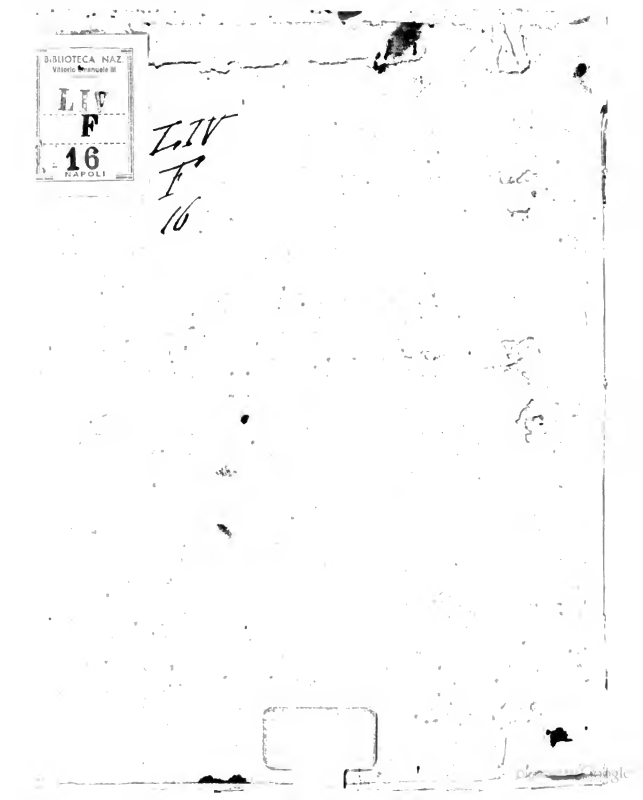



BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
L IV
F
16
NAPOLI
L IV
F
16

HISTOIRE D'ANGLETERRE,

PAR MONSIEUR

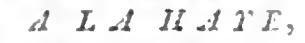
DE RAPIN THOYRAS.

TOME DIXIÉME,

CONTENANT LE REGNE DE JAQUES II., ET L'AVENEMENT DE GUILLAUME III. ET DE MARIE A LA COURONNE.

SECONDE ÉDITION.





A LA HAYE,

Chez { CHRETIEN VAN LOM, JEAN VAN DUREN, PIERRE DE HONDT, } Libraires.

MDCCXXXIII.

Avec Privilege de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-frise.

HISTOIRE D'ANGLETERRE.

LIVRE VINGT-QUATRIEME,

JAQUES II.

Vingt-septiéme Roi d'Angleterre depuis la Conquête.

QUELQUES heures après que Charles II. eut rendu le dernier soupir, le Duc d'Yorck son Frére fut proclamé Roi dans Londres, sous le nom de *Jaques II.* Après avoir vû la maniére dont le Gouvernement étoit établi depuis quelques années, on ne doit pas trouver étrange qu'il n'y eût aucun mouvement ni à Londres, ni dans le reste du Royaume, pour s'opposer au nouveau Roi. De deux Partis qu'il y avoit en Angleterre, celui qui avoit été contraire au Bill d'Exclusion étoit triomphant, & l'autre étoit entiérement abbaissé & opprimé. L'avénement de *Jaques II.* à la Couronne étoit un nouveau sujet de triomphe pour le premier, & malgré la crainte que l'autre Parti avoit témoignée par rapport à un Successeur Catholique, ceux qui avoient soutenu ses intérêts, s'efforçoient de faire regarder le Changement qui venoit d'arriver comme un bonheur extrême pour l'Angleterre. Le Roi, de son côté, ne négligea pas de faire tout ce qui dépendoit de lui pour confirmer la bonne opinion qu'avoient ses partisans, de sa vertu & de sa sincérité. Dès que les Seigneurs qui avoient assisté à la Proclamation furent retournez à Whitehall, il assembla le Conseil, & y fit le Discours suivant.

JAQUES II. 1685. Le Duc d'Yorck est proclamé Roi, sous le nom de Jaques II.

MYLORDS,

Avant que d'entrer dans aucune autre affaire, j'ai cru qu'il étoit à propos de vous dire quelque chose. Puisqu'il a plû à Dieu de me placer dans ce poste, & que je dois succéder à un Roi si gracieux, à un si bon Frére, j'ai cru vous devoir déclarer que je suis résolu à le prendre pour mon modèle, principalement dans sa grande clémence, & dans la tendre affection qu'il a toujours euë pour son Peuple. On m'a fait passer pour un homme entiérement dans les principes du Pouvoir arbitraire; Mais ce n'est pas la seule calomnie qu'on a répan-

Discours du Roi au Conseil.

JAQUES II. 1685.

duë contre moi. Je ferai mes efforts pour conserver le Gouvernement, tant dans l'Eglise que dans l'Etat, tel qu'il est établi par les Loix. Je sai que les Principes de l'Eglise Anglicane sont favorables à la Monarchie, & que les Membres de cette Eglise se sont toujours montrez bons & fidelles Sujets : C'est pourquoi je prendrai toujours soin de la défendre & de la soutenir. Je sai aussi, que les Loix d'Angleterre sont suffisantes pour rendre le Roi un aussi puissant Monarque que je puisse souhaiter de l'être. Et comme je n'ai pas intention de me départir des justes droits & des prérogatives de la Couronne, aussi n'envahirai-je jamais les privilèges des Sujets. J'ai ci-devant, & souvent hazardé ma vie pour la défense de la Nation, & je suis aussi prêt que qui que ce soit, à m'exposer encore pour lui conserver ses justes Droits & ses Libertez.

Tout le monde est charmé de ce Discours.

Ce Discours étant adressé à un Conseil tout composé de gens dévouëz au Roi, fut reçu avec de grands applaudissemens. On pria le Roi de permettre qu'il fût imprimé & dispersé parmi le Peuple, & cela fut fait incontinent. On prit de plus, un extrême soin de faire valoir la grande affection que le Roi témoignoit pour ses Sujets, & sur toutes choses, on fit regarder sa bonne foi & sa sincérité dans ses promesses, comme ne pouvant être contestées, puisqu'il ne paroissoit pas qu'il eût jamais violé sa parole. Sur ce fondement, quelques-uns comptant qu'il étoit impossible que le Roi promît quelque chose sans avoir dessein de l'exécuter, commençoient à lui donner le titre de *Jaques le Juste*, comme si promettre & tenir, n'étoient en lui qu'une seule & même chose.

Chacun conserve ses Emplois.

Dès le lendemain, le Roi publia une Proclamation, pour notifier, que ceux qui étoient en possession des Emplois devenus vacans par la mort du dernier Roi, pouvoient continuër à les exercer comme ils avoient fait auparavant. Il ordonnoit aussi par la même Proclamation, que tous les ordres émanez de Charles II. ou de son Conseil, fussent exécutez comme s'il étoit encore en vie. Rien ne marque mieux la grande influence que le Roi, étant Duc d'Yorck, avoit euë dans les Conseils du Roi son Frére. Depuis qu'il fut sur le trône, il ne fit aucun changement ni dans le Conseil, ni dans les grands Emplois. C'est une marque bien évidente qu'il regardoit comme ses créatures, ceux qui en étoient pourvûs. En effet, depuis son retour d'Ecosse, c'étoit lui proprement qui gouvernoit sous le nom du Roi son Frére. Cela étant connu de tout le monde, pouvoit bien faire comprendre dans quelle intention il promettoit de maintenir la Religion Protestante & les Droits des Sujets, puisqu'on ne pouvoit pas ignorer, qu'il ne fût le principal Auteur des complots qui s'étoient faits sous le dernier Régne, contre la Religion & contre les Libertez des Sujets. Mais les *Torys*, qui étoient alors sur le pinacle, vouloient bien s'aveugler volontairement, pour ne pas apercevoir

Le Roi ne fait aucun changement.

Les Torys ont une grande idée du Roi.

cevoir le danger où se trouvoit la Religion Protestante sous un Roi si zèlé pour la Catholique. Une simple promesse du Roi suffisoit pour calmer toutes les inquiétudes qu'ils pouvoient avoir sur ce sujet. Quant au Pouvoir arbitraire qui avoit commencé à s'introduire sous le dernier Régne, bien loin d'en être effrayez, ils le regardoient au contraire, comme un puissant moyen pour tenir les *Whiggs* leurs adversaires dans l'oppression. S'ils avoient sû, ou prévû jusqu'à quel dégré Jaques avoit résolu de porter le Pouvoir arbitraire, ils auroient eu, sans doute, d'autres pensées. Mais ils s'imaginoient que les choses demeureroient toujours sur le pied où elles étoient, c'est-à-dire dans une situation qui leur étoit avantageuse.

Il va publiquement à la Messe.

La plûpart des Historiens font regarder comme surprenante la démarche que le Roi fit deux jours après son avénement à la Couronne, d'aller publiquement à la Messe. Mais je ne voi pas bien par quelle raison on pouvoit en être surpris. Depuis l'année 1670, personne n'ignoroit que le Duc d'Yorck fût Catholique. C'étoit ce qui lui avoit fait quitter la Charge de Grand Amiral, & dans les années suivantes, le Bill d'*Exclusion*, qui avoit fait casser trois Parlemens, avoit suffisamment instruit les Anglois de cette vérité. Où pouvoit donc être la surprise de le voir aller à la Messe, étant Roi, puisqu'il n'avoit pas caché sa Religion depuis quatorze ans, quoique par-là, il se fût exposé à perdre le droit de succéder à la Couronne?

Il ordonne la continuation du droit des Accises, avant qu'il lui soit accordé.

Mais ce qui causa un plus juste sujet d'étonnement, ce fut que dans la même semaine, il ordonna par une Proclamation, qu'on continueroit à payer les droits des Douanes & des Accises, qui n'avoient été accordez au Roi son Frére que pour sa vie. C'étoit-là une violation toute manifeste des Droits des Sujets. Il ne pouvoit pas ignorer qu'un attentat de la même nature avoit causé une grande brouillerie entre le Roi son Pére & le Parlement, & que cette querelle avoit donné lieu à la *Requête de droit*. Cependant, non seulement il entreprenoit la même chose, mais il employoit encore les mêmes raisons que Charles I. avoit employées, & dont le Parlement n'avoit pas été satisfait. Son procédé étoit d'autant plus surprenant, qu'il affectoit de prendre par autorité ce qu'il savoit bien que le Parlement ne lui refuseroit pas, vû la disposition où se trouvoit le Royaume. Quoique ses partisans fissent leurs efforts pour excuser cette conduite, elle ne laissa pas de faire impression sur beaucoup de gens des deux Partis, qui n'auguroient rien de bon d'un Régne qui commençoit de cette maniére. Cela donna lieu de craindre que les promesses du nouveau Roi ne fussent pas un fondement aussi assûré qu'on vouloit le faire accroire.

Il publie que le feu Roi est mort Catholique.

Une autre démarche que le Roi fit dans ce même temps, & comme il semble, sans aucune nécessité, fut qu'il publia, & fit attester par un Prêtre nommé *Huldeston*, que Charles II. étoit mort Catholique, & que le même Prêtre lui avoit administré les Sacremens de l'Eu-

l'Eucharistie & de l'Extrême-Onction. Le même Huldeston publia dans le même temps, un petit Traité intitulé *Chemin court & facile pour parvenir à la Foi, & à l'Eglise.* L'Auteur assuroit, que ce Traité avoit fait une très-grande impression sur Charles II, dès l'année 1651, immédiatement après la Bataille de Worcester, jusque-là qu'il avoit dit, *qu'il n'avoit jamais rien vû de si fort & de si concluant, & qu'il ne comprenoit pas ce qu'on pouvoit y répondre.* Enfin, dans le même temps, Jaques fit publier deux Papiers qu'il avoit trouvez dans la cassette du Roi son Frere, écris de sa propre main, qui tendoient à prouver la nécessité d'une Eglise Visible, & d'un Guide assuré sur les matières de Foi. Pour confirmer que Charles II. avoit été véritablement Catholique, *Chaffinck*, Huissier de son Cabinet, ne faisoit aucune difficulté de montrer une petite Chapelle qui répondoit à ce Cabinet, dans laquelle le Roi alloit secrettement entendre la Messe. On a de la peine à comprendre quel grand avantage Jaques pouvoit trouver à divulguer ce secret, vû le tort qu'il faisoit à la réputation du feu Roi qui avoit très-souvent & très-solennellement assuré en plein Parlement qu'il étoit bon Protestant, & qui avoit promis positivement de maintenir la Religion Protestante de tout son pouvoir. Comme par-là, Jaques faisoit voir manifestement le peu de sincérité du Roi son Frére, il semble qu'il devoit craindre, qu'on n'en inférât, qu'il n'y avoit pas plus de raison de se confier à ses propres promesses.

Funérailles de Charles II.

Les funérailles de Charles II. se firent la nuit du 14. de Fevrier. On peut aisément juger qu'elles furent d'une médiocre dépense, puisque huit jours suffirent pour en faire les préparatifs. Il est remarquable que Charles II. avoit négligé, aprés son rétablissement, de faire les funérailles du Roi son Pére, sous prétexte qu'on n'avoit pû retrouver dans la Chapelle de Windsor, le lieu où il avoit été enterré, ainsi que le Comte de Clarendon le rapporte dans son Histoire. Mais comme il n'auroit pas coûté beaucoup de faire fouiller dans toute la Chapelle, il est plus apparent, que la raison de cette négligence fut la dépense qu'il auroit fallu faire pour ces funérailles, quoi que Charles II. eût reçû, pour cela du Parlement, une somme de trente-mille livres sterling. Ce fut aussi vrai-semblablement par cette même raison, que Jaques fit enterrer le Corps du Roi son Frére avec peu de pompe, quoi que Charles lui eût laissé quatre-vingts-dix mille Guinées dans un coffre.

Jaques remplit les Charges vacantes.

Deux jours après, le Roi fit prêter serment aux Conseillers Privez, & aux grands Officiers de la Couronne & de sa Maison, & en même temps, il remplit quelques Charges qui étoient vacantes. Celle de Grand Trésorier qui vaquoit depuis l'année 1679, par la démission du Comte de Danby, fut conférée au Comte de Rochester Beau-frére du Roi, celle de Garde du Sceau Privé au Comte de Clarendon Frére aîné du Comte de Rochester, & celle de Président du Conseil, au Marquis d'Hallifax. Pen-

Pendant que ces choses se passoient, les Provinces, les Villes, les Communautez, les Universitez étoient occupées à préparer des Adresses de félicitation au Roi, sur son avénement à la Couronne. La plûpart de ces Adresses faisoient mention de la promesse positive que le Roi avoit faite à son Conseil de défendre l'Eglise Anglicane, & de maintenir les Droits des Sujets. Mais il y en eut deux entr'autres très-remarquables. La premiére, de la Societé des Avocats du Temple, dans laquelle ils remercioient le Roi de ce qu'il avoit ordonné qu'on continuât à lever les droits des Douanes & des Accises, disant, que c'étoient des droits dont ses Prédécesseurs avoient toujours joui de temps immémorial, & qui ne leur avoient jamais été disputez que par des gens engagez dans la rebellion contre le Roi son Pére : Ils prioient Dieu que tous les Sujets fussent comme eux, disposez à soutenir la Prérogative Royale dans toute son étenduë, & promettoient de contribuer de tout leur pouvoir à faire élire des Deputez pour le Parlement, qui eussent une entiére confiance en lui. Celle de la Province de Suffolck disoit, que les habitans de cette Province auroient soin d'élire pour Députez, des gens qui ne souffriroient pas plus ceux qui avoient été pour l'*Exclusion*, que le dernier Parlement avoit souffert les *Abhorrans de l'Association*. Les *Quakers* ou Trembleurs présentérent aussi au Roi une Adresse, où ils disoient : *Nous avons été informez, que tu n'es pas de l'Eglise Anglicane. Nous n'en sommes pas non plus. C'est pourquoi nous espérons, que tu nous accorderas la même liberté, que tu prends pour toi-même* (1).

JAQUES II. 1685.

Grand nombre d'Adresses.

Adresse de la Societé du Temple.

Autre de la Province de Suffolck.

Autre des Trembleurs.

Le Couronnement du Roi & de la Reine se fit le 23. d'Avril, jour de la fête de St. George, Patron de l'Ordre de la Jarretiére. Quoi qu'une telle cérémonie ne puisse se faire sans pompe, on remarqua néanmoins, que le Roi en retrancha diverses choses qui causoient une dépense inutile, comme, par exemple, la Cavalcade qui se faisoit ordinairemenr, le jour qui précédoit celui du Couronnement, ayant épargné par-là soixante-mille livres sterling. Mais si l'on en veut croire certains Auteurs, le retranchement le plus considérable se fit dans les paroles du Serment que le Roi prêta, où ils prétendent qu'on supprima divers articles essentiels, sans dire en quoi ils consistent. D'autres soutiennent que ce n'est qu'une calomnie publiée contre le Docteur *Sancroft* Archevêque de Cantorbery, qu'on suppose, sans fondement, avoir consenti au retranchement de ces articles. Comme je n'ai vû aucune preuve d'un côté ni de l'autre, je m'abstiendrai de rien décider sur ce sujet. Ce qu'il y a de certain, c'est que la Couronne se trouvant trop petite pour la tête du Roi, fut toujours chancelante, & toujours en danger de tomber. Mr. Sidney l'ayant une fois soutenuë de la main, dit au Roi, que ce n'étoit pas

Le Roi & la Reine sont couronnez.

Bruit répandu touchant le Serment du Roi.

Mauvais présages.

(1) Les Quakers ne disent jamais *vous* à aucune personne, & n'ôtent jamais leur chapeau pour saluër.

JAQUES II. 1685.

pas la premiére fois que ceux de sa Maison avoient soutenu la Couronne (1). Le Peuple regarda cela comme un mauvais présage pour le Roi, aussi-bien qu'un autre qui arriva le même jour. C'est que dans une des Eglises de Londres, des carreaux de vitre, où étoient peintes les armes du Roi, tombérent tout à coup & se brisérent, le reste de la vitre demeurant en son entier, sans qu'on pût découvrir par quelle cause cette partie de la vitre étoit tombée plutôt que le reste.

Procedez du Parlement d'Ecosse.

Le même jour que le Roi fut couronné à Londres, le Parlement d'Ecosse s'assembla à Edimbourg, le Duc de Queensbury étant Grand Commissaire. Ce Seigneur étoit entiérement dans le parti du Roi, mais non pas de telle maniére qu'il prétendît lui sacrifier la Religion Protestante & les Libertez de sa Nation. Avant que de quitter Londres pour se rendre en Ecosse, il dit nettement au Roi, qu'il ne pouvoit s'engager à le servir, que dans ce qui seroit conforme aux Loix; sur quoi, le Roi lui répondit avec afféveration, qu'il n'avoit pas intention de faire aucune brêche, ni à la Religion ni aux Loix.

La Lettre du Roi au Parlement d'Ecosse portoit, "qu'il les avoit „ assemblez au commencement de son Régne, pour leur fournir „ une occasion, non-seulement de lui donner des marques de leur „ affection, mais encore de servir d'exemple, par des preuves réel- „ les de leur zéle pour sa personne, par un entier aquiescement à ses „ désirs. Qu'il étoit résolu à maintenir son pouvoir dans son plus „ grand lustre, afin d'être en état de défendre & de protéger *la* „ *Religion établie par les Loix & les Libertez du peuple*, contre les „ machinations & les efforts des Fanatiques (2), dont ils n'avoient „ été préservez que par la fermeté du Roi son Frére, & de ceux „ qu'il avoit employez. Que ces meurtriers & assassins (3) n'avoient „ rien oublié pour troubler la paix du Royaume: c'est pourquoi, il „ espéroit que le Parlement, de son côté, ne négligeroit rien pour „ mettre le Gouvernement en sûreté.

Le Grand Commissaire seconda la Lettre du Roi par un Discours où il assura de la part du Roi, qu'il étoit résolu à maintenir & à protéger l'Eglise établie par les Loix (4) & les Libertez des Sujets, de telle maniére, que personne ne seroit inquiété par des oppressions arbitraires, ni par des Soldats ni par d'autres, & qu'il condescendroit à l'affaire de la Milice, & à celle des Accises autant qu'on pouvoit justement

(1) Mr. Sidney, qui fut ensuite Comte de Rumney sous le Roi Guillaume, fut un des principaux instrumens de la ruïne de Jaques II, & un des premiers qui alla joindre le Prince d'Orange.

(2) C'est le nom que la Cour donnoit aux Presbyteriens Rigides scrupuleusement attachez au Covenant.

(3) De ce nombre étoient ceux qui avoient assassiné l'Archevêque de St. André.

(4) C'étoit l'Eglise Anglicane, la seule qui fût alors soufferte en Ecosse.

tement s'y attendre. Que de son côté, il demandoit qu'on assurât les Prérogatives de la Couronne, & qu'on établît, pour lui & pour ses Successeurs, le même revenu qu'avoit eu le Roi son Frére. Enfin, le Grand Commissaire les exhorta en termes très-pathetiques à chercher les moyens d'exterminer les Fanatiques, qui étoient proprement des monstres de la Nature. JAQUES II. 1685.

Ces Fanatiques meurtriers assassins ne pouvoient être autres que les Presbytériens d'Ecosse qui faisoient proprement le Corps de la Nation, auxquels on imputoit l'assassinat de l'Archevêque de St. André, comme s'il avoit été commis par une déliberation de tout le Parti Presbyterien.

Le Comte de Perth Grand Chancelier harangua ensuite, & son Discours ne fut qu'un éloge continuel des grandes vertus du Roi. Je ne sai s'il s'étoit déja fait Catholique, mais du moins, bien-tôt après, il embrassa cette Religion, & par ce moyen infaillible il trouva celui de supplanter le Duc de Queensbury.

Le Parlement répondit au Roi d'une maniére extrémement soumise & lui promit de faire tout ce qu'il avoit souhaité. Pour exécuter sa promesse il fit d'abord les trois Actes suivans.

Par le premier, il confirma l'Acte qui avoit été fait sous le dernier Régne pour maintenir la Religion qui étoit établie par les Loix du Royaume.

Le second annexoit à la Couronne d'Ecosse, toutes les Accises des Marchandises tant domestiques qu'étrangéres.

Par le troisiéme, il étoit ordonné, que dans les cas où quelqu'un étoit accusé de trahison, ou d'avoir tenu des Conventicules, ceux qui refuseroient de rendre témoignage, seroient punis comme complices des mêmes crimes.

Jugement de Titus Oates.

Avant que le Parlement d'Angleterre, qui avoit été convoqué pour le 19. de Mai, s'assemblât, on fit le procès à trois hommes odieux au Roi, aux Catholiques, & au Parti dominant. Le premier fut le fameux Titus Oates, qui avoit découvert la conspiration Papiste, & servi de témoin contre les Jésuites condamnez. Il fut accusé de parjure sur deux points de son témoignage, savoir, pour avoir assuré qu'il avoit assisté à la grande Consultation qui se tint à Londres le 24. d'Avril 1678, où il prétendoit qu'on avoit résolu de tuer le Roi. Secondement, pour avoir dit, que le Pére *Ireland*, Jésuite qui fut exécuté, étoit à Londres, un certain jour. Ce fut pour le convaincre de ces deux crimes vrais ou prétendus, qu'il fut mené devant la Cour du *Banc du Roi*, le 8. & le 9. de Mai de cette année 1685. Comme j'ai amplement parlé de cette matiére dans le Régne de Charles II, je ne repeterai point ici ce que j'en ai déja dit. Je me bornerai donc à faire voir la partialité avec laquelle *Oates* fut jugé & condamné.

Partialité contre Oates.

Premiérement, immédiatement après que l'accusation fut lûë, & avant

JAQUES II. 1685. avant qu'on eût ouï aucun Témoin, le Procureur Général fit un Discours qu'il conclut en disant, *qu'Oates étoit le plus grand Imposteur qui eût jamais paru, soit en Angleterre, soit en aucun autre Païs du Monde.* Il faut remarquer, que ce Procureur Général avoit été un des Avocats du Roi en 1678, pour soutenir, & pour faire valoir le témoignage d'Oates.

2. On produisit vingt Témoins venus de St. Omer, qui déposérent, qu'Oates étoit à Saint Omer le 24. d'Avril 1678, dans le temps qu'il disoit avoir assisté à la grande Consultation. Il est remarquable, que ces mêmes Témoins avoient déposé la même chose en 1678, & que les Jurez n'avoient eu aucun égard à leur témoignage. Mais en 1685, on ne trouva pas la moindre raison pour rejetter leurs dépositions.

3. Oates fit remarquer, que les mêmes gens du Roi qui étoient présentement contre lui, avoient été pour lui lors qu'on avoit jugé les cinq Jésuites, & particuliérement, le Procureur Général, & le Solliciteur Général: que Jeffreys, Premier Juge devant qui la cause se plaidoir, étoit du nombre des Avocats du Roi en 1678, & qu'alors il avoit expressément déclaré, que la condamnation des cinq Jésuites étoit juste. Comme il faisoit beaucoup valoir les Sentences renduës sur ses témoignages, on lui répondit, que ces Sentences avoient été crûës justes dans un temps, & injustes dans un autre. De plus, on lui opposa les Jugemens du Chevalier *George Wakeman* & du Comte de *Castelmaine*, qui ayant été accusez d'avoir eu part à la prétenduë conspiration, avoient été absous, & qui avoient assuré avec serment, qu'il n'avoit pas dit un mot de vrai.

4. Oates demanda, si un Témoin Papiste dans une cause qui concernoit la Religion, devoit être cru. On lui répondit, qu'il le pouvoit. Et comme si la question avoit été impertinente & hors de propos, Jeffreys lui demanda, s'il étoit venu là pour prêcher.

5. Il allégua la Pratique du Lord *Coke*, dans laquelle cet Auteur soutient, qu'un Papiste Recusant ne peut pas être reçû pour témoin, même entre deux Particuliérs. On lui répondit en général, que cette Pratique étoit contraire aux Loix.

6. Il dit que les Témoins qui déposoient contre lui, venoient d'un Seminaire Anglois établi contre les Loix. *Jeffreys* lui répondit, qu'il en étoit de même à l'égard d'un Témoin Non-Conformiste.

7. Il insista sur le Statut fait dans la 27. Année du Régne d'Elisabeth, contre les Jésuites & les Prêtres des Séminaires. Sur cela *Jeffreys* lui demanda, si ces Témoins avoüoient qu'ils fussent Prêtres & Jésuites.

8. Il produisit un Statut de la 3. année de Charles I, à quoi Jeffreys répondit, que ce Statut n'étoit pas appliquable au cas présent.

9. Enfin, il fit remarquer, que le Comte de Shaftsbury, lorsqu'il fut jugé, ayant demandé qu'il lui fût permis d'intenter une ac-

accusation contre les témoins qui déposoient contre lui, la Cour avoit répondu, qu'elle ne souffriroit point que les témoins qui déposoient pour le Roi fussent accusez de parjure, ni que la Conspiration fût mise en doute. Il inféroit de-là, qu'ayant été lui-même Témoin du Roi, il ne pouvoit pas, par la même raison, être accusé de parjure. *Jeffreys* lui répondit, que ce qu'il disoit étoit entiérement hors de propos.

JAQUES II. 1685.

Enfin, Jeffreys, en recapitulant les dépositions & les défenses, conclut par ces paroles : *Il ne peut rester aucun doute, qu'Oates ne soit le plus noir & le plus maudit Parjure qui ait jamais paru dans le monde.*

Les Jurez, après avoir consulté ensemble, déclarérent Oates coupable du crime de parjure dont il étoit accusé.

Le lendemain, il fut encore jugé sur l'autre Article, touchant le Pére *Ireland*. On produisit contre lui plus de quarante témoins dont neuf étoient Protestans, qui déposérent, qu'Ireland étoit dans la Province de Stafford, dans le temps qu'Oates avoit dit, qu'il étoit à Londres, & il fut déclaré coupable de parjure sur cet Article, comme sur le précédent. Ce qu'il y a de plus admirable, c'est qu'il y a des gens qui prétendent, qu'il n'y a pas la moindre apparence d'injustice ou de partialité dans le Jugement donné contre Oates, & qu'au contraire la partialité est toute visible dans la Sentence donnée contre les cinq Jésuites. C'est au Lecteur désintéressé à les comparer ensemble, & à en juger. Mais du moins, on ne peut nier qu'il n'y eût beaucoup de passion dans la Sentence qui fut donnée contre Oates, & encore plus dans l'exécution de cette même Sentence. Voici ce qu'elle portoit.

Sentence contre Oates.

1. Il étoit condamné à une amende de mille Marcs pour chacune des accusations.

2. Qu'il seroit déposé de la Cléricature.

3. Qu'il seroit mis au Pilory devant la porte de la Salle de Westminster, le Lundi suivant, pendant une heure, avec un papier sur sa tête, où seroit écrite la cause de sa condamnation, après avoir premiérement fait le tour de toutes les Cours de Justice, & cela pour la premiére Accusation.

4. Que pour la seconde Accusation, il seroit mis au Pilory de la même maniére, devant la Bourse Royale.

5. Que le Mecredi, il seroit fouetté par le Bourreau, depuis la porte d'Aldgate, jusqu'à celle de Newgate.

6. Que le Vendredi, il seroit encore fouetté, depuis Newgate, jusqu'à Tyburn.

7. Que pendant tout le reste de sa vie, le 24. d'Avril de chaque année, il seroit mis au Pilory, tout proche du gibet de Tyburn.

8. Que le 9. d'Août de chaque année, il seroit mis au Pilory devant la porte de Westminster, le 10. à Charringcross; le 11. de-

JAQUES II. 1685.

vant la porte du Temple, le 2. de Septembre devant la Bourse Royale, & que cela seroit continué tous les ans, pendant sa vie. 9. Enfin, il étoit condamné à une prison perpetuelle.

Après avoir prononcé cette Sentence, Jeffreys ajoûta, que s'il avoit été en son pouvoir, Oates auroit été condamné à la mort.

Il faut remarquer, que la peine du Pilory, qui dans les autres Païs n'expose qu'à la honte, est en Angleterre, quelque chose de plus, en ce qu'il est permis à chacun de jetter de la bouë, & toutes sortes d'ordures à ceux qui sont au Pilory, & qu'il arrive assez souvent, que des gens de la lie du peuple excédent cette permission, en jettant des œufs & des pierres mêmes contre le Patient.

Mais ce qu'on trouvoit de plus barbare dans cette Sentence, c'étoit de faire fouetter un homme deux fois, en ne laissant entre deux qu'un jour d'intervalle. Quelques personnes charitables s'efforcérent d'épargner à ce malheureux, une partie de la peine à laquelle il avoit été condamné, en s'adressant à la Reine, pour la prier d'intercéder pour lui, au moins par rapport au fouet qu'il devoit souffrir la seconde fois. Mais toutes les intercessions furent inutiles. La Sentence fut exécutée avec toute la rigueur & toute la barbarie qu'on puisse imaginer. Le premier jour qu'il devoit être fouetté, il fut attaché derriére une Charrette, & comme, sans doute, il avoit été ordonné au Bourreau de ne l'épargner point, il exécuta cet ordre avec une cruauté qui n'avoit jamais eu d'exemple en Angleterre. Le premier jour, Oates s'évanouit plusieurs fois, par l'excès de la douleur qu'il souffroit. On peut juger de ce qu'il souffrit le second jour, ses playes étant encore toutes fraiches. En un mot, on regarda comme une espéce de miracle, qu'il eût pû endurer de si grands tourmens sans en mourir. Tout le monde s'aperçut que, tant dans la Sentence que dans son exécution, la vengeance avoit eu plus de part que la Justice, & que c'étoit un sacrifice qu'on faisoit aux manes des cinq Jésuites exécutez sous le dernier Régne.

Jugement de Dangerfield.

Le second sacrifice qu'on fit aux Catholiques, peu de temps après celui dont je viens de parler, fut la condamnation de *Thomas Dangerfield*; c'étoit celui qui avoit découvert la prétenduë Conspiration appellée du *Tonneau à Farine*, laquelle il avoit mise sur le compte des Protestans. Mais dans la suite, n'ayant pû soutenir devant le Conseil ce qu'il avoit déposé, il avoit avoué qu'il avoit été incité à inventer cette fable, par la Comtesse de *Powis*, & par les Seigneurs Papistes qui étoient alors à la Tour. De plus, il avoit publié un Narré de toutes les intrigues dont on s'étoit servi, tant pour le corrompre, que pour rendre la Conspiration vrai-semblable. Comme il avouoit qu'il avoit reçû de l'argent du feu Roi, & du Duc d'Yorck, c'étoit une offense que le der-

dernier ne voulut pas laisser impunie, quand il fut devenu Roi. Dangerfield fut donc mis en prison, & accusé d'avoir publié un faux Narré. Il fut jugé, & déclaré coupable par les Jurez, après quoi, la Sentence des Juges fut, qu'il payeroit une amende de cinq-mille livres Sterling, & qu'il seroit fouetté deux jours de suite, le premier jour, depuis Aldgate jusqu'à Newgate, & le second, depuis Newgate jusqu'à Tyburn. C'étoit le premier Juge Jeffreys qui présidoit à ce Jugement. La Sentence fut exécutée à la rigueur, quoi qu'avec moins de cruauté qne contre Oates. Le second jour, Dangerfield, après l'exécution, étant dans un carrosse, un nommé *Robert Frances* s'approcha de lui, & lui dit quelques paroles insultantes, à quoi Dangerfield répondit par une injure grossiére. Frances ayant une petite canne à la main, la lui poussa de toute sa force dans l'œil, dequoi Dangerfield mourut deux heures après. Pour cette action, *Frances* fut condamné à être pendu, & la Sentence fut exécutée, le Roi, quoique fortement sollicité pour lui faire grace, n'ayant pas jugé à propos de laisser un tel crime impuni.

JAQUES II. 1685.

Il est condamné au fouet.

Il est tué.

Richard Baxter, Ministre Presbytérien, fameux par un grand nombre de Livres qu'il avoit écrits durant les troubles, en faveur de sa Religion, contre l'Eglise Anglicane, fut le troisiéme exemple de la debonnaireté de ce nouveau Gouvernement. Comme on ne pouvoit procéder contre lui pour les Livres qu'il avoit publiez durant les troubles, à cause de l'Acte d'Indemnité, on prit occasion de le poursuivre pour un autre Livre qu'il avoit fait depuis, intitulé *Paraphrase du Nouveau Testament*, dans lequel on prétendit, qu'il y avoit divers passages séditieux, & réfléchissant sur les Evêques. Ce Ministre ayant été amené devant la Cour du *Banc du Roi*, demanda quelques jours pour préparer sa défense, surquoi Jeffreys, avec sa débonnaireté ordinaire, répondit, *Je ne voudrois pas lui donner une minute pour lui sauver la vie. Nous avons eu à faire avec d'autres sortes de personnes : Mais présentement, nous avons à faire à un Saint, & je sai bien de quelle maniére il en faut user avec les Saints, aussi-bien qu'avec les Pécheurs. Voilà Oates qui est présentement au Pilory, & qui prétend souffrir pour la Vérité. C'est aussi ce que dit celui-ci. Mais si Baxter étoit avec Oates de l'autre côté du Pilory, je dirois qu'il y a là ensemble les deux plus grands coquins qu'il y ait dans le Royaume.* C'est ainsi, que ce Juge préparoit les Jurez, avant que d'avoir ouï aucune preuve. Il seroit inutile de rapporter en détail, l'accusation & la défense de Baxter. Il s'agissoit seulement de savoir si certains passages de son dernier Livre pouvoient s'appliquer aux Evêques de l'Eglise Anglicane, ou seulement à ceux de l'Eglise Romaine. Les Avocats de Baxter soutenoient, que ce n'étoit que par des inductions forcées, qu'on pouvoit les appliquer

Jugement du Ministre Baxter.

JAQUES II. 1685. aux Evêques d'Angleterre. C'étoit en cela que consistoit le procès. Mais il ne sera pas inutile de faire remarquer la partialité & la passion de Jeffreys dans cette affaire, comme dans toutes les autres. Baxter alléguoit pour sa défense, qu'il avoit toujours usé d'une grande moderation envers l'Eglise Anglicane, & parlé des Evêques avec beaucoup de respect, jusque-là, qu'il avoit été censuré pour cela même par ceux de son propre Parti. Jeffreys quittant en cette occasion l'office de Juge, pour faire celui de témoin assûra, que Baxter avoit toujours été ennemi du nom, de la chose, de l'Office, & des personnes des Evêques, & fit une sevére reprimende aux Avocats, apparemment parce qu'ils défendoient trop bien leur Partie. Ensuite, s'adressant à Baxter, il lui dit, *Richard, tu es un vieux homme, & un vieux Coquin. Tu as écrit assez de Livres pour en charger un chariot, & chacun de ces Livres est plein comme un œuf, de sedition & de trahison. C'auroit été un grand bonheur, que tu eusses été bien fouetté il y a quarante ans, pour te faire perdre l'envie d'écrire. Tu prétends être un Prédicateur de l'Evangile de Paix, & tu as un pied dans la fosse. Il est temps que tu penses au compte que tu as à rendre. Mais je te laisse cette affaire, car je voi que tu continueras comme tu as commencé. Mais avec l'assistance de Dieu, j'aurai l'œil sur toi. Je voi que tu as un puissant parti: qu'il y a ici plusieurs de la Fraternité qui attendent avec impatience de savoir ce que deviendra leur Archi-Docteur, & qu'un de tes Confréres se tient à ton côté. Mais avec l'aide de Dieu, je vous écraserai tous.*

Enfin, le même Jeffreys, en recapitulant le procès, dit, *Il est d'une notorieté publique, qu'il y a eu un dessein formé de ruïner le Roi & la Nation, & cet homme a été le principal Incendiaire. Il paroit présentement fort modeste; mais il y a eu un temps où personne n'étoit plus prêt que lui à crier*, Liez vos Rois avec des chaines, & mettez vos Nobles dans des ceps de fer. A vos tentes, ô Israel. *Messieurs les Jurez, au nom de Dieu, ne vous laissez pas abuser deux fois dans un même siécle.*

Il paroit manifestement par ces derniéres paroles de Jeffreys, que le Livre de Baxter n'étoit qu'un prétexte dont on se servoit pour le punir de ce qu'il avoit fait pendant les troubles. Quoiqu'il en soit, voilà la maniére impartiale dont ce Juge dirigeoit les Jurez. Il n'y a guéres de personnes qui ne conviennent que tant pendant ce Régne, que sur la fin du précédent, tous les Jurez étoient des gens choisis exprès, qui s'étoient engagez par avance à se laisser diriger par la Cour. Pour conclusion, Baxter ayant été déclaré coupable, fut condamné à une amende de cinq-cens marcs, à tenir prison jusqu'à ce qu'elle fût payée, & à donner caution pour sa conduite pendant sept ans.

Le Parlement s'assemble. Le Parlement s'assembla le 19. de Mai. Mais le Roi voulut que les Communes allassent premiérement faire choix de leur Orateur, avant que de faire sa Harangue aux deux Chambres. Le Choix tomba

JAQUES II. 1685.

ba sur le Chevalier *Guillaume Trevor* qui avoit été recommandé par un des Secretaires d'Etat, après quoi le Roi se rendit au Parlement le 22. de Mai, & fit aux deux Chambres le Discours suivant. Comme le même jour, il avoit reçu la nouvelle de l'arrivée du Comte d'Argyle en Ecosse, cela lui donna occasion d'ajouter à son Discours quelque chose sur ce sujet.

MYLORDS ET MESSIEURS,

Discours du Roi au Parlement.

Dieu ayant retiré à lui mon très-cher Frére, & m'ayant mis en possession paisible du trône de mes Ancêtres, j'ai d'abord pris la résolution d'assembler ce Parlement, étant persuadé que c'est le meilleur moyen pour assurer toutes choses sur des fondemens qui puissent rendre mon Régne aisé & heureux pour vous, à quoi je contribuerai tout ce qui dépendra de moi. Je renouvellerai, & confirmerai ici, ce que je dis à mon Conseil, la premiére fois que je lui parlai. Je déclarai alors mon sentiment sur les principes de l'Eglise Anglicane dont les Membres ont témoigné une fidélité inviolable dans les temps les plus difficiles, pour la défense de mon Pére, & pour le soutien de mon Frére, d'heureuse mémoire. Je dis, que je ferois tous mes efforts pour maintenir le Gouvernement de l'Eglise & de l'Etat, comme il est établi par les Loix. Et comme je n'ai pas dessein de me départir des justes prérogatives de la Couronne, je ne priverai jamais mes Sujets de ce qui leur appartient. Vous pouvez être assurez, que comme j'ai ci-devant hazardé ma vie pour défendre la Nation, je suis aussi prêt que qui que ce soit à l'exposer encore, pour lui conserver ses Droits & ses Libertez.

Comme j'ai voulu vous donner des assurances du soin que je veux prendre de votre Religion & de vos Libertez, j'ai crû que je devois le faire dans les mêmes termes dont je me suis servi en parlant à mon Conseil, afin de vous faire voir, que je n'ai pas prononcé ces paroles par hazard, & que vous devez vous confier à une promesse faite si solennellement. Je ne doute nullement, que vous n'y répondiez avec toute la fidélité & avec tout le zèle imaginables, particuliérement dans ce qui regarde mes revenus, en me les continuant pendant ma vie, tels qu'ils ont été du temps de mon Frére. Je pourrois alléguer diverses raisons pour fortifier ma demande, comme l'avantage du Commerce, l'entretien de la Flotte, les besoins de la Couronne, le soutien du Gouvernement, à l'égard duquel je ne dois pas souffrir qu'il devienne précaire, & qu'il ne soit appuyé que sur la concession d'autrui. Mais je m'assure que vos propres réflexions vous suggéreront tout ce que je pourrois vous dire moi-même sur ce sujet. Il y a néanmoins une raison populaire dont je prévoi qu'on pourroit faire usage contre la demande que je fais. C'est l'inclination qu'ont quelques-uns pour les fréquens Parlemens, qui leur persuade, que le meilleur moyen pour s'en assurer, c'est de ne m'accorder de l'argent que peu-à-peu, & de temps en temps, dans la proportion que vous jugerez convenable. Comme c'est ici

JAQUES II. 1685.

ici la première fois que je vous parle, je veux bien répondre à cette objection, une fois pour toutes. C'est que ce seroit une très-mauvaise méthode pour me gagner, & que le meilleur moyen de m'engager à vous assembler souvent, c'est d'en user bien avec moi. Je m'attends donc que vous consentirez à ce que je désire, & que vous le ferez promptement, afin que cette Session soit courte, jusqu'à ce que nous puissions nous rassembler avec plus de satisfaction.

MYLORDS ET MESSIEURS,

J'ai reçu ce matin des nouvelles d'Ecosse, qui m'apprenent, qu'Argyle a débarqué vers les Montagnes de ce païs-là, du coté de l'Ouest, avec le monde qu'il a mené de Hollande, & qu'il a publié deux Manifestes, l'un en son propre nom, & l'autre au nom des troupes qui sont avec lui. Il seroit trop long de vous en rapporter la substance. Il suffit de vous dire, que j'y suis accusé d'usurpation & de tyrannie. J'ai donné ordre qu'on vous communique le plus court. Je prendrai soin que cette rebellion trouve la recompense qu'elle mérite. Je ne doute point de votre zèle pour le soutien du Gouvernement, & que vous ne m'accordiez sans aucun délai mon revenu, de la manière que je le désire.

Remarques sur ce Discours.

Je ferai sur ce Discours, trois remarques dont on verra l'importance dans la suite. La premiére est, que quand le Roi répétoit à son Parlement la promesse qu'il avoit faite au Conseil de maintenir le Gouvernement de l'Eglise & de l'Etat tel qu'il étoit établi par les Loix, rien n'étoit plus éloigné de sa pensée que de l'exécuter. C'est ce qui paroîtra très-clairement dans la suite. Cette promesse n'étoit donc qu'un leurre dont le Roi se servoit pour engager le Parlement à le mettre en état de pouvoir se passer de lui. C'est ce qui arriva effectivement; car ce Parlement, qui n'eut que deux courtes Sessions, fut le seul que le Roi assembla pendant son Régne.

La seconde remarque est, que quand le Roi disoit, qu'il ne souffriroit point que le Gouvernement ne fût appuyé que sur les concessions d'autrui, c'est-à-dire, sur les secours que le Parlement lui accorderoit de temps en temps, il insinuoit assez ouvertement, qu'il prétendoit gouverner d'une autre maniére que ses Prédécesseurs, puisqu'entre les Rois d'Angleterre, il n'y en avoit jamais eu aucun dont le Gouvernement n'eût été soutenu par les secours des Parlemens.

La troisième est, que l'objection qu'il prévoyoit qu'on feroit à sa demande touchant ses revenus, étoit si forte, qu'il ne put trouver d'autre raison pour y répondre qu'une menace. Mauvaise raison s'il en fut jamais, qui devoit, au contraire, obliger le Parlement à se précautionner contre cette menace. Car si le Roi, en cas de refus, se croyoit assez fort pour en faire repentir le Parlement, combien plus

plus avoit-on lieu de craindre, si on le mettoit en état de pouvoir se passer de Parlement, & d'exécuter sa menace?

JAQUES II. 1685.

Sentimens divers sur ce Parlement.

Ce Parlement, selon quelques Historiens, étoit mieux composé qu'aucun qu'il y eût eu depuis long-temps. Tous les Députez étoient riches, zèlez pour la Patrie, Membres de l'Eglise Anglicane, éloignez de tous Principes Républiquains ou Anti-Monarchiques, fidelles au Roi, & d'une si admirable union entr'eux, qu'on n'avoit jamais rien vû de semblable. Tout cela veut dire en un mot, qu'ils étoient *Torys* sans aucun mélange de Républiquains, de Presbytériens, ou de *Whiggs*. Ce Parlement se trouvoit effectivement composé de gens qui étoient prévenus en faveur du Roi, & qui se persuadant que, selon ses promesses, il ne toucheroit jamais ni aux Loix, ni à la Religion, croyoient rendre au Royaume, un service signalé, en mettant le Roi en état de s'opposer efficacement aux entreprises des *Whiggs*. Ils se trompérent dans leur supposition: Mais on ne peut pas inferer de leur conduite, qu'ils eussent intention de trahir les intérêts du Peuple, comme ils le firent bien voir dans la suite.

D'autres Historiens ne donnent pas la même idée de ce Parlement. Ils prétendent, que la plûpart de ses Membres, qui avoient été élus par les cabales de la Cour, étoient des *Torys* des plus passionnez pour la doctrine de l'obéïssance passive, & qui, par cette raison, livrérent au Roi les Libertez du Peuple, & le mirent en chemin de se rendre absolu, en lui accordant des revenus qui le mettoient en état de se passer de Parlement.

Quoique ces deux Assertions, par rapport à ce Parlement, semblent opposées, il n'est pourtant pas difficile de les accorder en supposant une chose qui est très-véritable. C'est que ce Parlement fut trompé par les promesses du Roi. Ainsi, la seule différence qu'il y a entre les deux sentimens, c'est que les *Whiggs* accusent les *Torys* d'avoir trahi les intérêts de la Patrie, de dessein prémédité, & que ceux-ci, sans nier qu'ils ayent effectivement agi contre les intérêts du Royaume, soutiennent, qu'ils ne l'ont fait, que pour s'être trop confiez à la parole du Roi, donnée de dessus le Trône, d'une maniére très-solennelle. On verra dans la suite, que le Parlement n'avoit pas le dessein qu'on lui impute. Mais je ne sai si on peut aussi aisément justifier son imprudence.

Les deux Chambres remercient le Roi.

Réponse du Roi qui leur confirme sa promesse.

Quoi qu'il en soit, les deux Chambres charmées de la Harangue du Roi, allérent, le même jour, lui présenter une Adresse de remerciment. Le Roi leur répondit, *qu'il étoit très-satisfait de leur Adresse: qu'il ne pouvoit leur dire autre chose que ce qu'il leur avoit déja dit le matin, & qu'elles trouveroient, qu'il étoit homme de parole.*

Vote pour lui accorder les mêmes

Cette confirmation fut si agréable aux Communes, que, quand elles furent retournées dans leur Chambre, elles votérent sur le champ, *Nemine contradicente*, que tous les revenus dont le feu Roi jouïssoit à

JAQUES II. 1685. revenus qu'avoit Charles II.

à l'heure de sa mort, seroient accordez au Roi régnant, pour tout le temps de sa vie. Ainsi, les revenus constans & ordinaires du feu Roi, qui, selon le projet du premier Parlement tenu sous son Régne, devoient être de douze cens-mille livres Sterling, mais qui étoient montez à plus du double, ces revenus, dis-je, à l'établissement desquels deux Parlemens avoient été occupez environ deux ans, furent accordez à Jaques II. dans l'espace de deux heures. Ceux qui parlent le plus modérément de ce revenu, le font monter à plus de deux Millions de livres Sterling. Mais un Historien prétend, qu'en y comprenant le revenu de cent-cinquante-mille livres sterling qu'avoit le Roi pendant qu'il étoit Duc d'Yorck, & qui fut annexé à la Couronne, le tout ensemble montoit à plus de deux millions cinq-cens-cinquante mille livres. Cette libéralité n'étoit pas fondée sur les services que le Roi étant Duc d'Yorck, avoit rendus au Royaume, mais uniquement sur sa promesse qu'il maintiendroit la Religion & les Loix. Mais, par une prévention extrême, le Parlement ne prit pas garde, qu'en accordant au Roi pour sa vie, cet immense revenu, il le mettoit en état d'entretenir une Armée & une Flotte sans le secours du Parlement, & par conséquent, de subjuguer ceux qui oseroient s'opposer à ses volontez, comme il le fit effectivement.

Les Seigneurs Papistes élargis sous caution sont déchargez;

Et le Comte de Danby aussi.

Les Communes ayant donné au Roi une marque si réelle de leur zèle & de leur affection, les Seigneurs voulurent aussi de leur côté, lui témoigner dans ce qui étoit en leur pouvoir, combien ils lui étoient devouëz. Pour cet effet, le Roi ayant envoyé au Procureur Général, un ordre de faire cesser toutes poursuites contre les Seigneurs Catholiques qui avoient été Prisonniers à la Tour pour la Conspiration Papiste, & contre le Comte de *Danby*, la Chambre Haute ordonna que cet ordre seroit exécuté, & déchargea entiérement ces Seigneurs qui n'avoient été élargis que sous Caution.

Bill dans la Chambre Haute, pour annuller la Sentence donnée contre le Lord Stafford.

La disposition de cette Chambre à l'egard des Seigneurs Catholiques, donna lieu à porter dans la même Chambre, un Bill pour révoquer & annuller la Sentence de mort donnée contre le Vicomte de *Stafford* en 1680. L'unique raison alléguée dans le Bill pour annuller cette Sentence, étoit contenuë dans cette Clause: *D'autant qu'il est présentement manifeste, que ledit Vicomte de Stafford étoit innocent de la trahison dont il étoit accusé, & que le témoignage sur lequel il fut declaré coupable, etoit faux, il est ordonné* &c. Ainsi, ceux qui avoient dressé le Bill, prenoient pour fondement de l'innocence du Lord Stafford, la condamnation d'Oates comme parjure à la Cour du Banc du Roi, quoi que dans le Jugement d'Oates, il n'eût pas été dit un mot de son témoignage contre le Vicomte de Stafford. Cependant, le Bill ne laissa pas de passer à la pluralité des voix. Mais ceux d'entre les Seigneurs qui avoient été d'un avis contraire, firent enregîtrer une Protestation dont je croi devoir insérer ici les fondemens.

1. Par-

JAQUES II. 1685. Protestation contre ce Bill.

1. Parce que la raison alléguée dans le Bill, que le Vicomte de Stafford étoit innocent, est destituée de toute sorte de preuve, & qu'on n'a produit devant nous, ni ordre, ni témoignage, ni rien par écrit, pour la confirmer.

2. Parceque la conviction de Parjure dans la Cour du Banc du Roi, d'un des Témoins qui n'a déposé que sur des choses qui n'ont aucune affinité avec l'affaire du Vicomte de Stafford, ne peut pas suffire pour invalider le témoignage des Témoins qui ont déposé devant la Chambre contre ledit Lord. D'autant plus, que la Sentence des Pairs n'a pas été donnée sur le témoignage de ce seul Témoin, mais du moins, sur celui de trois.

3. Parceque le procédé de la Cour du Banc du Roi est contraire aux Loix. Car il n'appartient qu'à la Cour des Pairs, de punir les parjures des Témoins qui ont déposé devant eux, & de plus, leur Jugement ne peut pas être invalidé par une Cour Inférieure, uniquement par implication.

4. Parceque la Conspiration Papiste condamnée & poursuivie, après de mûres délibérations, par le feu Roi, & par quatre Parlemens consécutifs, ne peut pas être éludée uniquement pour l'amour d'un Seigneur Papiste. D'ailleurs, non-seulement, on n'a rien produit devant nous, mais on n'a pas même voulu permettre la lecture du Jugement, qui nous auroit instruits de la vérité.

Ces raisons font voir clairement, comme il me le semble, que les Seigneurs, en passant ce Bill, avoient plutôt en vûë d'obliger le Roi, que de rendre justice à la mémoire du Vicomte de Stafford. Mais les Communes n'eurent pas la même complaisance, puisqu'elles laissérent tomber ce Bill, après la seconde lecture, sans qu'il en fût plus parlé, leur intention n'étant pas d'encourager ou de fortifier le Parti Catholique.

Acte du Parlement d'Ecosse.

Le Parlement d'Ecosse étoit toujours extraordinairement zèlé pour les intérêts du Roi. Outre les Actes dont j'ai déja parlé, il en passa un pour accorder au Roi pendant sa vie, un revenu de deux-cens soixante-mille livres sterling, & un autre pour déclarer, que ce seroit un crime de trahison que d'approuver en quelque maniére que ce fût, le *Covenant* de l'année 1638, ou la Ligue Solennelle & Covenant des deux Royaumes.

Projets du Comte d'Argyle & du Duc de Monmouth.

Depuis que le Comte d'Argyle s'étoit sauvé de sa Prison, après sa condamnation (1), il s'étoit tenu caché dans Amsterdam, n'y ayant que très-peu de personnes en Ecosse, qui sussent où il étoit. Il attendoit-là quelque occasion favorable, ou pour faire sa Paix avec le Roi, ou pour exciter en Ecosse, où il croyoit avoir beaucoup d'amis, un soulévement qui lui donnât lieu de rentrer dans la possession de ses biens. Il crut avoir trouvé cette derniére

(1) En 1681.

JAQUES II. 1685.

re occasion après la mort de Charles II, sachant bien que le Duc d'Yorck, qui devoit succéder, n'étoit aimé ni en Ecosse ni en Angleterre. Car quoique, dans les deux Royaumes, le Gouvernement & toutes les Charges publiques fussent entre les mains des *Torys*, le Comte d'Argyle se persuadoit, que si, par son crédit, il pouvoit lever une Armée en Ecosse, tous les Presbytériens se rangeroient sous ses Drapeaux, & qu'alors, son Parti seroit beaucoup plus fort que celui du Roi.

Pendant qu'il étoit occupé de ces pensées, le Prince d'Orange, prévoyant que le Roi son beau-Pére ne tarderoit pas à demander aux Etats qu'ils lui livrassent le Duc de Monmouth, se hâta de lui conseiller de se retirer ailleurs. Le Duc suivit son conseil, & alla se réfugier à Bruxelles. Mais craignant de n'y être pas en sûreté, & que la Cour d'Espagne ne trouvât à propos de le sacrifier au Roi Jaques, il se rendit secrettement à Amsterdam où il eut de fréquentes conférences avec le Comte d'Argyle. Ils n'avoient rien de prêt, ni l'un ni l'autre, pour tenter une entreprise qui eût quelque apparence d'être suivie d'un heureux succès. Ils se trouvoient tous deux sans argent, & sans être même assûrez d'avoir, en Angleterre ou en Ecosse, des Amis qui voulussent entrer dans leurs projets. Cependant, le Comte d'Argyle ayant trouvé dans Amsterdam, une riche Veuve qui lui prêta cent mille florins, ce secours non attendu l'encouragea tellement, qu'il prit la résolution de faire une descente en Ecosse, où il espéroit que son nom, son crédit, la cause qu'il avoit dessein de soutenir, lui procureroient assez d'amis. Mais le Duc de Monmouth ne se trouvoit pas dans une situation si favorable. Il se flatoit bien que la haine des *Whiggs* contre le Duc d'Yorck se reveilleroit, quand ils verroient quelqu'un à la tête du Parti : Mais il n'avoit encore aucune intelligence secrette avec des Seigneurs ou des Gentils-hommes dont le crédit fût capable de le soutenir, & de plus, il manquoit d'argent. Cependant, le Comte d'Argyle comprenant combien il lui feroit avantageux que le Duc de Monmouth fit une invasion en Angleterre, pendant qu'il en feroit lui-même une en Ecosse, fit tant qu'enfin, il lui persuada de tenter la même fortune, quoique ce ne fût qu'après que le Duc eut long-temps résisté à ses sollicitations. En effet, dans la situation où les affaires du Duc se trouvoient, c'étoit une entreprise téméraire, s'il en fut jamais, d'autant plus, qu'elle devoit s'exécuter dans un temps où le Parlement seroit assemblé : Mais quelques amis qu'il avoit avec lui, gens peu propres à ménager de semblables desseins, & qui se lassoient de leur éxil, contribuérent de tout leur pouvoir à l'encourager. Il donna donc sa parole au Comte d'Argyle, qu'aussi-tôt qu'il auroit appris son arrivée en Ecosse, il ne manqueroit pas à faire de son côté, une descente en Angleterre.

Le Comte d'Argyle persuade au Duc de Monmouth de faire une invasion en Angleterre.

Il se rend en Ecosse.

Sur cette promesse positive, le Comte d'Argyle mit à la voile avec trois

trois petits Vaisseaux chargez d'Armes pour cinq-mille hommes, & ayant avec lui quelques Officiers Allemans, & quelques Soldats qu'il avoit enrollez en Hollande. Il arriva le 5. de Mai, devant l'Isle d'Orkney, au Nord de l'Ecosse, d'où il envoya son Secretaire à terre pour s'informer de la disposition des gens du païs. Mais le Secretaire ayant été saisi & envoyé à Edimbourg, le Comte connut qu'il n'y avoit rien à faire pour lui dans ces quartiers-là. Cela fut cause qu'il remit à la voile, & alla débarquer proche des Montagnes de l'Ouest à un lieu nommé *Dunstafnage*, où il y avoit un vieux Château ruïné qui lui appartenoit. Ce fut-là qu'il fit porter ses Armes & ses Munitions, après quoi, il publia les deux Manifestes dont le Roi parla dans sa Harangue au Parlement. Sur cela le Parlement d'Ecosse, qui étoit encore assemblé, passa un Acte pour obliger tous les Sujets à prêter de nouveau le serment de fidélité au Roi, & à soutenir les droits de la Prérogative Royale, toutes les fois qu'ils en seroient requis sur peine de bannissement ou d'emprisonnement.

Il publie deux Manifestes.

Acte du Parlement d'Ecosse.

Le Roi, comme on l'a vû ci-dessus, n'avoit communiqué au Parlement d'Angleterre, qu'un des Manifestes du Comte d'Argyle: Mais bien-tôt après, il lui communiqua aussi l'autre. Immédiatement après, les deux Chambres votérent, qu'elles assisteroient le Roi de tout leur pouvoir, contre le Comte d'Argyle & ses adherens, & contre tous autres Traitres. Le Roi les remercia fort affectueusement, & renouvella, en répondant aux Seigneurs, les promesses qu'il avoit déja faites auparavant.

Le Parlement d'Angleterre vote, qu'il assistera le Roi.

Le Roi confirme ses promesses.

Le Committé établi par les Communes pour les affaires de Religion, & qui, sans doute, étoit composé des Membres les plus zélez de l'Eglise Anglicane, regarda l'invasion du Comte d'Argyle en Ecosse, comme un attentat commis par tous les Presbytériens des deux Royaumes. Quoi qu'il ne pût encore savoir aucune particularité de cette invasion, sinon que le Comte d'Argyle étoit en Ecosse, & qu'il avoit publié deux Manifestes, il en prit occasion de préparer deux Votes, & de les porter à la Chambre, pour y être examinez. Par le premier, l'opinion du Committé étoit que la Chambre déclarât, qu'elle assisteroit le Roi de tout son pouvoir, pour défendre la Religion Anglicane, telle qu'elle étoit établie par les Loix. Par le second, que la Chambre présentât une Adresse au Roi, pour le prier d'ordonner, que les Loix fussent exécutées à toute rigueur, contre toutes sortes de Non-Conformistes. Ce dernier Vote étoit un pur effet de la prévention du Committé, fondée sur la promesse du Roi, qu'il défendroit & protégeroit l'Eglise Anglicane de tout son pouvoir. Vrai-semblablement, il étoit persuadé, que le Roi, quoique Catholique, étoit disposé à procéder avec vigueur, contre tous les ennemis de cette Eglise. Mais ces deux Votes furent rejettez à la pluralité des voix. On considéra, qu'on ne feroit pas plaisir au Roi, de vouloir l'engager à faire exécuter les Loix contre tous les

Projet du Committé de Religion contre les Presbytériens.

La Chambre les rejette.

JAQUES II. 1685.

Non-Conformistes, & par conséquent, contre ceux de sa Religion. D'un autre côté, il n'étoit pas à propos de restraindre l'ordre aux Presbytériens en particulier, & de ne rien dire contre les Catholiques. Par ces raisons, la Chambre, après une mûre délibération, passa le Vote suivant, d'une voix unanime: "Que „ cette Chambre se repose entiérement sur la Parole du Roi, & „ sur sa Déclaration, qu'il soutiendra & défendra la Religion de „ l'Eglise Anglicane, telle qu'elle est établie par les Loix, *qui* „ *nous est plus chére que nos vies*. Ce Vote fait voir clairement, qu'encore que la Chambre des Communes, & les *Torys* en général, témoignassent un zèle extrême pour les intérêts du Roi, leur intention n'étoit pas de favoriser la Religion Catholique, quoiqu'il ait plû à quelques-uns de leurs ennemis d'en tirer cette conséquence.

Suivant cette résolution, lorsque le Bill du Revenu fut prêt, & que le Roi se fut rendu au Parlement pour le passer, l'Orateur des Communes lui parla en ces termes.

SIRE,

Discours de l'Orateur au Roi.

„ Nous les Chevaliers, Citoyens, & Bourgeois de la Chambre „ des Communes assemblez en Parlement, présentons à Votre Ma- „ jesté, le revenu qu'il lui a plû de nous demander à l'ouverture „ de cette Session. Nous avons expédié cette affaire avec toute „ la diligence que la maniére de passer les Bills de cette nature „ l'a pû permettre. Nous n'y joignons point d'autres Bills pour „ la sûreté de notre Religion *qui nous est plus chére que nos pro-* „ *pres vies*, parceque nous prenons une entiére confiance en vo- „ tre Parole Royale, dans vos Déclarations réïterées, & dans les „ assurances que V. M. nous a données, *qu'elle soutiendroit & dé-* „ *fendroit la Religion de l'Eglise Anglicane*, *telle qu'elle est établie* „ *par les Loix*. Nous vous présentons ce Bill dégagé de toutes „ sortes de clauses, comme d'appropriations, ou autres choses. „ Nous supplions V. M. de l'accepter, & en même temps les „ vœux très-ardens que nous faisons, qu'il plaise à Dieu de don- „ ner à V. M. une longue vie & un heureux Régne.

Après avoir passé l'Acte du Revenu, le Roi parla ainsi aux deux Chambres.

MYLORDS ET MESSIEURS,

Discours du Roi au Parlement.

Je vous remercie de tout mon cœur, du Bill que vous m'avez présenté aujourdhui, & je vous assure que votre promptitude, & l'affection avec laquelle vous l'avez expédié, m'est aussi agréable que le Bill même. Après un si heureux commencement, vous pouvez bien pen-

penser que je ne vous demanderois pas un secours extraordinaire sans une grande nécessité. Mais je ne puis m'empêcher de vous dire, que les Magasins de la Flotte & de l'Artillerie sont à peu près épuisez. Que les anticipations sur diverses branches du Revenu, sont grandes, & très-fâcheuses. Que les dettes du Roi mon Frére à ses Domestiques, sont telles, qu'elles ne peuvent qu'exciter la compassion. Que la Rebellion en Ecosse, sans la faire valoir plus qu'elle ne le mérite, ne peut que m'engager dans une dépense extraordinaire. Je suis persuadé que ces considérations vous porteront à m'accorder un secours d'argent, pour me mettre en état de pourvoir aux choses dont je viens de parler, & d'où dépendent la sûreté & le bonheur du Gouvernement. Sur toutes choses, je vous prie de prendre un soin tout particulier de la Flotte qui fait la force & la gloire de la Nation, & de la mettre dans un tel état, qu'elle nous fasse considérer & respecter au dehors. Je ne puis mieux vous exprimer combien j'ai cette affaire à cœur, qu'en vous disant, que j'ai très-véritablement le cœur Anglois, & que je suis aussi jaloux qu'aucun de vous le peut être, de la gloire de la Nation. Je me réjouïs, & me flatte de l'espérance, qu'avec la Bénédiction de Dieu, & votre assistance, je porterai sa réputation plus haut qu'aucun de mes Ancêtres n'a jamais fait. Comme je ne vous demanderai jamais de secours que quand il sera nécessaire pour le bien du Royaume, je vous promets aussi, que ce que vous m'accorderez sera ménagé avec la derniére œconomie, & ne sera employé qu'aux usages pour lesquels je le demande.

JAQUES II. 1685.

Remarque sur ce Discours.

Si jamais il y avoit eu occasion de réïtérer ses promesses par rapport à la Religion & aux Libertez, c'étoit sans doute immédiatement après avoir reçû de la Chambre des Communes une preuve si effective de son zèle, fondée, comme l'Orateur venoit de le dire, sur la confiance qu'elle prenoit en la Parole du Roi. Mais il n'étoit nullement à propos pour le Roi, de renouveller une promesse qu'il n'avoit pas dessein d'observer. Depuis que cette promesse lui eut procuré ce qu'il souhaitoit, elle fut entiérement oubliée, & s'il en fut quelquefois parlé parmi les Partisans du Roi, ce ne fut que pour en pallier la violation, comme on le verra dans la suite.

Dès le moment même que le Roi remercia les Communes de leur beau présent, elles eurent occasion de s'apercevoir de la faute qu'elles avoient faite, en ne fixant aucun emploi au revenu immense qu'elles lui avoient accordé. Il parut manifestement par le Discours du Roi, qu'il ne prétendoit employer ce revenu, qu'à l'entretien ordinaire du Gouvernement, puisque dans ce même temps, il leur demandoit des secours grands & extraordinaires, pour toutes les autres choses dont il leur faisoit l'énumération, & même pour l'entretien de la Flotte, comme si son revenu avoit

JAQUES II. 1685. été trop peu considérable pour subvenir à ses besoins.

Enfin, il ne peut que paroître étrange, que Jaques, pour avoir gagné une Bataille Navale, affectât de se mettre au-dessus de tous les Rois ses Prédécesseurs. C'étoit une vanité qui ne sembloit pas lui convenir. D'ailleurs, on verra dans la suite, que rien n'étoit plus éloigné de sa pensée que le dessein de travailler à la gloire de la Nation Angloise. Cependant, les Communes très-contentes du Discours du Roi, lui accordérent une imposition additionnelle, sur le Vin & sur le Tabac.

Procedez du Comte d'Argyle.

Pendant que ces choses se passoient en Angleterre, le Comte d'Argyle tâchoit de se fortifier en Ecosse, en dispersant ses Manifestes, & en écrivant Lettres sur Lettres à ses Parens & à ses Amis. Mais, quoi qu'il se trouvât dans son propre païs, & que les habitans eussent été autrefois ses Vassaux, tout ce qu'il put faire fut d'assembler deux ou trois mille hommes. Avec cette petite Armée, il se jetta dans l'Isle de *Boot*, & y établit son Camp. Mais peu de jours après, ayant eu avis qu'un grand nombre de Troupes, sous le Duc de Gordon, le Marquis d'Athol, le Comte d'Aran & autres, s'avançoient vers lui de plusieurs endroits pour l'envelopper il se vit obligé de changer souvent son camp d'une Isle à une autre. Cela lui fut assez aisé à cause des trois Vaisseaux, & de plusieurs petits Batteaux qu'il avoit, jusqu'à ce qu'il eut avis, que trois Vaisseaux de Guerre & quelques Fregates du Roi, seroient bien-tôt à portée de l'attaquer. Alors, il marcha dans la Province d'Argyle du côté d'*Inverary*, après avoir donné ordre à ses Vaisseaux & Batteaux de le venir joindre. Mais le vent contraire les empêcha de le faire assez promptement. Ainsi, se voyant environné de tous côtez, & considérant qu'il ne venoit que peu de monde le joindre, & qu'au contraire ses Troupes commençoient à déserter, il fit courir le bruit que son dessein étoit d'aller attaquer le Marquis d'Athol qui étoit à *Inverary*. Mais dans le même temps, il fit fortifier le mieux qu'il lui fut possible, un vieux Château nommé *Ellensgrog*, & y ayant laissé son Canon, avec une Garnison de cent-quatre-vingts hommes, il marcha dans la Province de Dumbarton. Le même jour qu'il se mit en marche, les Vaisseaux du Roi s'approchérent de ce Château, & ayant mis quelque monde à terre pour l'attaquer, le Commandant se rendit au premier coup de Canon. Par-là, le Comte perdit cinq-mille armes, cinq-cens Barrils de poudre, & tout son Canon, outre ses trois Vaisseaux qui furent aussi pris dans le même temps. Cette perte découragea tellement le Comte d'Argyle, aussi-bien que ses Officiers, que, depuis ce moment, ils ne pensérent plus qu'aux moyens de se sauver. Mais comme après la perte de leurs Vaisseaux, il n'y avoit plus moyen de sortir d'Ecosse, ils se retirérent de lieu en lieu, avec toute la diligence possible, jusqu'à passer des Riviéres à la nage. Mais ils furent si chaudement poursuivis, qu'enfin, ils se

Il fait une grosse perte.

se virent obligez de se séparer en divers Corps, pour en sauver quelques-uns, si les autres avoient le malheur d'être atteints. Enfin, pour n'entrer pas dans un détail assez inutile, je dirai en deux mots, que le Comte d'Argyle, après avoir été blessé à la tête, se vit contraint de quitter son cheval, & de se mettre dans l'eau jusqu'au cou, pour tâcher de se sauver. En cet état, il fut pris par un Païsan qui le menaça de l'assommer s'il ne se rendoit pas volontairement. Ce fut le 17. de Juin que ce malheur lui arriva, vingt-huit jours après sa descente en Ecosse. On ne le fit pas long-temps languir. Car ayant été conduit à Edimbourg avec toute sorte d'ignominie, il y fut décapité peu de jours après, & sa tête fut mise sur une des portes de la Ville. *Rumbold*, l'un de ses amis & confidens, fut aussi pris & exécuté, avec plusieurs autres. Ainsi, le Roi, sans y avoir presque rien contribué, se vit délivré du danger qui le menaçoit du côté de l'Ecosse.

JAQUES II. 1685. Il est pris; Et décapité.

Le Duc de Monmouth, suivant ce qu'il avoit promis au Comte d'Argyle, partit du Texel, le 24. de Mai, avec un petit Vaisseau de Guerre de trente piéces de Canon, & deux autres Vaisseaux. Il eut le vent si contraire, qu'il demeura dix-neuf jours en Mer, quoi que sans rencontrer aucun des Vaisseaux du Roi qui l'attendoient sur son passage, le Roi ayant eu avis de son dessein, jusques-là que *Skelton*, Envoyé du Roi à la Haye, avoit obtenu des Etats un ordre pour l'arrêter. C'étoit par cette raison, que le Duc étoit parti plutôt qu'il ne l'avoit résolu. Enfin, il débarqua, le 11. de Juin, avec environ quatre-vingts hommes qu'il avoit avec lui, dans l'Ouest d'Angleterre, tout proche de *Lyme*, & le même jour, il se rendit dans cette petite Ville, où il fut reçû sans opposition. Ce fut là qu'il publia un Manifeste contre le Roi. Comme cette Piéce est assez connuë, je me contenterai d'en rapporter ici ce qu'il y avoit de plus essentiel.

Le Duc de Monmouth part de Hollande. Il arrive à Lyme.

Il disoit d'abord, " que tout Gouvernement étoit ordonné de „ Dieu, mais que la forme étoit du choix des hommes, qui s'étoient soumis à l'une plutôt qu'à l'autre, pour le bien de ceux qui „ étoient gouvernez, & non pas pour la grandeur personnelle de „ ceux qui gouvernoient. Que la forme du Gouvernement d'Angleterre étoit la plus parfaite, & que les Prérogatives de la Couronne, & les Priviléges du Peuple n'étoient rien moins qu'opposez. Mais que depuis peu de temps on l'avoit changé en un Gouvernement arbitraire, & tyrannique.

Son Manifeste.

„ Après cela le Duc imputoit au Roi tout ce qui s'étoit fait de „ mal sous le Régne de Charles II, comme, l'Incendie de Londres, „ l'Alliance avec la France, les deux Guerres contre la Hollande, „ la Conspiration Papiste, le meurtre du Chevalier Godfrey, la „ Conspiration imputée aux Protestans, les subornations des Témoins pour faire mourir les gens les plus zélez pour la Patrie,

„ l'as-

JAQUES II. 1685.

„ l'assassinat du Comte d'Essex, les morts clandestines de plusieurs „ autres, les fréquentes prorogations & dissolutions des Parlemens.

„ Il venoit ensuite à ce que le Duc d'Yorck avoit fait depuis qu'il „ avoit le titre de Roi, comme de s'être déclaré Papiste, d'avoir „ publié des Proclamations pour faire lever des droits qui ne lui é„ toient pas dûs, d'avoir établi une Troupe de Juges corrompus, & „ accusez d'avoir renversé les Loix, & notez d'infamie par le Par„ lement, d'avoir suborné les Jurez, d'avoir donné des Chartres pour „ avoir un Parlement duquel on ne pouvoit attendre aucune Justice. „ Il protestoit de plus, qu'il ne prenoit pas les armes pour venger „ des injures personnelles, mais uniquement, pour soutenir les droits „ de la Nation. Il ne laissoit pourtant pas d'assurer, que sa Mére „ avoit été Femme légitime de Charles II. Enfin, il accusoit le „ Roi d'avoir fait empoisonner le Roi son frére. Le reste du Ma„ nifeste contenoit les Protestations & les Invitations ordinaires dans „ des Piéces de cette nature.

Quoi qu'on ne puisse pas regarder les faits contenus dans ce Manifeste, comme des preuves que le Roi étoit coupable de ce que le Duc de Monmouth lui imputoit, on peut pourtant s'en servir comme d'une preuve, que dès ce temps-là le Roi en étoit accusé, du moins, par quelques-uns, & que ces accusations n'ont pas été inventées depuis sa disgrace.

Acte d'*Attainder* contre le Duc de Monmouth.

Le Roi ayant communiqué aux deux Chambres la descente du Duc de Monmouth à Lyme, elles lui présentérent une Adresse pour l'assurer de leur zèle & de leur assistance, & immédiatement après, les Communes travaillérent à un Acte d'*Attainder* contre le Duc de Monmouth. En même temps, elles priérent le Roi de publier une Proclamation pour promettre cinq-mille livres Sterling, à quiconque le prendroit, mort ou en vie, ce qui fut fait. Le Bill d'*Attainder* passa dans l'espace de deux jours, à la Chambre des Communes, & dans un seul jour à la Chambre Haute.

Actes passez.

Le 16. de Juin, le Roi se rendit au Parlement & donna son consentement, tant à ce Bill, qu'au Bill d'argent dont il a été parlé ci-dessus. Deux jours après, il envoya un Message aux Communes, pour leur notifier, qu'il jugeoit à propos d'ordonner dans peu de jours un ajournement, & pour les prier de lui procurer une somme d'argent pour servir aux besoins présens, & aux dépenses à quoi la Rebellion du Duc de Monmouth l'engageroit. Sur ce Message, les Communes votérent sur le champ d'accorder au Roi quatre-cens-mille livres Sterling pour ses besoins présens.

Le Roi demande de l'argent.

Actes passez.

Les deux Chambres se hâtérent tellement de répondre aux désirs du Roi, que le 27. de Juin, il y eut douze Actes de prêts, la plûpart à l'avantage du Roi, & le 2. de Juillet, quatre autres, outre quelques-uns qui regardoient des Particuliers. Ce jour-là, le Parlement fut ajourné jusqu'au 4. d'Août. Mais le Chancelier avertit,

Le Parlement est ajourné.

que

que l'intention du Roi n'étoit pas de le rassembler ce jour-là, & qu'il suffiroit que les Membres qui se trouveroient à Londres, s'assemblassent, pour s'ajourner de temps en temps jusqu'à l'Hiver, ou jusqu'à ce que le Roi en fixât le temps par une Proclamation. C'est ainsi que finit la premiére Séance de ce Parlement, après avoir fait dans six semaines, ce qu'aucun autre n'avoit jamais fait dans plusieurs mois.

JAQUES II. 1685.

La Troupe du Duc de Monmouth, qui n'étoit que d'environ quatre-vingts hommes en arrivant à Lyme, s'augmenta jusqu'à deux mille, dans trois ou quatre jours. Cela lui fit espérer, qu'elle iroit toujours en croissant, à mesure qu'il avanceroit dans le Païs. C'est pourquoi, il partit de Lyme le 15. de Juin, & le même jour il se rendit à Axminster. Par-là, il prévint le Duc d'Albemarle qui, avec quatre-mille hommes de Milices, avoit dessein de s'y jetter pour le tenir bloqué dans Lyme. Le Duc de Monmouth étant arrivé à Axminster, disposa ses Troupes d'une telle maniére, que le Duc d'Albemarle, au lieu de l'attaquer, jugea qu'il étoit à propos de s'éloigner, s'étant aperçu que ses Milices n'étoient pas disposées à faire leur devoir. La retraite du Duc d'Albemarle donna au Duc de Monmouth la facilité de marcher plus avant, & d'arriver le 18, à *Taunton* où il fut reçu avec de grandes Acclamations. Son Armée s'étant considérablement augmentée dans un séjour de cinq ou six jours qu'il fit à Taunton, il se persuada que ses affaires prenoient un bon train, & que tout le peuple du Païs se joindroit à lui. Dans cette espérance il assembla un Conseil où il fut résolu qu'il prendroit le titre de Roi. Il avoit déja insinué dans son Manifeste, qu'il étoit Fils légitime de Charles II, & par-là, il avoit fait assez connoître, qu'il prétendoit à la Couronne. Mais, selon les apparences, il ne se seroit pas tant hâté de faire cette démarche, si ceux qui étoient auprès de lui ne lui eussent représenté que paroissant en armes contre un Roi qui étoit actuellement sur le trône, il ne pouvoit être regardé que comme un Rebelle, pendant qu'il reconnoîtroit le droit de ce Roi: que par conséquent, ni la Noblesse ni le Peuple ne pouvoient avoir aucun prétexte pour se joindre à lui; au lieu qu'en prenant le titre de Roi, il se procureroit le même avantage qu'avoit Jaques par rapport au droit. Vrai-semblablement, il ne fut pas nécessaire d'employer beaucoup d'autres argumens pour le persuader. Ce qu'il avoit insinué dans son Manifeste, fait bien voir que c'étoit-là la fin qu'il s'étoit proposée. Il ne s'agissoit donc que de délibérer sur le temps le plus propre pour faire cette démarche. Enfin, selon les avis de ceux qu'il consulta, il se fit proclamer Roi dans Taunton le 20. de Juin, sous le nom de Jaques II.

Le Duc de Monmouth s'avance.

Il arrive à Taunton.

Il y prend le titre de Roi.

Il commença son prétendu Régne par la publication de trois Proclamations. Par la premiére, il promettoit une somme de cinq-mille livres sterling à quiconque lui livreroit le Duc d'Yorck mort ou vif.

Il publie trois Proclamations.

JAQUES II. 1685.

vif. Par la seconde, il déclaroit le Parlement actuellement séant une Assemblée séditieuse, & donnoit pouvoir à toutes personnes d'en arrêter les Membres comme Traitres & Rebelles, s'ils ne se séparoient pas avant la fin de Juin. La troisiéme étoit pour déclarer Traitre le Duc d'Albemarle qui se tenoit à six milles de Taunton avec ses Milices, pour l'attaquer, s'il en trouvoit l'occasion.

Il marche à Bridgewater.

Le 21. de Juin, le Duc de Monmouth se mit en marche, & se rendit à *Bridgewater*. Il y fut reçu comme à Taunton, d'autant plus que son Armée s'étoit accrue jusqu'au nombre de cinq-mille hommes. Elle auroit été même plus nombreuse, s'il avoit eu des armes à donner à tous ceux qui se présentoient pour le servir. Outre les armes, il manquoit encore de bons Officiers, n'y ayant guéres que des gens de la lie du Peuple qui se fussent joints à lui. Après s'être fait proclamer Roi dans Bridgewater, & y avoir fait lire ses trois Proclamations, il se remit en marche pour se rendre à Bristol dont les habitans étoient assez portez à le recevoir, si le Duc de Beaufort, qui en étoit Gouverneur, ne les eût pas tenus en bride. Il s'avança néanmoins, jusqu'à trois milles de cette Place, à la sollicitation de quelques-uns des habitans qui lui assuroient, qu'il y seroit reçu malgré le Gouverneur & la Garnison. Mais dans ces entrefaites, il reçut avis que l'Armée du Roi s'avançoit vers lui, & cette nouvelle lui fit changer la résolution d'aller tenter Bristol, en celle de se retirer à Bridgewater. Il marcha donc du côté de Bath, & après avoir inutilement fait sommer cette Ville de lui ouvrir ses portes, il alla tomber sur un quartier des Troupes du Roi, où il y avoit une Compagnie de Cavalerie qui fut entiérement défaite. De-là, il s'avança jusqu'à *From*, où il fut agréablement reçu. Mais malheureusement pour lui, les Royalistes avoient trouvé le moyen, quelques jours auparavant, d'enlever toutes les armes de la Ville, de sorte qu'il manqua son coup, son dessein principal étant de se saisir de ces armes pour ceux de ses Soldats qui en manquoient. Ce fut à *From* qu'il apprit la défaite du Comte d'Argyle, nouvelle qui lui causa une grande consternation. Cependant il résolut de suivre sa route, & de retourner à Bridgewater.

Et s'y fait proclamer Roi.

Il marche vers Bristol.

Il apprend que l'Armée du Roi marche contre lui & il se retire à Bridgewater.

Il apprend la défaite du Comte d'Argyle.

Le Roi se prépare.

Pendant que ces choses se passoient dans l'Ouest, le Roi se préparoit à Londres avec toute la diligence possible, à se défendre contre un ennemi qui ne pouvoit que lui causer beaucoup d'inquiétude. Mais il n'avoit que peu de Troupes réglées, & qui étoient même dispersées en divers endroits du Royaume. Cela le mit dans la nécessité de mettre sur pied les Milices, particuliérement dans les Provinces de l'Ouest, en attendant les six Regimens Anglois & Ecossois qui lui devoient venir de Hollande. En cette occasion, le Prince d'Orange, son Gendre, lui envoya Monsieur Bentinck, pour lui offrir de sa part, d'aller commander ses Troupes : mais il ne jugea pas à propos d'accepter cette offre. Cependant, comme il ne se fioit pas

Le Prince d'Orange lui offre d'aller commander son Armée.

Mais il rejette cette offre.

pas trop aux Milices, il fit marcher son Régiment des Gardes, & toutes les autres Troupes réglées qu'il put assembler, & en forma une petite Armée de deux-mille hommes d'Infanterie, & de sept cens Cavaliers ou Dragons. Il en donna le Commandement au Comte de Feversham Frére des Maréchaux de Duras & de Lorge, & Neveu de feu Monsieur de Turenne. Avec ce peu de Troupes, le Comte de Feversham alla se poster à *Sedgemore* Village tout proche de Bridgewater, pendant que divers Corps de Milices des Provinces voisines, se tenoient aux environs, sous les Commandemens des Ducs de Beaufort, de Sommerset, d'Albemarle, & du Comte de Pembrook.

JAQUES II. 1685.

Il nomme pour Général le Comte de Feversham.

Le Duc de Monmouth qui étoit arrivé à Bridgewater, se trouvant comme investi, & considérant que les forces du Roi augmenteroient de jour en jour, pendant que les siennes commençoient à déserter, tint un Conseil de Guerre où il fut résolu de marcher la nuit, pour aller surprendre le Comte de Feversham qui étoit arrivé ce même jour à *Sedgemore*, & qui, selon le rapport des Espions, s'attendoit peu à être attaqué. Suivant cette résolution, le Duc se mit en marche à onze heures de nuit, dans un profond silence, & deux heures après, il rencontra le Regiment de Dumbarton qui, étant dans un poste avancé, donna l'alarme à l'Armée Royale qui par-là, eut le temps de se mettre en Bataille, pour recevoir les ennemis. On ne sait pas bien les particularitez du Combat qui se donna une heure après. Ce qu'il y a de certain, c'est que la Cavalerie du Duc de Monmouth commandée par le Lord *Gray*, fit fort mal son dévoir, quoiqu'elle fût supérieure de beaucoup en nombre à celle du Roi, & qu'elle fut mise en déroute, à la premiére charge. Le Duc de Monmouth, à la tête de l'Infanterie, soutint le combat durant assez long-temps avec beaucoup de bravoure. Mais étant abandonné de sa Cavalerie, & celle du Roi étant tombée sur son Infanterie, son Armée fut enfin obligée de prendre la fuite. On attribua la perte de la Bataille au peu d'expérience, ou à la lâcheté du Lord Gray qui commandoit la Cavalerie, & qui même fut soupçonné de trahison. Ce qui confirma ce soupçon, fut, que ce Seigneur ayant été fait Prisonnier, obtint aisément son pardon du Roi. On dit de plus, qu'après avoir si mal fait son dévoir, au lieu de tâcher de rallier sa Cavalerie, il courut au Duc de Monmouth, pour lui dire, que tout étoit perdu, & qu'il étoit temps qu'il pensât à se sauver.

Le Duc de Monmouth va attaquer l'Armée du Roi.

Il est défait.

Cette Bataille se donna le 6. de Juillet à la pointe du jour. Il y eut du côté du Duc de Monmouth trois-cens hommes de tuez sur la place pendant le combat, mille dans la poursuite, & autant de Prisonniers. Le Duc s'étant retiré du combat, put à peine rassembler cinquante Chevaux pour assurer sa retraite. Mais cette Troupe ayant été bien-tôt dispersée, il se vit obligé de s'enfuir à pied, n'ayant pour toute compagnie qu'un Comte Allemand qui étoit ve-

JAQUES II. 1685. nu avec lui de Hollande. Le Lord Gray fut pris le lendemain, & le jour suivant, le Duc de Monmouth fut trouvé dans un fossé, couvert de fougére pour se cacher, & ayant quelques pois verts dans sa poche. Vrai-semblablement, il n'avoit mangé autre chose depuis deux jours. Il fut mené au Lord *Lumley* qui l'envoya d'abord à Londres.

Il est pris.

Et conduit à Londres.

Il écrit au Roi; Dès que le Duc se vit arrêté, il se crut perdu, & néanmoins, il lui restoit encore quelque espérance que le Roi se laisseroit attendrir par sa soumission & par son répentir, & que la Reine Douairiére intercéderoit pour lui. Dans cette pensée, il écrivit au Roi pour lui demander grace, dans les termes les plus soumis qu'il pût imaginer & qu'il crut les plus propres à émouvoir sa pitié. Il écrivit aussi à la Reine Douairiére qui effectivement intercéda pour lui auprès du Roi, & obtint, qu'il verroit le malheureux Duc. Elle ne douta point, que puisque le Roi avoit consenti à le voir, il n'eût intention de lui faire grace : mais elle se trompa. Le Duc ayant été mené devant le Roi, se jetta d'abord à ses pieds & lui demanda la vie d'une maniére très-soumise, ou plutôt abjecte. Le Roi, après lui avoir fait quelques questions, lui fit signer une déclaration par laquelle il avouoit que le Roi son Pére lui avoit assuré, qu'il n'avoit jamais été marié avec sa Mére. Après cela, il lui dit, que son crime étoit d'une telle conséquence, qu'il ne pouvoit être pardonné, & qu'il n'avoit qu'a se préparer à mourir. On dit, que la Reine qui étoit présente insulta beaucoup à son malheur, & d'une maniére très-outrageante. Le Duc voyant qu'il n'avoit plus rien à espérer, se leva des pieds du Roi, avec un air de fierté, qui lui auroit mieux convenu lors qu'il parut d'abord devant lui, & il fut conduit à la Tour, pour se préparer à la mort. On trouva fort étrange la conduite du Roi & de la Reine en cette occasion, les Princes n'ayant pas accoutumé de faire venir des criminels en leur présence, que quand ils ont intention de leur faire grace. Je ne trouve point dans aucun Historien, qu'on fit le procès au Duc, dans les formes ordinaires. Ainsi vrai-semblablement il ne fut condamné que par le Roi seul.

qui consent à le voir.

Le Duc lui demande grace.

Le Roi la lui refuse.

Pendant le temps qui s'écoula jusqu'à son exécution, le Roi lui envoya l'Evêque d'Ely pour le préparer à la mort. Le Duc lui écrivit encore une fois pour lui demander grace, ou du moins, quelques jours de délai, & le pria de lui envoyer le Docteur *Tennisson* (1) ou quelque autre Ecclésiastique. Le Roi lui refusa les deux premiers Articles de sa demande, & lui envoya l'Evêque de Bath & Wells, pour l'informer qu'il seroit éxécuté le lendemain matin.

Le

(1) Qui fut depuis Archevêque de Cantorbery.

Le jour suivant 15. de Juillet, les Docteurs *Tennisson* & *Hooper* allérent le voir, & ne le quittérent point jusqu'à sa mort. Par leurs exhortations, ils obtinrent de lui une déclaration par écrit, que le Roi son Pére n'avoit jamais contracté mariage avec sa Mére. Il avoua aussi, que son invasion étoit un péché: Mais il ne voulut jamais reconnoître que ce fût une Rebellion. Il y eut encore un autre Article sur lequel les deux Ecclésiastiques ne purent tirer de lui aucune satisfaction. C'est qu'encore qu'il fût marié, il entretenoit Madame *Wentworth*, & prétendoit être légitimement uni avec elle par un Mariage de conscience, disant, que son premier Mariage étoit nul, parce qu'il étoit trop jeune lorsqu'il y avoit donné son consentement. Toutes les raisons que les deux Docteurs purent lui alléguer pour lui faire perdre cette opinion, furent inutiles, il aima mieux même se priver de la Communion, que d'avouër que son Mariage clandestin étoit illégitime.

JAQUES II. 1685. On le prépare à la mort.

Lorsqu'il fut sur l'échafaut, il dit, qu'il mouroit Protestant de la Religion Anglicane. Mais les deux Docteurs l'arrêtérent-là, & lui dirent, que pour être Membre de l'Eglise Anglicane, il falloit croire le dogme de la *Non-résistance*. Il répondit, qu'il ne savoit qu'y faire; mais qu'il ne le croyoit pas, & que néanmoins, il approuvoit toutes les autres Doctrines de cette Eglise. Enfin, il mit sa tête sur le billot; mais ce ne fut qu'au cinquième coup, que l'Exécuteur sépara la tête du corps. Ainsi finit le Duc de Monmouth qui avoit long-temps été l'Idole du Peuple, & que Jaques avoit toujours regardé comme un Rival très-redoutable. Charles II. mourut tout à propos pour délivrer le Duc son Frére de l'inquiétude que lui causoit ce Concurrent. Mais quoique Jaques fût monté sur le trône, le Duc de Monmouth ne laissa pas de lui faire courir le risque de perdre sa Couronne. La Victoire que les Troupes du Roi remportérent à *Sedgemore*, non plus que la défaite du Comte d'Argyle en Ecosse, ne peuvent être attribuées ni à la valeur, ni à la conduite du Roi, mais à un pur effet du hazard, ou plutôt à la direction de la divine Providence, qui, pour procurer le bonheur de l'Angleterre, voulut employer des moyens plus propres à se faire mieux distinguer.

Il est exécuté.

Le Roi se voyant ainsi délivré de ce qu'il avoit le plus craint, s'abandonna sans mesure à la passion de se venger de ceux qui, directement ou indirectement, avoient assisté le Duc de Monmouth. Pour cet effet, il fit expédier au premier Juge *Jeffreys*, assisté de quatre autres Juges, une Commission d'*Oyer & Terminer*, pour aller, dans les Provinces de l'Ouest, faire le procès aux coupables de la derniére Rebellion; & le fit accompagner par le Major Général *Kirck*, avec un Corps de Troupes, pour tenir le peuple en bride. Il ne lui auroit pas été possible de trouver dans le Royau-

Le Roi prend une cruelle vengeance de ses ennemis. Il envoye Jeffreys & Kirck dans l'Ouest pour punir les coupables.

JAQUES II. 1685.

me, deux hommes plus dépourvûs de toute Religion, de tout honneur, & de toute humanité. C'étoient deux Tigres altérez de sang, & qui ne se plaisoient que dans le carnage. Je ne ferai que rapporter ici quelques-unes de leurs Actions barbares: car il seroit trop long d'en faire un détail circonstancié.

Barbarie de Jeffreys.

A Winchester, la Veuve du Lord *Lisle*, l'un des Juges de Charles I, fut menée devant la Cour pour y être jugée. Son crime étoit d'avoir donné retraite dans sa maison à un Ministre Presbytérien du Parti du Duc de Monmouth, & à un autre homme qui lui étoit inconnu, & dont le nom ne se trouvoit dans aucune Proclamation. Sur les preuves qu'elle allégua pour sa défense, les Jurez la déclarérent *Non-coupable*. Mais Jeffreys les contraignit de retourner consulter ensemble sur la même affaire. La même chose arriva jusqu'à trois fois; mais Jeffreys les ayant menacez de les faire pendre sur le champ, enfin, à la quatrième fois, ils la déclarérent coupable, & elle fut exécutée à l'âge de plus de quatre-vingts ans.

A Dorchester, Jeffreys, pour s'épargner de la peine, dit à trente accusez qui devoient être jugez, que s'ils prétendoient à quelque grace, il falloit qu'ils se déclarassent coupables. Mais comme ils ne voulurent point prendre ce parti, il en condamna vingt-neuf qui furent exécutez sur le champ.

Dans un autre endroit, deux cens personnes devant être jugées, Jeffreys promit positivement le pardon à ceux qui se déclareroient coupables, & de ces deux-cens, il en fit pendre quatre-vingts.

Enfin, pour ne pas continuer un détail qui fait horreur, il suffit de dire en un mot, que Jeffreys condamna cinq-cens personnes à la mort, & qu'il y en eut deux-cens-trente d'éxécutées, selon ceux qui en comptent le moins, & leurs quartiers exposez sur les grands chemins. Jeffreys se félicitoit lui-même de cette barbarie, & se vantoit, qu'il avoit fait pendre plus de gens lui seul, que tous les Juges d'Angleterre ensemble, depuis Guillaume le Conquérant. S'il ne poussa pas plus loin sa cruauté, ce fut parceque plusieurs trouvérent grace auprès de lui, en lui sacrifiant leurs biens. Un seul Gentilhomme, nommé *Prideaux*, lui donna quatorze-mille livres sterling pour sauver sa vie. Quant à ceux qui n'avoient pas assez d'argent pour achetter leur pardon au prix que Jeffreys y mettoit, ils furent ou pendus, ou déchirez à coups de fouet, ou vendus pour Esclaves aux Colonies de l'Amérique.

Et de Kirck.

Kirck ne cédoit à Jeffreys ni en cruauté ni en insolence. Immédiatement après la défaite du Duc de Monmouth, ayant été envoyé à *Taunton*, il y fit pendre dix-neuf hommes, de sa seule autorité, sans aucune forme de procès, & sans vouloir permettre qu'ils vissent aucun de leurs parens ou amis. Pendant l'exécution, les Tambours, les Fiffres, & les Hautbois solennisoient cette grande action. Ce fut sans doute, ce qui le rendit digne d'être fait Assistant de Jeffreys.

Dans

Dans la même Ville de Taunton, Kirck ayant invité à dîner plusieurs Officiers, il fit pendre, pendant le repas, trente des condamnez devant les fenêtres de la Chambre où il mangeoit, savoir, dix, en buvant à la santé du Roi, dix à la santé de la Reine, & dix à la santé du premier Juge. Mais une action qu'il fit dans une autre Ville, passe toute imagination. Une jeune Fille étant venuë se jetter à ses pieds, pour lui demander la vie de son Pére, il lui persuada de se prostituer à lui, en lui promettant de faire grace à son Pére. Mais après avoir assouvi sa brutalité, il eut la cruauté de mener cette Fille à la fenêtre, & de lui faire voir son Pére pendu aux poteaux où pendoit l'Enseigne du Cabaret où il logeoit. Ce triste Spectacle fit un tel effet sur cette pauvre Fille, qu'elle en perdit l'esprit. JAQUES II. 1685.

Le Pére d'*Orléans*, instruit par Jaques II, ne pouvant nier ces barbares exécutions, tâche de les excuser en deux maniéres. Il dit premiérement, que le Roi en fut averti trop tard pour pouvoir y remédier, & que les grands services qu'il avoit reçus de Jeffreys & de Kirck, l'empêchérent de leur faire sentir les effets de son mécontentement. Il dit en second lieu, que le Roi repara ces injustices, autant qu'il fut en son pouvoir, par le pardon général qu'il accorda dans la suite. Mais il est aisé de voir combien ces excuses sont vaines, si l'on considere, que quand on reprochoit à Kirck ces inhumanitez, il répondoit, qu'il s'en falloit bien que Jeffreys & lui ne fussent allez aussi loin que le portoient les Ordres du Roi: En second lieu, le Roi étoit si peu mécontent de la conduite de Jeffreys, qu'à son retour, il lui donna la Charge de Grand Chancelier, qui étoit devenuë vacante pendant qu'il étoit actuellement occupé à exercer ses inhumanitez dans les Provinces de l'Ouest. Pour ce qui regarde l'Acte de pardon, il ne fut publié que plusieurs mois après que toutes les exécutions furent faites, & qu'on ne put plus trouver de coupables. Il falloit bien que la Cour fût persuadée, qu'il n'y avoit que fort peu de gens qui pussent profiter de ce pardon, puisqu'on inséra nom par nom dans cet Acte, une Troupe de jeunes Filles de dix ou douze ans, qui étoient allées couronnées de fleurs, présenter une Bible au Duc de Monmouth, à son entrée dans *Taunton*. Le Pére d'Orléans refuté.

Ce ne fut pas seulement dans les Provinces de l'Ouest, que le Roi donna des marques sensibles de son humeur vindicative. Il fallut encore que la Ville de Londres fût témoin de diverses exécutions qui s'y firent dans le Mois d'Octobre, & entr'autres d'une Femme, nommée *Elisabeth Gaunt*, qui fut brûlée publiquement, pour avoir procuré les moyens de se sauver à un des Partisans du Duc de Monmouth. Six hommes furent exécutez comme Traîtres, à Tyburn, pour des crimes de la même nature, & ce qu'il y a de plus étrange, quelques-uns sans un Jugement préalable. Diverses exécutions à Londres. D'Elisabeth Gaunt.

Mais l'exécution qui fit le plus de bruit fut celle d'un Alderman de De l'Alderman Cornish.

JAQUES II. 1685.

de Londres nommé *Cornish*. Cet homme, qui étoit Shérif de Londres, dans le temps qu'on travailloit à la découverte de la Conspiration Papiste, avoit été extrémement actif en cette occasion, & cette activité contre les Catholiques étoit devenuë un crime impardonnable sous ce nouveau Régne. *Cornish*, dont le nom avoit été à peine mentionné, parmi ceux qui étoient engagez dans la Conspiration de La Rye, ne se doutant de rien, & suivant sa profession, fut enlevé de sa maison, le 13. d'Octobre, & mis en Prison, sans qu'on voulût lui permettre de parler ou d'écrire à aucun de ses amis. Quelques jours après, un Samedi au soir, on l'informa, qu'il étoit accusé de trahison, & qu'il seroit jugé le Lundi matin. Le lendemain, il fit présenter une Requête au Roi, pour lui demander un peu de délai, alléguant, qu'il ne savoit pas même en quoi consistoit la trahison dont il étoit accusé. Le Roi renvoya sa Requête aux Juges, qui lui refusérent absolument sa demande. Il fut accusé d'avoir conspiré contre la vie de Charles II, avec le Lord Russel, & les autres qui avoient été exécutez pour la même affaire; & condamné sur le témoignage des mêmes témoins, quoi qu'il fit voir dans leurs dépositions, des contradictions manifestes, & des improbabilitez qui sautoient aux yeux. Mais la résolution étoit prise de venger la mort de ceux qui avoient souffert pour la Conspiration Papiste, sur ceux qui avoient témoigné le plus d'activité contre les Catholiques. Cornish fut exécuté comme Traître, le 21. d'Octobre. Mais le Parlement de l'Année 1688, annulla la Sentence, aussi-bien que celles de quelques autres qui avoient souffert injustement au commencement de ce Régne.

De Batteman Chirurgien.

Le dernier qui souffrit la mort pour la Conspiration Protestante, fut un Chirurgien fameux nommé *Batteman*, qui fut accusé d'avoir tenu en ce temps-là des discours séditieux contre le Gouvernement. Mais bien des gens crurent que son principal crime consistoit dans la pitié qu'il avoit euë de *Titus Oates*, l'ayant continuellement assisté depuis la rigoureuse exécution de sa Sentence & ayant employé tout son savoir faire pour le guérir de ses playes. Cet homme, qui ne s'attendoit pas à être accusé, perdit l'esprit dans sa Prison, & les Juges en furent si bien convaincus, qu'ils permirent à son Fils de le défendre. Mais l'état où il se trouvoit n'empêcha pas qu'il ne fût condamné & exécuté.

Etat florissant du Roi.

Le Roi se trouvoit alors dans un état florissant. Il étoit défait de ses deux plus grands ennemis, & par la maniére dont il s'étoit vengé de ceux qui l'avoient offensé, tant sous son Régne, que sous celui du Roi son Frére, il avoit inspiré une telle terreur dans tout le Royaume, qu'il ne se trouvoit personne qui osât seulement penser à lui résister. Le parti des *Whiggs* étoit entiérement abbatu; les *Torys* triomphoient, & la doctrine de l'*Obéissance Passive*, & de la *Non-Résistance*, étoit ouvertement prêchée comme faisant un Article es-

sentiel

sentiel de la Foi de l'Eglise Anglicane. Le Roi avoit un Parlement qui ne cherchoit qu'à lui donner des preuves de son zèle, & toujours prêt à lui fournir de l'argent pour tous les besoins extraordinaires, sans qu'il fût obligé de toucher à ses revenus. L'Armée qu'il avoit sur pied contribuoit beaucoup à le faire craindre, & à tenir le peuple en bride. L'Ecosse étoit entiérement soumise, & ceux qui gouvernoient ce Royaume sembloient n'avoir d'autre soin que celui d'étendre de plus en plus, la Prérogative Royale. Pour l'Irlande, on verra tout-à-l'heure qu'il n'avoit pas attendu jusqu'au temps dont je parle, pour mettre ce Royaume sur le pied qu'il souhaitoit. Enfin, les Princes de l'Europe, le regardant comme un Monarque qui étoit en état de faire pancher la balance du côté où il voudroit se ranger, lui faisoient, pour ainsi dire, la Cour, ou pour le gagner, ou du moins, pour l'empêcher de prendre parti contr'eux.

JAQUES II. 1685.

Que manquoit-il donc à Jaques II, pour rendre sa félicité parfaite? Une chose qui le touchoit plus que tout le reste, mais qu'il ne pouvoit espérer d'obtenir, qu'en risquant tous ses autres avantages. C'étoit de rendre tous ses Sujets Catholiques, ou du moins, de les forcer à feindre de l'être. Mais ce n'étoit pas une chose facile à exécuter, à cause de la grande supériorité du nombre des Protestans, en Angleterre & en Ecosse. Il ne laissa pourtant pas de l'entreprendre, se persuadant que l'occasion étoit trop favorable pour la négliger. Mais comme il employa d'abord des artifices assez grossiers dont tout le monde s'apercevoit, il se vit obligé de les appuyer par la force, & pour cet effet, il fallut se mettre au-dessus des Loix. Ces deux projets d'établir un Gouvernement arbitraire, & détruire la Religion Protestante n'étoient pas nouveaux. Tout le monde étoit instruit qu'on y travailloit depuis long-temps. Mais les Anglois ne s'attendoient pas que le Roi voulût violer sa promesse souvent réïterée, de soutenir & de protéger la Religion établie par les Loix. Quelques-uns s'étoient si prodigieusement aveuglez sur ce sujet, qu'ils ne croyoient pas possible que le Roi fût capable de violer sa promesse. Mais ils ne furent que trop désabusez dans la suite. Tout le reste de ce Régne ne consiste que dans les moyens que le Roi employa pour exécuter ce dessein, & dans les mesures que les Anglois prirent enfin pour arrêter son impétuosité. Il faut commencer à parler du premier de ces Articles, avant que de venir au second.

Il forme de nouveaux projets.

Plusieurs choses auroient dû détourner le Roi de former un tel projet. Premiérement, la difficulté de l'exécution, qui pouvoit être aisément prévûë. Car si l'on considére, que les Catholiques d'Angleterre ne font pas la milliéme partie du Peuple,* on ne peut que trouver étrange, qu'avec cette milliéme partie, on entreprenne de forcer tout le reste à changer de Religion. Je dis forcer; car quelle apparence y a-t-il, que, sans la force, on puisse persuader à tout un Peuple, de quitter sa Religion, pour en prendre une autre

Causes qui auroient dû le retenir.

JAQUES II. 1685. qu'il a toujours souverainement haïe? On dira peut-être, que Jaques en étoit presque venu à bout, & que, sans un secours étranger, les Anglois auroient été obligez de subir le joug. Mais la médiocrité de ce secours fait voir, qu'il étoit encore bien éloigné de son but.

Secondement, quant au pouvoir absolu, qu'il falloit nécessairement établir, pour pouvoir introduire une Religion contraire à celle de tout le Royaume, il se trompa beaucoup en supposant que la France lui donneroit un puissant secours pour y réüssir. Car l'intérêt de Louïs XIV. n'étoit pas de rendre le Roi d'Angleterre absolu, mais seulement d'exciter dans ce Royaume, des troubles intestins qui lui donnassent la facilité d'exécuter ses projets ambitieux, sans que l'Angleterre s'en mêlât.

Troisiémement, si les exemples d'Edouard II. & de Richard II, comme trop éloignez de son temps, ne faisoient aucun effet sur lui, il n'en devoit pas être de même de celui du Roi son Pére, qui, pour avoir voulu trop étendre la Prérogative Royale, & pour avoir été seulement soupçonné de vouloir introduire le Papisme, avoit porté sa tête sur l'échafaut. On a vû dans le Régne de Charles I, que ce Prince, dans le temps de ses afflictions, écrivit au Prince son fils aîné, d'apprendre, par son exemple, à ne s'attribuer pas plus de pouvoir qu'il ne lui en appartenoit. De plus, lorsqu'il fut conduit sur l'échafaut, il donna son ruban bleu où pendoit le St. George, au Docteur Juxon, en lui disant, de se ressouvenir de ce qu'il lui avoit dit. Le Conseil d'Etat ayant voulu savoir ce que c'étoit, Juxon répondit, *que le Roi lui avoit ordonné de porter l'Ordre de la Jarretiére à son Fils aîné, & de lui recommander deux choses de sa part, la premiére, de pardonner à ses meurtriers; la seconde, que si jamais il montoit sur le trône, il prît bien garde à gouverner d'une telle maniére, qu'il ne poussât point ses Sujets aux extrémitez.* La Reine Mére, en entrant dans le Palais de Sommerset après le rétablissement de Charles II, dit, *que si elle avoit connu les Anglois, il y avoit quelques années, comme elle les connoissoit présentement, elle n'auroit jamais été obligée de quitter ce Palais.* Enfin, Charles II. étant sur le point d'expirer, dit au Duc son Frére, en lui remettant la clef de sa cassette, qu'il lui conseilloit *de ne penser point à introduire la Religion Catholique en Angleterre, parceque c'étoit une chose dangereuse & impratiquable.* Ces avertissemens domestiques, qui ne pouvoient être suspects au Roi, auroient dû le porter à faire une sérieuse attention à ce qu'il alloit entreprendre.

Quatriémement, D. Pedro Ronquillo Ambassadeur d'Espagne, dans une audience qu'il eut du Roi, après son avenement à la Couronne, lui dit, *qu'il voyoit beaucoup de Prêtres Romains auprès de sa personne, & qu'il prenoit la liberté de lui conseiller de ne prêter point l'oreille à leurs importunitez, de peur qu'il ne s'en repentît, quand il seroit trop tard.* Le Roi prenant en mauvaise part la liberté de l'Ambassadeur

deur, lui demanda d'un air chagrin, si en Espagne, le Roi prenoit conseil des Prêtres. *Oui*, répondit D. Pedro, & *c'est pour cela que nos affaires vont si mal.*

JAQUES II. 1685.

Cinquièmement, le Pape Innocent XI, dans un Bref qu'il avoit écrit au Roi sur son avenement à la Couronne, lui avoit dit, *qu'il voyoit avec beaucoup de satisfaction, son zèle pour la Religion Catholique : Mais qu'il étoit à craindre, qu'il ne le portât trop loin, & qu'au lieu de contribuer à sa propre grandeur & à l'avancement de la Religion, il ne portât un extrême préjudice & à ses propres affaires, & à celles de l'Eglise Catholique, en tentant une chose qui ne pouvoit jamais réüssir.*

Enfin, il étoit manifeste, que le Roi ne pouvoit fonder l'espérance du succès de son entreprise que sur la force, & cette force consistoit uniquement dans son Armée & dans sa Flotte. Mais n'étoit-ce pas un projet bien extraordinaire, que d'entreprendre de réduire par la force un Royaume Protestant à la Religion Catholique, avec une Armée Protestante, & une Flotte dont les Officiers & les Matelots étoient Protestans ? Il n'eût que trop de sujet de s'appercevoir de cette faute, lorsqu'il ne fut plus temps d'y remédier.

Il entreprend de se rendre absolu, & d'établir la Religion Catholique.

Ces raisons, ces exemples, ces avertissemens ne firent que blanchir contre le zèle impetueux du Roi, & contre les sollicitations de ceux qu'il admettoit dans ses Conseils secrets, & particuliérement de la Reine. Il entreprit à la fois deux choses également difficiles. La premiére de se mettre au-dessus des Loix. La seconde, de changer la Religion de l'Etat. Quand je dis qu'il l'entreprit, j'entends, à face découverte; car ce n'étoit pas un dessein nouveau. Il y avoit déja long-temps qu'il avoit été formé, & sans vouloir en reculer l'origine trop loin, il suffit de remarquer, que depuis environ vingt ans, on travailloit secrettement à l'exécuter, & que de plus, Jaques ne faisoit que suivre le plan qu'il avoit peut-être lui-même formé, étant Duc d'Yorck. Ce ne fut donc pas la défaite du Duc de Monmouth, qui fit naitre à Jaques II, la pensée de se rendre absolu, & de changer la Religion du Royaume. Le bonheur qu'il eut de vaincre ce concurrent ne fit autre chose que l'engager à hâter l'exécution de ses projets. C'est ce qui paroit manifestement, quand on considére ce qui se passoit en Irlande, depuis le commencement de son Régne.

Procedez du Roi en Irlande.

Environ deux mois après que le Roi fut sur le Trône, il rappella le Duc d'Ormond de sa Vice-Royauté d'Irlande, & nomma deux Lords Justices pour gouverner ce Royaume. Le Duc d'Ormond n'étoit pas un instrument propre à servir le Roi dans ses desseins. En même temps, le Conseil Privé d'Irlande fut dissous, & le Roi en choisit un nouveau dans lequel il admit plusieurs Conseillers Catholiques bien connus pour tels. Bien-tôt après, le nombre de ceux-ci s'accrut tellement dans ce Conseil, qu'ils en firent la plus grande partie, en sorte que les Protestans ne s'y trouvoient plus, pour ne pas

JAQUES II. 1685. autoriser par leur présence, des résolutions auxquelles il leur étoit inutile de s'opposer. Dès que le Conseil fut ainsi changé, on n'entendit parler en Irlande, que d'accusations intentées contre des Protestans, pour avoir eu part à la Conspiration de *La Rye*, & ensuite, pour avoir entretenu des intelligences avec le Duc de Monmouth, ou avec ses partisans. Dès que quelqu'un étoit accusé, le Conseil le faisoit mettre en prison, sans l'admettre à donner caution, & sans le faire juger. Le Comte de *Granard*, l'un des Gouverneurs, & bon Protestant, se lassant de servir d'instrument à ces injustices, demanda son congé. Mais le Roi le lui refusa, & lui écrivit de sa propre main, qu'il pouvoit être assuré, *qu'il ne se feroit rien au préjudice de la Religion Protestante*. Mais il parut bien-tôt que le Roi ne pensoit à rien moins qu'à exécuter cette promesse. Car fort peu de temps après, il prit la résolution d'avoir en Irlande une Armée toute composée de Catholiques, & de desarmer les Protestans. Ce dernier Article fut le premier exécuté: Le Roi écrivit aux Lords Justices, " qu'il y avoit beaucoup d'apparence, que la rebellion du Duc „ de Monmouth s'étoit répanduë jusqu'en Irlande, & que par conséquent, il n'étoit pas convenable que les armes qui se trouvoient „ dans cette Isle fussent dispersées entre les mains des Milices. Qu'on „ pourroit, en cas de besoin, s'en servir plus utilement pour la défense du Païs, en faisant mettre toutes les armes de la Milice dans „ des Magasins". Sur cet ordre, les Lords Justices publiérent une Proclamation conforme aux désirs du Roi; & la Ville de Dublin ayant livré ses armes, toutes les autres Communautez l'imitérent.

Dès que les Protestans furent ainsi désarmez, on pensa aux moyens de changer l'Armée Protestante en une Armée Catholique. Pour cet effet, le Colonel *Richard Talbot*, Catholique violent, fut choisi & autorisé pour casser les Officiers & Soldats qu'il trouveroit à propos. C'étoit l'homme du monde le plus odieux aux Protestans Anglois établis en Irlande. Il est remarquable, que *Titus Oates*, dans la Rélation de la Conspiration Papiste, l'avoit désigné comme étant destiné à ce même service. Ainsi, quand on vit que l'événement s'accordoit si-bien à ce qu'Oates avoit rapporté on ne put s'empêcher de croire, ou qu'il avoit été bien informé, ou qu'il avoit été Prophéte.

Talbot ayant reçû cette Commission, cassa un grand nombre d'Officiers de l'Armée, sous prétexte qu'ils avoient porté les armes contre le Roi pendant les troubles, ou qu'ils étoient Fils ou Parens de ceux qui avoient servi le Parlement ou Cromwell. Il est à remarquer, que tout ceci se passoit en Irlande, avant ou immédiatement après la défaite du Duc de Monmouth, dans un temps où le Roi n'avoit pas encore manifesté ses desseins en Angleterre. Pour n'être pas obligé de revenir trop souvent à ce qui se passoit en Irlande, j'ajouterai ici, en peu de mots, que vers la fin de l'année, Talbot

bot fit un Voyage en Angleterre ; qu'il y fut fait Comte de *Tyrconnel*, & Lieutenant Général de l'Armée d'Irlande, & que peu de temps après, le Comte de Clarendon fut nommé Lord Lieutenant ou Viceroi de ce Royaume. JAQUES II. 1685.

Le Parlement d'Angleterre, après divers ajournemens s'étant enfin rassemblé le 9. de Novembre, le Roi fit le Discours suivant aux deux Chambres.

MYLORDS ET MESSIEURS,

Discours du Roi au Parlement.

Je suis très-aise de me trouver ici avec vous, en paix & en tranquillité, après l'Orage dont nous étions menacez, lorsque nous nous séparâmes. Dieu soit loüé, de ce que par sa bénédiction, la rebellion a été étouffée. Mais quand je considère le petit nombre de ceux qui avoient formé cette entreprise, & avec quelle facilité ils l'avancérent pendant un assez long-temps, sans trouver d'opposition, j'espére que tout le monde sera convaincu, que la Milice, sur laquelle on a jusqu'ici si fort compté, ne suffit pas pour de pareilles occurrences, & qu'il n'y a qu'un bon Corps de Troupes réglées bien payées & bien disciplinées, qui puisse nous défendre contre ceux qui sont disposez à nous troubler. Dans la vérité, l'intérêt que je prends à la Paix & au repos de mes Sujets, aussi-bien qu'à la sûreté du Gouvernement, m'a fait juger qu'il étoit nécessaire d'augmenter le nombre des Troupes jusqu'au point où je l'ai porté. J'ai crû devoir cette augmentation à l'honneur & à la sûreté de la Nation dont la réputation étoit exposée aux railleries de nos voisins, par la facilité qu'ont eu nos ennemis de faire une telle entreprise : Cela ne peut être reparé, qu'en entretenant un bon Corps de Troupes qui ôte l'envie de nous attaquer à ceux qui pourroient espérer de nous trouver mal pourvûs. C'est pour subvenir à cette grande dépense qui est présentement plus du double de ce qu'elle a été ci-devant (1), *que je vous demande votre assistance, & une somme proportionnée à ce besoin. Je ne doute nullement que vous n'approuviez ce que j'ai commencé pour l'honneur & pour la défense du Gouvernement, & que vous ne le continuïez avec l'affection & la promptitude que demande une affaire de cette importance.*

Que personne ne s'avise de trouver à redire qu'il y ait dans l'Armée des Officiers qui ne sont pas qualifiez selon l'Acte du Test, *pour exercer les emplois qu'ils ont. Je vous dirai sur ce sujet, que ces Messieurs, pour la plûpart, me sont bien connus, & que m'ayant ci-devant bien servi en diverses occasions, & donné des preuves de leur fidélité, & de la pureté de leurs principes, je les trouve présentement propres à être employez sous moi. Et pour vous parler franchement, après avoir joui du bénéfice de leurs services, dans un temps de besoin & de danger, je ne veux*

(1) L'Armée qui n'avoit été auparavant, que de 7000. hommes, avoit été augmentée jusqu'à 15000.

JAQUES II. 1685.

veux ni les exposer à aucune disgrace, ni moi-même à la nécessité de me passer d'eux, s'il arrivoit une autre revolte où leur secours me fût nécessaire.

J'apprehende, qu'il n'y ait des gens assez malins pour s'attendre qu'il y aura quelque brouillerie entre vous & moi sur ce sujet. Mais si vous considérez les avantages que nous avons recueillis de notre bonne intelligence, dans l'espace de peu de mois, & le changement merveilleux qu'elle a produit au dehors dans la Scène des affaires, & encore plus par rapport à l'honneur de la Nation, & à la figure qu'elle doit faire dans le monde: Si vous considérez encore, que rien n'est plus capable d'empêcher les progrès de notre commune satisfaction, que des craintes & des soupçons reciproques, je ne puis me persuader, qu'il nous puisse arriver un si grand malheur, qu'une division, ou même une froideur entre nous. Je ne puis croire que personne soit capable de vous détourner tant soit peu, de votre constante fidélité pour moi, qui ne manquerai jamais à y répondre par un retour d'affection & de protection, & qui suis résolu de hazarder même ma vie pour la défense des véritables intérêts du Royaume.

On commence à ouvrir les yeux.

Ce Discours surprit également les deux Chambres du Parlement, & tout le reste du Royaume, quand il eut été publié. Les Anglois avoient souvent hazardé leurs vies pour le maintien de leurs Loix & de leurs Priviléges dont ils se croyoient alors assurez, tant par la Constitution du Gouvernement, que par la promesse solennelle du Roi: mais ils voyoient leurs Loix attaquées ouvertement par l'endroit le plus sensible. Plusieurs de ceux qui s'étoient le plus fortement opposez au Bill d'Exclusion commencérent à ouvrir les yeux, & à reconnoitre que les craintes des Parlemens *Whiggs* n'avoient été que trop bien fondées, & qu'il étoit trop difficile d'accorder les intérêts d'un Roi Catholique avec ceux d'un Royaume Protestant. C'étoit-là ce que les *Whiggs* avoient inutilement prêché sous le dernier Régne. Bien loin de peser meurement leurs raisons, les *Torys* étoient tombez dans un excès contraire, & ils avoient même espéré qu'ils gagneroient quelque chose en mettant le Duc d'Yorck sur le Trône. Mais cette première démarche publique du Roi fit que, de là en avant, ils allérent un peu bride en main, quoi que par leurs principes, ils ne se sentissent pas encore obligez à prendre toutes les précautions qui auroient été nécessaires.

Les Seigneurs remercient le Roi.

Il y eut de grands débats dans la Chambre des Pairs, pour décider s'il falloit remercier le Roi de sa Harangue. Quelques-uns s'y opposoient de tout leur pouvoir, surquoi, le Marquis d'Halifax dit, *que si jamais on aveit eu raison de remercier le Roi, c'étoit dans cette occasion, puisqu'il lui avoit plû de leur parler avec franchise & de leur faire connoitre où il avoit dessein d'aller.* Cependant, il fut résolu à la pluralité des voix que le Roi seroit re-

remercié. Mais cela n'empêcha pas, que l'Evêque de Londres ne proposât d'examiner la Harangue du Roi, & quoique ce fût contre la coûtume de cette Chambre, il fut résolu, que la Harangue seroit examinée le 23. du mois, dequoi le Roi fut très-mécontent.

Les Communes différent.

Quand les Communes furent retournées dans leur Chambre, elles firent lire le Discours du Roi, & cette lecture fut suivie d'un long & profond silence. Enfin, le Comte de Midleton Secretaire d'Etat, proposa de présenter une Adresse au Roi, pour le remercier de sa Harangue. Cette proposition produisit un second silence qui fut enfin interrompu par le Lord *Castleton* qui, plus hardi que les autres Membres, dit nettement, qu'il n'étoit pas d'avis que la Chambre remerciât le Roi. Cela fut cause que, comme il y avoit apparence qu'il y auroit de la difficulté sur cette matiére, on en renvoya la délibération jusqu'au 12. du mois. Pour donner au Lecteur une idée plus nette des difficultez qui se rencontroient dans la demande du Roi, je ferai ici quelques considérations qui peut-être ne seront pas inutiles.

Observations sur cette matiére.

La Chambre des Communes, ainsi que je l'ai déja dit, étoit alors composée de Députez du Parti des *Torys*, n'y ayant que très-peu de *Whiggs*, ou s'il y en avoit quelques-uns, leur nombre n'étoit pas considérable. Or les *Torys* avoient du pouvoir Royal, une toute autre idée que n'avoient les *Whiggs*. On a vû que déja sous le Régne précédent, ils s'étoient déclarez pour le dogme de l'*Obéïssance passive*, & de la *Non-résistance*, & que l'Eglise Anglicane en avoit fait un de ses Articles de foi. On peut dire néanmoins, que quand ils avoient introduit cette doctrine, sans aucune restriction, ils n'en avoient pas prévû toutes les suites. Ce n'avoit été proprement, que pour contre-quarrer les principes des *Whiggs* qui alloient dans un excès opposé. Comme ils croyoient que Charles II, & Jaques II. étoient pour eux, ils se persuadoient qu'ils ne pouvoient trop étendre le pouvoir Royal, dans la pensée que ces deux Rois n'en feroient usage que contre leurs Adversaires. Selon ce principe, la demande que le Roi Jaques faisoit de pouvoir entretenir une Armée de quinze-mille hommes en temps de Paix, ne leur paroissoit pas contraire à leurs intérêts, quoi que de tout temps, les Parlemens eussent eu beaucoup d'éloignement pour l'entretien constant d'une Armée qui ne servoit qu'à augmenter la Puissance Royale. Mais ce que le Roi faisoit de sa seule autorité, en employant des Officiers Catholiques dans cette Armée, étoit une chose qui n'étoit pas moins contraire aux intérêts des *Torys* qu'à ceux des *Whiggs*. Il étoit aisé de comprendre, combien les conséquences en pouvoient être dangereuses pour la Religion Protestante en général, tant Episcopale que Presbytérienne, & on pouvoit d'autant plus les craindre, que ce qui

JAQUES II. 1685. qui se passoit en Irlande faisoit voir clairement quels étoient les desseins du Roi. D'ailleurs, le pouvoir que le Roi s'attribuoit de dispenser les Officiers Catholiques de l'observation du *Test* étoit directement contraire aux Libertez du Royaume, aussi-bien qu'à la Religion.

Résolution d'accorder de l'argent au Roi. Lors donc que la Harangue du Roi fut examinée le 12. de Novembre, dans la Chambre des Communes, ceux d'entre les Membres, qui n'étoient pas dans les principes des *Torys* rigides & outrez, parlérent assez librement, pour faire voir les inconvéniens d'une Armée entretenue en temps de Paix, & proposerent de mettre la Milice sur un pied qui la rendit plus utile dans le besoin. On les laissa discourir autant qu'ils voulurent; Mais quand la question fut proposée, il fut résolu à la pluralité des voix, qu'on accorderoit au Roi un secours d'argent. Il est vrai, que quelqu'un ayant proposé d'ajoûter, que c'étoit pour l'entretien des forces additionnelles, cette proposition fut rejettée, afin qu'il ne parût pas que la Chambre approuvât l'augmentation des Troupes réglées: Au lieu de cette clause, on convint de mettre dans le Bill, *que c'étoit pour rendre la Milice plus utile.* On vouloit par-là, faire accroire que le Parlement se reservoit le pouvoir de casser les Troupes réglées pour établir une bonne Milice en leur place. Mais c'étoit sans doute, pour empêcher que le Peuple ne s'alarmât, s'il voyoit le Parlement approuver l'entretien d'une Armée en temps de Paix. Car au fond, on donnoit au Roi dequoi entretenir cette Armée.

Quant à la somme qui devoit être accordée au Roi, les partisans de la Cour vouloient qu'elle fût de douze-cens-mille livres sterling. D'autres se récrioient sur la grandeur de cette somme, & vouloient la réduire à quatre-cens-mille livres, disant qu'elle seroit suffisante pour entretenir l'Armée pendant deux ans, jusqu'à ce que la Milice fût réglée. Ils représentoient, que déja, on avoit accordé au Roi les Douanes & les Accises qui montoient à plus de six-millions de livres sterling (1), & que si on donnoit ainsi tout à la fois, on n'auroit plus rien à donner: d'autant plus, qu'il étoit de l'intérêt du Royaume, que le Roi eût souvent besoin de son Parlement. Enfin, après de grands débats, il fut résolu qu'on accorderoit au Roi une somme de sept-cens-mille livres sterling. Il parut donc manifestement, que l'entretien d'une Armée de quinze-mille hommes n'étoit pas ce qui choquoit le plus les Communes dans la Harangue du Roi.

Débats sur les Officiers Papistes. Mais ce qui regardoit les Officiers Catholiques étoit d'une telle nature, qu'il n'interessoit pas moins le Parti des *Torys* que celui des *Whiggs*. Il est aisé de connoître, combien la Religion Pro-

(1) En comptant tout le temps pour lequel elles avoient été accordées.

Protestante seroit en danger, si le Parlement, après avoir consenti à l'entretien d'une Armée fixe & constante, consentoit encore que le Roi y pût employer autant d'Officiers Papistes qu'il trouveroit à propos. La Chambre jugea donc, qu'en cette occasion, il étoit nécessaire de mettre quelque borne à l'*Obéissance Passive*, quoique jusqu'alors, ce dogme eût été soutenu sans aucune restriction, parce qu'on n'avoit pas compté que le Roi dût attaquer la Religion & les Loix. Un des Membres parlant sur ce sujet, représenta d'une maniére extrémement forte, que le Roi, à son avenement à la „ Couronne, leur avoit dit, *qu'on l'avoit calomnié dans le caractére* „ *qu'on avoit donné de lui*, & *qu'il leur avoit promis de maintenir le* „ *Gouvernement dans l'Eglise & dans l'Etat, tel qu'il est établi par les* „ *Loix, & les Sujets dans leurs justes Droits & Privileges*. Qu'a cet- „ te promesse, les Communes transportées de joye, lui avoient ac- „ cordé tout ce qu'il avoit demandé. Qu'on ne devoit pas oublier, „ qu'une des principales raisons alléguées pour le Bill d'Exclusion, „ étoit qu'en cas qu'on admit un Successeur Papiste, on ne man- „ queroit pas de voir bien-tôt une Armée Papiste. Qu'on voyoit „ déja l'Acte du Test violé, & qu'on devoit se souvenir de ce que „ le Grand Chancelier avoit dit aux deux Chambres, lorsque ce „ Bill reçut le consentement du Roi : *qu'il étoit pourvû par cet Acte*, „ *à tous les inconveniens qui pouvoient provenir du Papisme*, & *qu'à* „ *l'avenir, il seroit impossible qu'aucun Papiste fût reçu à aucun Emploi:* Il conclut son Discours en proposant à la Chambre de voter, qu'une Armée entretenuë en temps de Paix, étoit contraire aux intérêts du Royaume. Pendant ce débat, le Parti de la Cour n'étoit pas oisif. Il représentoit avec beaucoup de force, les inconvéniens qui pourroient naître du refus d'accorder au Roi ce qu'il demandoit. Enfin, le resultat fut, qu'on nommeroit un Committé pour préparer l'Adresse suivante qui fut présentée au Roi le 17. de Novembre.

Adresse des Communes au Roi.

S I R E,

„ Nous les très-humbles & très-fidelles Sujets de V. M. les Com- „ munes d'Angleterre assemblées en Parlement, remercions premié- „ rement V. M. selon notre devoir, du soin qu'elle a pris d'étouffer „ la derniére Rebellion qui menaçoit de renverser ce Gouverne- „ ment, & d'extirper notre Religion établie par les Loix, *qui nous* „ *est extrémement chére*, & laquelle V. M. a promis de maintenir & „ de défendre, promesse dont nous conserverons une éternelle re- „ connoissance. Nous vous prions de plus de nous permettre d'in- „ former V. M., que nous avons soigneusement consideré la gra- „ cieuse Harangue de V. M., principalement, l'Article qui regarde „ les Officiers qui ne sont pas qualifiez pour les Emplois qu'ils exer- „ cent, selon l'Acte passé dans la 25. année du Roi votre Frére, in-

JAQUES II. 1685.

„ titulé *Acte pour prévenir les dangers qui peuvent provenir de la part* „ *des Papistes Recusans*. Nous représentons donc à V. M. avec sou- „ mission, que, par les Loix, ces Officiers sont incapables d'exercer „ leurs Emplois, & que cette incapacité ne peut être levée que par „ Acte de Parlement. C'est pourquoi, en conséquence du zèle „ que nous avons pour V. M., puisqu'il lui a plû de faire mention „ de leurs services, nous préparons un Bill pour les exempter des „ peines qu'ils ont encouruës. Et parce qu'en les continuant dans „ leurs Emplois, V. M. s'attribuë le pouvoir de dispenser des Loix „ sans Acte de Parlement, ce qui seroit d'une extrême conséquence „ par rapport aux droits des Sujets, & à toutes les Loix faites pour „ la sûreté de la Religion, nous supplions très-humblement V. M., „ qu'il lui plaise de donner ses ordres, pour faire cesser entiérement „ les craintes de vos fidelles Sujets.

Cette Adresse ayant été présentée au Roi par l'Orateur suivi de toute la Chambre, le Roi y répondit en ces termes.

MESSIEURS,

Réponse du Roi.

Je ne m'attendois pas à une telle Adresse, de la part des Communes. Car vous ayant mis devant les yeux, depuis si peu de temps, les avantages que notre union avoit produits, & vous ayant avertis de ne pas vous laisser prévenir par des craintes & des soupçons, j'avois lieu d'espérer, que la réputation que j'ai, graces à Dieu, dans le monde, auroit confirmé & scellé la confiance que vous devez avoir en moi, & en tout ce que je vous dis. Mais de quelque manière que vous en usiez, je veux être constant dans les promesses que je vous ai faites, & tenir ma parole, tant dans ce Discours que dans tous les autres.

Les Communes cherchent les moyens de contenter le Roi.

Cette réponse, quoi qu'assez obscure, causa une telle consternation parmi les Communes, qu'étant retournées dans leur Chambre, elles gardérent un profond silence, pendant un assez long-temps. Enfin, un des Membres proposa de fixer un jour pour éxaminer la Réponse du Roi. Il fut appuyé par un autre nommé *Cook* qui ajoûta, *qu'il s'assuroit que tous les Membres de la Chambre étoient de véritables Anglois, & que quelques paroles rudes ne seroient pas capables de les épouvanter pour les empêcher de faire leur devoir*. Quoique ce discours ne contînt rien de contraire à la liberté dont doivent joüir les Membres du Parlement, il plut néanmoins à la plus grande partie de la Chambre, de regarder *Cook* comme un Incendiaire qui avoit dessein d'exciter de la division entre le Roi & la Chambre, & à la pluralité des voix, il fut envoyé à la Tour. De plus, la Chambre, pour reparer en quelque maniére l'offense qu'elle avoit faite au Roi, travailla d'abord aux moyens de lever la somme de sept-cens-mille livres sterling, qu'elle avoit résolu de lui accorder. Mais elle ne s'ar-

rêta

rêta pas-là. Pour faire voir au Roi, qu'elle cherchoit tous les moyens possibles de le satisfaire, outre le Bill pour exempter les Officiers Papistes des peines qu'ils avoient encourues, elle prit la résolution d'en offrir un autre au Roi, pour rendre capables de servir dans l'Armée, un nombre d'Officiers Papistes tels qu'il lui plairoit de nommer. Tout cela fait voir, que ce n'étoit qu'à regret que la Chambre s'éloignoit du principe de l'Obéïssance passive, & de la Non-résistance.

Requêtes de deux Lords Prisonniers aux Seigneurs.

Pendant ce temps-là, les Seigneurs reçurent des Requêtes, au nom du Lord *Delamere*, & du Comte de *Stamford*, par lesquelles on leur représentoit, que ces deux Pairs étoient à la Tour depuis le mois de Juillet, sur une accusation générale de trahison, & qu'ils étoient gardez si étroitement, qu'ils ne pouvoient ni parler ni écrire à personne. Ces Requêtes obligérent les Seigneurs à faire demander au Roi, pour quelle cause ces deux Pairs étoient en prison. Le Roi leur fit répondre par le Chancelier, qu'ils étoient accusez de trahison, & qu'il avoit déja donné ses ordres pour faire juger le Lord *Delamere* dans la Province de Chester où le crime avoit été commis. Mais comme il n'avoit donné aucun ordre pour le Jugement du Comte de Stamford, les Seigneurs ordonnérent, qu'il seroit jugé par ses Pairs, à quoi le Roi consentit.

Le Roi proroge le Parlement.

Peu de jours après (1), le Roi comprenant qu'il auroit trop de peine à obtenir des Communes ce qu'il désiroit, par rapport aux Officiers Catholiques, prorogea le Parlement jusqu'au 10. de Février, cette seconde Séance n'ayant duré que onze jours. Le Roi perdit, par cette prorogation, sept-cens-mille livres sterling que les Communes avoient résolu de lui accorder. Mais il pouvoit s'en passer, vû les grandes sommes que la Chambre Basse lui avoit libéralement données. Cette prorogation, qui fut suivie de plusieurs autres, & enfin, de la dissolution du Parlement, auquel aucun autre ne succéda durant tout ce Régne, fait voir clairement deux choses. La premiére, que le Roi regardoit l'établissement des Officiers Catholiques dans l'Armée, comme une affaire bien importante, puisqu'il aima mieux se priver de sept-cens-mille livres sterling, que de voir son prétendu droit contesté par le Parlement. La seconde est, l'excès de complaisance que la Chambre des Communes avoit eu pour le Roi, en le mettant en état d'entretenir une Armée, d'y employer des Officiers Catholiques, & en un mot, de se passer de Parlement. Car c'est de-là que provinrent tous les maux qui affligérent l'Angleterre pendant tout le reste de ce Régne.

Jugement du Lord Delamere.

Environ un mois après la prorogation du Parlement, on procéda au Jugement du Lord Delamere par les Pairs, quoique le Roi eût auparavant résolu de le faire juger d'une autre maniére. Le Lord Ho-

(1) Le 20. de Novembre.

JAQUES II. 1685. *Howard* fut le premier Témoin produit pour convaincre l'accusé. Mais quoi qu'il fit un assez long recit de la Conspiration du Duc de Monmouth, il ne déposa rien de positif contre le Lord Delamere. Le second Témoin fut le Lord *Gray*, dequoi tout le monde fut surpris, parcequ on ne favoit pas qu'il eût obtenu son pardon. Cela donna lieu de juger qu'il étoit dans une assez grande faveur auprès du Roi. Mais son temoignage n'alla qu'à prouver en général la Rebellion du Duc de Monmouth, sans alléguer rien de particulier contre l'accusé. Un seul Témoin nommé *Saxon* déposa, que le Lord Delamere entretenoit une étroite correspondance avec le Duc de Monmouth. Mais comme ce Témoin étoit un homme d'une tres-mauvaise réputation, les Seigneurs ne firent aucune attention à son témoignage, & l'accusé fut absous d'une voix unanime.

Il est absous.

Le Comte de Stamford est élargi sous caution.

Pour le Comte de Stamford, il fut admis à donner caution, & quoi qu'on ne pût rien prouver contre lui, il jugea qu'il étoit à propos d'accepter le pardon général que le Roi accorda peu de temps après par une Proclamation. Ce pardon ne fut publié qu'à la fin de l'année, après les exécutions d'un grand nombre de personnes. Il contenoit de plus, tant d'exceptions, qu'on n'en eût pas beaucoup d'obligation au Roi.

Avancemens à la Cour.

Jaques, dans cette prémiére année de son Régne, conféra des Honneurs & des Dignitez à plusieurs de ses Favoris & Partisans, & en avança d'autres à des Charges importantes. Le Comte d'Arlington étant mort, sa place de Chambellan de la Maison du Roi fut donnée au Comte de *Mulgrave*, qui devint un des principaux Favoris sous ce Régne. Le Comte de Rochester fut fait Grand Trésorier, & le Comte de Clarendon son frére aîné, Viceroi d'Irlande. Enfin, le Comte de Sunderland fut revêtu de la Charge de Secretaire d'Etat, & devint en effet Premier Ministre.

Mort du Chevalier Marsham.

La personne la plus connuë dans les Païs étrangers, qui mourut dans cette année, fut le Chevalier *Jean Marsham*, fameux par sa vaste connoissance de l'Histoire ancienne, & de la Chronologie. Il finit sa vie à l'âge de quatre-vingts trois ans.

1686.

L'année 1686. dans laquelle il faut présentement entrer, fut toute employée, aussi bien que la suivante, à l'exécution des deux grands projets que le Roi avoit formez, savoir de se rendre absolu, & de rendre tout son Royaume Catholique. Ces deux projets ne pouvoient que marcher d'un pas égal. Car le Roi étant Catholique, son but principal, en se rendant absolu, étoit de changer la Religion du Royaume, & d'un autre côté, il ne pouvoit introduire la Religion Catholique qu'en se mettant au-dessus des Loix.

Avant que de pousser les choses plus loin en Angleterre, il jugea qu'il étoit à propos de s'assurer premiérement de l'Ecosse & de l'Irlande. Pour le premier de ces deux Royaumes, ceux qui le gouvernoient étoient entiérement disposez à se soumettre à la volonté du Roi.

JAQUES II. 1686. Procedez du Parlement d'Ecosse.

Roi. Le dernier Parlement, outre les Actes dont j'ai déja parlé, en avoit passé un dans lequel il déclaroit, „ Que les Ecossois étoient „ redevables de toutes les bénédictions dont ils jouissoient, à la sacrée race de leurs glorieux Rois, & à la solide & absoluë autorité „ dont ils étoient revêtus par les Loix fondamentales de la Monarchie. C'est pourquoi, ils déclaroient solennellement & publiquement, qu'ils abhorroient & détestoient, non-seulement tous „ les Auteurs & Acteurs des précédentes Rebellions, mais encore, „ toutes maximes & principes contraires ou dérogatoires à la *sacrée*, „ *suprême*, *souveraine*, & *absoluë autorité* du Roi, à laquelle aucun „ Particulier ni aucun Corps collectif ne pouvoit participer en quelque maniére que ce fût, ou sous quelque prétexte que ce pût être, „ que dans une entiére dépendance du Roi, & en vertu de sa Commission". Par un autre Acte, le Parlement confirmoit tout ce qu'avoient fait le Conseil Privé du Roi, & les Juges du Royaume, en bannissant, emprisonnant, condamnant à des amendes, ceux qui avoient refusé de prêter les Sermens d'Allégeance & de Suprématie, ou de soutenir la Prérogative Royale, dans sa plus grande étenduë.

Si l'on se ressouvient de ce qui s'étoit passé en Ecosse sous le Régne de Charles I, & pendant l'Interrégne, on comprendra sans peine, que ce n'étoit pas-là le sentiment général des Ecossois, mais uniquement celui d'un Parlement dévoüé au Roi, & qui abusoit visiblement de son autorité, pour établir une forme de Gouvernement, directement contraire à l'ancienne.

Encouragé par de si grandes avances, le Roi fit assembler le Parlement d'Ecosse, le 29. d'Avril de cette année, & lui écrivit une Lettre dans laquelle, il leur recommandoit „ ses pauvres Sujets Catholiques qui avoient toujours servi & assisté la Couronne, quoi „ qu'ils souffrissent des maux inexprimables, afin qu'après avoir donné tant de preuves de leur fidélité & de leur conduite paisible, ils „ pussent joüir de la protection des Loix, sans être obligez de prêter des Sermens que leur Religion ne pouvoit admettre. Qu'en „ ce faisant, le Parlement lui donneroit une preuve sensible de son „ affection, & lui rendroit un service très-agréable.

Le Comte de *Murray* Grand Commissaire appuya cette Lettre, en rapportant en détail un grand nombre d'avantages considérables que le Roi avoit dessein de procurer à son Royaume d'Ecosse, principalement, par rapport au commerce. Il s'efforça aussi de leur persuader, que ce que le Roi demandoit n'étoit pas moins pour l'honneur & pour le bien de ses Sujets d'Ecosse, que pour sa propre satisfaction. Il finit son Discours en disant, que par-là, ils se montreroient les meilleurs Sujets du meilleur, du plus incomparable, du plus héroïque Prince qui fût jamais.

Lorsque la Lettre du Roi, & le Discours du Grand Commissaire furent examinez par le Parlement, quelques-uns des Membres, sans re-

JAQUES II. 1686. regarder plus loin, étoient d'avis de se conformer à la volonté du Roi. Mais d'autres, en plus grand nombre, firent en sorte, qu'on nomma un Committé pour examiner les Statuts faits par les précédens Parlemens contre les Catholiques. Ce Committé ayant trouvé que les Statuts ne défendoient aux Catholiques que l'exercice public de leur Religion, prepara un Bill pour leur permettre de s'assembler dans des maisons particuliéres. Mais quand ce Bill fut présenté au Parlement, il y rencontra tant d'opposition, que le Grand Commissaire jugea qu'il étoit à propos d'en renvoyer le débat à une autre fois, jusqu'à ce qu'il eût reçû la réponse de la Cour. Le Roi lui ordonna par sa réponse, de casser, ou du moins de proroger le Parlement, & quelques mois après, de sa seule autorité, il établit la liberté de conscience en Ecosse.

Affaires d'Irlande.

Les affaires étoient en Irlande sur un autre pied. La volonté du Roi n'y trouvoit aucune opposition, & quoi qu'il y eût un Viceroi Protestant, il avoit peu de crédit & d'autorité pour arrêter les injustices qui se commettoient contre ceux de sa Religion. Le nouveau Comte de Tyreonnel ne fut pas plutôt arrivé à Dublin, avec le titre de Lieutenant Général de l'Armée, qu'il commença de nouveau à casser les Officiers & les Soldats Protestans, & à mettre des Catholiques en leurs places; sans daigner demander les ordres du Viceroi. Cela causa entr'eux une brouillerie dans laquelle Tyrconnel se comporta d'une maniére fort hautaine, disant toujours, qu'il ne faisoit rien que par les ordres exprès du Roi. Quand il eut achevé de mettre l'Armée sur le pied où le Roi la souhaitoit, il fit un voyage en Angleterre, où, par le moyen de la Reine & du Pere *Peters* Jésuite, il supplanta le Comte de Clarendon, & se fit nommer pour Lord Lieutenant d'Irlande. Dès qu'il fut de retour à Dublin en cette qualité, il y publia une Proclamation pour tâcher de dissiper les craintes des Protestans qui se voyoient, avec beaucoup de chagrin, soumis à un Viceroi Catholique. Mais ses actions ne répondirent pas à ses promesses. Cela fut cause, qu'un grand nombre de Protestans Anglois aimérent mieux quitter leurs biens en Irlande, & se retirer en Angleterre que de se voir plus long-temps sous le gouvernement d'un homme qui leur étoit avec raison si odieux. D'un autre côté, les Marchands d'Angleterre qui commerçoient en Irlande en retirérent leurs effets, & par-là ce Royaume se vit réduit à de grandes extrémitez. Mais tous ces désavantages étoient compensez par l'espérance d'extirper la Religion Protestante en ce Païs-là.

Moyens dont le Roi se servit en Angleterre pour exécuter ses desseins.

Mais c'étoit principalement en Angleterre, que le Roi souhaitoit d'établir le Despotisme & la Religion Catholique: Car, comme je l'ai déja dit, l'une de ces choses ne pouvoit marcher qu'en compagnie de l'autre. S'il s'étoit contenté de travailler à la premiére, sans toucher à la Religion, selon toutes les apparences, il y auroit assez aisément réüssi; puisque le dogme de l'Obéïssance passive étoit presque

que entiérement établi, & passoit déja pour un dogme essentiel de l'Eglise Anglicane qui faisoit le Corps de la Nation, & dont les Membres possédoient toutes les Charges. Mais comme il avoit déja fait connoitre, que s'il souhaitoit d'être délivré du joug des Loix, c'étoit principalement pour établir sa Religion, le Parlement, tout dévoué qu'il lui étoit en toute autre chose, n'avoit pas eu assez de complaisance pour lui abandonner les intérêts de la Religion. Malgré ce refus, il espéra de parvenir au but qu'il se proposoit, premiérement, en faisant décider par les Juges du Royaume, qu'il avoit le pouvoir de dispenser des Loix. Secondement, en gagnant peu-à-peu les uns après les autres, les Membres du Parlement, étant résolu à ne le rassembler, qu'après qu'il seroit venu à bout de ce dessein. En Angleterre, tout comme ailleurs, il y a des gens toujours prêts à sacrifier l'intérêt public à leur avantage particulier, & il ne s'y en trouva que trop, dans l'occasion dont je parle, même parmi le Clergé. Un Ecclésiastique nommé *Cartwright*, Doyen de *Rippon*, parlant dans un Sermon, des promesses que le Roi avoit faites au Parlement, qui faisoient alors le sujet des discours & des plaintes du Peuple, dit, *que ces promesses étoient de pures Concessions du Roi: qu'on ne devoit pas les presser ni les éxaminer de trop près, mais qu'il falloit laisser au Roi, le soin d'expliquer lui-même son intention.* Le Roi fut si charmé de cette glose, qu'il en récompensa l'Auteur en le faisant Evêque de Chester, afin d'encourager par-là, les autres Membres du Clergé à suivre un si bon exemple.

Glose de Cartwright sur les promesses du Roi.

Il est fait Evêque de Chester.

Quant aux Juges, le Roi prit soin de les faire venir l'un après l'autre dans son Cabinet, & de parler à chacun à part, pour les engager à déclarer, qu'il avoit le pouvoir de dispenser des Loix; leur disant, qu'il ne vouloit point avoir de Juges qui ne fussent de son opinion. Il s'en trouva quatre qui refusérent absolument de s'engager, & qui furent incontinent cassez. Le Roi en nomma quatre autres plus complaisans & plus soumis, entre lesquels il y en avoit un Catholique.

Changemens dans les Cours de Justice.

Dans ce même temps, le Roi fit une nouvelle Nomination de dix *Sergeants en Loi*, parmi lesquels il y avoit divers Catholiques, dont l'un fut fait Chevalier, & peu de temps après un autre Avocat de la même Religion fut mis au nombre des Juges.

Le Conseil Privé souffrit aussi une semblable altération, le Roi y ayant admis quatre Catholiques zèlez, savoir, le Lord *Arundel de Wardour* & le Lord *Bellassis*, qui avoient été long-temps Prisonniers à la Tour, étant accusez d'avoir eu part à la Conspiration Papiste, le Lord *Douvre*, & le Comte de *Tyrconnel*. Il y admit aussi le nouvel Evêque de Chester, & le Docteur *Parker* Evêque d'Oxford, qui passoit pour Catholique. Tous ces changemens faisoient voir assez clairement à quoi le Roi tendoit.

Et dans le Conseil Privé.

Mais il ne tarda pas long-temps à en donner des marques plus éclatan-

Les Juges décident que

JAQUES II. 1686.

tantes. On a déja vû, qu'il s'étoit attribué le pouvoir de dispenser les Officiers Catholiques de l'observation de l'Acte du *Test*. Le refus que fit le Parlement de consentir à cette nouveauté, ne fit qu'irriter le Roi, & lui faire prendre la résolution de dispenser des Loix pénales, tous les Sujets en général, & par conséquent les Catholiques. Mais comme c'étoit une chose directement contraire aux Loix, il entreprit de faire voir, par le moyen de ses Juges corrompus, que c'étoit par les Loix mêmes qu'il étoit revêtu du pouvoir de dispenser des Loix. Pour cet effet, il prit soin d'abord, de faire publier sur cette matiére, divers Ecrits qui tendoient à faire voir le droit prétendu du Roi, & qui étoient destinez à préparer le Peuple à ce qu'on avoit dessein de faire. Ensuite, dans une affaire particuliére qui se présenta, tous les Juges, à l'exception d'un seul, décidérent en faveur du Roi, & en prirent occasion d'établir pour principes & pour régles, les points suivans.

Le Roi peut dispenser des Loix.

1. Que les Loix d'Angleterre sont les Loix du Roi.

2. Que par conséquent, c'est une prérogative inséparable des Rois d'Angleterre & de tous autres Rois, de pouvoir dispenser des Loix pénales, dans des cas particuliers où il y a de la nécessité.

3. Que le Roi est le seul Juge de cette nécessité.

4. Que ce n'est pas un droit accordé au Roi, mais les anciens restes du Pouvoir souverain des Rois d'Angleterre, dont ils ne pouvoient être dépouillez, & ne l'avoient jamais été.

Les Catholiques exercent ouvertement leur Religion.

En conséquence de cette décision, les Catholiques, avec la permission du Roi, établirent l'exercice public & ouvert de leur Religion, dans tout le Royaume. Les Jésuites érigérent des Colléges & des Séminaires dans toutes les bonnes Villes. On vit en même temps, quatre Evêques Catholiques sacrez dans la Chapelle du Roi, & envoyez dans leurs Diocéses pour y faire leurs fonctions, sous le titre de *Vicaires Apostoliques*. Leurs Lettres Pastorales adressées aux Laïques de leur Religion, furent imprimées par l'Imprimeur du Roi, & dispersées dans tout le Royaume. Les Moines paroissoient à Whitehall & à St. James avec les habits de leurs Ordres, & ne faisoient pas difficulté de dire, qu'ils espéroient d'aller bien-tôt en procession dans les plus grandes ruës de Londres. Et comme on s'attendoit à un grand nombre de conversions, afin de ne pas manquer d'ouvriers pour cette abondante Moisson, on fit venir un grand nombre de Prêtres & de Moines des Païs étrangers. Depuis ce temps-là, personne ne put plus prétendre à aucune Charge honorable ou lucrative, qui ne fût Catholique, ou du moins, qu'on ne regardât comme pouvant aisément le devenir. Toutes les affaires du Conseil se ménageoient par les Conseillers Catholiques, ou par quelques autres qui n'avoient pas la Religion fort à cœur. Ainsi, par la décision de dix ou douze Juges, tous de la nomination du Roi, & qu'il avoit pris soin de corrompre, avant que de les nommer, les Loix d'An-

Evêques Catholiques.

Emplois donnez aux Catholiques.

d'Angleterre se trouvoient anéanties, & la Constitution du Gouvernement avoit été entiérement changée. C'est ainsi, que Charles I, par un semblable moyen, avoit fait décider par ses Juges, qu'il avoit droit d'imposer des taxes dans un cas de néceſſité, & qu'il étoit seul Juge de cette néceſſité. On peut comprendre par-là, que les Loix d'Angleterre seroient bien mal appuyées, si elles n'avoient pour fondement, que les décisions des Juges, qui sont tous choisis par le Roi. Mais il est surprenant, que l'exemple du *Ship-Money* établi par Charles I, & qui fut, pour ainsi dire, la principale cause de sa ruïne, fit si peu d'impression sur Jaques II. Mais la véhémence de son zèle pour sa Religion, lui faisoit trouver tout facile, ou possible, & en tout cas, il vouloit bien courir les risques de l'entreprise.

JAQUES II. 1686.

Défense de prêcher la Controverse.

Le Roi se servit encore d'un autre moyen pour avancer sa Religion. Ce fut d'écrire une Lettre Circulaire aux Evêques pour leur ordonner de défendre au Clergé inférieur de prêcher la Controverse, sous prétexte que cela ne faisoit qu'entretenir & fomenter les animositez entre les Sectes. C'étoit par-là que la persécution avoit commencé sous le Régne de *Marie*, & l'on ne devoit pas trouver étrange, qu'un Roi Catholique imitât une Reine si zélée pour sa Religion. Mais en cette occasion, le Clergé de l'Eglise Anglicane fit voir manifestement, qu'il étoit fort éloigné de pancher vers le Papisme, quoi que jusqu'alors ses ennemis l'en eussent accusé, sous prétexte qu'il s'attachoit scrupuleusement à certaines pratiques que les premiers Réformateurs n'avoient pas jugé à propos de retrancher. Car plusieurs d'entre les Ecclésiastiques les plus considérables, & les plus distinguez par leur savoir & par leur piété, bien loin de prévariquer dans l'exercice de leurs emplois, prêchérent ouvertement la Controverse, ou, pour mieux dire, ils en firent le point capital de leurs Sermons. Ils voyoient bien à quoi tendoit cette défense extraordinaire, dans un temps où la Religion Protestante étoit tout ouvertement attaquée, tant par des Sermons, que par des Livres imprimez avec permission, qu'on prenoit soin de répandre parmi le Peuple. Il est juste de faire honneur à ces fidelles Ministres de l'Evangile, en faisant connoître leurs noms. C'étoient *Tillotson*, *Stillingfleet*, *Tenniſſon*, *Wake*, *Patrick*, *Sharp*, *Sherlock*, tous fameux par leurs Ouvrages, & qui dans la suite furent pourvûs des premieres Dignitez de l'Eglise.

Le Clergé ne juge pas à propos d'obéir.

Le Roi & son Conseil Catholique furent très-mécontens de cette hardiesse, c'est pourquoi pour forcer les Ecclésiastiques Protestans à obéir, le Roi érigea une nouvelle Cour pour les affaires Ecclésiastiques, composée de divers Membres parmi lesquels il y en avoit même de Catholiques. C'étoit faire connoître bien clairement, qu'il ne vouloit plus garder aucune mesure, que de nommer des Catholiques pour Juges des Ecclésiastiques Protestans, dans des matiéres qui regardoient la Doctrine & la Discipline. Parmi les Commissaires, il

Le Roi érige une Commission ou Cour Ecclésiastique.

JAQUES II. 1686.

il y avoit trois Evêques, savoir, l'Archevêque de Cantorbery, l'Evêque de Durham, & l'Evêque de Rochester. Tous les autres étoient Laïques, comme *Jeffreys* Grand Chancelier, le Comte de Rochester Grand Trésorier, le Comte de Sunderland Secretaire d'Etat & Président du Conseil, le premier Juge *Herbert*, & quelques autres. Ils avoient pouvoir d'exercer leur Commission, pourvû que trois d'entr'eux fussent présens: Mais il falloit que le Grand Chancelier en fût un. On peut aisément comprendre pourquoi *Jeffreys* devoit toujours être du nombre.

Pouvoir des Commissaires.

Par sa Commission du Roi, les Commissaires de cette nouvelle Cour avoient pouvoir d'exercer toute sorte de Jurisdiction Ecclésiastique, de corriger tous les abus qui par les Loix Spirituelles ou Ecclésiastiques, pouvoient être corrigez, d'examiner toutes offenses, fautes, mépris &c. qui avoient été commis, ou pourroient être commis dans la suite, de punir par des censures, de faire comparoître devant eux, tous Ecclésiastiques, de quelque dégré ou dignité qu'ils fussent revêtus, de les punir par des excommunications, suspensions, depositions &c. d'examiner les Statuts, Régles, Lettres Patentes des Universitez, des Colléges, ou de toute autre Communauté Ecclésiastique, & de les corriger ou altérer, comme ils le trouveroient à propos.

Plusieurs soutenoient que cette Commission étoit contraire à l'Acte passé dans la 17. année de Charles I, pour abolir la Haute Commission. D'autres prétendoient, qu'elle ne contenoit rien de contraire à cet Acte. Il semble pourtant que la Cour avoit quelque doute sur ce sujet, puisque, quoique la Commission fût datée du commencement d'Avril, elle ne fut ouverte qu'au commencement du mois d'Août. D'ailleurs, l'Archevêque de Cantorbery ne voulut jamais y assister.

Affaire de l'Evêque de Londres.

Il arriva peu de temps après, que le Docteur *Sharp*, prêchant dans l'Eglise de Sainte Anne, s'étendit sur quelque point de controverse. Le Roi, en ayant été informé, prétendit que le Prédicateur avoit eu intention d'exciter du mécontentement parmi le Peuple, & de le porter à la revolte. Dans cette supposition il écrivit à l'Evêque de Londres, une Lettre par laquelle il lui ordonnoit expressément de suspendre le Docteur *Sharp*. L'Evêque ayant reçu cet ordre, écrivit au Comte de Sunderland, & le pria de communiquer sa Lettre au Roi. Il lui représenta dans cette Lettre, que puisque S. M. lui ordonnoit de faire l'Office de Juge à l'égard du Docteur *Sharp*, il n'y avoit point de Loi qui lui permit de le condamner, sans savoir dequoi il étoit accusé, & sans l'avoir auparavant fait citer, pour répondre à l'accusation. Sharp fut lui-même le porteur de cette Lettre, mais il ne put obtenir aucune réponse. Deux jours après, il alla présenter au Roi qui étoit à Windsor, une Requête très-soumise qui ne produisit

duisit aucun effet. Le Roi & son Conseil avoient déja résolu de saisir cette occasion pour agir contre l'Evêque de Londres qui leur étoit odieux, parceque c'étoit lui qui avoit proposé dans la Chambre des Seigneurs, d'examiner la Harangue du Roi. D'ailleurs, ils vouloient, par un grand exemple, établir l'autorité de la nouvelle Cour Ecclésiastique. L'Evêque fut donc cité à comparoitre devant cette Cour, le 4. d'Août, & il y fut traité d'une maniére indigne de sa naissance (1) & de sa Dignité par le Chancelier qui usa envers lui de son insolence accoutumée. Il demanda une Copie de la Commission de la Cour, ou du moins, d'en entendre la lecture. Mais cela lui fut refusé, le Chancelier ajoûtant, qu'on pouvoit la trouver pour un sou, dans toutes les Maisons à Caffé. Enfin, quoi qu'avec beaucoup de difficulté, il obtint un délai de cinq jours. Le 9. d'Août, il comparut une seconde fois devant la Cour où il déclina sa Juridiction, disant qu'en qualité d'Evêque, il n'avoit point d'autre Juge que son Métropolitain : mais cette raison fut rejettée. Enfin, après deux ou trois délais qui lui furent accordez, il fut suspendu de toutes les fonctions Episcopales, pour n'avoir pas obéï à l'ordre du Roi, & les Evêques de *Durham*, de *Rochester*, & de *Peterborough*, furent chargez de l'administration du Diocése de Londres. Le Docteur *Sharp* fut aussi suspendu : mais ce ne fut que pour peu de jours.

JAQUES II. 1686.

Il est suspendu.

Cette affaire fit connoître à tout le monde, que la Cour avoit résolu d'imposer silence à tous les Ministres Protestans, pour les empêcher de soutenir leur Religion dans leurs Sermons. On comprit aussi que le Roi ne vouloit plus garder de ménagemens de ce que, dans un temps d'une profonde paix, il avoit formé un camp de quinze mille hommes à *Honslow* entre Londres & Windsor, sous le commandement du Comte de Feversham. Il y avoit dans ce camp une Chapelle publique où la Messe se disoit tous les jours.

Ecrit de Johnson adressé à l'Armée.

Quoi qu'il n'y eût dans l'Armée qu'un très-petit nombre d'Officiers & de Soldats Catholiques, on ne laissoit pas de craindre que toute l'Armée ne fût disposée à servir le Roi dans l'exécution de ses desseins, en vertu de l'obéïssance aveugle dont les Troupes font ordinairement profession. Ce fut par ce motif de crainte, qu'un Ministre, nommé *Johnson*, adressa aux Officiers & Soldats de l'Armée, un Ecrit où il leur mettoit devant les yeux les raisons qui devoient les empêcher de servir d'instrumens pour détruire leur Religion, & pour renverser le Gouvernement. Cet Ecrit étoit trop contraire aux desseins du Roi, pour demeurer impuni. C'est pourquoi, l'Auteur ayant été cité à la Cour du Banc

L'Auteur est condamné au fouet.

(1) Il étoit Frére du Comte de Northampton.

JAQUES II. 1686.

Banc du Roi, y fut condamné à être mis trois fois au Pilory, à être fouetté depuis Newgate jusqu'à Tyburn, & à payer une amende de cinq-cens marcs. Cette Sentence fut exécutée à toute rigueur, après que Johnson eut été solennellement dégradé. Mais son Ecrit ne laissa pas de produire de grands effets parmi les Officiers & les Soldats.

L'Orfévre Prance est produit en Jugement.

A peu près dans ce même temps, l'Orfévre *Miles Prance* qui avoit déposé touchant l'assassinat du Chevalier *Godfrey*, & dont le temoignage avoit causé la mort de trois hommes, fut accusé de parjure, & condamné à une amende de cent livres sterling, à être mis trois fois au Pilory, & à être fouetté depuis Newgate, jusqu'à Tyburn. Mais parceque d'abord, il s'étoit déclaré coupable, on lui épargna la peine du foüet. Quelques-uns ont dit, que l'exemple de *Titus Oates* l'avoit tellement effrayé, qu'il n'avoit avoüé son prétendu crime, que pour éviter un semblable traitement. D'autres ont prétendu confirmer son aveu, par une Déclaration qu'il publia dans la suite, où il désavoüa tout ce qu'il avoit déposé en 1678. Mais comme il étoit Catholique, quelques-uns ont soupçonné qu'il fut induit par des motifs de Religion, à publier cette Déclaration. Dans un cas de cette nature, chacun peut former les conjectures qu'il trouve à propos.

Il s'avouë coupable.

Le Roi s'occupe à faire des Proselytes.

Il étoit aisé de voir par toute la conduite du Roi, qu'il avoit entiérement levé le masque, & qu'il vouloit bien qu'on comprît, que son dessein étoit de rendre tout son Royaume Catholique. C'étoit aussi ce dont personne ne doutoit. Quant à la promesse qu'il avoit faite au Conseil & au Parlement, de maintenir la Religion Protestante, elle étoit entiérement oubliée, & il n'y avoit point d'homme qui fût assez hardi pour l'en faire souvenir. On n'osoit pas même en parler dans les Conversations particuliéres, de peur de s'attirer quelque malheur. Le Roi ne se contentoit pas d'agir publiquement en faveur de la Religion Catholique, mais même en particulier, il faisoit tous les efforts possibles pour faire des Proselytes, principalement parmi ses Courtisans, & parmi les personnes les plus distinguées. Il y réüssit à l'égard du Comte de Sunderland qui voulut bien lui donner cette preuve de son dévouëment, quoique pour des raisons particuliéres, il ne voulût pas faire abjuration publique.

Le Comte de Sunderland se fait Catholique.

Le Roi ne peut gagner le Comte de Rochester.

Le Roi n'eut pas le même succès dans la tentative qu'il fit pour gagner le Comte de Rochester son beau-frére. Car quoi que ce Seigneur voulût bien être présent à une Conférence entre des Docteurs des deux Religions, il semble que cette dispute ne fit que l'attacher encore plus à la Religion Protestante, puisqu'il refusa hautement de l'abandonner. Le Roi chagrin de le voir si ferme, lui ôta la Charge de Grand Trésorier, & la fit exercer par des Commissaires. Mais en même temps, il lui assigna une pen-

Il lui ôte sa Charge de Grand Trésorier.

pension de cinq-mille livres sterling sur le revenu de la poste. Le Comte de Clarendon, Frére aîné du Comte de Rochester, éprouva aussi pour le même sujet les effets du chagrin du Roi. Après avoir été rappellé avant le temps, de sa Vice-royauté d'Irlande, il fut dépouillé sur la fin de cette année de sa Charge de Garde du Sceau Privé, qui fut donnée au Lord Arundel, Catholique.

Le Comte de Clarendon perd aussi la sienne.

Enfin, le Roi donna une preuve incontestable de ses desseins par rapport à la Religion, en envoyant le Comte de Castelmaine en Ambassade au Pape, *pour reconcilier ses trois Royaumes avec le St. Siége dont ils avoient été séparez depuis plus d'un siécle.* Cet Ambassadeur fut reçu à Rome avec une froideur qui causa au Roi une grande mortification. Innocent XI. qui siégeoit alors, ne se laissant point éblouïr par cet extérieur, considéroit, que cette Ambassade lui étoit envoyée trop tôt, puisque c'étoit avant la conversion des trois Royaumes, & que ce n'étoit qu'une espéce de Comédie à laquelle il ne vouloit point prendre part, de peur de se rendre ridicule. En effet, prétendre reconcilier trois Royaumes à l'Eglise Romaine, sous prétexte d'un très-petit nombre de conversions qui s'étoient faites depuis deux ans, n'étoit-ce pas exposer l'honneur du Pape, du Roi, & de la Religion Catholique, aux railleries de leurs ennemis? Cette Ambassade étoit, comme on le prétend, un effet des Conseils des Jésuites qui vouloient faire accroire à toute l'Europe, qu'ils avoient converti l'Angleterre, l'Ecosse, & l'Irlande. Mais Innocent XI. n'aimoit pas assez les Jésuites, pour vouloir leur donner cette satisfaction aux dépens de son propre honneur. D'ailleurs, étant alors fort brouillé avec la France, & n'ignorant pas l'étroite liaison qu'il y avoit entre Louïs XIV. & Jaques II, il n'étoit pas fâché de causer quelque mortification au Roi de France, en la personne du Roi d'Angleterre. Cela fut cause qu'il traita l'Ambassadeur d'une maniére fort froide, pour ne pas dire, offensante. Toutes les fois qu'il vouloit bien lui accorder une audience, il se trouvoit surpris d'une toux de commande, qui empêchoit l'Ambassadeur de continuer sa Harangue, & l'obligeoit à se retirer. La même chose arriva si souvent, qu'enfin le Comte de Castelmaine fit dire au Pape, qu'il avoit dessein de s'en retourner. Le Pape pour toute réponse, lui fit dire, *qu'il lui conseilloit de voyager le matin à la fraicheur, & de se reposer pendant la chaleur du jour, parcequ'il étoit dangereux en Italie, de suivre une autre méthode.* Toutes les graces que l'Ambassadeur put obtenir du Pontife, furent, une dispense au Maréchal d'Humiéres pour épouser sa propre Niéce, & une au Pére Peters Jésuite pour posséder un Evêché. On dit que le Roi lui destinoit l'Archevêché d'Yorck qui étoit devenu vacant. Mais si le Pape & la plûpart des Cardinaux reçurent

Le Roi envoye le Comte de Castelmaine en Ambassade au Pape.

Il en est mal reçu.

JAQUES II. 1686. froidement l'Ambassadeur d'Angleterre, les Jésuites de Rome lui firent en recompense, autant d'honneur qu'il fut en leur pouvoir. Enfin, le Roi le rappella, ne pouvant endurer plus long-temps tant de mortifications.

Tous les Emplois sont donnez à des Catholiques.

Mais le mauvais succès de cette Ambassade n'empêcha pas que le Roi ne poursuivît son dessein avec une ardeur extrême, & d'une maniére si ouverte & si publique, qu'on ne pouvoit s'y méprendre. Non seulement tous les Emplois vacans étoient donnez à des Catholiques, mais on les ôtoit même aux Protestans, sans en donner aucune raison, pour mettre des Catholiques en leurs places. Ainsi tout le monde voyoit aisément, qu'il n'y avoit plus que des Catholiques, ou des Protestans qui n'avoient aucun attachement pour leur Religion, qui pussent prétendre aux Emplois. La Cour suivoit cette méthode si ouvertement, que quelques-uns des principaux Catholiques ne purent s'empêcher de représenter au Roi, que par-là, il couroit risque de faire plus de mal que de bien à leur Religion. Mais le Roi n'écoutoit que les Conseils les plus violens, & les plus conformes à son naturel & à son zéle. On pourra voir par la Lettre suivante écrite le 2. 1685. de Février de l'année 1687, par un Jésuite de *Liége* à un Jésuite de *Fribourg* en Suisse, la disposition où le Roi se trouvoit par rapport à la Religion.

Lettre d'un Jésuite de Liége.

„ C'est une chose étonnante que la grande affection du Roi „ d'Angleterre pour notre Société. Il souhaita une parfaite pros„ périté à tout ce Collège, par le moyen de notre Provincial, „ & se recommanda très-ardemment à nos Priéres. Lorsque le „ Pére *Jean Keynes* retourna en Angleterre, le Roi le reçut très„ gracieusement, & lui parla familiérement en présence de la „ Reine, durant plusieurs heures, pendant que des Ducs & des „ Comtes se tenoient dans l'anti-chambre, en attendant d'être ad„ mis. Il lui demanda combien nous avions de Candidats, & „ combien d'Etudians, & sur ce que le Pére Provincial lui ré„ pondit, qu'il y en avoit environ cinquante, il lui dit, qu'on „ auroit besoin d'en avoir le double ou le triple, pour l'emploi „ dont il avoit dessein de charger la Société, & qu'il falloit les „ bien exercer dans la Prédication. Car, ajoûta-t-il, l'Angleterre „ a présentement besoin de telles gens.

„ Je ne doute pas que vous n'ayiez sû, que le Roi, dans une „ Lettre qu'il a écrite au Pére *La Chaise* Confesseur du Roi de „ France, touchant la Maison des Wallons, a déclaré, qu'il re„ gardoit comme fait à lui-même, tout ce qui a été fait aux „ Prêtres de cette Maison. Le Pére *Clare*, Recteur de la même „ Maison, étant allé à Londres pour négocier cette affaire, trou„ va un accès très-facile auprès du Roi, & obtint aisément tout „ ce qu'il demanda. Le Roi ne voulut jamais permettre qu'il se

„mit

„ mît à genoux devant lui, ni qu'il lui baisât la main, selon la coû- „ tume. Il lui dit même ; *Mon Révérend Pére, il est vrai que vous „ m'avez une autre fois baisé la main ; mais si j'avois sû alors, comme „ je le sai présentement, que vous êtes Prêtre, je me serois agenouillé „ devant vous, & vous aurois baisé la main.* Après avoir fini cette „ affaire, le Roi lui dit familiérement, qu'il convertiroit l'Angle- „ terre, ou qu'il mourroit Martyr, & qu'il aimoit mieux mourir „ le jour après avoir accompli son dessein, que de régner vingt „ ans heureusement, sans l'exécuter. Enfin, il s'appella lui-même „ Fils de la Société, disant, qu'il étoit aussi aise de notre prospéri- „ té que de la sienne propre. On ne sauroit trouver des termes as- „ sez forts pour exprimer la reconnoissance qu'il témoigna, quand „ on lui dit, qu'il avoit été fait participant de tous les mérites de la „ Société. Aussi doit-il choisir un de nos Péres pour être son „ Confesseur. Mais jusqu'ici, on ne sait pas sur qui tombera le „ Choix. Quelques-uns croyent que ce sera le Reverend Pére Pro- „ vincial: Mais il n'y a aucune certitude. Quelques-uns sont d'o- „ pinion, que le Pére Edouard R. Petre, qui est principalement en „ faveur auprès de lui, obtiendra un Archevêché. Mais d'autres „ en plus grand nombre, estiment qu'il sera fait Cardinal. Depuis „ un mois ou deux, le Roi lui a donné l'apartement qu'il occupoit „ lui-même à St. James, lorsqu'il étoit Duc d'Yorck. On voit là „ tous les jours, un grand nombre de Courtisans qui s'y rendent, „ pour parler à son Eminence, car c'est le titre qu'ils lui donnent. „ Le Roi consulte souvent ce Pére, & plusieurs des plus grands Sei- „ gneurs du Royaume, Catholiques, sur les moyens d'avancer la „ Foi, sans en venir à la violence. Il n'y a pas long-temps, que „ quelques-uns de ces Seigneurs lui représentérent, qu'il se hâtoit „ trop ; à quoi il répondit, *Je suis vieux, & il faut que je fasse de „ grands pas, sans cela, si je venois à mourir, je vous laisserois peut- „ être dans un état pire que celui où je vous ai trouvez.* Quand on lui „ demanda pourquoi il prenoit si peu de soin de la Conversion des „ Princesses ses Filles qui étoient ses Héritiéres, il répondit, *Dieu „ prendra soin de cette affaire. Laissez-moi le soin de la Conversion „ de mes Filles, & faites de votre côté, tout ce qui est en votre pouvoir, „ pour convertir vos Vassaux & autres à la Foi.*

JAQUES II. 1687.

„ Il a mis des Gouverneurs Catholiques dans la plûpart des Pro- „ vinces & nous aurons bien-tôt des Juges de paix Catholiques dans „ la plûpart des endroits. Nous espérons aussi un bon succès dans „ nos affaires à Oxford. Dans la Chapelle publique du Vice-Chan- „ celier qui est Catholique, il y a toujours un de nos Théologiens „ qui a déja converti quelques-uns des Etudians. L'Evêque d'Ox- „ ford semble même favoriser beaucoup la Religion Catholique. Il „ a proposé au Conseil, s'il ne seroit pas à propos de donner au „ moins, un des Collèges de cette Université aux Catholiques, afin

„ qu'ils

JAQUES II. 1687. „ qu'ils ne fuſſent pas contraints d'aller étudier hors du Royaume, „ à grands frais : Mais on ne ſait pas encore quelle réponſe il a euë. „ Le même Evêque ayant invité à dîner deux de nos Péres avec „ quelques perſonnes de qualité, porta la ſanté du Roi à un Sei- „ gneur Hérétique de la Compagnie, en ſouhaitant à S. M. un heu- „ reux ſuccès dans toutes ſes entrepriſes. Il ajoûta, que la Religion „ Proteſtante ne paroiſſoit pas être en meilleur état, que l'étoit la „ Ville de *Bude* peu de tems avant ſa priſe, & que ceux qui ſoute- „ noient cette Religion, n'étoient pas fort éloignez de l'Athéiſme. „ Pluſieurs embraſſent la véritable Religion, & quatre Comtes des „ plus conſidérables en font déja profeſſion publique. Le Pére *A-* „ *lexandre Keynes* Neveu du Provincial, qui prend ſoin de la Cha- „ pelle de l'Envoyé de l'Electeur Palatin, eſt continuellement occu- „ pé à répondre aux queſtions des Hérétiques qui ont des doutes ſur „ leur Religion. On en voit continuellement un grand nombre qui „ diſputent de Religion, en ſe promenant devant cette Chapelle. „ Pour ce qui regarde le Prince *George*, on ne ſait pas bien quelle „ Religion il profeſſe. Nous gagnons peu-à-peu du terrain en An- „ gleterre. Nous enſeignons les Humanitez à *Lincoln*, à *Norwich*, „ & à *Yorck*, & nous avons à *Worceſter*, une Chapelle publique qui „ eſt protégée par une Garde de Soldats. De plus, nous devons „ achetter quelques maiſons dans *Wiggan*, Ville de la Province de „ Lancaſtre. Nos intérêts s'avancent puiſſamment. Dans quelques- „ unes des Egliſes accordées aux Catholiques, on compte ſouvent „ les jours de fête, jusqu'à quinze-cens Perſonnes préſentes au Ser- „ mon. Nous avons le même ſuccès à Londres. On y prêche tous „ les jours de fête, & les Chapelles ſe trouvent trop petites pour „ contenir tous ceux qui s'y rendent. Deux Péres de notre Societé, „ ſavoir *Dormer* & *Bertue*, prêchent toujours devant le Roi & la „ Reine. Le Pére *Edouard Newill* prêche devant la Reine Douai- „ riére : le Pére *Alexandre Keynes* dans la Chapelle dont j'ai déja par- „ lé, & d'autres, dans d'autres Chapelles. On a déja achetté diver- „ ſes maiſons à la *Savoye*, tout proche du Palais de Sommerſet où „ la Reine Douairiére fait ſa réſidence, pour dix-huit mille florins, „ afin d'en faire un Collège. On y travaille avec ardeur, pour pou- „ voir ouvrir une Ecole avant Pâque.

„ Le Roi doit bien-tôt envoyer un Lord Lieutenant Catholique „ en Irlande, parce qu'il ne peut ſe fier à aucun autre, pour établir „ la Religion Catholique dans ce Royaume. Le Parlement s'aſſem- „ blera certainement dans ce mois de Février. Le Roi a deſſein de „ lui demander trois choſes. La premiére, que les Pairs Catholi- „ ques ſoient admis à prendre Séance dans la Chambre Haute. La „ ſeconde, que le *Teſt* ſoit aboli. La troiſiéme qui eſt la plus im- „ portante, que les Loix Pénales contre les Catholiques ſoient abro- „ gées. Pour mieux obtenir ces choſes, il a deſſein de leur faire

„ en-

,, entendre, qu'il est résolu de chasser tous ceux qui ne voudront pas ,, se conformer à sa volonté. Quelques Hérétiques effrayez de cet- ,, te résolution, ayant consulté un certain Seigneur pour savoir ce ,, qu'ils avoient à faire, il leur a répondu, *La volonté du Roi est suf-* ,, *fisamment connue. Certainement, il exécutera ce qu'il a résolu; si vous* ,, *ne voulez pas vous perdre, soumettez-vous à ce qu'il désire.*

Jaques II. 1687.

,, On va faire de grands préparatifs, pour mettre en Mer une ,, Flotte de cent Vaisseaux de Guerre, au Printemps prochain: Mais ,, on ignore encore contre qui elle est destinée. Les Hollandois sont ,, dans de terribles frayeurs. Mais, quoi qu'on dise qu'ils arment de ,, leur côté, le temps découvrira s'ils ont raison de s'alarmer.

Les Jésuites de Fribourg ne firent aucune difficulté de laisser voir cette Lettre à diverses Personnes qui en tirérent des Copies, & par-là elle devint bien-tôt publique en Suisse & à Genéve: Le Docteur Burnet dit, qu'il la copia sur une qui étoit entre les mains de Monsieur *Heidegger*, fameux Professeur à Zurich. Une des Copies fut envoyée à Monsieur *Dickvelt* Ambassadeur des Etats Généraux en Angleterre qui en parla au Roi. Sur cela, le Roi souhaita de la voir, disant qu'il découvriroit bien-tôt, si c'étoit une véritable Lettre, ou une imposture pour rendre les Jésuites odieux. Mais quoi qu'elle fût mise entre ses mains, il n'en parla plus à Monsieur Dickvelt.

Le Parlement est prorogé.

Le Parlement qui, selon la derniére prorogation, devoit s'assembler le 15. de Février, fut encore prorogé. Apparemment, le Roi ne trouva pas que les choses fussent disposées comme il le souhaitoit, pour pouvoir s'assûrer de la concurrence du Parlement pour exécuter ses desseins. Il aima mieux suivre une autre voye qui lui parut plus courte & plus aisée, en établissant la liberté de Conscience, par sa propre autorité. Il se persuadoit sans doute, qu'il seroit plus aisé d'obtenir du Parlement, son consentement à une chose déja faite, que le pouvoir de la faire. Mais il crut devoir commencer par l'Ecosse, afin que l'exemple de ce Royaume servît à persuader les Anglois. Pour cet effet, il envoya en Ecosse une Déclaration pour accorder une entiére liberté de Conscience, avec ordre au Conseil de la faire publier. Selon lui, cette Déclaration étoit plus que capable de convaincre tous ses bons Sujets de sa grande modération, & du désir qu'il avoit que tout le monde vécût en repos. Il excluoit néanmoins de sa faveur, ceux qui tenoient des Conventicules à la Campagne, ordonnant à son Conseil de n'épargner rien pour les exterminer. Cette Déclaration portoit en substance ,, que le Roi ayant ,, résolu d'unir les cœurs & les affections de ses Sujets d'Ecosse, a- ,, voit jugé à propos, *en conséquence de son autorité souveraine*, *de sa* ,, *Prérogative Royale*, *de son pouvoir absolu*, *auquel tous les Sujets de-* ,, *voient obéir sans reserve*, d'accorder une tolérance &c. à tous les ,, Presbytériens modérez qui s'assembleroient dans des maisons parti-

Le Roi publie une Déclaration en Ecosse pour la Liberté de Conscience.

JAQUES II. 1687. „ culiéres ſeulement. Mais pour ceux qui s'aſſembloient à la Campagne, il ordonnoit, qu'ils fuſſent pourſuivis à toute rigueur. „ Quant aux *Quakers* ou Trembleurs, il leur permettoit de s'aſſembler là où ils trouveroient à propos.

„ De plus, conſidérant les cruelles Loix faites contre les Catholiques Romains appellez *Papiſtes* pendant la minorité de Jaques VI „ notre ayeul de glorieuſe mémoire, ſans ſon conſentement, & „ contre le devoir de Sujets, par les Régens, & autres ennemis de „ leur légitime Souveraine notre biſayeule, de glorieuſe & pieuſe „ mémoire, dans leſquelles Loix, ſous prétexte de Religion, ces „ gens-là couvroient leurs haines, leurs animoſitez, & les crimes „ les plus horribles, Loix qui étoient faites, non contre les ennemis de Dieu, mais contre leurs ennemis particuliers, & qui ont „ été continuées depuis, ſans deſſein de les exécuter, & ſeulement, „ *ad terrorem*, dans la ſuppoſition, que les Papiſtes étoient incapables de garder la fidélité à leurs Souverains naturels & légitimes „ Monarques.

„ Nous, de notre certaine connoiſſance, & par une longue expérience, ſachant que les Catholiques ſont par leurs principes, non „ ſeulement bons Chrétiens, mais encore bons Sujets, & que de „ plus, en toutes occaſions, ils ſe ſont montrez fidelles à nous & à „ nos Prédéceſſeurs; . . . .

„ C'eſt pourquoi, avec le conſentement de notre Conſeil Privé, „ en vertu de notre autorité ſouveraine, Prérogative Royale, & „ pouvoir abſolu, ſuſpendons, arrêtons, & déclarons ſans force, „ toutes les Loix ou Actes de Parlement faits ci-devant, en quelque „ temps que ce ſoit, contre nos Sujets Catholiques, annullant toutes les Prohibitions qui y ſont mentionnées, & les peines ordonnées contr'eux, en ſorte qu'à l'avenir, ils jouïront de tous les „ droits dont jouïſſent nos Sujets Proteſtans, non-ſeulement dans „ l'exercice de leur Religion, mais encore, dans la poſſeſſion des „ Emplois, Offices & Bénéfices, dont nous jugerons à propos de „ les gratifier. . . . .

„ Et d'autant que par notre Souveraineté, & par l'Allégeance de „ nos Sujets, ils ſont tenus de nous obéïr, & qu'aucune Loi, aucune différence de Religion, ni aucun autre empêchement quelconque ne peut diſpenſer les Sujets de leurs obligations envers la Couronne, & conſidérant, qu'il eſt poſſible que certaines gens, avec „ de ſiniſtres intentions, exigent certains Sermens, nous revoquons „ & annullons toutes ſortes de Sermens par leſquels nos Sujets ſont „ rendus incapables d'exercer des Emplois dans notre dit Royaume, „ leur défendant de prêter à l'avenir de pareils Sermens, ſans notre „ ordre & conſentement ſpécial, & nous diſpenſons de toutes les „ Loix qui ordonnent de pareils Sermens. . . . .

„ Pour l'encouragement de nos Evêques Proteſtans, du Clergé „ Ré-

„ Régulier, & de ceux qui se sont conduits selon l'ordre requis, „ nous jugeons à propos de déclarer, que nous n'avons jamais eu, „ & n'aurons jamais pour principe, de faire violence aux Conscien- „ ces, ni de mettre personne dans une *invincible nécessité*, par rapport „ à la persuasion, ou à la Religion Protestante, mais que nous pro- „ tégerons nos Evêques & Ministres dans leurs fonctions, droits, „ & privilèges, aussi-bien que tous nos autres Sujets Protestans, a- „ fin qu'ils puissent faire l'exercice de leur Religion dans les Eglises.

Quoi que cette Déclaration ne regardât que l'Ecosse, j'ai crû devoir l'insérer ici, parce qu'elle fait connoître bien clairement, & les intentions & les principes du Roi, & par conséquent, de quelle manière il prétendoit en user avec ses Sujets Anglois, quoique jusqu'alors, il gardât encore quelque ménagement par rapport au pouvoir absolu que l'Angleterre ne lui avoit pas attribué dans une aussi grande étenduë que l'Ecosse.

Le Conseil d'Ecosse fait publier la Déclaration.

Non-seulement le Conseil d'Ecosse obéït aveuglément au Roi, en faisant publier sa Déclaration, mais il l'en remercia même, comme d'une faveur signalée. Cela ne doit pas paroître étrange, puisque ce Conseil n'étoit composé que de gens absolument dévouëz au Roi, & que dans toute l'Ecosse, il n'y avoit pas un seul homme dans l'Emploi, qui ne fût, ou qui ne feignît d'être dans les mêmes principes. Le Parlement étoit composé de même, & par les Actes qu'il avoit faits, il avoit engagé les Ecossois à une obéïssance sans bornes, en sorte que personne ne pouvoit s'opposer aux volontez du Roi, sans se rendre coupable de haute trahison. Ainsi le Conseil, en remerciant le Roi de sa Déclaration, pouvoit parler hardiment pour tout le Royaume: Non qu'il ignorât, que ce n'étoit pas là le sentiment général de la Nation, mais parce qu'il savoit bien, que personne n'auroit la hardiesse de le contredire. Ce n'est donc pas à toute la Nation Ecossoise qu'il faut attribuër cette obéïssance aveugle, mais à ceux qui la gouvernoient, & qui ne faisoient qu'une très-petite partie du Peuple.

Le Roi publie une semblable Déclaration en Angleterre.

Le Roi charmé de la prompte obéïssance des Ecossois, & la regardant comme un préjugé favorable pour l'Angleterre, assembla son Conseil, & lui déclara, que son intention étoit de publier une semblable Déclaration en Angleterre. Il appuya sa résolution, sur ce qu'il avoit remarqué que l'Uniformité qu'on avoit tâché d'établir sous les quatre Régnes précedens, n'avoit produit que de mauvais effets, & que d'ailleurs, c'étoit une chose contraire aux maximes de la Religion & de l'humanité, que de forcer les consciences. Le Conseil, composé à-peu près, comme celui d'Ecosse, approuva cette résolution, & fit beaucoup valoir la grande indulgence du Roi envers ses Sujets.

La Déclaration pour la liberté de conscience en Angleterre, fut donc publiée, le 4. d'Avril. Elle étoit à peu-près semblable à celle

JAQUES II. 1687.

qui avoit été publiée en Ecosse, excepté que le Roi y parloit avec beaucoup plus de modération de son pouvoir absolu, & qu'il disoit, qu'il ne doutoit nullement de la concurrence de son Parlement. Il étoit pourtant manifeste par les fréquentes prorogations de ce Parlement, que le Roi n'étoit rien moins qu'assuré de sa concurrence.

Il est très-probable, qu'il n'y avoit pas dans tout le Royaume, une seule personne qui se persuadât, que le but du Roi étoit de favoriser & de mettre en repos les Non-Conformistes; tout le monde voyoit clairement, que la fin que le Roi se proposoit dans sa Déclaration étoit de détruire la Religion Protestante, & d'établir la Catholique en sa place. Comment auroit-on pû se persuader, que le Roi, qui avoit toujours été le grand Persécuteur des Non-Conformistes, eût si subitement changé d'humeur à leur égard? Ou comment pouvoit-on s'assurer, que ses promesses par rapport aux Non-Conformistes seroient plus exactement observées, que celles qu'il avoit faites à l'Eglise Anglicane? Cependant, jusqu'alors, les Non-Conformistes avoient été traitez avec tant de rigueur, qu'il n'est pas étrange qu'ils se trouvassent d'abord heureux de se voir enfin délivrez de la persécution. Cela fut cause que d'abord les diverses Sectes présentérent des Adresses au Roi, pour le remercier de sa Déclaration. Les Anabaptistes commencérent. Les Quakers suivirent; après cela, les Indépendans, & enfin les Presbytériens. Quelques-unes de ces Adresses, en parlant du pouvoir Royal, le portoient au plus haut dégré, parce qu'alors, il étoit avantageux aux Non-Conformistes de soutenir l'autorité par laquelle ils étoient délivrez de la contrainte où ils avoient été jusqu'alors. Les Membres de l'Eglise Anglicane ne manquérent pas de faire remarquer ce changement: Mais ce n'étoit pas à eux à reprocher ces principes aux Non-Conformistes, puisqu'ils étoient eux-mêmes tombez dans les mêmes excès. La vérité est, que les deux Partis ne suivoient pas alors, & ne suivent pas encore exactement leurs propres principes par rapport au pouvoir Royal, dans toutes les occasions, & qu'ils étendent ou resserrent ce pouvoir, selon que le Roi se trouve dans l'un ou dans l'autre Parti.

Les Non-Conformistes remercient le Roi par des Adresses.

Mais quoi qu'il en soit, la Guerre que se firent alors les deux Partis, ne fut pas de longue durée. Car ils s'aperçurent bien-tôt, que le but de la Cour étoit de les mettre aux mains l'un contre l'autre, afin de les affoiblir également. Le Roi, pour réüssir dans ce dessein, ne parloit presque d'autre chose, dans ses discours familiers, que des oppressions & des injustices, que les Non-Conformistes avoient souffertes de la part de l'Eglise Anglicane. On ne pouvoit lui faire plus de plaisir, que de lui raconter des particularitez sur ce sujet. Pour porter même un plus rude coup à l'Eglise Anglicane, il ordonna qu'il se fit une revision des procès intentez contre les Non-Conformistes dans les Cours Ecclésiastiques. Mais les Presbytériens qui y étoient les plus intéressez furent assez sages, pour ne pas se prévaloir d'une oc-

Le Roi tâche de brouiller ensemble les Protestans;

qui ne donnent point dans ses piéges.

Et se conduisent fort sagement.

occasion si favorable de causer du chagrin à leurs ennemis. D'un autre côté, quoique quelques gens passionnez d'entre les Non-Conformistes publiassent des Ecrits virulens contre l'Eglise Anglicane, pour se venger de ce qu'elle leur avoit fait souffrir, les Episcopaux, d'un commun accord, résolurent de n'y pas répondre, de peur d'augmenter l'animosité entre les deux Partis, dans un temps où leur union étoit plus que jamais nécessaire. On ne peut disconvenir, qu'en cela, ils ne témoignassent beaucoup de modération & de prudence. En général, on peut assurer, que si quelques-uns des Non-Conformistes, soit Presbytériens ou autres, se laissérent porter par la passion, à insulter l'Eglise Anglicane, ce ne furent que des gens peu considérables. Les plus sensez, & ceux qui avoient le plus de crédit dans leur Parti, observérent une grande modération. Les Episcopaux de leur côté, firent tout ce qui fut en leur pouvoir, pour établir une union seule capable de les soutenir les uns & les autres. On publioit de temps en temps, des Ecrits, où ceux de l'Eglise Anglicane reconnoissoient, qu'ils avoient eu tort de pousser à bout les Presbytériens; qu'ils ne s'étoient pas assez précautionnez contre les piéges de la Cour, & ils promettoient, que si les affaires se rétablissoient sur un bon pied, ils auroient pour eux toute la condescendance possible. Il est vrai, qu'on les accuse de n'avoir pas moins oublié cette promesse, que celle qu'ils leur avoient faite, lorsqu'il s'étoit agi de rappeller Charles II. Mais c'est une affaire qui regarde les Régnes suivans.

Ils travaillent à s'unir ensemble pour leur commun intérêt.

Quelques Evêques se rangent dans le parti de la Cour.

Mais s'il y eut des Non-Conformistes qui se crurent obligez de témoigner leur reconnoissance au Roi pour la Déclaration, par des Adresses flateuses, il y eut aussi des Evêques qui, avec bien moins de fondement, portérent leur Clergé à présenter de pareilles Adresses au Roi, pour le remercier de sa Déclaration, comme d'une faveur signalée envers l'Eglise Anglicane. De ce nombre furent *Crew* Evêque de Durham, *Barlow* de Lincoln, *Cartwright* de Chester, *Wood* de Lichfield & Coventry, *Watson* de St. David. Pour *Parker* Evêque d'Oxford, il ne fut pas si heureux, puisqu'il ne put trouver dans tout son Diocèse, qu'un seul Ministre qui voulût signer une semblable Adresse. On peut aisément juger que ces Evêques n'auroient pas été des derniers à embrasser la Religion Catholique, si le projet du Roi avoit réüssi.

Ordre à l'Université de Cambridge de recevoir un Moine Bénédictin Maître aux Arts.

Ce que le Roi avoit fait pour les intérêts de la Religion Catholique ne suffisoit pas pour contenter ceux qui aspiroient à de plus grands avantages. Jusqu'alors, les Catholiques n'avoient pû se procurer des places dans aucune des deux Universitez, & néanmoins, ils souhaitoient passionnément d'y établir des Maîtres & des Professeurs de leur Religion, pour pouvoir avec le temps se rendre maîtres de quelques-uns des Colléges. On avoit proposé au Roi de fonder un Collége dans chaque Université. Mais soit qu'il ne voulût pas en faire la dépen-

JAQUES II. 1687.

se, ou pour quelqu'autre raison, il fut jugé plus à propos, d'introduire des Catholiques dans les Colléges deja établis. Pour commencer à exécuter ce dessein, le Vice-Chancelier de Cambridge reçut une Lettre du Roi qui lui ordonnoit très-expressément, d'admettre au dégré de Maître és Arts, un Moine Benédictin nommé *Alban Francis*, sans exiger de lui aucun serment, nonobstant tous Statuts contraires, de l'observation desquels il le dispensoit. Le Vice-Chancelier ayant communiqué cette Lettre aux Suppôts de l'Université, il fut unanimement résolu, que *Francis* ne seroit point reçu, jusqu'à ce qu'on eût présenté une très-humble Requête au Roi, pour le supplier de revoquer son Mandat. Ils s'adressérent pour cet effet, au Duc d'Albemarle Chancelier de l'Université, qui leur répondit, qu'il s'étoit employé pour eux, mais qu'il n'avoit pû rien obtenir. Sur cette réponse, l'Université envoya des Députez à Londres pour parler au Comte de Sunderland: Mais il refusa de leur donner audience. Peu de temps après, le Roi envoya à l'Université un second Mandat tout semblable au premier, avec cette addition, *que s'ils n'obéïssoient pas, ce seroit à leurs risques.* Comme l'Université continuoit encore à disputer le terrain, elle reçut ûn ordre de comparoître par ses Députez, devant la Cour Ecclésiastique. Enfin, par Sentence de cette Cour, le Vice-Chancelier fut dépouillé de son emploi; mais *Francis* ne fut point reçu. Ce fut-là la premiére tentative qui se fit tout ouvertement, pour introduire des Catholiques dans les Universitez. Je dis ouvertement, car il pouvoit y en avoir quelques-uns qui feignoient d'être Protestans. Mais bien-tôt après, le Collége de la Magdeleine de l'Université d'Oxford, qui étoit un des mieux rentez, eut à essuyer un orage beaucoup plus terrible.

L'Université s'en défend.

Le Vice-Chancelier est suspendu.

Affaire du Collége de la Magdeleine à Oxford.

La place de Président de ce Collége étant venuë à vaquer le 31. de Mars, par la mort du Docteur *Clarke*, le Vice-Président fixa le 13. d'Avril pour procéder à l'élection d'un nouveau Président. Mais avant ce jour-là, les Membres de ce Collége furent avertis, que le Roi avoit accordé un Mandat, pour faire élire *Antoine Farmer*, homme de mauvaise réputation, & qui avoit promis de se faire Catholique. Sur cela, ils firent présenter une Requête au Roi, pour le prier, ou de leur laisser le choix de leur Président, selon leurs Statuts, ou du moins, de nommer quelqu'un qui fût mieux qualifié que *Farmer*, pour remplir cette Charge importante. Ils reçurent pour toute réponse, du Comte de Sunderland, un ordre exprès d'obéïr au Roi. Immédiatement après, la Cour fit remettre entre les mains de *Robert Charnock*, Membre, ou *Compagnon* de ce Collége, qui étoit un Nouveau Converti (1), le Mandat du Roi. Ce Mandat ayant été lû en présence de tous les Membres, il fut résolu de s'en te-

(1) C'étoit le même qui fut ensuite le 18/28 Mars 1696. exécuté pour avoir conspiré contre la vie du Roi Guillaume.

tenir au jour qui avoit été marqué pour procéder à l'élection, & ce jour-là, le Docteur *Hough* fut élu à la pluralité des voix. Le nouveau Président fut présenté à l'Evêque de Winchester Visiteur de ce Collége, qui l'admit, lui fit prêter le serment ordinaire, & le mit en possession. JAQUES II. 1687.

Le Roi fut très-offensé de cette élection, & malgré les sollicitations du Duc d'Ormond Chancelier de l'Université, le Vice-Président & les autres Membres furent citez à comparoître devant la Cour Ecclésiastique. Ils comparurent le 6. de Juin, & sur ce qu'on leur demanda pourquoi ils n'avoient pas obéï à l'Ordre du Roi, ils firent voir leurs Statuts, & le Serment qu'ils avoient fait de les observer exactement, & par ces Statuts, Farmer devoit être entiérement exclus de sa prétension. Ils furent renvoyez jusqu'au 12. du mois, & ce jour-là, ils donnérent tant d'objections bien prouvées contre *Farmer*, qui d'ailleurs n'étoit pas qualifié par les Statuts, pour être fait Président, que les Commissaires avoient honte de se voir obligez de soutenir sa cause. Mais comme c'étoit aussi celle du Roi, la Cour ordonna que le Président du Collége seroit privé de son Emploi, & que le Vice-Président & un autre Membre du Collége seroient suspendus. Mais le Roi ayant été informé de ce qui avoit été allégué & prouvé contre *Farmer*, ne jugea pas à propos d'insister sur son premier Mandat, & en donna un autre en faveur du Docteur *Parker* Evêque d'Oxford.

Les Membres du Collége ne trouvérent pas l'Evêque mieux qualifié que Farmer, & en un mot, ils refusérent d'obéïr à ce nouvel ordre. Le Roi en fut si offensé, qu'il alla lui-même à Oxford, résolu de vaincre leur obstination à quelque prix que ce fût: Il les fit venir en sa présence, & leur parla d'une maniére capable d'épouvanter des gens moins fermes & moins résolus. Il leur commanda, sous peine d'encourir son indignation, d'aller sur le champ, élire l'Evêque d'Oxford pour leur Président. Mais au lieu d'obéïr, ils lui présentérent une Requête où ils soutenoient leur procédé: Mais le Roi ne voulut pas la recevoir. Enfin, malgré toutes ses menaces, il se vit contraint de quitter Oxford, sans avoir rien avancé. Peu de temps après, il établit une Commission pour aller visiter ce Collége, à la tête de laquelle étoient, *Cartwright* Evêque de Chester, & un des Juges du Royaume. Ces Commissaires traitérent fort rudement les Membres du Collége, sans leur épargner les injures & les ménaces. Enfin, voyant qu'il n'étoit pas possible de les vaincre, ils trouvérent un expédient pour sauver en quelque maniére l'honneur du Roi, par le moyen d'une Déclaration ambiguë, à laquelle les Membres du Collége voulurent bien se soumettre. Mais le Roi n'en étant pas content, voulut, „qu'ils reconnussent qu'ils avoient „ méprisé sa personne & ses ordres, qu'ils promissent de se compor„ter mieux à l'avenir, qu'ils avouassent la justice & la légalité de „la

JAQUES II. 1687.

„ la Cour Ecclésiastique : qu'ils implorassent sa miséricorde en venant se jetter à ses pieds : qu'ils se soumissent à l'Evêque d'Oxford, „ comme à leur Président. De 27. Membres du Collège, il n'y eut que *Charnock* & un autre qui offrissent de signer cette declaration. Enfin les Commissaires, autorisez par le Roi, prononcérent leur Sentence par laquelle les 25. qui avoient refusé de signer la déclaration, furent chassez du Collège & privez des droits de leur Société pour avoir désobeï au Roi. Mais ils protestérent tous unanimement contre la Sentence, qui fut pourtant confirmée par la Cour Ecclésiastique, & même aggravée, en ce que le Président & ses Compagnons furent déclarez incapables de posséder aucune sorte de Bénéfice Ecclésiastique. Le Président refusa de mettre l'Evêque en possession de sa maison, & on fut obligé d'en enfoncer la porte. Tout ce Collège fut ensuite rempli de Catholiques, & *Charnock* en fut fait Vice-Président. Quoi que cette affaire durât depuis le commencement de Juin, jusque vers la fin d'Octobre, j'ai voulu la mettre tout d'une suite, pour n'être pas obligé d'y revenir.

Les Membres du Collège sont chassez.

On remplit leurs places par des Catholiques.

Le Roi faisoit connoitre en toutes sortes d'occasions le zèle extrême qu'il avoit pour l'avancement de la Religion Catholique : Mais principalement, dans la disposition des Charges & des Emplois qui dépendoient de lui. Depuis quelque temps, il n'en donnoit presque plus qu'à ceux qui vouloient bien les achetter par la complaisance de changer de Religion, & souvent même il cassoit ceux qui paroissoient trop affectionnez à la Religion Protestante, sans aucun égard, aux services passez, ni aux anciennes offenses. Plusieurs de ceux qui avoient été les plus ardens pour le Bill d'Exclusion, étoient caressez & favorisez, pourvû qu'ils voulussent embrasser la Religion du Roi, comme par exemple, le Comte de Sunderland. Mais ceux qui en cette même occasion, lui avoient rendu les services les plus importans, étoient éloignez à cause de leur attachement à la Religion Protestante. Le Roi suivit cette méthode à l'égard des Comtes de *Clarendon* & de *Rochester* ses beaux-fréres. Le Comte de *Shrewsbury* qui, depuis quelques années, avoit embrassé la Religion Protestante, perdit son Regiment de Cavalerie, pour avoir refusé de reprendre son ancienne Religion : Les Gouverneurs des Provinces étoient presque tous Catholiques. Quant aux Juges du Royaume, les uns étoient de cette même Religion, & les autres, quoique Protestans, étoient des gens disposez à faire tout ce que le Roi souhaitoit. S'il s'en trouvoit quelqu'un qui fût trop scrupuleux, il étoit incontinent cassé, pour en mettre un plus souple en sa place. Ces Juges mercenaires, lorsqu'ils alloient rendre la Justice dans les Provinces, recevoient des ordres du Chancelier d'employer toute leur autorité pour bien établir le droit que le Roi s'attribuoit de pouvoir dispenser des Loix & de décourager autant qu'il leur seroit possible les gens qu'ils ne trouveroient pas disposez à la soumission. Ces ordres étoient exécutez

Le Roi fait tous ses efforts pour faire des Proselytes.

Il ne donne plus des Charges qu'à des Catholiques.

Les Juges du Royaume servent de tout leur pouvoir aux desseins du Roi.

cutez avec une rigueur & une insolence extrêmes.

Tout le monde voyoit manifestement à quoi tendoient toutes les démarches du Roi; car il ne s'en cachoit pas lui-même. Malgré tout cela, il se trouvoit des gens, même parmi les Jurisconsultes, qu'on appelle en Angleterre *Gens de Loi*, qui affectoient d'approuver tout ce que le Roi faisoit, & de l'encourager même par des Adresses, à poursuivre ce qu'il avoit commencé. Pour faire voir jusqu'à quel excès alloit la flaterie de quelques-uns, je mettrai ici une Adresse qui fut présentée au Roi, le 11. de Juin, par la Société des Avocats du Temple.

Adresse de la Societé du Temple.

S I R E,

„ Nous les très-humbles Sujets de Votre Majesté, avons enfin „ trouvé, à notre grande satisfaction, une heureuse occasion de „ faire éclater notre reconnoissance. Comme nous voyons que les „ actes de bonté de V. M. surpassent tout ce qu'aucun Prince ait „ jamais fait en faveur de ses Sujets, nous souhaitons, que les Hom„ mes & les Anges, d'une voix unanime, rendent graces à V. M. „ pour sa grande Clemence, & pour sa Déclaration sur la Toléran„ ce. Comme tous vos Sujets vous doivent des actions de graces „ pour votre bonté, & pour la compassion que vous leur témoi„ gnez, nous *Gens de Loi*, avons une raison particuliére de remer„ cier V. M. pour l'honneur que vous nous avez fait de maintenir „ votre Prérogative Royale, qui est l'ame de la Loi & de notre Pro„ fession. Cette Prérogative étant un don de Dieu, nous décla„ rons, qu'il n'y a point de Puissance sur la terre, qui puisse la di„ minuer, & qu'elle doit demeurer entiérement & inséparablement „ attachée à votre Personne Royale. Comme nous nous étudions „ sans cesse à bien connoître vos Prérogatives, nous sommes aussi „ résolus à les défendre de tout notre pouvoir, en soutenant cette „ maxime divine, *A Deo Rex*, *A Rege Lex*. C'est pourquoi, pour „ donner un témoignage public de notre reconnoissance, nous avons „ souscrit nos noms à cette Adresse, afin que V. M. sache que nous „ sommes entiérement à vous, & que les autres gens de notre Pro„ fession suivent notre exemple. Nous supplions donc V. M. de „ recevoir favorablement cette Adresse, & nous finissons en prenant „ la liberté d'offrir à V. M. nos vœux très-ardens, qu'il plaise à „ Dieu de bénir & de faire réüssir vos sages conseils: que vos Royau„ mes fleurissent dans la Paix, & que vous jouissiez long-temps d'un „ Régne heureux & glorieux.

Le Roi proroge encore le Parlement.

Avec tout cela, il manquoit au Roi une chose dont il ne pouvoit venir à bout, quoiqu'il y travaillât avec ardeur, tant par lui-même que par ses Emissaires. C'étoit de gagner les Membres du Parlement,

JAQUES II. 1687. ment, pour faire approuver par ce Corps le droit qu'il prétendoit de pouvoir dispenser des Loix. Le Parlement auroit dû se rassembler le 28. d'Avril, & tout le monde s'y attendoit. Mais le Roi n'ayant pas trouvé que ses affaires fussent assez bien disposées, l'avoit encore prorogé, jusqu'au 22. de Novembre. Quelques jours avant cette prorogation, on avoit fait courir dans Londres un Ecrit qui tendoit à donner au Parlement une idée peu avantageuse du Roi, dans la supposition, qu'il étoit sur le point de s'assembler. Voici un petit Extrait de cet Ecrit qu'on attribuoit au Docteur *Burnet* qui étoit alors en Hollande.

Libelle contre le Roi.

„ Notre Roi a donné de si grandes marques de son zèle pour sa „ Religion, qu'il est aisé de voir qu'entre ses qualitez Royales, il „ n'y en a point qu'il souhaite plus de faire admirer, & qui mérite „ mieux d'être admirée. Sa passion pour la gloire, & le désir de „ se rendre la terreur de l'Europe, & l'Arbitre de la Chrétienté, „ qui est naturel à tous les Princes, & qui doit l'être encore plus „ particuliérement à un Prince d'une humeur si martiale, céde au „ zèle qu'il a pour son Eglise. Nous nous étions flatez de voir re- „ vivre en lui, un Edouard III. & un Henri V. mais il aime mieux „ travailler à l'augmentation de sa gloire dans l'autre Monde, que „ d'aquérir des lauriers dans celui-ci. Au lieu de se rendre la terreur „ de ses Voisins, il se contente de l'humble gloire de devenir la ter- „ reur de son Peuple. Ainsi, au lieu de la figure que l'Angleterre „ pourroit faire dans le monde, on n'entend parler que des pratiques „ couvertes de quelques craintifs Mercenaires.

Conférences du Cabinet.

Cependant le Roi continuoit à se donner des soins infinis pour gagner les Membres du Parlement. Il prenoit un à un dans son cabinet tous ceux qui se trouvoient à Londres, & leur représentoit tout ce qu'il croyoit capable de les convaincre de la nécessité d'abolir les Loix Pénales, pour le bien du Royaume, & fortifioit ses argumens, par des promesses & par des menaces. Il n'est pas hors d'apparence qu'il en gagna quelques-uns: mais il ne put jamais parvenir jusqu'à pouvoir s'assurer du plus grand nombre de voix. C'est-ce qui l'engagea enfin à casser ce Parlement, par une Proclamation qui fut publiée le 2. de Juillet.

Le Roi casse le Parlement.

Justification des Membres du Parlement.

Quand on compare la fermeté des Membres de ce Parlement, lors qu'ils crurent qu'il s'agissoit des intérêts de la Religion, avec le zèle extrême qu'ils avoient eu pour le Roi, au commencement de leur séance, on ne peut qu'en conclurre, que leur condescendance n'avoit été qu'un effet de leur erreur dans la bonne opinion qu'ils avoient du Roi, & que leur fermeté ne provint que de ce qu'ils étoient enfin désabusez de cette erreur. C'est donc sans fondement, qu'on voudroit les accuser d'avoir eu intention de sacrifier au Roi les intérêts de la Religion & de la Patrie. Ils firent voir le contraire, en résistant aux tentations que le Roi leur mettoit devant les yeux, même

me en sa présence & face à face. C'est, comme il me le semble, le plus haut dégré où l'on puisse porter la fermeté. Ils étoient tous, ou presque tous, Membres de l'Eglise Anglicane, & la plûpart même, de la Haute Eglise. J'ai déja dit, en un autre endroit, ce qui les avoit engagez à cet excès de zèle & de condescendance pour le Roi, c'est pourquoi il n'est pas nécessaire de le répéter. Mais quand ils virent qu'il ne s'agissoit plus de tenir en bride les Non-conformistes, mais que les desseins du Roi intéressoient la Religion Protestante, sans aucune différence de Sectes, ils firent voir d'une manière évidente, qu'ils n'étoient pas moins bons Protestans, que ceux qui les accusoient d'être Papistes, ou de pancher vers le Papisme. On verra encore mieux dans la suite, cette vérité, par la conduite ferme & courageuse de l'Eglise Anglicane, dans l'occasion la plus importante qui fût jamais.

Quo Warrantos contre diverses Communautez.

Depuis que le Parlement fut cassé, la grande affaire du Roi fut de travailler pour avoir un nouveau Parlement à sa dévotion. Mais il n'en voulut point convoquer jusqu'à ce qu'il se fût assuré de faire élire des Députez tels qu'il trouveroit à propos. Pour cet effet, il fit expédier des *Quo Warrantos* contre diverses Communautez, afin qu'après les avoir privées de leurs Chartres, il pût leur en donner de nouvelles qui le rendissent maître des élections. On peut bien juger, que de la maniére dont les Cours de Justice étoient disposées, les Communautez ne pouvoient qu'être dépouillées de leurs Chartres, & que pour en avoir de nouvelles, elles étoient obligées de se soumettre à ce que le Roi souhaitoit. Ce fut là un des moyens dont le Roi se servit pour disposer le Peuple à élire pour Députez au Parlement, des gens qui concourussent au dessein de revoquer le *Test* & les Loix Pénales. Il seroit trop long, & trop difficile de rapporter tous les moyens secrets que le Roi employa, les Emissaires qu'il envoya dans les Villes & dans les Provinces, les Instructions qu'il leur donna pour gagner le Peuple, les argumens, les promesses, & les menaces, dont ils se servoient. Tout ce qu'on peut dire en général, c'est qu'il ne négligea rien de ce qu'il crut pouvoir contribuer à lui faire avoir un Parlement favorable. A cela furent employez les changemens des Magistrats, & des Gouverneurs des Provinces, & principalement, ce qu'on appelloit *Closetting*, c'est-à-dire, les Conférences secrettes que le Roi avoit dans son Cabinet, avec des Particuliers, pour les engager à favoriser son dessein. Ce fut dans cette vuë encore, qu'il fit lui-même un voyage en diverses Provinces, s'arrêtant dans les Villes pour y caresser ou pour y intimider le Peuple. Mais il trouva partout tant de froideur, ou plutôt tant de répugnance à faire ce qu'il souhaitoit, qu'il n'osa hazarder la Convocation d'un Parlement. Comme le Peuple étoit convaincu, que le dessein du Roi étoit de le dépouiller de sa liberté, & de changer la Religion du Royaume, de quelque prétexte qu'il le couvrit, il ne vou-

Efforts du Roi pour faire élire des Députez qui lui soient favorables.

Closettings.

Il fait un voyage pour gagner le Peuple.

JAQUES II. 1687. vouloit pas servir lui-même d'instrument à sa propre ruïne. L'affaire du Collége d'Oxford, qui étoit dans sa plus grande chaleur, pendant le voyage du Roi, ne contribua pas peu à déciller les yeux des moins clairvoyans, & à irriter le Peuple. Le Roi vouloit avoir un Parlement qui consentît à l'abolition des Loix pénales & du *Test*, ou qui lui accordât le pouvoir d'en dispenser, & dans le même temps, il faisoit voir par toute sa conduite, que son intention étoit de détruire la Religion Protestante, & d'établir la Catholique. D'ailleurs, il paroissoit manifestement, que ce n'étoit pas une grace qu'il prétendoit demander, mais une confirmation du droit prétendu dont il s'étoit déja mis en possession, sans la concurrence du Parlement.

Entrée publique d'un Nonce du Pape à Windsor.

Enfin le Roi fit voir d'une maniére si claire, qu'il ne comptoit pour rien les Loix du Royaume, que personne ne put s'y méprendre. Après avoir envoyé au Pape une Ambassade solennelle, comme on l'a déja vû, il voulut avoir un Nonce ordinaire pour résider à sa Cour. Dès l'année précédente, le Pape avoit nommé pour cet Emploi, *Ferdinand Dada*, un de ses Prélats Domestiques, qui avoit toujours été auprès du Roi, depuis son avénement à la Couronne, & qui étoit un grand Favori de la Reine. Il avoit été admis en cette qualité, mais en secret, & le Peuple n'en avoit pas été informé. Mais enfin, le Roi ayant entiérement levé le masque, voulut recevoir ce Nonce publiquement, quoique par les Loix du Royaume, ce fût un crime de haute trahison, de prendre le caractére de Nonce du Pape. Pour cet effet, le Nonce fut premiérement sacré Archevêque d'*Amasie* dans la Chapelle du Roi, après quoi, il fit son entrée publique à Windsor, le 3. de Juillet, avec beaucoup de pompe & de magnificence. Ce fut un spectacle bien surprenant pour les Protestans, de voir un Nonce du Pape, revêtu de ses habits Pontificaux, précédé de la Croix, & accompagné d'un grand nombre de Prêtres & de Moines portans les habits de leurs Ordres. Cependant, dans cette même occasion, le Roi reçut une mortification à laquelle il ne s'étoit pas attendu. Car ayant ordonné au Duc de Sommerset, d'aller recevoir le Nonce, pour le conduire à l'Audience, le Duc le pria de le dispenser de ce service qui le rendroit criminel, selon les Loix du Royaume. Sur cela, le Roi tout en colére, lui ôta son emploi de Gentilhomme de sa Chambre, & un Régiment de Dragons qu'il commandoit. Le Duc de Grafton moins scrupuleux alla recevoir le Nonce. Quelques-uns ont cru que Monsieur *Dada* étoit un des principaux Conseillers du Roi dans les affaires qui regardoient la Religion. Mais il n'y a guéres d'apparence, qu'il voulût agir d'une maniére contraire aux sentimens du Pape, qui n'approuvoit nullement la conduite du Roi. On ne peut pas dire la même chose du Pére *Edouard Petre* ou *Peters* Jésuite, Confesseur du Roi, qui étoit comme le premier mobile de toutes les machines qu'on faisoit jouër pour avancer les progrès de la Religion Catholique,

Le Pére Peters Jésuite est fait Conseiller Privé.

que. Il fut publiquement admis dans le Conseil, le 11. de Novembre, contre l'avis des principaux Catholiques, qui craignoient avec raison, que par-là, le Roi ne fit un tort extrême à ses affaires.

JAQUES II. 1687.

Le Roi reçoit favorablement les Refugiez de France.

Quoique le Roi eût donné d'assez grandes marques de sa prévention contre la Religion Protestante, il ne laissa pas de recevoir favorablement les François Protestans qui venoient se réfugier en Angleterre, pour se mettre à couvert des rigueurs qu'on exerçoit contr'eux en France. Il leur accorda non-seulement sa protection, mais encore des charitez considérables, outre la permission qu'il donna de faire des Collectes pour eux. Quelques-uns crurent, que c'étoit un trait de Politique, pour faire comprendre aux Anglois, qu'ils ne devoient pas craindre d'être traitez de même en Angleterre, puisque le Roi témoignoit qu'il s'intéressoit si charitablement au malheur des Etrangers persécutez dans leur Païs. Mais comme le Roi ne trouva pas à propos de faire connoître par quels motifs il agissoit, on n'en peut parler que par conjecture. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Ministres François se sentoient si obligez au Roi, qu'ils n'étoient pas des moins actifs, à faire son éloge dans leurs Sermons, quand l'occasion s'en présentoit. Je me souviens d'en avoir ouï un à l'Eglise de la Savoye, qui alloit jusqu'à la profanation.

Mort du Duc de Bukingham,

Le Duc de Bukingham, qui ne faisoit plus aucune figure dans le monde, mourut cette année dans la Province d'Yorck, de la maniére qu'il avoit vécu, c'est-à-dire, sans aucun sentiment de Religion. Dans cette même année, la mort enleva aussi le fameux Chevalier *Guillaume Petty*, Médecin, & Membre de la Société Royale, après avoir publié divers Ouvrages très-utiles au Public.

Et du Chevalier Petty.

1688. Le Roi continuë à pousser ses desseins.

Je vai présentement entrer dans l'année 1688, qui fut une année de Crise pour l'Angleterre, mais dont la premiére moitié n'auguroit aux Anglois, que la perte de leur Religion & de leur Liberté. Depuis trois ans que Jaques II. étoit sur le Trône, il avoit avancé avec une rapidité extraordinaire, & un succès surprenant, le grand Ouvrage qu'il avoit entrepris. Il s'étoit mis en possession d'un pouvoir absolu qui ne souffroit presque plus de contradiction. Les Loix du Païs étoient ouvertement violées. Le Conseil Privé n'étoit presque plus composé que de Catholiques, & un Jésuite en étoit le principal Directeur. Les Charges les plus considérables de la Cour & du Royaume étoient entre les mains de gens de la même Religion. Le *Test* & les Loix pénales n'étoient plus une digue capable de mettre la Religion en sûreté, comme on l'avoit espéré. En un mot, on voyoit le Roi résolu à finir son Ouvrage, quoiqu'il en pût arriver; & une Armée de quinze mille hommes, campée à quelques milles de Londres, outre le secours qu'il pouvoit recevoir de France, en cas de besoin, sembloit l'assurer du succès. Mais ce qu'il y avoit de plus extraordinaire, c'est que des Communautez Protestantes, dans le temps même qu'on attaquoit si rudement leur Religion, en re-

Adresses flateuses de la part de quelques Protestans.

JAQUES II. 1688. mercioient le Roi comme d'une grande faveur, & promettoient publiquement dans des Adresses, de choisir pour le Parlement des Députez qui se conformeroient aux désirs du Roi. Tout cela donnoit un juste sujet de craindre qu'il ne fût pas possible de trouver un reméde aux maux dont le Royaume étoit accablé, & qui alloient toujours en empirant. La seule ressource dont il sembloit qu'on pouvoit encore se flater, étoit que la Princesse d'Orange Héritiére présomptive du Roi, comme une autre Elisabeth, rétabliroit les choses dans leur premier état lorsqu'elle monteroit sur le Trône. Mais outre que le Roi qui n'étoit que dans sa cinquantiéme année, pouvoit vivre encore long-temps, une Proclamation terrassante publiée le 2. de Janvier, pour notifier la grossesse de la Reine, & pour ordonner d'en rendre à Dieu des Actions de graces, fit entiérement évanouïr l'espérance dont on s'étoit flaté.

Grossesse de la Reine.

Les Catholiques furent transportez de joye, en apprenant une nouvelle si agréable. Quelques-uns même commençoient à agiter la question, si une Princesse qui naîtroit pendant que son Pére étoit sur le Trône, ne devroit pas être préférée à la Princesse d'Orange qui étoit née pendant que le Roi n'étoit que Duc d'Yorck. Mais cette question étoit assez inutile. Tout le monde étoit persuadé, les Catholiques par l'espérance, & les Protestans par la crainte, que la Reine mettroit au monde un Prince. Il est très-certain, que dès ce temps-là les Protestans commencérent à former des soupçons sur la grossesse de la Reine. Cela parut par divers Libelles qui coururent dans Londres, & dont quelques-uns même furent jettez jusque dans le Palais de Whitehall. Jusqu'alors, l'unique fondement du soupçon que la grossesse de la Reine étoit supposée, ne consistoit qu'en ce qu'elle avoit été plusieurs années sans avoir d'enfans. Mais ce fondement étoit trop foible pour y pouvoir appuyer la certitude d'une supposition. Il n'étoit pas impossible que la Reine fût enceinte. Mais d'un autre côté il n'étoit pas impossible qu'elle voulût supposer un Héritier. Le zèle extrême du Roi & de la Reine pour leur Religion, & celui de la plûpart de leurs Conseillers & confidens, rendoient ce soupçon plausible aux Protestans. On trouvoit dans les Histoires, des exemples de pareilles suppositions, comme en Espagne, & en Angleterre même où l'on prétendoit que la Reine *Marie* auroit supposé un Héritier, pour empêcher Elisabeth sa sœur de monter sur le Trône, si le Roi Philippe son Epoux ne s'y étoit pas opposé. Cela fut cause, que la Rélation de la grossesse de Marie, publiée autrefois par *Fox*, fut réimprimée & dispersée dans tout le Royaume, sous ce titre, *Idem Iterum*, *ou la Grossesse de la Reine Marie.* Une autre chose qui contribua beaucoup à fortifier ce soupçon, ce fut l'indiscrétion de quelques Jésuites, qui s'avisérent de publier que certainement la Reine accoucheroit d'un Prince. Ils prétendoient que cette conception étoit miraculeuse, & l'effet d'un vœu

Soupçons sur cette grossesse.

Miracle pretendu.

vœu que la Duchesse de Modéne mére de la Reine avoit fait à la Sainte Vierge, & d'un semblable que la Reine elle-même avoit fait a Notre Dame de Lorette. Comme, sous prétexte que la Reine avoit été quelques années sans avoir d'enfans, sa grossesse ne pouvoit passer pour surnaturelle, il n'y avoit aucune nécessité de l'attribuër a un miracle dont personne ne pouvoit être certain. Ainsi, cette précaution inutile ne servit qu'à confirmer le soupçon. JAQUES II. 1688.

La grossesse de la Reine produisit un grand nombre d'Adresses qui furent présentées au Roi pour l'en féliciter. Quelques-unes portoient la complaisance & l'adulation jusqu'au dernier excès. Cela ne doit pas surprendre. La plûpart des Gouverneurs & des Lieutenans des Provinces, des Juges de Paix, des Magistrats des Villes, étant dévouez au Roi, il ne leur étoit pas difficile de persuader aux Communautez, qu'il étoit de leur devoir de présenter au Roi une Adresse de félicitation. Cette résolution étant prise, c'étoient euxmêmes qui formoient l'Adresse, & qui la faisoient signer à ceux qu'ils trouvoient à propos, & par-là, on faisoit dire aux Communautez tout ce qu'on vouloit. S'il falloit regarder les Adresses comme contenant les véritables sentimens du Peuple, il faudroit dire, que toute la Nation Angloise étoit transportée de joye, par l'espérance d'avoir un Successeur Catholique. Mais elle fit voir bien-tôt des sentimens directement opposez. Outre cela, il paroît bien que le Roi ne comptoit pas sur cette concurrence générale du Peuple, puisqu'il n'osoit convoquer un Parlement dont l'approbation & la complaisance faisoient le plus grand objet de ses désirs. Adresses pour féliciter le Roi.

Outre les moyens marquez ci-dessus dont le Roi se servoit pour hâter les progrès de la Religion Catholique, il en employa encore un autre dont il espéroit un grand succès. Depuis quelque temps, les Prêtres Romains & les Jésuites avoient fait imprimer & répandre dans le Public un grand nombre de Livres de Controverse, auxquels les Docteurs *Tillotson*, *Tennisson*, *Stillingfleet*, *Sherlock*, & autres, avoient répondu d'une maniére qui, selon les apparences, n'avoit pas été agréable aux Catholiques. Le Roi craignant sans doute, que ses Docteurs ne fussent pas en état de tenir bon contre ceux de l'Eglise Anglicane, publia une Proclamation, pour renouveller un Ordre du Roi son Frére, par lequel il étoit défendu d'imprimer & de vendre des Libelles & des Ecrits séditieux. Sous ce nom étoient compris les Livres de Controverse publiez par les Protestans, sous prétexte que par-là on entretenoit & fomentoit l'animosité entre les Sujets. Livres publiez sur la Controverse. Le Roi les défend.

On a déja vû, que le grand dessein du Roi étoit de faire revoquer l'Acte du *Test*, & de faire annuller les Loix pénales faites contre les Papistes, & que c'étoit pour cela qu'il souhaitoit d'avoir un Parlement à sa dévotion. Il l'avoit déja fait de sa propre autorité, mais il comprenoit de jour en jour, que cela ne suffisoit pas pour amener Lettres entre Messieurs Stuart & Fagel sur le Test.

le

JACQUES II. 1688.

le Peuple au dégré d'aquiescement qu'il souhaitoit. Il jugea donc, que s'il pouvoit obtenir le consentement du Prince & de la Princesse d'Orange, ce seroit une grande avance pour obtenir la même chose du Parlement. Dans cette vûë, il voulut d'abord indirectement, & sans qu'il parût y avoir aucune part, faire sonder le Prince d'Orange. Il se servit pour cela du Ministére de Monsieur *Stuart* qui connoissoit Mr. *Fagel* Conseiller Pensionnaire de Hollande, & qui lui écrivit sur ce sujet, une Lettre dans laquelle il s'efforçoit de lui persuader, qu'il étoit de l'intérêt de l'Angleterre, du Prince & de la Princesse d'Orange, que le *Test* fût aboli, & que les Loix faites contre les Catholiques fussent revoquées. Cette Lettre ne venant que de la part d'un Particulier, le Prince d'Orange ne jugea pas à propos que Monsieur *Fagel* y répondit. Mr. Stuart renouvella inutilement ses instances pour obtenir une réponse de Mr. Fagel, jusqu'à ce qu'enfin il lui avoua qu'il avoit écrit sa premiére Lettre par ordre du Roi, qui souhaitoit de savoir les sentimens du Prince & de la Princesse, sur cette matiére. Cela joint au faux bruit qui se répandoit dans Londres, que le Prince & la Princesse d'Orange consentoient à l'abolition du Test & des Loix pénales, obligea enfin Monsr. Fagel à répondre à Mr. Stuart, pour lui faire connoitre dans quels sentimens le Prince & la Princesse se trouvoient à cet égard.

Les Lettres de Messieurs *Stuart* & *Fagel* ont fait tant de bruit dans le monde, & ont été si généralement répanduës & connuës, que je ne croi pas qu'il soit nécessaire de les insérer ici toutes entiéres. Je me contenterai de dire en deux mots, pour aider aux Lecteurs à en rappeller la mémoire, la substance de la réponse de Monsieur Fagel. Il lui disoit, „ que l'opinion du Prince & de la Princesse d'O„ range étoit, à l'égard des Catholiques Romains, qu'on leur ac„ cordât une entiére liberté de Conscience, sans qu'ils pussent être „ inquiétez par rapport à leur croyance. Que si on ne demandoit „ que cela, le Prince & la Princesse y donneroient volontiers leur „ consentement. Que quant aux Protestans Non-Conformistes, „ non-seulement le Prince & la Princesse consentoient qu'on leur ac„ cordât une entiére liberté de Conscience, mais qu'ils souhaite„ roient encore passionnément, qu'on leur accordât le libre exercice „ de leur Religion. Mais qu'ils ne pouvoient consentir qu'on abro„ geât le *Test* & les Loix pénales faites contre les Catholiques, par „ la raison, qu'elles n'étoient destinées qu'à empêcher qu'ils ne pus„ sent avoir séance au Parlement, ni être admis à exercer des Em„ plois publics, & à les mettre par-là hors d'état de renverser la Re„ ligion Protestante.

Cette réponse étoit appuyée par des raisons si solides & si claires, que Monsieur *Stuart* ne se sentant pas en état de tenir tête à un tel adversaire, jugea qu'il étoit plus à propos de nier qu'il eût jamais écrit à Monsr. Fagel sur cette matiére, & qu'il en eût reçu aucune Lettre.

JAQUES II. 1688

tre. C'étoit pour ôter tout crédit à la Réponse de Mr. Fagel, qui avoit été imprimée & répanduë en Angleterre, & dans toute l'Europe. Le Pensionnaire, choqué de cette maniére d'agir, adressa une Lettre au Marquis d'Albyville Ambassadeur du Roi à la Haye, dans laquelle il le prenoit à témoin des sentimens du Prince & de la Princesse d'Orange au sujet des Loix pénales, dont il étoit parfaitement instruit, & dont il avoit lui-même informé le Roi son Maître. Il se plaignoit beaucoup du Comte de Sunderland qui avoit signé une permission d'imprimer un certain Ecrit, où l'on soutenoit, que la Réponse de Mr. Fagel à Mr. Stuart étoit supposée, quoiqu'il eût eu lui-même l'Original entre les mains, & qu'il n'ignorât pas que le Roi l'avoit aussi vû. Cette derniére Lettre fut aussi imprimée en François & en Anglois, & répanduë dans le Public. Tout cela fit un extrême tort au Roi, & commença même à donner aux Anglois, un rayon d'espérance, que le Prince & la Princesse d'Orange ne les abandonneroient pas dans leurs pressans besoins. Il faut remarquer que la Lettre de Mr. Fagel à Monsr. Stuart avoit été écrite dans le mois de Novembre de l'année précédente, avant qu'on fût informé de la grossesse de la Reine. Mais cette affaire ne devint publique qu'au commencement de l'année 1688.

Le Roi redouble ses efforts pour avoir un Parlement favorable.

Le refus du Prince & de la Princesse d'Orange de consentir à l'abolition du *Test* & des Loix pénales, ne fit qu'enflammer encore plus le zèle du Roi, & l'obliger à faire de nouveaux efforts pour avoir un Parlement à sa dévotion. Il envoya donc des Emissaires dans les diverses Provinces, pour tâcher de s'assurer des élections, avant que d'oser convoquer un Parlement. Mais plus il faisoit d'efforts pour gagner ce point, & moins il trouvoit de la disposition dans le Peuple, qui, dans une occasion si importante, n'étoit pas d'humeur à mettre ses intérêts entre les mains de gens tous dévouez à la Cour, comme le Roi le souhaitoit. Cela fut cause que le Roi prévoyant que tous ses artifices seroient inutiles, & qu'il seroit enfin obligé d'en venir à la force, délivra des Commissions pour lever de nouvelles Troupes, & donna aussi ses ordres pour augmenter sa Flotte. Les nouvelles Commissions furent presque toutes distribuées à des Officiers Irlandois & Catholiques. De plus, le Roi écrivit le 17. de Janvier, aux Etats Généraux des Provinces Unies, qu'il souhaitoit qu'ils lui renvoyassent les six Regimens Anglois & Ecossois qui étoient à leur service. Le 2. de Mars, il publia une Proclamation pour défendre à tous ses Sujets, d'entrer dans le service d'aucun Prince ou Etat étranger, par Mer ou par Terre.

Il distribuë de nouvelles Commissions pour augmenter ses Troupes, & sa Flotte.

Il demande aux Etats Généraux les six Regimens Anglois & Ecossois.

Les Etats s'en excusent.

Les Etats ne crurent pas devoir envoyer ces Troupes au Roi, dans une pareille conjoncture. Ils répondirent en termes civils, qu'ayant examiné leurs engagemens par rapport à ces six Regi-

JAQUES II. 1688. mens, ils avoient trouvé, qu'ils n'étoient obligez de les renvoyer au Roi, qu'en cas qu'il eût la Guerre avec quelqu'un de ses voisins, ou qu'il y eût quelque revolte dans son Royaume. Qu'ils s'étoient aquittez de cette obligation, lors de la revolte du Duc de Monmouth; mais que le Roi n'ayant présentement aucune Guerre étrangére ni Domestique, ils ne se croyoient pas obligez de lui renvoyer ces Troupes dont ils avoient besoin pour garder leurs Places. Le Roi ne s'étant pas contenté de cette réponse, fit renouveller ses instances. Mais les Etats, en faisant voir la maniére dont ces Regimens s'étoient formez, & les Traitez qu'ils avoient faits sur ce sujet, soutinrent toujours, qu'ils n'étoient obligez de les renvoyer que dans les deux cas mentionnez, & que le Roi ne se trouvoit ni dans l'un ni dans l'autre. Enfin, aprés une troisiéme tentative inutile, le Roi publia une Proclamation par laquelle il rappella tous ses Sujets qui étoient au service des Etats Généraux. Sur cela, le Prince d'Orange fit dire aux Regimens Anglois & Ecossois, qu'il donneroit congé aux Officiers qui voudroient quitter le service des Etats, pour retourner en Angleterre. Il s'en trouva une trentaine qui demandérent leur congé, & dont le Prince ne fut pas fâché d'être défait, pour en mettre en leurs places, d'autres sur lesquels il pouvoit mieux s'assurer.

Proclamation sur ce sujet.

Seconde Proclamation pour la liberté de Conscience.

Quoique dès l'année précédente, le Roi eût publié une Déclaration pour accorder une entiére liberté de Conscience à tous ses Sujets, & qu'en vertu de cette Déclaration, il eût mis les Catholiques en possession de presque toutes les Charges, il ne laissa pas d'en publier une seconde sur ce même sujet, le 27. d'Avril. de cette année. Peut-être vouloit-il faire voir, qu'encore qu'il souhaitât de faire confirmer ce qu'il avoit fait, par le Parlement, il pouvoit pourtant se passer de son consentement, & agir par une autorité absoluë. Peut-être aussi, avoit-il dessein de porter les choses à une crise, y étant continuellement poussé par ses Conseillers Catholiques qui vouloient profiter de l'occasion que le zèle du Roi leur offroit. Voici la Déclaration.

JAQUES R.

„ Notre conduite a été telle en tout temps, que tout le monde doit être convaincu, que nous sommes ferme & constant dans nos résolutions. Cependant, afin que le Peuple ne se laisse pas abuser par la malice de quelques méchans esprits, nous avons jugé à propos de déclarer que nous n'avons pas changé de sentiment depuis le 4. d'Avril 1687, que nous publiâmes notre Déclaration pour la Liberté de Conscience, en ces termes. (*La Déclaration précédente étoit repetée ici mot à mot.*)

„ De-

JAQUES II. 1688.

„ Depuis que nous avons publié cette Indulgence, notre princi-
„ pal soin a été de la faire exécuter sans aucune distinction,
„ comme nous y sommes tous les jours encouragé, par une mul-
„ titude d'Adresses, & par d'autres assurances que nous recevons
„ de nos Sujets de toutes Religions, qui rendent témoignage du
„ contentement qu'ils en ont, aussi-bien que de leur devoir en-
„ vers Nous. Nous ne doutons point que le prochain Parlement
„ n'en donne de semblables marques, & qu'il ne paroisse claire-
„ ment, que ce n'est pas en vain que nous avons résolu de faire
„ nos plus grands efforts pour établir la Liberté de Conscience
„ sur des fondemens équitables qui la rendent inaltérable, & qui
„ assurent pour jamais à tous nos Sujets le libre exercice de leur
„ Religion. Par-là, les siécles à venir recueilleront les avantages
„ d'une chose qui est si indubitablement pour le bien du Royau-
„ me. Cette sûreté que nous désirons de leur procurer est telle,
„ qu'elle ne doit être chargée d'aucuns Sermens ou *Tests*, que
„ quelques Gouvernemens ont malheureusement imposez, sans en
„ avoir pû soutenir aucun. Car par ces moyens, il y avoit des
„ gens qui ne pouvoient être admis aux Charges & aux Emplois
„ destinez à être la récompense des services, du mérite, & de la
„ fidélité. Nous concluons, que tous les bons Chrétiens, &
„ tous ceux qui souhaitent le bien de la Nation, se joindront à
„ nous en ceci. Il est vrai, qu'il arrivera peut-être, que quel-
„ ques-uns de nos voisins en recevront du préjudice, & perdront
„ une partie des avantages dont ils jouïssent présentement, lors-
„ que la Liberté de Conscience sera bien établie dans ces Royau-
„ mes dont le commerce est si capable d'être augmenté, & de
„ devenir supérieur à celui de tout le reste du monde. Dans la
„ vûë de perfectionner ce grand Ouvrage, nous avons été obli-
„ gez de faire beaucoup de changemens dans tous nos Royau-
„ mes, parmi les Officiers Civils & Militaires, ne jugeant pas
„ que personne doive être employé dans notre service, que ceux
„ qui veulent bien contribuër à la grandeur & à la paix de leur
„ Patrie. C'est ce que nous désirons passionnément, comme les
„ gens dégagez de préjugez peuvent aisément s'en apercevoir,
„ par la conduite que nous avons toujours tenuë dans notre gou-
„ vernement, par le bon état où se trouvent notre Flotte & no-
„ tre Armée, qui seront toujours les mêmes, & encore plus gran-
„ des, si l'honneur & la sûreté de la Nation le requiérent. Nous
„ recommandons donc à nos Sujets, de faire réflexion à leur bon-
„ heur présent, & de considérer, que depuis plus de trois ans,
„ qu'il a plû à Dieu de nous donner le gouvernement de ces
„ Royaumes, on n'a pas eu sujet de nous regarder comme un
„ Prince tel que nos ennemis ont voulu nous représenter, & dont
„ le monde dût être effrayé. Notre fin principale a été d'être,

JAQUES II. 1688.

„ non l'Oppresseur, mais le Pére de notre Peuple. C'est dequoi „ nous ne pouvons donner une meilleure preuve, qu'en les conjurant de se défaire de leurs animositez particuliéres, & de leurs „ soupçons, mal fondez, & de choisir pour le prochain Parlement, des Deputez qui contribuent à finir l'Ouvrage que nous „ avons commencé, pour l'avantage de la Monarchie sur laquelle il a plu à Dieu de nous placer, étant résolu de convoquer un „ Parlement qui s'assemblera dans le mois de Novembre, pour le „ plus tard.

Ordre aux Evêques de faire lire la Déclaration dans les Eglises.

Le Roi ne se contenta pas de faire publier cette Déclaration à la maniére ordinaire. Il crut sans doute que, pour une affaire aussi importante, il falloit observer des formalitez extraordinaires. Il fit donc expédier un ordre du Conseil, par lequel il étoit enjoint aux Evêques d'envoyer la Déclaration aux diverses Eglises de leurs Diocèses, & d'ordonner qu'elle fût lûë deux fois dans chaque Eglise en certains jours marquez, & pendant la célébration du Service divin. Quelques-uns crurent, qu'en cela le Roi avoit deux vûës. La premiére, de mortifier l'Eglise Anglicane, contre laquelle il témoignoit, depuis quelque temps, beaucoup de chagrin. La seconde, de mettre les Evêques dans la nécessité, ou de se rendre en quelque maniére les instrumens de ses desseins contre la Religion Protestante, ou de se rendre coupables de désobéïssance, en refusant de faire lire la Déclaration dans les Eglises.

Quelques Evêques s'assemblent pour déliberer sur cet ordre.

Dès que les Evêques eurent reçu cet ordre, quelques-uns d'entr'eux qui se trouvoient à Londres, s'assemblérent chez l'Archevêque de Cantorbery, pour consulter ensemble sur ce qu'ils avoient à faire dans une occasion si embarrassante. Car il falloit nécessairement, ou qu'en obéïssant au Roi, ils approuvassent, par leur conduite, la violation des Loix, & trahissent les intérêts de la Religion Protestante, ou, qu'en refusant d'obéïr, ils attirassent sur eux-mêmes, les peines que, selon les apparences, on leur infligeroit pour leur désobéïssance. Ces difficultez furent agitées dans cette Assemblée, avec tout le soin que demandoit une affaire si importante, après avoir imploré l'assistance du Saint Esprit. Le résultat de leur consultation fut, qu'il valoit mieux obéïr à Dieu qu'aux hommes, & que se trouvant dans un cas où ils ne pouvoient obéïr au Roi sans trahir leurs consciences, ils ne devoient pas balancer à s'exposer à tous les maux qui leur pourroient arriver, plutôt que de sacrifier les intérêts de Dieu & de l'Eglise.

Ils prenent la résolution de présenter une Requête au Roi.

Cette résolution étoit appuyée sur ces quatre considérations. 1. Que leurs Troupeaux les regarderoient comme des gens timides & hypocrites, s'ils faisoient lire dans les Eglises, une Déclaration si contraire aux Loix du Royaume. 2. Que ceux qui avoient droit de donner leurs voix pour les élections des Deputez au

JAQUES II. 1688.

au Parlement, regarderoient l'ordre des Evêques comme une approbation, & que par-là, ils seroient portez à élire des Deputez qui favoriseroient l'Indulgence & le pouvoir que le Roi s'attribuoit de dispenser des Loix. 3. Qu'on auroit d'autant plus de raison de regarder la publication de la Déclaration, comme une approbation, que tout le monde voyoit clairement, que le dessein du Roi étoit d'engager le Clergé de l'Eglise Anglicane, à devenir Partie dans cette affaire. 4. Enfin, qu'après qu'ils auroient fait lire la Déclaration, ils devoient s'attendre à recevoir de la Cour, d'autres ordres autant ou plus contraires à leur Religion, & qu'après avoir plié dans une occasion si importante, il ne seroit plus temps de résister dans une autre, ou que leur résistance ne produiroit aucun effet, après qu'ils auroient perdu leur réputation par la premiére démarche.

En conséquence de cette résolution, les Evêques consultans qui étoient au nombre de sept, savoir les Docteurs, *Sancroft* Archevêque de Cantorbery, *Lloyd* Evêque de St. Asaph, *Kenn* de Bath & Wells, *Turner* d'Ely, *Lake* de Chichester, *White* de Peterborough, *Trelawny* de Bristol, avant que de se séparer, dressérent une Requête, & après l'avoir signée, ils allérent ensemble, le même jour 18. de Mai, la présenter au Roi, sans avoir communiqué leur dessein à personne. Voici la Requête.

AU ROI.

REQUETE *très-humble de* GUILLAUME *Archevêque de Cantorbery, & de divers Evêques suffragans de la même Province, tant en leur nom qu'au nom de divers autres de leurs Confréres absents & du Clergé inférieur de leurs Diocèses.*

Représentent humblement,

Requête des Evêques.

„ Que la grande répugnance qu'ils sentent à distribuer & faire publier dans toutes leurs Eglises la Déclaration de V. M. pour la Liberté de Conscience, ne procéde pas d'un défaut de devoir & d'obéïssance, puisque notre Sainte Mére l'Eglise Anglicane a toujours eu une fidélité indubitable, tant dans ses principes, que dans sa pratique, & que V. M. même l'a reconnu plus d'une fois. Que notre répugnance ne procéde pas non plus d'un défaut de tendresse pour les Non-Conformistes, à l'égard desquels nous sommes prêts à témoigner la modération qui sera jugée nécessaire, lorsque cette matiére sera dûement traitée & établie par le Parlement & par la Convocation. Mais elle vient uniquement de ce que la Déclaration est fondée sur un pouvoir de dispenser des Loix, qui a été déclaré

JAQUES II. 1688.

„ contraire aux Loix, par le Parlement, particuliérement, dans „ les années 1662, 1672, & au commencement du Régne de „ V. M. C'eſt une matiére ſi importante, & d'une ſi grande „ conſéquence pour la Nation, tant à l'égard de l'Egliſe que de „ l'Etat, que les Supplians ne peuvent avec prudence, ni en „ honneur & en conſcience, prendre part à la publication de la „ Déclaration dans tout le Royaume, dans la Maiſon même de „ Dieu, dans le temps qu'on y célèbre le Service divin, comme „ on le pourroit préſumer, en donnant à leur conduite, le ſens „ naturel qui lui conviendroit. C'eſt pourquoi, les Supplians prient „ ardemment & respectueuſement V. M., qu'il lui plaiſe de n'in- „ ſiſter point ſur l'ordre qu'elle a donné de diſtribuer & de faire „ lire la Déclaration. Et comme ils y ſont obligez par leur de- „ voir, ils continueront à prier Dieu, &c.

Réponſe du Roi.

Le Roi ſurpris & choqué de cette Requête, répondit aux Evêques d'un ton menaçant: *J'avois oui dire quelque choſe de ceci: mais je n'avois pas voulu le croire. Je ne m'attendois pas à une pareille Requête de la part de l'Egliſe Anglicane, & particuliérement de la part de quelques-uns d'entre vous. Si je change d'avis, je vous le ferai ſavoir: mais ſi cela n'arrive pas, je m'attends que vous obéirez à mes ordres.* Les Evêques répondirent, *Nous ſommes réſignez à la volonté de Dieu*, & ſe retirérent.

Les Evêques de Durham & de Rocheſter, qui étoient de la Commiſſion Eccléſiaſtique, & deux autres Evêques firent lire la Déclaration dans les Egliſes de leurs Diocèſes. Mais il arrivoit preſque par tout, que, quand on en commençoit la lecture, tout le monde ſortoit de l'Egliſe. Il y eut un Miniſtre qui, avant que de la lire, dit à ſon Troupeau: *Mes Fréres, j'ai un ordre exprès, & je ne puis me diſpenſer d'obéir, de lire la Déclaration du Roi pour la Liberté de Conſcience. Mais je ne ſache point qu'il y ait aucun ordre pour vous d'en écouter la lecture.* Dans Londres, il n'y eut que quatre ou cinq Egliſes où la Déclaration fut lûë.

Cependant, la Cour étoit aſſez embarraſſée ſur la conduite qu'elle devoit tenir envers les Evêques. Ce n'étoit pas qu'elle ne fût bien réſoluë d'en venir aux extrémitez, plutôt que d'abandonner ſon deſſein. Mais il étoit fâcheux de commencer par les Evêques, à cauſe du grand attachement que le Peuple avoit pour eux. Quoique le Conſeil du Roi le portât à faire toutes choſes haut à la main, il ne laiſſoit pas de trembler dès qu'il trouvoit quelque oppoſition, vû la grande diſproportion qu'il y avoit entre le nombre des Proteſtans, & celui des Catholiques. Il conſidéroit, que, pendant que tout le monde ſe tenoit dans la ſoumiſſion, les Gouverneurs des Provinces & les Magiſtrats, tous Créatures du Roi, avoient beaucoup de crédit & d'autorité: mais que s'il arrivoit que le

le Peuple se lassât de leur obéïr, & qu'il leur résistât ouvertement, leur autorité s'évanouïroit, & qu'il n'étoit pas vrai-semblable que le plus petit nombre pût subjuguer le plus grand. C'est ce qui étoit arrivé sous le Régne de Richard II, & tout recemment, sous celui de Charles I. Il semble donc, que la prudence demandoit, que le Roi évitât avec soin tout ce qui pouvoit être capable de produire une révolution subite, & qu'il ne s'engageât à en venir a la force, qu'après avoir pris de plus grandes précautions. Car en suppoſant une revolte, qui n'étoit pas impossible, si on poussoit à bout les Evêques, n'étoit-ce pas une erreur grossiére, que de compter sur une Armée Protestante, pour établir le Papisme, & pour forcer les Protestans à la soumission? Mais d'un autre côté, ceux qui dirigeoient le Roi dans ses Conseils & dans ses entreprises, n'avoient pas principalement en vûe ses intérêts particuliers, mais ceux de la Religion Catholique. Ils ne regardoient le Roi, que comme un instrument dont il falloit se servir pendant qu'il étoit en vie, de peur qu'il ne vînt tout à coup à leur manquer, & au hazard de ce qui lui en pourroit arriver. Il semble que Dieu aveugloit ce Prince pour l'empêcher de voir ce que tout le reste du monde voyoit clairement, afin de le faire tomber dans le précipice. Il fut donc résolu de pousser les sept Evêques à toute rigueur, & pour cet effet, ils furent sommez de comparoître devant le Conseil le 8. de Juin.

Les Evêques sont citez devant le Conseil.

Lorsqu'ils comparurent, on leur demanda d'abord, s'ils avouoient leur Requête. Les Evêques surpris de cette question, puisqu'ils avoient eux-mêmes présenté la Requête au Roi en personne, craignirent qu'on ne leur tendît un piége: c'est pourquoi, ils évitérent d'abord de répondre directement. Mais enfin, l'Archevêque reconnut que la Requête étoit écrite de sa propre main, & qu'elle avoit été signée par lui-même & par ses six Confréres. Il ajoûta qu'en cela, ils ne croyoient pas avoir rien fait, qu'ils ne fussent en état de justifier. Sur cela le Chancelier s'efforça de leur faire comprendre les conséquences de leur désobeïssance qui tendoit, selon lui, à diminuer l'autorité du Roi, & à troubler la paix du Royaume. Enfin, il leur demanda, s'ils vouloient s'engager à comparoitre devant *la Cour du Banc du Roi*, pour y répondre aux accusations qui seroient intentées contr'eux. Ils refusérent tous de s'engager à cela, alléguant leur privilége en qualité de Pairs, lequel ils étoient résolus de soutenir, aussi-bien que ceux de l'Eglise, puisque, par leur serment, ils étoient obligez de s'opposer à toute innovation, tant dans l'Etat, que dans la Religion. Le Chancelier surpris de leur fermeté, les menaça de la Tour, s'ils ne se rétractoient pas, & s'ils ne retiroient pas leur Requête. Ils répondirent qu'ils étoient prêts à aller là où il plairroit au Roi de les envoyer, & qu'ils espéroient que le Roi des Rois se-

Ils comparoissent.

JAQUES II. 1688.

seroit leur Protecteur & leur Juge: qu'ils ne craignoient point les hommes, & que n'ayant rien fait qui fût contraire aux Loix, aucune menace ne seroit capable de les faire désister de leur résolution.

Ils sont envoyez à la Tour.

Sur cette réponse, dix-huit Conseillers Privez, dont plusieurs étoient Catholiques, furent d'avis d'envoyer les sept Evêques à la Tour. L'Ordre qui fut expédié sur le champ, portoit, que c'étoit pour avoir fait & publié un Libelle séditieux contre S. M., & contre son gouvernement. Il est difficile de comprendre, sur quel fondement, on pouvoit les accuser d'avoir publié une Requête qu'ils n'avoient que remise entre les mains du Roi même. Quoiqu'il en soit, le Procureur Général eut ordre de les poursuivre criminellement au terme prochain. On ne jugea pas à propos de les faire conduire à la Tour, en leur faisant traverser la Ville de Londres, de peur qu'il ne s'y fit quelque émeute, c'est pourquoi on les y fit mener par eau. Le Peuple en ayant été informé, on vit incontinent tout le bord de la Tamise couvert de gens à genoux, qui demandoient la bénédiction des Evêques, à mesure que le batteau passoit, & qui les exhortoient à souffrir constamment pour la Religion. Quand ils furent arrivez à la Tour, on vit le même spectacle, tous les Soldats de la Garnison, s'étant mis à genoux devant eux pour recevoir leur bénédiction. C'étoit une grande mortification pour le Roi, & bien capable de lui faire comprendre, qu'il étoit encore très-éloigné de son but. Mais, comme je l'ai déja dit, le dessein de ses Conseillers étoit d'achever promptement l'Ouvrage commencé, de peur que quelque accident ne leur fit perdre l'instrument dont ils se servoient.

La Reine accouche d'un Prince.

Deux jours après que les Evêques eurent été envoyez à la Tour, savoir, le 10. de Juin, la Reine accoucha d'un Prince qui, pendant la vie du Roi son Pére, fut connu sous le nom de *Prince de Galles*, & qui ensuite l'a été sous le nom de *Jaques III*, par quelques-uns, & par d'autres, sous celui de *Prétendant*. Ce fut un sujet de triomphe pour les Catholiques, mais d'étonnement & de terreur pour les Protestans qui par-là se voyoient privez de l'espérance qu'ils avoient conçuë que leurs maux finiroient par la mort du Roi. Tout le monde sait, que la naissance de ce Prince a été fort soupçonnée, & que bien des gens ont cru, & croyent encore, qu'il étoit supposé. On a publié sur ce sujet, beaucoup d'Ecrits pour & contre, les uns contenant les fondemens des soupçons, & les autres, des raisons pour les combattre. Le Lecteur ne s'attend pas sans doute, qu'un Etranger entreprenne de décider un fait qui n'a jamais été parfaitement éclairci, & dont la fausseté n'est appuyée que sur des conjectures & des probabilitez, & la vérité sur des suppositions qui véritablement se trouvent ordinai-

Soupçons sur ce sujet.

nairement vrayes, mais dont on ne peut pas dire, qu'il soit impossible, qu'elles se trouvent quelquefois fausses. En général, il est très-certain que la Reine, pendant tout le temps de sa grossesse, fut soupçonnée de vouloir supposer un Héritier, & que ce soupçon étoit tout public. Il est encore certain, qu'encore que le Roi & la Reine n'ignorassent pas qu'on les soupçonnoit d'avoir un tel dessein, ils ne firent aucune démarche capable de détruire ce soupçon. Qu'au contraire, toute leur conduite, tant pendant la grossesse de la Reine, que dans son accouchement, donna lieu à fortifier ce soupçon. Car une négligence qui n'est comptée pour rien lorsqu'il n'y a aucun soupçon, ne peut qu'être remarquée, lors qu'une supposition est soupçonnée. D'un autre côté, il semble que c'est une Régle certaine, qu'un Pére & une Mére ne témoignant aucun doute sur la naissance de leur enfant, personne ne peut assurer qu'ils se trompent. Mais cette Régle n'est peut-être pas aussi générale & aussi certaine que plusieurs se l'imaginent. Elle est très-bonne lorsqu'il n'y a aucun soupçon de supposition. Mais si on pose le cas, qu'un Héritier présomptif grévé par la naissance d'un enfant qui vient prendre sa place, a de bonnes preuves, que cet enfant est supposé, certainement, la simple reconnoissance de cet enfant, par le Pére & par la Mére, ne sera pas capable d'invalider ces preuves, que je suppose être parfaites. Il n'est pas impossible qu'un homme & une femme veuillent supposer un enfant, soit par un motif de vengeance ou par quelque autre intérêt, pour priver un Héritier présomptif de leur succession. Je dis qu'il n'est pas impossible, quoique cela n'arrive que très-rarement. Mais quoi qu'il en soit, il y a des exemples qui en prouvent la possibilité. Il est vrai, que pour faire décider par la Justice, qu'un enfant est supposé, il faut alléguer des preuves fort convainquantes, parceque les Juges qui sont obligez de suivre les Régles du Droit, ne se déterminent pas sur des apparences, quelque probables qu'elles soient. Mais il n'en est pas de même du Public sur qui, bien souvent, des conjectures fondées sur de très-grandes apparences font autant d'impression que les preuves les plus fortes. L'affaire dont il s'agit, n'ayant jamais été décidée par la Justice, il n'est donc question que de présenter au Lecteur ce qu'on a dit de plus apparent, pour ou contre, afin de lui aider par ce moyen, ou à se déterminer pour ou contre la prétenduë supposition du Prince de Galles, ou pour lui faire voir, qu'il doit suspendre son Jugement, jusqu'à ce que la chose soit mieux éclaircie. C'est ce que j'ai dessein de faire avec impartialité, en rapportant les raisons alléguées des deux côtez.

Remarques sur ce sujet.

Il y a trois sentimens sur la naissance du vrai ou prétendu Prince de Galles.

Divers sentimens sur la naissance du Prince de Galles.

Le premier est, que la Reine n'étoit point enceinte, lorsqu'elle prétendoit l'être, & qu'au temps de son prétendu accouchement, on

JAQUES II. 1688. on suppofa un Fils comme étant né d'elle.

Le second est, qu'elle fut véritablement enceinte, mais qu'ayant eu le malheur de faire une fauſſe couche, elle continua toujours à feindre qu'elle étoit groſſe, & qu'enfin, elle ſuppoſa ou fit ſuppoſer un Fils comme étant né d'elle, & que cet enfant étant mort peu de temps après, on en ſuppoſa un autre en ſa place, & qu'à celui-ci qui mourut quelques ſemaines après, on fit ſuccéder un autre enfant ſuppoſé.

Le troiſiéme, que la Reine étoit réellement enceinte, & qu'elle accoucha le 10. de Juin 1688, d'un fils qui eſt le même qu'on a depuis, appellé le Prétendant, & qui eſt actuellement à Rome.

Pour confirmer le premier de ces ſentimens, on allégue

Raiſons pour le premier.

1. Que le Roi, par certaines raiſons, étoit devenu incapable d'avoir des enfans.

2. Que la Reine avoit été ſept ans ſans être enceinte.

3. Qu'à l'égard de cette derniére groſſeſſe, elle ne fut jamais fixe ſur le temps où elle commençoit à la compter.

4. Qu'elle accoucha ſubitement, immédiatement après avoir changé de logement, de Whitehall à St. James.

5. Que ce fut un Dimanche au matin, pendant que les Dames Proteſtantes de la Cour étoient à l'Egliſe.

6. Que ni la Princeſſe Anne de Danemarc, ni l'Archevêque de Cantorbery, ni l'Ambaſſadeur de Hollande, n'étoient préſens dans ſa chambre, quoique ce fuſſent les trois perſonnes les plus intéreſſées, parce qu'on ne les avoit pas fait appeller.

7. Que pendant ſon travail, on prit toujours grand ſoin de tenir le lit bien fermé.

8. Que durant ſa groſſeſſe, elle ne donna jamais à la Princeſſe de Danemarc, ni à aucune autre Dame Proteſtante, la ſatisfaction de leur faire toucher ſon ventre, pour les convaincre qu'elle étoit réellement enceinte, ni de leur faire voir ſon ſein.

9. Qu'après ſes couches elle ne fit jamais voir de ſon lait à la Princeſſe de Danemarc.

10. Que, pendant ſon travail, on porta dans ſa Chambre, une baſſinoire, quoique le temps fût extraordinairement chaud, & que le monde qu'il y avoit dans la Chambre, rendit la chaleur encore plus grande.

11. Enfin, on prétend, qu'encore que le Roi, la Reine, & tous les Courtiſans, fuſſent ſuffiſamment informez qu'une infinité de gens ſoupçonnoient une ſuppoſition, on ne prit aucune précaution pour mettre la naiſſance de l'Enfant hors de doute : qu'au contraire, par une conduite toute myſtérieuſe, on confirma les ſoupçons, & on cauſa beaucoup de doutes & de diſputes, jusque-là que quelques-uns d'entre les Catholiques avouërent, que cette affaire avoit été ménagée avec beaucoup d'imprudence.

Voi-

Voilà ce qui se trouve dans l'Histoire de Mr. Echard, Historien des plus modérez, & qui ne doit pas être suspect aux Partisans du Roi.

Extrait des Mémoires de Welwood.

Mr. *Welwood* est fort court sur cette matiére, & se contente de rapporter le sentiment général, sans rien dire du sien propre. Voici ses paroles. *Pendant que les Evêques étoient à la Tour, les espérances des Catholiques Romains furent couronnées par la naissance d'un prétendu Prince de Galles. La crainte d'un Successeur Protestant avoit été jusqu'alors la seule chose qui avoit rendu leur prospérité moins parfaite. Mais le bonheur d'avoir un Héritier de la Couronne, qui devoit être élevé dans leur Religion, fit évanouïr leurs craintes, & repara l'incertitude où ils étoient de la vie du Roi. C'étoit si fort leur intérêt d'en avoir un, & il y avoit tant de circonstances qui rendoient sa naissance suspecte, que la Nation en général fut portée à croire, que c'étoit-là le dernier effort du Parti Catholique, pour achever notre ruine.*

Mais celui qui a parlé le plus en détail de cette naissance, c'est le Docteur Burnet Evêque de Salisbury dans l'Histoire de son temps, qui n'a été publiée qu'après sa mort. Comme cette Histoire doit paroitre au premier jour en François (1), il semble que je pourrois me dispenser de copier ici ce que cet illustre Auteur a dit sur cette matiére. Mais outre que plusieurs de mes Lecteurs n'ont peut-être pas la commodité d'avoir ce Livre devant leurs yeux, les considérations que je dois tirer dans la suite de son témoignage, m'engagent à mettre ici tout entier le passage où il a parlé expressément de la naissance du Prince de Galles. J'aime mieux me donner la peine de transcrire ici quelques pages, que de donner aux Lecteurs celle de les aller chercher dans le Livre même. Voici donc ce qu'a dit le Docteur Burnet, sur ce sujet.

Extrait de l'Histoire de son temps du Docteur Burnet Evêque de Salisbury. *Tom. III. p. 289. & suiv.*

„ Je retourne présentement en Angleterre, où la délivrance de la „ Reine étoit le sujet de tous les discours. Comme cette derniere „ étoit des plus importantes, j'en donnerai ici la Relation la plus „ ample, & la plus fidele, que m'en ont pû fournir les Recherches „ que je fis alors ou dans la suite. Depuis six ou sept ans la Reine „ avoit été d'une santé si foible, que tous les Hivers on ne croyoit „ pas qu'elle vît le Printems. Les Personnes, qui la servoient, „ sembloient persuadées qu'elle n'auroit plus d'Enfans; & les Prêtres „ de la Cour le craignoient si fort, qu'ils souhaitoient qu'elle mourût, afin de faire place à une autre. C'est l'entiere vérité, qu'ayant „ eû plusieurs Enfans qui avoient peu vêcu, elle avoit en dernier „ lieu passé cinq ou six ans entiers sans aucune apparence de Grossesse; & que, devenue sujette à de frequentes infirmitez, on s'y attendoit moins que jamais. Ses incommoditez la rendoient de mauvaise humeur, à quoi sa Jalousie ne contribuoit pas médiocrement....

La Reine se fait enceinte.

„ Si le Roi donnoit ces chagrins à son Epouse, il tâchoit de l'en „con-

(1) Elle a paru peu de mois après la mort de M. de *Rapin*, & on a suivi ici cette Traduction dans tout ce que l'Auteur en avoit cité sur l'original.

JAQUES II. 1688.

„ consoler par des complaisances aveugles. Elle n'avoit rien tant à „ cœur que l'introduction du Papisme dans la Grande-Bretagne; & „ l'on a cru que c'étoit d'elle que venoient les conseils les plus vio-„ lens. Jaques s'y laissoit conduire en cela, pour se procurer plus „ de licence dans les Galanteries. Au mois de Septembre de l'An-„ née précédente il l'étoit allé voir à Bath. Après qu'il y eut passé „ quelques jours, il l'y laissa continuer à prendre les Bains jusqu'à la „ fin du mois, qu'elle avoit résolu de retourner. Au tems qu'elle „ avoit fixé pour son départ, un accident, auquel son Sexe est su-„ jet, la retint une semaine de plus qu'elle n'avoit compté. Elle „ n'arriva à Windsor que le 6. d'Octobre; & l'on publia, qu'au „ même moment où elle vit le Roi, sa Mere avoit fait, à Modene, „ un Vœu à Nôtre-Dame de Lorette, si sa Fille devenoit enceinte „ d'un Mâle. Il passoit ainsi pour constant que la Reine avoit con-„ çu précisément à cette heure-là; & quelques Voyageurs m'ont „ assûré, que le fait fut couché de la sorte sur les Regitres publics „ de Lorette. Cette Particularité rendit la conception suspecte à „ bien des gens; & l'on compta, que si le Miracle étoit vrai, la „ Reine n'auroit dû accoucher que le 6. de Juillet, puis qu'elle n'a-„ voit conçû que le 6. d'Octobre.

Elle se conduit d'une maniere qui la fait soupçonner.

„ Pendant le cours de la Grossesse, on tira souvent du sang à „ cette Princesse, & les plus forts Astringens lui furent donnez. „ Dès le commencement, on remarqua que tout ce qui regardoit sa „ Personne se passoit dans un secret mystérieux, que l'on ne com-„ muniquoit qu'à des Papistes. On ne l'habilloit ni ne la deshabil-„ loit plus comme à l'ordinaire; & le Prince George m'a dit, *que „ la Princesse Anne, qui avoit souvent demandé, avec autant d'instan-„ ce que cela se pouvoit respectueusement, de mettre la main pour sentir „ le mouvement de l'Enfant, & qui quelquefois se tint le matin dans la „ Chambre de sa Belle-Mere pour lui donner la Chemise quand elle se „ leveroit, ne pût jamais parvenir ni à l'un ni à l'autre. On ne donna „ pas plus d'éclaircissemens par Lettre à la Princesse d'Orange.* Cette „ affectation donnant prise à la Médisance, il parut des Brochures, „ où l'on ne craignit point de traiter la Grossesse de Supposition. La „ Reine, à qui l'on en parla, se contenta de dire, qu'*elle ne daignoit „ pas satisfaire des gens qui la croioient capable d'un si noir dessein.* „ Qu'elle agit avec fierté, envers de misérables Ecrivains de Li-„ belles, à la bonne heure. Mais ce qu'elle devoit au Roi, à elle-„ même, aux Princesses, & sur-tout à son Fruit, si tant est qu'elle „ fût veritablement enceinte, ne l'obligeoit-il pas de prévenir, & de „ lever, jusqu'au moindre soupçon? Tous les jours il se présentoit „ quelque occasion de le faire: & qu'en pût-on penser, lors qu'on „ vit qu'elle ne le faisoit jamais, quoi qu'elle sût ce qu'on en disoit „ dans le Monde?

On croit qu'elle s'est

„ Le 16. d'Avril, lendemain de Pâque en 1688, le Roi partit „ pour

JAQUES II. 1688. blessée au sixieme Mois.

„ pour Rochester, où il alloit voir quelques préparatifs que l'on y „ faisoit pour la Flotte. A peine s'étoit-il mis en chemin, qu'on le „ fit revenir parce que la Reine se sentoit en danger de faire une „ fausse Couche. On vint chercher pour le même sujet, dans un „ des Carosses du Roi, le Medecin Scarborough, qui étoit alors à „ Knight's-Bridge, chez Ward Evêque de Salisbury. Quoi qu'il „ fût nécessaire auprès de cet ancien Ami, qui étoit malade, on lui „ dit, que *la chose pressoit, & que la Reine étoit sur le point de se blesser*. Ce même matin-là, Mr. Wallgrave, un autre des Medecins „ de cette Princesse, manqua au rendez-vous qu'il avoit donné à Mr. „ Windebank de la même Profession, & lui en donna pour excuse „ la premiere fois qu'il le vit, qu'*il lui avoit fallu se tenir au Palais* „ *où la Reine avoit tous les symptomes apparens d'une fausse Couche*. „ C'est ce que Mr. Windebank affirma sous Serment; & la Déclaration qu'il en fit a été imprimée. Le même jour, la Comtesse „ de Clarendon, qui n'avoit ouï parler de rien, vint à Whitehall „ pour prendre congé de la Reine, avant que d'aller à la Campagne où elle se proposoit de passer quelques jours. En vertu de sa „ Charge de Dame du Lit de la Reine Douairiere, elle avoit entrée „ dans la Chambre de la Reine régnante, sans demander permission „ à personne. Y étant, elle vit cette Princesse au Lit, faisant de „ grandes plaintes, & répétant à diverses reprises d'un ton dolent, „ *Tout est perdu! Tout est perdu!* Elle vit aussi qu'une Femme de „ Chambre emportoit hors du Lit quelque chose qu'elle prit pour „ du Linge qui avoit servi à la Reine. Pendant qu'elle considéroit „ ce Manége où elle ne comprenoit rien, la Comtesse de Powis, „ qui survint, lui demanda d'un ton aigre, *Ce qu'elle faisoit-là?* & „ la mit dehors. Avant que Mylédy Clarendon fût hors du Palais, „ une Femme de Chambre, qui courut après elle, lui recommanda „ *de ne rien dire de ce qu'elle avoit vû*. Le silence fut profond, & la „ Grossesse alla son train.

On envoye la Princesse Anne à Bath pour l'écarter.

„ La Princesse Anne, qui s'étoit blessée dans le Printems, ne fut „ pas plûtôt en état de sortir, que le Roi son Pere la pressa d'aller à „ Bath, *dont les eaux*, disoit-il, *lui feroient autant de bien qu'elles en* „ *avoient fait à la Reine*. Quelques-uns de ses Médecins, & tous „ ses Amis, lui déconseilloient ce Voyage. Le Médecin Lower „ m'a dit, qu'*il s'y étoit opposé, parce qu'il ne croyoit pas que cette* „ *Princesse fût encore assez bien rétablie*: & Millington, autre Médecin, dit au Comte de Schrewsbury, de qui je le tiens, qu'*on* „ *l'avoit fort pressé d'ordonner les eaux de Bath à la Princesse Anne*; „ *& que la Personne, qui l'y sollicitoit, lui dit*, qu'il lui en parloit de „ la part du Roi, qui attendoit de lui ce service. Le Médecin a„ jouta, qu'*il répondit, qu'il n'en feroit rien; parce qu'il ne vouloit* „ *point faire des Ordonnances qu'il ne croïoit pas utiles à ses Malades*. „ Les Médecins Scarborough, & Witherly, se chargerent du pa-

JAQUES II. 1688. „ quet ; & la Princeſſe partit ſur la fin de Mai.

La Reine choiſit ſon jour pour accoucher abſolument pendant l'abſence de la Princeſſe de Danemark.

„ Dès qu'elle fut partie, la Reine changea ſon compte, qu'elle „ commença du tems où le Roi étoit venu à Bath lui rendre viſite. „ Ce changement ſe fit tout d'un coup ; car jusqu'ici, la Reine, „ qui parloit de faire ſes Couches à Windſor, avoit averti tout le „ monde qu'elle y iroit le 14. de Juin, & donné ordre que tous les „ Préparatifs de l'Accouchement fuſſent prêts pour la fin du même „ Mois. Voici à la chaude des Arrangemens nouveaux. On choiſit „ le Palais de St. James pour le Lieu des Couches ; & l'on fait pré- „ cipiter tout ce qu'il falloit pour cela. La Princeſſe, qui ne ſe trou- „ voit pas bien des eaux, ou qui ſût ce qui ſe paſſoit à *Londres*, é- „ crivit *que les Bains ne l'accommodoient pas, & qu'elle alloit revenir.* „ Dès le lendemain que l'on eût reçu ſa Lettre, la Reine dit qu'*elle* „ *vouloit ſe transporter à St. James, & qu'elle ne comptoit plus.* On „ eut beau lui repréſenter qu'*on ne pouvoit pas avoir tout prêt en ſi peu* „ *de tems.* Elle redit d'un ton ferme, qu'*elle vouloit coucher-là dès* „ *la nuit ſuivante, dût-elle coucher ſur le Plancher.* Il fallut donc l'y „ mener ; &, au lieu d'aller par le Parc, qui eſt le plus court, & „ le chemin qu'elle prenoit toujours, on affecta de la faire paſſer par „ les grandes ruës de Charing-Croſs & du Pall-Mall. Les gens de „ ſa ſuite publiérent, en chemin faiſant, qu'*elle alloit accoucher:* „ quelques-uns mêmes annoncérent que *ce ſeroit le lendemain matin* ; „ & les Prêtres Romains promirent hardiment que *ce ſeroit d'un* „ *Garçon.*

La Reine eſt en travail en préſence de Témoins qui ne voyent rien.

„ Le lendemain, ſur les neuf heures du matin, on fit avertir le „ Roi que la Reine étoit en travail. On envoya enſuite chercher „ la Reine Douairiere : mais on n'en donna point d'avis aux Da- „ mes de la Cour ; deſorte qu'il n'y eût auprès de l'accouchée que „ deux Dames d'Atour & une Sous-Dame d'Atour avec la Sage- „ Femme. Myledy Sunderland, avertie par le Comte d'Arran, y „ vint encore à tems, de même que Myledy Bellaſſis. Les Dames „ Proteſtantes, qui étoient de la Maiſon, n'eurent garde de s'y ren- „ dre ; car on tint la choſe auſſi cachée qu'il ſe pouvoit jusqu'à ce „ qu'elles fuſſent toutes à l'Egliſe ; car ceci arriva un Dimanche, „ jour de la Trinité, le 10. de Juin. En venant de Whitehall, le „ Roi prit avec lui grand nombre de Pairs, & de Membres de ſon „ Conſeil, ſur lesquels il en choiſit dix-huit qu'il fit entrer dans la „ Chambre, où ils ſe tinrent debout à l'endroit le plus éloigné. „ Les Dames ſe tenoient auſſi debout dans l'Alcove. Les Rideaux „ du Lit furent toûjours fort clos ; & perſonne n'y mit la tête, que „ la Sage-Femme, & la Sous-Dame-d'Atour. On y porta une Baſ- „ ſinoire, comme pour chauffer un côté du Lit, pendant que la „ Reine étoit à l'autre. Mais on n'ouvrit point cette Baſſinoire, „ & perſonne ne put voir s'il y avoit du feu ou autre choſe ; ce qui „ donna beau jeu aux incrédules.

„ Un

„ Un peu avant dix heures, la Reine jetta un grand cri, comme une Femme qui sentoit beaucoup de mal; &, dans le moment, la Sage-Femme dit tout haut, qu'*elle étoit heureusement accouchée.* Les Seigneurs lui ayant tous demandé, *de quoi?* elle répondit, *que la surprise pourroit faire du tort à la Reine*, & fit signe à la Comtesse de Sunderland qui se toucha le front, à quoi le Roi reconnut *que c'étoit un garçon*, *parce que c'étoit*, dit-il, *le signal dont ils étoient convenus.*

JAQUES II. 1688.

Elle accouche encore plus mystérieusement.

„ On n'entendit point crier l'Enfant, & personne ne le vit dans la Chambre. On s'excusa pourtant de ce qu'on ne le montroit point, sur ce qu'*il lui falloit un plus grand air*; & la Sous-Dame-d'Atour, tenant cet Enfant, ou ce que l'on voudra, entre ses bras, l'emporta dans une Chambre où l'on entroit par une porte à côté du Lit de la Reine, & où donnoient aussi d'autres Appartemens. Le Roi demeura ferme pendant quelques minutes avec les Seigneurs qui l'accompagnoient; ce qui ne pouvoit venir, ou que d'un très-grand flegme, puis que l'on ne savoit si l'Enfant étoit mort ou vif, ou que d'un dessein concerté pour donner le tems de faire les Arrangemens que l'on avoit projettez. Enfin, toute la Compagnie entra dans la Chambre où étoit l'Enfant, & l'on fit courir par-tout les Nouvelles de sa Naissance.

L'Enfant n'est montré au Roi & à la Compagnie, qu'après avoir été quelques minutes dans une autre Chambre.

„ Après l'Enfantement, non plus que devant, on n'invita point à toucher le ventre de la Reine, les Personnes qui pouvoient souhaiter des éclaircissemens; & la Princesse, qui arriva trois jours après, n'en eût pas plus que d'autres. L'Accoucheur Chamberlain, que l'on avoit appellé à toutes les autres Couches, ne le fut point à celle-ci; &, lorsqu'il vint, de son pur mouvement, apporter des Emplâtres pour retarder le Lait, on lui dit, qu'*on n'avoit besoin*, *ni de lui*, *ni de ses Remedes.* Cela lui fit croire d'abord, que quelqu'un l'avoit supplanté; mais, quand il approfondit la chose, il se trouva que non. Tout ce qui regardoit le Lait & les Purgations de la Reine se faisoit si mystérieusement, que cela, joint au reste, porta le monde à croire que l'on avoit supposé un Héritier.

On affecte de ne point appeller l'Accoucheur ordinaire de la Reine.

„ Ce soupçon parut se fortifier par un accident qui se passa dès le même soir. Un Apothicaire, honnête Homme, nommé Hemings, logeoit dans la Rue de St. Martin des Champs porte-à-porte d'un Gentilhomme Papiste nommé Brown, Frere du Vicomte de Montacute. Les Maisons n'étoient séparées que par une Cloison de bois, si mince, que l'on pouvoit entendre distinctement dans l'une ce qui se disoit un peu haut dans l'autre. Hemings lisoit tranquillement dans sa Chambre assez avant dans la nuit, lorsqu'il entendit quelqu'un chez ses Voisins, qui vint dire d'une voix fort dolente, *le Prince de Galles est mort.* La Compagnie étant là-dessus aussi-tôt montée en haut, il ne pût rien en-

Ce premier Enfant meurt le même soir.

„ tendre

JAQUES II. 1688.

„ tendre de plus; mais il comprit, par ce qui se passoit dans la Maison, que la consternation y étoit grande. Dès le matin, il alla porter cette Nouvelle aux Évêques Prisonniers à la Tour, où la Comtesse de Clarendon se rendit bien-tôt après, & dit, qu'elle avoit été grater à la porte du jeune Prince, qui lui avoit été refusée; &, qu'ayant demandé si *on la connoissoit?* on lui avoit répondu qu'*oui*; *mais que la Reine avoit défendu d'ouvrir à qui que ce pût être*. L'Histoire de la Comtesse parut confirmer celle de l'Apothiquaire; & l'on eût dit que l'on tenoit les Portes fermées jusqu'à ce qu'on eût trouvé un autre Enfant. Une Personne, qui vit le jeune Prince deux jours après, m'a dit, qu'*il lui parut robuste*, & *n'ayant point du tout l'air d'un Garçon né depuis si peu de tems.*

Un Médecin Papiste de la Reine appelle cette Naissance un Miracle.

„ Le 11, c'est-à-dire le lendemain de cette Naissance, Mr. Windebank rencontra Mr. Wallgrave, auquel il rappella ce que ce dernier lui avoit dit huit Semaines auparavant, [touchant la fausse couche de la Reine] Wallgrave n'en disconvint pas, mais il ajoûta, que *Dieu fait des Miracles*. Cela étoit sans replique: aussi l'autre n'en fit-il point; ou, pour mieux dire, il n'auroit osé en faire.

Le jeune Prince n'est point foible comme les autres Enfans que la Reine avoit eûs.

„ Tous les autres Enfans que la Reine avoit eûs, ayant été foibles, la grande santé de celui-ci auroit pû faire douter qu'il fût véritablement leur Frere. Afin de lever la difficulté, on fit courir le bruit, qu'il avoit de fréquentes Convulsions, & que l'on ne croyoit pas qu'il vécût non plus que les autres. Cependant des Personnes, qui le voyoient alors tous les jours, ne s'appercevoient de rien de semblable, & trouvoient au contraire qu'il venoit à merveille. La Princesse, qui avoit entrée quand il lui plaisoit, & à qui l'on ne pouvoit la refuser, ne vit jamais aucune de ces Convulsions prétendues. Le bruit de ses infirmitez n'étoit-il donc point un artifice pour sauver les apparences?

Il meurt pourtant, & on lui en substitue un troisiéme.

„ Il est pourtant vrai que quelques Semaines après il fut sérieusement malade. La Cour étoit allée à Windsor; & l'Enfant, envoyé à Richmond, y eut de si fortes Convulsions que l'on manda quatre Médecins. Ces Messieurs le condamnérent tous dès qu'ils le virent, quoi que le Roi & la Reine, que l'on avoit avertis de ce malheur, y fussent présens. On avoit préparé un diner pour les Médecins, où l'on eut la bonté de les laisser si long-tems à Table, qu'ils s'imaginérent que l'Enfant étoit mort. Lors qu'enfin on les appella pour le voir, ils trouvérent un Enfant sain, vigoureux, & qui ne sembloit pas avoir eû le moindre mal. On leur dit, qu'*il étoit revenu comme cela tout à coup*. Ils se regardérent l'un l'autre sans oser dire mot; & quelques-uns de leur Bande dirent à Mr. Lloid, Evêque de St. Asaph, qu'*il ne leur étoit pas possible de se persuader que ce fût le même Enfant.*

L'Auteur & la Nation furent peu con-

„ Voila quelques-unes des principales Particularitez que j'ai apprises de cette naissance; & j'aurai lieu dans la suite d'en marquer „quel-

JAQUES II. 1688.

„ quelques autres. La plûpart de celles qu'on vient de lire sont tirées des Lettres que l'on écrivoit au Prince & à la Princesse d'Orange; &, quant au reste, je le tiens de Témoins oculaires. Je n'ai pas voulu y mêler divers bruits vagues que l'on fit courir devant & après, & dont l'Evêque Lloid a un grand Recueil où l'on en trouve de fort bien attestez. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on ne conçoit pas la conduite que l'on tint dans cette affaire depuis le commencement jusqu'à la fin. Si l'on avoit dessein d'y faire soupçonner de l'imposture, il est impossible de s'y prendre autrement. La fiere Réponse de la Reine, quand on lui parla de la défiance de quelques Personnes, est précisément tout ce qu'on répond d'ordinaire quand on se sent coupable. Cette Princesse se rétablit si vîte, & parut si peu changée au sortir du Travail, soit à la voix, soit aux yeux, que bien des gens en tirérent des conséquences peu favorables pour elle. Soit pour ces raisons, ou pour d'autres, les réjouïssances que l'on fit dans la Nation pour cette Naissance ne pouvoient être, ni plus froides, ni plus forcées. On ne vit que de loin à loin des feux de Joye; &, si l'on apposoit son seing à quelques Complimens de Congratulation que certaines gens vouloient présenter au Roi, ce n'étoit, à vrai dire, qu'à son corps défendant. Tout étoit bienséance, ou pure grimace, & rien plus.

[…]lents de ce prétendu Prince de Galles.

Considerations sur cette matiére.

Après avoir rapporté ce que Mr. Echard & l'Evêque de Salisbury ont dit sur la naissance du Prince de Galles, je ferai quelques observations sur cette matiére.

1. Si l'on examine avec quelque attention ce que ces deux illustres Auteurs ont rapporté, on ne pourra sans doute s'empêcher d'être surpris, d'y trouver, entre eux, une espèce de contradiction. Car les soupçons dont parle le premier, sont, que la Reine ne fut point du tout enceinte, quoiqu'elle feignît de l'être. Il semble même que l'Evêque de Salisbury veuille d'abord appuyer ce soupçon, en parlant des fréquentes maladies de la Reine, en disant qu'elle avoit été six ou sept ans sans avoir d'enfans; que ses enfans étoient morts fort peu de temps après leur naissance; qu'elle refusa de donner satisfaction à la Princesse de Danemarc, & aux Dames Protestantes de la Cour. Cependant, il dit positivement dans la suite, qu'elle fut réellement enceinte depuis le 6. d'Octobre, & que dans la semaine de Pâque elle eut une fausse couche, c'est-à-dire, dans le temps que l'enfant étoit de six mois. Si cela est vrai, il s'ensuit bien clairement, que tous les soupçons qu'on eut contre la Reine, depuis le commencement de Janvier, que sa grossesse fut déclarée, jusqu'à la semaine de Pâque, doivent disparoître, quand même elle auroit pris encore moins de soin qu'elle n'en prit de satisfaire le Public. Certainement, cette négligence n'est pas capable d'invalider la réalité de la grossesse de la Reine, s'il est vrai qu'elle eut une fausse couche,

 au-

JAQUES II. 1688. au commencement de son septiéme mois. Ce que le Prince George de Danemarc dit au Docteur Burnet touchant les efforts inutiles que fit la Princesse sa Femme pour voir lever la Reine, ne peut pas servir a confirmer le soupçon de la supposition d'un Enfant, a moins qu'il ne paroisse, que ce fut depuis le Lundi avant Pâque, jusqu'au 10. de Juin. Mais l'Evêque ne fixe aucun temps pour cela. On pourroit même inférer de l'ordre qu'il observe dans son recit, que ce qu'il dit de la Princesse de Danemarc, se passoit entre le mois de Janvier & la semaine de Pâque. Mais, en supposant la vérité de la grossesse, il est clair, que la Reine auroit pû donner satisfaction à la Princesse, & aux Dames de la Cour. On ne peut disconvenir, qu'elle ne fit une grande faute en refusant de donner cette satisfaction. Mais il est certain, que ce refus ne prouve rien, s'il est vrai qu'elle fût enceinte, du moins, jusqu'à la semaine de Pâque. Il faut donc soigneusement distinguer les temps. Depuis le commencement de Janvier, que la Reine déclara qu'elle étoit enceinte, jusqu'à la semaine de Pâque, on ne peut attribuër son obstination à refuser de contenter le Public, qu'à une fierté mal entenduë & hors de propos. Mais on peut, si l'on veut, soupçonner, que depuis ce jour-là, jusqu'au 10. de Juin, elle feignit de porter encore un enfant, qui n'étoit plus, & qu'elle en supposa un autre, lors de son prétendu accouchement. Ainsi, tous les soupçons, par rapport à la réalité de la grossesse, doivent être renfermez dans l'espace de deux mois. Car dans l'année 1688, la fête de Pâque fut le 15. d'Avril, la Reine eut une fausse couche, le Lundi avant Pâque, c'est-à-dire le 9. d'Avril, & elle accoucha le 10. de Juin. Mais on ne fixe aucun temps au refus de donner satisfaction au Public, quoique la Reine étant entrée dans son septiéme mois, lorsqu'elle eut sa fausse couche, elle auroit pû, pendant un assez long-temps, faire sentir le mouvement de son Enfant.

2. Dans ce que l'Evêque de Salisbury rapporte, on voit, quatre Enfans différens. Le premier, qui étoit réellement de la Reine, ne fut qu'un avorton de six mois. Le second, qui fut supposé lors du prétendu accouchement de la Reine, & qui mourut le même jour. Le troisiéme, qui fut supposé à la place du mort, & qui mourut lui-même à Richemond, quelques semaines après. Le quatriéme, supposé à la place du troisiéme, & qui doit être le *Prétendant* d'aujourdhui. Il est surprenant, que Mr. *Echard*, qui vraisemblablement n'a écrit l'Histoire de ce Régne que vingt ou vingt-cinq ans après le temps dont je parle, n'ait eu aucune connoissance des deux derniers Enfans supposez, & qu'il se renferme dans la supposition d'un seul, dans ce qu'il rapporte des soupçons du Public.

3. *Fuller*, qui a prétendu rendre un compte exact de la supposition du Prince de Galles, ne s'accorde pas avec l'Evêque de Salisbury. Mais je n'insisterai pas sur son témoignage, à cause du peu de cas qu'on a fait de sa prétenduë découverte. 4. Il

4. Il reste donc à examiner ce que l'Evêque de Salisbury rapporte, pour faire soupçonner la supposition des trois derniers Enfans. Car pour le premier qui ne fut qu'un avorton, il étoit réellement de la Reine, selon le même Auteur. Pour cet effet, il faut distinguer trois divers temps, savoir, celui qui précéda les couches de la Reine; le temps de l'enfantement; & celui qui le suivit. Voici quelques observations sur les particularitez les plus remarquables de chacun de ces trois temps. JAQUES II. 1688.

Sur le premier. Les instances du Roi pour faire aller la Princesse de Danemarc aux Bains de Bath, s'accordent fort bien avec le dessein de supposer un Héritier. Car la présence de la Princesse aux prétendues couches de la Reine, ne pouvoit qu'être embarrassante, à cause de l'intérêt qu'elle avoit à découvrir la vérité. Si le Roi s'étoit contenté de lui conseiller simplement d'aller aux Bains, on n'en pourroit rien conclurre, parce qu'il auroit pû le faire, dans la pensée que les bains lui feroient du bien. Mais ses instances réitérées, & l'empressement de faire témoigner à un Médecin qu'il souhaitoit qu'on conseillât à la Princesse d'aller à Bath, semblent marquer quelque dessein secret, sur tout, si l'on considére le soupçon déja répandu, d'une supposition. Ce soupçon se fortifie encore par le changement du compte de la grossesse de la Reine, & par son accouchement deux jours après avoir sû que la Princesse étoit sur le point de retourner des Bains. Mais il ne faut pas donner à cette raison de soupçonner, plus de force qu'elle n'en a effectivement. Car, comme il est très-possible que le Roi ait véritablement cru, que les bains feroient du bien à la Princesse sa fille, le soupçon qu'il agissoit par un autre motif, n'est fondé que sur la supposition de l'imposture. Si celle-ci étoit bien prouvée, la démarche du Roi deviendroit une espèce de nouvelle preuve. Mais, tant qu'elle ne l'est pas, il semble qu'on ne doit pas appuyer le soupçon sur la supposition de ce qui est en question.

2. S'il est vrai que la Reine n'ait cru d'abord être enceinte, que depuis le 6. d'Octobre, & qu'elle ait ensuite changé tout d'un coup son compte, il y a lieu de soupçonner que cela ne se fit pas sans mystére. En effet, par ce nouveau compte, elle devoit accoucher pendant l'absence de la Princesse de Danemarc, au lieu que par le premier, elle n'auroit dû accoucher qu'après son retour. Ajoutons encore, que s'il est vrai qu'à la fin de Septembre, elle fut arrêtée à Bath une semaine de plus qu'elle ne l'avoit résolu, par un accident auquel le Sexe est sujet, elle ne pouvoit pas être enceinte depuis le 10. de Septembre, & que par conséquent, elle n'auroit pas dû accoucher le 10. de Juin. On répond à cela, qu'il est assez ordinaire aux femmes de se tromper dans ces sortes de comptes. Mais cette raison ne peut avoir lieu ici, parce qu'il ne parut pas que la Reine crût s'être trompée.



JAQUES II. 1688. 3. On ne peut disconvenir, qu'il n'y ait quelque chose d'extraordinaire dans la résolution que prit la Reine tout à coup, d'aller accoucher à St. James, & même d'y aller comme sur le champ, quoi qu'il n'y eût rien de prêt. On n'a donné jusqu'ici aucune raison apparente de ce changement subit, pour faire voir, qu'elle pouvoit accoucher plus commodément à *Saint James* qu'à *Whitehall*, ni pourquoi elle avoit auparavant choisi le lieu à Windsor, & le temps, au commencement de Juillet.

4. J'avouë que je ne voi pas bien, comment l'affectation de la Reine, de se faire porter en chaise à St. James par *Charring-cross* & le *Palle-mall* peut confirmer le soupçon de l'imposture.

5. Je n'ai jamais oüi dire, que la présence de l'Archevêque de Cantorbery soit absolument nécessaire aux accouchemens des Reines, & moins encore à celui d'une Reine Catholique qui ne pouvoit pas avoir grand besoin de son secours.

Pour ce qui regarde le temps de l'enfantement, il y a plusieurs choses qui doivent être examinées.

1. La Reine, après avoir déclaré, qu'elle vouloit accoucher à St. James, sans qu'il y parût aucune nécessité, voulut y aller coucher le Samedi, quoiqu'il n'y eût rien de préparé. C'est une marque qu'elle ne croyoit pas y être à temps, si elle attendoit à s'y rendre jusqu'au lendemain. Il est donc clair qu'elle attendoit à toute heure, le moment de sa délivrance, & néanmoins, lorsqu'elle commença à se trouver mal, il n'y avoit dans sa Chambre que trois de ses Domestiques ordinaires, outre la Sage-femme, & aucune Dame étrangére ne se trouvoit dans le Palais. On ne peut nier, que ce ne soit une chose bien extraordinaire, pour une Reine, puisqu'il étoit si facile de faire tenir d'autres Dames à portée pour la secourir, d'autant plus qu'elle n'attendoit que le moment de sa délivrance. Il n'est pas moins extraordinaire, qu'on ne fit appeller aucune des Dames de la Cour, excepté la Comtesse de Sunderland, par le soin particulier du Comte d'Aran, & la Reine Douairiére qui logeoit dans le Palais de Sommerset assez éloigné de St. James. Tout cela semble marquer, qu'on ne vouloit pas qu'il y eût beaucoup de Dames présentes à l'accouchement. On répond à ces objections, que la Reine se trouva surprise, comme il arrive à bien d'autres Femmes, & que les Dames Protestantes étoient à l'Eglise. Mais quelques-uns prennent occasion de cela même, de se confirmer dans leur soupçon. Ils jugent, que la Reine ne seroit pas allée le Samedi au soir avec tant de précipitation à St. James, si elle n'avoit pas sû, qu'elle accoucheroit le lendemain matin, pendant que les Dames Protestantes seroient occupées à leurs dévotions. Mais ce n'est au fond, qu'un simple soupçon. Car qui peut assurer que la Reine agissoit par le motif qu'on lui attribuë? Tout ce qu'on peut dire sur ce sujet, c'est que s'agissant d'un Enfant qui, s'il étoit un Garçon, devoit prendre

la

la place d'une Princesse Héritiére présomptive du Roi son Pére, depuis plusieurs années, le Roi & la Reine auroient dû mettre sa naissance hors de tout doute. Au lieu de cela, ils confirmérent par une conduite mystérieuse, des soupçons qui n'étoient déja que trop répandus, & qu'ils ne pouvoient pas ignorer. L'Impératrice *Constance* Femme de l'Empereur Henri VI, étant devenuë enceinte, à l'âge de cinquante-deux ans, voulut accoucher dans une place publique, & par-là, elle évita qu'on ne soupçonnât la naissance de son enfant. Au contraire, la Reine Femme de Jaques II, pour avoir négligé toutes sortes de précautions, a laissé sur son Fils, vrai ou prétendu, une tache qui n'a pû jusqu'ici être effacée.

2. La présence du Roi à l'un des bouts de la Chambre, avec dix-huit Seigneurs, est une circonstance qui ne prouve rien. On sait bien qu'en ces occasions, les hommes ne s'approchent pas assez près du lit, pour être témoins oculaires de ce qui s'y passe. Tout ce qu'ils peuvent faire, c'est d'être attentifs à ce qu'ils peuvent entendre, aux plaintes de la souffrante, aux cris de l'Enfant. D'ailleurs, le Roi lui-même n'étoit pas moins soupçonné que la Reine.

3. Quant à la bassinoire qu'on porta dans la Chambre de la Reine, où l'on suppose qu'étoit caché un Enfant nouvellement né, ce n'est qu'une conjecture fondée sur ce qu'une bassinoire paroissoit peu nécessaire le 10. de Juin, qui étoit un jour où la chaleur étoit excessive. On répond à cela, qu'il arrive quelquefois, que les Femmes en travail d'enfant, sont surprises d'un accès de fiévre qui commence par un grand froid. C'est ce que je ne sai pas. On prétend encore, qu'il n'est pas possible de cacher un Enfant nouvellement né dans une bassinoire, sans l'étouffer.

4. Il est assez extraordinaire, que la Reine ne fut pas une heure entiére en travail; car ce fut à neuf heures qu'elle fit appeller le Roi, & avant dix heures, elle fut délivrée. Elle ne jetta qu'un seul cri, au moment de sa délivrance. Quand on a l'esprit rempli de soupçons, ces sortes de circonstances aident à les confirmer. Ceux qui ne sont pas dans la même disposition ne trouvent rien là d'extraordinaire, parce que la Reine avoit toujours eu des couches fort heureuses.

5. Il est vrai que, pour l'ordinaire, les Enfans naissans jettent des cris, dès qu'ils sont exposez à l'air. Mais je ne sai si on peut regarder cela comme une chose immanquable. Quoiqu'il en soit, la Reine ayant négligé de donner des preuves indubitables de sa grossesse, tout ce qui n'arrivoit pas selon l'ordinaire, étoit capable de confirmer le soupçon d'une supposition.

6. Quant à ce qu'on fait valoir qu'on prit soin de tenir toujours le lit bien fermé, cela ne sauroit paroître étrange, puisqu'il y avoit dix-huit Seigneurs dans la Chambre.

7. La circonstance, qu'on ne fit voir l'Enfant à personne, ne peut

causer de soupçon, qu'en supposant le soupçon même, qu'on auroit dû dissiper en faisant voir l'Enfant tel qu'il étoit sorti du ventre de la mére. Car d'ailleurs, cela ne se pratique pas, jusqu'à ce que la Sage-femme ait pris le soin qu'il faut de l'Enfant. Mais si l'on prétend faire voir par-là, qu'un Enfant ne fut pas tiré du lit de la Reine, il faut nécessairement supprimer le soupçon fondé sur la Bassinoire; car, si l'on y avoit enfermé un Enfant, on pouvoit aussi l'en tirer.

8. Quand on dit, que le Roi demeura encore pendant quelques minutes dans la Chambre, pour donner le temps de faire quelque autre arrangement, c'est une glose à laquelle on ne doit pas faire beaucoup d'attention.

9. Ceux qui croyent que l'Enfant dont est question n'étoit pas né de la Reine, voudroient qu'elle eût pris toutes les précautions qu'ils imaginent eux-mêmes, pour détruire toutes sortes de doutes, & l'omission d'une de ces précautions leur tient lieu de preuve pour se confirmer dans leurs soupçons.

10. Si on ne donna aucune satisfaction à la Princesse de Danemarc, après son retour de *Bath*, on en peut alléguer pour raison, qu'elle ne témoigna aucun doute sur la naissance du Prince de Galles, & que, comme on la voyoit convaincuë de la vérité, il n'étoit pas nécessaire de lui en donner des preuves.

11. Le refus des emplâtres de Chamberlain seroit assez capable de causer du soupçon, s'il étoit impossible que le sein de la Reine fût en assez bon état, pour n'avoir pas besoin d'emplâtres. Mais combien y a-t-il d'Accouchées qui n'ont pas besoin de remédes pour empêcher que le lait ne les incommode? Cependant l'Evêque de Salisbury prévient cette réponse, en disant que la Reine, dans ses couches précédentes, avoit toujours eu une très-grande abondance de lait.

12. Ce qu'on dit du bon état de la Reine peu de temps après ses couches, ne prouve rien. Il y a des accouchemens si heureux, qu'à peine s'aperçoit-on de quelque changement dans les accouchées, peu de jours après leur délivrance. D'ailleurs, on s'exprime d'une maniére trop générale, en disant que la Reine fut *bien-tôt* en bon état. Il auroit fallu marquer un temps précis, afin qu'on pût juger s'il y avoit en cela quelque chose d'extraordinaire.

Avec tout cela, toutes ces raisons de soupçonner, jointes ensemble, ne laissent pas de faire, sur beaucoup de gens, une impression que chacune en particulier ne seroit pas capable de faire. Il en faut toujours revenir à ce point, que le Roi & la Reine, n'ignorant pas qu'ils étoient soupçonnez de vouloir supposer un Héritier, auroient dû prendre des mesures plus justes pour dissiper ce soupçon; & ne l'ayant pas fait, il n'est pas fort étrange, qu'il se soit continué jusqu'à présent.

Quant à ce qui se passa depuis l'accouchement, je veux dire la sup-

supposition de deux Enfans, après que le premier supposé fut mort, tout ce que l'Evêque de Salisbury rapporte sur ce sujet, n'est appuyé que sur la bonne foi de quelques personnes qu'il donne pour garents, & sur celle de quelques autres qu'il ne nomme pas. Il y a d'ailleurs diverses particularitez pour la preuve desquelles il n'allégue aucun témoignage. JAQUES II. 1688.

Il suppose que l'Enfant dont on prétendoit que la Reine venoit d'être délivrée, mourut le même jour. Cette supposition est fondée sur ce que *Heming* entendit dans la Maison voisine, à travers d'une cloison, & sur ce qu'on refusa de laisser voir le Prince à la Comtesse de Clarendon. Tout cela peut être de quelque poids, lorsqu'on ne prétend établir qu'un simple soupçon. Mais si on vouloit le donner comme une preuve, il est aisé de voir combien elle seroit défectueuse.

La mort de ce second Enfant à Richemond n'est appuyée que sur le rapport des quatre Médecins qui furent appellez pour le visiter. L'Evêque de Salisbury ne leur fait pas dire positivement, que cet Enfant fût mort, mais seulement, qu'ils jugérent qu'il étoit mort, de ce que l'ayant laissé mourant, on ne vint pas les appeller pendant leur diner. Mais cette conséquence n'est pas absolument nécessaire, car il se pouvoit bien qu'on ne les eût pas appellez, parce que l'Enfant se trouvoit mieux. Mais, dit-on, ils trouvérent un Enfant fort sain, au lieu d'un Enfant mourant qu'ils avoient vû avant que d'aller dîner. Ils inférérent de-là, que ce n'étoit pas le même Enfant, & l'Evêque en conclut que le premier étoit mort, & qu'on en avoit supposé un autre en sa place. Ce qu'il y a de particulier dans ce fait, c'est que ces quatre Médecins ne doutérent que ce fût le même Enfant, que sur ce que le premier qu'ils avoient vû étoit malade, & que celui qu'ils voyoient se portoit bien, comme si tous les Enfans âgez de quelques semaines étoient si ressemblans les uns aux autres, qu'aucun trait de leurs visages ne pût servir à les distinguer. Cependant, ces Medecins ne jugérent que ce n'étoit pas le même Enfant, que par la différence qu'il y a entre l'état de santé & celui de maladie. Cela est assez surprenant, puisque naturellement il devoit y avoir assez de différence dans les visages de ces deux enfans, pour n'avoir pas besoin de recourir à d'autres marques.

Enfin, tout ce que l'Evêque de Salisbury rapporte sur les suppositions des trois Enfans est appuyé, ou sur ce qu'il en a oui dire, ou sur ce qu'il en a lû dans les informations qu'on envoyoit d'Angleterre au Prince & à la Princesse d'Orange: car il étoit alors à la Haye. Ceux qui envoyoient ces informations n'étoient pas vrai-semblablement, du nombre des Partisans du Roi. Il est donc très-possible, pour ne pas dire probable, qu'ils les ayent exagérées, & qu'ils ayent ramassé toutes les circonstances, vrayes ou fausses, qui pouvoient être capables de persuader au Prince & à la Princesse d'Orange,

JAQUES II. 1688.

ge, que le Prince de Galles étoit un enfant supposé. Quant à l'Evêque de Salisbury, je suis persuadé qu'il n'a rapporté que ce qu'il a oui dire ou lû, & ce qu'il a cru vrai. Mais qui pourroit assurer, qu'il n'a pas été abusé par des gens prévenus qui regardoient leurs soupçons comme autant de preuves convainquantes. Je sai bien qu'en Angleterre, tout le monde n'a pas du Docteur *Burnet* la même opinion que moi. Plusieurs volumes de remarques qu'on a faites sur son Histoire, dans lesquelles il est violemment maltraité, font voir que les *Jacobites* le regardent comme un ennemi juré de Jaques II, & qu'ils ne le jugent pas digne d'être cru dans ce qu'il rapporte. Mais comme pour de très-bonnes raisons, ils n'ont pas jugé à propos de faire des remarques sur ce qu'il a dit de la supposition de trois Enfans, ce n'est pas à moi à déviner ce qu'ils auroient pû dire. Je me contente donc de présumer qu'il n'a rien inventé, sans vouloir pourtant me rendre garent de ce qu'il a dit sur le témoignage d'autrui.

Je me suis un peu étendu sur la naissance du Prince de Galles, parcequ'il m'a semblé, qu'il se trouve beaucoup d'embarras & de confusion, soit dans les Livres qui ont été faits, soit dans les discours qu'on tient sur cette matiére. Mon but a été d'aider aux Lecteurs à en porter leur Jugement, soit en se déclarant pour ou contre, soit en évitant de se déterminer, jusqu'à ce que cette matiére soit mieux éclaircie. Comme l'Histoire est principalement destinée à bien établir les faits qui sont certains, à détruire ceux qui sont faux, & à instruire les Lecteurs des raisons de douter, par rapport à ceux qui sont douteux, j'ai cru que dans une affaire aussi importante que celle-ci, dont on a tant parlé, & dont on parlera sans doute, encore long-temps, on seroit bien aise de savoir à quoi s'en tenir. Ce qu'il y a de certain, c'est que la plûpart des Protestans crurent que le Prince de Galles étoit un Enfant supposé, principalement, parce qu'il leur auroit été très-désavantageux, que Jaques II eût eu un Successeur Catholique. Les Catholiques au contraire, ne doutérent point que ce Prince ne fût né de la Reine, par la raison, que rien ne pouvoit être plus avantageux à leur Religion. Je suis persuadé, qu'il y en eut peu des uns & des autres, qui consultassent autre chose que leurs préjugez, pour se déterminer sur cette question. Mais les choses ayant tourné d'une autre maniére qu'on ne le croyoit alors, la vérité ou la fausseté de la naissance de ce Prince n'ont produit jusqu'ici aucun des effets qu'on en espéroit ou qu'on en craignoit.

Les Conférences du Cabinet se renouvellent.

L'assurance d'un Successeur Catholique fit espérer au Roi, qu'il trouveroit plus de facilité qu'il n'en avoit trouvé jusqu'alors, dans l'exécution de ses desseins. Mais il souhaitoit sur toutes choses de pouvoir réüssir par la voye du Parlement. Ce fut dans cette vûë que les Conférences particuliéres du Cabinet furent encore une fois mises en pratique. Il faisoit venir dans son Cabinet, les gens qu'il avoit dessein de gagner. Il promettoit, il menaçoit, & ceux qui re-

refusoient de le servir *à sa maniére*, car c'étoit-là le terme usité, pouvoient s'assurer qu'il ne perdroit pas l'occasion de s'en ressentir.

Le Roi fait venir des Troupes d'Irlande.

Avec tout cela, il ne négligeoit pas des moyens plus efficaces, pour forcer les Sujets à l'obéissance. Car il fit venir des Régimens entiers d'Irlande, & mit dans les Régimens Anglois, un grand nombre d'Officiers Irlandois & Catholiques. Cela choqua tellement toute l'Armée qu'on entendoit partout des railleries & des chansons contre les Irlandois qui étoient extrémement odieux aux Anglois, sur tout, depuis le massacre de l'année 1641.

Adresse de Carlisle.

Cependant, afin qu'on ne pût douter des desseins du Roi dans l'augmentation de ses Troupes, la Ville de Carlisle lui présenta une Adresse qui, comme on l'assuroit communément, avoit été composée par un Jésuite. " C'étoit pour le remercier de ce qu'il „ entretenoit sur pied une Armée de laquelle dépendoit l'honneur „ & la sûreté de la Nation, quoi qu'en pussent dire les *Tékeli-* „ *tes*". Les Habitans de Carlisle disoient de plus au Roi, "que „ quand il jugeroit à propos de convoquer un Parlement, ils „ choisiroient des Députez qui ne feroient aucune difficulté de „ concourir avec S. M. à la revocation des Loix Pénales & du „ *Test*, & qu'ils ne hazarderoient pas d'en choisir aucun qui se „ fût déja déclaré en faveur de ces Loix *Cannibales*. Ils ajoû- „ toient, que ceux qui s'opposoient à S. M. dans un dessein si „ pieux, ne considéroient pas ce que peut un Prince dans toute „ l'étenduë de son pouvoir Royal. Que le Ciel favorisoit ses „ bonnes intentions, & que pour cet effet, il ne lui donnoit pas „ une moindre récompense qu'un Prince de Galles.

Jugement des sept Evêques.

Pendant les réjouissances publiques qui se faisoient pour la Naissance du Prince de Galles, l'Archevêque de Cantorbery & les six autres Evêques Prisonniers furent amenez le 15. de Juin, devant la Cour du Banc du Roi, pour y être jugez. Mais sur ce qu'ils demandérent un délai, l'affaire fut renvoyée au 29. du même mois. Cependant ils furent relâchez sous caution. Le 29, il y eut dans la grande Salle de Westminster, une affluence extraordinaire de Peuple, & plus de trente Seigneurs, pour être présens à ce Jugement. Les Avocats du Roi prétendirent que la Requête présentée par les sept Evêques étoit un véritable Libelle séditieux, tendant à diminuër le pouvoir du Roi, & à émouvoir le Peuple contre le Gouvernement. Les Avocats des Evêques firent voir de leur côté, avec beaucoup de force & de hardiesse, que le Roi n'ayant pas le pouvoir de dispenser des Loix Pénales, une humble Requête pour lui représenter, qu'il ne pouvoit pas s'attribuër ce droit, ne devoit pas être regardée comme un Libelle. Que c'étoit à tort qu'on accusoit les Evêques d'avoir publié cette Requête, puisqu'ils l'avoient présentée d'une ma-

JAQUES II. 1688. maniére très-soumise au Roi seul, & sans l'avoir communiquée à personne. Qu'ils n'avoient pas même recherché cette occasion de la présenter, mais qu'ils y avoient été contraints par l'ordre contraire aux Loix, que le Roi leur avoit adressé. Après de longs Plaidoyers de part & d'autre, les Juges, en donnant leurs directions aux Jurez, ne furent pas d'un sentiment uniforme. Il y en avoit quatre, dont *Wright* premier Juge, & *Halloway* étoient des Créatures du Roi. *Powell* passoit pour un homme d'une parfaite intégrité, & *Allybone* étoit Catholique. Wright dit, que son opinion étoit, que la Requête présentée par les Evêques étoit un véritable Libelle. Halloway dit que si les Jurez trouvoient, que les Evêques n'avoient pas eu de mauvaise intention en présentant leur Requête, elle ne pouvoit pas être regardée comme un Libelle. Powell soutint que la Requête ne pouvoit passer pour un Libelle, puisqu'elle étoit fondée sur ce que le Roi n'avoit pas le pouvoir de dispenser des Loix, ce qui étoit très-vrai. Allybone assura, que le crime des Evêques approchoit beaucoup de la Trahison.

Ils sont absous.

Les Jurez s'étant retirez dans une Chambre, y passérent la nuit, soit qu'ils ne pussent s'accorder, ou pour rendre le Jugement plus solennel. Le lendemain matin, la Cour s'étant rassemblée en présence d'une multitude innombrable de Peuple, les Jurez y déclarérent les Evêques *Non-coupables* (1). Incontinent, le Peuple qui étoit présent, jetta de grands cris de joye, qui se communiquérent en peu de temps aux deux Villes de Londres & de Westminster. Durant plusieurs heures, on n'entendit dans ces deux Villes, que des cris redoublez que le Peuple ressentoit de l'absolution des Evêques. Mais ce ne fut pas tout. Le Roi étant allé ce même matin, au camp de Honslow, & dinant dans la tente du Comte de Feversham, la nouvelle vint au camp que les Evêques avoient été absous. Toute l'Armée se mit aussi-tôt à jetter des cris de joye qui étonnérent le Roi & ceux qui étoient à table avec lui. Le Comte de Feversham sortit pour s'informer de la cause de ce bruit, & rentra un moment après, en disant au Roi, que ce n'étoit rien, sinon que les Soldats témoignoient leur joye de ce que les Evêques avoient été absous. *N'appellez-vous cela rien*, répondit le Roi? *Mais tant pis pour eux.* Quelque chagrin que le Roi témoignât de cette affaire, & malgré les défenses qu'il fit publier dans Londres de s'assembler, cette même nuit, toute la Ville fut illuminée, & on fit une infinité de feux de joye dans les ruës. Cela fut imité dans presque toutes les Villes du Royaume, & particuliérement à *Norwich*, où les Habitans

Grandes réjouissances à Londres,

Dans l'Armée,

Et dans tout le Royaume.

(1) Les Jurez ne disent qu'un seul mot, savoir, *Coupable*, pour condamner, & *Non-coupable*, pour absoudre.

bitans se distinguérent par divers excès. Ce fut une grande mortification pour le Roi. Il menaça d'abord, de livrer les sept Evêques à la Cour Ecclésiastique, & pour témoigner son indignation, il cassa les deux Juges *Halloway* & *Powell*, & en mit d'autres en leurs places. JAQUES II. 1688.

Le Roi comprenant que la disposition du Peuple ne lui étoit pas favorable prit enfin la résolution d'en venir à la force. Mais comme il ne pouvoit se servir pour cela, que de son Armée, il voulut auparavant éprouver, s'il pouvoit s'assurer de son obéissance. Pour cet effet, il crut que le meilleur moyen étoit de faire connoitre sa volonté à chaque Régiment à part, l'un après l'autre. Il ne doutoit point que quand deux ou trois se feroient soumis, tous les autres ne suivissent leur exemple. Il fit donc prendre les armes au Régiment de *Lichfield*, & commanda au Major de dire aux Officiers & aux Soldats, que ceux qui ne voudroient pas contribuer à la revocation du *Test* & des Loix Pénales, eussent à poser les armes à terre. Mais ce fut avec une extrême surprise, qu'il vit à l'instant, tout le Bataillon mettre les armes bas, à l'exception de deux Capitaines & d'un petit nombre de Soldats Catholiques. Il demeura quelque temps sans parler, & enfin, étant revenu de sa surprise, il commanda aux Soldats de reprendre leurs armes, en leur disant, qu'à l'avenir, il ne leur feroit plus l'honneur de leur demander leur avis.

Le Roi éprouve la disposition des Troupes.

Il ne la trouve pas favorable.

Cependant il lui étoit aisé de prévoir, qu'avec une Armée Protestante, il ne viendroit jamais à bout de rendre son Royaume Catholique. C'est pourquoi, il résolut de casser un grand nombre d'Officiers & de Soldats Protestans, & de remplir leurs places par des Catholiques. Il exécuta d'abord cette résolution, à l'égard de quelques Régimens: mais cela causa un grand mécontentement dans l'Armée. Peu de temps après, ayant voulu placer un bon nombre de Soldats Irlandois dans le Régiment du Duc de Barwick, *Beaumont* qui en étoit Lieutenant Colonel, accompagné de plusieurs des Capitaines, alla trouver le Duc, & lui représenta, qu'il étoit contre leur honneur, qu'on leur imposât la nécessité de recevoir des Soldats Irlandois. C'est pourquoi ils demandoient, ou qu'on leur laissât la liberté de remplir les places vacantes de leurs Compagnies, par des Anglois, ou qu'on leur permît de rendre leurs Commissions. Cette nouvelle étant parvenuë au Roi, il ordonna, que le Lieutenant Colonel & cinq Capitaines fussent jugez par un Conseil de Guerre, comme coupables de mutinerie & de sédition. On crut d'abord que son dessein étoit de les faire condamner à la mort: mais le Conseil de Guerre se contenta de les casser. La Flotte n'étoit pas mieux disposée que l'Armée, à servir le Roi dans ses desseins. Cela parut, en ce que le Chevalier *Strickland* Vice-Amiral, ayant voulu fai-

Il remplit les places vacantes des Soldats par des Irlandois Papistes.

Il y trouve de l'opposition;

aussi bien que sur la Flotte.

JAQUES II. 1688. faire dire la Messe sur son Vaisseau, cela causa une telle émeute parmi les Matelots, que ce ne fut qu'avec bien de la peine, qu'on les empêcha de jetter les Prêtres dans la Mer.

Le Roi se trouvoit alors dans une situation où il sembloit ne pouvoir ni se retracter, ni pousser plus loin son entreprise. Son zèle pour sa Religion, ses principes par rapport au Gouvernement, son humeur naturellement opiniâtre, sa condescendance pour la Reine & pour les Prêtres & Jésuites qui l'environnoient sans cesse, ne lui permettoient pas de laisser son Ouvrage imparfait. D'ailleurs, il auroit fallu pour cela changer tout son Systême, aussi-bien que tout son Conseil, & rien n'est plus rare, que de voir faire ces démarches à un Prince, avant qu'il y soit forcé. Mais d'un autre côté, il pouvoit assez s'apercevoir, combien il étoit encore éloigné de son but, par la disposition de son Peuple, de sa Flotte, & de son Armée. Il espéroit néanmoins de pouvoir surmonter tous les obstacles qui se présentoient, parceque, si d'un côté, une partie du Peuple témoignoit de la répugnance à se soumettre à sa volonté, il en avoit aussi une autre partie qui paroissoit disposée à recevoir le joug avec soumission. Il se trouvoit des Evêques qui avoient fait lire la Déclaration pour la Liberté de Conscience, dans les Eglises de leurs Diocèses, comme les Evêques de *Durham*, de *Chester*, & de *Rochester*. Le premier avoit même suspendu trente Ministres de son Diocèse, pour avoir refusé de la lire. Dans la Province de Chester, quelques Ministres ne s'étant pas contentez de lire la Déclaration, avoient présenté au Roi une Adresse dans laquelle ils disoient: „ Qu'encore que la Déclaration fût contraire à leurs souhaits, „ ils ne pouvoient s'empêcher de reconnoître, que la publication en étoit conforme à leur devoir, puisque l'ordre de la publier étoit émané du pouvoir suprême qu'il avoit sur eux. C'est „ pourquoi, ils ne pouvoient approuver la conduite des sept Evêques, & ils prenoient la liberté d'intercéder en faveur de „ l'Eglise Anglicane, afin qu'on ne lui imputât point la faute de „ quelques-uns de ses Membres. Qu'il y avoit dans la Communion de cette Eglise, beaucoup de gens qui étoient disposez „ de tout leur cœur à soutenir le doux Gouvernement de S. M., „ & qu'ils esperoient, qu'il y en auroit bien-tôt un plus grand „ nombre. Ils finissoient, en félicitant le Roi de la naissance „ d'un Prince qui devoit un jour succéder à la Couronne Héréditaire du Royaume". Le Roi flaté par ces sortes d'Adresses, & se persuadant, que, peu-à-peu, la crainte obligeroit tous ses Sujets à se soumettre à ses volontez, résolut de pousser sa pointe, quoi qu'il en pût arriver. Mais d'un autre côté, il eut le chagrin d'apprendre, qu'un des Colléges d'Oxford avoit refusé d'admettre pour *Compagnon* ou Membre, le Fils de *Cartwright* Evêque

Quelques Evêques sont bien disposez pour le Roi.

Adresse des Ministres de Chester.

que de Chester qui avoit procuré l'Adresse qu'on vient de voir. Il apprit aussi, que l'Université avoit refusé le dégré de Docteur à *Gifford* qu'il avoit nommé Evêque d'Oxford. JAQUES II. 1688.

Mais la résolution qu'avoient prise le Roi & son Conseil, étoit trop forte pour que les obstacles qui se présentoient fussent capables de la faire retracter. Quoique les sept Evêques eussent été absous du prétendu crime dont ils avoient été accusez, la Cour Ecclésiastique ne se crut pas liée par ce Préjugé : Elle publia donc le 12. de Juillet, un Ordre à tous les Chanceliers des Diocèses, aux Archidiacres, aux Officiaux, aux Commissaires, de lui envoyer avant le 16. d'Août, une liste exacte des Eglises & Chapelles où la Déclaration du Roi avoit été lûë. Mais la plûpart de ceux à qui cet Ordre étoit adressé n'y firent aucune attention, & n'envoyérent point la liste demandée. La Cour s'étant assemblée le 16. d'Août, fut surprise de cette désobéïssance, & se trouva fort embarrassée à résoudre de quelle maniére elle devoit se conduire. Enfin, après une longue délibération, elle se contenta de renouveller l'Ordre précédent, & d'ordonner à tous ceux qui avoient quelque Juridiction Ecclésiastique de lui envoyer avant le 15. de Septembre, les noms des Ministres qui avoient lû la Déclaration, & de ceux qui avoient négligé de la lire. Les affaires qui survinrent avant l'expiration de ce terme, empêchérent qu'on ne vit ce que la Cour Ecclésiastique avoit dessein de faire sur ce sujet, & si on auroit mieux obéï à cet Ordre qu'au précédent.

Ordre de la Cour Ecclésiastique sur la lecture de la Déclaration.

Mal obéï.

L'Ordre est renouvellé.

Le Docteur Sprat, Evêque de Rochester, qui étoit un des deux Evêques de la Cour Ecclésiastique, crut alors, qu'il étoit temps pour lui de s'en retirer. C'est pourquoi il écrivit à cette même Cour, une Lettre où il disoit, "Que voyant qu'on avoit dessein „ de poursuivre les Ministres qui n'avoient pas lû la Déclaration, „ sa Conscience ne lui permettoit pas de servir d'instrument à „ cette poursuite. Que s'il avoit lui-même fait lire la Déclara- „ tion dans son Diocèse, il prenoit Dieu à Témoin, qu'il l'avoit „ fait par un principe de Conscience : mais qu'il n'en étoit pas „ moins persuadé, que ceux qui n'avoient pas voulu obéïr aux „ ordres du Roi, avoient agi par le même principe". L'Evêque de Rochester étoit un de ceux sur lesquels la Cour avoit compté, & par conséquent, sa défection ne pouvoit que causer beaucoup de chagrin au Roi. Plusieurs ont cru, que le principal motif de cette derniére démarche fut de se mettre de bonne heure à couvert de l'orage qui se préparoit, & dont quelque ami lui avoit donné connoissance.

L'Evêque de Rochester se retire de la Commission.

Sa Lettre à ses Confréres.

Depuis la naissance du Prince de Galles, ceux qui avoient quelque affection pour la Religion & pour la Patrie, voyoient manifestement le danger qui menaçoit l'une & l'autre. Il étoit évi-

JAQUES II. 1688.

dent, que le Roi ne prétendoit plus gouverner selon les Loix du Païs, & qu'il vouloit faire regarder sa volonté comme l'unique régle du Gouvernement. Il avoit déja suffisamment expliqué son intention : de sorte qu'on ne pouvoit attendre qu'une subversion totale du Gouvernement tant dans l'Eglise que dans l'Etat. *Si cela ne suffit pas pour autoriser les Membres les plus considérables de l'Etat à prendre des mesures pour arrêter l'execution d'un pareil dessein, il est difficile de comprendre, quelle différence il peut y avoir entre un Gouvernement limité par les Loix, tel que celui d'Angleterre, & un Gouvernement despotique. Et néanmoins, on ne peut douter que celui d'Angleterre ne soit différent de celui de la plûpart des autres Etats. Je sai bien que cette matiére n'est pas sans difficulté, & qu'il n'est pas facile en Angleterre, de marquer les bornes de l'obéissance des Sujets. Pendant que l'Eglise Anglicane se persuada, quoique mal-a-propos, que le Roi n'avoit aucun dessein d'altérer la forme du Gouvernement, & qu'il n'avoit intention que d'étendre un peu sa Prérogative, bien loin de se croire en droit de s'y opposer, elle y trouvoit, au contraire, un grand avantage, en ce que par-là on pourroit prévenir des entreprises pareilles à celles qui avoient causé tant de maux, sous le Régne de Charles I. Les Presbytériens, les Indépendans, les Anabaptistes avoient poussé si loin les principes Républiquains, & en avoient tiré des conséquences si terribles, qu'après le rétablissement de Charles II, on crut qu'il étoit en quelque maniere necessaire de se jetter dans un excès opposé, en accordant au Roi un pouvoir qui, si on l'eût bien consideré, pouvoit avoir des suites non moins dangereuses que les principes des Républiquains. Mais en cela, on n'avoit en vûë que de tenir en bride les Non-Conformistes, par l'autorité du Roi, sans prévoir, qu'il pourroit venir un temps où le Roi feroit usage du pouvoir qu'on lui attribuoit, contre tous ses Sujets en général, & contre l'Eglise Anglicane en particulier. Ce temps étant arrivé sous le Régne de Jaques II, l'Eglise Anglicane s'aperçut enfin, quoi qu'un peu tard, qu'elle avoit travaillé à sa propre ruïne, en soutenant, & prêchant même tout ouvertement, le dogme de *l'Obéissance passive*, sans aucune restriction. C'étoit de ce dogme inculqué avec tant de soin & durant plusieurs années, dans les esprits des Anglois, comme étant essentiel à l'Eglise Anglicane, que provenoient les Adresses pleines de soumission qu'on présentoit tous les jours au Roi. En effet, comme on n'avoit mis aucune borne à *l'Obéissance Passive*, bien des gens ne comprenoient pas, qu'ils pussent en bonne conscience, se dispenser d'obéïr au Roi en toutes choses, sans rien examiner. Mais enfin, le danger où le Royaume se trouvoit, fit comprendre aux gens sensez, qu'il falloit nécessairement mettre des bor-

L'Eglise Anglicane s'éloigne de ses principes.

nes

nes au Pouvoir Royal, sans quoi la Religion alloit se perdre avec l'Etat.

On prend des mesures pour s'opposer au Roi.

Les affaires se trouvant donc dans cette situation, plusieurs Membres de l'Eglise Anglicane, tant Ecclésiastiques que Laïques, & des plus considérables, crurent qu'il étoit temps de prendre des mesures pour arrêter les progrès du Roi, & pour mettre des bornes à son pouvoir. Quoi qu'ils l'eussent eux-mêmes poussé fort loin, ils aimérent mieux se retracter, que de pousser leur obstination jusqu'à mettre l'Etat & la Religion dans un danger éminent, en continuant à soutenir un dogme qu'on pouvoit à bon droit regarder, comme la principale cause des maux dont le Royaume étoit affligé.

Union entre les Anglicans & les Presbytériens.

La premiére précaution qu'ils prirent, & qui étoit absolument nécessaire, fut de faire leurs efforts pour former une étroite union entre l'Eglise Anglicane & les Non-Conformistes, pour leur sûreté commune. Cette union étoit devenuë plus facile qu'elle ne l'avoit été autrefois. Les deux Partis convenoient, que leur division avoit été l'unique cause de leur commune ruïne. C'étoit un grand motif pour les porter à se réünir. Celui de l'Eglise Anglicane reconnoissoit qu'il avoit porté trop loin le dogme de l'*Obéïssance Passive*, & avouoit, qu'il avoit produit de mauvais effets. Ils témoignoient, qu'ils étoient dans la disposition d'avoir égard aux scrupules des Presbytériens, & d'abandonner les cérémonies qui pouvoient être regardées comme indifférentes, ou du moins, de laisser à chacun la liberté de les pratiquer ou de ne les pratiquer pas. C'étoit-là tout ce que les Presbytériens pouvoient légitimement attendre. Enfin, comme les Episcopaux paroissoient touchez des maux que leur trop grande rigueur avoit produits, ils sembloient aussi disposez à plus de condescendance, si les choses revenoient dans leur premier état. Les Presbytériens de leur côté, qui jusqu'alors avoient accusé, quoique sans fondement, l'Eglise Anglicane de s'approcher trop près du Papisme, ne pouvoient s'empêcher de reconnoître leur erreur, depuis que la fermeté des sept Evêques avoit fait voir la fausseté de cette accusation. Ces dispositions étant bien ménagées par des gens sages & bien intentionnez de l'un & de l'autre Parti, produisirent enfin, une uniformité de sentimens par rapport au point principal dont il s'agissoit, c'est-à-dire, qu'il étoit absolument nécessaire de chercher les moyens de sauver la Religion & l'Etat des dangers dont ils étoient menacez. Les plus autorisez des deux Partis prirent un soin extrême de contenir les gens passionnez dont les vûës ne s'étendoient pas assez loin. En un mot, sans que le Roi en eût aucune connoissance, les deux Partis des *Torys* & des *Whiggs* se reconciliérent, & résolurent de travailler de concert, au salut de la

JAQUES II. 1688.

la Patrie. Mais par malheur, cette Union ne dura qu'autant que le danger. Quoiqu'il en soit, on peut dire, que cette reconciliation des deux Partis fut le coup le plus fatal qui pouvoit arriver au Roi, puisque c'étoit de leur division qu'il tiroit sa plus grande force. Le Pére d'Orléans appelle cette Union, une Ligue qui se forma contre le Roi. Il seroit inutile de disputer sur ce terme. Il s'agit seulement de savoir, si cette Union, cette Ligue, ou comme on voudra l'appeller, étoit contraire aux Loix, à la Conscience, au devoir auquel les Sujets sont tenus envers leur Souverain. Mais pour décider cette question, il faut soigneusement distinguer le Gouvernement d'Angleterre de celui des autres Etats, & ne pas confondre, sous prétexte du nom de Roi, qui est commun à divers Princes, les droits de l'un avec les droits de l'autre, pour appliquer à un Roi d'Angleterre, tout ce qui s'est dit de plus fort en faveur de la Royauté en général. C'étoit-là un artifice que Jaques I. mettoit souvent en usage. Il s'agit donc de savoir, si en supposant la Constitution du Gouvernement d'Angleterre, telle qu'on l'a vûë dans toute cette Histoire, Jaques II. l'avoit violée dans ses articles les plus essentiels, s'il l'avoit déja changée ou considérablement altérée, s'il y avoit lieu de craindre, qu'elle ne fût entiérement renversée, & si les Anglois étoient tenus de le souffrir sans s'y opposer. C'est ce dont les Lecteurs peuvent juger par tout ce qu'ils ont vû jusqu'ici. Mais en supposant même que Jaques II. eût changé, ou eût dessein de changer la Constitution du Gouvernement, il y avoit une objection assez forte, contre ceux qui se croyoient en droit de s'opposer à l'entiére exécution de ses desseins. C'étoit que le Parlement & l'Eglise Anglicane avoient souvent déclaré, depuis le rétablissement de Charles II, qu'une obéïssance sans bornes étoit dûë au Roi. Cette objection faisoit une si forte impression sur quelques-uns des Membres de l'Eglise Anglicane, qu'ils ne pouvoient se résoudre à s'opposer aux desseins du Roi, parce qu'ils regardoient cette opposition comme un pur acte de rebellion. Plusieurs même ont persisté dans ce sentiment jusqu'à aujourdhui, & ce sont ceux qui, avec les Catholiques, forment le Parti des *Jacobites*. Par bonheur pour l'Angleterre, la plus grande partie du Clergé, & des Laïques de l'Eglise Anglicane, furent d'une opinion contraire, & travaillérent efficacement à sauver la Religion & le Gouvernement, conjointement avec les *Whiggs* qui ne firent aucune difficulté de s'unir avec eux pour le même dessein.

On prend la résolution d'appeller le Prince d'Orange.

Dès que l'union entre les *Torys* & les *Whiggs* fut assurée, plusieurs personnes des plus considérables tant Ecclésiastiques que Laïques commencérent à former un plan de ce qu'il y avoit à faire pour exécuter le grand dessein de sauver l'Eglise & l'Etat. Ils ne

ne virent rien de plus convenable, que de mettre le Prince d'Orange à la tête du Parti qui se formoit contre le Roi. Ce Prince se trouvoit tellement intéressé dans cette affaire, qu'on ne doutoit point qu'il ne contribuât tout ce qui seroit en son pouvoir, tant pour sauver l'Angleterre, que pour assurer la succession du Trône à la Princesse sa Femme qui venoit d'être dépouillée de son droit par un Prince qui passoit généralement pour supposé. C'étoient-là des motifs bien puissans pour faire agir le Prince d'Orange. Mais il y en avoit encore un autre qui naturellement devoit faire un grand effet sur lui. C'étoit que si le Roi venoit à bout de ses desseins, la Hollande se trouveroit dans un extrême danger, à cause de l'étroite union qu'il y avoit entre les deux Rois de France & d'Angleterre. Ce fut dans cette vûë que divers Seigneurs se rendirent de bonne heure à la Haye, sous divers prétextes, pour conférer avec le Prince d'Orange. Les premiers furent Monsieur *Sidney* (1) Frére du Colonel *Algernon Sidney* qui avoit été décapité sous le Régne précédent, & les Chevaliers *Peyton* & *Gwin*. Il est à présumer, que ceux-ci donnérent à leurs amis d'Angleterre des assurances de la bonne disposition du Prince à leur égard. Dès le mois de Juillet, un nommé *Flight* porta de Hollande en Angleterre, plus de quatre-vingts Lettres adressées à des personnes de qualité & de crédit, & en reporta les Réponses à la Haye. L'affaire étant ainsi engagée, le vieux Comte de *Wharton* prétexta un Voyage en Allemagne, & passa par La Haye. Le Colonel *Sidney*, Oncle du Comte de Sunderland, feignit d'aller prendre les eaux de *Spa*, pour avoir un prétexte d'aller en Hollande. Le Lord *Dumblain*, Fils du Comte de Danby, qui commandoit une Frégate indépendante, passa & repassa souvent d'Angleterre en Hollande, & de Hollande en Angleterre, pour y porter des Lettres, & les résolutions qui se prenoient des deux côtez. Le Comte de Shrewsbury engagea tout son bien pour la somme de quarante-mille livres sterling & alla offrir au Prince d'Orange, & sa bourse & son épée. Il fut bien-tôt suivi de l'Amiral *Herbert*, de Mr. *Herbert* son Cousin, de Mr. *Russel*, du Lord Mordant, & du Comte de Wiltshire. Les principaux avec qui ils entretenoient correspondance en Angleterre, étoient les Comtes de *Danby*, de *Devonshire*, de *Dorset*, les Lords *Lovelace* & *Delamere*, le Duc de *Norfolck*, le Marquis d'*Halifax*, & le Lord *Eland* son Fils, le Marquis de *Winchester*, le Lord *Pawlet* son Fils, le Lord *Willowgbby* Fils du Comte de Lindsey, Mr. *Hambden*, Mr. *Powle*, Mr. *Lester* & un grand nombre d'autres, outre plusieurs Citoyens considérables de Londres.

Quelques Seigneurs vont le trouver.

Le

(1) Qui fut ensuite, Comte de Rumney.

JAQUES II. 1688.

Les Seigneurs Anglois s'adressent aux Etats Généraux, qui répondent favorablement.

Le Prince d'Orange s'étant entiérement déterminé à se mettre à la tête du Parti, il fut enfin résolu, après plusieurs consultations, que les Seigneurs Anglois qui étoient à la Haye, demanderoient du secours aux Etats, au nom de toute l'Angleterre. Mais pour empêcher que le secret ne fût divulgué, ils ne s'adresserent d'abord qu'à quelques-uns des Membres des plus considérables & des plus accréditez, qui promirent d'employer tout leur crédit, quand il en seroit temps, pour faire réüssir l'affaire. Il ne fut pas nécessaire d'employer beaucoup d'argumens pour engager les Etats à secourir les Anglois opprimez. Cette affaire les regardoit autant que les Anglois mêmes; car la ruïne de la Hollande auroit, sans doute, suivi de près la sujettion de l'Angleterre. C'étoit ce dont les desseins de Louïs XIV, & son Union avec le Roi Jaques, ne laissoit aucun lieu de douter. Toute la difficulté consistoit à faire des préparatifs, à en cacher le dessein, à remplacer les Troupes que le Prince méneroit en Angleterre, & à s'assurer d'un prompt secours, en cas que, dans ce même temps, le Roi de France attaquât la Hollande. On pourvut à toutes ces choses, avec beaucoup d'adresse & de secret. Le différent qu'il y avoit alors sur l'élection d'un Archevêque de Cologne, entre le Prince *Clément* de Baviére, & le Cardinal de *Furstemberg*, fournit aux Etats un prétexte d'assembler une Armée proche de Nimégue. D'un autre côté, le Prince d'Orange sut si bien faire par ses intrigues, qu'il fit en sorte, que les Etats commirent à trois ou quatre Membres de leur Corps la direction des affaires qui étoient alors sur le tapis, sous prétexte des intelligences que le Comte d'Avaux Ambassadeur avoit en Hollande, qui pourroient l'instruire des résolutions des Etats. Ces Commissaires, tous dans la confidence du Prince d'Orange, sous prétexte de travailler à l'affaire de Cologne, donnérent des Ordres pour faire camper l'Armée, & pour préparer une Flotte. Enfin, le Prince d'Orange, sous prétexte de pourvoir aux moyens de soutenir la Guerre contre la France, qui sembloit être prochaine, eut une entrevûë à *Minden* en Westphalie, avec les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, les Princes de Lunebourg, & le Landgrave de Hesse-Cassel & s'assura de leur secours, en cas que la France attaquât la Hollande ou les Païs-Bas, pendant qu'il feroit son expédition en Angleterre. Tout cela fut fait avec tant de secret, que les Ambassadeurs de France & d'Angleterre, qui étoient à la Haye, n'en purent rien apprendre de certain. Ils furent réduits à ne pouvoir former que des conjectures, quoique le premier eût accoutumé d'être informé des résolutions des Etats, aussi-tôt qu'elles étoient prises.

L'affaire de Cologne sert à couvrir le dessein sur l'Angleterre.

Mesures du Prince d'Orange.

Plan du Prince.

Dès que le Prince d'Orange eut assuré aux Etats, en cas de besoin, les secours des Princes dont je viens de parler, il concerta son

son expédition avec tant de prudence & de secret, que ce n'a été qu'après l'exécution, qu'on a sû le plan qu'il avoit formé, savoir, que, sous prétexte de se tenir prêts pour soutenir l'élection du Prince de Baviére, les Etats feroient camper une Armée sur la Bruyére de *Moker* proche de Nimégue, lieu assez éloigné de la Mer, pour ne pas donner lieu de soupçonner que ces Troupes fussent destinées à un embarquement: Qu'on prépareroit une Flotte de cinquante Vaisseaux de Guerre, & autant de Vaisseaux de transport qu'il seroit nécessaire, pour y embarquer douze ou treize-mille hommes: Que, pour éviter le bruit que pourroit faire un si grand nombre de Vaisseaux de Transport, des Marchands d'Amsterdam, de Rotterdam, & autres Villes Maritimes, en fretteroient autant qu'il leur seroit possible, sous divers prétextes: Que ces Vaisseaux se rendroient à un temps préfix en divers Ports, pour y prendre les Troupes, & ensuite à la rade de *Goerée*, où les Vaisseaux de Guerre les attendroient: Que le Prince d'Orange s'embarqueroit avec cette Armée, & que quand il seroit en Angleterre, les Seigneurs Anglois qui l'avoient invité se disperseroient en divers endroits du Royaume, pour y exciter des soulévemens, & pour y lever des Troupes, pendant que le Prince avec sa petite Armée tâcheroit de faire tête au Roi. On ne doutoit pas que l'Armée du Prince ne s'accrût beaucoup dès qu'il seroit en Angleterre, & que le Peuple en général ne fût disposé à seconder les efforts de ceux qui travailloient à sa délivrance. Tout ce projet fut exécuté de la maniére qu'il avoit été résolu sans que les Ambassadeurs de France & d'Angleterre en pussent rien apprendre de positif. Ils ne laissoient pourtant pas de conjecturer par les grands mouvemens qui se faisoient par rapport à la Flotte, qu'il se tramoit quelque chose contre l'Angleterre. En effet, il étoit difficile de pouvoir préparer quatre ou cinq-cens Vaisseaux de Transport, & cinquante Vaisseaux de Guerre, si secrettement, que leurs Espions ne leur en donnassent pas quelque avis. Le Comte d'Avaux ne manqua pas de faire part de ses conjectures à la Cour de France, qui en informa d'abord celle d'Angleterre. De plus, Mr. *Skelton*, Envoyé du Roi Jaques à la Haye, lui fit savoir, que, par le moyen d'une Lettre interceptée, il avoit découvert, qu'il se tramoit quelque chose en Hollande, contre l'Angleterre. Mais le Roi étoit alors dans une si grande sécurité, qu'il ne fit aucune attention à ces avis, se persuadant, que c'étoient des piéges qu'on lui tendoit, pour lui faire abandonner ses desseins.

La Cour de France en donne avis au Roi,

qui le néglige.

Peu de temps auparavant, Mr. *Budé de Vérace* Genévois, Gentilhomme de la Princesse d'Orange, avoit été brusquement congédié, & s'en étoit retourné dans sa Patrie. Dès qu'il apprit, qu'il se faisoit un armement considérable en Hollande, il écrivit à Mr. *Skelton* qui étoit alors Envoyé d'Angleterre à Paris, qu'il étoit

Le Comte de Sunderland néglige les avis de Skelton.

JAQUES II. 1688.

en état de donner de grandes lumiéres au Roi, fur les deffeins du Prince d'Orange, & que pour cet effet, il fe rendroit à Londres, fi le Roi le jugeoit à propos. Skelton ne manqua pas d'en informer la Cour d'Angleterre, & de réïterer même cet avis par cinq ou fix Lettres. Mais on n'y fit aucune attention; foit par un effet d'une trop grande fécurité, foit que le Comte de Sunderland, à qui Skelton avoit adreffé fes Lettres, ne jugeât pas à propos de les communiquer au Roi.

Le Roi déclare qu'il affemblera un Parlement.

Cependant l'Armement qui fe faifoit en Hollande ne pouvant presque plus fe tenir caché, & le Roi en recevant de fréquens avis, il crut, qu'à tout événement, il étoit bon de flater le Peuple de l'espérance d'avoir un Parlement. Ainfi, le 24. d'Août, il déclara au Confeil, que fon intention étoit d'en convoquer un pour le 27. de Novembre, & le Chancelier eut ordre d'expédier les *Writs*, pour faire les élections, le 5. de Septembre. Cependant les *Writs* ne furent point envoyez, ce qui donne lieu de juger, que l'intention du Roi n'étoit que d'amufer le Public.

Il rejette les offres de la France.

Dès le lendemain, Mr. de *Bonrepos* arriva de Paris à Londres, & eut diverfes conférences avec le Roi. On prétend, qu'il lui offrit, de la part du Roi de France, une Flotte, & une Armée de trentemille hommes, mais que le Comte de Sunderland empêcha que cette offre ne fût acceptée. On dit, qu'il lui repréfenta, que ce feroit trop hazarder, que d'introduire une Armée étrangére dans le Royaume, dans le temps même qu'il fe préparoit à tenir un Parlement. Que par-là, il perdroit abfolument la confiance de fes Sujets, & même de ceux qui lui étoient les plus dévouez. Que s'il prenoit envie aux François de fe rendre maîtres du Royaume, il ne trouveroit que peu de gens qui vouluffent fe joindre à lui pour le délivrer de ces fâcheux hôtes, & qu'en acceptant un fi grand fecours, il courroit risque de n'être plus qu'un Viceroi de Louïs XIV. Quelques-uns ont prétendu, que ce confeil étoit une trahifon manifefte du Comte de Sunderland qui étoit gagné par le Prince d'Orange. Mais c'eft une accufation qui n'eft appuyée que fur le mauvais fuccès qu'eurent dans la fuite, les affaires du Roi, & fur la fuppofition qu'il auroit réüffi dans fes deffeins, s'il avoit accepté les offres du Roi de France.

Nouveau Traité du Roi avec la France.

Quoiqu'il en foit, le Roi refufa ce fecours, parce qu'il ne crut pas en avoir befoin, & néanmoins, on prétend, que dès ce temps-là, il fit un nouveau Traité d'Alliance avec Louïs XIV, mais qui ne fut point divulgué.

Mémoire du Marquis d'Albyville aux Etats.

Cependant, comme le Roi apprenoit de divers endroits, qu'il fe faifoit un Armement en Hollande, il ordonna au Marquis d'Albyville fon Ambaffadeur, de préfenter un Mémoire aux Etats, pour leur demander à quoi cet Armement étoit deftiné, & particuliérement celui qu'ils faifoient pour la Mer, dans une telle faifon. Les Etats répondirent qu'ils armoient à l'imitation du Roi d'Angleterre, qui

Réponfe des Etats.

avoit

avoit une puissante Flotte & une nombreuse Armée, sans qu'ils sussent à quoi elles étoient destinées, & qu'ils auroient bien plus de raison de lui demander des éclaircissemens sur l'Alliance où il étoit entré depuis peu. Cette réponse augmentant les soupçons du Roi, il commença dès lors à prendre quelques précautions pour se mettre en état de défense. Ce fut dans cette vûë, qu'il donna les Gouvernemens de *Portsmouth* & de *Hull* qui étoient comme les deux Clefs du Royaume, à deux Catholiques, & prit soin que la plûpart des Officiers & des Soldats de ces Garnisons fussent de la même Religion.

JAQUES II. 1688.

Le Roi commence à prendre des précautions.

Avec tout cela, le Roi ne pouvoit encore se persuader, que le Prince d'Orange osât l'attaquer. Il comptoit toujours sur son Armée & sur sa Flotte, quoiqu'il eût eu déja divers indices de la mauvaise disposition où elles étoient à son égard. La Cour de France ne pouvoit comprendre quelle pouvoit être la cause d'une indolence si extraordinaire, & Monsr. Skelton n'étoit pas peu embarrassé à répondre à la question qu'on lui faisoit à tous momens, pourquoi le Roi son Maître refusoit le secours de la France. Il ne pouvoit dire autre chose, sinon qu'il n'avoit aucun ordre sur ce sujet. Enfin, discourant un jour sur cette matiére, avec Monsr. de *Croissy* l'un des Ministres du Roi de France, il lui dit, que son sentiment particulier étoit, que si la France faisoit menacer les Etats Généraux de les attaquer, en cas qu'ils entreprissent quelque chose contre le Roi d'Angleterre, cette déclaration romproit toutes les mesures du Prince d'Orange. La Cour de France ayant approuvé cette pensée, le Comte d'Avaux présenta aux Etats le 9. de Septembre, un Mémoire dans lequel il disoit, " Que le Roi son Maître ne pouvoit regarder les préparatifs qui se faisoient en Hollande, que comme étant destinez contre le Roi d'Angleterre: Qu'il leur déclaroit donc, que l'étroite Amitié & Alliance qu'il y avoit entre lui & le Roi Jaques, l'obligeroit non-seulement à le secourir, mais encore à regarder le premier acte d'hostilité qui se feroit contre l'Angleterre, comme une violation manifeste de la Paix, & un dessein formel de rompre avec la France". Les Etats, après avoir répondu à ce Mémoire d'une maniére ambigue, firent demander au Marquis d'Albyville un éclaircissement sur cette nouvelle Alliance entre les deux Rois. Ils firent les mêmes instances à la Cour d'Angleterre, par leur Ambassadeur *Van Citters*, à qui ils envoyérent une Copie du Mémoire. Sur cela, le Roi fit assembler son Conseil, où le Comte de Sunderland fit résoudre, que le Roi desavoueroit le Comte d'Avaux. Cette résolution fut d'abord communiquée à l'Ambassadeur des Etats, & à tous les Ministres du Roi qui étoient dans les Cours étrangéres. De plus, pour mieux persuader au Public, que le Roi n'avoit aucune part au Mémoire présenté par le Comte d'Avaux, Skelton fut incontinent rappellé & mis à la Tour, en arrivant à Londres.

Il se flatte pourtant.

Avis de Skelton à la Cour de France.

Mémoire présenté aux Etats par le Comte d'Avaux.

Jaques le désavoue.

JAQUES II. 1688. Soupçons contre le Comte de Sunderland.

En cette occasion, le Comte de Sunderland raisonna sur le même principe qu'il avoit établi, lorsqu'on avoit délibéré sur le secours offert par la France. On ne peut disconvenir, que ses raisons ne parussent plausibles au Roi. Mais quelques-uns supposent, que le Roi se trompoit, & qu'il n'étoit pas possible que le Comte de Sunderland se trompât aussi: C'est pourquoi ils attribuent ses Conseils à un dessein formel de trahir son Maître. Il y a bien de l'apparence, que ceux qui parlent ainsi, sont bien fâchez que le Roi n'ait pas suivi l'opinion contraire, & qu'il n'ait pas accepté le secours de la France: Ils sont persuadez, qu'en ce cas-là, toutes les mesures du Prince d'Orange auroient été rompuës, qu'il n'auroit jamais osé poursuivre son entreprise, & que le Roi, avec le secours de trente-mille François, se seroit rendu Maître de son Royaume, & y auroit fait tout ce qu'il auroit voulu. Mais il faut considérer que c'est-là supposer un événement incertain: que le Conseil du premier Ministre précéda le désastre du Roi, de quelques mois, & que pour l'accuser d'avoir eu intention de trahir le Roi, il faut supposer, qu'il pouvoit aisément prévoir ce que le Roi ne prévoyoit pas lui-même: en un mot, qu'il étoit secrettement engagé avec le Prince d'Orange, dequoi néanmoins, on n'a aucune preuve positive. Tout ce qui peut le plus causer du soupçon à son égard, c'est que le Prince d'Orange, quand il fut devenu Roi, l'admit dans son Conseil & dans sa confidence. Mais ce ne fut pas le seul des Ministres du Roi Jaques à qui ce Prince fit la même faveur. Il est néanmoins certain, qu'encore que le Comte de Sunderland eût abandonné la Religion Protestante, les Catholiques le tinrent toujours pour suspect, & que ces soupçons subsistent encore aujourdhui. Il y a eu même des Protestans qui en avoüant qu'il avoit trahi le Roi, lui ont fait honneur de cette prétenduë trahison, parce qu'elle tendoit au bien du Royaume.

Proclamation sur le Parlement.

J'ai déja dit, qu'encore que le Roi eût ordonné au Chancelier d'expédier les *Writs* pour les élections des Membres du Parlement, cet Ordre n'avoit pas été exécuté. Cela paroit clairement, en ce que le 21. de Septembre, le Roi publia une Proclamation où il supposoit que les élections n'étoient pas encore commencées. Elle portoit, " Qu'ayant déja notifié son intention de convoquer un Parle-
„ ment, il trouvoit à propos, de peur que ceux qui avoient droit
„ d'élire ne fussent abusez par des personnes mal-intentionnées, de
„ déclarer, que son dessein étoit de procurer une entiére liberté de
„ Conscience à tous ses Sujets, de maintenir l'Eglise Anglicane, en
„ faisant confirmer les Actes d'Uniformité, d'une telle maniére,
„ qu'ils ne pussent jamais être altérez, que seulement, en revoquant
„ les Loix Pénales ordonnées contre ceux qui n'étoient pas pro-
„ mus, ou contre ceux qui à l'avenir pourroient être promus aux
„ Bénéfices Ecclésiastiques, selon le but dudit Acte, pour qu'ils
„ pussent exercer une Religion contraire au contenu des Actes d'U-
„ ni-

„ niformité. Et pour mieux assurer, non-seulement la Religion Anglicane, mais encore la Religion Protestante en général, il vouloit bien consentir, que les Catholiques Romains fussent rendus incapables d'être Membres de la Chambre des Communes, afin d'éloigner par-là, la crainte qu'on pourroit avoir, qu'ils ne se missent enfin en possession de l'autorité législative, à la ruine des Protestans.

Jaques II. 1688.

Cette Proclamation étoit trop obscure & trop ambigue, pour pouvoir produire un grand effet. Il y avoit même une contradiction manifeste, dans le dessein de faire revoquer les Loix Pénales, & de maintenir en même temps les Actes d'Uniformité. D'ailleurs, le Roi ne parloit que de l'exclusion des Catholiques de la Chambre des Communes, & non pas de celle des Seigneurs. Mais ce qui découvrit encore plus le dessein qu'avoit le Roi d'amuser le Peuple, ce fut que les Ordres pour procéder aux élections ne furent pas envoyez.

Qui ne fait pas un grand effet.

Cependant ayant reçu de tous côtez, la confirmation du dessein du Prince d'Orange, il distribua beaucoup de Commissions pour augmenter ses Troupes, & fit venir quelques Régimens d'Irlande. En même temps, il donna des ordres très-pressans pour mettre la Flotte en bon état. Monsieur Barillon, Ambassadeur de France, proposa de prier le Roi son Maître d'abandonner le Siége de Philisbourg que Monsieur le Dauphin avoit entrepris, & de porter la Guerre en Hollande. Cette proposition fut appuyée par divers Membres du Conseil: Mais d'autres s'y opposérent, par la raison que cela feroit perdre au Roi la confiance de ses Sujets. Cette raison prévalut d'autant plus aisément, que les Amis du Prince d'Orange avoient fait courir le bruit, que l'Armement des Hollandois n'étoit destiné qu'à empêcher la descente des François en Angleterre.

Proposition de l'Ambassadeur de France rejettée.

Enfin, le Roi ne pouvant plus douter de l'intention du Prince d'Orange, nomma le Comte de Feversham pour Général de son Armée, après avoir offert cet emploi au Comte *de Roye* qui ne jugea pas à propos de l'accepter. Le Commandement de la Flotte fut donné au Comte de Darmouth. Comme le Roi n'ignoroit pas combien le bruit d'une étroite Alliance entre lui & Louis XIV. lui faisoit de tort parmi ses Sujets, il fit ce qu'il put pour l'étouffer. Dans cette vûë, il ordonna au Marquis d'Albyville de présenter un Mémoire aux Etats, pour leur assurer de sa part, qu'il n'y avoit entre la France & lui aucun Traité que ceux qui étoient publics & imprimez. Il offroit de plus aux Etats, de prendre avec eux des mesures pour maintenir la paix de Nimégue, & la Trêve de vingt ans concluë en 1684. Mais soit que les Etats fussent mieux instruits que le Roi ne le pensoit, ou par d'autres raisons, ils ne firent aucune attention à ce Mémoire. Au contraire, le Pensionnaire de Hollande avoüa franchement au Marquis d'Albyville, que le Prince d'Orange ayant été invité par la Noblesse Angloise, se préparoit à lui amener du se-

Le Comte de Feversham est nommé Général.

Le Roi désavouë le Traité avec la France.

On ne fait plus en Hollande, un mystére de l'expédition du Prince d'Orange.

cours

JAQUES II. 1688. cours pour rétablir le Gouvernement sur l'ancien pied, le Roi l'ayant entiérement changé depuis son avénement à la Couronne.

Le Roi paroit consterné.

Il semble que jusqu'alors le Roi avoit conservé quelque espérance, ou que les Etats avoient quelque autre dessein, ou que le Prince d'Orange n'avoit eu intention que de l'intimider, pour l'empêcher de finir son Ouvrage. Mais depuis qu'il eut reçu cet avis de son Ambassadeur qui ajoûtoit encore, qu'il y avoit à la Haye beaucoup d'Anglois qui devoient accompagner le Prince d'Orange dans son expédition, il parut extraordinairement consterné, & ses Conseillers ne l'étoient pas moins que lui. En effet, il étoit aisé de comprendre, que le Prince d'Orange n'avoit formé le dessein de cette entreprise, que sur les assurances secrettes qu'il avoit reçuës d'être favorisé par la plûpart des Anglois. Cette réfléxion fit que le Roi commença dès lors à s'apercevoir de la grande disproportion qu'il y avoit entre le nombre des Protestans & celui des Catholiques, & par conséquent, qu'il ne pouvoit guéres espérer que les derniers fussent en état de le soutenir. Dans cette triste pensée, il crut que la meilleure ressource qui lui restoit, étoit de mettre l'Eglise Anglicane dans ses intérêts. Il comptoit encore, que cette Eglise étoit inébranlable dans son principe de *l'Obeïssance Passive*, & qu'en lui donnant quelque satisfaction, il s'assureroit de sa fidélité, après quoi, il n'auroit plus lieu de craindre les efforts du Prince d'Orange. Pour cet effet, il fit venir en sa présence, les Evêques qui se trouvoient alors dans Londres, au nombre de six, savoir, les Evêques de *Winchester*, de *Chichester*, de *Peterborough*, de *Rochester*, d'*Ely*, & de *Bath & Wells*, & leur dit, qu'il les avoit fait appeller pour leur demander leurs avis & leur assistance, dans la conjoncture où il se trouvoit. Il assura, qu'il étoit disposé à faire tout ce qui seroit jugé nécessaire pour maintenir la Religion Protestante & les Libertez des Sujets, sans préjudice des droits de la Couronne. Ensuite, il leur dit, que cette affaire demandant d'être meurement examinée, il les prioit d'aller consulter ensemble, pour lui donner leurs avis. Les Evêques s'étant retirez, allérent s'assembler chez l'Archevêque de Cantorbery, qui étoit alors indisposé, pour former ensemble un plan de ce qu'ils devoient conseiller au Roi.

Il se résout à consulter les Evêques.

Proclamation pour notifier l'invasion prochaine.

Le 28. de Septembre, le Roi publia une Proclamation pour informer ses Sujets, " qu'il avoit eu des avis certains, que des Etrangers se préparoient à envahir l'Angleterre, y étant invitez par des „ gens inquiets & malicieux, qui ne cherchoient qu'à mettre le „ Royaume en trouble & en confusion. Qu'encore que, pour justifier cette invasion, on alléguât des prétextes pris de la Religion „ & des Libertez du Peuple; c'étoit néanmoins manifestement, „ un dessein de conquérir le Royaume, & de le soumettre à une „ Puissance étrangére. Qu'on l'avoit tramé avec tout le secret possible, mais qu'il en avoit pourtant été informé, & qu'il s'étoit

„ mis

„ mis dans un tel état, qu'il espéroit de faire répentir ses ennemis „ de leur entreprise, par ses seules forces, la confiance qu'il avoit „ en ses bons Sujets lui ayant fait négliger les secours étrangers: „ Qu'il les exhortoit donc à se défaire de toutes animositez, & de „ toutes sortes de soupçons, & à se joindre à lui pour repousser cet- „ te invasion: Que comme il avoit souvent exposé sa vie pour la „ défense de la Nation, il étoit encore prêt à faire la même chose: „ Qu'il avoit eu dessein d'assembler un Parlement; mais que, vû „ l'invasion qu'on préparoit pour rendre inutiles ses gracieuses inten- „ tions envers son Peuple, il avoit été obligé de revoquer les ordres „ donnez pour les élections des Membres &c.

Il rétablit l'Evêque de Londres.

Quoique le Roi feignît de se confier entiérement sur la fidélité de ses Sujets, il savoit bien pourtant, qu'il leur avoit donné trop de sujet de mécontentement, pour pouvoir s'assurer de leur affection. C'est pourquoi, il crut qu'il étoit nécessaire de leur donner d'autres preuves de sa bonne foi, que de simples paroles. Dans cette vûë, il fit lever la suspension de l'Evêque de Londres, & nomma pour Lord Maire de la même Ville, un homme de l'Eglise Anglicane, à la place de *Jean Eyles* qui étoit Anabaptiste. De plus, ayant été informé, que les Evêques qu'il avoit consultez devoient lui conseiller de rendre à la Ville de Londres, son ancienne Chartre, il fit appeller le Lord Maire, & les autres Magistrats, & leur promit positivement qu'il rétabliroit la Ville dans le même état où elle se trouvoit, avant que d'avoir perdu sa Chartre. Le même jour, 2. d'Octobre, il publia une Amnistie dont étoient exceptez, les Chevaliers *Peyton* & *Gwin*, le Docteur *Burnet*, le Major *Wildman*, *Samuel Johnson*, *Titus Oates*, le Ministre *Fergusson*, & dix autres hommes moins connus. Mais tout cela n'étoit pas capable de satisfaire le Peuple qui aspiroit à une délivrance plus ample & plus assurée.

Il nomme un nouveau Maire de Londres.

Il promet à la Ville de lui rendre sa Chartre.

Amnistie publiée avec quelques exceptions.

Le lendemain 3. d'Octobre, l'Archevêque de Cantorbery, accompagné de huit Evêques, se rendit à Whitehall, & y fut incontinent admis à l'audience du Roi. Après un petit discours, il lui présenta le résultat de leurs Conférences compris en dix Articles qui étoient autant de conseils, & en même temps des reproches sur son gouvernement passé. Ces conseils étoient:

Conseils des Evêques au Roi.

1. Qu'il plût à S. M. de mettre l'administration du Gouvernement, dans les diverses Provinces, entre les mains de personnes distinguées par leur naissance, & qualifiées par les Loix.

2. D'abolir la Cour Ecclésiastique.

3. De revoquer toutes les Dispenses en vertu desquelles des gens qui n'étoient pas qualifiez par les Loix, étoient admis à exercer des Charges Civiles ou Ecclésiastiques, particuliérement dans les deux Universitez, & de rétablir à Oxford, le Président & les Membres du Collége de la Magdeleine.

JAQUES II. 1688. 4. De revoquer toutes les permissions accordées à des Catholiques, pour tenir des Ecoles publiques.

5. De se désister de sa prétention touchant le pouvoir de dispenser des Loix, & de renvoyer cette affaire au Parlement.

6. De défendre aux quatre Evêques Catholiques, appellez *Vicaires Apostoliques*, de continuer à envahir la Juridiction Ecclésiastique qui n'apartenoit qu'aux Evêques de l'Eglise Anglicane.

7. De remplir les Evêchez vacans, & les autres Bénéfices en Angleterre & en Irlande, par des gens de piété & de savoir.

L'Archevêque ajoûta comme une priére qui venoit de lui seul, qu'il plût à S. M. de remplir par quelque Sujet qui en fût digne, l'Archevêché d'Yorck qui étoit vacant depuis si long-temps.

8. D'arrêter les *Quo Warrantos* contre les Corporations, & de rendre à chacune ses Chartres & ses Priviléges. Les Evêques ajoûtoient sur cet article, qu'ils avoient appris, que S. M. avoit promis à la Ville de Londres de lui rendre sa Chartre, sans quoi, ils auroient fait de cet article un des principaux de leurs très-humbles avis.

9. De convoquer un Parlement libre, par le moyen duquel l'Eglise Anglicane pût trouver une entiére assurance, conformément aux Actes d'Uniformité, une juste liberté de Conscience pût être établie, & les droits & priviléges du Peuple fussent maintenus, afin de procurer une heureuse correspondance entre le Roi & ses Sujets.

10. Enfin, & sur toutes choses, qu'il plût à S. M. d'accorder aux Evêques la permission de lui offrir des raisons & des motifs pour le porter à se réünir à l'Eglise Anglicane dans laquelle il étoit né, & avoit été élevé.

Ces Conseils font voir manifestement, que tout ce qu'on a vû jusqu'ici du Gouvernement de Jaques II. n'est pas appuyé sur des calomnies publiées par ses ennemis. Car comment, le 3. d'Octobre, un mois avant l'arrivée du Prince d'Orange, & dans le temps que les événemens étoient encore incertains, ces neuf Evêques auroient-ils pû former ensemble le complot de reprocher au Roi, sous prétexte de lui donner des Conseils, qu'il avoit violé les Loix dans tous ces articles? D'ailleurs, ces Conseils, pour la plûpart, se trouvent conformes au Manifeste du Prince d'Orange, qui fut signé à la Haye, dans le temps même que les Evêques étoient assemblez à Londres. Enfin, les démarches que fit le Roi deux jours après, prouvent invinciblement, la vérité de ces faits. Ainsi les Partisans du Roi Jaques ne peuvent se retrancher que sur la prétention, ou qu'il avoit eu droit de faire ce qu'il avoit fait, ou que, quand même il n'en auroit pas eu droit, ses Sujets étoient tenus de se soumettre à sa volonté. Mais ce n'est pas ici le lieu d'examiner ces questions.

Jaques fait diverses démarches pour contenter le Peuple.

Le Roi comprenant bien que le refus de suivre les Conseils des Evêques ne feroit qu'augmenter la défiance du Peuple, se résolut, quoi

JAQUES II. 1688.

quoi qu'à regret, selon les apparences, à en exécuter la plus grande partie. Pour cet effet, deux jours après, la Cour Ecclésiastique fut supprimée. Le lendemain, le Grand Chancelier eut ordre d'aller en personne reporter à la Ville de Londres son ancienne Chartre. Les Gouverneurs des Provinces reçurent des ordres exprès, de corriger les abus qui s'étoient commis par rapport aux Corporations. L'Evêque de Winchester Visiteur du College de la Magdeleine d'Oxford, fut autorisé pour rétablir ce College dans tous ses droits, selon ses Statuts. Par une Proclamation, le Roi rétablit toutes les Communautez dans leurs franchises, & dans la jouïssance de leurs anciennes Chartres. Il changea divers Gouverneurs de Provinces, les Juges de paix, Maires, & autres Magistrats Catholiques furent cassez, & des Protestans mis en leurs places. Ainsi, dans l'espace d'environ douze jours, le grand Ouvrage que le Roi avoit entrepris, & auquel il avoit travaillé durant quatre ans, parut entiérement dissipé.

Il donne lieu à de nouveaux soupçons.

Mais toutes ces démarches ne furent pas capables de procurer au Roi, la confiance de ses Sujets, parce qu'elles étoient faites trop tard, & dans un temps où la nécessité paroissoit y avoir plus de part que la volonté. On ne voyoit point d'autre raison qui pût porter le Roi à détruire lui-même son propre Ouvrage, que la crainte de se voir abandonné à l'arrivée du Prince d'Orange qui étoit attendu incessamment, d'où on inféroit, que la condescendance du Roi ne dureroit qu'autant que le danger. On eut bien-tôt lieu de se convaincre de la vérité de ce qu'on n'avoit que soupçonné. L'Evêque de Winchester ayant fait citer les Membres du College de la Magdeleine, pour rétablir ce College dans ses anciens droits, suivant les ordres du Roi, sur la nouvelle qui vint que la Flotte des Etats avoit été dissipée par la tempête, l'Evêque fut rappellé à Londres sur quelque mauvais prétexte, & le rétablissement du College différé. Mais ensuite, la nouvelle s'étant trouvée fausse, le Roi reprit sa prétenduë affection pour l'Université, & le College fut rétabli. Cela fit un tort extrême au Roi, en ce qu'il fit voir manifestement, que, dans les changemens qu'il venoit de faire en faveur des Protestans, il n'avoit eu pour but que de les amuser, jusqu'à ce qu'il se vît en état de se dédire. Ceux qui avoient donné dans ce piége, & qui avoient cru que le Roi avoit agi avec sincérité, perdirent entiérement la confiance qu'ils avoient euë en lui. Ainsi Jaques se vit tout à coup sans aucune ressource que les secours qu'il pouvoit tirer des Catholiques, mais qui n'étoient pas capables de rétablir ses affaires qui alloient tous les jours de mal en pis.

Il augmente le nombre de ses Troupes.

Comme c'étoit dans son Armée qu'il mettoit toute son espérance, il s'appliqua, autant qu'il dépendit de lui, à l'augmenter & à la fortifier par des Troupes qui dépendissent absolument de lui. Selon les or-

JAQUES II. 1688. ordres qu'il avoit déja donnez, deux-mille-cinq-cens hommes lui vinrent d'Irlande, & abordérent à Chester, & trois-mille d'Ecosse, arrivérent à Carlisle. Outre cela, il donna de nouvelles Commissions pour lever dix Regimens de Cavalerie ou d'Infanterie, sans compter plusieurs Compagnies indépendantes. Toutes les Milices eurent ordre de se tenir prêtes à marcher au premier Commandement. Enfin, il ordonna par une Proclamation, que là où l'ennemi voudroit tenter de faire descente, on prît soin d'emmener tous les chevaux & bestiaux, pour le moins à une distance de vingt milles. C'étoit tout ce qu'il pouvoit faire. Mais il n'étoit pas en son pouvoir de faire en sorte que ses Sujets le secondassent avec affection, ni que ses Troupes le servissent fidellement. Aussi n'étoit-ce pas sur une Armée d'environ treize ou quatorze-mille-hommes, que le Prince d'Orange comptoit, mais sur la disposition où se trouvoient les Anglois qui attendoient sa venuë avec beaucoup d'impatience. Sans cela, une si petite Armée n'auroit pas été capable de conquérir l'Angleterre.

Il prend de nouvelles précautions

Il fait fermer les Eglises Catholiques.

Cependant la populace de Londres devenuë insolente par l'espérance d'un secours prochain, commençoit à insulter les Chapelles des Catholiques; c'est pourquoi le Roi les fit toutes fermer, de peur qu'elles ne donnassent occasion à un soulévement, dans une pareille conjoncture. D'un autre côté, plusieurs Prêtres Romains & Jésuites, voyant approcher l'orage, & n'augurant rien de bon de la disposition du Peuple, & de la consternation où la Cour se trouvoit, commençoient peu-à-peu à disparoitre, & à chercher les moyens de se mettre en sûreté au de-là de la Mer.

Baptême du Prince de Galles.

Parmi tous ces embarras, le Roi fit baptizer solennellement le Prince de Galles. Il eut pour Parrain, le Pape représenté par son Nonce, & pour Marraine, la Reine Douairiére, & fut nommé Jaques-François-Edouard.

Ecrit publié en Hollande sur le Prince de Galles.

Dans ce même temps, on reçut à la Cour, un Ecrit qui avoit été publié en Hollande, intitulé: *Mémoire des Anglois Protestans, présenté à leurs Altesses, le Prince & la Princesse d'Orange.* L'Auteur de cet Ecrit, qui étoit attribué au Docteur *Burnet* ou au Major *Wildman*, y faisoit un long Narré des Griefs des Anglois, & entre autres choses, de ce qu'on les forçoit à reconnoître un Enfant supposé, pour Prince de Galles. Il ajoûtoit, que le Roi ne feroit pas assez hardi, pour faire examiner les témoins qui pouvoient déposer sur la naissance de cet Enfant. Le Roi n'ignoroit pas les soupçons qui étoient répandus parmi le Peuple sur cette matiére; mais jusqu'alors, il avoit feint de les ignorer, ou du moins, de les mépriser. Il comprit néanmoins, qu'en cette occasion, il ne pouvoit, sans se porter un grand préjudice, s'empêcher de répondre au défi public qu'on lui faisoit. Il assembla donc, le 22. d'Octobre, un Conseil extraordinaire où il fit appeller la Reine Douairiére, tous les Seigneurs

Le Roi assemble un grand Conseil pour y

gneurs Spirituels & Temporels qui se trouvoient à Londres, le Lord Maire & les Aldermans, & les Juges du Royaume. Tout ce monde étant assemblé, le Roi leur dit, " Qu'il les avoit fait appeller „ pour une occasion extraordinaire : mais que les grands maux de„ mandoient des remédes peu communs : Que par les avis qu'il re„ cevoit de divers endroits, il apprenoit que ses ennemis avoient tel„ lement empoisonné les esprits de quelques-uns de ses Sujets, que „ plusieurs faisoient difficulté de croire, que le Fils dont Dieu l'a„ voit béni fût son Fils, & qu'ils croyoient que c'étoit un Enfant „ supposé : Mais qu'il pouvoit dire, que par une conduite particu„ liére de la Providence, à peine y avoit-il jamais eu aucun Prince „ qui eût eu tant de Témoins de sa naissance : Qu'il avoit pris ce „ temps pour faire examiner cette affaire, ne pouvant différer plus „ long-temps, parcequ'il attendoit le Prince d'Orange par le pre„ mier vent d'Est, & que comme il avoit souvent hazardé sa vie „ pour la défense du Royaume, pendant qu'il étoit Duc d'Yorck, „ il s'y croyoit d'autant plus obligé maintenant qu'il étoit Roi. „ C'est pourquoi, ayant dessein d'aller en personne s'opposer à „ l'invasion, & pouvant arriver que sa vie seroit exposée à des acci„ dens, il avoit cru qu'il n'y avoit point de temps à perdre pour sa„ tisfaire ses Sujets, afin de prévenir les troubles que sa mort pour„ roit causer : Qu'il avoit prié la Reine Douairiére de se rendre à „ cette Assemblée pour dire ce qu'elle savoit de la naissance du Prin„ ce, & qu'il espéroit, que les Seigneurs & les Dames qui avoient „ été dans la Chambre de la Reine au temps de la naissance du Prin„ ce, ne refuseroient pas de déposer ce qui étoit de leur connoissan„ ce sur ce sujet.

JAQUES II. 1688.

prouver la naissance du Prince de Galles.

Discours du Roi.

Après ce discours on prit les dépositions, premiérement de la Reine Douairiére qui déclara seulement, qu'elle étoit dans la Chambre, lorsque la Reine accoucha, sans dire rien de plus positif ou de plus particulier. On entendit ensuite quarante Témoins, dont dixsept étoient Catholiques, & on commença par prouver que la Reine avoit accouché dans son lit, pendant qu'il y avoit plusieurs personnes dans sa Chambre. Ce fut à cela qu'aboutirent les témoignages des dix-huit Seigneurs qui y avoient accompagné le Roi. Cette preuve ne signifioit rien, ou étoit fort ambiguë. Personne n'ignoroit qu'il y avoit eu beaucoup de monde dans la Chambre, dans le temps qu'on disoit que la Reine avoit été délivrée. C'étoit sans doute, ce qu'on vouloit dire par cette preuve. Mais elle n'étoit pas suffisante, pour prouver la réalité de l'enfantement. Quelques-unes des Dames déposérent, qu'elles avoient vû l'Enfant peu de temps après, entre les mains de la Sage-Femme. Mais comme il n'y avoit dans cette Assemblée personne qui osât faire des questions aux Témoins sur diverses circonstances, ces dépositions générales n'étoient pas capables de dissiper tous les soupçons. La Sage-Femme déposa

Divers témoignages.

JAQUES II. 1688. positivement, qu'elle avoit reçu l'Enfant du Corps de la Reine. La Comtesse de Sunderland déclara, qu'avant la délivrance, la Reine lui avoit demandé sa main pour lui faire sentir le mouvement de l'Enfant, & qu'elle la lui avoit donnée. Mais elle ne dit point, qu'elle eût senti remuër l'Enfant. L'Evêque de Salisbury ajoûte sur ce témoignage, que la Comtesse de Sunderland avoit dit depuis à la Duchesse d'Hamilton de laquelle il tenoit cette particularité, que, quand elle eut mis sa main dans le lit, la Reine la retint, & ne la laissa pas descendre plus bas que son sein, de sorte qu'elle ne sentit rien effectivement. Plusieurs Dames déposérent, qu'elles avoient vû souvent des marques de lait sur la Chemise de la Reine, à l'endroit du sein. Deux ou trois autres déposérent qu'elles avoient vû couler le lait du sein. Mais ce qu'il y a de particulier, c'est qu'elles ne marquoient point le temps. Or s'il est vrai, comme on l'a vû ci-dessus, que la Reine eût été véritablement enceinte jusqu'au 9. d'Avril, & qu'elle eût eu ce jour-là une fausse couche, cette preuve n'étoit pas concluante pour la naissance de l'Enfant dont il s'agissoit. Une seule fixa le temps au mois de Mai; surquoi, l'Evêque de Salisbury prétend, que ce pouvoit être une suite de la fausse couche du 9. d'Avril. Mademoiselle *Pierce* Blanchisseuse de la Reine déposa, qu'elle avoit eu en main une Chemise de la Reine, qui portoit des marques d'un accouchement. L'Evêque objecte encore ici, qu'il est étonnant que cette Blanchisseuse se fixât à une seule Chemise. Madame *Wentworth* fut la seule, qui déposa, qu'elle avoit senti remuër l'Enfant dans le ventre de la Reine; mais sans dire en quel temps.

Burnet, Memoires de son temps T. III. p. 370.

Pag. 371.

Observations sur ces témoignages.

En général, voici en peu de mots l'usage qu'on peut faire, & des soupçons rapportez par divers Auteurs, & des dépositions qu'on vient de voir. C'est qu'y ayant trois cas différens, d'aucun desquels les deux Partis ne conviennent, on ne peut appliquer les dépositions, à aucun des cas, sans être contredit par ceux qui soutiennent un des deux autres cas. Prenons, par exemple, les deux dépositions qui paroissent les plus convainquantes, après celle de la Sage-Femme, savoir celle de la Dame qui avoit vû couler le lait du sein de la Reine, & celle de Madame Wentworth qui avoit senti remuer l'Enfant dans le ventre. Ces deux témoignages sont suffisans contre ceux qui soutiennent que la Reine ne fut point enceinte depuis le mois de Janvier qu'elle déclara sa grossesse, jusqu'au 10. de Juin qu'elle accoucha. Mais ils ne suffisent pas contre ceux qui prétendent, qu'elle fut réellement enceinte depuis le 6. d'Octobre jusqu'au 9. d'Avril, qu'elle eut une fausse couche, par les raisons indiquées ci-dessus. Il faudroit donc, pour pouvoir porter un Jugement assûré sur la Naissance du Prince de Galles, 1. qu'on convînt des faits, je veux dire, s'il est vrai que la Reine fut véritablement enceinte, & qu'elle eut une fausse couche. 2. Que ceux qui tirent leurs soupçons de l'obstination de la Reine à re-

refuser toute satisfaction au Public, fixassent le temps de cette obstination, dans l'intervalle entre le 9 d'Avril, temps de la fausse couche prétenduë, & le 10. de Juin, temps de la delivrance. Car en supposant la réalité de la grossesse jusqu'à la semaine de Pâque, les soupçons tirez de l'obstination de la Reine ne peuvent être que mal fondez, à moins qu'ils ne fixent cette obstination à l'espace de temps qui s'écoula entre le temps de la fausse couche, & l'accouchement, & c'est ce qu'ils ne font pas. 3. Il faudroit que les deux Dames qui ont déposé sur le lait, & sur le mouvement de l'enfant dans le ventre, eussent fixé le temps au même intervalle, sans quoi leur témoignage ne prouve rien contre ceux qui soutiennent que la Reine fut véritablement enceinte jusqu'à la semaine de Pâque & qu'elle eut alors une fausse couche: mais c'est ce qu'on ne voit pas. Quant au témoignage de la Sage-Femme, qui est le principal & le plus positif, tout ce qu'on peut objecter, c'est que ce n'est qu'un seul Témoin, & que d'ailleurs, cette Femme étant Catholique, pouvoit avoir été gagnée. Mais ce n'est qu'une conjecture, une simple possibilité. Il est donc clair, que, pour pouvoir décider cette question d'une maniére capable de satisfaire ceux qui ne cherchent que la vérité, il faudroit avoir beaucoup plus de connoissance qu'on n'en a, d'un grand nombre de particularitez qui demeurent encore cachées.

JAQUES II. 1688.

La précaution que le Roi avoit voulu prendre, ne produisit pas l'effet qu'il en avoit attendu. Le soupçon de la supposition étoit si profondément enraciné dans les esprits de la plûpart des Anglois, que cet examen ne fit que le confirmer, au lieu de le détruire. La conduite mystérieuse qu'on avoit tenuë dans un temps où, vû les soupçons du Public, on auroit dû prendre toutes les précautions possibles pour rendre la naissance de l'Enfant indubitable, faisoit plus d'impression que tous les témoignages qu'on vient de voir, d'autant plus qu'on les trouvoit fort défectueux. Avant cet examen, la présomption étoit pour le Prince, puisqu'il étoit reconnu par le Roi & par la Reine. C'étoit à ceux qui soupçonnoient la supposition, à en donner des preuves. Mais depuis que le Roi eut entrepris de prouver la réalité de la naissance de son Fils, par quarante témoins dont plus de trente ne disoient rien d'essentiel, & dont les autres ne fixoient aucun temps à ce qu'ils disoient avoir vû, il laissa une porte ouverte à ses ennemis pour faire des objections contre ces mêmes témoignages.

Les soupçons ne sont pas détruits.

Celui du Roi même ne fit pas un plus grand effet. Après l'examen des témoins, le Roi dit à l'Assemblée, "Que la Princesse de „ Danemarc y auroit été présente; mais qu'étant enceinte, & n'é„ tant pas sortie de sa Chambre depuis quelque temps, elle n'auroit „ pû venir sans danger: Qu'encore qu'il ne doutât point que ceux „ qui composoient cette Assemblée ne fussent auparavant convaincus „ de la vérité du fait, cependant, ce qu'ils venoient d'entendre, les „ met-

Discours du Roi à l'Assemblée.

JAQUES II. 1688.

„ mettroit en état d'en pouvoir convaincre les autres. Que si on „ les croyoit lui & la Reine assez méchans pour vouloir suposer un „ Enfant à la Nation, il ne voyoit pas comment il auroit été possi- „ ble de l'imposer à lui-même qui n'avoit jamais quitté la Reine „ pendant sa grossesse, ni au temps de sa délivrance: Que person- „ ne ne le croiroit capable d'une telle méchanceté, lui qui avoit „ tant souffert pour la Conscience, au préjudice de ses propres En- „ fans. Qu'il rendoit graces à Dieu, de ce que ceux qui le con- „ noissoient savoient bien que c'étoit son principe de faire aux autres „ ce qu'il voudroit qu'on lui fît; car c'étoit-là la Loi & les Prophé- „ tes. Qu'il aimeroit mieux mourir de mille morts, que de faire „ du tort à ses Enfans.

Les depositions sont enregîtrées.

Les raisons que le Roi alléguoit dans ce Discours n'étoient rien moins que convainquantes, puisque ceux qui croyoient la Supposition, étoient persuadez, que le Roi y avoit la principale part, malgré toutes ses assévérations dont on ne faisoit pas grand cas. C'est un triste sort pour un Roi, que de ne pouvoir trouver aucune créance dans les esprits de la plûpart de ses Sujets. Les dépositions dont je viens de parler furent solennellement enregîtrées à la Chancelerie, imprimées, & répanduës avec soin dans le Public. Mais cela n'empêcha pas que la plûpart des Anglois ne crussent, & ne croyent encore, que le Prince de Galles étoit supposé. Ainsi cette naissance a demeuré jusqu'ici dans l'incertitude, & selon les apparences, elle y demeurera encore long-temps. Car il faut remarquer, qu'après que le Roi & la Reine se furent retirez en France, il ne fut pas possible de trouver en Angleterre, ni la Sage-Femme, ni les Femmes Domestiques de la Reine, qui avoient déposé sur les circonstances les plus essentielles de la grossesse ou de l'enfantement.

Le Comte de Sunderland est congédié.

Le 28. d'Octobre, le Comte de Sunderland fut dépouillé de ses deux emplois de Secretaire d'Etat & de Président du Conseil. On croit que les Lettres que Skelton lui avoit écrites & dont il n'avoit voulu faire aucun usage, furent la principale cause de sa disgrace. Il dit sur ce sujet, que s'il ne les avoit pas communiquées au Roi, c'étoit parceque Skelton n'écrivoit jamais que des nouvelles de la Basse-Cour. Mais ce n'étoient pas là de simples Lettres de Nouvelles. Un nommé *Wickstand* qui avoit été Moine, ayant été arrêté pour avoir entretenu des intelligences avec les ennemis du Roi, accusa le Comte en face, d'avoir découvert les secrets du Roi au Prince d'Orange. Mais cet homme ayant été commis à la garde d'un Huissier, trouva le moyen de s'évader dès le lendemain. Quoiqu'il en soit, il est certain, que depuis quelque temps, ce Seigneur étoit très-suspect aux Catholiques qui, selon les apparences, persuadérent au Roi, qu'il entretenoit un commerce secret avec le Prince d'Orange. Il publia dans la suite, une Apologie, mais la discussion de cette affaire m'arrêteroit trop long-temps.

Com-

1688.

Comme on attendoit le Prince d'Orange au premier vent d'Est, quelques-uns de ceux qui s'étoient le plus dévouez au Roi pendant sa prospérité, trouvérent à propos de se munir de Lettres de pardon, pour tout ce qu'ils avoient fait de contraire aux Loix. De ce nombre furent le Chancelier *Jeffreys*, l'Evêque de *Durham*, l'Evêque de *Chester*, le Chevalier *Nicolas Butler*, & une vingtaine d'autres, auxquels le Roi ne fit aucune difficulté d'accorder la grace qu'ils lui demandoient.

Plusieurs demandent & obtiennent des Lettres de pardon.

Pendant que ces choses se passoient en Angleterre, on faisoit en Hollande les dispositions nécessaires pour le secours des Anglois: Car c'étoit sur ce pied-là, que les Etats prêtoient leurs Troupes au Prince d'Orange, & ce que le Roi appelloit en Angleterre, une invasion, on l'appelloit en Hollande, un secours fraternel que les Etats & le Prince donnoient aux Anglois opprimez. Il n'y a guéres personne qui puisse se persuader que le Prince d'Orange, avec une Armée de treize ou quatorze-mille hommes, eût entrepris de faire descente en Angleterre, s'il n'eût pas été assuré qu'il y seroit bien reçu par la plus grande partie du Peuple. Mais comme il étoit nécessaire de détruire le soupçon que le Roi tâchoit de répandre, que le Prince venoit pour conquérir & subjuguer l'Angleterre, le Prince crut qu'il étoit à propos de faire connoître par un Manifeste, les véritables motifs de son entreprise. Ce Manifeste étoit daté du [illegible] d'Octobre, & contenoit vingt-six Articles qui peuvent se réduire à trois généraux.

Manifeste du Prince d'Orange.

„ Le premier contenoit une énumération des Griefs des Anglois, savoir, le pouvoir que le Roi s'attribuoit de dispenser des Loix: les Charges & les Emplois donnez aux Catholiques: la Commission Ecclésiastique: la suspension de l'Evêque de Londres: l'interdiction du Président & des Membres du Collége de la Magdeleine: les Monastéres, & les Colléges des Jésuites: la maniére arbitraire dont les Protestans étoient dépouillez de leurs Emplois, pour ne vouloir pas consentir à la revocation du *Test* & des Loix Pénales: la saisie des Chartres & les établissemens des Magistrats Papistes dans les Corporations: les Juges Papistes introduits dans les Cours de Justice: les Emplois Militaires de Terre & de Mer, mis entre les mains de Papistes Anglois ou Irlandois: le Gouvernement de l'Irlande confié à des Papistes: le pouvoir absolu établi en Ecosse, qui faisoit assez connoître, à quoi on devoit s'attendre en Angleterre.

„ Le second Article général faisoit voir les grandes difficultez, ou plûtôt l'impossibilité de remédier à ces desordres, vû la disposition du Roi & de son Conseil: Que les Requêtes & les Remontrances étoient regardées comme criminelles, témoin celle des sept Evêques: Que le Lord *Lovelace* avoit été trai-

JAQUES II. 1688. „ té en Criminel, pour avoir dit, que les Sujets n'étoient pas „ obligez de respecter les ordres d'un Juge de paix Papiste. Le „ Prince ajoûtoit, que lui-même & la Princesse son Epouse a- „ voient respectueusement représenté au Roi la douleur qu'ils res- „ sentoient de tous ces procédez, & lui avoient fait connoître „ leur sentiment par rapport à la revocation des Loix Pénales: „ mais que leurs representations n'avoient fait que l'aigrir con- „ tr'eux de plus en plus. Enfin, que le dernier & grand remé- „ de, savoir, un Parlement libre, étoit devenu impratiquable, par „ les artifices des Conseillers du Roi, qui avoient fait tous leurs „ efforts pour semer la division parmi les Protestans, en conseil- „ lant au Roi de publier une Déclaration pour la Liberté de „ Conscience: qu'en vertu de cette Déclaration, toutes les Char- „ ges des Communautez avoient été mises entre les mains de Pa- „ pistes, afin de faire élire des Députez qui aidassent au Roi à „ exécuter ses desseins. Qu'on avoit tenté, avec tout le soin pos- „ sible, de corrompre ceux qui avoient droit de donner leur „ voix pour les élections. Que quand même un tel Parlement „ auroit été convoqué, il n'auroit pas pû être regardé comme „ un Parlement libre convoqué selon les Loix, pendant que les „ Charges de la Magistrature étoient entre les mains de Papistes. „ Qu'il y avoit de violentes présomptions qui portoient S. A. à „ croire, que le Prince de Galles étoit un enfant supposé, & „ que la plus grande partie des Sujets avoient douté de la gros- „ sesse de la Reine, & de la naissance de l'enfant, sans qu'on eût „ daigné faire la moindre démarche pour faire cesser ce doute. „ Que lui-même & la Princesse son Epouse, ayant un si grand „ intérêt à procurer le bien du Royaume, & n'ignorant pas l'af- „ fection que le Peuple d'Angleterre avoit pour eux, dont il leur „ avoit donné des marques dans la Guerre de 1672, il ne pou- „ voit se dispenser de contribuer, autant qu'il seroit en son pou- „ voir, à maintenir la Religion & les Loix du Royaume. Qu'il „ y étoit d'autant plus obligé, qu'il y avoit été invité, & for- „ tement sollicité, par un grand nombre de Seigneurs Spirituels „ & Temporels, de Gentilshommes, & autres personnes de tou- „ tes conditions.

Dans le troisiéme Article général du Manifeste, le Prince déclaroit, " quel étoit le but de son entreprise. Il disoit, que „ par toutes ces raisons, il avoit résolu de se rendre en Angle- „ terre, avec des forces suffisantes pour se mettre à couvert des „ attentats qu'on pourroit faire contre lui. Que son dessein é- „ toit de faire convoquer un Parlement libre & légitime, & pour „ cet effet, de faire en sorte que les anciennes Chartres fussent „ renduës aux Communautez. Qu'il déféreroit à ce Parlement, „ l'examen de la naissance du Prince de Galles, & tout ce qui

„ re-

„ regardoit le droit de la Succession. Qu'il tiendroit ses Trou- „ pes sous une exacte discipline, & qu'il renvoyeroit ses forces „ étrangéres, aussi-tôt que les affaires de la Nation le pourroient „ permettre. Qu'il prendroit soin de faire tenir un Parlement en „ Ecosse, pour y rétablir le Gouvernement sur l'ancien pied, & „ pour y régler ce qui regardoit la Religion. Qu'il feroit ses „ efforts pour mettre l'Irlande dans un tel état, que l'Acte d'E- „ tablissement y fût dûëment observé, & que les intérêts de la „ Religion Protestante & de l'Angleterre y fussent également as- „ surez.

Jaques II. 1688

Cette Piéce étant déja imprimée & prête à être envoyée en Angleterre pour y être dispersée parmi le Peuple, le Prince d'Orange fut informé que le Roi, par le Conseil des Evêques, avoit redressé divers abus dont il étoit parlé dans son Manifeste. C'est pourquoi il jugea qu'il étoit à propos d'y faire une Addition où il disoit en substance:

Addition au Manifeste.

„ Que depuis la date de son Manifeste, S. A. ayant appris, „ que quelques actes de pouvoir despotique avoient été revoquez, „ qu'on avoit promis de rendre à la Ville de Londres son ancien- „ ne Chartre, & qu'on publioit, que son dessein étoit d'envahir „ & de conquérir l'Angleterre, elle avoit jugé à propos d'ajoû- „ ter a son Manifeste:

„ Que les forces qu'il menoit avec lui ne convenoient pas au „ dessein de conquérir l'Angleterre: Que les Seigneurs & Gen- „ tilshommes Anglois qui étoient avec lui, & ceux qui se pré- „ paroient à le joindre, étant d'une naissance distinguée, & ayant „ toujours eu une fidélité inviolable pour la Couronne, on ne „ pouvoit pas présumer, qu'ils voulussent contribuer à subjuguer „ la Nation Angloise: Qu'il ne doutoit pas que tout le monde „ ne comprît, qu'on ne pouvoit pas compter sur des promesses „ nouvelles, & sur de nouveaux engagemens, après avoir vû vio- „ ler si manifestement, des promesses encore plus solennelles: Que „ comme le prétendu redressement des Griefs étoit un aveu des „ violences commises, il ne pouvoit aussi être regardé que com- „ me étant très-défectueux, puisqu'il pouvoit être revoqué quand „ on le trouveroit à propos: Que le fondement, savoir, le pou- „ voir despotique & arbitraire dont on ne faisoit aucune mention, „ subsistant toujours, on ne pouvoit redresser les Griefs que par „ une déclaration du droit des Sujets faite par le Parlement, & „ non par des actes de grace qui n'étoient qu'un effet de la crain- „ te. C'est pourquoi il déclaroit, qu'il s'en rapportoit à une „ assemblée libre du Parlement.

Dans le même temps, les Etats Généraux publiérent de leur côté, une Résolution prise dans leur Assemblée, contenant les raisons qui les avoient engagez à prêter leurs Troupes & leurs Vais-

Résolution des Etats Généraux.

JAQUES II. 1688.

Vaisseaux au Prince d'Orange. Les deux principales étoient: 1. Que le Prince avoit été invité à cette expédition par la Noblesse Angloise & par le Clergé: 2. Que les Etats avoient un juste sujet de craindre, que le Roi d'Angleterre, après s'être rendu absolu dans son Royaume, ne se joignit au Roi de France pour détruire la Religion Protestante & les Provinces-Unies. Cette crainte étoit fondée sur ce que le Comte de Castelmaine, lors qu'il étoit Ambassadeur à Rome, avoit beaucoup pressé le Cardinal *Cibo* premier Ministre d'Innocent XI, d'employer le Roi son Maître en qualité de Médiateur pour procurer une reconciliation entre les deux Cours de Rome & de France, assurant, qu'après cela, les deux Rois s'uniroient étroitement ensemble, pour les intérêts de l'Eglise, & qu'ils commenceroient par la destruction de la Hollande. Le Pape, à qui de tels projets ne convenoient pas, en avertit l'Empereur qui en informa le Prince d'Orange. C'est du moins, ce que le Docteur Burnet assure dans une de ses Lettres.

Départ du Prince d'Orange.

Tout étant prêt pour l'expédition projettée, le Prince d'Orange alla prendre congé des Etats. Cela se fit d'une maniére si tendre & si touchante, que lui-même & les Membres de l'Assemblée ne purent retenir leurs larmes. Il s'embarqua le $\frac{19}{29}$ d'Octobre, sur une Frégate de trente Canons. La Flotte étoit composée de cinquante Vaisseaux de Guerre, de vingt Fregates, d'autant de Brûlots, & d'environ quatre-cens Vaisseaux de Transport: Les Anglois les plus considérables qui accompagnoient le Prince, étoient les Comtes de *Shrewsbury* & de *Macclesfield*, les Lords *Mordant*, *Wiltshire*, *Pawlet*, *Elan*, *Dumblain*, l'Amiral *Herbert*, Mr. *Herbert*, le Colonel *Sidney*, Mr. *Russel*, le Chevalier *Gwyn*, le Major *Wildman*, le Docteur *Burnet*, Monsr. *Harbord*, le Ministre *Ferguson*, outre plusieurs autres moins connus. Le Prince avoit aussi avec lui, outre les Officiers Généraux des Troupes des Etats, le Comte de Schomberg Maréchal de France qui avoit été, en dernier lieu, au service de l'Electeur de Brandebourg, le Comte Charles de Schomberg son Fils, Monsr. de la Caillemotte Fils Cadet du Marquis de Ruvigny, & environ trois-cens Officiers François Réfugiez. L'Amiral Herbert, Anglois, commandoit l'Avant-garde de la Flotte, le Vice-Amiral *Evertzen*, l'Arriére-garde, & le Prince se mit au milieu, portant, sur son Vaisseau, un Pavillon avec ses armes, & ces mots autour, *La Religion Protestante & les Libertez d'Angleterre*, & au bas, la dévise de la Maison de Nassau, *Je maintiendrai*.

La Flotte est dispersée par une tempête.

Cette nombreuse Flotte n'avoit été que peu d'heures à la voile, lorsque, tout-à-coup, le vent se mit à l'Ouest, & devint si violent, qu'en moins de deux heures, toute la Flotte fut dispersée, & les Vaisseaux tellement séparez les uns des autres, que le len-

lendemain, on n'en pouvoit pas voir deux ensemble. La tempête dura deux jours entiers, & pendant ce temps-là, les Vaisseaux tâchérent de gagner, qui un Port, qui un autre. Plusieurs furent poussez du côté du Nord, & ne purent se rendre au rendez-vous qui leur avoit été marqué, que plus de huit jours après. Avec tout cela, le dommage fut très-peu considérable & il n'y eut proprement, que du temps perdu. Mais en cette occasion, les Etats usérent d'un artifice qui porta un grand préjudice au Roi. C'est qu'ils firent mettre dans les Gazettes, que la perte étoit si grande, que le Prince seroit indispensablement obligé de remettre son expédition au Printemps prochain. Leur but étoit de porter par-là, la Cour d'Angleterre à se relâcher dans ses préparatifs. Mais outre cet avantage, ils en tirérent un autre encore plus considérable. Ce fut, que le Roi, qui reçut cette nouvelle avec beaucoup de contentement, se flatta, qu'effectivement il n'avoit plus rien à craindre, & qu'avant le Printemps, il pourroit trouver des moyens immanquables pour rompre les mesures du Prince d'Orange. Dans cette pensée, il revoqua quelques-uns des Actes de grace qu'il avoit accordez à son Peuple, & par-là, il fit manifestement connoître, que c'étoit la seule nécessité qui les lui avoit extorquez, & que par conséquent, on ne pouvoit pas s'attendre qu'il changeroit de conduite à l'avenir.

Le Roi revoque quelques-uns de ses actes de grace.

Ce fut précisément dans cette conjoncture, qu'un Capitaine Anglois, qui étoit au service des Etats, fut arrêté en arrivant en Angleterre. On trouva dans sa valise un grand nombre d'exemplaires du Manifeste du Prince d'Orange qui furent envoyez à la Cour. Le Roi, ayant lû le Manifeste, fut surpris d'y voir, que le Prince assuroit, *qu'il avoit été invité & sollicité par un grand nombre de Seigneurs Spirituels & Temporels*. Incontinent, il fit venir en sa présence, l'Archévêque de Cantorbery, & trois ou quatre autres Evêques qui se trouvoient alors à Londres, & leur demanda, si ce que Prince d'Orange disoit étoit vrai. Les Evêques se contentérent d'assurer le Roi, en général, de leur fidélité. Mais le Roi peu satisfait de cette réponse, leur dit, qu'il prétendoit, qu'ils se justifiassent publiquement d'avoir eu part à cette invitation. En même temps il leur fixa un jour pour lui apporter un Ecrit signé de leurs mains, par lequel il parût qu'ils désaprouvoient l'invasion du Prince d'Orange. Il ajoûta, qu'étant sur le point de publier une Proclamation contre le Prince, il prétendoit faire usage de cet Ecrit qui contiendroit leur désaveu.

Le Manifeste du Prince lui tombe entre les mains.

Il veut obliger les Evêques à le désavouër publiquement.

Au temps marqué par le Roi, les Evêques se rendirent à Whitehall, & dès qu'ils furent en sa présence, il leur demanda l'Ecrit. Mais ils le suppliérent de les dispenser de donner aucune réponse par écrit, à une accusation générale qui ne les regardoit pas

Ils s'en excusent.

JAQUES II. 1688.

pas en particulier. Ils ajoûtérent, qu'étant obligez par leur profession de procurer la paix, il ne leur convenoit pas d'allumer la guerre contre un Prince gendre de S. M. Cette réponse mit le Roi dans une terrible colére: Mais cela n'empêcha pas qu'ils ne persistassent dans leur refus, de la maniére la plus humble & la plus soumise qu'il leur fut possible. Le Roi, ne pouvant rien obtenir d'eux, les fit retirer en leur donnant des marques sensibles de son chagrin. On leur dit depuis, qu'un des principaux Membres du Conseil avoit opiné à les mettre en prison, & à leur arracher la vérité par la torture.

Il publie le Manifeste avec des Remarques.

Cependant le Roi, voulant cacher le Manifeste du Prince d'Orange au Peuple, défendit par une Proclamation de le publier & de le disperser. Mais ayant appris depuis, qu'il y en avoit déja un grand nombre d'exemplaires dans le Royaume, & comprenant que sa défense étoit inutile, il prit le parti de le faire imprimer avec des remarques qui tendoient à justifier sa conduite, & à rendre odieuse celle du Prince d'Orange.

Lettre du Prince d'Orange à l'Armée, & de l'Amiral Herbert à la Flote.

Environ ce même temps, on publia aussi une Lettre du Prince, adressée à l'Armée du Roi, & une de l'Amiral *Herbert* adressée à la Flotte Angloise. Ces deux Lettres tendoient à un même but, savoir, a informer l'Armée & la Flotte des véritables intentions du Prince, & à leur représenter, qu'en servant d'instrumens au Roi pour accomplir ses desseins, elles travailleroient à leur propre ruïne. C'est pourquoi les Officiers, les Soldats & les Matelots étoient exhortez à ne se pas faire un faux point d honneur, de servir le Roi, contre les intérêts manifestes de leur Religion & de leur Patrie. Ces deux Lettres produisirent de merveilleux effets sur les Officiers, Soldats, & Matelots, en sorte que dès ce temps-là, plusieurs prirent la résolution de ne servir plus le Roi, jusqu'à ce que la Religion & la Liberté fussent en sûreté, par le moyen d'un Parlement libre.

La Flotte est mal disposée pour le Roi.

La Flotte du Roi consistoit en soixante Vaisseaux dont trente-huit étoient des Vaisseaux de ligne. Plusieurs Auteurs Anglois disent hardiment, qu'elle étoit plus que suffisante pour battre celle des Etats. Je ne sai pas sur quoi ils se fondent: mais il me semble, qu'il y a bien autant d'apparence, que si les deux Flottes en étoient venuës à une Bataille, celle du Roi auroit couru la moitié du risque. Pendant que celle-ci étoit à l'ancre à *Gunfleet*, le Comte de Darmouth, Amiral, assembla un Conseil de Guerre où il fut débattu, s'il étoit à propos d'aller en pleine Mer, pour y attendre la Flotte ennemie, & pour la combattre. Un Auteur qui a fait des Mémoires sur la Guerre Navale dit sur ce sujet, que ce sentiment paroissoit préférable, supposé qu'on eût eu véritablement dessein de s'opposer à l'expédition du Prince d'Orange. Mais il fait entendre, que la plûpart des principaux

paux Officiers n'avoient aucune envie d'y mettre obstacle, & que par cette raison, il fut résolu, à la pluralité des voix, de demeurer au même endroit, & d'y attendre la Flotte de Hollande. Le même Auteur insinuë, que, quand même le Comte de Darmouth auroit attaqué la Flotte ennemie, vrai-semblablement il n'auroit pas fait de grands exploits, vû la disposition favorable où se trouvoient les Officiers, envers le Prince d'Orange.

JAQUES II. 1688.

Second départ du Prince d'Orange.

Le dommage que la Flotte du Prince avoit souffert étoit si peu considérable, & fut si-tôt réparé, que dans l'espace de onze jours, elle fut en etat de remettre à la voile. Le Prince se rembarqua le 1. de Novembre, après midi, & d'abord, la Flotte prit son cours vers le Nord, ce qui fit juger, que le dessein étoit d'aller debarquer quelque part dans le Nord d'Angleterre, & le Docteur Burnet assure que le premier projet étoit d'aller jetter l'anchre à l'embouchure de l'Humber. Mais pendant la nuit, soit que le Prince eût changé d'avis, soit que le vent d'Est qui souffloit avec violence empêchât de suivre cette route, toute la Flotte tourna les proues vers les côtes Orientales d'Angleterre, après quoi toutes les voiles furent abbaissées, de peur des accidens qui pouvoient arriver dans l'obscurité. Le lendemain, la Flotte fit voiles vers le Canal, sans rencontrer un seul Vaisseau Anglois, & découvrit en passant, les côtes d'Essex & de Kent.

La Flotte s'arrête entre Calais & Douvre.

Le 3. de Novembre, la Flotte entra dans le Canal, & s'arrêta entre Calais & Douvre, pour attendre les Vaisseaux qui étoient demeurez derriére. Ce fut-là que le Prince tint un Conseil de Guerre. On peut aisément imaginer la beauté d'un pareil spectacle. Ce n'est pas une chose commune, que de voir ensemble cinq ou six cens Vaisseaux, dans un Canal assez étroit, & les côtes de France & d'Angleterre, couvertes d'une multitude innombrable de Spectateurs. Pour moi qui étois sur la Flotte, j'avouë que j'en fus extraordinairement frappé.

Le Roi, sur des avis qu'il avoit eus, que le dessein du Prince étoit d'aller débarquer dans le Nord, avoit envoyé une partie de son Armée de ce côté-là. Mais ce fut avec une extrême surprise, qu'il apprit, par divers Exprès, que la Flotte ennemie prenoit la route de l'Ouest. Il se consoloit pourtant, par l'espérance que le Comte de Dartmouth la poursuivroit, & lui en rendroit bon compte. Mais je ne sai par quelle raison, la Flotte Angloise demeura toujours dans son poste, jusqu'à ce que la Flotte ennemie eut achevé de passer.

Le 4. de Novembre étant un Dimanche, & le jour de naissance du Prince, qui avoit alors trente-huit ans, il le passa dans la dévotion, & la Flotte continua toujours sa route, le dessein étant d'aller descendre à *Dartmouth* ou à *Torbay*. Mais pendant la nuit, soit par la force du vent, ou par la faute d'un Pilote, la

JAQUES II. 1688. la Flotte fit trop de diligence, & se trouva, quand le jour parut, au de-là des lieux destinez au débarquement, sans qu'il fût possible de reculer à cause de la force du vent. Un contre-temps si fâcheux faisoit craindre qu'on ne fût obligé d'aller descendre à *Falmouth*, ou en quelque autre endroit incommode. Mais peu de temps après, il se leva un vent de Sud qui conduisit heureusement la Flotte à la rade de *Torbay*, de toutes les rades d'Angleterre, la plus propre à y débarquer de la Cavalerie. Le débarquement se fit avec beaucoup de diligence, & toute la tranquillité possible, de sorte que toute l'Armée fut à Terre avant la nuit. Dès le lendemain, il se leva un vent d'Ouest si violent, que, si on eût manqué le débarquement de quelques heures, vrai-semblablement, il n'auroit pas été possible de mettre toutes les Troupes à Terre. Ce même vent empêcha que le Comte de Darmouth, qui s'étoit mis enfin aux trousses de la Flotte Hollandoise, ne pût l'attaquer, & le contraignit de reprendre la route de l'Est. C'est ce qui a fait appliquer au Prince d'Orange, les deux fameux Vers de *Claudien*,

Le Prince d'Orange arrive à Torbay, & y met ses Troupes à Terre.

O Fortunate nimium, cui militat æther,
Et conjurati veniunt ad classica venti.

O Prince trop heureux, le Favori de Mars,
De qui les vents soumis, suivent les étendarts.

C'est ainsi que le Prince d'Orange descendit en Angleterre, sans aucune opposition, le 5. de Novembre, jour où l'on y célebroit la mémoire de la délivrance de la conjuration des poudres, arrivée environ quatre-vingts ans auparavant. C'est ici une époque des plus remarquables de l'Histoire d'Angleterre, & dont, selon les apparences, le souvenir ne se perdra jamais parmi les Anglois.

Le Prince marche vers Exceter.

L'Armée du Prince partit dès le lendemain de Torbay, environ midi, par un temps fort pluvieux, & par des chemins très-incommodes. Les Soldats, avant que de débarquer, avoient eu ordre de se pourvoir de pain pour trois jours, & ils portoient eux-mêmes leurs tentes. Mais les Officiers, même les plus considérables, se trouvoient dans un très-fâcheux état, en arrivant au premier Campement, étant fort mouillez, & n'ayant ni hardes pour changer, ni pain, ni chevaux, ni valets, parceque leur bagage étoit demeuré dans les Vaisseaux, & n'ayant pour se coucher que la Terre toute imbibée de pluye, & sans aucun couvert. Si cet état avoit duré deux jours de plus, les Officiers, tant supérieurs qu'inférieurs, se feroient vûs réduits à de grandes extrémitez. Mais le Prince fit tout ce qui fut en son pouvoir pour

pour leur procurer du soulagement, en faisant venir du Païs des chevaux, des chariots, & quelques vivres. En cet état, l'Armée continua sa marche vers Exceter distant de Torbay, d'environ vingt milles.

JAQUES II. 1688.

Le Roi donne ses ordres pour assembler son Armée à Salisbury.

Dès que le Roi eut appris la descente du Prince d'Orange à Torbay, son premier soin fut de donner des ordres pour assembler ses Troupes en quelque lieu convenable. La plaine de Salisbury fut celui dont il fit choix, & les Troupes s'y rendirent de divers endroits, avec toute la diligence possible. Ceux qui ont dit, que le Roi auroit dû marcher incontinent vers Torbay, à la tête de son Armée, n'ont pas considéré, que cela n'étoit pas possible. La plus grande partie de cette Armée étoit encore dispersée en divers quartiers. Une partie avoit marché vers le Nord, une autre à Portsmouth pour s'assurer de la conservation de cette place qui étoit d'une grande importance. Les Troupes Irlandoises étoient encore dans la Province de Chester ou aux environs, & les Ecossoises à Carlisle. Le Roi, en quittant Londres, ne pouvoit pas se dispenser d'y laisser un bon Corps de Troupes, à moins que de vouloir hazarder de voir cette puissante Ville, où il n'étoit pas aimé, se déclarer pour son ennemi. Mais ce qu'il y a d'étonnant, c'est que le Roi ayant sû deux mois auparavant, que le Prince d'Orange se préparoit à l'attaquer, n'eût pas pris la précaution de faire camper vingt-mille hommes vers le milieu du Royaume, pour être à portée de marcher contre lui, à la première nouvelle de sa descente. C'étoit une précaution que quelques-uns de ses Prédécesseurs avoient prise dans de semblables occasions où ils attendoient une descente, sans savoir en quel endroit, & qui auroit pû lui servir d'exemple. Il semble donc, qu'il commit une grande faute en la négligeant, puisqu'après avoir appris l'arrivée du Prince à Torbay, il se vit obligé à perdre beaucoup de temps pour assembler son Armée qui étoit de plus de trente-mille hommes. Il y a beaucoup d'apparence, que si ses Troupes avoient été prêtes, & qu'il eût marché vers l'Ouest, il auroit beaucoup embarrassé le Prince d'Orange, qui demeura dix jours à Exceter, sans voir renforcer beaucoup son Armée. S'il avoit marqué autant de fermeté que *Richard III*, en une semblable occasion, il auroit, sans doute, prévenu la désertion de beaucoup de gens qui peut-être n'étoient pas encore déterminez à l'abandonner, & qui ne s'y résolurent, que parce qu'ils remarquérent dans la conduite du Roi une consternation dont ils tiroient un mauvais augure. Mais ce ne sont-là, que de simples conjectures.

Le Roi fait paroître de la fermeté.

Quoiqu'il en soit, le Roi, après avoir envoyé un renfort à Portsmouth, sous le commandement du Duc de Barwick, s'appliqua inutilement à faire comprendre au Peuple, que les forces du Prince d'Orange n'étoient pas assez considérables pour devoir lui inspirer de la crainte. Il en fit imprimer & publier une liste qui contenoit tous

JAQUES II. 1688.

les Régimens dont l'Armée du Prince étoit composée, avec le nombre des Compagnies & des Officiers & Soldats ou Cavaliers de chacune. Mais outre qu'on ne se fioit pas à cette liste, on faisoit bien plus d'attention au Manifeste du Prince, où il disoit, qu'il ne seroit pas venu avec si peu de forces, s'il avoit eu dessein de conquérir l'Angleterre, d'où on inféroit, qu'il s'étoit assuré par avance de secours qui paroitroient en leur temps.

Il ne veut point entendre parler d'accommodement.

Le Roi affectoit toujours, autant qu'il étoit en son pouvoir, de marquer une grande confiance, comme étant supérieur de beaucoup en nombre de Troupes. Pour faire encore mieux comprendre, qu'il n'étoit pas susceptible de crainte, ayant appris, que la Ville de Londres & les Provinces de Kent & d'Yorck devoient lui présenter des Adresses pour le prier de s'accommoder avec le Prince d'Orange, il déclara publiquement, qu'il regarderoit comme ses ennemis ceux qui lui proposeroient un accommodement. Dans le même temps, il publia une Déclaration dans laquelle il s'efforçoit de faire voir, que le but secret du Prince d'Orange étoit d'usurper la Couronne. Pour que cette Déclaration eût pû produire un grand effet, il auroit fallu que le Peuple eût regardé le Roi comme un Prince innocent qui étoit injustement attaqué. Mais il s'en falloit bien, que le Peuple n'eût cette pensée. Il regardoit, au contraire, le Roi comme un Prince qui avoit dessein de détruire la Religion Protestante, & d'établir un pouvoir absolu, & le Prince d'Orange, comme le Libérateur de la Nation.

Le Prince d'Orange ne trouve que peu d'encouragement à Exceter.

Cependant le Prince étant arrivé à Exceter, n'y trouva pas d'abord l'encouragement à quoi il s'étoit attendu. L'Evêque de cette Ville s'étoit retiré à Londres, à la premiére nouvelle du débarquement des Etrangers. Le Roi, pour récompenser sa fidélité, lui donna l'Archevêché d'Yorck qu'il avoit long-temps laissé vacant, dans l'intention, comme on le croyoit, d'en gratifier le Pére Peters son Confesseur. Le Dimanche d'après l'arrivée du Prince à Exceter, le Docteur Burnet étant monté en chaire pour lire le Manifeste du Prince, tous les Chanoines & une partie du Peuple sortirent de l'Eglise, pour n'être pas présens à cette lecture. D'un autre côté, il ne venoit d'abord que bien peu de gens à Exceter, pour offrir leurs services au Prince, & la levée de trois Regimens d'Infanterie, pour laquelle il avoit donné des Commissions, ne se faisoit que fort lentement. Ce n'est pas qu'en général, le Peuple du Païs ne fût porté pour le Prince, & ne lui souhaitât un heureux succès dans son entreprise. Mais la mémoire des rigueurs exercées contre les Partisans du Duc de Monmouth étoit encore si recente, que chacun craignoit de s'engager dans une semblable affaire dont le succès étoit incertain. En général, le Prince demeura neuf jours à Exceter, sans qu'aucune personne de considération le vînt joindre. On prétend même, que dans un Conseil, qui fut tenu en sa présence, il fut proposé

posé de s'en retourner en Hollande. Mais le dixiéme jour, quelques-uns des principaux Gentilshommes du Païs se rendirent auprès de lui. De ce nombre fut Monsieur *Edouard Seymour*, par l'avis de qui on dressa une *Association* qui fut signée par tous ceux qui se trouvoient auprès du Prince, & par ceux qui s'y rendirent dans la suite. On l'envoya aussi en divers endroits du Royaume, où un très-grand nombre de gens la souscrivirent. Elle étoit conçuë en ces termes :

Enfin, la Noblesse du Païs va le joindre.

Association.

Nous soussignez qui nous sommes joints au Prince d'Orange pour la défense de la Religion Protestante, & pour la conservation de l'ancien Gouvernement, des Loix & des Libertez d'Angleterre, d'Ecosse, & d'Irlande, nous engageons, envers Dieu, envers son Altesse, & l'un envers l'autre, à nous tenir fermement attachez à cette Cause, & à ne nous en départir jamais, jusqu'à ce que, par le moyen d'un Parlement libre, notre Religion, nos Loix & nos Libertez soient assurées d'une telle maniére, que nous ne soyions plus en danger de tomber sous le joug du Papisme & de l'Esclavage. Et d'autant que nous sommes engagez dans cette Cause sous la protection du Prince d'Orange, dont la personne est exposée aux attentats des Papistes, & autres gens sanguinaires, Nous promettons, en cas qu'on fasse quelque attentat contre lui, d'en poursuivre les auteurs & leurs adhérens, avec toute la rigueur d'une juste vengeance, jusqu'à ce qu'ils soient détruits. De plus, nous promettons, que l'exécution même d'un tel attentat, que Dieu veuille détourner! ne nous fera pas désister de notre entreprise, & qu'au contraire, nous la poursuivrons constamment, pour en punir les auteurs selon leurs mérites.

Depuis ce temps-là, les affaires du Prince d'Orange, qui partit d'Exceter, pour marcher vers Salisbury, changérent entiérement de face. Chaque jour, on voyoit arriver auprès de lui, des personnes distinguées par leur naissance, par leurs biens, ou par leurs Emplois. Le Lord Colchester fils du Comte de Rivers, qui étoit Lieutenant d'une des Compagnies des Gardes du Corps, se rendit auprès du Prince, avec Mr. *Wharton*, le Colonel *Godfrey*, Mr. *How*, quatre Gardes du Corps, & soixante hommes bien montez. Cette Troupe fut suivie du Comte d'Abington, du Capitaine *Clarges*, & de quelques autres. Mais ce qui fit le plus d'éclat, ce fut que le Lord *Cornbury* fils du Comte de Clarendon, Colonel d'un Regiment de Dragons, étant parti de Salisbury, sous prétexte d'aller déloger les ennemis d'un poste avancé, avec son Regiment & trois autres, marcha vers Exceter, pour aller joindre le Prince, & lui amena la plus grande partie de ces quatre Regimens.

Le Prince marche vers Salisbury.

Les défertions commencent dans l'Armée du Roi.

Mylord Cornbury va trouver le Prince.

Dans ce même temps, le Lord *Delamere* prit les armes dans la Province de Chester, & se déclara ouvertement pour le Prince, invitant tous ses Vassaux à suivre son exemple. Le Lord *Lovelace* s'étoit aussi mis en marche vers Exceter, avec quatre-vingts Cavaliers.

Quelques Seigneurs prenent les armes en divers endroits.

 Mais

JAQUES II. 1688. Mais en passant par Cirencester, il y fut fait Prisonnier par la Milice du Païs, après avoir soutenu un combat, où il y eut dix ou douze hommes de tuez des deux Partis.

D'autres demandent au Roi, un Parlement. D'un autre côté, les deux Archévêques, cinq Evêques, les Ducs de *Grafton* & d'*Ormond*, les Comtes de *Dorset*, de *Clare*, de *Clarendon*, de *Burlington*, d'*Anglesey*, de *Rochester*, les Lords *Newport*, *Paget*, *Chandois*, *Offulston*, s'étant assemblez à Londres, dans la Maison de l'Evêque de Rochester, convinrent de présenter une Requête au Roi, pour le prier de convoquer un Parlement libre, & de chercher quelque moyen pour satisfaire le Prince d'Orange. Cette Requête lui ayant été présentée, il répondit, „ qu'il souhaitoit „ passionnément d'assembler un Parlement libre, & qu'il leur pro„ mettoit sur sa parole Royale, d'en assembler un, dès que le Prin„ ce d'Orange auroit quitté le Royaume: mais que la chose n'étoit „ pas faisable, pendant que l'ennemi étoit dans le Païs, & qu'il a„ voit en son pouvoir, les élections de plus de cent Députez". Cette réponse ne satisfit point les Seigneurs, qui s'aperçurent aisément, que le Roi ne souhaitoit rien moins qu'un Parlement libre, & qu'il n'en vouloit avoir qu'un dont il pût être le Maître.

Réponse du Roi.

Il craint d'être livré au Prince d'Orange. Quoique le Roi continuât encore à faire bonne mine, les désertions, qui avoient commencé dans son Armée, ne laissoient pas de lui causer beaucoup de chagrin & d'embarras. Il ne savoit à quoi se déterminer, dans la crainte où il étoit, que s'il alloit se mettre à la tête de l'Armée, il n'y eût quelque complot parmi les Officiers, pour le livrer au Prince d'Orange. Cela fut cause, qu'enfin, il donna ses ordres pour arrêter la marche des Troupes qui se rendoient au camp, aussi-bien que l'Artillerie, & son propre équipage. Mais dans un Conseil qui fut tenu sur ce sujet, il fut conclu, qu'il étoit nécessaire que le Roi partît en toute diligence pour l'Armée, afin d'arrêter par sa présence, ceux qui étoient encore indéterminez. Il partit donc le 17/27 de Novembre, après avoir recommandé le soin de la Ville de Londres au Lord Maire, & fait aux principaux Officiers qui étoient auprès de lui, un discours où il leur renouvella sa promesse d'assembler un Parlement, aussi-tôt que le Prince d'Orange seroit hors du Royaume. Il leur dit, que s'ils désiroient quelque chose de plus, il étoit prêt à l'accorder. *Mais*, ajoûta-t-il, *si après cela, quelqu'un de vous n'est pas satisfait, il n'a qu'à se déclarer, je veux bien accorder des passeports à ceux qui voudront aller trouver le Prince, afin de leur épargner la honte d'abandonner leur légitime Souverain.* Mais dans le temps même qu'il sembloit vouloir contenter tout le monde, il laissoit à Londres un Conseil composé de cinq Seigneurs dont il n'y en avoit qu'un qui ne fût pas odieux au Peuple, savoir le Lord *Godolphin*. Les quatre autres étoient, le Chancelier *Jeffreys*, les Lords *Powis* & *Bellassis*, tous deux bien connus pour Catholiques, & le Lord *Preston* que tout le monde soupçonnoit d'ê-

Il part pour Salisbury.

Il laisse à Londres un Conseil Papiste.

d'être en secret, de la même Religion. On dit, que le Roi avoit eu dessein d'y laisser aussi le Pére *Peters* son Confesseur: Mais ce Jésuite aima mieux se retirer de bonne heure en France. JAQUES II. 1688.

Le Roi arriva le 19. de Novembre à Salisbury où il fut complimenté par les Officiers de l'Armée, qui lui étoient les plus dévoüez, & qui lui témoignérent l'horreur qu'ils avoient de la désertion du Lord *Cornbury*. En arrivant à Salisbury, il fut surpris d'un saignement de nez qui fut assez considérable. Le lendemain, en allant visiter un des quartiers de l'Armée, qui étoit éloigné de huit milles, il saigna encore du nez beaucoup plus abondamment qu'il n'avoit fait le jour précédent. Ce jour-là même, ou le suivant plusieurs des principaux Officiers s'adressérent au Comte de Feversham leur Général, & le priérent de dire au Roi de leur part, qu'ils étoient prêts à répandre jusqu'à la derniére goutte de leur sang pour son service; mais qu'ils ne croyoient pas pouvoir en conscience, le servir contre le Prince d'Orange qui ne demandoit que d'assurer la Religion Protestante & les Libertez de la Nation, par le moyen d'un Parlement libre. Cette déclaration, dont le Roi fut extrémement surpris, lui fit comprendre qu'il ne pouvoit pas compter sur son Armée, quoique c'eût été toujours sa principale ressource. Le Comte de Feversham soupçonnant beaucoup le Lord *Churchill* (1) qui étoit l'un des Favoris du Roi, Lieutenant Général, Capitaine d'une des Compagnies des Gardes du Corps, pressa beaucoup le Roi de le faire arrêter. Mais soit que le Roi n'eût pas le même soupçon, ou qu'il craignît de causer quelque mouvement dans l'Armée, il ne voulut point suivre ce conseil. Cependant, dès le lendemain, le Lord Churchill partit de l'Armée, pour aller trouver le Prince d'Orange, étant accompagné du Duc de *Grafton*, du Colonel *Barklay*, de quatre ou cinq Capitaines de son Régiment de Dragons, & de plusieurs autres Officiers. Le Pére d'Orléans a insinué, que ce Seigneur avoit formé le projet de livrer le Roi au Prince d'Orange, & que l'accident arrivé au Roi, qui l'empêcha d'aller jusqu'au quartier qu'il avoit résolu d'aller visiter, empêcha l'éxécution de ce dessein. Mais c'est une accusation sans fondement, qui se détruit par la Lettre respectueuse que le Lord Churchill écrivit au Roi, & que par cette raison, je croi devoir insérer ici.

Il arrive à Salisbury.

Il est surpris d'un saignement de nez.

Déclaration des principaux Officiers au Roi.

Défection du Lord Churchill.

SIRE,

On soupçonne rarement la sincérité de ceux qui agissent contre leurs propres intérêts. Si ma fidélité pour V. M., dans les temps les plus fâcheux, & si mes services que je reconnois avoir été trop bien recompensez, ne sont pas capables de porter V. M. à expliquer favorablement mes actions,

Sa Lettre au Roi.

(1) Qui a été ensuite Duc de Marlborough.

JAQUES II. 1688. *tions, j'espére pourtant que les avantages dont je jouïs par la bonté de V. M., & que je ne puis espérer sous quelque autre Gouvernement, convaincront V. M. que j'ai été poussé par une raison beaucoup plus puissante, lorsque j'ai combattu ma propre inclination, & mon intérêt pour abandonner V. M. dans un temps où vos affaires semblent demander l'obéïssance la plus parfaite de tous vos Sujets, & encore plus, d'un qui vous est si redevable. Sire, cela ne peut provenir que des mouvemens insurmontables de ma Conscience, & de l'intérêt que je prends à ma Religion, auxquels aucun honnête homme ne doit s'opposer, & avec lesquels rien ne peut entrer en concurrence. Dieu sait, avec quelle ardeur, & avec quel désir de servir V. M., j'ai représenté jusqu'ici, ces malheureux desseins que des gens inconsidérez & intéressez avoient formez contre les véritables intérêts de V. M., & contre la Religion Protestante. Mais comme je n'y puis plus long-temps concourir, ni servir d'instrument pour les exécuter par la force, d'un autre côté, je ferai tous mes efforts au hazard de ma propre vie, & de mes biens que je tiens de V. M., pour défendre votre Personne Royale & vos justes droits, avec toute l'affection & tout le zèle qui convient à*

SIRE, &c.

Cette Lettre fait voir manifestement, que rien n'étoit plus éloigné de la pensée du Lord Churchill que de livrer le Roi au Prince d'Orange.

La défection du Lord Churchill fut un coup accablant pour le Roi, qui depuis ce temps-là, ne voyoit plus à qui il pourroit se confier. Ainsi, n'osant plus demeurer à l'Armée, il quitta Salisbury pour s'en retourner à Londres, avec une précipitation qui ressembloit beaucoup à une fuite. Avant son départ, il publia une Proclamation pour promettre un pardon entier & absolu à tous ceux qui avoient pris le parti du Prince d'Orange, & qui le quitteroient dans l'espace de vingt jours. Mais cette Proclamation ne produisit aucun effet. En s'en retournant, il eut encore une terrible mortification, par la défection du Prince George de Danemarc son gendre, qui l'ayant quitté à *Andover*, s'en alla joindre le Prince d'Orange, avec le Duc d'Ormond & quelques autres. Ce Prince écrivit au Roi une Lettre fort respectueuse, pour justifier sa conduite, dans laquelle il fondoit principalement sa défection, sur l'intérêt qu'il prenoit à la Religion Protestante laquelle le Roi avoit tâché ouvertement de détruire, non-seulement en Angleterre, mais encore dans toute l'Europe, par son étroite union avec la France.

Le Roi retourne à Londres. Il offre un pardon.

Le Prince George le quitte.

Le Prince d'Orange arrive à Sherborne.

Cependant le Prince d'Orange étant parti d'Exceter s'étoit avancé jusqu'à *Sherborne*, d'où il étoit à portée de marcher vers Salisbury, ou du côté de Bristol, selon les résolutions que le Roi prendroit. Le Roi avoit une Armée si supérieure en nombre de Troupes, que s'il eût marché droit au Prince pour l'attaquer, il l'auroit sans doute,

te, fort embarrassé. Il n'est pas vrai-semblable, que le Prince eût intention de hazarder une Bataille, & si le Roi fût venu à sa rencontre, selon les apparences, il se feroit retiré vers Bristol, en attendant que la désertion fût devenuë plus grande dans l'Armée du Roi. Cette désertion étoit une chose à laquelle il avoit lieu de s'attendre, selon tous les avis de ceux qui venoient le joindre. C'est pourquoi, il n'y a pas d'apparence qu'il eût voulu risquer de perdre cet avantage dont il étoit comme assuré, par une Bataille dont le succès auroit été incertain. Je me souviens d'avoir oüi dire en ce temps-là dans l'Armée du Prince, que quelqu'un ayant dit au Maréchal de Schomberg, que le Roi s'avançoit pour donner Bataille, le Maréchal répondit froidement, *si nous le jugeons à propos*. Mais quand le Prince d'Orange eut appris que le Roi s'en étoit retourné à Londres, & que son Armée se retiroit à *Reading*, il s'avança en diligence vers Salisbury, & fit son entrée dans cette Ville au milieu des acclamations du Peuple. Pendant sa marche, il y eut un petit combat entre deux partis des deux Armées, où celui du Prince, quoi que foit inférieur en nombre, se défendit avec tant de valeur, que celui du Roi ne put pas se vanter d'avoir remporté l'avantage, le nombre des morts ayant été à-peu-près égal de chaque côté.

JAQUES II. 1688.

Et à Salisbury.

La désertion des principaux Officiers n'étoit pas la seule chose qui causât au Roi des craintes mortelles. Il ne se passoit presque point de jour, qu'il ne reçût de fâcheuses nouvelles de divers endroits du Royaume. Le Comte de *Bath* s'étoit rendu Maître de *Plymouth* & la Flotte Hollandoise s'étoit mise en sûreté dans ce port. Le Comte de Shrewsbury, & le Chevalier *Jean Guyse* avoient contraint le Duc de Beaufort de leur abandonner l'importante place de Bristol, moins par leurs propres forces que par le secours des Habitans. Le Comte de Devonshire, à la tête d'un grand nombre de Gentilshommes de la Province de *Darby*, s'étoit déclaré pour un Parlement libre, conformément au Manifeste du Prince d'Orange. Le Comte de Danby s'étoit rendu Maître d'Yorck, & après en avoir chassé tous les Catholiques qui jusqu'alors y avoient été protégez par le Duc de Newcastle, il avoit fait déclarer la Ville & la Province, pour un Parlement libre. La Ville de *Barwick* suivit bien-tôt l'exemple d'Yorck. La Noblesse de la Province de Nottingham avoit fait la même chose. Le Colonel *Copley* trouva le moyen de s'assurer de *Hull*, après avoir arrêté le Lord *Langdale* Catholique qui en étoit Gouverneur. Le Duc de Sommerset & le Comte d'Oxford allérent offrir leurs services au Prince d'Orange. Le Duc d'Ormond entra sans résistance dans Oxford, & y fit lire publiquement le Manifeste du Prince. Enfin, le Roi apprit que cinq Députez d'Ecosse, du nombre desquels étoit le Duc de Queensbury, étoient en chemin, pour venir lui demander la convocation d'un Parlement libre dans ce Royaume. Mais la plus grande affliction que le Roi ressentit, ce fut de se voir abandonné

Le Roi reçoit de mauvaises nouvelles de divers endroits.

La Princesse de Danemarc quitte le Roi son Pére.

JAQUES II. 1688. né par sa propre fille la Princesse de Danemarc, qui étoit sortie secrettement de Whitehall, étant accompagnée de l'Evêque de Londres à cheval, & armée en homme de Guerre, & s'étoit retirée à Nottingham, d'où elle alla joindre le Prince son époux à Oxford. Quelques jours auparavant, le bruit avoit couru parmi le Peuple de Londres, que la Reine avoit extrémement maltraité la Princesse de Danemarc, & qu'elle avoit porté sa passion jusqu'à lui donner un soufflet. Cela fut cause que quand la populace sut, que la Princesse ne paroissoit plus à Whitehall, elle crut qu'on l'avoit assassinée. Elle étoit déja prête à venger sa mort sur tous les Catholiques de Londres: Mais elle s'appaisa lorsqu'elle apprit que la Princesse étoit en sûreté. En partant de Londres, elle écrivit la Lettre suivante à la Reine.

MADAME,

Lettre de la Princesse de Danemarc à la Reine.

Je vous demande pardon, si étant sensiblement affligée par la surprenante nouvelle du départ du Prince, je ne suis point en état de vous voir, & si je me contente de vous donner par cette Lettre, des assurances de mon profond respect pour le Roi & pour vous-même. Je me retire pour éviter la colére du Roi contre le Prince & contre moi, parceque je ne me sens pas capable de la supporter. Ce sera si loin, que je ne retournerai point, jusqu'à ce que je reçoive la nouvelle d'une heureuse reconciliation. Je m'assure que le Prince n'a quitté le Roi, que dans le dessein d'employer tous les moyens possibles pour sa conservation, & j'espére que vous me ferez la justice de croire, qu'en le suivant, je ne suis pas capable de me proposer d'autre fin. Je suis dans le triste état de me voir partagée entre un Pére & un Epoux, entre le devoir & l'affection; de sorte que je ne sai ce que je dois faire, sinon de suivre l'un pour conserver l'autre. Je voi la défection générale de la Noblesse qui proteste, qu'elle n'a pour but que de délivrer la Religion du danger éminent où l'ont mise les conseils violens des Prêtres qui, pour exécuter leurs desseins, ne se sont pas mis en peine de considérer à quels périls ils exposoient le Roi. Je suis persuadée, que le Prince d'Orange ne désire que la conservation du Roi, & j'espére, que tout s'accommodera sans une plus grande effusion de sang, par la convocation d'un Parlement. Dieu veuille faire finir ces Troubles, & accorder au Roi un Régne heureux, & à moi la grace de vous rejoindre en paix & en sûreté! Jusqu'alors, je vous supplie de me continuer la favorable opinion que vous avez toujours euë de moi.

Jaques avoit été abusé.

Ce qu'on vient de voir fait assez comprendre que la défection étoit à-peu-près génerale, & qu'elle s'étendoit, non seulement à la Cour & à l'Armée, mais encore à tout le Royaume. Il est inconcevable que le Roi ne l'eût pas prévûë, & qu'il eût eu assez mauvaise opinion des Anglois, pour s'imaginer qu'ils se laisseroient ravir leurs

leurs Loix & leur Religion sans s'y opposer. Qu'il ait crû, qu'en donnant à un homme une charge dans l'Armée, & en lui faisant prêter le serment de fidélité, il le dégageroit par-là de tous les devoirs auxquels il étoit tenu envers Dieu & envers sa Patrie, ou que du moins, il les lui feroit oublier. Mais il en faut revenir à ce que la Princesse de Danemarc insinuoit à la Reine, que les Conseillers du Roi se soucioient peu de ce qui lui pouvoit arriver. En le faisant servir d'instrument pour exécuter leurs desseins, ils ne se mettoient en peine de sa personne, qu'autant qu'elle pouvoit servir à établir la Religion Catholique en Angleterre, à quoi ils ne pouvoient réüssir qu'en le rendant absolu, & Jaques donna imprudemment dans ce piége. En cela, on peut remarquer la différence qu'il y avoit entre Charles II. & Jaques II. Le premier comprit toujours, que ceux qui sembloient travailler avec tant d'ardeur à lui aquérir un pouvoir absolu, n'avoient pas pour but principal son aggrandissement, & que ce n'étoit qu'un moyen dont ils vouloient se servir pour exécuter d'autres projets. C'est pourquoi, lors qu'il voyoit qu'on l'avoit engagé dans des routes trop dangereuses, il s'en retiroit le mieux qu'il pouvoit, laissant ses Conseillers & ses Ministres, & jusqu'à son propre Frére, dans le danger. Il pratiqua souvent cette méthode, & par-là il laissa au Duc son frére, la peine & le péril d'une méthode contraire. Mais Jaques II, en suivant une route directement opposée à celle de Charles, se livra sans mesure aux Conseils de ceux qui n'avoient pour but que de se servir de lui pour parvenir à leurs fins, sans se mettre en peine du danger auquel ils l'exposoient par leurs Conseils violens.

Différens Caractéres de Charles II & de Jaques II.

Quoiqu'il en soit, dans le temps dont je parle, le Roi se voyoit enfoncé dans un gouffre de difficultez, sans apercevoir aucune voye pour en sortir. La Reine étoit éperduë, & dans une consternation inexprimable. Le Pére *Peters* s'étoit sauvé en France, à la suite de Mylord Walgrave qui y avoit été envoyé à la place de Mr. Skelton. Les Conseils violens de *Jeffreys* n'étoient plus de saison. Les Conseillers Catholiques, qui voyoient toutes leurs mesures rompuës, ne pensoient plus qu'à se mettre à couvert de l'orage qui les menaçoit, pendant qu'ils laissoient le Roi exposé au danger. Enfin, Mr. de *Barillon* Ambassadeur de France, & Monsieur de *Lausun* qui se trouvoit alors à Londres, s'épuisoient inutilement en reproches de ce que le Roi avoit refusé le secours de la France, sans lui indiquer aucun moyen pour réparer cette faute. Dans cet horrible embarras, qui est plus facile à imaginer qu'à décrire, la seule ressource qui restoit au Roi étoit de se tourner vers les Seigneurs Protestans dont il avoit auparavant rejetté les conseils, qu'il avoit dépouillez de leurs Emplois, & en un mot, qu'il avoit toujours regardez comme ses ennemis. Il fit donc assembler en sa présence, tous les Seigneurs Spirituels & Temporels qui se trouvoient à Londres, & qui étoient en

Le Roi se trouve dans un terrible embarras.

Il consulta les Seigneurs Protestans.

JAQUES II. 1088. en petit nombre, y en ayant beaucoup auprès du Prince d'Orange, ou en divers endroits du Royaume, pour le servir. Quand ils furent en sa présence, il les pria de lui donner leurs bons avis pour lui aider à se tirer de l'embarras où il se trouvoit. Dans cette occasion, il eut la mortification d'entendre une longue énumération de toutes les fausses démarches qu'il avoit faites depuis le commencement de son Régne, & des moyens violens qu'il avoit employez pour détruire la Religion Protestante, & pour dépouiller les Anglois de leurs Libertez. C'étoient-là les causes des Symptômes dangereux qui se découvroient dans tout le Royaume, & auxquels il n'y avoit point d'autre remède qu'un Parlement libre. Il fut donc résolu d'une voix unanime. 1. Que le Roi devoit convoquer un Parlement, sans se mêler en aucune maniére des élections. 2. Qu'il devoit accorder un pardon absolu, sans aucune restriction ou limitation, à tous ceux qui étoient venus avec le Prince d'Orange, de même qu'à ceux qui l'avoient joint depuis son arrivée, ou qui s'étoient déclarez pour lui. 3. Qu'il seroit très-à-propos, que le Roi envoyât quelques Seigneurs au Prince d'Orange pour traiter avec lui d'un accommodement. 4. Enfin, que les Catholiques fussent incontinent dépouillez de toutes sortes d'Emplois, afin de faire comprendre au Peuple, que S. M. vouloit agir avec sincérité.

Avis des Seigneurs au Roi.

Le Roi ayant pris le reste de la nuit pour examiner ces avis, déclara le lendemain au Conseil, qu'il avoit pris la résolution de convoquer un Parlement qui s'assembleroit le 15. de Janvier, & ordonna au Chancelier de préparer les *Writs* ou Ordres pour les élections des Membres. Ensuite, il publia une Proclamation où il déclaroit, que chacun auroit une entiére liberté de donner sa voix pour élire des Députez, & que ceux qui seroient élus, aussi-bien que tous les Pairs du Royaume, auroient Séance au Parlement, quand même ils auroient pris les armes contre le Roi, ou assisté le Prince d'Orange. Il déclara encore au Conseil, que son intention étoit de nommer des Commissaires, pour aller traiter avec le Prince. Mais quant au dernier avis qu'on lui avoit donné d'ôter les Emplois aux Catholiques, il renvoya cette affaire au prochain Parlement. Cependant, comme *Hales*, Lieutenant de la Tour, qui étoit Catholique, s'étoit rendu suspect aux habitans de Londres, parcequ'il avoit menacé de bombarder la Ville, le Roi lui ôta son commandement, & mit en sa place, le Colonel Skelton.

Le Roi déclare qu'il assemblera un Parlement entiérement libre.

Proclamation sur ce sujet.

Les Commissaires que le Roi nomma pour traiter avec le Prince d'Orange, furent, le Marquis d'Halifax, le Comte de Nottingham, & le Lord Godolphin. Ils partirent le 2. de Décembre, & on leur remit en chemin des Saufconduits de la part du Prince.

Il envoye des Commissaires au Prince pour traiter.

Dans ce même temps, on publia dans Londres & dans tout le reste du Royaume un Ecrit intitulé *Troisiéme Déclaration du Prince d'Orange*, & daté du 28. de Novembre. C'étoit l'Ouvrage d'un Par-

Fausse Déclaration publiée au nom du Prince d'Orange.

Particulier dont on n'a jamais sû le nom, qui eut la hardiesse de publier cette Déclaration, sous le nom du Prince d'Orange, & de la faire répandre dans tout le Royaume. Entr'autres choses, il faisoit dire au Prince, " que son intention n'étoit pas qu'aucun Papiste reçût le moindre tort, ou souffrît aucune violence, pourvû qu'ils se continssent dans l'état où les Loix les mettoient. Mais qu'il déclaroit, que tous les Papistes qui seroient trouvez en armes, ou exerçant actuellement des Emplois qui leur étoient défendus par les Loix, seroient traitez en ennemis & en perturbateurs du repos public, aussi-bien que ceux qui leur donneroient quelque assistance. Que comme il y avoit lieu de croire que les Papistes machinoient des desseins dangereux dans Londres & dans le reste du Royaume, il requéroit tous les Magistrats, & tous les Officiers civils & militaires, de les désarmer & de s'assurer de leurs personnes, afin de les mettre hors d'état de faire du mal. Que tous les Magistrats & autres qui refuseroient d'exécuter ces ordres, seroient regardez comme Traîtres à la Religion, aux Loix, & à la Patrie, & qu'il étoit résolu à leur demander compte de la vie de chaque Protestant qui periroit par les mains des Papistes, & de chaque maison qui seroit brûlée, si c'étoit par leur négligence.

Le Parti Catholique tombe entiérement.

Cette Déclaration publiée au nom du Prince, quoiqu'il la désavouât, acheva de confondre les Catholiques, d'autant plus que plusieurs Juges de paix la faisoient publier, ne pouvant pas s'imaginer qu'un Particulier pût être assez hardi pour entreprendre une telle chose. Depuis ce temps-là, le Parti Catholique se vit réduit à un état si bas, qu'il n'osoit plus lever la tête. On vendit publiquement dans les ruës de Londres, un ordre supposé pour chercher le Pére *Peters*, par le moyen d'un *Hue and Cry*. De plus, on présenta au Grand Juré de Midlessex, une Accusation contre le Comte de Salisbury, pour s'être fait Catholique, & le Grand Juré trouva l'accusation bien fondée.

Le 6. de Décembre, les trois Commissaires firent savoir au Roi, par un Exprès, qu'ils devoient se trouver la nuit prochaine à *Amesbury*. Mais le lendemain, ils l'informérent que le Prince avoit changé le lieu, & qu'il devoit les rencontrer à *Hungerford*. De plus, qu'il leur avoit envoyé les Comtes de Clarendon & d'Oxford, pour les requérir de faire leurs propositions par écrit. Cette nouvelle surprit le Roi, principalement, parceque le Prince avoit fait choix du Comte d'Oxford qui ne s'étoit jamais mêlé d'aucune affaire publique, & du Comte de Clarendon ennemi mortel du Marquis d'Halifax. Il inféra de-là, que le Prince n'étoit pas fort disposé à un accommodement. Cela fut cause que Messieurs de Barillon & de Lauzun pressérent beaucoup le Roi de mettre sa personne en sûreté,

JAQUES II. 1688. avec celles de la Reine & du Prince de Galles, en se retirant en France. Mais il voulut voir premiérement ce que produiroit la négociation avec le Prince d'Orange.

Proposition du Roi, au Prince d'Orange.

La substance des Propositions que les Commissaires du Roi délivrérent par écrit au Prince d'Orange étoit:

„ Que le Roi considérant, que le Prince d'Orange étoit dans la „ disposition de referer au Parlement ce qui pouvoit causer leurs dif„ férens, il en avoit convoqué un (1). Qu'il les avoit envoyez eux „ Commissaires à S. A., pour convenir avec elle de tout ce qui se„ roit nécessaire pour assurer la liberté du Parlement, & pour cet „ effet, il proposoit que les deux Armées se tinssent à une égale dis„ tance de Londres.

Propositions du Prince.

Le Prince qui étoit alors en marche vers Londres, ne répondit rien à cette Proposition: mais dès le lendemain, il mit entre les mains des Commissaires du Roi, les Propositions suivantes.

1. Que tous les Papistes & autres non qualifiez par les Loix fussent désarmez, & dépouillez des Emplois qu'ils exerçoient.

2. Que toutes les Proclamations publiées contre lui, ou qui refléchissoient sur sa conduite, fussent revoquées, & que si quelqu'un avoit été mis en prison pour l'avoir assisté, il fût incontinent relâché.

3. Que pour la sûreté de la Ville de Londres, la Garde de la Tour fût mise incontinent, entre les mains du Lord Maire.

4. Que si S. M. trouvoit à propos de se tenir à Londres, pendant la séance du Parlement, le Prince pût y demeurer aussi avec un pareil nombre de Gardes, & que si S. M. vouloit se tenir à quelque distance de Londres, le Prince pût se tenir aussi à une même distance. Que les Armées fussent éloignées du Parlement à une distance de trente milles, & qu'on ne fît venir aucunes nouvelles forces dans le Royaume.

5. Que le Fort de *Tilbury* fût mis entre les mains des Magistrats de Londres, pour la sûreté du Commerce de la Ville.

6. Que jusqu'à la Séance du Parlement, une partie du Revenu public fût assignée au Prince, pour l'entretien de son Armée.

7. Que pour prévenir la descente des François, ou d'autres Troupes étrangéres, la Forteresse de *Portsmouth* fût mise entre les mains de quelqu'un dont le Roi & le Prince conviendroient.

Le Roi les trouve fort modérées.

Ces Propositions étoient si équitables, que le Roi lui-même ne put s'empêcher d'avouër qu'elles étoient plus modérées qu'il ne s'y étoit attendu. En effet, le Prince d'Orange se tenoit toujours fixé à ce qu'il avoit avancé dans son Manifeste où il ne demandoit qu'une en-

(1) Le Parlement étoit bien convoqué : mais les Ordres pour faire les élections n'étoient pas encore envoyez.

JAQUES II. 1688.

entiére liberté pour le Parlement, & une sûreté convenable pour la Ville de Londres, sans rien demander pour lui-même, que l'entretien de son Armée jusqu'à la Séance du Parlement, c'est-à-dire, pour environ six semaines. Comme le Roi ne pouvoit plus espérer de pouvoir exécuter ses premiers desseins, il semble que rien ne pouvoit lui être plus avantageux dans la conjoncture où il se trouvoit, abandonné de tout le monde, & ne sachant de quel coté se tourner, que d'en être quitte pour rétablir toutes choses sur le pied où elles devoient être par la Constitution du Gouvernement. S'il eût fait paroitre qu'il entroit volontairement dans ce plan, vrai-semblablement, le Parlement n'auroit demandé autre chose que l'établissement de la Religion & des Loix, d'une maniére à ne pouvoir pas être facilement ébranlé, & le Roi auroit conservé sa Couronne, quoi que peut-être, avec quelque diminution des droits auxquels lui-même, & les Rois son Frere, son Pére, & son Ayeul avoient prétendu. On ne peut pas dire, que ce ne fût une condition bien tolérable, vû la maniére dont il avoit gouverné, & la situation présente de ses affaires. Il sembla même d'abord avoir intention d'accepter les Propositions du Prince d'Orange, & de renvoyer au Parlement prochain la décision de tous les différens, puisque, le même jour, il assembla un Conseil composé de tous les Seigneurs qui se trouvoient à Londres. Comme il étoit manifeste, que tous ces Seigneurs ne pouvoient que lui conseiller d'accepter les Propositions, on ne pouvoit presque pas douter, que ce ne fût aussi son intention, & qu'il n'eût assemblé ce Conseil, uniquement pour la forme. On ne sait point ce qui s'y passa; mais seulement, que le Roi ordonna qu'il se rassembleroit le lendemain, pour conclurre. Avant que le Conseil se séparât, le Roi s'adressant au Comte de *Betford*, lui dit, *Mylord, vous êtes un très-bon homme, & qui avez un grand crédit. Vous pouvez présentement me rendre de grands services.* A quoi le Comte répondit, *Sire, je suis vieux & peu en état de servir V. M. Mais*, ajoûta-t-il en soupirant, *j'avois autrefois un Fils qui, s'il étoit en vie, pourroit vous rendre de grands services.* Il parloit du Lord Russel son Fils qui avoit été décapité sous le dernier Régne, & qui avoit été sacrifié à la vengeance du Roi, alors Duc d'Yorck. Cette réponse frappa le Roi comme d'un coup de foudre; en sorte qu'il ne pût répondre un seul mot.

Le Roi assemble un grand Conseil.

Il remet la décision au jour suivant.

Le Comte de Betford jette le Roi dans une grande confusion.

Tout sembloit tendre à un accommodement, & personne ne doutoit, que le jour suivant, on ne prît quelque résolution propre à rétablir la paix & la tranquillité dans le Royaume. Mais cette même nuit, le Roi, comme on le présuppose, consulta quelques-uns de ses anciens Conseillers Catholiques, dont les conseils intéressez renversérent toutes ces belles espérances. Ils comprenoient aisément ce qu'ils devoient attendre d'un Parlement libre. Il étoit manifeste, que le Roi ne pourroit jamais se tirer de l'embarras où il se trouvoit, qu'en

Le Roi se laisse gagner par ses Conseillers Catholiques.

JAQUES II. 1688. qu'en livrant la Religion Catholique à la passion des Protestans, & en passant des Actes qui empêcheroient qu'elle ne pût jamais être établie en Angleterre. Ils crurent donc, qu'il seroit beaucoup plus avantageux à leur Religion, que le Roi conservât toutes ses prétentions, quoi qu'il fût alors peu en état de les soutenir, que s'il les livroit au Parlement. Dans cette vûë, ils lui conseillérent de se retirer en France. Ils lui mirent devant les yeux la honte qu'il y auroit pour lui à retracter tout ce qu'il avoit fait, le préjudice que recevroit la Religion Catholique du consentement qu'il seroit obligé de donner à des Actes de Parlement, dont l'unique fin seroit de porter des obstacles invincibles à son établissement. Qu'après cela, il n'y auroit plus de ressource pour les Catholiques. Au lieu qu'en conservant ses droits, il pouvoit espérer d'être rétabli par les secours de la France, & d'achever l'Ouvrage qu'il avoit si glorieusement commencé. En un mot, par ce Conseil intéressé, ils firent voir clairement, si le Roi avoit voulu ou pû le comprendre, que ce n'étoit pas pour lui qu'ils s'intéressoient, mais uniquement pour leur Religion. Enfin, pour donner plus de poids à leurs raisons, ils jettérent dans l'esprit de la Reine, des craintes qui la portérent à employer tout le pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit du Roi, pour l'engager à prendre le parti qu'on lui proposoit. Ils lui représenterent, que le Parlement qui s'assembleroit ne seroit rien moins que favorable au Roi, & à elle-même. Qu'étant tous deux soupçonnez, & même accusez ouvertement par le Manifeste du Prince d'Orange, d'avoir supposé un Enfant, il étoit très-apparent, que le Parlement, pour favoriser la Princesse d'Orange, décideroit que le Prince de Galles étoit un Enfant supposé. Que peut-être même l'accuseroit-on elle-même pour ce fait, puisqu'on n'avoit pas fait difficulté d'accuser la Reine sa Belle-Mére, pour des choses bien moins importantes. Qu'en un mot, il valloit encore mieux vivre quelque temps en éxil, auprès d'un Prince puissant & généreux, qui étoit en état de les rétablir par la force de ses armes, que de vivre dans leur propre Royaume, comme des ombres de Souverains, dans le deshonneur & dans la disette, & de dépendre de ceux qui devroient leur obéir. Ces considérations, appuyées, comme on le prétend, par Messieurs de *Barillon* & de *Lausun*, firent tant d'impression sur l'esprit de la Reine, qu'elle résolut de se retirer en France, avec le Prince de Galles, après avoir tiré une promesse positive du Roi, qu'il la suivroit incessamment.

La Reine aide à le persuader.

La Reine se détermine à se retirer en France.

Le Roi lui promet de la suivre.

La Reine part, & arrive en France.

Suivant cette résolution, la nuit du 9. au 10 de Décembre, la Reine s'étant déguisée, passa la Tamise dans un Batteau tout ouvert, exposée au vent & à la pluye, & se rendit à *Lambeth* (1) où elle attendit derriére quelques masures, qu'un Carrosse qu'on lui préparoit dans

(1) De l'autre côté de la Riviére, vis à vis de Whitehall.

dans une Hôtelerie voisine, la vînt prendre. De-là, elle alla s'embarquer à *Gravesend*, sur un petit Vaisseau qui la conduisit heureusement à Calais, avec le Prince de Galles. Ensuite, elle se rendit à Versailles, où le Roi de France la reçut avec de grandes marques d'affection, qui lui donnérent quelque consolation, dans le triste état où elle se trouvoit. JAQUES II. 1688.

Le Roi qui s'étoit entiérement déterminé à suivre la Reine, n'attendit qu'un seul jour à exécuter sa resolution. Dans la nuit du 10. au 11. de Décembre, entre trois & quatre heures du matin, s'étant habillé d'une maniére fort simple, & ayant une Perruque courte, il se mit dans un Batteau à Whitehall, n'étant accompagné que du Chevalier *Edouard Halles*, de Mr. *Sheldon*, & de Mr. *Abbadie* François son Valet de Chambre, sans avoir communiqué son dessein à aucune autre personne. Si l'on considére sans partialité, la maniére dont ce Monarque avoit intention de quitter ses Etats, on ne pourra guéres disconvenir, que ce ne fût les abandonner entiérement, & mettre ses Sujets dans la condition où la Nature enseigne aux hommes à pourvoir à leur propre sûreté. Premiérement, il s'enfuyoit, sans que personne le poursuivît, & sans avoir aucun sujet de craindre, ni pour sa vie, ni pour sa liberté ; de sorte qu'il est manifeste, que sa Conscience lui faisoit craindre des maux qu'on n'avoit pas dessein de lui faire. Secondement, il s'enfuyoit, sans avoir donné aucun ordre pour le Gouvernement du Royaume. Ce fut de cette conduite, qu'on inféra dans la suite, qu'il abandonnoit ses Sujets dans une parfaite anarchie, & que par-là, il les autorisoit à choisir la forme de Gouvernement qu'ils trouveroient à propos, ou à élire un autre Roi. Troisiémement, il violoit, en s'enfuyant, la promesse solennelle qu'il avoit faite par une Proclamation, d'assembler un Parlement. 4. Avant que de partir, il écrivit au Comte de Feversham, pour lui ordonner de congédier l'Armée, sans pourvoir à son payement, apparemment, à dessein de causer des troubles dans le Royaume, par le mécontentement des Officiers & Soldats congédiez. 5. Il fit brûler les *Writs* ou Ordres qui devoient être envoyez dans les Provinces & dans les Villes, pour autoriser les élections des Membres du Parlement, sans doute, dans la pensée, qu'après son départ, il ne seroit pas possible d'assembler un Parlement qui, par les Loix, ne peut être convoqué que par le Roi. 6. Enfin, lorsqu'il fut dans le batteau, il fit jetter le grand Sceau dans la Tamise, afin qu'en son absence, on ne pût rien faire légitimement. Si ce n'est pas-là abandonner un Royaume, il est difficile de donner un nom à de semblables démarches.

Le Roi part de Whitehall deguisé pour aller s'embarquer.

Remarque sur la conduite du Roi.

Aussi-tôt qu'on se fut aperçu de la fuite du Roi, tout le monde se trouva dans une grande consternation, la plûpart des gens ignorant de quelle maniére on devoit se conduire, dans une occurrence si extraordinaire. Cependant, environ trente Seigneurs, Evêques ou au-

Les Seigneurs s'assemblent avec les Magistrats de Londres.

JAQUES II. 1688.

Ils députent au Prince d'Orange.

autres, se rendirent à *Guildhall*, Maison de Ville de Londres, avec le Lord Maire & les Aldermans. Après une courte Consultation, il fut résolu d'adhérer au Prince d'Orange, & de lui envoyer des Députez pour lui présenter cette Résolution signée de tous les Membres de cette Assemblée. Ensuite, ils firent appeller le Colonel *Skelton* Lieutenant de la Tour, qui leur résigna son Commandement dont ils pourvûrent le Lord *Lucas*, en attendant les ordres du Prince.

Le Conseil Commun de Londres invite le Prince à venir à Londres.

Peu de temps après, le Conseil Commun de Londres envoya des Députez au Prince d'Orange, avec une Adresse par laquelle, la Ville de Londres lui demandoit sa protection, & le prioit de l'honorer de sa présence.

Excès commis par la Canaille.

Mais quoi qu'immédiatement après qu'on fut assûré de la fuite du Roi, les Milices de Londres & de Westminster eussent été mises sous les armes, cela ne fut pas capable d'empêcher que la Canaille ne s'assemblât en grand nombre, & ne commît quelques désordres. Elle s'attacha particuliérement aux Chapelles que le Roi avoit établies dans Londres & dans les Fauxbourgs, & les abbatit entiérement, faisant des feux de joye des matériaux. Et comme il y avoit aussi des Chapelles dans les maisons des Ambassadeurs, celles des Ambassadeurs d'Espagne & de Florence furent pillées, avant qu'on pût arrêter ce désordre. Les principaux Catholiques de la Cour avoient fait porter dans la premiére ce qu'ils avoient de plus précieux, & ce fut-là, selon les apparences, la principale cause du Pillage. Les maisons des autres Ambassadeurs furent préservées par les grands soins de quelques Seigneurs. Dans la suite, les deux Ministres d'Espagne & de Florence reçurent une ample satisfaction de leurs pertes.

Le Chancelier Jeffreys est arrêté & maltraité.

Durant ce mouvement de la populace, le Chancelier *Jeffreys* s'étant déguisé en Matelot, pour se sauver dans un Vaisseau frretté pour Hambourg, fut découvert, comme il regardoit par la fenêtre de la maison où il s'étoit caché. Incontinent, la Canaille alla le tirer de là, & après l'avoir extrémement outragé, elle le mena au Lord Maire qui ne voulut point se mêler de ce qui le regardoit. Cependant le Chancelier se voyant entre les mains de cette populace animée qui le menaçoit de le mettre en piéces, demanda qu'on le menât à la Tour, & il l'obtint enfin, non par grace, mais parce qu'on espéroit de le voir bien-tôt sur une potence.

Il est conduit à la Tour,

On prétend, qu'il offrit de découvrir beaucoup de secrets, & que par cette raison, on le garda quelque temps en prison, jusqu'à ce que les affaires du Gouvernement fussent réglées.

& y meurt.

Mais il mourut dans cet intervalle. Quelques-uns ont dit, que ce fut des coups qu'il avoit reçus: d'autres, pour avoir trop pris de boissons spiritueuses, & quelques-uns assurent, que ce fut de la Pierre. Jamais homme n'avoit plus mérité de donner, par un supplice public, quelque satisfaction à la Nation, pour tous les maux qu'il lui avoit faits, & pour tout le sang qu'il avoit fait répandre.

Ce-

Cependant, le Comte de Feversham, après avoir communiqué aux principaux Officiers, l'ordre qu'il avoit reçu du Roi, licencia l'Armée, après quoi il en donna avis au Prince d'Orange, par un Trompette qui ne lui rapporta aucune réponse. Cela fit juger, que le Prince n'étoit pas content de sa conduite. En effet, il semble que dans une telle conjoncture, s'il n'avoit pas voulu avoir pour le Prince la déférence de lui communiquer cet ordre avant que de l'exécuter, il ne pouvoit du moins, se dispenser de consulter les Seigneurs qui étoient à Londres, & qui, dans l'état où le Roi laissoit le Royaume, avoient droit de se mêler du Gouvernement. Aussi sa conduite fut-elle beaucoup blâmée. Cette faute se fit d'autant plus remarquer, qu'elle produisit un mouvement qui causa une terrible terreur au Peuple. Quelques Soldats Irlandois se trouvant sans argent, & sans aucun moyen pour subsister dans un Païs où ils étoient fort odieux, s'avisérent, plutôt que de mourir de faim, de forcer une maison, pour se faire donner des vivres. Sur cela, un homme du voisinage courut à Londres, & y porta la nouvelle, que les Irlandois mettoient tout à feu & à sang du côté d'Uxbridge, & qu'ils étoient en marche pour venir faire la même chose à Londres. Cette nouvelle se répandit incontinent dans toute la Ville, & y causa une terreur extraordinaire. En passant de main en main, on y ajoûtoit une infinité de circonstances & de particularitez qui servoient à augmenter la frayeur. Pendant toute la nuit, la Ville de Londres fut en alarme, dans la crainte de voir à tout moment arriver les Irlandois. Les uns cherchoient à s'enfuir, les autres couroient aux armes. Il n'y avoit point de fenêtre où on ne mît des chandelles pour éclairer les ruës pendant la nuit. De Londres, l'épouvante se répandit dans tout le Royaume, jusque-là, que dans les endroits éloignez, où on avoit plus de temps pour considérer ce qu'il y avoit à faire, la plûpart des gens avoient pris la résolution, en cas que la nouvelle se trouvât vraye, de faire un massacre général des Catholiques, & particuliérement des Irlandois qui se trouvoient en Angleterre. Heureusement, cette terreur se dissipa dans Londres, dès qu'on en eut appris la véritable cause.

JAQUES II. 1688.

Le Comte de Feversham congédie l'Armée par ordre du Roi.

Terreur panique à Londres.

Cependant le Prince d'Orange, qui déja s'étoit avancé jusqu'à *Henley*, craignant que l'Armée licenciée ne commît de grands desordres, publia une Proclamation par laquelle il requéroit tous les Colonels de l'Armée du Roi, de rassembler tous les Officiers & Soldats de leurs Regimens dans les lieux qu'ils trouveroient à propos, & d'y attendre paisiblement les ordres qui leur seroient envoyez. Cette Proclamation fut suivie d'une autre des Seigneurs assemblez à Londres, qui ordonnoient la même chose, & promettoient de plus, de faire payer une subsistance raisonnable à ceux

Le Prince prend soin de faire rassembler l'Armée du Roi.

Proclamation des Seigneurs sur le même sujet.

JAQUES II. 1688.

ceux qui obéïroient, & qui livreroient leurs armes aux Officiers nommez pour les recevoir. Outre cela, ils ordonnoient à tous les Magistrats d'arrêter les Soldats qui ne se rendroient pas à leurs Corps, & de les traiter comme vagabonds.

Le Roi est arrêté à Feversham.

Pendant ce temps-là, on croyoit toujours que le Roi avoit quitté le Royaume, & en effet, c'étoit dans ce dessein qu'il étoit parti de Whitehall. Il s'étoit rendu sur la côte, tout proche de Feversham, & s'étoit même embarqué sur un petit Vaisseau qui devoit le porter à une Frégate preparée pour le transporter en France. Ce Vaisseau n'ayant pû d'abord mettre à la voile, à cause du vent orageux qui souffloit, Mr. Hales, l'un des trois qui accompagnoient le Roi, envoya un Laquais vétu de sa livrée, à la poste de Feversham, pour y porter une Lettre. Un homme qui reconnut la livrée, dit à quelques autres, que le Chevalier Hales n'étoit pas loin de-là : on suivit le Laquais, & on le vit entrer dans le petit Vaisseau. Incontinent, des Matelots & autres gens de Feversham se mirent dans des Chaloupes, & allérent investir le Vaisseau où étoit le Roi. Ils y entrérent, & reconnurent le Chevalier *Hales*, & prenant le Roi pour son Chapelain, ils lui dirent beaucoup d'injures. Ensuite, ils le fouillérent, & lui trouvérent quatre-cens Guinées, plusieurs Cachets d'Or, & quelques joyaux de prix. Comme le Peuple se rendoit en foule au Vaisseau, il arriva que le Connétable du lieu reconnut le Roi. Il se jetta d'abord à ses pieds, le pria d'excuser l'insolence de ce Peuple qui ne l'avoit pas connu, & lui fit rendre tout ce qu'on lui avoit pris. Le Roi reprit les joyaux & les Cachets, & leur laissa les quatre-cens Guinées, pour les partager entr'eux. Après cela, il demanda qu'on le laissât partir : mais le Peuple ne voulut pas le permettre, & par une espéce de violence, il fut mené dans une Hôtelerie de Feversham, où il ordonna qu'on fît venir le Comte de *Winchelsea* Gouverneur de la Province. Ce Seigneur étant arrivé fit tant par ses représentations, qu'il persuada au Roi de s'en retourner à Londres.

Il prend la résolution de retourner à Londres.

Cette nouvelle étant portée à Londres, y produisit divers effets. Les uns souhaitoient que le Roi n'eût pas été arrêté. D'autres étoient bien aises qu'il fût convaincu, qu'on n'avoit point de mauvais desseins contre sa personne. Les Seigneurs & les Magistrats de Londres, qui avoient déja fait de si grandes avances au Prince d'Orange, étoient confus de s'être si fort hâtez, & n'étoient pas sans quelque crainte, si les affaires venoient à changer de face. Enfin les Seigneurs s'étant assemblez, trouvérent à propos de députer quatre d'entre eux au Roi, pour le prier de retourner à Whitehall, avec des assurances qu'il y seroit reçu avec tout le respect qui lui étoit dû, & firent incontinent partir ses Carrosses pour le ramener. En même temps, ils envoyérent

un

un Exprès au Prince d'Orange, pour l'informer que le Roi étoit encore dans le Royaume. Le Prince, qui arriva ce même jour à Windsor, ne fut pas peu surpris de cette nouvelle. Il marchoit en diligence vers Londres où les Seigneurs l'attendoient pour régler avec lui, les affaires de la Nation, dans la supposition que le Roi étoit hors du Royaume. Mais le retour de S. M. étoit un événement très-embarrassant, & qui, naturellement, devoit obliger le Prince à prendre d'autres mesures. Cependant, comme le Roi n'avoit plus d'Armée, & que par sa fuite précipitée, il avoit achevé de perdre la confiance de ses Amis, aussi-bien que l'estime de ses Ennemis, qu'il ne se trouvoit plus en état de commander, & qu'au contraire, il dépendoit en quelque maniére d'autrui, le Prince lui envoya Mr. de *Zuylestein*, pour le prier de se retirer à Rochester, en attendant qu'on pût convenir de ce qu'il y auroit à faire. Mais Mr. de Zuylestein n'étant pas arrivé assez à temps, le Roi se rendit à Londres le 16. de Décembre, sur les quatre heures après-midi, & y fut reçu avec tant d'acclamations, qu'on auroit dit qu'il venoit de remporter quelque grande Victoire.

JAQUES II. 1688

Il arrive à Londres.

Le Roi s'étant ainsi remis en possession de son Palais, & en quelque maniére, de la Royauté, qu'il avoit abandonnée, sembla vouloir reprendre sa premiére méthode, & vouloir encore braver les Protestans. Selon les apparences, les acclamations du Peuple de Londres lui avoient fait reprendre courage, & lui avoient donné lieu de se flater, que le Peuple se déclareroit en sa faveur. La premiére chose qu'il fit, fut de faire publier un Ordre du Conseil, où il disoit, qu'ayant été informé de diverses violences commises par des gens séditieux qui avoient pillé, & abbattu diverses maisons, il ordonnoit aux Gouverneurs des Provinces de prévenir de pareils scandales, & de faire en sorte que les Auteurs en fussent punis. Ce fut-là le dernier de tous ses Actes publics, qui couronna tous ceux qu'il avoit faits pendant son Régne, en faveur des Catholiques. De plus, il fit élargir un Evêque Irlandois Catholique, qui avoit été mis en prison à Newgate, & pendant le peu de jours qu'il demeura encore à Whitehall, on ne vit presque autour de lui, que des Prêtres Romains & des Catholiques.

Dernier acte public du Roi, en faveur des Catholiques.

Pendant que le Roi étoit en chemin pour se rendre à Londres, il envoya le Comte de Feversham au Prince d'Orange pour l'inviter à venir demeurer à *St. James*, avec tel nombre de Gardes qu'il trouveroit à propos, afin qu'ils pussent plus aisément conférer ensemble sur les moyens d'appaiser les troubles du Royaume. Le Prince ne rendit aucune réponse. Mais le Comte de Feversham ne fut pas plutôt hors de sa présence, que Mr. *Bentinck* lui demanda son épée, en lui déclarant qu'il avoit ordre de

Le Roi envoye le Comte de Feversham au Prince qui le fait arrêter.

JAQUES II. 1688.

de l'arrêter. Ce fut sans doute, à cause de la précipitation avec laquelle il avoit licencié l'Armée. Mais quelques-uns ont cru, que ce ne fut qu'un prétexte pour l'éloigner de la Personne du Roi, étant soupçonné de lui avoir donné de très-mauvais conseils, ou peut-être, parcequ'il lui étoit trop dévoué, quoiqu'il fût, & qu'il ait toujours fait depuis, profession de la Religion Protestante.

Le Prince d'Orange ayant tenu Conseil avec les Seigneurs Anglois qui l'accompagnoient, il ne fut pas trouvé à propos que le Roi & lui demeurassent ensemble dans Londres avec leurs Gardes, de peur qu'il n'arrivât quelque querelle subite, capable d'interrompre les délibérations sur les affaires du Royaume. De plus, on avoit vû arriver, deux jours auparavant, une chose à laquelle ceux qui prenoient intérêt à la vie du Prince faisoient beaucoup d'attention. C'est que le Duc de Grafton marchant dans la ruë du *Strand* à la tête d'un Regiment, pour aller prendre possession du Fort de *Tilbury*, un Cavalier Irlandois s'avança vers lui, & lui tira un coup de Pistolet; mais l'ayant manqué, il fut tué sur la place. A plus forte raison devoit-on craindre, que quelqu'un des Gardes du Roi n'attentât une pareille chose contre le Prince. Quelques-uns du Conseil proposérent d'envoyer le Roi, prisonnier à Breda. Mais le Prince d'Orange indigné de cette proposition protesta, que, de son consentement, le Roi ne seroit jamais emprisonné. Enfin, comme il étoit absolument nécessaire que le Prince se rendit à Londres, on convint, qu'il seroit prier le Roi de se retirer à la maison de *Ham* apartenant à la Duchesse de Lauderdale. Il paroît par-là que, pour régler les affaires du Royaume, on ne regardoit plus l'approbation du Roi comme absolument nécessaire. En effet, il semble que, depuis qu'il avoit voulu abandonner tout, il n'avoit plus droit de prétendre à rien. Suivant cette résolution, le Prince d'Orange signa un Ordre adressé au Marquis d'Halifax, au Comte de Shrewsbury, & au Lord Delamere, pour en aller informer le Roi, avec ordre de lui dire, qu'il pourroit prendre ses propres Gardes pour la sûreté de sa personne.

Le Prince envoye trois Seigneurs au Roi.

Immédiatement après, le Prince fit marcher le Regiment de ses Gardes consistant en trois Bataillons, pour aller se mettre en possession, de gré ou de force, des Palais de St. James & de Whitehall. Le Roi en ayant été averti, fit appeller le Comte de *Zolms* Lieutenant Général & Colonel des Gardes du Prince, & le pria de lui laisser sa propre Garde, pendant cette nuit. Mais le Comte lui répondit, que ses ordres étoient si exprès, qu'il n'étoit pas en son pouvoir d'en différer l'exécution. A dix heures de la nuit, les Gardes du Prince entrérent dans le Palais de St. James, & une heure après, un Bataillon marcha vers Whi-

Les Troupes du Prince d'Orange s'emparent de St. James & de Whitehall.

Whitehall, traversa le Parc, & alla se mettre en Bataille vis à vis la Garde du Roi, à douze ou quinze pas de distance, les Soldats ayant la méche allumée & compassée, prêts à faire feu. Le Capitaine qui commandoit la Garde du Roi, fit d'abord quelque difficulté de ceder son poste : Mais enfin il reçut ordre du Roi de se laisser relever. Après cela, les Hollandois se mirent en possession du Corps de Garde, & firent en même temps relever tous les postes de Whitehall & du Parc, mettant par tout de doubles Sentinelles. De sorte que, pendant le reste de la nuit, le Roi fut véritablement au pouvoir du Prince d'Orange. A une heure après minuit, les trois Seigneurs nommez par le Prince, arrivérent à Whitehall, & firent éveiller le Roi pour lui demander audience. Le Roi les ayant fait approcher de son lit, ils lui lûrent l'Ordre qu'ils avoient reçû du Prince, par lequel, il étoit prié de se retirer à *Ham*, à quoi il aquiesça. Mais quand ils se furent retirez, il les fit rappeller, & les pria de dire au Prince, qu'il souhaitoit plutôt d'aller à Rochester, selon que le Prince l'avoit lui-même désiré, à quoi le Prince donna son consentement, cette même nuit. La réponse du Prince étant arrivée à huit heures du matin, le Roi s'embarqua sur le midi, dans un bateau couvert, étant accompagné des Comtes d'*Ailesbury*, de *Lichfield*, d'*Aran*, de *Dumbarton*, de six de ses propres Halebardiers, & d'un détachement de cent hommes des Gardes du Prince, commandé par le Lieutenant Colonel du Régiment. Il arriva vers les dix heures de la nuit à Gravesend, où il trouva ses Carrosses, & un Détachement de Cavalerie, des Milices du Païs, qui l'escorta le lendemain, jusqu'à Rochester.

Les trois Seigneurs prient le Roi de la part du Prince, de se retirer à la maison de Ham.

Le Roi obtient la liberté d'aller à Rochester.

Il part pour Rochester.

Le même jour que le Roi partit de Londres, le Prince d'Orange y arriva, & logea au Palais de St. James où il reçut les complimens des Seigneurs, & du Lord Maire de Londres. On peut dire, que dès-lors, le Roi ne fut plus compté pour rien. Il n'étoit pas Prisonnier ; mais il étoit sans pouvoir de faire ni bien ni mal à personne. De sorte que la plupart des Seigneurs qui avoient des Emplois publics rompirent leurs baguettes blanches, comme ne se croyant plus en droit de les exercer (1).

Le Prince d'Orange arrive à S. James.

Pendant les réjouïssances qui se faisoient à Londres, pour l'arrivée du Prince, la canaille s'assembla encore, & insulta quelques maisons de Catholiques, sans excepter même celles des Ambassadeurs. Comme il n'y avoit proprement aucun Gouvernement, il étoit bien difficile d'empêcher de pareils excès, personne n'osant se charger de donner des ordres. Enfin, les Seigneurs firent publier, que tous les Etrangers qui voudroient sortir du Royaume, en

Autres excès de la Populace de Londres.

(1) La baguette blanche est la marque des principaux Emplois de la Couronne & de la Maison du Roi.

JAQUES II. 1688.

en auroient la liberté, sans qu'on leur pût faire aucune violence. Le Prince d'Orange envoya aussi des passeports particuliers aux Ambassadeurs des Princes Catholiques, pour s'en servir, s'ils le trouvoient à propos. Les Lords *Langdale* & *Montgommery*, Catholiques, qui étoient en prison, furent mis en liberté. Mais les Comtes de Peterborough & de Salisbury y furent retenus, parcequ'il y avoit des accusations en forme, intentées contre eux. On garda aussi en prison, les Prêtres Romains & Jésuites, qui avoient été arrêtez depuis la fuite du Roi.

Le Prince assemble les Seigneurs.

Cependant, comme il étoit absolument nécessaire de faire finir l'Anarchie où le Royaume se trouvoit, le Prince d'Orange fit assembler tous les Seigneurs qui se trouvoient dans Londres au nombre d'environ soixante, & leur parla en ces termes.

MYLORDS,

Je vous ai priez de vous assembler ici, pour consulter avec vous sur les moyens de convoquer un Parlement libre, pour la conservation de la Religion Protestante, & pour rétablir les Droits & les Libertez du Royaume, d'une telle maniére, qu'on ne puisse plus les renverser, selon la fin que j'ai proposée dans mon Manifeste.

Les Seigneurs le remercient.

Après avoir prononcé ce peu de paroles, il se retira pour les laisser consulter ensemble. Les Seigneurs ayant fait faire la lecture du Manifeste, votérent d'abord qu'on feroit de très-humbles remercimens au Prince. Ensuite, ils résolurent de s'assembler journellement à Westminster, dans la Chambre des Pairs, & nommérent cinq fameux Avocats pour les assister, à la place des Juges du Royaume, qui s'étoient presque tous absentez. Ensuite, il fut proposé de signer l'*Association* que quelques-uns d'entre eux avoient déja signée. Tous y consentirent à l'exception du Duc de Sommerset, des Comtes de Pembrook & de Nottingham, & du Lord Wharton d'entre les Laïques. Mais tous les Evêques le refusérent hormis l'Evêque de Londres. Ils fondoient leur refus, sur ce que le mot de *Vengeance* ne convenoit pas à des Ministres de l'Evangile. Dans la suite, ce mot fut changé en celui de *punition*.

Les Evêques refusent de signer l'Association.

Cependant le Roi se trouvoit à Rochester, dans un triste état. Il comprenoit que sa fuite lui avoit fait un tort irréparable. Il paroissoit bien par les mesures qui se prenoient à Londres, qu'on ne le regardoit plus comme un Roi à qui on dût confier plus long-tems, le Gouvernement du Royaume, & il n'étoit pas en état de s'en remettre en possession par la force. Néanmoins, quelques-uns de ceux qui lui étoient les plus dévouez, ne laissoient pas de le presser d'assembler un Parlement,

en

JAQUES II. 1688.

en lui assurant, que depuis son infortune, il paroissoit manifestement, que le Peuple changeoit de disposition, & que la haine qu'on avoit d'abord témoignée contre lui, commençoit à se changer en pitié. Mais le seul nom d'un Parlement libre le faisoit trembler. Car, outre ce que sa conscience pouvoit lui reprocher en secret, & qui pouvoit être capable de lui inspirer de la crainte, il comprenoit bien, que le moins qui lui pourroit arriver seroit, que le Parlement prendroit des mesures efficaces, pour maintenir la Religion Protestante, & que tant qu'il vivroit, on seroit toujours dans la défiance à son égard. Vrai-semblablement, ce fut la crainte de passer le reste de sa vie dans un état si génant, qui lui fit prendre la résolution de se retirer en France. En effet, en prenant ce parti, il pouvoit se flater de l'espérance de pouvoir un jour se rétablir par la force. Au lieu qu'en demeurant en Angleterre, il ne voyoit d'autre avantage que de jouïr d'une Royauté toujours environnée de chagrins & de mortifications, & dans laquelle il ne pourroit sans danger, prendre des mesures pour se rétablir dans son ancien pouvoir. Quels que fussent ses motifs, qu'on ne peut savoir que par conjecture, il se déroba de sa Chambre, la nuit du 23. de Décembre, entre trois & quatre heures du matin, & ne prenant avec lui que le Duc de Barwick son Fils naturel, & Messieurs *Sheldon* & *Abbadie*, il se rendit à cheval au bord de la Mer, & s'embarqua dans une petite Frégate qu'il avoit fait préparer dans ce dessein, qui le porta heureusement au port d'*Ambleteuse*, d'où il se rendit à St. Germain. Il lui fut facile d'exécuter ce dessein, n'y ayant personne auprès de lui, qui eût ordre de l'empêcher de disposer de sa personne, comme il trouveroit à propos. Il y a beaucoup d'apparence, que le Prince d'Orange ne reçut pas moins de satisfaction de cette seconde fuite, qu'il en avoit eu de la premiére. La présence du Roi dans le Royaume ne pouvoit que l'embarrasser. Outre qu'il étoit naturellement généreux, il avoit donné sa parole à la Princesse son épouse, qu'il ne seroit rien attenté ni contre la vie, ni contre la liberté du Roi son Pére. Ainsi le Roi ne pouvoit rendre un plus grand service au Prince, que de se retirer volontairement hors du Royaume. D'autant plus que cela fournit dans la suite, un prétexte de dire, qu'il avoit abdiqué la Couronne, & ce fut cette abdication qui applanit au Prince d'Orange, le chemin pour monter sur le Trône. En partant de Rochester, le Roi laissa sur sa table, le papier suivant écrit de sa propre main.

Le Roi se sauve en France.

Il fait un grand plaisir au Prince d'Orange.

Ecrit laissé par le Roi sur sa table.

„ On ne doit pas être surpris si je me retire une seconde fois. „ J'aurois pû espérer plus de civilité, après avoir écrit au Prin- „ ce d'Orange par Mylord Feversham, & après les instructions „ dont je l'avois chargé. Mais à quoi pouvois-je m'attendre, „après

JAQUES II. 1688. „ après l'affront que m'a fait le Prince, en arrêtant ce Seigneur, „ contre le droit des gens? Après avoir envoyé les propres Gardes au milieu de la nuit, pour prendre possession de Whitehall, sans m'en avoir donné le moindre avertissement. Après „ m'avoir envoyé à une heure après minuit, par trois Seigneurs, „ une espéce d'ordre de sortir de Whitehall, le lendemain, avant „ midi. Après tout cela, dis-je, comment pouvois-je me croire „ en sûreté, étant au pouvoir d'un homme qui non-seulement „ en a usé avec moi de cette maniére, mais qui de plus, a envahi mes Royaumes, sans que je lui en eusse donné aucun juste „ sujet: qui par son Manifeste, a répandu contre moi, la plus „ grande calomnie que la Malice elle-même puisse inventer, dans „ l'article qui regarde mon Fils. J'en appelle à tous ceux qui „ me connoissent, & à lui-même, si dans leurs Consciences, ils „ me croyent capable d'une méchanceté si peu naturelle, ou d'avoir si peu de sens, que je puisse m'être laissé imposer dans „ une affaire de cette nature. Que pouvois-je attendre d'un homme qui a employé tant d'artifices, pour me rendre aussi noir „ que l'Enfer, tant à mon Peuple, qu'à tout le reste du monde. *On a vû quels ont été les effets de ses calomnies, par la „ défection générale de mon Armée, & de toutes sortes de gens „ de la Nation.

„ Je suis né libre, & je désire de continuër à vivre en liberté. „ J'ai souvent exposé ma vie pour l'honneur & pour l'avantage „ de ma Patrie, & je suis encore prêt à le faire. J'espére même que je le ferai encore tout vieux que je suis, pour la délivrer de l'esclavage où, selon toutes les apparences, elle va „ tomber. Mais je ne croi pas qu'il soit à propos de me mettre „ en risque d'être renfermé, & par conséquent hors de pouvoir „ de l'effectuer. C'est par cette raison, que je me retire: mais „ de telle maniére, que je serai toujours à portée de venir au „ secours de la Nation, lorsque ses yeux seront ouverts, & qu'elle verra combien elle a été abusée par des prétextes spécieux „ de Religion & de liberté. J'espére que Dieu, par sa bonté „ infinie, touchera les cœurs de mes Sujets, leur fera comprendre dans quel malheureux état ils se trouvent, & leur donnera la modération nécessaire pour qu'on puisse assembler un Parlement, conformément aux Loix, où, entre autres choses, on „ conviendra d'accorder la liberté de Conscience à tous les Non-Conformistes. J'espére aussi, que dans ce même Parlement on „ aura de tels égards pour ceux de ma Religion, qu'ils pourront „ vivre paisiblement & tranquillement, comme Anglois, & comme Chrétiens, sans être obligez de se transplanter ailleurs; ce „ qui ne peut qu'être très-fâcheux à des gens accoûtumez à vivre dans leur propre Païs. J'en appelle à toutes personnes de „ bon

„ bon sens, & qui ont quelque expérience, s'il y a rien qui „ puisse mieux rendre cette Nation florissante, que la liberté de „ Conscience. C'est ce que quelques-uns de nos voisins craignent „ le plus. Je pourrois ajoûter beaucoup d'autres considérations, „ pour confirmer ce que je viens de dire. Mais ce n'est pas ici „ un temps propre pour cela.

JAQUES II. 1688.

Cet Ecrit ne demeura pas sans réponse. Mais comme je n'ai pû recouvrer celle qui fut attribuée au Docteur *Burnet*, je tâcherai d'y suppléer ici par quelques observations.

Remarques sur cet Ecrit.

La premiére est tirée de l'Histoire de Mr. Echard qui remarque très-à-propos, que le Roi donnoit bien quelques raisons pour sa seconde fuite, mais qu'il n'en donnoit aucune pour la premiére. Or ce fut principalement la premiére qui fit connoître, qu'il aimoit mieux abandonner ses Royaumes, que de se voir forcé à rétablir la Religion & les Loix.

2. Le Roi supposoit, qu'après la maniére désobligeante dont il avoit été traité par le Prince d'Orange, il avoit lieu de ne se croire pas en sûreté. Cependant il ne pouvoit disconvenir, qu'il n'eût été au pouvoir du Prince qui ne lui avoit fait aucun mal. Dans le temps même qu'il écrivoit, il étoit dans une entiére liberté de prendre des mesures pour se retirer en France, & il exécutoit actuellement ce dessein, sans y rencontrer aucune opposition.

3. Ce qu'il disoit sur la naissance du Prince de Galles n'étoit fondé que sur ce que ceux qui le connoissoient ne le croyoient pas capable d'une telle action. Mais c'étoit précisément sur ce qu'on croyoit le bien connoître, qu'on le jugeoit capable d'avoir voulu supposer un Héritier.

4. Il attribuoit la défection de son Armée & de toute la Nation, aux artifices & aux calomnies du Prince d'Orange; au lieu que toute l'Histoire de son Régne fait voir, qu'on ne pouvoit l'attribuer qu'à sa propre conduite.

5. Il supposoit, qu'il ne se mettoit en sûreté que pour être en état de venir délivrer la Nation de l'esclavage. Mais cette supposition a été détruite par l'événement, n'y ayant eu en Angleterre, qu'un très-petit nombre de gens qui ayent véritablement souhaité, qu'il remontât sur le Trône.

6. Il insistoit sur ce que la liberté de Conscience étoit absolument nécessaire pour rendre la Nation Angloise heureuse & glorieuse. Mais il n'y avoit peut-être pas un seul Anglois qui ne fût convaincu, que ce n'étoit pas là la fin que le Roi se proposoit, mais uniquement, de se servir de ce prétexte pour établir sa Religion, & pour détruire la Protestante.

7. Ce qu'il disoit, que quelques-uns des voisins avoient craint que la Nation ne devînt trop puissante, si la liberté de Conscien-

JAQUES II. 1688.

ce y étoit établie, n'étoit qu'une insinuation, pour faire accroire au Peuple, que les Hollandois n'avoient prêté leurs Troupes & leurs Vaisseaux au Prince d'Orange, que par cette unique raison.

INTERREGNE.

INTERREGNE.

APrès que le Roi fut parti, il y eut en Angleterre un Interrégne, mais d'une telle nature, que les Anglois n'en avoient jamais vû de semblable. Il n'étoit pas arrivé par la mort du Roi, mais par sa fuite. Ainsi, dans un même temps, le Royaume se trouvoit sans Roi, sans personne qui le représentât, & sans que personne fût chargé du Gouvernement, & néanmoins, il y avoit un Roi, mais fugitif, & qui ne prétendoit pas s'être departi de ses droits. C'est en vain que, dans un pareil état, on veut avoir recours aux Loix, aux coûtumes, aux préjugez, puisque la différence est manifeste, entre cet état, & celui que les Loix & les coûtumes supposent.

Les Seigneurs prenent l'administration du Gouvernement.

Dès que les Seigneurs eurent appris le départ du Roi, ils se crûrent en droit d'agir en leur propre nom, parce qu'en effet, dans une semblable occasion, il n'y avoit qu'eux proprement qui pussent se mêler du Gouvernement du Royaume. Il n'y avoit point de Parlement qui subsistât actuellement, & par conséquent, point de Chambre des Communes pour s'associer avec eux. Par la mort, ou par la fuite du Roi, toutes les Charges, & tous les Emplois publics cessent, parcequ'ils dérivent de lui. Il ne reste donc d'autorité que dans les Seigneurs Pairs du Royaume, qui sont les plus proches de la Couronne, & par conséquent plus autorisez pour prendre soin du Gouvernement, en attendant que le Corps de la Nation puisse le régler, par le moyen d'un Parlement. La conjoncture où le Royaume se trouvoit, étoit d'une telle nature, qu'il n'y avoit point d'exemple semblable qu'on pût suivre comme un préjugé. Le Roi avoit abandonné son Royaume, sans y être contraint. Il étoit en pleine liberté, & il ne paroissoit point qu'il eût eu d'autre motif, que la crainte d'être obligé d'assembler un Parlement libre qui, vrai-semblablement, n'auroit pas approuvé son Gouvernement passé, & qui auroit rétabli la Constitution sur l'ancien pied. Le Prince d'Orange ne prétendoit pas avoir le droit de gouverner: toute sa prétention ne consistoit qu'à procurer un Parlement libre. Mais ce Parlement ne pouvoit être convoqué que par quelque autorité. Par quelle autorité auroit-il pû s'assembler, si le Royaume eût demeuré dans une parfaite Anarchie, où personne n'eût eu droit de se mêler du Gouvernement? Il n'y avoit donc que les Pairs du Royaume qui pussent pourvoir aux besoins de l'Etat, ou bien,

il

il faut dire que, parce qu'il avoit plû au Roi d'abandonner son Royaume, sans avoir pourvû au Gouvernement, l'Etat devoit demeurer dans l'Anarchie, jusqu'à ce qu'il plût au Roi d'y pourvoir. Qu'on fasse valoir tant qu'on voudra les inconvéniens qui naissoient du pouvoir que les Seigneurs s'attribuoient, ceux que l'Anarchie auroit produits étoient infiniment plus grands & plus dangereux. Qui sait même si un des motifs de la fuite du Roi n'avoit pas été de laisser le Royaume dans ce fâcheux état ? Quoiqu'il en soit, on se trouvoit alors dans une conjoncture, où on ne pouvoit se dispenser d'agir d'une maniére extraordinaire, selon que l'état des affaires le demandoit.

INTER-REGNE. 1688.

La premiére chose que firent les Pairs, après avoir consulté ensemble, fut de présenter une Adresse au Prince d'Orange pour le prier de se charger de l'administration du Gouvernement, tant civil que militaire, du ménagement des revenus publics, & du soin des affaires d'Irlande, en attendant que la *Convention*, dont on avoit déja parlé, pût être assemblée. Cette Adresse étoit datée du 25. de Décembre V. S. Ensuite, ils le priérent par une autre Adresse, d'envoyer ses ordres dans tous les lieux qui avoient droit d'envoyer des Députez au Parlement, d'en choisir, dans l'espace de dix jours, pour former une *Convention* qui devoit tenir la place d'un Parlement. Ces deux Adresses furent signées par quatre-vingts-dix Pairs qui se trouvoient présens. Elles furent suivies d'un Ordre des mêmes Pairs à tous les Papistes, de se retirer à cinq milles de Londres, exceptant néanmoins les Domestiques de la Reine Douairiére & des Ambassadeurs, & les Papistes qui, depuis trois ans, faisoient leur résidence actuelle dans Londres. Cet ordre portoit de plus, que les Officiers Papistes donneroient des cautions qu'ils comparoitroient devant la Justice dans un temps préfix, & pour leur bonne conduite pendant l'intervalle, faute dequoi, ils devoient être emprisonnez.

Ils prient le Prince d'Orange de s'en charger,

Et d'assembler une Convention.

Ordre des Seigneurs contre les Papistes.

Le terme de *Convention*, pour signifier un Parlement assemblé sans les formalitez ordinaires, étoit nouveau en Angleterre où il n'avoit été employé, que je sache, qu'une seule fois dans cette signification, après le rétablissement de Charles II. Ce Prince étant retourné en Angleterre, & y ayant trouvé un Parlement séant qui n'avoit pas été convoqué par son ordre, ne voulut pas le reconnoître pour Parlement, à cause des conséquences. Mais d'un autre côté, il ne vouloit pas se priver du fruit des résolutions de ce même Parlement qui l'avoit rappellé & rétabli sur le trône de ses Ancêtres. Cela fut cause, que, pour accorder ces deux choses ensemble, il voulut bien le reconnoître en qualité de *Convention*. Vrai-semblablement, ce terme fut emprunté de ce qui se pratique en Ecosse où on met de la différence, entre une *Convention des Etats*, & un *Parlement*. C'étoit donc cette Convention de l'année 1660, que les Pairs avoient en vûë, lorsqu'ils requirent le Prince d'Orange d'en con-

Remarque sur le nom de Convention.

INTERREGNE. 1688.

convoquer une. Mais comme cet exemple étoit unique, & que même la Convention de l'année 1660. n'avoit pas été convoquée sous ce nom, mais sous celui de Parlement, le Prince crut, qu'outre les suffrages des Pairs, il étoit à propos de s'autoriser par d'autres qui pussent passer pour des suffrages du Peuple. Il publia donc un Ordre par lequel il requéroit tous ceux qui avoient servi comme Députez dans les Parlemens tenus sous le Régne de Charles II, de se rendre à St. James, le 26. de Décembre, à dix heures du matin, la nécessité des affaires demandant qu'il reçût promptement leurs avis. Par le même Ordre, il requéroit le Lord Maire de Londres & les Aldermans, de se trouver à cette Assemblée, & le Conseil Commun de Londres, d'y députer cinquante Membres de son Corps.

Le Prince d'Orange assemble plusieurs anciens Membres du Parlement.

En conséquence de cette requisition, environ cent-soixante Membres, les Aldermans de Londres, le Maire étant malade, les Députez du Conseil Commun, se rendirent à St. James, où le Prince leur dit, en peu de mots, qu'il les prioit de lui donner leurs avis sur les moyens d'assembler un Parlement, conformément à son Manifeste. En sortant de St. James, ils allérent à Westminster dans la Salle où s'assembloient les Communes. La premiére question proposée fut, quelle autorité ils avoient pour s'assembler. Mais ils convinrent bientôt que la requisition du Prince, dans une pareille conjoncture, étoit une autorité suffisante. On proposa pour seconde question, comment son Altesse pouvoit se charger de l'administration du Gouvernement, sans avoir un titre distinctif. Mais comme cette question tendoit à faire trainer les délibérations, & à rendre l'Assemblée infructueuse, on évita d'entrer dans ces sortes de questions. Il fut aussi proposé de signer l'*Association*, mais on ne voulut géner personne sur ce sujet. Enfin, on convint de présenter au Prince d'Orange une Adresse semblable à celle des Seigneurs pour le prier de se charger de l'administration du Gouvernement, jusqu'à la *Convention*, laquelle on le pria de convoquer pour le 22. de Janvier. Le Prince répondit à cette Adresse & à celle des Seigneurs, d'une même maniére, en promettant de faire tout ce qui seroit en son pouvoir pour procurer le bien du Royaume selon leurs avis.

Il leur demande leurs avis.

Ils le prient de se charger du Gouvernement & de convoquer une Convention.

Pendant tout le temps que le Roi avoit été à Rochester, Monsr. de Barillon Ambassadeur de France avoit fait tous ses efforts pour mettre de la division parmi les Pairs, en vûë de rendre service au Roi. Le Prince d'Orange ne l'ignoroit pas. Mais comme il n'étoit encore revêtu d'aucune autorité, il étoit obligé de le souffrir, quoi qu'il connût bien qu'il n'avoit pas de plus grand ennemi en Angleterre, que cet Ambassadeur. Mais dès qu'il se vit chargé de l'administration du Gouvernement, la premiére chose qu'il fit, fut d'envoyer à Mr. de Barillon, un ordre de sortir d'Angleterre, dans vingt-quatre heures. En même temps, il lui envoya un Gentilhomme François Réfugié nommé *St. Leger*, pour l'accompagner jusqu'au na-

Le Prince envoye à l'Ambassadeur de France un ordre de sortir du Royaume.

navire. Ce Gentilhomme ne put s'empêcher de lui dire en chemin, *Monsieur, si quelqu'un vous avoit dit, il y a un an, qu'un Réfugié vous accompagneroit pour vous voir sortir d'Angleterre, vous ne l'auriez pas cru.* A cela, l'Ambassadeur répondit: *Monsieur, je vous répondrai à Calais, si vous voulez y venir avec moi.* INTER-REGNE. 1688.

Le 30. de Décembre étant un Dimanche, le Prince d'Orange se rendit à la Chapelle Royale de St. James, où il assista au Service divin, & au Sermon prononcé par le Docteur *Lloyd* Evêque de St. Asaph; après quoi, il reçut la Communion à la maniére de l'Eglise Anglicane, par les mains de l'Evêque de Londres. Cette profession ouverte de la Religion Anglicane ne contribua pas peu à dissiper les frayeurs de ceux qui avoient craint qu'il ne demeurât trop fortement attaché à la Religion Presbytérienne dans laquelle il avoit vécu jusqu'alors. Mais il faut remarquer, qu'encore que la différence entre les deux Eglises Anglicane & Presbytérienne eût causé beaucoup de vacarmes, de trouble, & d'animosité en Angleterre, il n'y avoit alors, & il n'y a encore qu'un bien petit nombre de Protestans des autres Nations, qui se fassent un scrupule de communier dans l'Eglise Anglicane.

Le Prince d'Orange communie dans l'Eglise Anglicane.

Le lendemain 31. de Décembre, le Prince publia une Proclamation pour autoriser tous ceux qui avoient des Emplois publics, depuis le 1. du même mois, à continuer à les exercer, jusqu'à l'Assemblée de la Convention, à l'exception des Papistes.

Proclamation sur la continuation des Emplois.

Le même jour, il alla rendre visite à la Reine Douairiére qui lui demanda, quoi qu'indirectement, la liberté du Comte de Feversham son Grand Chambellan, ce que le Prince lui accorda de fort bonne grace.

Visite du Prince à la Reine Douairiére. Il met en liberté le Comte de Feversham.

Quoique, dans l'Histoire de ces deux derniers Régnes, je ne me sois arrêté que fort peu sur les affaires d'Ecosse, on a pû pourtant remarquer, que ce Royaume étoit entiérement soumis à un pouvoir absolu, & en même temps, à l'Episcopat, quoique contre l'inclination générale du Peuple. Dès que le Manifeste du Prince d'Orange pour l'Ecosse, qui étoit à peu près le même que celui qui avoit été publié en Angleterre, eut paru dans ce Royaume-là, les Presbytériens commencérent à lever la tête, sans que ceux qui gouvernoient osassent les pousser à bout, de peur de causer en ce Païs-là un soulévement général qui auroit porté un préjudice extrême aux affaires du Roi, dans une pareille conjoncture. Les choses demeurérent en cet état, jusqu'à ce que le Parti du Roi commença à se défiler en Angleterre. Car quoi que les Evêques d'Ecosse eussent envoyé au Roi une Déclaration par laquelle ils témoignoient qu'ils abhorroient l'invasion du Prince d'Orange, ce n'étoit pourtant pas-là le sentiment de la Nation Ecossoise. Chacun sentoit le poids du joug qu'on leur avoit imposé, & les Episcopaux mêmes avoient lieu de craindre que, sous prétexte de tenir bas le Parti Presbytérien, le

1688. Affaires d'Ecosse.

INTER-REGNE. 1689.

Roi n'eût dessein de ruïner la Religion Protestante. Ils avoient cela de commun avec les Anglois. C'est pourquoi, le Duc de Queensbury & quelques autres Ecossois étoient venus en Angleterre, pour demander la convocation d'un Parlement libre. On peut connoître par-là ce que pensoient les Ecossois de l'état de servitude où ils se trouvoient. Aussi-tôt que la nouvelle de la fuite du Roi fut parvenuë en Ecosse, le Grand Chancelier résigna le grand Sceau, & se retira hors d'Edimbourg. Sur cela la Populace de cette Ville se souléva, & alla insulter & piller, non-seulement les maisons des Catholiques, mais encore de ceux qui avoient paru les plus dévouez au Parti Episcopal. Ainsi les Evêques se virent obligez de s'enfuïr pour ne pas demeurer exposez aux insultes des Presbytériens qui, depuis ce temps-là, se trouvérent beaucoup plus forts que ceux qui les avoient persécutez. D'autre côté, plusieurs Seigneurs & Gentilshommes Ecossois se rendirent à Londres, pour y être témoins de ce qui s'y passoit, afin de pouvoir prendre des mesures convenables par rapport au Royaume d'Ecosse, en se conformant à peu près, à ce que feroient les Anglois.

Le Prince d'Orange ne pouvant pas alors aller en Ecosse, fit avertir les Seigneurs & Gentilshommes Ecossois qui se trouvoient à Londres de se rendre à St. James où il souhaitoit de leur parler. Il s'y trouva trente Seigneurs & quatre-vingts Gentilshommes, auxquels il demanda leurs avis, comme il avoit fait aux Anglois, sur la méthode qu'on pourroit suivre pour rétablir les Loix, & la Religion en Ecosse. Après ce petit discours, ils allérent s'assembler à Whitehall, & ayant élu le Duc d'Hamilton pour leur Président, ils délibérérent sur cette matiére. Dès le premier jour, ils convinrent à peu près, de ce qu'ils devoient répondre. Mais le lendemain, ils furent traversez par une proposition que fit le Comte d'Aran, de faire prier le Roi de retourner en Ecosse, pour y convoquer un Parlement. On connut aisément à quoi tendoit cette proposition, c'est pourquoi elle fut unanimement rejettée. Enfin, on convint de présenter une Adresse au Prince d'Orange, pour le prier de se charger de l'administration du Gouvernement d'Ecosse, & de convoquer les Etats de ce Royaume, pour le 14. de Mars. Cette Adresse lui ayant été présentée, il prit du temps pour l'examiner, & deux jours après, il fit aux Ecossois la même réponse à peu près, qu'il avoit faite aux Anglois.

Affaires d'Irlande.

La face des affaires ne paroissoit pas si favorable en Irlande qu'en Ecosse. Le Comte de Tyrconnel, Catholique des plus zélez pour sa Religion, & entiérement dévoué au Roi, étoit Gouverneur de ce Royaume, & avoit, sous son Commandement, une Armée qu'il avoit pris soin de composer d'Officiers & de Soldats Catholiques. Il y avoit donc lieu de craindre que ce Comte ne voulût pas se soumettre à ce qui feroit résolu en Angleterre, & on n'étoit pas alors en

en état de le forcer à l'obéïssance. Cependant le Prince d'Orange, outre les Adresses qu'il avoit reçûës des Seigneurs & des Communes d'Angleterre, par rapport à l'Irlande, en ayant aussi reçû une de la part des Protestans de ce Royaume, ne pouvoit se dispenser de faire ce qui étoit en son pouvoir pour procurer le bien de ce Païs-là qui dépendoit de l'Angleterre. Il fut donc jugé à propos, qu'il écrivît au Comte de Tyrconnel, une Lettre qui contiendroit une espece de sommation de se soumettre à ce qui seroit réglé en Angleterre. Le Colonel *Hamilton* Irlandois fut chargé de cette Lettre, & promit de faire ses efforts pour persuader au Comte de Tyrconnel de faire ce qu'on désiroit de lui. Mais on sut depuis que ce fut un de ceux qui l'excitérent le plus à prendre d'autres mesures.

J'ai déja dit, que le Prince & les Seigneurs avoient ordonné aux Troupes du Roi congédiées par le Comte de Feversham, de se rassembler. Lorsque cela fut fait, le Prince emprunta deux-cens-mille livres Sterling de la Ville de Londres, somme qui fut prête dans quatre jours, & dont un Marchand en prêta seul soixante-mille livres. Avec cet argent, le Prince paya les arrérages de l'Armée Angloise, après quoi, il donna ordre de réformer cinq Regimens de Cavalerie, & trois d'Infanterie nouvellement levez, outre la Compagnie de Gardes du Corps du Lord Douvre, toute composée de Catholiques. Ensuite, divers Colonels & autres Officiers ayant rendu leurs Commissions, pour n'être pas obligez de prêter les Sermens prescrits par les Loix, il remplit leurs places par des Protestans. En un mot, il prit tout le soin possible pour mettre l'Armée sur un pied qui la rendit capable de servir utilement l'Etat.

L'Archevêque de Cantorbery avoit jusqu'alors différé de rendre ses respects au Prince d'Orange. Mais enfin, il alla s'aquitter de ce devoir, étant accompagné de huit autres Evêques qui signérent avec lui l'*Association*, après qu'on en eut changé quelques expressions qui leur faisoient de la peine.

L'Archevêque de Cantorbery va visiter le Prince, & signe l'Association.

Dans ce même temps, quatre-vingts-dix Ministres Presbytériens allérent aussi complimenter le Prince, & lui témoignérent qu'ils prioient Dieu de tout leur cœur, qu'il lui plût de favoriser ses efforts pour le bien de la Religion Protestante. Le Prince leur fit une réponse favorable, quoique conçûë en termes généraux, qui leur insinuoit, qu'il ne tiendroit pas à lui, qu'ils ne reçussent du soulagement.

Adresse des Ministres Presbyteriens au Prince.

Pendant ce temps-là, les élections des Députez pour la Convention se faisoient avec toute la liberté imaginable. Chacun donnoit sa voix à qui il trouvoit à propos, sans que personne, de la part du Prince, fit le moindre effort, pour faire élire l'un plûtôt que l'autre. D'ailleurs, le Prince avoit expressément ordonné aux Troupes, de se retirer à une certaine distance des lieux où les élections se faisoient, afin d'ôter tout prétexte de dire qu'elles étoient forcées.

Elections libres pour la Convention.

Ce-

INTER-REGNE. 1689. Le Prince d'Orange fait venir la Princesse sa Femme.

Cependant, le Prince considérant que la Convention devoit régler le Gouvernement, jugea qu'il étoit à propos de faire venir la Princesse son Epouse en Angleterre, puisque si, comme il y avoit beaucoup d'apparence, on prenoit la résolution de remplir le trône vacant, il n'y avoit personne qui pût y avoir plus de droit qu'elle. Il est aussi très-vraisemblable, qu'il croyoit aussi avoir lieu lui-même d'y aspirer, par le grand service qu'il venoit de rendre aux Anglois. Mais la forte gelée de cet Hyver empêcha la Princesse de partir aussi promptement que le Prince l'avoit espéré.

La Convention s'assembla le 22. de Janvier, en deux Chambres, comme le Parlement. Les Seigneurs choisirent le Marquis d'Halifax pour leur Orateur, & les Communes, Mr. *Henri Powle*. On lut dans chacune des deux Chambres une Lettre du Prince d'Orange, adressée à toutes les deux en ces termes.

MYLORDS ET MESSIEURS,

Lettre du Prince à la Convention.

J'ai fait tout ce qui a été en mon pouvoir pour exécuter ce que vous avez désiré de moi, par rapport à la paix & à la sûreté publique, & je ne sai point que rien ait été omis de ce qui pouvoit contribuer à les conserver, depuis que vous avez mis entre mes mains, l'administration des affaires publiques. C'est à vous présentement à prendre soin d'assurer votre Religion, vos Loix, & vos Libertez sur des fondemens qui ne puissent être ébranlez. Je ne doute point que, par le moyen de cette Assemblée qui représente toute la Nation, on ne parvienne aux fins que j'ai proposées dans mon Manifeste. Puisqu'il a plû à Dieu d'accompagner mes bonnes intentions d'un si heureux succès, j'ai une entière confiance en lui, qu'il accomplira son Ouvrage, en vous donnant un esprit de paix & d'union qui influë dans vos Conseils, afin que rien ne soit capable d'empêcher un établissement heureux & durable.

L'état dangereux où se trouvent les Protestans en Irlande demande un prompt secours. Celui des affaires du dehors m'oblige aussi à vous dire, qu'après une désunion parmi vous, rien ne peut être plus fatal qu'un trop long délai dans vos délibérations. Les Etats Généraux, qui m'ont mis en état de délivrer cette Nation, peuvent tout-à-coup sentir les effets de ce délai, tant par la trop longue privation du service de leurs Troupes, qui sont ici, que par celle de votre prompte assistance contre un ennemi puissant qui leur a déclaré la Guerre. Comme par les Traitez, l'Angleterre est obligée de les assister dans de semblables occasions, je m'assure encore, qu'outre cette obligation, l'ardeur qu'ils ont témoignée pour préserver ce Roiaume avec tant de danger pour eux-mêmes, vous engagera aussi à leur donner des marques de votre affection, & l'assistance qu'ils peuvent attendre de vous, comme Protestans Anglois, lorsqu'ils en auront besoin.

Après

Après la lecture de cette Lettre, les deux Chambres présentérent au Prince d'Orange une Adresse dans laquelle elles reconnoissoient qu'après Dieu, la Nation lui étoit redevable de sa délivrance. Elles approuvoient aussi tout ce qu'il avoit fait depuis que l'administration des affaires lui avoit été confiée, & le prioient de continuër, jusqu'à ce qu'elles eussent occasion de s'adresser encore à lui, ce qu'elles feroient avec toute la diligence possible. Elles promettoient aussi d'avoir égard à tous les autres articles contenus dans sa Lettre. Le Prince, par sa réponse, accepta ce que les deux Chambres lui offroient, & les pressa encore fortement, de faire attention aux affaires de l'Europe.

INTER-REGNE. 1689. Adresse des deux Chambres au Prince.

La premiére chose que firent les deux Chambres, après avoir présenté leur Adresse au Prince, fut d'ordonner un jour d'actions de graces à Dieu pour l'heureuse délivrance de la Nation. Comme dans ces occasions, les Evêques composent des Priéres particuliéres convenables au cas dont il s'agit, la Chambre Haute ordonna aux Evêques d'insérer dans le Service de ce jour, une Priére particuliére pour le Prince d'Orange.

Jour d'actions de graces. Priére pour le Prince ordonnée.

Cependant le Roi Jaques, comprenant le préjudice que sa fuite alloit lui causer, tâcha de le prévenir, par une Lettre qu'il écrivit à ses Conseillers Privez qu'il avoit laissez à Londres. Il y repetoit à peu près les raisons contenuës dans l'Ecrit qu'il avoit laissé sur sa table en partant de Rochester, & déclaroit, que son dessein étoit de retourner en Angleterre, pour y tenir un Parlement libre. Il accusoit le Prince d'Orange d'avoir usé de beaucoup d'artifices pour l'empêcher de tenir un tel Parlement, & ordonnoit à ses Conseillers de lui donner leurs avis sur les moyens qu'il pourroit employer pour retourner dans son Royaume avec sûreté. Quoique cette Lettre fût d'abord imprimée & publiée, on n'y fit pas beaucoup d'attention. Ceux mêmes à qui elle étoit adressée ne jugérent pas à propos d'y répondre, dans un temps où la Convention étoit actuellement séante. Cela fut cause que Jaques écrivit deux Lettres à peu-près de la même teneur, aux deux Chambres de la Convention, ajoûtant dans celles-ci, une promesse, sur sa parole de Roi, d'accorder un pardon général qui s'étendroit même jusqu'à ceux qui l'avoient trahi, à l'exception d'un petit nombre. Mais chacune des deux Chambres refusa d'ouvrir sa Lettre, dequoi les Partisans du Roi se plaignirent comme d'une grande dureté.

Lettre du Roi Jaques à ses Conseillers. Lettres du même aux deux Chambres de la Convention. Rejettées.

La Chambre des Communes ne se rassembla que le 28. de Janvier, afin de donner le temps à quelques Membres qui étoient encore en chemin, de se rendre à Londres. Ce jour-là, Mr. *Dolben*, Fils du feu Archevêque d'Yorck, fit un Discours pour prouver que le Trône étoit vacant par la désertion du Roi. Cela donna lieu à un débat qui dura cinq ou six heures, & qui fut terminé par ce Vote remarquable:

INTER-REGNE. 1689. Vote des Communes. „ Que le Roi Jaques ayant tâché de renverser la Constitution du „ Royaume, en violant le Contract Original entre le Roi & le Peu- „ ple, & ayant, par les conseils des Jésuites & autres méchantes „ gens, violé les Loix Fondamentales, & s'étant retiré hors du „ Royaume, avoit *abdiqué* le Gouvernement, & que par-là, le „ Trône étoit devenu vacant.

Autre Vote. „ Le lendemain, les Communes votérent encore, que l'expé- „ rience avoit appris, qu'un Royaume Protestant ne sauroit s'ac- „ corder avec le Gouvernement d'un Roi Papiste.

Adresse au Prince d'Orange. Elles présentérent aussi au Prince d'Orange une Adresse, pour le prier d'empêcher qu'aucun Vaisseau n'allât en France. Deux jours après elles ordonnerent, que le Clergé d'Angleterre seroit remercié de ce qu'il avoit refusé de lire dans les Eglises la Déclaration pour la liberté de conscience. Elles ordonnérent la même chose à l'égard des Officiers & Soldats de l'Armée & de la Flotte, qui avoient témoigné leur zéle pour la Religion Protestante, & de ceux qui avoient pris les armes pour la défendre. Tous ces Votes furent envoyez aux Seigneurs, pour avoir leur concurrence.

Grands débats dans la Chambre des Pairs. Mais dans la Chambre des Seigneurs, tout ne se passoit pas avec tant d'unanimité. Il y avoit dans cette Chambre divers Partis qui faisoient qu'on y épluchoit toutes les questions avec une extrême exactitude. Ce fut le 29. de Janvier que les Seigneurs commencérent à examiner le Vote des Communes qui portoit *que le Trone étoit vacant*. D'abord, il fut proposé de n'aquiescer point à ce Vote, jusqu'à ce qu'on l'eût scrupuleusement examiné : mais de le suppo-

On y propose une Régence. ser seulement, afin d'agiter tout d'un coup la question, si en supposant la vacance du Trône, il devoit être rempli par un Roi, ou s'il suffisoit d'établir un Régent. Le Comte de Nottingham, qui étoit à la tête du Parti qui vouloit un Régent, fit un long Discours où il allégua diverses raisons pour la Régence, tirées de l'Histoire d'Angleterre, & des Histoires des Païs étrangers. Il insista particuliérement sur ce qui s'étoit passé tout recemment en Portugal, où, après la déposition d'Alphonse VI, on s'étoit contenté de faire le Prince *D. Pedro* son frére, Régent du Royaume. Mais le Marquis d'Halifax & le Comte de Danby firent voir d'un autre côté, les difficultez insurmontables qui se rencontreroient dans l'administration du Gouvernement, si on établissoit un Régent. Enfin, après un long

La proposition est rejettée. débat sur cette question, les voix ayant été recueillies, il s'en trouva 51. pour un Roi, & 49. seulement pour la Régence. Treize Evêques furent pour les derniers, & deux seulement pour les premiers, savoir, les Evêques de Londres & de Bristol. L'Archévêque de Cantorbery étoit absent.

Remarque sur les principes de l'Eglise Anglicane. Si l'on se ressouvient des principes que l'Eglise Anglicane avoit établis sous le Régne de Charles II, & de la doctrine de l'*Obéïssance Pas-*

Passive, & de la *Non-résistance* qui avoit été hautement soutenuë & prêchée publiquement, on ne trouvera pas fort étrange, que les Evêques ne voulussent pas donner leurs voix, pour la déposition du Roi Jaques, & pour mettre un autre Roi sur le Trône. C'étoit une démarche trop contraire aux maximes qu'ils avoient approuvées, il n'y avoit pas fort long-temps & dont ils ne jugeoient pas à propos de se départir entiérement. La vérité est, qu'en soutenant ces maximes outrées, sans leur donner aucunes bornes, dans un temps où ils croyoient qu'il ne s'agissoit que de combattre les principes des Républiquains, ils s'étoient jettez dans un détroit très-dangereux, dont ils ne s'aperçurent que quand ils virent la Religion Protestante exposée au danger que ces maximes entraînoient après elles. Ils comprirent alors, qu'il étoit absolument nécessaire, que le Pouvoir Royal eût des bornes, & ils furent eux-mêmes les premiers à lui en donner, en refusant hautement de faire lire la Déclaration pour la liberté de Conscience. En cela ils agirent directement contre le principe de l'*Obéïssance Passive* & de la *Non-résistance*, soutenu auparavant avec tant d'ardeur par l'Eglise Anglicane. C'est ce que le Roi sut bien leur reprocher lorsqu'il leur dit, qu'il ne s'étoit pas attendu à cette résistance de la part de leur Eglise. Ainsi, après avoir établi comme un dogme essentiel de l'Eglise Anglicane, que le Pouvoir Royal est de droit divin, & qu'on ne peut jamais sans crime desobéïr au Roi, ils firent voir par leur propre pratique, qu'on ne devoit le recevoir qu'avec cette restriction, *Quand le Roi commande ce qui est conforme aux Loix. Mais que s'il commande des choses contraires aux Loix, non-seulement on peut, mais on doit même lui résister.* Doctrine sur laquelle il n'y auroit eu aucune contestation, s'ils se fussent ainsi expliquez au commencement. Quand je parle des Evêques, j'entends l'Eglise Anglicane en général.

INTER-REGNE. 1689.

Il est donc certain, que quand il fallut décider la question, si en supposant la vacance du Trône, il falloit le remplir par un Roi, ou par un Régent, l'Eglise Anglicane étoit convaincuë, que Jaques II avoit violé les Loix, & qu'il n'étoit plus digne qu'on lui confiât le gouvernement du Royaume. C'étoit-là l'opinion générale. Il n'étoit question que de savoir, si on devoit lui laisser le titre de Roi, en établissant un Régent pour gouverner en sa place, ou si on devoit mettre un autre Roi sur le Trône. Il est aisé de comprendre le peu de différence qu'il y a entre un Roi actuellement déposé dont un autre Roi remplit le Trône, & un Roi fugitif de qui on ne veut plus recevoir les Ordres, & dont l'autorité est exercée par un Régent qui n'est pas de son choix. Mais outre la vûë particuliére que quelques-uns des Seigneurs pouvoient avoir de rendre le rétablissement de Jaques II. moins difficile, en lui conservant la qualité de Roi, les Evêques trouvoient un avantage considérable dans l'établissement d'un Régent. C'est que par là, ils s'éloignoient moins du

INTER-REGNE. 1689.

principe qu'ils avoient prêché & fait prêcher auparavant, que le Pouvoir Royal est de droit divin. Véritablement, lorsque la Religion s'étoit trouvée dans un extrême danger, ils n'avoient pas jugé à propos d'insister sur ce principe. Non-seulement, ils avoient souffert & approuvé que le Prince d'Orange vînt au secours de la Religion, mais encore quelques-uns d'entre eux l'avoient invité à venir en Angleterre. Mais le danger étant passé, le Roi fugitif, le Parti Catholique terrassé, & toute crainte évanouïe, ils ne crurent pas devoir se désister entiérement de leurs principes. Si, pour leur propre sûreté, ils vouloient bien consentir que le Royaume fût gouverné, non par Jaques II, mais par un Régent, ils ne pouvoient d'un autre côté, se résoudre à se dédire ouvertement de ce qu'ils avoient auparavant soutenu, que le Pouvoir Royal est de droit divin, & le caractére de Roi, ineffaçable.

Question s'il y a un Contract Original.

Le lendemain 30. de Janvier, on proposa dans la même Chambre, la question, *s'il y avoit un Contract original entre le Roi & le Peuple.* Cette question fut agitée avec beaucoup de véhémence, plusieurs soutenant, qu'un pareil Contract n'étoit qu'une pure chimére. D'autres rejettant toutes les généralitez alléguées par les premiers, & les exemples tirez des Coûtumes des Païs étrangers se renfermoient dans la Constitution particuliére du Gouvernement d'Angleterre. Ils s'efforçoient de faire voir, que ce ne pouvoit être qu'en vertu d'un tel Contract, que le Parlement étoit revêtu conjointement avec le Roi, de l'autorité législative; sans cela, on ne pouvoit, selon leur opinion, fonder le droit du Parlement, que sur la Coûtume, qui ne pouvoit pas contrebalancer le prétendu droit divin par lequel le Roi gouvernoit: d'où il s'ensuivroit, que le Roi, en vertu de son droit divin, pourroit abolir cette Coûtume, & se rendre absolu. Mais que c'étoit pour prévenir un pareil inconvenient, qu'ils étoient présentement assemblez. Les voix étant recueillies sur cette question, il s'en trouva 53. pour le Contract Original, & 46. seulement, contre.

Elle passe dans l'affirmative.

Question sur le mot *abdiqué*. Il est rejetté.

Le jour suivant, ils examinérent le mot *abdiqué*, & entrérent sur ce sujet, dans une dispute grammaticale, pour savoir si ce mot ne pouvoit s'entendre, que d'une abdication entiérement volontaire, & sans aucun mélange de contrainte, & il fut décidé, que le mot *déserté* seroit beaucoup plus convenable. Enfin, le dernier mot qu'on examina, fut celui de *vacant*, & on proposa cette question, *Si le Roi Jaques ayant violé le Contract Original entre lui & son Peuple, & abandonné le Gouvernement, le Trône étoit par-là devenu vacant.* Il y eut sur cette question des disputes plus longues & plus vives, que sur aucune autre des précédentes. Enfin, le Parti de ceux qui soutenoient que, selon les Loix, le Roi ne mouroit jamais, & que par conséquent, le Trône ne pouvoit jamais être vacant, l'emporta pour la négative, par la supériorité de onze voix.

Question sur la vacance du Trône, rejettée.

Mais

Mais le lendemain, quarante Seigneurs firent enrégîtrer une Protestation contre cette décision. Comme le Vote des Seigneurs étoit fondé sur ce qu'après la mort d'un Roi, la Couronne passoit immédiatement à son plus prochain Héritier, sans qu'il pût y avoir de vacance, quelques-uns du Parti contraire proposérent, en supposant que le Roi Jaques étoit mort civilement, de reconnoître pour Roi & Reine, le Prince & la Princesse d'Orange. Mais cette proposition fut rejettée par la pluralité de cinq voix.

INTERREGNE. 1689.

Protestation.

Proposition de mettre sur le Trône le Prince & la Princesse d'Orange, rejettée.

Si l'on examine ces diverses résolutions toutes ensemble, & qu'on les compare les unes avec les autres, il semblera sans doute que les Seigneurs se mettoient dans l'impossibilité d'établir d'aucune maniére, le Gouvernement. Premiérement, le premier Vote, par lequel la Régence étoit rejettée, étoit fondé sur la supposition que le Trône étoit vacant, & néanmoins le dernier Vote portoit que le Trône n'étoit pas vacant. Secondement, il paroissoit qu'on ne vouloit plus du Roi Jaques. On convenoit qu'il avoit violé le Contract Original, & qu'il avoit *déserté* ou abandonné le Gouvernement, & néanmoins, on décidoit que le Trône n'étoit pas vacant. Troisiémement, en décidant que le Trône n'étoit pas vacant, par la raison que le Roi ne meurt jamais, & qu'après la mort naturelle ou civile du Roi, la Couronne passe à son plus prochain Héritier, on refusoit de reconnoitre la Princesse d'Orange pour Reine. Il ne restoit donc plus qu'un seul moyen. C'étoit de reconnoître pour Roi le Prince de Galles qui avoit été transporté en France, Prince que la plûpart des Anglois croyoient supposé, & qui d'ailleurs, selon toutes les apparences, devoit être élevé dans la Religion Catholique. Mais les Communes avoient voté, & les Seigneurs concoururent depuis à ce Vote, qu'un Royaume Protestant ne pouvoit s'accorder avec le Gouvernement d'un Roi Papiste. Il semble donc que les diverses résolutions des Seigneurs sur les questions proposées, ne tendoient uniquement qu'à rendre l'établissement du Gouvernement impossible. Il n'y a point de doute, que ce ne fût là, le but que quelques-uns d'entre eux se proposoient, afin qu'on ne pût se tirer de cet embarras, qu'en rappellant le Roi Jaques. C'est ce dont bien des gens étoient convaincus, & qui fut cause que quelques-uns préparérent une Adresse pour être présentée aux Seigneurs, par laquelle on demandoit rondement, que le Prince & la Princesse d'Orange fussent déclarez Roi & Reine d'Angleterre. On prenoit déja soin de faire signer cette Adresse par toutes sortes de gens, afin qu'y ayant un grand nombre de signatures, elle pût passer pour contenir le sentiment général du Peuple. Mais le Prince d'Orange désapprouvant cette maniére de procéder, envoya au Lord Maire de Londres un Ordre pour arrêter cette entreprise tumultueuse, à quoi le Maire obeït incontinent.

Remarques sur ces résolutions.

On prépare dans Londres une Adresse aux Seigneurs.

Le Prince d'Orange l'arrête.

INTERREGNE. 1689.

Les Seigneurs renvoyent le Vote des Communes avec deux amendemens.

Conférence sur ce sujet, inutile.

Le second de Fevrier, les Seigneurs communiquérent aux Communes deux *amendemens*, ou corrections, qu'ils avoient faits au Vote qui leur avoit été envoyé. Le premier amendement étoit, qu'au lieu du mot *abdiqué*, on mettroit, *déserté*. Le second, que ces mots *par où le Trône étoit devenu vacant*, seroient supprimez. Les Communes n'étant pas contentes de ces deux amendemens, nommérent d'abord un Committé pour mettre par écrit les raisons qui les obligeoient à insister sur leur Vote, de la maniére qu'il avoit été formé, & demandérent une Conférence aux Seigneurs sur ce sujet. Cette Conférence ne produisit aucun effet, chaque Chambre ayant persisté dans son sentiment. Le Comte de Nottingham fit seulement connoître de la part des Seigneurs, que s'ils demeuroient attachez à leur opinion, ce n'étoit pas pour favoriser le Roi Jaques, mais uniquement, pour soutenir le droit héréditaire de la Couronne, dans la crainte où ils étoient, que l'élection d'un Roi ne portât du préjudice à ce droit. Mais la Chambre des Communes persistant toujours dans son sentiment, par la supériorité de 282. voix, contre 151, nomma vingt-quatre de ses Membres des plus habiles, pour soutenir leur opinion dans une nouvelle Conférence, pour laquelle les Seigneurs nommérent de leur côté, les Comtes de *Nottingham*, de *Clarendon*, de *Rochester*, de *Pembrook*, l'Evêque d'Ely, & quelques autres.

Seconde Conférence.

Recit en détail de cette Conférence.

Cette Conférence entre les deux Chambres est la plus remarquable qu'il y aït jamais eu en Angleterre, tant pour l'importance de la chose même, que pour l'habileté de ceux qui y furent employez, c'est pourquoi j'ai jugé à propos d'en mettre ici le détail que j'ai tiré tout entier de l'Histoire de Monsr. *Echard*. Deux raisons m'y engagent. La premiére est, que dans l'Histoire dont je viens de parler, Mr. Echard ne marque aucune partialité, s'étant contenté de rapporter simplement ce qui fut dit & allégué de part & d'autre, dans cette fameuse Conférence, sans y rien ajoûter de lui-même, laissant à ses Lecteurs la liberté d'en porter le Jugement qu'ils trouveront convenable. Ma seconde raison est, qu'encore que, dans les Païs étrangers, on ait beaucoup ouï parler de cette dispute, & qu'on ait pû lire des Traductions des Auteurs Anglois qui en ont parlé selon leurs préjugez, il n'y a pourtant que peu de personnes qui en ayent vû un détail tel que celui qui suit. Je me donnerai la liberté d'y faire quelques remarques, pour faciliter aux Lecteurs, l'intelligence des Discours qui furent faits en cette occasion.

Monsieur *Hambden*, qui ouvrit la Conférence, dit sur le premier amendement, que le mot *abdiqué* avoit une signification plus étenduë que celui de *déserté*. Qu'on ne devoit pas la restraindre à une Résignation volontaire, exprimée par parole ou par écrit, puisque si ce n'étoit que cela, il y avoit assez d'*actes ouverts* qui pourroient signifier la même chose. Que si le mot *abdiqué* n'étoit pas connu dans la

la Loi Commune, c'étoit parce que les Loix n'avoient pas pû supposer, qu'il se présenteroit jamais une malheureuse occasion d'en faire usage.

Sur le second amendement, il dit que les Communes concevoient, que le *Trône vacant* n'étoit pas une expression nouvelle, ni qu'on en pût tirer la conséquence que la Couronne pourroit devenir élective. Que s'il étoit vrai, que le Trône fût actuellement rempli, les Seigneurs se seroient servis de cette raison pour appuyer leur refus de concourir au Vote des Communes, en leur indiquant par qui il étoit actuellement rempli : Que d'ailleurs, ce seroit une chose assez connuë, par quelque Acte Royal & public qui feroit connoître au Peuple, en qui le gouvernement Royal résidoit. Mais que l'on ne voyoit ni l'une ni l'autre de ces choses, & que néanmoins, les Seigneurs ne vouloient pas reconnoître que le Trône fût vacant.

Monsieur *Sommers* (1) dit, que si c'étoit une bonne objection, que le mot *abdiqué* n'avoit point de sens connu dans la Loi Commune d'Angleterre, elle n'étoit pas moins bonne contre le mot de *déserté*, puisqu'on ne sauroit produire aucun Livre de Loix, où ce dernier mot eût un sens fixe & déterminé. Que les deux mots, *abdiqué* & *déserté* étoient Latins, & en usage chez les bons Auteurs, tous deux d'une signification connuë ; mais qui ne signifioient pas la même chose. Qu'*abdiquer* signifioit proprement *renoncer entiérement*, *rejetter*, *désavouër*, *delaisser* une chose ou une personne, ensorte qu'on ne vouloit plus y prendre aucun intérêt. Que cela se pouvoit faire, ou par des paroles expresses ou par écrit, & qu'en ce sens, qui étoit celui que les Seigneurs donnoient à ce terme, c'étoit une *Résignation*, ou une *Cession* : ou qu'on le pouvoit faire par des actes qui ne peuvent subsister avec la possession de la chose dont il s'agit. Que selon les Communes, c'étoit-là le cas présent, & que par cette raison, elles avoient choisi le terme d'*abdiqué*, comme exprimant mieux qu'aucun autre, ce qu'elles entendoient. Que les Communes n'étoient pas les seules qui expliquassent ce terme dans ce dernier sens, & il cita sur ce sujet, *Grotius*, *Calvin*, & quelques autres Auteurs. Il ajoûta, que le mot *déserté* avoit une signification douteuse : mais que dans le sens où le prenoient les Communes, il ne signifioit, tant dans la Loi Commune que dans la Civile (2), qu'une simple *Cessation*, un *délaissement temporaire* d'une chose, une *simple négligence*, qui laissoit à la Partie, la liberté d'en reprendre possession, ce qu'il fit voir par l'autorité de *Spigelius* & de *Bartole*. Qu'on

(1) C'étoit un fameux Avocat, qui fut depuis Grand Chancelier sous le Régne de Guillaume III.

(2) La Loi Commune, ce sont les Statuts du Parlement, & la Loi Civile, les Loix & Ordonnances des anciens Empereurs.

INTER-REGNE. 1689.

Qu'on appelloit *désertion*, ce qui étoit temporaire, & dont on pouvoit revenir, & *délaissement*, quand on n'avoit ni le pouvoir ni le droit de reprendre ce qu'on avoit quitté. Qu'on employoit dans la Loi civile, le terme de *déserter*, pour marquer l'action des Soldats qui quittoient leurs drapeaux, & que dans le Droit Canonique, l'action de ceux qui désertoient un Bénéfice, n'étoit autre chose, qu'une *Non-résidence*. Que dans ces deux cas, les Parties avoient non-seulement le droit de retourner, mais qu'elles y étoient même obligées. Que comme les Communes ne croyoient pas que ce fût-là le cas dont il s'agissoit, elles ne pouvoient aussi se persuader que les Seigneurs eux-mêmes le crussent, puisqu'en soutenant leur dernier amendement, ils avoient déclaré, qu'ils étoient prêts à convenir des mesures nécessaires, pour assurer la Nation contre le retour du Roi Jaques: ce qu'ils ne pouvoient faire avec justice, s'ils ne regardoient l'action du Roi, que comme une simple retraite causée par sa négligence, & qui lui laisseroit la liberté de retourner.

Il ajoûta, que par ces raisons, les Communes ne pouvoient approuver le premier amendement, parceque le mot de *déserté* ne pouvoit en aucune maniére convenir à la chose, & qu'il n'exprimoit pas même la pensée des Seigneurs, telle qu'elle étoit contenuë dans les raisons qu'ils avoient déja produites. Au lieu que le mot *abdiqué* exprimoit la conséquence qu'on devoit tirer de la première partie du Vote, à laquelle les Seigneurs concouroient, savoir, *Que le Roi Jaques en entreprenant de renverser la Constitution &c. avoit renoncé à être Roi suivant la Constitution, en voulant gouverner d'une maniére despotique, inconnuë à la Constitution, & qui ne pouvoit subsister avec elle. Qu'il avoit renoncé à la Dignité de Roi, selon les Loix, c'est-à dire, de Roi tel qu'il avoit juré de l'être, de Roi auquel l'allégeance des Anglois étoit duë, & avoit établi une autre sorte de domination.* Que c'étoit au pied de la lettre une *abdication*, un abandonnement de son droit, aussi positif que s'il l'avoit fait en propres termes.

Remarque 1. Il est aisé de comprendre que les deux Discours précédens de Messieurs Hambden & Sommers étoient rélatifs à ce que les Seigneurs avoient objecté dans une première Conférence, contre le terme d'*abdiqué*, & contre la vacance du Trône. J'ai crû pouvoir supprimer cette première Conférence, parce que la plûpart des choses qui y furent alléguées, sont repetées dans celle-ci. En tout cas, on peut voir ici par les réponses des Communes, quelles avoient été les objections des Seigneurs.

Monsr. *Holt*, Sergent en Loi (1), ajoûta, que l'objection des Seigneurs touchant le mot *abdiqué*, savoir, que c'étoit un mot inconnu dans les Loix d'Angleterre, n'étoit d'aucune force, parce qu'il y avoit très-peu de mots dans la Langue Angloise, qui fussent aussi an-

(1) *Serviens ad Legem.* C'est une Dignité parmi les Avocats.

anciens que la Loi Commune. Que le langage avoit été si fort altéré par le temps & par le mélange de diverses Nations, que s'il ne falloit employer que des mots qui fussent alors en usage, on auroit beaucoup de peine à se faire entendre. INTERREGNE. 1689.

Quant à la seconde raison alléguée par les Seigneurs, savoir, que par le sens que la Loi donnoit communément au terme d'*abdication*, c'étoit un acte exprès & volontaire de renonciation, il avoüoit que c'étoit-là, sa signification la plus commune, & qu'il croyoit, que les Communes l'entendoient dans ce même sens. Mais il ajoûta, qu'il ne savoit pas si les Seigneurs entendoient par-là, un acte exprès & volontaire, ou un Instrument formel de renonciation. Que si c'étoit dans ce dernier sens, quant au cas présent, il avoüoit qu'il ne connoissoit aucun acte de cette nature. Mais que selon la Loi Commune, & la Civile, & selon le sens commun, il y avoit des actes exprès de renonciation, qui ne se faisoient pas par des Instrumens. Il posa pour maxime, que tout Gouvernement, toute Magistrature est un Emploi de confiance, & que tout Acte contraire à cette confiance, est une renonciation, quoique cela ne se fasse pas par un Instrument en forme. Car celui qui agit contre la confiance qu'on a en lui, déclare expressément, qu'il renonce à cette confiance, par Acte & par Instrument, quoi qu'il ne le fasse pas par écrit: particuliérement, quand ses actions sont de telle nature, qu'elles ne peuvent subsister avec la confiance, & qu'au contraire, elles la détruisent entiérement.

Le Comte de Nottingham dit alors pour les Seigneurs, que la principale raison qu'ils avoient pour vouloir changer le mot d'*abdiqué*, étoit fondée sur la conséquence que les Communes en tiroient dans la conclusion de leur Vote, que par-là, le Trône étoit devenu vacant. Qu'elles sembloient entendre par-là, que le Trône étoit vacant d'une telle maniére, que la succession dans la Ligne Héréditaire étoit rompuë, & que tous les Héritiers pouvoient être privez de leur droit, ce qui, selon les Seigneurs, seroit rendre la Couronne élective. (2) C'est pourquoi il étoit nécessaire avant toutes choses, d'examiner quelle étoit la conséquence de la vacance du Trône.

Remarque 2. Il ne paroit pas que les Communes pensassent à rendre la Couronne élective. C'étoit une conséquence, que les Seigneurs leur attribuoient, pour avoir occasion de contredire la vacance du Trône.

A cela, le Sergent *Maynard* répondit, que lors qu'il manque une personne pour administrer le Gouvernement, une déclaration de la vacance, & le soin de suppléer à ce défaut, ne pouvoit pas rendre la Couronne élective. Que les Communes concevoient, qu'on manquoit d'une telle personne, & que par consé-

INTER-REGNE. 1689. quent, il y avoit de la néceſſité de ſuppléer à ce défaut. Que nonobſtant la vacance, la conſtitution du Gouvernement demeuroit la même: Que les Loix qui ſervoient de fondement à cette Conſtitution n'étoient point changées: mais que s'il y avoit des cas où cette conſtitution fût rompuë, c'étoit une *abdication*, & qu'une abdication ſuppoſoit une vacance. Que les Communes ne diſoient pas, que la Couronne dût être perpetuellement élective, mais ſeulement, qu'il étoit néceſſaire de remplir le Gouvernement, dans le cas de défaut, ſans que pour cela, la Couronne de ſucceſſive qu'elle étoit, devint élective.

L'Evêque d'Ely parla enſuite pour les Seigneurs, & comme on avoit cité *Grotius* ſur le mot *abdiquer*, il demanda, ſi ce grand homme, en expliquant la ſignification de ce terme, n'avoit pas ajouté ces reſtrictions. *Si ce n'eſt que pour céder au temps. Si on ſe retire à deſſein de retourner, & de recouvrer ce qu'on a quitté, ou abandonné pour le préſent.* En un mot, s'il n'y a aucune force, ou aucun juſte ſujet de crainte, qui rende nulle la ſignification du mot *abdiquer*.

Maynard repliqua, que ce n'étoit pas là le cas ſuppoſé dans le Vote des Communes. Qu'après que la Religion & les Loix avoient été en danger d'être renverſées, il étoit néceſſaire de faire des informations contre les auteurs & les inſtrumens de cet attentat, & que s'il ſe trouvoit que celui à qui le Gouvernement avoit été confié en fût l'Auteur & l'Acteur, on ne pouvoit appeller cela, qu'une renonciation à la confiance, & que par conſéquent ſa place devenoit vacante. Que le mot *abdiquer* étoit Anglois, & que les Seigneurs avouoient qu'il ſignifioit *renonciation*. Que ce n'étoit pas des Auteurs étrangers, qu'on devoit apprendre la ſignification des mots Anglois, & que néanmoins, pour la ſatisfaction des Seigneurs, les Communes avoient montré par des Auteurs étrangers ce que ſignifioit le mot *abdiquer*, & fait voir, qu'il ſignifioit plus que *déſerter*, ou abandonner le Gouvernement, en intention de le reprendre.

C'eſt par cette même raiſon, répondit l'Evêque d'Ely, que les Seigneurs voudroient qu'on employât un mot qui ne ſignifiât que la ceſſation ou l'interruption de l'exercice du droit (3).

Remarque 3. Juſqu'ici, les Seigneurs n'avoient pas bien fait connoître, pourquoi ils rejettoient le terme *abdiqué*. On voit ici, par ce qu'en dit l'Evêque d'Ely, que c'étoit parce que ce mot exprimoit trop bien la penſée des Communes, & qu'à cauſe de cela, ils en vouloient mettre un autre à la place, duquel on ne pût pas inférer que le Trône étoit vacant.

L'Evêque ajoûta, que s'il y avoit un défaut tel que celui dont on avoit parlé, il falloit certainement y ſuppléer. Que les Seigneurs par un autre Vote, avoient déclaré, *que les Loix, les Libertez,*

bertez, & la Religion d'Angleterre ne pouvoient subsister avec un Roi Papiste, mais qu'il croyoit qu'ils avoient entendu seulement, avec l'actuelle administration du Gouvernement par un tel Roi. Que *Grotius* distinguoit entre le droit, & l'exercice du droit. Que comme il pouvoit y avoir une incapacité naturelle qui empêchoit d'exercer ce droit, comme la maladie, la folie, l'enfance, il y en avoit aussi une morale, comme une persuasion fixe & déterminée d'une fausse Religion, contraire à la doctrine du Christianisme. Qu'alors, il falloit remédier à ce défaut, & prendre soin d'établir un Gouverneur intermédiat, parce qu'il devient nécessaire, si celui à qui le droit de Succession apartient rend l'exercice de son Gouvernement impratiquable, & l'obéïssance des Sujets, selon la Constitution de leur Religion, impossible. Mais qu'il concevoit, que cela n'altéroit point le droit, & n'étoit pas une abdication du droit (4).

INTER-REGNE. 1689.

Remarque 4. Il faut bien prendre garde, que la thése posée par l'Evêque d'Ely, & qui fut ensuite soutenuë par d'autres, étoit, qu'il y avoit une distinction réelle entre le droit, & l'exercice du droit. Ils vouloient bien consentir, que Jaques II. fût privé de l'exercice du droit de gouverner, mais non pas du droit même. C'est sur cette distinction que sont appuyez tous les raisonnemens des Seigneurs.

Que sans doute, le mot d'*abdication* étoit Anglois, & bien connu par ceux qui conversoient avec les Livres. Mais que selon *Cicéron*, il signifioit quelquefois, une renonciation à l'exercice actuel du droit, & quelquefois, une renonciation au droit même. Qu'ainsi, sa signification étant douteuse, les Seigneurs espéroient, que les Communes ne voudroient pas se servir de termes équivoques dans une affaire d'une si grande importance. Que si on entendoit par ce mot, une renonciation au droit, il en naîtroit beaucoup d'inconveniens. Que parmi les Docteurs en Droit Civil, il y avoit une abdication qui faisoit perdre le droit au Roi seulement, & une autre qui en dépouilloit le Roi & la Couronne tout ensemble. Que les incapacitez qui empêchoient seulement d'exercer le pouvoir, étoient ou naturelles & involontaires, comme l'âge, la folie, &c. ou morales & volontaires, comme la contrarieté dans la Religion. Qu'on avoit eu en dernier lieu, un exemple des premiéres en Portugal, où elles ne firent perdre au Roi, que le pouvoir seulement, & non pas les honneurs & la qualité de Roi. Car quoique l'administration fût mise entre les mains du frére Cadet, les Patentes, & tous les Actes Publics étoient au nom de l'Aîné (5).

Remarque 5. Si l'Evêque d'Ely ne portoit sa vûë que sur le Roi Jaques, il semble que l'exemple des incapacitez naturelles qui avoient fait perdre à Alphonse VI. Roi de Portugal, l'exercice

INTER-REGNE. 1689. cice du Gouvernement, n'étoit pas à propos, puisqu'il ne s'agissoit pas de ces sortes d'incapacitez à l'égard de Jaques II. C'est ce qui peut faire soupçonner qu'il portoit sa vûë sur le Prince de Galles. Car, comme on le verra dans la suite, les Seigneurs, en soutenant que le Trône n'étoit pas vacant, prétendoient, que par la mort civile ou naturelle du Roi, le plus prochain Héritier devoit immédiatement remplir le Trône, & cet Héritier, selon quelques-uns, étoit le Prince de Galles. Mais comme il étoit en bas âge, il falloit établir un Gouverneur intermédiat, pour gouverner en son nom.

Qu'il ne considéroit pas si le Roi étoit sorti du Royaume, ou s'il y étoit demeuré, mais seulement, s'il étoit propre à administrer le Gouvernement, & que ne l'étant pas, il falloit suppléer à son défaut, soit qu'il fût présent ou absent. Que l'abdication la plus reconnuë étoit, non-seulement, lorsque le Prince étoit incapable d'exercer son pouvoir, mais encore, quand il agissoit d'une maniére contraire, à quoi ne répondoit pas l'expression du Vote des Communes, *qu'il avoit tâché de renverser &c.* Que si dans une Monarchie successive, on admettoit l'abdication du pouvoir & du droit tout ensemble, la conséquence en seroit, que le droit entier seroit perdu, & la Succession rompuë, ce qui n'étoit pas, sans doute, l'intention des Communes.

Que par le Contract original dont il étoit parlé dans le Vote des Communes, on ne pouvoit entendre, que le Contract fait lorsque le Gouvernement fut institué, & qu'on fixa les conditions que chacun devoit observer; Que la condition fondamentale étoit, que le Roi, les Seigneurs & les Communes, assemblez en Parlement, auroient le pouvoir de faire de nouvelles Loix, & d'altérer les anciennes, & qu'y ayant une Loi qui établit la Succession, elle faisoit partie du Contract original, autant qu'aucune autre; Que par conséquent, si on admettoit une abdication dans une Monarchie Successive, le Contract original ayant été fait, à l'égard du Roi, de ses Héritiers & Successeurs, la disposition de la Couronne ne pourroit apartenir aux Seigneurs & aux Communes, qu'après que tous les Héritiers auroient aussi abdiqué. Il avoua, qu'il y avoit eu sept interruptions dans la Succession linéale, depuis Guillaume le Conquérant, jusqu'à Henri VIII; Mais il soutint, qu'on ne pouvoit pas inférer de-là que chaque brêche du Contract original les mit en droit de disposer de la Succession, particuliérement, depuis les Statuts d'Elisabeth & de Jaques I, qui avoient établi le Serment d'Allégeance, en faveur du Roi & de ses Successeurs, & qui devoient être observez, jusqu'à ce qu'ils fussent changez par le Pouvoir Législatif, à quoi il croyoit, que les Seigneurs & les Communes ne pouvoient pas prétendre sans le consentement Royal (6).

Re-

Remarque 6. Par ce raisonnement, les Seigneurs & les Communes étant convenus, qu'un Roi Catholique ne pouvoit pas exercer le droit de Gouvernement, & Jaques II. étant Catholique, & pouvant avoir une suite infinie de Successeurs de Pére en Fils, tous Catholiques, il s'ensuivroit, que l'Angleterre ne pourroit plus être gouvernée que par des Régens.

INTERREGNE. 1689.

Que les Loix dont il avoit parlé, étant faites depuis la derniére interruption de la Succession linéale, il ne falloit pas se régler par les préjugez qui avoient précédé ces Loix. Que pour ces raisons, il concevoit, qu'il falloit entendre par le Vote des Communes, qu'il suffisoit de mettre à l'écart celui qui avoit violé le Contract, & que dans un Royaume Successif, l'abdication ne pouvoit regarder que la personne. Qu'il espéroit, que les Seigneurs & les Communes s'accorderoient à ne pas rompre la ligne de la Succession, de telle sorte, que la Couronne fût renduë élective. Que si on déclaroit, que l'abdication du Roi Jaques n'alloit pas plus loin que sa personne, & que la Couronne devoit aller dans la droite ligne de la Succession, ils seroient tous d'un même avis (7).

Remarque 7. Pour bien entendre le Discours de l'Evêque d'Ely, aussi-bien que quelques autres qui suivent, il faut savoir que parmi les Seigneurs qui avoient voté que le Trône n'étoit pas vacant, & qui avoient surpassé de onze voix, ceux qui avoient été d'un avis contraire, il y avoit deux sortes de gens. Les uns, sans aucune envie de favoriser le Roi Jaques, ou le Prince de Galles, n'avoient en vûë que de s'opposer au Parti Républiquain, qui, sous prétexte de reconnoissance pour le Prince d'Orange, travailloient de tout leur pouvoir à le faire élire Roi, comptant que ce seroit un grand pas de fait pour avancer l'autorité du Peuple, en rendant, en quelque maniére, la Couronne élective. C'est à ce Parti, qu'une partie des Seigneurs qui avoient voté contre la vacance du Trône, vouloit principalement s'opposer. Mais il y en avoit d'autres qui poussoient leurs vûës plus loin, & qui, en rendant le nouvel établissement impossible, par les obstacles qu'ils y faisoient naître, travailloient indirectement, ou à faire rappeller le Roi Jaques, ou à faire reconnoitre le Prince de Galles pour Roi, sachant bien, qu'il seroit impossible de prouver sa Supposition d'une maniére juridique. Mais comme ceux-ci se cachoient parmi les premiers, & feignoient de n'avoir en vûë que la défense de la Succession Héréditaire, il est assez difficile de connoître par les Discours qui furent faits à cette Conférence, ceux qui se bornoient à soutenir la Succession Héréditaire, & ceux qui poussoient leurs vûës plus loin. C'est à quoi les Lecteurs doivent prendre garde pour ne pas se persuader, que tous les Seigneurs qui avoient voté contre la vacance du Trône, fussent Partisans du Roi Jaques.

INTER-REGNE. 1689. Le Comte de Clarendon parla ensuite pour les Seigneurs, & dit, que *rompre le Contract original*, étoit un langage dont on ne s'étoit pas servi depuis long-temps dans ce lieu, & qui ne se trouvoit dans aucun des Livres de Loi. Qu'il ne nioit pas que le Roi ne fût tenu par les Loix, d'exécuter celles qui sont faites ou à faire: Mais que son obligation ne procédoit pas du Serment qu'il faisoit à son Couronnement. Car la Loi dit, qu'il est autant Roi avant son Couronnement, qu'après. Qu'il y a une Allégeance naturelle qui lui est dûë par ses Sujets, aussi-tôt que la Couronne lui est dévoluë, & qu'aucun Acte du Roi seul ne peut arrêter ou détruire le droit de son Héritier parceque la Couronne est Héréditaire, & non pas élective (8).

Remarque 8. Le Comte de Clarendon fait d'abord regarder le Contract original entre le Roi & le Peuple, comme une chimére. Il avouë pourtant que par les Loix dont il ne cite aucune, il est obligé &c. Mais que cette obligation ne provient point de son Serment. Qu'est-ce done qui le lie?

Que si la chose n'alloit pas plus loin que la personne de Jaques II, d'où pouvoit venir la vacance du Trône, & comment le droit d'y suppléer étoit-il dévolu au Peuple? Car s'il est seul mis à l'écart, la Couronne est dévoluë à celui qui a le droit le plus prochain à la Succession, & par conséquent, que le Trône n'est pas vacant (9).

Remarque 9. Les Seigneurs parloient sans cesse du plus prochain Héritier, sans nommer pourtant le Prince de Galles. La raison en est, qu'en faisant trouver des obstacles qu'ils croyoient invincibles, à l'élection d'un nouveau Roi, ils vouloient peu à peu engager les Communes à proposer l'examen de la Naissance du Prince de Galles. Mais les Députez des Communes évitérent soigneusement ce piége, c'est pourquoi il ne fut pas parlé une seule fois nommément du Prince de Galles dans cette Conférence.

Le Comte de Nottingham ajoûta, que les Seigneurs ayant déclaré, qu'ils vouloient bien assurer la Nation contre le retour du Roi Jaques, il sembloit, qu'on étoit d'accord, & qu'on trouveroit des paroles assez propres pour expliquer ce qu'on entendoit, s'il n'y avoit pas d'autre difficulté. Que les termes d'*abdiquer*, & de *déserter* étant rejettez par l'un ou par l'autre des deux partis, il falloit en chercher de plus convenables, & avant toutes choses, décider ce point, si le Trône étoit vacant.

Le Chevalier *Treby* prenant la parole pour les Communes, dit, qu'il falloit nécessairement commencer le débat, par l'endroit où le différent avoit commencé, savoir, par le mot *abdiqué*. Que le Contract original étoit une expression employée par le savant *Hooker*, dans son Livre de la Police Ecclésiastique. Mais qu'il pou-

INTERREGNE. 1689.

pouvoit alléguer une autorité bien plus grande que celle de *Hooker*. C'étoit celle des Seigneurs eux-mêmes qui avoient approuvé le Vote des Communes où cette expression étoit contenuë, à l'exception du mot *abdiqué*, & de la vacance du Trône. Que parler du droit de la Succession, c'étoit aller plus loin que la derniére partie du Vote qu'ils examinoient, & que parler de rendre la Couronne élective, c'étoit aller encore au-delà. Ensuite, il s'efforça de prouver que le Roi Jaques avoit actuellement *abdiqué* la Royauté, & employa l'autorité de *Grotius* qui dit, *Que s'il y a quelque parole ou quelque action qui manifeste la pensée ou la volonté de quelqu'un, de quitter son Emploi, c'est une abdication, & une renonciation.* Or, ajoûta-t-il, supposons que le Roi Jaques fût venu dans cette Assemblée, & qu'il se fût exprimé, ou en paroles, ou par écrit en ces termes: *Je suis né Héritier de la Couronne d'Angleterre, qui est un Gouvernement limité par les Loix que les Seigneurs & les Communes ont faites. Après la mort de mon Prédécesseur je me suis mis en possession du Trône. Mais présentement, je trouve que je ne puis faire des Loix sans le consentement des Seigneurs & des Communes: que je ne puis suspendre l'exécution des Loix, sans le consentement de mon Peuple. J'avouë que je tiens le droit à la Royauté du Contract original, & de la Constitution fondamentale du Gouvernement, & que ma Succession & ma possession sont partie de ce Contract. Je suis las de cette partie du Contract; j'y renonce, & ne veux point être tenu de l'observer. Je ne veux point exécuter les Loix, qui sont déja faites, ni souffrir qu'on en fasse d'autres selon le désir de mon Peuple, pour la sûreté de la Religion & de la Liberté, qui sont les deux points principaux en quoi consiste l'Office de Roi dans cette Nation.* Supposé qu'il se fût exprimé de cette maniére, peut-on douter que ce ne fût une parfaite renonciation au droit qui lui étoit dévolu de ses Ancêtres? Si donc par les actes mentionnez dans le Vote, il a déclaré la même chose, & encore plus que ces paroles n'expriment, il a donc déclaré sa volonté de renoncer au Gouvernement. De-là Monsr. *Treby* prit occasion d'insister sur le mot *abdiqué* qui répondoit si bien au cas présent, & qui exprimoit si bien la pensée des Communes.

Le Comte de Nottingham avoua, qu'un Roi d'Angleterre pouvoit renoncer à son Royaume, & même par des Actes implicites, contraires à l'Office de Roi. Car, dit-il, qu'un Roi dise, qu'il ne veut point gouverner selon les Loix, ou que par ses actions, il renverse les Loix, ce n'est qu'une même chose. Mais qu'il y avoit de la différence entre dire qu'il ne veut point gouverner selon les Loix, & faire certaines choses qui ne s'accordent pas avec les Loix. Qu'il étoit bien vrai, que toutes les fois qu'un Roi s'écartoit des Loix, il faisoit une espéce de brêche aux Loix fon-

INTER-REGNE. 1689.

fondamentales : car il n'y avoit point de Loix qui en qualité de Loix, ne fussent des Constitutions fondamentales. Mais que si chaque violation de quelque Loi étoit une telle violation des Loix fondamentales, qu'elle emportât une abdication, ce seroit en vain qu'on feroit rendre compte aux Ministres : car alors ce seroit le Roi seul qui seroit coupable, & non pas eux, & alors, adieu la maxime de Droit, que le Roi ne fait jamais de tort. Que cette distinction étoit d'une clarté manifeste, & qu'on avoit autrefois jugé que sa clarté étoit absolument nécessaire. Car dans les deux exemples d'Edouard II. & de Richard II, il étoit dit, que c'étoient d'expresses & solennelles renonciations, confirmées par les Actes de déposition. C'est pourquoi on ne pouvoit pas inférer de l'énumération des faits contenus dans le Vote, que le Roi Jaques eût *abdiqué*, pour soi-même & pour ses Héritiers.

Monsieur *Treby* reprit alors la parole, & dit, que quand le Roi viole les Loix dans quelques cas particuliers, il pouvoit suffire d'en faire rendre compte aux Ministres qui avoient servi d'instrumens à cela. Que dans les cas ordinaires concernant la violation des Loix, la Nation pouvoit trouver un reméde dans les Cours ordinaires de Justice. Mais que le Roi Jaques ayant violé, non quelques Loix particuliéres, mais toutes les Loix fondamentales, ce n'étoit plus une violation ordinaire des Loix. C'est pourquoi dans des cas si peu communs, il falloit avoir recours à des reméde extraordinaires. A qui s'adressera-t-on pour avoir justice dans des cas, où celui à qui il faut s'adresser pour avoir raison des torts qu'on a reçus, en est lui-même coupable, & le Juge de ses propres violations des Loix ? C'est donc parceque le Roi a violé la Constitution sur laquelle les Loix sont appuyées, comme étant la Régle, & du Gouvernement du Roi, & de l'obéissance du Peuple, que les Communes soutiennent qu'il a abdiqué le Gouvernement. Pour toutes les autres violations particuliéres des Loix, les Sujets peuvent trouver du reméde dans les Cours de Justice, ou dans la Cour Supérieure du Parlement. Mais lors qu'un attentat tel que celui-ci est fait contre l'essence de la Constitution du Gouvernement, on ne peut pas dire que ce soit le Peuple qui s'est mis dans l'état de Nature : mais ce sont ceux qui ont réduit la Constitution de notre Gouvernement dans un état de confusion.

Les Seigneurs n'objectant plus rien sur le mot *abdiqué* qui faisoit la matiére de leur premier amendement, Monsr. *Sachverel* ouvrit le débat sur le second, en déclarant d'abord, que par les mots d'*Abdication* & de *Vacance du Trône*, les Communes n'avoient jamais eu l'intention ni la pensée de rendre la Couronne élective, & qu'on ne pouvoit pas l'inférer de leur Vote (10).

Remarque 10. Comme la principale raison qui obligeoit les Seigneurs

gneurs à s'oppoſer au Vote des Communes par rapport à la vacance du Trône étoit, la conſéquence qu'ils en tiroient, que par-là, la Couronne ſeroit renduë élective, les Communes prennent grand ſoin de nier cette conſéquence, en diſant que non-ſeulement elle n'a pas été dans leur intention, mais que même on ne peut pas la tirer de leur Vote. C'étoit-là le point eſſentiel. Car ſi les Seigneurs avoient pû tirer des Communes un aveu que la conſéquence étoit juſte, ils auroient prétendu, qu'en déclarant le Trône vacant, on renverſoit la Conſtitution du Gouvernement, parce qu'on rendoit la Couronne élective, au lieu qu'elle étoit Héréditaire. Il ſemble que les Communes auroient pû nier que la Couronne fût originairement Héréditaire, & ſoutenir qu'elle ne l'étoit, que par les Statuts faits ſous Eliſabeth & ſous Jaques I, d'où elles auroient pû inférer, que le Parlement qui avoit ſubſtitué la Couronne aux Deſcendans de Jaques I, dans la ligne directe, & puis dans la Collatérale, avoit auſſi le pouvoir de changer l'ordre de la Subſtitution. Mais elles vouloient éviter d'entrer dans des diſcuſſions de cette nature, comprenant bien, que le but des Seigneurs étoit de multiplier les ſujets de diſpute, pour augmenter les obſtacles de l'établiſſement qu'on projettoit.

INTER-REGNE. 1689.

Monſr. *Sachverell* ajoûta, qu'en admettant, ſelon l'amendement des Seigneurs, que le Roi Jaques avoit ſeulement *déſerté*, il s'enſuivroit que le Trône ſeroit vacant, du moins, par rapport à ſa perſonne. Que ſi Jaques avoit ſeulement abandonné l'exercice de ſon pouvoir, comme les Seigneurs le prétendoient, il s'enſuivoit qu'il continuoit toujours dans ſon Office de Roi, & qu'il étoit toujours véritablement Roi. Qu'en ce cas-là, les Actes de la Convention ne pouvoient être juſtifiez. Que les Seigneurs n'avoient eu aucun pouvoir d'agir en leur nom, ou au nom de la Nation, dans cette occurrence, à moins qu'ils ne penſaſſent à établir un Régent par leur ſeule autorité. Qu'il s'enſuivoit donc, par les démarches que les Seigneurs & les Communes avoient faites, qu'ils avoient jetté la Nation dans un piége, & qu'ils la laiſſoient dans un tel embarras, qu'il n'étoit pas en leur pouvoir de l'en délivrer, & qu'ils ne pouvoient répondre de ce qu'ils avoient fait, à moins que le Roi Jaques ne vînt à mourir, & alors, ſa mort laiſſeroit la Nation dans l'incertitude.

Mr. *Polexfen* reprit enſuite le même argument, & ſoutint, que les Seigneurs diſant que le Gouvernement étoit déſerté, on ne pouvoit aſſurer que ce fût ſeulement quant à l'exercice, mais que c'étoit une véritable vacance. Que ſelon les Loix, le Pouvoir Royal & l'exercice de ce Pouvoir n'étoient qu'une ſeule & même choſe, & qu'ils étoient tellement unis enſemble, qu'ils ne pouvoient être ſéparez. C'eſt pourquoi, la diſtinction qu'on ſuppoſoit entre le droit & l'exercice du droit, n'étoit qu'idéale, & ne

INTERREGNE. 1689. ne s'accordoit nullement avec les Loix. Que c'étoit un aussi grand crime de dépouiller le Roi de l'exercice de son pouvoir, que de le priver du pouvoir même. C'est pourquoi c'étoit aux Seigneurs à considérer, s'ils ne se rendoient pas coupables du crime qu'ils prétendoient éviter par leur amendement. Que par cette raison, les Communes ne pouvoient admettre une différence, entre ôter au Roi l'exercice de son Gouvernement, & lui ôter le Gouvernement même, lequel, selon leur opinion, il avoit abdiqué. Que si Jaques II. étoit toujours Roi, elles ne pouvoient, en aucune maniére, consentir à le tenir éloigné du Royaume. Que d'établir une Régence, sans son consentement, ou jusqu'à son retour, pendant que le droit demeureroit en sa personne, seroit une chose étrange & impratiquable, & pourroit servir à introduire un Gouvernement Républiquain, à la place de l'ancien Gouvernement Monarchique limité par les Loix. Que la conséquence qu'on tiroit, que la Vacance du Trône rendroit la Couronne élective, ne se pouvoit déduire, ni des Prémisses, ni de leurs actions, ni de leurs paroles, ni de leurs Votes, ni d'aucune autre chose, dans le cas présent (11).

Remarque 11. Les Seigneurs ne répondirent que foiblement aux raisons de Mr. Polexsen contenuës dans cet article. Plusieurs de ceux qui étoient contre la Vacance, étoient bien persuadez qu'on ne pouvoit pas légitimement dépouiller le Roi Jaques de l'exercice du Pouvoir Royal, non plus que du Pouvoir même. Mais ils n'osoient entreprendre directement sa défense, parce qu'ils savoient bien que sa personne étoit odieuse à toute la Nation. C'est pourquoi ils avoient imaginé cette distinction, entre le droit même, & l'exercice du droit, afin de laisser comme une pierre d'attente pour son rétablissement. On voit ici que Mr. Polexsen soutient que cette distinction n'a rien de réel. C'est aux Lecteurs à examiner, si elle avoit été bien prouvée, ou seulement supposée, ou si, en supposant sa réalité, elle étoit appliquable au cas dont il s'agissoit.

Là-dessus, le Comte de Clarendon, prenant la parole, dit, qu'il ne déclareroit point quelle étoit son opinion touchant la vacance du Trône, par rapport à la personne du Roi Jaques, mais qu'il désiroit de savoir, jusqu'où la vacance pouvoit s'étendre, selon l'intention des Communes.

Cela donna occasion à Monsr. *Polexsen*, de demander aux Seigneurs, s'ils convenoient que le Trône étoit vacant, par rapport à la personne du Roi Jaques. Que s'ils en convenoient, ou s'ils déclaroient par qui le Trône étoit actuellement rempli, & qu'ils nommassent la personne qui le remplissoit, il seroit temps alors, que les Communes répondissent à la question, jusqu'où s'étendoit la vacance.

Le

Le Comte de Clarendon repliqua, qu'en ſuppoſant, ſans pourtant l'accorder, que le Trône fût vacant, par rapport à la perſonne du Roi Jaques, il ſeroit rempli par la perſonne à qui la Couronne ſeroit dévoluë, en cas que le Roi fût mort, le Gouvernement d'Angleterre étant une Monarchie Héréditaire qui paſſe par Succeſſion à la Ligne Royale. Que les Communes, en ſoutenant que le Trône étoit vacant, ne faiſoient autre choſe, que mettre à l'écart tous ceux à qui la Couronne devoit venir par Succeſſion, & rendre, pour cette fois, la Couronne élective. Que les Seigneurs ſoutenoient de leur côté, que le Trône n'étoit point vacant. Mais puiſque les Communes diſoient le contraire, il leur demandoit, qui avoit le droit de le remplir? INTERREGNE. 1689.

Monſr *Maynard* répondit à cela, que cette queſtion n'étoit pas celle dont il s'agiſſoit, quoi qu'elle pût venir à propos dans la ſuite, quand on ſeroit convenu de la vacance du Trône. Qu'il avoüoit, que la Monarchie Angloiſe étoit Héréditaire. Mais qu'encore que, ſelon le cours ordinaire, elle dût paſſer au plus prochain Héritier, il y avoit néanmoins, dans le cas préſent, une maxime de Droit, qui n'étoit pas moins certaine, & qui arrêtoit le cours de l'autre. C'eſt que perſonne ne pouvoit prétendre à la Succeſſion du Roi Jaques, pendant qu'il étoit en vie : *Nemo eſt Hæres Viventis* (12).

Remarque 12. Il ſemble que Monſr. Maynard remarquoit avec raiſon, qu'il n'étoit pas à propos de décider la queſtion, *Qui rempliroit le Trône*, avant qu'on fût convenu de la vacance. C'étoit examiner la conſéquence, avant que d'avoir établi les Prémiſſes ſur leſquelles elle étoit fondée.

Le Comte de Pembrook repliqua, que le Comte de Clarendon avoit déja répondu à cela, en diſant que la Couronne devoit paſſer à celui qui ſe trouveroit le plus prochain Héritier dans la Ligne, en cas que le Roi fût mort, ou même en ſuppoſant qu'il étoit mort *civilement*, *par abdication*, ou *par déſertion*. Que pour répondre à la queſtion des Communes, *Qui étoit-ce donc qui rempliſſoit actuellement le Trône, s'il n'étoit pas vacant ?* il ſuffiſoit de ſavoir qu'il y avoit des Héritiers à qui la Couronne étoit dévoluë par une Succeſſion linéale, quoiqu'on ne pût pas poſitivement nommer la perſonne particuliére (13).

Remarque 13. Si les Seigneurs avoient pû gagner ce point, qu'en cas que le Trône fût vacant, par rapport à la perſonne de Jaques II. ſeulement, il devoit être rempli par le plus prochain Héritier, ils auroient par-là engagé les Communes dans la diſcuſſion de la Naiſſance du Prince de Galles, matiére ſur laquelle ils auroient eu de grands avantages. Mais les Communes vouloient, ſur toutes choſes, éviter cet examen auquel les Seigneurs vouloient adroitement les engager.

INTER-REGNE. 1689. Le Comte de Nottingham se mit encore sur les rangs, & dit, que quand même les Seigneurs accorderoient, qu'il y avoit une vacance, par rapport à la personne du Roi Jaques, ils ne laisseroient pas de pouvoir faire les Actes mentionnez dans les raisons alléguées par les Communes. Car si c'étoit seulement l'exercice du Gouvernement, qui étoit abandonné, il falloit nécessairement suppléer à ce défaut, par quelqu'un qui en prît l'administration. Que comme il n'y avoit personne à qui on pût s'adresser avec plus de raison, qu'au Prince d'Orange, à cause de sa rélation à la Couronne, & de sa présence dans le Royaume, il n'y avoit aussi personne plus propre à lui offrir cette administration, que les Seigneurs qui, en l'absence du Roi, étoient le Grand Conseil du Royaume. Qu'ils auroient pû le faire sans la concurrence des Communes : mais que se trouvant assemblez en un Corps qui représentoit le Royaume, ils avoient bien voulu se joindre à elles (14).

Remarque 14. Ceci ne regarde que la justification de la conduite des Seigneurs sur laquelle Messieurs Sachverell & Polexfen avoient un peu glosé. Cette justification est uniquement fondée sur la distinction, entre le droit, & l'exercice du droit, laquelle le Comte de Nottingham suppose sans s'engager à la prouver.

Quant à ce qu'on disoit, que le prochain Héritier ne pouvoit pas succéder, pareeque personne ne pouvoit être Héritier d'une personne vivante, il trouvoit très-bonne la réponse des Seigneurs, savoir, qu'encore que le Roi ne fût pas mort naturellement, puisque, selon les Communes, il étoit mort civilement, le plus prochain Héritier devoit prendre sa place, par une Succession Héréditaire. Car il ne connoissoit point de différence entre les Successeurs en cas de mort naturelle, & les Successeurs, en cas de mort civile: Qu'il souhaiteroit de savoir, si, supposé que le plus prochain Héritier fût mis à l'écart, & qu'on fit Roi, un autre plus éloigné, la Royauté seroit donnée à ce nouveau Roi & à ses Héritiers, de sorte qu'étant une fois sur le Trône, la Succession linéale se trouveroit altérée, ce qui rendroit effectivement la Couronne élective, puisque le plus prochain Héritier en seroit privé. Que si la chose ne se faisoit pas de cette maniére, il demandoit, si un tel Roi seroit Roi seulement pendant la vie du Roi Jaques, ce qu'il ne croyoit pas être l'intention des Communes, mais qu'elles voudroient qu'il fût durant toute sa vie. Qu'en ce cas, s'il y avoit une distinction par rapport à la Succession, entre la mort civile & la mort naturelle, supposé que le Roi Jaques vînt à mourir pendant la vie du nouveau Roi, que deviendroit la Monarchie Héréditaire ? Où se trouveroit le prochain Successeur, s'il arrivoit, que le plus prochain Héritier du Roi Jaques ne pût pas être le présent Héritier du present Successeur ?

Qu'il

Qu'il falloit donc réduire la question à ce point, si ce ne seroit pas rendre le Royaume électif? Que s'il étoit rendu électif pour une fois seulement, c'en étoit assez pour le rendre tel pour toujours. Car, ajoûta-t-il, j'ose avancer, qu'on ne pouroit pas assûrer cette sorte de Succession par une obligation plus ferme & plus étroite, que celle qui nous oblige à la conserver dans le cas présent.

Que si le Trône étoit vacant, il voudroit savoir, si on étoit obligé de le remplir. Si on y étoit obligé, il falloit le remplir, ou selon les anciennes Loix, ou selon le caprice de ceux qui feroient l'élection. Que si on le remplissoit selon les anciennes Loix, les Seigneurs déclaroient, que le Royaume étant Héréditaire, on ne pourroit se dispenser de mettre sur le Trône, le plus prochain Héritier, & qu'alors, il n'y auroit aucune nécessité de soutenir la vacance. Que si on le remplissoit selon le caprice du temps, en ce cas-là, on arrêteroit le cours de la Succession, & que pour lui, il ne voyoit pas par quelle autorité on pourroit le faire, ou comment on pourroit changer l'ancienne Constitution, sans commettre le même crime qu'on reprochoit au Roi. Mais, ajoûta-t-il, si vous voulez supposer que le Trône est vacant, par rapport à la personne du Roi Jaques, c'est-à-dire, qu'il n'a plus de droit, faisons un pas plus avant (15).

Remarque 15. Dans cet article, le Comte de Nottingham rassemble tous les inconveniens, les difficultez, les oppositions aux Loix qui pouvoient naître du Vote des Communes, & tout cela aboutit au danger de rendre la Couronne élective. Mais il n'avoit garde de rapporter les difficultez qui naissoient de l'opinion des Seigneurs. Les conséquences de cette opinion étoient, ou qu'il falloit laisser le Royaume dans la confusion où il se trouvoit, ou rappeller le Roi Jaques, ou reconnoître pour Roi, le Prince de Galles. Dans toutes les trois, le danger n'étoit pas moins grand, qu'en courant le risque de rendre la Couronne élective, qui étoit le seul auquel le Comte vouloit qu'on fit attention. Comme si le danger de laisser le Royaume en confusion, celui de rappeller le Roi, celui de reconnoître pour Roi, un Prince que la plûpart des gens croyoient supposé, qui étoit absent, & Mineur, qui seroit élevé en France dans la Religion Catholique, & de qui, quand il seroit en âge, on auroit lieu de craindre les mêmes inconvéniens qui faisoient rejetter le Roi Jaques, comme si, dis-je, tous ces dangers ne devoient être comptez pour rien, au prix du risque de faire une brêche à la Succession Héréditaire. Encore n'étoit-ce que par conséquence, que les Seigneurs prétendoient que la Couronne seroit renduë élective par cette brêche, quoique les Communes assurassent que ce n'étoit pas leur intention.

INTER-REGNE. 1689. Monsr. Sachverell répondit, que leur seule affaire étoit de soutenir, que le Trône étoit vacant.

Monsr. Sommers ajoûta que la raison alléguée par les Seigneurs, contre le mot *abdiqué*, qu'il ne se trouvoit pas dans la Loi Commune, n'avoit aucune force contre le mot *vacant* qui se trouvoit dans les Regîtres publics, & même appliqué à un cas semblable à celui-ci, dans la premiére année de Henri IV.

Le Comte de Rochester répondit, que c'étoit l'unique préjugé pour le mot *vacant*, qui fut suivi de très-fâcheuses conséquences, en ce qu'il rendoit la Couronne élective. Car ayant été alors déclaré que le Trône étoit vacant, l'élection suivit immédiatement après dans la personne de Henri IV. qui n'étoit pas le plus prochain Héritier.

Le Comte de Clarendon ajoûta, que c'étoit une chose manifeste dans le cas de Richard II. qui avoit absolument résigné, renoncé, abdiqué, par écrit, sous sa signature. Qu'ensuite, le Parlement qui étoit séant ne crut pas devoir s'en tenir à cela, parceque cet Ecrit pouvoit avoir été extorqué. C'est pourquoi il procéda à une déposition formelle, sur des articles d'accusation, après quoi suivit la prétention & demande de Henri IV. Que ce fut sans doute, une véritable élection, quoique Henri fût le plus prochain Héritier qui paroissoit, le Comte de la Marche ne paroissant point pour demander la Couronne. Qu'à cause de cela, Henri la demandoit comme par un droit indubitable, parcequ'il étoit le plus prochain Héritier qui parût. Qu'à l'égard de tous les Rois placez sur le Trône par élection, à peine se passoit-il une seule année, qu'ils ne fussent inquiétez dans leur possession. Que Henri IV. ne voulut pas tenir sa Couronne par le droit d'élection, mais par son propre droit qui étoit assez plausible, & que lui & Henri V. son fils se maintinrent sur le Trône. Mais que sous le Régne de Henri VI, le titre & la possession furent entiérement changez. Car tous les Actes faits sous le Régne de Henri IV, & tous ceux qui avoient été faits contre Richard II, furent revoquez, comme injustes & illégitimes. Que l'Acte de ce Parlement déduisoit la descendance, depuis Henri III, jusqu'à Richard II, qui mourut sans enfans, après quoi Henri IV. usurpa la Couronne. Mais après la mort de Richard II, le Comte de La Marche, & par conséquent Edouard IV, étoit Roi indubitablement, par la Conscience, par la Nature, par la Coutume, & par les Loix (16).

Remarque 16. Tous les argumens qu'on tire des Actes de Parlement, par rapport aux différens entre les deux Maisons de Lancastre & d'Yorck, ne peuvent être que fort foibles. La raison en est, que ces Parlemens n'ont pas tous agi sur un même principe, & que les uns ont renversé ce que d'autres avoient établi. Ce-

Cela paroit même clairement, en ce que dans l'affaire dont il s'agissoit dans cette Conférence, les deux Partis se servoient, pour soutenir leur cause, de quelques-uns des Actes de ces Parlemens.

Après cela, le Chevalier *Robert Howard* prit la parole, & dit, Qu'il ne voudroit pas assurer, que l'avenement de Henri IV. a la Couronne ne fût pas une véritable élection. Car le Parlement ne faisoit pas beaucoup de cas de sa prétention, sachant bien, qu'il y avoit un Héritier plus prochain que lui. Que dans cette occasion, les Communes ne firent aucun doute, que ce pouvoir par lequel on transportoit la Couronne à une autre branche, après la vacance du Trône, ne résidât, selon la constitution du Gouvernement, dans les Seigneurs & dans les Communes, & ne fût suffisant pour remplir le Trône vacant. Qu'il vouloit faire cette question aux Seigneurs, si supposé, qu'après la fuite du Roi Jaques, il y eût eu un Héritier certainement connu, à qui la Couronne fût dévoluë suivant la ligne de succession, ils auroient osé s'assembler sans son ordre, s'ils auroient osé se charger de l'administration du Gouvernement, ou l'offrir au Prince d'Orange. Qu'il croyoit, que par-là, ils se seroient rendus coupables de trahison, selon les Loix d'Angleterre, s'il y avoit eu un Successeur connu, en possession du Trône, comme il falloit nécessairement qu'il y en eût un, si le Trône n'étoit pas vacant. Qu'on pouvoit voir par-là que les difficultez sur cette matiére provenoient de ce que les Seigneurs reconnoitroient que le Trône étoit vacant, s'ils ne connoissoient pas quelqu'un qui le possédât actuellement. Qu'on avoit eu quelque semblable prétention, touchant un certain Héritier Mâle à l'égard duquel il y avoit différentes opinions, & pendant ce temps-là, on demeuroit sans Gouvernement. Attendrons-nous, ajoûta-t-il, jusqu'à ce que la vérité soit connuë? Que ferons-nous, pour préserver notre Constitution, pendant que nous n'avons aucune autorité assurée, pour agir sous sa direction? Peut-être, qu'en peu de temps, la chose deviendra irrémédiable. Il avoua, qu'il étoit difficile d'examiner qui étoit le véritable Héritier, sans quoi, les Seigneurs se seroient sans doute expliquez plus clairement. Mais, continua-t-il, la chose n'étant rien moins que claire, faut-il donc que nous demeurions dans cet état d'incertitude? Usez des termes que vous voudrez, de *remplir*, de *nommer*, d'*élire*, c'est de la chose même que nous devons prendre soin, & il est temps qu'elle se fasse. On ne peut pas tirer du Vote des Communes, la moindre conséquence qu'elles ayent intention de changer la forme du Gouvernement, pour rendre la Couronne élective. Il y a long-temps, qu'elle descend de Pére en Fils, par une Succession Héréditaire, & la Constitution du Gouvernement s'est conservée pendant ce temps-là. Le préjugé de l'élection de Henri IV. ne ressemble en aucune maniére, aux élections des autres Royaumes. Je suis très-fâché de l'occasion que nous avons d'agir extraordinairement. Mais

quand

INTER-REGNE. 1689. quand, par rapport à la Succeffion linéale, la Nation fe trouve embarraffée dans des difficultez d'où elle ne peut fe tirer, j'espére que les Seigneurs nous permettront de les faire reffouvenir de cette maxime, *Le Salut du Peuple eft la Loi Suprême.* Que fi, ni les Seigneurs ni nous, ne pouvons rien faire dans le cas préfent, Nous qui fommes ici en qualité de Convention des Etats, nous fommes affemblez pour rien. Car après avoir voté, que nous fommes fans Gouvernement, ce qui femble marquer que nous avons deffein d'en établir un, nous laiffons tomber ce deffein, & nous demeurons dans l'obfcurité, tout comme nous y étions avant que de nous affembler. Vous dites que vous ne ferez jamais un préjugé pour l'élection, & que vous ne prendrez pas fur vous, d'altérer en aucune maniére, la Succeffion. Mais, avec votre permiffion, l'établiffement de la Conftitution eft la principale chofe à quoi nous devons travailler. Si vous prenez foin de fuppléer au défaut qui nous eft connu, avec la même méthode, & dans le même temps, il fera pourvû à la Succeffion. Mais, Mylords, n'avez vous pas vous-mêmes limité la Succeffion, en concourant avec nous au Vote, *que notre Religion & nos Loix ne peuvent fubfifter avec un Roi Papifte ?* Si donc le plus prochain Héritier fe trouve Papifte, n'eft-il pas néceffaire que nous procédions à une Election ? Mais de plus, en fuppofant qu'il ne fe trouvât point d'Héritier Proteftant, ne rompriez-vous pas vous-mêmes la ligne ? Si donc, dans un pareil cas, vous interrompiez la Succeffion, je fuis perfuadé que la Nation a fujet d'attendre de vous, que vous fuppléerez au défaut préfent, dans un temps où le Succeffeur eft incertain. Autrement, il nous faudra féparer en confufion, fans avoir rien fait, & laiffer la Nation fe débarraffer comme elle pourra, des difficultez où elle fe trouve. Je vous laiffe à confidérer à qui elle en imputera la faute.

On dit, que ce Discours, où le bon fens & le zéle pour la Patrie brilloient également, fit une forte impreffion fur quelques-uns des Seigneurs qui affiftoient à la Conférence, & fur tout le refte des Auditeurs. Cependant, comme le Comte de Clarendon, pour prouver la Succeffion linéale, avoit fait ufage de ce qui s'étoit paffé à l'égard d'Edouard IV, le Chevalier *George Treby* entreprit d'expliquer cette matiére, & dit,

Qu'il étoit connu de tout le monde qu'Edouard IV. attaqua le titre de la Maifon de Lancaftre, & qu'en ce temps-là, felon les changemens qui arrivoient dans le Gouvernement, les Parlemens faifoient des déclarations différentes, & qu'il arrivoit fouvent, qu'un Parlement détruifoit ce qu'un autre avoit établi. Mais que les Communes avoient cet avantage de leur côté, qu'outre le premier préjugé qui étoit en leur faveur, elles avoient auffi le dernier de leur côté, favoir, l'Acte paffé dans la premiére année de Henri VII, où tout avoit été corrigé & rétabli en fon premier état. Que l'Acte pour dé-

pofer

poser Richard II. avoit été revoqué par le premier d'Edouard IV, & que ce fut là-dessus que Henri VI. fut atteint. Mais ensuite, dans la premiére année de Henri VII, on fit un Statut qui abolissoit tous les Actes faits contre la Maison de Lancastre, & par conséquent on revoqua par-là, le premier Acte d'Edouard IV, qui avoit revoqué le premier de Henri IV. Que Henri VII. étoit de la branche de Lancastre, & qu'encore qu'il eût épousé l'Héritiére d'Yorck, dès qu'il fut établi sur le Trône, il ne voulut point souffrir que sa Royauté dépendît de son Mariage, ni que les Actes publics portassent le nom de Henri & d'Elisabeth, comme il auroit dû le faire, s'il se fût arrêté au titre que donnoit la Ligne de la Succession. C'est pourquoi l'Acte qui rétablissoit celui de Henri IV, devint d'une aussi grande autorité qu'il l'avoit été auparavant, & même plus grande, puisqu'il avoit pour appui, le dernier Acte qui n'étoit pas revoqué.

INTER-REGNE. 1689.

Le Comte de Pembrook répondit à cela, que le Roi Henri VII, avoit une légitime prétention à la Couronne par le droit de sa femme; mais que son droit comme descendant de Henri IV. n'étoit qu'une pure usurpation. C'est pourquoi il ne voulut pas souffrir qu'on lui prescrivît le titre qui étoit le meilleur, pendant qu'il en avoit un qui étoit reconnu pour bon.

A cela, le Chevalier *Treby* repliqua, que si le titre qu'avoit Henri VII, par sa descendance de Henri IV, étoit une usurpation, il seroit difficile de dire, par quel droit il régnoit, puis qu'encore que la Reine sa femme fût la véritable Héritiére, elle n'eut jamais aucune part à l'administration, & que son nom ne fut jamais mis dans les Actes publics. Mais, ajoûta-t-il, si nous ne voulions reconnoître pour Actes de Parlement, que ceux qui ont été faits sous des Régnes Héréditaires dans la droite Ligne, nous nous priverions de la plus grande partie de nos Loix, & des Regîtres par lesquels nous possédons la plûpart de nos Héritages.

Le Chevalier *Richard Temple* dit alors, que, si les Loix faites pour la Succession Héréditaire étoient d'une si grande force, que pouvoit-on dire de la Succession d'*Elisabeth* contre laquelle il y avoit un Acte de Parlement, aussi-bien que contre la Reine sa Sœur?

Le Comte de Pembrook répondit, que pour comprendre ce que cette Reine elle-même, & les gens les plus sensez de son temps pensoient sur cette matiére, il n'y avoit qu'à considérer, que, sous son Régne, il fut fait un Acte qui subsistoit encore, par lequel, c'étoit un crime de *Præmunire*, que de soutenir, que le Parlement ne pouvoit pas établir la Succession à la Couronne, ou la changer à sa volonté. Qu'il étoit bien vrai, que des Parlemens, tant anciens que modernes, avoient substitué la Couronne dans certaines Familles: mais que l'autorité d'un Parlement subséquent avoit souvent prévalu contre ces substitutions, quoique faites en Parlement.

A cela, le Chevalier Temple repliqua, qu'il concevoit, que les

INTER-REGNE. 1689. Seigneurs & les Communes présentement assemblez avoient autant de pouvoir qu'aucuns de leurs Prédécesseurs, de prendre soin du Gouvernement, & qu'en faisant ce que leurs Prédécesseurs avoient fait, on ne pouvoit pas les accuser de vouloir changer la Monarchie, pour la rendre d'Héréditaire, Elective.

Ensuite, le Comte de Nottingham reprit la parole, & dit, qu'il ne pouvoit s'imaginer, comment un Royaume pouvoit être Héréditaire, & que néanmoins le Roi, qui avoit des enfans en vie, dans le temps qu'il avoit abandonné le Gouvernement, pût laisser le Trône vacant, tant par rapport à ses enfans que par rapport à lui-même. Que les Loix avoient pris encore plus de soin d'assurer l'Héritage de la Couronne que tout autre. Qu'un Acte d'*Attainder* contre l'Héritier de la Couronne ne pouvoit pas le priver de la Succession, comme il privoit tout autre Héritier de tout autre Héritage, & que la seule descendance purgeoit toute sorte de défaut dans l'Héritier de la Couronne. Que c'étoit l'opinion des grands Jurisconsultes dans le temps de Henri VII. C'est pourquoi il ne comprenoit pas qu'aucun Acte du Pére pût priver l'Enfant de son droit, puisque même l'Acte propre du Fils ne pouvoit pas l'en priver, tant les Loix avoient été soigneuses de maintenir la Succession de la Couronne, comme il avoit été déclaré par plusieurs Actes, & plus pleinement encore, par l'Acte de la 25. année de Henri VII. Qu'il voudroit savoir, si les Seigneurs & les Communes avoient le pouvoir de faire des Actes ou des Loix qui liassent les Sujets, & si par la Constitution du Gouvernement, chaque Roi d'Angleterre, par la possession du Trône, n'étoit pas Roi pour lui & pour ses Héritiers. Qu'il ne savoit pas, comment, sans Acte de Parlement, on pouvoit disposer de son Héritage. Que véritablement, on avoit objecté, que les Seigneurs eux-mêmes étoient convenus, qu'il pouvoit y avoir une vacance du Trône, en votant, *que la Religion & les Loix ne pouvoient subsister avec un Roi Papiste.* Mais qu'un Vote d'une Chambre ou des deux Chambres ne pouvoit pas arrêter les Loix, en cela, comme en toute autre chose. Cependant, parcequ'il seroit bien aise que ce Vote eût son effet, il souhaitoit, que cela se fît selon l'ancienne méthode, par un Acte de Parlement. Que puisqu'on étoit heureusement délivré de la crainte du Papisme, & du Pouvoir arbitraire, à Dieu ne plût qu'on usurpât un pareil pouvoir. Car ce seroit donner trop d'avantage à ceux qui voudroient dans la suite, contester l'établissement, à cause de son opposition aux Loix. Que dans toutes les violations de la Ligne de Succession, les Usurpateurs n'avoient jamais voulu recevoir la Couronne, sans avoir quelque prétexte d'y prétendre par un droit Héréditaire. Qu'il souhaitoit passionnément, qu'on évitât les fâcheuses conséquences qui naîtroient de la vacance du Trône, savoir le renversement de toute la Consti-

tution.

tution. Car s'il ne restoit que les Seigneurs & les Communes comme parties du Gouvernement, & que la tête en fût séparée, & que le Trône fût vacant, par quelles Loix, & par quelles Constitutions, demeuroient-ils encore Seigneurs & Communes? Qu'ils étoient unis ensemble dans leur commun Chef, & si l'un des Membres se trouvoit dissous, il ne voyoit pas comment les deux autres ne le seroient pas. Qu'il avoüoit, qu'il étoit plus avantageux d'avoir quelque sorte de Gouvernement, que de n'en avoir point du tout: Mais qu'il souhaitoit qu'ils pussent continuer à jouïr de leur ancienne Constitution (20).

INTER-REGNE. 1689.

Remarque 20. Dans tout cet article, le Comte de Nottingham raisonnoit suivant la Méthode de Charles I, dans ses différens avec le Parlement. C'est-à-dire, qu'il supposoit le Gouvernement dans son état naturel, & selon cette supposition, ses raisons étoient excellentes. Mais il est difficile d'imaginer un plus grand dérangement, que celui où le Gouvernement se trouvoit au temps de cette Conférence. Pendant l'espace de trois ans, Jaques II. avoit régné despotiquement. Il avoit violé, non quelques Loix particuliéres de peu d'importance, mais des Loix Fondamentales qui faisoient la sûreté de la Religion & des Libertez des Anglois. Ensuite, il s'étoit retiré hors du Royaume, sans laisser aucun ordre pour le Gouvernement. La plûpart des gens croyoient que son Fils étoit supposé, & il avoit fait transporter ce fils en France. Pouvoit-on donc supposer que le Gouvernement fût dans un état naturel? Et s'il n'y étoit pas, le raisonnement, appuyé sur cette supposition, doit tomber. Quelque expresses que soient les Loix, elles supposent toujours une certaine Constitution de Gouvernement. Mais, si cette Constitution se trouve rompuë, comme il peut arriver dans tous les Païs du Monde, comment, pour remédier à ce mal, pourra-t-on prendre pour Régle des Loix qui supposent le Gouvernement dans son état ordinaire & naturel, & par lesquelles on n'a pas pourvû aux cas extraordinaires, qui n'ont pû être prévûs.

Voici en peu de mots ce que le Comte de Nottingham vouloit faire entendre, quoiqu'il évitât de s'expliquer clairement. Les Seigneurs & les Communes ne sont que deux des Membres du Gouvernement, qui ne peuvent rien faire de légitime sans le troisiéme, c'est-à-dire le Roi qui est leur Chef. Le Roi s'est absenté. Il faut donc, ou le rappeller, ou attendre qu'il revienne: ou bien, il faut reconnoître pour Roi son plus prochain Héritier. Or cet Héritier, c'est le Prince de Galles. Cela paroit manifestement, par le soin qu'on prenoit de ne le pas nommer. Ou, si on ne veut prendre aucun de ces partis, il faut laisser le Royaume dans un état d'Anarchie, ou se contenter d'établir un Régent qui gouverne au nom du Roi pendant son absence.

Cette longue Conférence fut terminée par deux petits Discours,

 l'un

INTER-REGNE. 1689. l'un de Mr. *Foley*, & l'autre de Mr. *Ayres*, tous deux Députez des Communes. Le premier dit, qu'il espéroit, que dans le cas présent, il n'y auroit aucun danger de renverser la Constitution, puisque les Communes suivoient une méthode qui y étoit conforme. Car quoique la Monarchie d'Angleterre fût Héréditaire, dans le cours ordinaire de la Succession, il n'étoit pourtant pas impossible qu'il arrivât des cas où on ne pouvoit pas se conformer à cette Régle, & par conséquent, qu'il pourroit y avoir une vacance du Trône. Car, continua-t-il, supposons que toute la Ligne Royale manquât, devrions-nous demeurer sans aucun Gouvernement? Mais, en ce cas-là, quel Gouvernement pourrions-nous avoir, que celui des Seigneurs & des Communes? Que ferons-nous, dans un cas qui s'approche encore plus de la question que nous débattons, savoir, lorsqu'on ne sait point qui est celui qui doit succéder. Car si ce Successeur étoit connu, nous l'aurions déja entendu nommer. Mais, dans le premier de ces deux cas, par quelle raison le Gouvernement seroit-il dévolu aux Seigneurs & aux Communes, si ce n'est pas par la raison qu'il n'y auroit point de Roi. Or les Seigneurs & les Communes étant un Corps qui représente le Royaume, ce sont les deux seuls restes visibles du Gouvernement, & ce sont eux qui doivent suppléer à ce qui nous manque, en nommant un Successeur.

Monsr. Ayres dit, qu'ils avoient été détournez de leur chemin, pour courir après des conséquences d'un Vote dont on n'étoit pas encore convenu. Que les Communes avoient tiré une juste conclusion des Prémisses de leur Vote. Autrement, ce ne seroit qu'un Vote Historique. Que ce Vote portoit, *Nous déclarons que le Roi Jaques a rompu le Contract original: qu'il a violé les Loix Fondamentales: qu'il s'est retiré hors du Royaume, & qu'il a abdiqué le Gouvernement.* Où seroit la nécessité de faire une telle déclaration, si on n'en tiroit aucune conséquence? Mais il n'y en a point de plus naturelle que celle-ci, *Que nous sommes sans Roi, & que par-là le Trône est vacant.* Cela peut être par rapport à la possession, sans préjudice du droit à la Succession. Mais, Mylords, nous sommes venus ici par l'ordre des Communes, pour débattre les raisons de leur Vote, & de vos amendemens, & non pas pour disputer sur les conséquences, dequoi nous ne sommes pas chargez. Ce fut par-là que finit la Conférence.

Le Prince d'Orange laisse à chacun une entiere liberté. Pendant que cette grande affaire se débattoit dans la Convention, le Prince d'Orange demeuroit tranquille à Saint James, sans faire le moindre effort pour gagner des Partisans. Il ne fut jamais moins affable qu'il l'étoit alors, voulant faire voir par sa conduite, que son intention n'étoit pas d'ôter à personne la liberté de voter ce qu'il trouveroit à propos. Les Membres des deux Chambres étoient surpris de ce que personne ne leur parloit de la part du Prince. Enfin, comprenant que son silence pourroit être mal expliqué, & qu'on pour-

pourroit en inférer qu'il craignoit de se charger du fardeau de la Royauté, il fit appeller le Marquis d'Halifax, les Comtes de Danby, de Shrewsbury, & quelques autres, & leur dit: INTER-REGNE. 1689.

„ Qu'il avoit long-temps gardé le silence, de peur de dire, ou „ de faire quelque chose qu'on pût expliquer, comme s'il avoit in- „ tention d'ôter à qui que ce fût la liberté de voter comme il trou- „ veroit à propos dans une affaire d'une si grande importance, ayant „ pris la résolution de ne faire aucune démarche pour gagner per- „ sonne, ni par des promesses ni par des menaces.

Enfin, il déclare ses sentimens à quelques-uns des Seigneurs.

„ Qu'il savoit, que quelques-uns étoient d'avis de mettre l'admi- „ nistration entre les mains d'un Régent. Qu'il n'avoit rien à dire „ contre cela, si l'on jugeoit, que ce fût le meilleur moyen pour „ assurer le repos de la Nation. Mais qu'il trouvoit à propos de „ leur déclarer, qu'il ne vouloit point être ce Régent, & si on s'ar- „ rêtoit à cette résolution, on pouvoit jetter les yeux sur un autre: „ qu'il en connoissoit les conséquences, & qu'il n'accepteroit point „ cet Emploi. Que d'autres vouloient mettre sur le Trône, la „ Princesse son Epouse, seule, en sorte qu'il ne régneroit que par sa „ courtoisie. Il ajoûta, que personne n'avoit plus d'estime que lui, „ pour la Princesse: Mais qu'il étoit d'une telle humeur, qu'il ne „ pourroit se résoudre à tenir la Couronne d'une Femme, & qu'il „ ne croyoit pas même qu'il fût raisonnable qu'il eût quelque part „ au Gouvernement, à moins qu'il n'en fût revêtu pour sa vie. „ Que s'ils croyoient devoir agir autrement, il ne s'y opposeroit „ pas, mais qu'il s'en retourneroit en Hollande, sans se mêler da- „ vantage de leurs affaires. Que quoique d'autres pussent penser „ d'une Couronne, il ne la regardoit pas comme une chose dont il „ ne pût bien se passer, & vivre fort content sans elle. Qu'il ne „ pourroit se résoudre à accepter la Dignité Royale, pour ne la te- „ nir que pendant la vie d'un autre. Que néanmoins, il convenoit, „ que la postérité de la Princesse de Danemarc devoit être préférée „ à celle qu'il pourroit avoir de toute autre femme, après la Prin- „ cesse son Epouse.

Cette déclaration, qui fut d'abord renduë publique par ceux à qui elle avoit été adressée, ne contribua pas peu à faire finir les contestations qu'il y avoit dans la Chambre des Seigneurs. Car pour celle des Communes, il y avoit plus des deux tiers des voix pour le Prince.

Les Seigneurs consentent au Vote des Communes. Raisons pour ne pas examiner la naissance du Prince de Galles.

Lorsque le rapport de la Conférence entre les deux Chambres fut fait dans celle des Seigneurs, il y eut un débat fort vif, pour savoir si on insisteroit sur les amendemens. Pendant ce débat, quelques-uns des Seigneurs proposérent d'examiner la naissance du Prince de Galles. Mais cette proposition fut enfin rejettée, par plusieurs raisons: 1. Que le Prince de Galles avoit été transporté en France pour y être élevé par les ennemis de la Religion d'Angleterre. A

 quoi

INTERREGNE. 1689.

quoi donc aboutiroit cet examen ? 2. Qu'il n'étoit pas possible aux Anglois de savoir si c'étoit le même Enfant qui avoit été transporté, ou un autre. 3. Qu'en cas que cet Enfant vint à mourir, en France, on pourroit en supposer un autre en sa place, sans que les Anglois pussent s'assurer de la vérité. 4. Que les Anglois ne devoient pas aller chercher des témoins hors du Royaume, particuliérement parmi les François qu'on pouvoit regarder comme ennemis de l'Angleterre. 5. Qu'il étoit connu de tout le monde, que toutes les personnes qu'on soupçonnoit avoir été confidentes de la supposition de l'Enfant, s'étoient absentées, & qu'il ne seroit pas possible de les trouver pour les examiner. On prétend, que quelques-uns des Seigneurs, par un rafinement de politique, n'étoient pas fâchez qu'on laissât le droit du Prince de Galles indécis, afin de tenir en bride les Rois suivans, en cas qu'ils voulussent imiter le Roi Jaques.

Enfin, après une longue contestation, les Seigneurs, à la pluralité des voix, se désistérent de leurs deux amendemens, & concoururent au Vote des Communes, *que le Roi Jaques avoit abdiqué le Gouvernement*, & *que par-là, le Trône étoit devenu vacant*. Il y a beaucoup d'apparence, que ceux qui se détachérent du parti des Comtes de Nottingham, de Clarendon, & de Rochester, considérérent, que le danger qu'on faisoit craindre que la Couronne seroit renduë élective n'étoit pas à comparer à celui qui ne pouvoit manquer d'arriver, si on laissoit le Royaume dans la confusion où il se trouvoit, ou si on rappelloit le Roi Jaques; ou si on reconnoissoit le Prince de Galles pour Roi. On a dit néanmoins, que ce qui fit pancher la balance de ce côté-là, ce fut l'arrivée de quelques Seigneurs qui ne s'étoient pas trouvez dans la Chambre lorsqu'on avoit résolu les deux amendemens : Mais on ne les nomme pas. Il n'y a pourtant guére d'apparence, que la prétenduë arrivée de ces Seigneurs aît été la cause du changement arrivé dans la Chambre Haute. Il auroit fallu pour cela, que ces Seigneurs eussent été pour le moins, au nombre de douze, & tous d'un même parti, ce qui n'est pas fort vrai-semblable.

Débats sur la maniére de remplir le Trône vacant.

Ce grand pas étant fait, il fut question de remplir le Trône vacant. Le Marquis d'Halifax proposa, de donner la Couronne au Prince d'Orange seul, & de lui substituer les deux Princesses filles du Roi Jaques, après sa mort. Mais il fut seul de ce sentiment. S'il en faut croire le Docteur Burnet Evêque de Salisbury, Monsieur *Bentinck* (1) Favori & confident du Prince, appuyoit beaucoup cette proposition. Le débat sur cette matiére dura fort long-temps. On convenoit assez, que la Princesse d'Orange devoit être mise sur le Trône : Mais la question étoit, si le Prince devoit être fait Roi par lui-même, ou s'il ne le seroit qu'en qualité de Mari de la Princesse

(1) Qui fut ensuite Comte de Portland.

ceſſe. Sur cela, on commençoit à former des partis dans les deux Chambres. Cependant, comme la Princeſſe avoit été retenuë en Hollande par les glaces, & qu'elle l'étoit encore par le vent contraire, le Comte de Danby lui envoya un Exprès pour l'informer de ce qui ſe paſſoit, & pour lui dire, que ſi elle ſouhaitoit d'être Reine, ſeule, ſans que le Prince ſon Epoux participât à la Royauté, il ſe ſentoit aſſez fort pour emporter ce point. La Princeſſe lui répondit, qu'elle étoit femme du Prince, & qu'elle ne ſeroit jamais autre choſe, que ce qu'elle ſeroit conjointement avec lui & ſous lui. Elle ajoûta, qu'elle trouvoit fort étrange, qu'on penſât à ſéparer leurs intérêts. Elle fit plus, car elle envoya au Prince, la Lettre du Comte de Danby, & par-là, elle rompit toutes les meſures de ceux qui ſouhaitoient de mettre la diviſion entre elle & le Prince. Le Comte de Danby ne reçut pas la moindre marque de mécontentement de la part du Prince d'Orange, qui ne laiſſa pas d'avoir toujours de la confiance en lui.

Le Comte de Danby propoſe à la Princeſſe de la faire ſeule Reine. Elle refuſe.

Enfin les deux Chambres convinrent & votérent chacune à part, que le Prince & la Princeſſe d'Orange ſeroient Roi & Reine d'Angleterre conjointement, & que l'adminiſtration du Gouvernement ſeroit entre les mains du Prince ſeul. Mais cela ne paſſa dans la Chambre des Seigneurs, que de deux ou trois voix ſeulement, & non ſans une Proteſtation en forme contre cette réſolution, de la part du Parti oppoſé.

Concluſion que le Prince & la Princeſſe ſeront Roi & Reine.

Le dernier débat qu'il y eut dans la Convention fut ſur la forme du Serment qui devoit être prêté par les Sujets, au Roi & à la Reine. Pour éviter les chicanes qu'on pourroit faire ſur les termes de *juſte & légitime Roi*, employez dans le Serment ordinaire, il fut trouvé à propos de réduire le Serment à ſon ancienne ſimplicité, & d'ordonner, qu'on jureroit ſeulement *d'être fidelle au Roi & à la Reine*. Ce fut de-là que naquit la fameuſe diſtinction de *Roi de fait*, & *Roi de droit*, quelques-uns prétendant, qu'ils ne prêtoient ce ſerment au Roi & à la Reine, que comme *Roi & Reine de fait*, auxquels ils ne pouvoient réſiſter, pendant qu'ils ſe croyoient obligez à la fidélité envers le Roi Jaques Roi de droit. Cette diſtinction vint principalement du Clergé qui s'étoit tellement embarraſſé en prêchant comme un Dogme eſſentiel de l'Egliſe Anglicane, l'*Obéiſſance Paſſive*, *la Non-Réſiſtance* & *le Droit divin du Roi*, qu'il ne ſavoit comment ſe débarraſſer du piége qu'il s'étoit lui-même tendu, dans un temps où il ne croyoit pas s'y trouver jamais pris.

Le Serment des Sujets eſt changé.

Diſtinction ſuppoſée par quelques-uns entre *Roi de fait* & *Roi de droit*.

Le $\frac{12}{22}$ de Fevrier la Princeſſe d'Orange arriva enfin à Londres, & parut fort contente de ce qui avoit été réſolu, que l'adminiſtration du Gouvernement demeureroit dans la ſeule perſonne du Prince. Ainſi l'étroite union entre le Prince & la Princeſſe rompit les meſures de ceux qui avoient eſpéré de les brouiller, & de tirer de-là une occaſion de ſervir leur ancien Maître.

Arrivée de la Princeſſe d'Orange.

Le

INTER-REGNE. 1689. La Convention leur offre solennellement la Couronne. Declaration préalable de la Convention.

Le lendemain, le Prince & la Princesse d'Orange s'étant assis sur deux fauteuils sous un daix, dans la grande Salle des Banquets à Whitehall, les deux Chambres de la Convention allérent en Corps, leur offrir la Couronne. Mais avant que de procéder à cette offre solennelle, elles firent lire à haute voix, la Déclaration suivante.

„ D'autant que le Roi Jaques II, avec l'assistance de ses pernicieux Conseillers, Juges, & autres Ministres qu'il a employez, „ s'est efforcé d'extirper la Religion Protestante, les Loix, & les „ Libertez de ce Royaume, en s'attribuant un pouvoir excessif de „ dispenser des Loix, & d'en suspendre l'exécution, sans le consentement du Parlement. En emprisonnant, & en faisant poursuivre en Justice, divers dignes Prélats, pour l'avoir supplié, par une „ très-humble Requête, de les dispenser de concourir à l'usurpation „ d'un tel pouvoir. En levant de l'argent pour l'usage de la Couronne sous le prétexte de sa Prérogative, en d'autres temps, & „ pour d'autres usages que ceux pour lesquels il avoit été accordé. „ En érigeant une Cour Ecclésiastique. En levant & entretenant „ une Armée dans le Royaume, sans le consentement du Parlement. „ En logeant des Soldats d'une maniére contraire aux Loix. En „ faisant désarmer les Sujets Protestans, dans le temps que les Papistes demeuroient armez, & qu'ils étoient employez contre la disposition des Loix. En violant la liberté des élections des Membres du Parlement. En faisant porter à la Cour du Banc du Roi, „ diverses causes dont la connoissance n'apartenoit qu'au Parlement. „ En faisant beaucoup d'autres choses contraires aux Loix. Et „ d'autant que depuis quelques années, on a employé en qualité de „ *Jurez*, des personnes corrompuës, & qui n'étoient pas qualifiées „ pour cet Emploi, qu'on en a même employé dans des procès de „ haute trahison, qui n'étoient pas Membres des Communautez: „ Qu'on a demandé des personnes emprisonnées pour des causes criminelles, des cautionnemens excessifs, afin d'éluder le bénéfice „ accordé par les Loix, pour la liberté des Sujets. Qu'on a condamné des personnes accusées à des amendes exorbitantes: Qu'on „ a ordonné contre d'autres, des peines excessives & contraires aux „ Loix. Qu'on a même promis les confiscations des personnes accusées, avant leur conviction; tout cela étant contraire aux Loix, „ aux Statuts, & aux Libertez de ce Royaume.

„ Et d'autant que ledit Roi Jaques II, ayant abdiqué le Gouvernement, & le Trône étant par-là devenu vacant, son Altesse „ le Prince d'Orange, dont il a plû à Dieu de faire l'instrument de „ la délivrance de ce Royaume du Papisme & du Pouvoir arbitraire, „ par l'avis des Seigneurs, & des principaux Membres des Communes, a envoyé des Lettres aux Seigneurs, aux Provinces, Citez, Villes, Bourgs, & Communautez pour les exhorter à choisir des Députez propres à les représenter, pour s'assembler le 22.

„ de

„ de Janvier de cette année 1681, à Westminster, afin de pro- INTER-
„ curer un tel établissement, que la Religion, les Loix, & les REGNE.
„ Libertez, ne soient plus en danger d'être renversées: Sur les- 1689.
„ quelles Lettres, les élections ayant été faites, & les Seigneurs
„ & Communes étant présentement assemblez en un Corps re-
„ présentant la Nation, & prenant en considération les meilleurs
„ moyens pour obtenir les fins qu'on s'est proposées, déclarent,
„ en premier lieu, suivant l'exemple de leurs Ancêtres, afin de
„ justifier & de soutenir les anciens droits & Libertez,

„ 1. Que le prétendu pouvoir de suspendre l'exécution des
„ Loix par l'autorité Royale, sans le consentement du Parlement,
„ est contraire aux Loix.

„ 2. Que le prétendu pouvoir de dispenser des Loix, ou de
„ l'exécution des Loix par l'autorité Royale, comme il a été
„ usurpé & exercé en dernier lieu, est contraire aux Loix.

„ 3. Que l'érection d'une Cour Ecclésiastique, & de toute
„ autre Cour, est contraire aux Loix & pernicieuse.

„ 4. Que toute levée d'argent pour l'usage de la Couronne,
„ sous prétexte de la Prérogative Royale, sans qu'elle ait été ac-
„ cordée par le Parlement, ou pour un plus long-temps, ou d'u-
„ ne autre maniére qu'elle n'a été accordée, est contraire aux
„ Loix.

„ 5. Que c'est un droit des Sujets, de présenter des Requê-
„ tes au Roi, & que tous emprisonnemens, & toutes poursuites
„ pour ce sujet, sont contraires aux Loix.

„ 6. Que lever, ou entretenir une Armée dans le Royaume,
„ en temps de paix, sans le consentement du Parlement, est une
„ chose contraire aux Loix.

„ 7. Que les Sujets qui sont Protestans peuvent avoir des ar-
„ mes pour leur défense, selon leurs conditions, de la maniére
„ que les Loix le permettent.

„ 8. Que les élections des Députez au Parlement doivent être
„ libres.

„ 9. Que les discours faits ou tenus dans les débats en Parle-
„ ment, ne doivent être recherchez ou examinez dans aucune
„ Cour, ni dans aucun autre lieu, que dans le Parlement même.

„ 10. Qu'on ne doit point exiger des cautionnemens excessifs,
„ ni imposer des amendes exorbitantes, ni infliger des peines trop
„ rudes.

„ 11. Que les Jurez doivent être choisis sans partialité. Que
„ ceux qui sont choisis pour Jurez dans les procès de haute tra-
„ hison, doivent être Membres des Communautez.

„ 12. Que toutes Concessions, ou promesses de donner les
„ confiscations des biens des personnes accusées, avant leur con-
„ viction, sont contraires aux Loix, & nulles.

INTERREGNE. 1689.

„ 13. Que pour trouver du reméde à tous ces Griefs, pour „ corriger, pour fortifier les Loix, & pour les maintenir, il est „ nécessaire de tenir fréquemment des Parlemens.

„ C'est pourquoi les Seigneurs & les Communes prétendent „ & demandent tout ce qui est spécifié ci-dessus, comme étant „ indubitablement leurs droits & leurs Libertez, & qu'aucune „ Déclaration, aucun Jugement, aucune Procédure, au préjudice „ desdits droits & Libertez, ne puisse à l'avenir être tirée à „ conséquence, ou produite en exemple. Lesdits Seigneurs & „ Communes se trouvent particuliérement encouragez à faire ces „ demandes, par le Manifeste de S. A. le Prince d'Orange, & „ parceque c'est l'unique moyen d'obtenir une entiére satisfaction „ sur lesdits Griefs.

„ Dans l'espérance donc, que S. A. le Prince d'Orange per„ fectionnera la délivrance qu'il a déja si fort avancée, & qu'il „ maintiendra le Peuple dans la possession & jouïssance desdits „ droits, les Seigneurs Spirituels & Temporels, & les Communes, „ assemblez à Westminster décretent, que GUILLAUME & MA„ RIE, Prince & Princesse d'Orange, sont, & sont déclarez Roi „ & Reine d'Angleterre, de France, & d'Irlande, & de tous les „ Domaines qui en dépendent, savoir, ledit Prince & ladite Prin„ cesse pour le terme de leurs vies, & de celui d'entre eux qui „ survivra à l'autre, & que le seul & entier exercice du Pouvoir „ Royal soit exécuté seulement par ledit Prince d'Orange aux „ noms dudit Prince & Princesse, pendant leurs vies conjointe„ ment, & qu'après leur mort, la Couronne & la Dignité Roya„ le desdits Royaumes & Domaines, seront dévoluës aux Héri„ tiers qui naitront de ladite Princesse d'Orange, & au défaut „ d'enfans nez de ladite Princesse, à la Princesse Anne de Da„ marc & à ses Héritiers, & au défaut d'enfans de ladite Prin„ cesse de Danemarc, aux Héritiers dudit Prince d'Orange.

„ Les Seigneurs Spirituels & Temporels, & les Communes „ prient lesdits Prince & Princesse d'Orange d'accepter la Cou„ ronne conformément à ce Décret.

„ Que le Serment suivant soit prêté par toutes personnes qui „ par les Loix, doivent prêter les Sermens d'*Allégeance* & de *Su„ prémacie*, à la place desdits Sermens, & que lesdits Sermens „ d'*Allégeance* & de *Suprémacie* soient & demeurent abrogez.

„ *Je promets sincérement, & jure, que je serai fidelle à leurs Ma„ jestez le Roi Guillaume & la Reine Marie. Ainsi Dieu me soit en „ aide.*

„ *Je jure, que de tout mon cœur, j'abhorre & déteste, & abjure, „ comme impie, & Hérétique, cette damnable doctrine & maxime, que „ les Princes excommuniez ou déposez par le Pape, ou par quelque au„ torité du Siége de Rome, peuvent être déposez ou tuez par leurs Su„ jets,*

„ *jets, ou par d'autres, quels qu'ils soient, & je déclare qu'aucun* INTER-
„ *Prince, Personne, Prélat, Etat, ou Potentat étranger, n'a, &* REGNE.
„ *ne doit avoir aucune juridiction, pouvoir, supériorité, prééminence,* 1689.
„ *ou autorité Ecclésiastique ou Spirituelle, dans ce Royaume. Ainsi*
„ *Dieu me soit en aide!*

Après la lecture de cette Déclaration, le Marquis d'Halifax, Orateur de la Chambre des Seigneurs, offrit solennellement la Couronne à leurs Altesses, au nom des deux Chambres. Le Prince répondit en ces termes :

MYLORDS ET MESSIEURS,

C'est ici certainement, la plus grande marque que vous pouviez nous donner de la confiance que vous avez en nous, & qui fait, que nous l'estimons le plus. Nous acceptons avec reconnoissance ce que vous nous offrez. Réponse du Prince.

Comme en venant ici, je n'ai eu d'autre intention que de conserver votre Religion, vos Loix, & vos Libertez, vous pouvez vous assurer, que je ferai mes efforts pour les soutenir, & que je serai toujours prêt à concourir avec vous, à tout ce qui pourra procurer le bien du Royaume, & à faire tout ce qui sera en mon pouvoir pour avancer la prospérité & la gloire de la Nation.

Tout cela fut suivi des acclamations du Peuple, qui passérent bien-tôt dans toute la Ville. Le même jour, le Roi & la Reine furent proclamez Roi & Reine d'Angleterre, de France & d'Irlande, sous les noms de *Guillaume* & *Marie*, avec une satisfaction inexprimable du Peuple. Guillaume & Marie sont proclamez Roi & Reine.

DISSERTATION

SUR

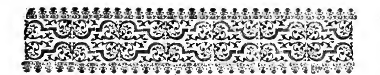
LES WHIGS

ET

LES TORYS.

PAR M. DE RAPIN THOYRAS.

La premiére Edition a été imprimée à la Haye, in 8. en 1717.



AVERTISSEMENT.

IL y a long-tems qu'on entend parler des deux Partis ou Factions, qui divisent l'Angleterre. Mais il n'y a que peu d'Années, qu'on voit, pour ainsi dire, toute l'Europe s'intéresser dans leur querelle. Avant la derniére Paix, la plûpart des Etrangers regardoient les Différens qui régnent entre les Whiggs *& les* Torys, *comme une matiére simplement curieuse, à laquelle ils ne devoient prendre aucun intérêt. Si quelques-uns sembloient y faire un peu plus d'attention, ce n'étoit qu'à cause de la diversité des Sentimens des deux Partis, sur la Hiérarchie ou Gouvernement de l'Eglise. C'étoit à cela que se bornoit l'idée que la plûpart des Particuliers étrangers se formoient des Divisions des Anglois. Je dis les Particuliers; car les Souverains & leurs Ministres connoissoient assez, quelle influence elles pouvoient avoir sur les Affaires Politiques de l'Europe, selon que l'un ou l'autre des deux Partis dominoit à la Cour d'Angleterre, ou dans le Parlement. Mais, pour ce qui regarde le Peuple, on peut dire, qu'en général, il en ignoroit la conséquence.*

La Paix d'Utrecht a dessillé les yeux à une infinité de Gens, parce qu'on a vû clairement, qu'elle étoit une suite de la Révolution arrivée à la Cour d'Angleterre, par le changement des Ministres Whigs *en Ministres* Torys. *Comme toute l'Europe étoit engagée dans la Guerre, & par conséquent intéressée dans la Paix qui l'a terminée, ceux qui ne parloient auparavant des Divisions des Anglois, que comme d'une Affaire étrangére, n'ont que trop connu, de quelle conséquence elles sont, pour beaucoup d'autres Etats. Depuis ce tems là, on a commencé à raisonner & à disputer sur cette matiére, avec plus de vivacité. Que dis-je, la plûpart des Etrangers sont devenus* Torys *ou* Whigs, *selon qu'ils ont crû voir dans les deux Partis, des principes conformes, ou contraires à leurs Intérêts. Quoi que les* Torys *& les* Whigs *fassent également Profession de la Religion Protestante, & que les Différens qui régnent entre eux, semblent ne devoir pas beaucoup intéresser les* Protestans, *ni les* Catholiques Romains, *il est pourtant arrivé, que ceux-ci se sont déclarez pour les* Torys, *& les* Protestans *pour les* Whigs. *La raison, qui leur a fait prendre parti, est manifeste. C'est que les uns ont regardé les* Torys, *comme des Gens qui travailloient à mettre un* Roi Catholi-

que *sur le Trône d'Angleterre, & que les autres ont crû que les* Whigs *n'avoient pour but, que de conserver la Religion Protestante dans ce Royaume. Il y a encore une autre chose, qui a déterminé les Etrangers à se ranger dans l'un des Partis. C'est l'inclination pour la France, ou la crainte des desseins ambitieux de cette Couronne. A cet égard, les Partisans de la France sont* Torys, *& ses Ennemis sont* Whigs. *Chacun donc a fait un choix, sans se mettre, autrement, en peine du fond des Différens qui divisent les deux Partis. Il n'est pas étonnant, que cela soit arrivé parmi les Etrangers, puisqu'en Angleterre même, plusieurs sont* Whigs *ou* Torys, *sans avoir une idée bien distincte du Parti qu'ils ont embrassé.*

Il y a dequoi s'étonner, que jusqu'ici Personne n'ait pris la peine d'instruire exactement le Public, touchant ces deux Factions, qui, par la supériorité, que l'une ou l'autre peut avoir en Angleterre, sont capables de donner le branle aux Affaires les plus importantes de l'Europe. Il est vrai, qu'on a vû des Traductions de plusieurs Livres; ou plûtôt de Libelles *Anglois, sur cette matiére. Mais ce n'est pas-là, qu'on peut apprendre le véritable état des Affaires des deux Partis. Ces Ecrits ont été publiez, par des* Whigs *ou par des* Torys, *& par conséquent, par des Auteurs visiblement suspects. Aussi n'y en a-t-il pas un seul, qui ne porte des marques sensibles de la partialité de son Auteur. C'est donc plûtôt d'un Etranger, qu'on doit attendre une instruction impartiale sur ce sujet, quoi qu'à dire vrai, parmi les Etrangers, il se trouve peu de Gens qui soient assez bien instruits, ou qui ne panchent vers l'un des Partis. Cependant l'Auteur de cette Dissertation, quoi qu'Etranger, a cru pouvoir donner au Public une connoissance des deux Partis, plus étenduë, que bien des Gens ne l'ont euë jusqu'ici. Il a fait un assez long séjour en Angleterre, & depuis plusieurs années, il étudie avec soin, l'Histoire de ce Reïaume. Du reste, il n'est attaché ni par inclination, ni par intérêt, à aucun des deux Partis, & il se trouve dans un Païs, où il n'a rien à craindre, ni à espérer, de l'un ni de l'autre. On verra, dans la Dissertation même, des preuves sensibles de son impartialité. Pour donner une connoissance distincte de tout ce qui regarde les deux Partis, il a été obligé d'entrer dans un détail assez étendu, mais inévitable, de l'Histoire d'Angleterre, sans quoi, il n'étoit pas possible de bien expliquer la Naissance & le Progrès de ces deux Factions. Si les Anglois trouvent cette Dissertation insuffisante, à certains égards, & trop étenduë à d'autres; on les prie de considérer, qu'elle n'a pas été faite pour eux: que l'Auteur a eu pour but, de se borner à des idées générales: enfin, que les choses qui passent en Angleterre pour les plus communes & pour les plus connuës, sont pour les autres Païs, des mystéres, qui ne peuvent se passer d'éclaircissement.*

Quelqu'un pourra peut-être, trouver étrange, que l'Auteur, qui vit sous un Gouvernement purement Monarchique, parle, en certains endroits, d'une

d'une manière qui peut faire juger, qu'il n'approuve pas cette forte de Gouvernement. Pour prévenir ce foupçon, il prie les Lecteurs de confidérer, qu'il n'a pû parler pertinemment fur cette matiére, fans revêtir l'esprit Anglois, & fans fe conformer aux Principes qui font communs en Angleterre. C'eft par-là feulement, qu'il a crû pouvoir connoitre le fort & le foible des deux Partis. Tous fes raifonnemens font fondez fur ce Principe, de la folidité duquel il eft parfaitement convaincu: Que chaque Particulier eft obligé, en Confcience, de fe conformer au Gouvernement établi dans le Païs, où la Providence l'a fait naître, ou dans lequel elle l'a conduit. *Ainfi fon fentiment eft, que toutes les Intrigues, toutes les Cabales, tous les moïens directs ou indirects, qui tendent à la diffolution de ce Gouvernement, font autant de crimes dont les Auteurs font refponfables envers Dieu, & envers leurs Supérieurs.*

DIS-

DISSERTATION

SUR

L'ORIGINE

DU

GOUVERNEMENT

D'ANGLETERRE,

ET

Sur la Naissance, les Progrès, les Vûës, les Forces, les Intérêts, & les Caractéres des deux Partis des WHIGS *& des* TORYS.

LE Gouvernement d'Angleterre est d'une espéce particuliére, qui n'a point aujourd'hui de semblable dans tout le reste du Monde. C'est pourtant le même qui fut autrefois établi, dans tous les Royaumes, formez en Europe, du débris de l'Empire Romain. La différence qui se trouve présentement, entre l'Angleterre & les autres Etats, à cet égard, vient de ce que les Anglois ont conservé la forme de leur Gouvernement, depuis qu'ils se sont établis dans la Grande Bretagne; au lieu que dans les autres Païs, elle s'est perduë peu-à-peu, ou extrémement altérée. Ce Gouvernement, qui subsiste depuis si long-tems, dans cette Isle, paroît, à certains égards, Monarchique, & à d'autres, Républiquain; & pourtant il n'est, à proprement parler, ni l'un ni l'autre. On ne peut pas dire qu'il soit purement Monarchique, puisque les Grands & le Peuple ont entre leurs mains le Pouvoir Législatif, conjointement avec le Roi; & que le Roi ne peut imposer aucune taxe, sans le consentement du Peuple. Il n'est pas non plus Républiquain, puisqu'il y a un Roi, qui exerce l'Autorité Souveraine, qui confére, selon son bon plaisir, les Charges & les Dignitez, tant Ecclésiastiques, que Civiles & Militaires, & qui peut faire la

Paix & la Guerre, sans être obligé de consulter ses Sujets. Ce seroit donc en vain, qu'on voudroit donner une idée de ce Gouvernement, par les noms ordinaires, de *Monarchique*, d'*Aristocratique*, de *Démocratique*, qui ne lui conviennent point. C'est un Gouvernement *mixte*, qui n'est aucun de ceux qui viennent d'être nommez, & qui néanmoins est composé du mélange de tous les trois. Les Prérogatives du Souverain, des Grands & du Peuple, y sont tellement tempérées les unes par les autres, qu'elles se soutiennent mutuellement. En même tems, chacune de ces trois Puissances, qui ont part au Gouvernement, peut mettre des obstacles invincibles aux entreprises, que l'une des deux autres, ou même toutes deux ensemble, voudroient faire, pour se rendre indépendantes. Enfin, c'est à peu près la même forme de Gouvernement, que les *Saxons* avoient établie en Allemagne, les *Francs* dans les Gaules, les *Wisigoths* en Espagne, les *Ostrogoths*, & après eux, les *Lombards* en Italie. Ce sont les Nations du Nord, qui l'ont portée dans les parties les plus Méridionales de l'Europe, lorsqu'elles s'y sont établies, & qu'elles y ont fondé de nouveaux Etats, sur les ruïnes de l'Empire Romain.

Si l'on demande donc, depuis quel tems ce Gouvernement subsiste en Angleterre, je ne craindrai point de répondre, que c'est depuis que les *Anglo-Saxons* eurent achevé la Conquête de cette partie de la Grande-Bretagne, que leurs Descendans occupent encore aujourd hui. Il est vrai, qu'il y a lieu de douter, si, du tems des *Anglo-Saxons*, les Communes faisoient partie du Parlement ; & j'avouë qu'il y a beaucoup de difficulté sur ce sujet. Mais, quoi qu'il en soit, dans le tems que l'Angleterre se trouvoit partagée en sept Royaumes Anglois & Saxons, chacun de ces Royaumes avoit son Roi & son Parlement. On appelloit celui-ci *Wittena-gemot*, c'est-à-dire, *Assemblée de Sages*, & il y en avoit même un semblable pour les Affaires que les sept Royaumes avoient en commun. Cette même forme de Gouvernement subsista, lorsque les sept Royaumes furent réduits à un seul, & qu'ils ne formérent qu'un même Etat. Les *Champs de Mars*, ou de *Mai* en France, appellez depuis *Etats Généraux*, les *Cortès* en Espagne, & peut-être les *Diètes de l'Empire*, en Allemagne, sont des restes de cette ancienne forme de Gouvernement, que les Nations du Nord avoient portée dans tous les Païs, où elles s'étoient établies.

Guillaume, Duc de Normandie, surnommé *le Bâtard*, ou *le Conquérant*, ayant conquis l'Angleterre, en l'année 1066, s'en rendit le maître absolu, & y établit un Gouvernement Despotique, quoique, selon les apparences, il y conservât une ombre de Parlement. Pour assurer sa Conquête, il y transplanta un grand nombre de Familles *Normandes*, *Françoises*, *Bretonnes*, *Angevines*, & leur distribua les Terres, dont il dépouilloit sans cesse les Anglois. Ces

Ea-

Familles étrangéres s'accrurent beaucoup, en peu de tems, & devinrent enfin si puissantes, qu'elles se virent en état de faire tête aux Rois mêmes, Successeurs du Conquérant. Au commencement, ces Etrangers, nouvellement établis en Angleterre, faisoient gloire de dépendre uniquement du Roi, qui les avoit mis en possession de leurs Terres. Leur intérêt demandoit qu'ils appuyassent de toute leur force, cette même Puissance de laquelle ils tenoient tout ce qu'ils possédoient dans le Royaume. Mais quand, enfin, ils se virent bien établis, ils commencérent à craindre, que le Pouvoir Royal, qui les avoit enrichis, ne pût, avec la même facilité, les dépouiller de leurs biens, si le Roi le jugeoit à propos. Par cette raison, ils souhaitérent, que le Gouvernement fût rétabli, sur le pied qu'il étoit, du tems des Rois Saxons. C'étoit l'unique moyen d'éviter les inconvéniens d'un Despotisme, qui pouvoit, à l'avenir, leur être aussi nuisible, qu'il leur avoit été avantageux, & de s'assurer la possession de leurs Terres. Ce ne furent d'abord, que de simples souhaits, mais qui se changérent bien-tôt en espérance, & enfin, en Droit, par les moyens dont je parlerai tout-à-l'heure. Pour mettre ceci dans tout son jour, il faudroit entrer dans un assez grand détail de l'Histoire d'Angleterre, & marquer en particulier, toutes les causes qui ont contribué à donner aux Grands, & ensuite à tout le Peuple, un Droit, dont ils ne jouïssoient pas, sous les premiers Rois Normans. Mais comme ce détail me meneroit trop loin, je me contenterai d'en donner un petit Abrégé, par rapport à la matiére dont il s'agit.

Guillaume le Conquérant laissa (1) le Royaume d'Angleterre à Guillaume, son second Fils, surnommé *Le Roux*, au préjudice de Robert son Aîné, qui n'eut en partage que la Normandie. Robert voulut faire quelques efforts, pour arracher à son Frére une Couronne, dont il se croyoit injustement privé. Mais Guillaume *le Roux* les rendit inutiles, par l'adresse qu'il eut, de mettre, tant les Normans que les Anglois, dans ses intérêts, en leur promettant, qu'il rétabliroit le Gouvernement, sur le pied qu'il étoit avant la Conquête, & qu'il feroit revivre les Loix Saxonnes. Il savoit que les uns & les autres ne souhaitoient rien avec plus de passion, que ce qu'il leur faisoit espérer : J'entends ici, par les Normans, tous les Etrangers nouvellement établis en Angleterre. Cette promesse de Guillaume *le Roux* fut donc, le premier fondement de leurs prétentions. Je dis le premier, car les Normans n'avoient aucun Droit d'exiger du Roi, ce qu'il vouloit bien leur promettre, & les Anglois qui avoient été vaincus, n'en avoient pas plus, de borner la Puissance de leurs Conquérans. Il est bien vrai, que ceux-ci pouvoient s'appuyer sur certaines promesses vagues, que Guillaume le Con-

(1) En 1087.

Conquérant leur avoit faites, en recevant leurs premiers Hommages. Mais ce Prince n'avoit jamais prétendu, qu'ils pussent fonder un Droit là-dessus. Aussi traita-t-il toûjours l'Angleterre, en Païs de Conquête. Quoiqu'il en soit, Guillaume *le Roux* manqua de parole aux uns & aux autres.

Après la mort de ce Prince, Henri I., son Frére cadet, monta sur le Trône (1), au préjudice de Robert son aîné, qui étoit encore en vie. Pour assurer son Usurpation, il suivit la même route que Guillaume *le Roux*, son Prédecesseur. Il promit de remettre le Gouvernement sur l'ancien pied, & confirma sa promesse, par une Chartre en bonne forme; mais il ne l'exécuta pas mieux que son Frére. Cependant les Droits des Sujets ne laissoient pas de s'affermir par ces promesses, quoique mal exécutées.

Henri I. étant mort, Mathilde, sa Fille, Veuve de l'Empereur Henri V., & qui avoit épousé, en secondes Nôces, Geoffroi Plantagenet, Comte d'Anjou, auroit dû monter sur le Trône; mais Etienne, Comte de Boulogne, Fils de la Fille aînée de Guillaume le Conquérant, trouva le moïen de s'y placer à son préjudice (2). Celui-ci s'engagea encore plus fortement que ses deux Prédecesseurs, à rétablir le Gouvernement Saxon: mais, selon les apparences, sans intention de tenir sa parole. Enfin les Grands, voyant qu'il cherchoit des prétextes pour éluder ses promesses, lui firent une rude Guerre, qui dura pendant presque tout son Régne. Au commencement, ils appellérent en Angleterre, l'Impératrice Mathilde, & ensuite, Henri son Fils, qu'elle avoit eu du Comte d'Anjou; & la Guerre ne finit que par un Traité qui assuroit la Couronne à Henri, après la mort d'Etienne, quoique celui-ci eût des Enfans mâles.

Henri II. succéda à Etienne (3). Pendant son Régne, & pendant celui de Richard I., son Fils aîné, il n'y eut point de différend, entre le Roi & les *Barons*; c'est ainsi qu'on appelloit alors les Grands du Royaume. Mais il y en eut de très-considérables, sous le Régne de *Jean sans Terre* (4), Frére & Successeur de Richard I. Une fâcheuse querelle, que ce Prince eut avec la Cour de Rome, l'ayant enfin contraint de faire Hommage de son Royaume au Pape Innocent III., & de s'engager à lui payer un Tribut, cette honteuse démarche, jointe à plusieurs autres causes, lui fit perdre l'estime & l'affection de son Peuple. Alors les Barons profitant d'une si favorable conjoncture, lui présentérent la Chartre de Henri I, qui étoit demeurée sans exécution, & voulurent le contraindre de la confirmer. Jean la rejetta d'abord, avec beaucoup de hauteur; mais enfin, se trouvant trop foible pour résister aux Barons, qui s'étoient

pres-

(1) En 1100. (2) En 1135. (3) En 1154.
(4) Jean commença son Régne en 1199.

presque tous liguez contre lui, il se vit obligé de leur accorder une Chartre bien plus ample, & plus avantageuse aux Sujets, que celle de Henri I, & qui fut appellée *la Grande Chartre*, ou *la Chartre des Libertez*. Par cette Chartre, qui fut dressée au gré des Barons, ils bridérent tellement le Pouvoir du Roi, qu'ils le mirent à peu près, au même état où il étoit sous les Rois Saxons, avant la Conquête. C'est cette Chartre, qui a toûjours fait depuis, & qui fait encore aujourd'hui, le principal fondement des Droits des Sujets. Je ne m'arrêterai point ici à examiner, si ce fondement est bien solide. C'est une question, dont la décision est au-dessus de ma portée. Il suffira de remarquer en peu de mots, par quels moyens, cette Concession, qui paroissoit si défectueuse dans son Origine, puisqu'elle étoit manifestement extorquée, changea, pour ainsi dire, de nature, par la fermeté des Anglois, & aquit une Autorité incontestable, quoiqu'elle eût pû être disputée au commencement. Il faut, pour cet effet, voir ce qui se passa dans la suite, par rapport à cette Chartre.

Le Roi Jean, qui l'avoit signée, ayant voulu la révoquer, s'attira de nouveaux malheurs, qui ne finirent qu'avec sa vie. Les Barons ne voulant point perdre les avantages de leur Chartre, prirent enfin le parti désespéré d'appeller à leur secours le Prince Louïs, Fils de Philippe Auguste, Roi de France; & de le mettre en possession du Royaume, ou, du moins, de la plus grande partie. Jean mourut pendant cette Guerre, dépouillé par un Prince étranger, ou plutôt, par ses propres Sujets, & laissa un Fils âgé de dix ans, peu en état de soutenir la querelle. Quelques Seigneurs, qui étoient demeurez fidelles au dernier Roi, établirent le Comte de Pembrook pour Régent, pendant la Minorité du jeune Prince, qui fut reconnu par ce parti peu nombreux, sous le Nom de Henri III (1).

Peu de tems après, les Affaires changérent de face, par la prudente conduite du Régent, qui voyant les Barons obstinez à soutenir leur Chartre, leur promit positivement, qu'elle seroit confirmée & exécutée. Dès qu'ils eurent cette assurance, ils abandonnérent le Prince Louïs, qui se vit contraint de s'en retourner en France.

Henri III. ne fut pas plutôt hors de tutelle, qu'il annulla la grande Chartre, & voulut régner despotiquement. Mais comme il n'avoit pas la capacité nécessaire pour soutenir une semblable entreprise, son Régne, qui dura cinquante-six ans, fut agité de Troubles perpetuels, au sujet de la Chartre. Il fut plusieurs fois contraint de la confirmer, & tout autant de fois, il viola ses promesses & ses sermens. Enfin les Barons prirent les Armes, & se mirent sous la conduite du Comte de Leicester, Fils du fameux Simon de Monfort,

(1) En 1216.

fort, Général de la Croisade contre les Albigeois (1). Le Roi eut le malheur de perdre une Bataille, où lui-même, le Roi des Romains, son Frére, & le Prince Edoüard, son Fils, demeurérent Prisonniers, & au pouvoir du Comte de Leicester, qui leur fit promettre par Serment, qu'ils ne s'opposeroient jamais à l'éxécution de la grande Chartre. Le Comte de Leicester gouverna quelque tems, au nom du Roi, qui étoit entre ses mains. On prétend que ce fut pendant son Administration, que les Communes furent pour la prémiére fois, admises dans le Parlement; mais sans m'arrêter à examiner une question si épineuse, je me contenterai de remarquer qu'au moins, on ne peut disconvenir, que, depuis la fin du Régne de Henri III., les Communes n'ayent toûjours joui de ce Droit.

Le Prince Edoüard, Fils de Henri III., s'étant heureusement échapé des mains du Comte de Leicester, gagna une Bataille, où le Comte fut tué. Le Roi recouvra sa Liberté par cette Victoire, & en fit un usage peu conforme au Serment, qu'on avoit exigé de lui. Mais son Régne & sa vie ne durérent que peu d'années, après sa délivrance. Quoi que le Parti des Barons fût extraordinairement abbatu, Edoüard I., qui monta sur le Trône après Henri III. son Pére (2), ne laissa pas de confirmer la grande Chartre. Cependant, dans la suite, il fit certaines démarches qui marquoient un dessein formé de la révoquer: mais voyant que les Barons commençoient à se remuer, il se retracta, & la confirma encore une fois.

Edoüard II., son Fils & son Successeur (3), fut déposé par le Parlement pour avoir voulu établir un Gouvernement despotique contraire à la grande Chartre.

Edoüard III., Fils & Successeur de ce malheureux Prince (4), la confirma dix fois, pendant le cours de son Régne, qui fut extrémement glorieux, par les Victoires que lui-même & le Prince de Galles, son Fils, remportérent sur la France.

Richard II., Petit-Fils & Successeur d'Edoüard III. (5), fut déposé solennellement, pour avoir violé, en plusieurs maniéres, les Priviléges du Peuple, fondez sur la grande Chartre.

Henri IV., qui s'étoit servi de ce prétexte pour détrôner Richard II., & pour se mettre en sa place (6), ne laissa pas de faire quelque tentative, pour diminuer les Prérogatives du Parlement. Mais il ne poussa pas trop loin l'exécution de ce Projet.

Henri V., son Fils, qui lui succéda (7), maintint toujours le Parlement, dans tous ses Droits, & ne toucha jamais aux Priviléges des Sujets. Son Régne ne fut qu'une suite continuelle de Victoires

(1) C'étoit un Fils Cadet de Simon de Montfort. Il fut attiré en Angleterre par Henri III. & épousa même une Sœur du Roi.

(2) En 1271. (3) En 1307. (4) En 1327.

(5) En 1377. (6) En 1399. (7) En 1413.

toires & d'heureux succès contre la France. Ce Prince mourut en 1422.

Depuis ce tems-là, le Gouvernement d'Angleterre demeura si bien établi, & si ferme sur ses fondemens, je veux dire, sur les Prérogatives du Roi, & sur celles du Parlement, que pendant près de deux cens ans, il ne paroît pas qu'aucun Roi ait eu la pensée de faire le moindre effort pour l'ébranler. Toute la Politique des Rois se réduisit à gouverner les Parlemens, par des intrigues secrettes, sans faire paroître aucune envie d'altérer la Constitution du Gouvernement établi. Il est vrai, qu'il y a eu des Rois, comme Henri VIII., qui ont fait tout ce qu'ils ont voulu. Mais ce n'a pas été, en privant le Parlement de ses Droits. Au contraire, c'est en le maintenant dans ses Prérogatives, qu'ils ont eu l'adresse de le faire servir à leurs fins. C'est, pour le dire en passant, la meilleure, & peut-être, l'unique voye, qu'un Roi d'Angleterre puisse prendre, pour se rendre puissant & tranquille.

Après une si longue continuation d'une même forme de Gouvernement, & une possession si peu interrompuë des Priviléges de la grande Chartre, le Peuple Anglois y étoit si accoûtumé, qu'il ne paroissoit pas possible d'y rien changer, sans bouleverser le Royaume. Il ne sembloit pas même, qu'il y eût aucun lieu de craindre, qu'il se trouvât encore un Roi, qui voulût entreprendre une chose si difficile, au hazard de perdre sa Couronne, comme il étoit arrivé à quelques-uns des Rois précédens. Malgré tout cela, Jaques I., Successeur de la Reine Elisabeth (1), ne laissa pas de faire quelques pas, dans cette dangereuse carriére, & de tenter de diminuer les Prérogatives des Parlemens. C'étoit par les pernicieux Conseils du Duc de Buckingham, son Favori, qu'il commençoit à s'engager dans cette Entreprise, qui, vrai-semblablement, n'auroit pas eu une heureuse issuë pour lui, si la mort ne l'avoit pas surpris, avant qu'il eût trop fait connoître son intention. Ce Duc de Buckingham doit être regardé comme le premier Auteur des troubles qui ont si longtems agité l'Angleterre, & qui l'agitent encore aujourd'hui.

Ce fut sous le Régne de Charles I., Fils & Successeur de Jaques (2), que le Projet de rendre le Roi absolu & indépendant des Loix, fut poussé avec ardeur, & qu'on tendit, pour ainsi dire, toutes les voiles, afin d'avancer chemin. Le Duc de Buckingham, Favori de Charles I., comme il l'avoit été du Roi son Pére, lui remplit l'esprit de maximes directement contraires au Gouvernement établi en Angleterre, & par là, il fut cause de sa ruine. Ce Seigneur ayant été assassiné, Charles ne laissa pas de poursuivre le dessein, que son défunt Favori lui avoit fait entreprendre. Il s'étoit mis dans l'esprit, qu'il pouvoit gouverner sans Parlement, ou, du moins,

(1) En 1603. (2) En 1625.

moins, que les Parlemens n'avoient autre chose à faire, qu'à lui fournir de l'argent. Il en avoit cassé trois dans les quatre prémiéres années de son Régne, & même il avoit fait entendre, qu'il n'en convoqueroit plus. Douze années se passérent ainsi, sans Parlement, pendant lesquelles le Roi mit des impositions sur ses Sujets, sous divers prétextes, par un simple Acte de sa volonté, & fit connoître par sa conduite, qu'il avoit dessein de régner despotiquement. Malheureusement pour lui, il approcha trop de sa Personne & de son Conseil, deux Hommes imbus des mêmes maximes, qui le poussérent, de plus en plus, dans le précipice. Ce furent Guillaume Laud, Archevêque de Cantorberi, & Thomas Wentworth, Comte de Strafford.

Pendant que ce Prince ne fut engagé dans aucune affaire épineuse au dehors, il jouït assez tranquillement du Pouvoir qu'il avoit usurpé; mais non pas sans que le Peuple en murmurât ouvertement. Cependant il ne se trouvoit personne qui osât opposer une digue à ce torrent, qui rouloit avec beaucoup de violence. Enfin l'Archevêque de Cantorberi, lui ayant conseillé de mettre la derniere main au rétablissement de la Hierarchie dans l'Eglise d'Ecosse, & d'y faire célébrer le Service Divin, à la maniére de l'Eglise Anglicane, il suivit ce mauvais conseil: mais il ne put exécuter son Projet, sans s'engager dans une Guerre ouverte, avec son ancien Royaume d'Ecosse (1). Il leva des Troupes, & les entretint, par le moyen des taxes qu'il avoit lui-même imposées. L'argent lui ayant manqué, après la prémiére Campagne, il convoqua enfin un Parlement (2), qui fut cassé, peu de jours après, pour la même cause que les trois prémiers, & les impositions arbitraires continuérent comme auparavant. Mais le Roi ne fut pas long-tems à s'apercevoir, que la continuation du Pouvoir qu'il avoit aquis dépendoit de l'heureux succès de ses Armes. Le Peuple ne le servoit qu'à regret. Les Seigneurs s'éloignoient de la Cour, sous divers prétextes. On contestoit ouvertement, dans les Villes & à la Campagne, la validité des Ordres, en vertu desquels on levoit les impositions. Enfin le Roi ne voyoit par tout, que des Sujets prêts à l'abandonner, à la prémiére occasion.

Cette occasion se présenta, plûtôt qu'il ne s'y étoit attendu. Son Armée ayant reçû un échec, & les Ecossois s'étant emparez de Newcastle, il fut réduit à chercher les moyens de les chasser d'Angleterre, au lieu qu'il avoit espéré de se rendre Maître absolu en Ecosse. Mais, bien loin de trouver ses Sujets Anglois disposez à le secourir, il les vit, au contraire, se réjouïr de sa disgrace, & la regarder comme une occasion propre à leur fai-

(1) En 1639.

(2) En Avril 1640.

faire recouvrer leurs Priviléges. Dans cette extrémité, il convoqua tous les Seigneurs à Yorck, afin de délibérer avec eux, sur ce qu'il avoit à faire. L'Avis unanime de cette Assemblée fut, que le Roi ne pouvoit se tirer de ce mauvais pas, qu'en assemblant un Parlement. Il connut alors, qu'un intervalle de quinze années ne suffisoit pas pour effacer de l'esprit des Anglois, le souvenir de leurs Parlemens, qu'ils regardoient comme le plus ferme appui de leur Liberté. Cependant il se vit comme contraint de se rendre à l'avis des Seigneurs, & de convoquer un Parlement (1).

Dans la disposition où le Peuple se trouvoit à l'égard du Roi, on choisit, dans les Villes & dans les Provinces, des Députez qui avoient la réputation d'être les plus habiles, les plus courageux, & les plus imbus des Priviléges & des Immunitez du Peuple. Dès que ce Parlement fut assemblé, au lieu de penser à chasser les Ecossois du Roïaume, comme le Roi l'avoit espéré, il crut devoir, avant toutes choses, assurer les Libertez de la Nation, & donner des bornes à l'Autorité illégale, que le Roi s'étoit attribuée, durant quinze ans. Il n'eut pas plutôt fait paroître cette résolution, que tout le Peuple se tourna de son côté. Dès ce tems-là, le Roi se trouva si dénué de Partisans, qu'il ne se crut pas en état de résister à ce torrent. La seule ressource, qui lui resta, fut de se soumettre aux volontez du Parlement, & de consentir à presque tous les Bills qui lui furent présentez, pour brider son Autorité. Il espéroit, par cette condescendance, persuader à ses Sujets, que son intention étoit de rentrer dans l'ancienne route, que de mauvais Conseils lui avoient fait quitter, & peut-être, l'avoit-il véritablement; mais on ne voulut jamais l'en croire. On étoit, au contraire, persuadé, que la seule nécessité l'obligeoit à faire des démarches si contraires aux précedentes. Ainsi la confiance mutuelle, qui auroit dû se trouver entre le Roi & les Sujets, étant entiérement rompuë, le Parlement ne voulut plus dépendre de la bonne foi d'un Prince, dont il croyoit avoir sujet de se défier. Il travailla donc, sans relâche, à mettre les Priviléges du Peuple hors de toute atteinte, pour l'avenir. Dans cette vûë, il ne se contenta pas de faire aprouver au Roi, des Actes qui remettoient la Puissance Roïale dans ses anciennes limites, mais même il lui arracha son consentement pour des Loix, qui diminuoient considérablement les justes Prérogatives de la Couronne. Les Partisans du Parlement disoient, sans façon, que les Sujets ne pourroient jamais s'assurer de vivre en re-

(1) Pour le 13. de Novembre 1640. Avant que l'Assemblée fût formée, il fut que l'avis des Seigneurs étoit de convoquer un Parlement, & il se fit un honneur de le proposer le premier.

repos, si on ne mettoit le Roi, dans l'impuissance de faire encore une fois, ce qu'il avoit déja fait. Ainsi ce Prince, qui avoit espéré de porter l'Autorité Royale plus haut qu'aucun de ses Prédécesseurs, fut, au contraire, dépouillé d'une bonne partie du Pouvoir que les Loix lui attribuoient. Il eut même le mortel chagrin de se voir forcé à signer une Sentence de mort (1), contre le Comte de Strafford, qui n'avoit pourtant rien fait que par ses Ordres, ou avec son approbation. Depuis l'Archevêque de Cantorberi porta aussi sa tête sur l'échaffaut (2).

Si le Parlement s'étoit contenté de rétablir le Gouvernement, sur ses anciens Fondemens, il y a beaucoup d'apparence que, dans la suite, il n'auroit pas été facilement ébranlé. Mais en de semblables occasions, il est bien difficile de garder un juste milieu. Ceux qui dirigeoient cette Assemblée, voulant se mettre trop à couvert contre les entreprises de la Puissance Royale, altérérent tellement le Gouvernement ancien, en dépouillant la Couronne de la meilleure partie de ses Droits, qu'il n'étoit plus connoissable. Ce n'étoient plus le Roi & le Parlement qui gouvernoient le Royaume. C'étoit le Parlement seul, qui étoit le Maître, ou plûtôt la Chambre Basse seule, qui conduisoit tout. La Chambre Haute n'avoit presque plus aucun Pouvoir, que celui d'approuver sans résistance les Bills (3), qui lui étoient portez, & le Roi n'étoit plus qu'une ombre de Souverain. Mais ce fut cela même, qui lui fit trouver des Partisans, qu'il n'auroit sans doute jamais eus, si la balance avoit été tenuë dans un juste équilibre. Il y avoit beaucoup de Gens, qui ne trouvoient pas moins étrange, que le Parlement voulût, pour ainsi dire, gouverner sans Roi, qu'ils avoient trouvé mauvais, que le Roi voulût se passer de Parlement. La Constitution du Gouvernement n'étoit pas moins altérée, par l'un, que par l'autre. Mais ce qui accrut encore davantage le parti du Roi, ce fut, que le Parlement, pour mettre dans ses intérêts les Ecossois, dont il avoit besoin, s'entêta du Projet de changer le Gouvernement de l'Eglise Anglicane, en celui d'une Eglise Presbytérienne, & qu'il l'éxécuta hautement. La plûpart des Anglois, accoûtumez à voir l'Eglise sous la conduite des Evêques, ne purent souffrir ce changement, sans en murmurer. Mais comme ceux-ci n'étoient pas les plus forts, parceque le Parlement avoit l'Argent, l'Armée, & les Places, à sa disposition, ils ne trouvérent point d'autre ressource que de s'unir avec le Roi.

Ce fut alors, qu'on vit former dans le Roïaume, deux Partis,

(1) En Mai 1641. (2) En 1644.

(3) On apelle *Bill* le Projet d'un Acte, qui prend le nom, d'*Acte*, de *Statut*, ou de *Loi*, quand il a été approuvé par le Roi, & par les deux Chambres.

tis, dont l'un étoit pour le Roi, & l'autre pour le Parlement, avec une espéce d'égalité qui fit d'abord juger qu'ils ne demeureroient pas long-tems tranquilles, & sans en venir aux Armes. Les Partisans du Roi furent d'abord nommez *Cavaliers*, nom qui a été changé depuis, en celui de *Torys*. Ceux du Parlement, qu'on appella d'abord *Têtes rondes*, ont reçû ensuite le nom de *Whigs*. Voici l'origine de ces deux derniers noms de *Torys* & de *Whigs*. On appelloit, en ce tems-là, *Torys*, certains Brigands ou Bandits d'Irlande, qui se tenoient sur les Montagnes, ou dans les Isles que forment les vastes Marais de ce Païs-là. On les nomme, à présent, *Rapperies*. Comme les Ennemis du Roi l'accusoient de favoriser la Rebellion d'Irlande, qui éclata dans ce même tems, ils donnérent à ses Partisans le nom de *Torys*. D'un autre côté, ceux-ci, pour rendre la pareille à leurs Ennemis, qui étoient étroitement unis avec les Ecossois, leur donnérent le nom de *Whigs*, qui étoit celui qu'on donnoit en Ecosse, à une semblable espéce de Bandits. Il paroit par-là, que ces deux noms sont aussi anciens que les commencemens des Troubles, & néanmoins, ils ne sont venus à la mode, que plusieurs années après. Je ne saurois dire précisement, en quel tems; mais il me semble, que les noms de *Cavaliers* & de *Têtes rondes*, ont duré jusqu'au Rétablissement de Charles II., & qu'ensuite, peu-à-peu, ceux de *Torys* & de *Whigs* ont pris leur place. Ce sont ces deux Partis, qui ont commencé à diviser l'Angleterre du tems de Charles I., & qui la divisent encore aujourd'hui. Les Catholiques Romains, qu'on appelle en Angleterre *Papistes*, se joignirent d'abord au Parti du Roi, qui ne leur étoit pas si contraire que celui du Parlement, & sont toujours demeurez unis au Parti des *Torys*.

Ce qui a été dit ci-dessus, fait assez comprendre, que le Parti du Roi étoit composé de deux sortes de Gens, dont les uns avoient principalement en vûë, l'intérêt politique du Roi, & de la Couronne, & les autres, celui de l'Eglise Anglicane. Mais ils se réünissoient tous en ce point, qu'ils trouvoient leur avantage réciproque dans la prospérité du Roi, sans quoi ils ne pouvoient espérer de réüssir dans leurs desseins. C'est par cette raison, qu'ils ne furent considérez que comme un seul Parti, sous un même nom de *Cavaliers*, ou *Royalistes*. Ce mélange de deux vûës différentes dans un même Parti, a duré jusqu'à présent, & n'est pas une des moindres causes de la confusion d'idées, que le nom de *Torys* fait naître. Pour ôter l'équivoque, autant qu'il est possible, j'appellerai les premiers *Cavaliers Politiques*, ou *d'Etat*, & les autres *Ecclésiastiques*, ou *d'Eglise*. Chacune de ces deux branches se subdivisoit encore en deux. Car parmi les *Cavaliers Politiques*, il se trouvoit des gens, qui suivant les maximes du

Duc de Buckingham, de l'Archevêque Laud, & du Comte de Strafford, souhaitoient de voir le Roi absolu, & en état de détruire les Prérogatives du Parlement. Ceux-ci peuvent être appellez les *Outrez*. Mais ils étoient en petit nombre, & peu en état de soutenir le Roi dans son adversité, quoique, pendant sa prospérité, ils eussent fait beaucoup de bruit. L'autre branche de *Cavaliers Politiques* étoit composée de gens que j'appellerai *Modérez*. Ceux-ci souhaitoient, véritablement, que la Puissance Royale fût rétablie, mais conformément à l'ancienne Constitution du Gouvernement. Les autres *Cavaliers*, que j'ai appellez *Ecclésiastiques*, étoient aussi divisez en deux branches, dont l'une étoit composée d'*Ecclésiastiques rigides*, c'est-à-dire, qui ne vouloient rien relâcher de ce que l'Eglise Anglicane pratiquoit. Ceux qui composoient l'autre branche, étoient moins scrupuleux & moins opiniâtres, & peuvent être appellez *Mitigez*.

Par opposition aux *Cavaliers* ou *Royalistes*, qui suivoient le Parti du Roi, les *Têtes rondes*, ou les *Parlementaires*, étoient divisez en deux branches principales; savoir, de *Politiques* ou *d'Etat*, & *d'Ecclésiastiques* ou *d'Eglise*. La prémiére avoit principalement en vûë, de soutenir les Droits du Peuple, & la seconde d'avancer le Presbytérianisme. Chacune de ces deux branches se subdivisoit aussi en deux, dont l'une étoit composée de *Républicains*, qui tendoient à sapper le Pouvoir Royal par ses fondemens, & de faire de l'Angleterre une République. L'autre comprenoit les *Modérez*, qui ne demandoient qu'à mettre le Roi hors d'état d'abuser de sa Puissance, en lui laissant la jouïssance de ses justes Droits. Voilà pour ce qui regarde les *Têtes rondes*, ou *Parlementaires Politiques* ou *d'Etat*. Quant aux *Ecclésiastiques*, ils formoient aussi deux branches, dont la prémiére étoit composée de *Presbyteriens rigides*, qui tendoient à la destruction de la Hiérarchie, & l'autre, de *Presbyteriens modérez*, qui se seroient contentez de beaucoup moins, & peut-être, d'une simple Tolérance. C'est-ce qu'il étoit absolument nécessaire de savoir, pour pouvoir entendre ce qui sera dit dans la suite. Je tâcherai d'expliquer ailleurs plus amplement, tout ce qui regarde les différentes branches des deux Factions, après que j'aurai achevé l'Abrégé que la naissance de ces deux Partis m'a fait interrompre.

Pendant que le Roi se trouvoit dans un état déplorable, sans Amis, sans Argent, sans ressource, & réduit à tout souffrir du Parlement, qui lui tenoit, pour ainsi dire, le pied sur la gorge; il vit reluire un rayon d'espérance, par la naissance des deux Partis, dont je viens de parler. Il jugea d'abord, qu'il ne pouvoit que lui être avantageux, de fomenter la division, & en effet il y réüssit. Par-là, il se vit enfin en état d'espérer, qu'il pourroit tirer raison par les Armes, des torts dont il croyoit avoir sujet de se plaindre. Dans cette espérance, il leva une Armée & s'engagea dans une Guerre ou-

ouverte, contre le Parlement; qui avoit déja pris, de son côté, toutes les mesures nécessaires, pour lui résister.

Il n'y a point de nécessité d'entrer ici dans le détail de cette Guerre, puisque la triste catastrophe en est encore assez récente. Il suffira de dire, en deux mots, que Charles I. fut vaincu, & qu'il perdit enfin la vie, par la main d'un Bourreau (1). Ainsi le Roi lui-même, le Duc de Buckingham, le Comte de Strafford, l'Archevêque Laud, Auteurs du complot, dont le but étoit de rendre le Roi absolu, eurent tous une fin tragique. Si l'on ajoûte à ces exemples, ceux de *Jean*, de *Henri III.*, d'*Edouard II.*, de *Richard II.*, & enfin celui de *Jaques II.*, qui ont eu les mêmes desseins, & qui ont tous malheureusement échoué dans l'exécution, on pourra aisément comprendre, combien il est difficile & dangereux pour un Roi d'Angleterre, d'entreprendre de ruïner un Gouvernement si bien cimenté.

Olivier Cromwell, Auteur de la mort de Charles I., demeura Maître du Gouvernement. Il n'osa pas pourtant prendre le titre de Roi. Il sût se rendre absolu: mais ce ne fut que sous le prétexte spécieux de maintenir la Liberté de la Nation. C'est le seul exemple qu'il y ait en Angleterre, d'un Pouvoir usurpé, continué jusqu'à la mort naturelle de l'Usurpateur.

Pendant que l'Autorité Souveraine fut entre les mains de Cromwell, les *Cavaliers* se virent dans un abaissement extrême. Mais dès que ce rédoutable Ennemi fut dans le tombeau, ils reprirent courage. Pour ne pas donner prise sur eux, ils se mirent sous la conduite de ceux de leur Parti, qui étoient les plus *Modérez*; de sorte qu'il sembloit qu'il n'y eût plus ni d'*Outrez*, ni de *Rigides*. Cette politique étoit absolument nécessaire, dans un tems où il falloit bien se garder d'insister sur la Prérogative Royale, ou sur les Droits de l'Eglise Anglicane, puisqu'il n'y avoit plus ni Roi, ni Evêques. Enfin, par une Révolution des plus surprenantes, aidée de la prudente conduite du Général Monck, les Anglois se réünirent, pour mettre sur le Trône Charles II., Fils aîné du Roi défunt, & pour rétablir l'Etat & l'Eglise sur l'ancien pied.

Charles II. régna d'abord paisiblement. C'étoit un Prince qui ne manquoit pas d'esprit & de pénétration. Mais il étoit paresseux & adonné à ses plaisirs. Son intention étoit de vivre tranquillement & d'éviter toutes sortes d'occasions de brouillerie entre lui & ses Sujets. Il étoit trop las d'un long éxil, pendant lequel il avoit souvent manqué des choses mêmes les plus nécessaires, pour vouloir risquer de se retrouver dans le même état. D'un autre côté, les Anglois avoient eu le tems & de fréquentes occasions de se dessiller les yeux, & de connoître, que sous prétexte de maintenir leur Liberté, on les avoit

(1) Le 30. de Janvier 1648.

voit engagez dans la Servitude. Car on peut bien assûrer, que l'Angleterre n'a jamais été moins libre, que sous le Gouvernement *du long Parlement* (1), & ensuite sous celui de Cromwell. Cependant Charles II. ne laissa pas de s'engager peu à peu à faire plus qu'il n'avoit résolu. Ce fut, sans doute, ou par paresse, ou par trop de condescendance pour ses Ministres, qui étoient tous du Parti des *Cavaliers*, que j'appellerai desormais, *Torys*, comme je donnerai aux *Têtes rondes* le nom de *Whigs*, quoique je ne sâche pas précisement, en quel tems ces deux noms sont venus en vogue. Les *Torys* donc, qui étoient les seuls dans la confidence du Roi, le sollicitoient sans cesse, à rétablir la Puissance Royale & l'Eglise Anglicane, dans leur ancien lustre. La Cour de France, pour des intérêts particuliers, travailloit aussi de tout son pouvoir à lui inspirer la même pensée. Enfin les Ministres prenoient un soin extrême d'empêcher qu'aucun des *Whigs* ne pût s'insinuër dans les bonnes graces du Roi.

Le Parti des *Torys* avoit pour Chef, le Duc d'Yorck, Frére du Roi, Prince d'un naturel impétueux & violent, qui ayant embrassé la Religion Romaine, pendant son éxil, formoit le Projet de la rétablir en Angleterre, & de l'y rendre dominante. Ce Projet ne pouvoit s'exécuter, sans étendre, premiérement, la Puissance Royale, au delà des bornes qui lui étoient prescrites par les Loix; c'est-à-dire, qu'il falloit reprendre, & poursuivre le même dessein, où le feu Roi, son Pére, avoit malheureusement échoué. Mais le Duc étoit mal propre à conduire une semblable Entreprise, à cause de son naturel, qui le faisoit agir avec trop d'impétuosité. Il y travailla avec ardeur, pendant la vie du Roi, son Frére, qui n'avoit point d'Enfans légitimes. Il espéroit, qu'en commençant dès-lors cet ouvrage, il seroit d'autant mieux en état de le finir, quand il seroit lui-même sur le Trône.

Pour réüssir, dans ce dessein, il n'y avoit point d'autre moyen, que de ruïner entiérement le Parti des *Whigs*, dont les principes étoient directement contraires à ce que le Duc d'Yorck se proposoit, tant par rapport à la Religion, que par rapport à l'Etat. Il faut remarquer, qu'alors la plûpart des *Whigs* étoient *Presbytériens*. Ainsi, en feignant de ne vouloir attaquer que le Presbytérianisme, le Duc d'Yorck projetta de ruïner ceux qui s'opposoient à l'accroissement de la Puissance Royale, sans effrayer la Nation. Véritablement, il pouvoit craindre, après avoir abattu le Parti des *Whigs*, de trouver encore de grands obstacles de la part des *Torys moderez*, dont les Principes ne s'accordoient pas entiérement avec le Despotisme, qu'il avoit dessein d'établir. Mais il ne désespéra pas de les surmonter, s'il pouvoit réüssir à mettre les *Whigs*, comme les plus dangereux,

(1) On appelle *le Long Parlement*, le dernier qui fut assemblé par Charles I. au mois de Novembre 1640. & qui dura jusqu'après la mort du Roi.

reux, hors de son chemin. Dans cette vûë, il porta le Roi, son Frére, à persécuter les *Presbytériens*, en quoi il fut aidé de tous les *Torys*, qui regardoient avec plaisir, cette prémiére occasion de se venger des *Whigs* leurs Ennemis. Ainsi, sous prétexte de rétablir l'Eglise, sur le même pied où elle étoit avant les Troubles, le Presbyterianisme fut attaqué avec beaucoup de violence. On fit passer au Parlement un Acte, qui défendoit les Assemblées Presbytériennes, qu'on appelloit *Conventicules*; & un autre qui a été connu sous le nom de *Test*, & qui à la verité regardoit plus directement les Catholiques Romains. Cet Acte ordonnoit, que Personne ne pourroit être reçû à exercer aucune Charge, ou Emploi public, qu'il ne produisît une Attestation, qu'il avoit communié dans une Eglise Episcopale. D'ailleurs il fut appellé *Acte de Conformité*, parce que ceux qui vouloient être reçûs à quelque Emploi, étoient obligez par ce Statut, à se conformer au Service pratiqué dans l'Eglise Anglicane.

Les *Whigs* s'aperçûrent bien-tôt, que sous prétexte de soutenir les Droits de l'Eglise Anglicane, le dessein du Duc d'Yorck étoit de changer le Gouvernement de l'Etat, & de ruiner la Religion Protestante, en Angleterre. Il leur fallut quelque tems, pour prendre de justes mesures, & enfin, avec l'assistance des *Torys modérez*, qui craignirent que le Duc n'allât trop loin, ils obligérent le Roi à faire sortir ce Prince du Royaume. Il arriva même, que la Chambre Basse prépara un Bill, qu'on appella *le Bill d'Exclusion*, pour le priver du Droit de succéder à la Couronne. Mais le Bill ne passa pas, parceque le Roi cassa ce Parlement. Il en convoqua un autre à Oxford, dans l'espérance d'y trouver des Députez moins violens. Il se trompa, & aprés une trés-courte Séance, il se vit encore obligé de casser celui-ci, qui avoit pris à tâche de faire passer un semblable Bill.

On trouvera peut-être étrange, que la Scéne fût ainsi changée, & que le Parti des *Whigs*, qui étoit extrémement bas, devînt tout-à-coup supérieur. Pour donner la raison de ce changement, il est nécessaire de remarquer, que les *Torys modérez* servirent, de tout leur pouvoir, aux desseins de la Cour, pendant qu'ils crurent qu'elle n'avoit envie d'attaquer que le Presbytérianisme. Mais, s'étant aperçûs, par toutes les démarches du Roi, du Duc d'Yorck, & des Ministres, que le Projet étoit formé de ruiner la Constitution de l'Etat & de l'Eglise, & de sapper les Fondemens de la *Grande Chartre*, ils ne balancérent point a se joindre aux *Whigs*, afin de s'opposer tous ensemble à l'exécution de ce complot. Ce fut donc cette jonction, qui donna aux *Whigs* une supériorité à laquelle, sans cela, ils n'auroient jamais pû prétendre. D'un autre côté, les *Torys Politiques outrez*, & les Ecclésiastiques *Rigides*, voulant regagner le terrain, qu'ils avoient perdu, tâchérent de mettre le Peuple

dans

dans leurs intérêts, en accusant les *Whigs* d'avoir formé le dessein de ruïner l'Eglise Anglicane, & ceux-ci les accusérent, à leur tour, de vouloir changer le Gouvernement, & de favoriser les desseins pernicieux du Duc d'Yorck. Ainsi la haine des Partis, qui sembloit s'être considérablement affoiblie, depuis le Rétablissement de Charles II., reprit de nouvelles forces. On peut dire, avec vérité, que ce fut par la faute des *Torys*, qui, pour se venger des torts qu'ils avoient reçûs, pendant le long Parlement, & sous le Gouvernement de Cromwell, se jettérent, tête baissée, dans le Parti du Duc d'Yorck. Ils s'en repentirent dans la suite, quand ils virent à quoi ce Prince avoit dessein de les faire servir.

Quelque tems après, les Esprits s'étant un peu calmez, le Duc d'Yorck retourna en Angleterre, & continua, sans aucun relâche, à y fomenter le trouble & la division; sans quoi il ne pouvoit pas espérer de réüssir dans ses desseins. Ainsi ce Prince, par un excès de zèle pour la Religion qu'il avoit embrassée, par un désir de vengeance, & peut-être, poussé par l'ambition de venir à bout d'un Projet, que plusieurs Rois d'Angleterre avoient vainement entrepris, & le Roi Charles II. par trop de facilité, & par trop de condescendance pour son Frére, rallumérent, en Angleterre, un feu qui ne s'est plus éteint depuis.

Charles II. mourut dans ces entrefaites, & le Duc d'Yorck, son Frére, monta sur le Trône, sans opposition, sous le nom de *Jaques II.* Il fit d'abord de grandes promesses à ses Sujets, & voulut leur faire espérer, que ni la Religion, ni la Constitution du Gouvernement, ne souffriroient aucune altération sous son Régne. Mais il exécuta mal ses engagemens. Peu de tems après, le Duc de Monmouth, Fils naturel de Charles II., comptant sur le mécontentement du Peuple, partit des Païs-Bas, où il étoit exilé, descendit en Angleterre avec quelques Troupes, & y prit le titre de Roi. Mais sa Royauté ne dura, que peu de jours. Son Parti s'étant trouvé beaucoup plus foible, qu'il ne l'avoit espéré, il fut battu, fait Prisonnier, & décapité. Cette Victoire, remportée avec tant de facilité, enfla si fort le cœur au nouveau Roi, qu'il ne craignit presque plus de découvrir ses Desseins, tant il se croyoit assuré du succès. Il fit décider par les Juges du Royaume, qui lui étoient dévouez, que le Souverain avoit le Droit de dispenser des Loix faites par le Parlement. Cette décision étoit fondée sur ce qu'il y avoit des Statuts, qui accordoient ce Pouvoir au Roi, à l'égard de certaines Loix, & sur des exemples de quelques-uns des Rois précédens, qui avoient, en cela, excédé les bornes de leur Pouvoir. Ainsi ces Juges corrompus tiroient, de quelques Cas particuliers, une Conclusion générale, & fondoient un Droit permanent, sur quelques usurpations passagéres.

Cette porte étant ouverte, le Roi, de sa simple Autorité, révoqua

qua les Loix Pénales, que divers Parlemens avoient faites, pour prévenir les attentats des Papistes. Ensuite, il mit dans son Armée, un grand nombre d'Officiers de cette Religion, & conféra les Charges & les Dignitez à des Gens, que les Loix en rendoient incapables. Il ôta les Chartres à la Ville de Londres & à d'autres Villes, & les réduisit à ne dépendre que de son bon plaisir. Enfin, par une simple Proclamation, il accorda la liberté de Conscience à tous ses Sujets, & permit à chacun d'exercer publiquement sa Religion. Cette Proclamation avoit un double but. Le prémier étoit de favoriser les *Papistes* : le second, d'endormir les *Presbytériens*. Le Roi se persuadoit, que comme ceux-ci étoient encore sujets aux Loix rigoureuses, qui avoient été faites contre eux, sous le dernier Régne, ils seroient très-contens de s'en voir délivrez, & que la crainte de perdre la Liberté, que la Proclamation leur accordoit, les tiendroit dans la soumission. Mais ils ne furent pas les duppes de cet artifice, qui ne tendoit qu'à leur ruïne. J'omets une infinité d'autres démarches du Roi, qui n'étoient que trop capables de porter la terreur dans les Ames de ses Sujets.

Jusqu'alors, les *Torys*, en général, avoient favorisé les desseins du Roi. Mais quand ils se furent aperçus, que toutes ses démarches tendoient à la dissolution du Gouvernement établi, & à la ruïne de la Religion Protestante, ils commencérent à se repentir de leur Conduite passée. Ils voyoient manifestement, que par la route qu'on leur faisoit prendre, on avoit dessein de les mener où ils n'avoient pas dessein d'aller ; & qu'ils ne pouvoient parvenir au but qu'ils s'étoient proposez, savoir à la ruïne du Parti des *Whigs*, que par la perte de leur Religion & de leur Liberté. Dans ce danger, qui ne pouvoit être plus pressant, ils s'unirent avec les *Whigs*, & résolurent, avec eux, d'appeller le Prince d'Orange, pour les tirer du pas dangereux où ils se trouvoient. Dès ce tems-là, le Parti du Roi devint extrémement foible, parcequ'il ne fut plus composé que de *Papistes*, de *Torys outrez*, & de quelques Seigneurs esclaves de la Cour & de leur fortune. Cependant le Roi paroissoit, extérieurement, aussi puissant qu'il l'eût jamais été, & tout proche de voir la fin de son Entreprise ; parceque ceux qui paroissoient encore attachez au Parti de la Cour, ne jugeoient pas à propos de se déclarer avant le tems. Ce ne fut qu'après l'arrivée du Prince d'Orange, que la foiblesse du Roi parut manifestement. Son Armée, sa Flotte, les Seigneurs, qu'il croyoit les plus dévouez à sa Personne, l'abandonnérent tout-à-coup, & il se vit réduit à la triste nécessité de tâcher de sortir du Royaume, en habit déguisé. Mais cela même ne lui ayant pas réüssi, il eut la mortification de se voir à la disposition du Prince d'Orange, & selon les apparences, d'être redevable à sa Générosité, ou peut-être, à sa Politique, des moyens indirects qui lui furent fournis, pour pouvoir se sauver en France. Cet exemple fait voir,

qu'encore que les Anglois soient divisez en deux Partis, & qu'il y ait même entre eux beaucoup d'animosité, leur Passion ne va pas pourtant, jusqu'à leur faire abandonner les Intérêts de la Religion & de la Liberté, ou que, du moins, il n'y en a qu'un très-petit nombre de ce caractére.

Guillaume & Marie ayant été couronnez, après la fuite du Roi Jaques, à laquelle on donna le nom d'*Abdication*, leur plus grand soin fut de travailler à étouffer les semences de Division qu'il y avoit encore entre les *Torys* & les *Whigs*, quoi qu'ils se fussent réünis dans le danger. Pour réussir dans ce dessein, il falloit nécessairement, qu'ils éloignassent du Ministére & de leur confiance, ceux qui avoient favorisé les desseins du Roi Jaques, & ceux qui étoient le plus scrupuleusement attachez aux moindres Pratiques & Cérémonies de l'Eglise Anglicane. Sans cela, les *Whigs* n'auroient jamais pû vivre en repos, puisqu'ils regardoient toûjours les *Torys outrez*, & les *rigides*, comme leurs mortels Ennemis. D'un autre côté, il n'étoit pas moins nécessaire d'éloigner du Conseil, ceux d'entre les *Whigs Presbytériens*, qui étoient les plus rigides dans leurs principes, de peur qu'en se servant d'eux, on ne donnât occasion de penser, qu'il y avoit un dessein formé de changer le Gouvernement de l'Eglise. Cette crainte étoit d'autant mieux fondée, que le nouveau Roi ayant toûjours fait Profession, en Hollande, de la Religion Presbytérienne, la moindre démarche en sa faveur, auroit pû faire juger, qu'il avoit dessein de l'établir sur les ruïnes de l'Eglise Anglicane. Il falloit donc garder de grands ménagemens sur ce sujet, afin d'ôter aux *Torys* tout lieu de crainte & de soupçon. Ce fut dans ces vûës, que pendant le Régne de Guillaume & de Marie, les Charges furent généralement conférées à des Gens *Modérez*, de l'un & de l'autre Parti. Le Roi Guillaume observa la même maxime, quand il fut seul sur le Trône, après la mort de la Reine. Mais, comme il n'étoit pas possible de contenter les deux Partis à la fois, parcequ'il n'y avoit pas assez de Charges à donner, il affecta de changer souvent de Ministres, & de se servir des deux Partis, tour à tour. C'étoit tout ce qu'il pouvoit faire, en attendant que le tems eût achevé d'éteindre le feu de la division.

Dans les circonstances où l'Angleterre se trouvoit alors, sous un Roi si sage & si éclairé, on peut presque assurer que la différence des principes des deux Partis, par rapport au Gouvernement, n'auroit causé aucun Trouble, si les *Torys Ecclésiastiques* avoient pû se contenter de voir leur Eglise demeurer dominante. Mais les *Rigides* de ce Parti-là ne pouvoient être satisfaits, pendant qu'ils voyoient les *Presbytériens* joüir d'une entiére liberté de Conscience, exercer publiquement leur Religion, & posséder des Charges, malgré l'*Acte de Conformité*, qui avoit été fait sous Charles II. Ils ne pouvoient s'empêcher de soupçonner, que l'intention des *Whigs* étoit de sap-

per

per peu-à-peu l'Eglise Anglicane, & que le Roi concouroit avec eux dans ce dessein. Ce qu'ils avoient vû, pendant *le long Parlement*, leur donnoit sujet de craindre les mêmes attaques. Au reste, c'étoient les *Torys outrez*, qui ayant perdu le Roi Jaques, leur Chef & leur Défenseur, inspiroient ces craintes & ces soupçons aux *Episcopaux*, afin de les animer contre le Roi Guillaume. Ils comprenoient assez, qu'ils n'étoient plus en état de se soûtenir, s'ils ne trouvoient le moyen d'intéresser l'Eglise dans leur querelle. C'étoit delà que venoient les bruits qu'on faisoit courir parmi le Peuple, que l'*Eglise étoit en danger*. Tout cela faisoit connoître aux *Whigs*, que les *Torys outrez* n'avoient pas abandonné leurs Projets, & que s'ils avoient jamais le Pouvoir en main, ils ne manqueroient pas de se servir du prétexte de la Religion; pour les ruïner, en suivant les traces du Roi Jaques. C'est ainsi que l'animosité s'entretenoit entre les deux Partis, malgré les soins du Roi Guillaume.

Il sembloit donc qu'il ne s'agissoit alors, entre les deux Partis, que de la Religion seulement; les conjonctures ne permettant, ni aux *Torys outrez*, ni aux *Whigs Républicains*, de pousser leurs principes. C'est ce qui a donné lieu à plusieurs Personnes de se faire une fausse idée des différens, qui régnent entre les deux Partis, & de s'imaginer, qu'ils consistent uniquement dans la diversité de sentimens, touchant le Gouvernement de l'Eglise. Mais on se trompe assurément. Lorsque l'occasion s'en présente, les *Torys outrez* font bien voir, que la sûreté de l'Eglise Anglicane n'est pas l'unique motif de leurs Démarches, & selon les apparences, les *Whigs Républiquains* se souviendroient aussi de leurs maximes, s'ils se trouvoient dans une Conjoncture favorable.

Pour ce qui regarde les *Papistes*, qu'on peut considérer comme une branche des *Torys*, ils auroient eu lieu d'être contens de la modération du Roi Guillaume, à leur égard, si l'extrême envie qu'ils avoient de revoir le Roi Jaques sur le Trône ne leur eût fait regarder le Roi régnant comme un Ennemi. Quelques-uns d'entre eux firent même, contre sa Personne, des Complots, qui ne tournérent qu'à leur confusion & à leur ruïne. Cette Passion excessive que les *Papistes*, & quelques-uns des *Torys*, témoignoient pour le Rétablissement du Roi Jaques, obligea le Roi Guillaume à chercher les moyens, non-seulement de prévenir leurs mauvais desseins pendant sa vie; mais encore, de rendre leurs efforts inutiles, après sa mort. Ce fut dans cette vûë, que par un Acte de Parlement, la Succession à la Couronne fut établie dans la Sérenissime Maison d'Hanovre, sans aucun égard aux Droits que la naissance, ou la proximité du sang, pouvoit donner à quelques Personnes *Papistes* que ce fût. Guillaume mourut quelque temps après, & Anne, Fille de Jaques II. & Princesse de Dannemarc, monta sur le Trône.

Cette Reine avoit été élevée dans les principes des *Torys rigides*, par

par rapport à la Religion, & selon les apparences, dans ceux des *Torys outrez*, par rapport au Gouvernement. Du moins, tous ceux qui avoient eu du pouvoir sur elle, ou quelque influence sur son éducation, étoient de ce caractére. Charles II., son Oncle, Jaques II. son Pére, le Comte de Rochester, Frére de la Duchesse d'Yorck, sa Mére, étoient tous dans les principes du *Torisme outré*, regardant, comme une Rébellion manifeste, toutes sortes d'oppositions aux volontez du Souverain. Anne avoit d'ailleurs, un esprit fort borné, & naturellement opiniâtre. Pendant le Régne de Guillaume & de Marie, une brouillerie survenuë entre elle & la Reine sa Sœur, lui ayant fait prendre la résolution de se tenir éloignée de la Cour, elle l'avoit si ponctuellement exécutée, qu'elle n'alla pas même visiter la Reine sa Sœur, dans son lit de mort. Quand cette Princesse fut sur le Trône, la médiocrité de son génie fit aisément juger, que ses Ministres auroient plus de part qu'elle-même, au Gouvernement de l'Etat. D'un autre côté, son éducation fit craindre, qu'elle ne se livrât aux *Torys outrez* & *rigides*, dont le Comte de Rochester, son Oncle, étoit regardé comme le Chef. Ce Seigneur étoit également redouté des *Torys moderez* & des *Whigs*, comme un homme dangereux, capable de porter les choses aux derniéres extrémitez. C'étoit d'ailleurs un Seigneur d'un grand esprit; mais fort entêté de ses Principes. Vrai-semblablement, il alloit être mis au timon du Gouvernement, par la Reine, sa Niéce, qui montoit sur le Trône. Mais on prétend, que la crainte qu'eurent les *Torys moderez* de le voir dans un poste si élevé, leur fit prendre la résolution de s'unir avec les *Whigs*, pour y mettre des obstacles. Du moins, il est certain, que cette union se fit, & que par-là, la nouvelle Reine se vit comme forcée à se jetter entre leurs bras & à leur confier l'Administration de ses Affaires. J'ignore les Intrigues qui furent mises en usage, pour faire venir la Reine à ce point. Mylord *Godolphin*, Mylord *Marlborough*, & quelques autres Chefs des *Torys moderez*, furent ceux qui se joignirent au Parti des *Whigs*, & qui le fortifiérent encore plus par leur habileté, que par leur crédit & par leur nombre. Depuis ce tems-là les *Torys moderez* & les *Whigs* ne font presque plus qu'un même Parti.

Il n'est pas nécessaire de rapporter ici, avec combien de gloire, pour l'Angleterre, & pour la Reine, en particulier, ces nouveaux Ministres dirigérent les Affaires publiques. C'est une chose connuë de tout le monde, & la Mémoire en est encore toute récente. Mais on prétend, qu'à cause de la médiocrité du génie de la Reine, ils la tenoient dans une espéce de servitude, quoi qu'extérieurement ils affectassent de lui faire honneur de tous les heureux succès. Pendant leur Administration, les *Torys* ou-

outrez & les *Ecclésiastiques rigides* furent exclus de toutes sortes d'Emplois civils, & de Dignitez Ecclésiastiques. Si elle avoit duré jusqu'à la mort de la Reine, ces deux branches du Parti des *Torys* se seroient, sans doute, beaucoup diminuées, en nombre, & en crédit.

Cependant la Reine souffroit avec quelque impatience, de se voir comme contrainte de suivre les conseils de ceux à qui elle avoit droit de commander, & qui, si l'on en croit le bruit public, ne lui laissoient pas la liberté de suivre son jugement, ni ses propres inclinations. Les *Torys outrez* s'en étant aperçus, ou peut-être, lui ayant fait suggérer ces sentimens, travaillérent à fomenter son chagrin, par le moyen d'une certaine Dame, qui étoit dans sa confidence. Ils y réüssirent si bien, qu'après avoir achevé de lui persuader qu'elle étoit esclave, ils lui firent prendre la résolution de se mettre en liberté. Cette intrigue fut conduite, avec tant d'art & de secret, que les Ministres se trouvérent débusquez, avant que d'avoir pû prendre des mesures pour prévenir leur ruïne. Incontinent, des *Torys outrez* & *rigides* furent mis en leur place. Le Parlement, où les *Whigs* avoient une grande supériorité de voix, fut dissous, & la Reine en convoqua un autre où les nouveaux Ministres prirent soin de faire élire des Députez dévouez à leur Parti. Ceux qui connoissent un peu l'Angleterre savent assez, quelle influence la Cour a dans les élections. On peut assurer, néanmoins, qu'à ne considérer que le nombre, le Parti des Ministres étoit encore assez foible. Mais ils avoient pour eux la Reine & le Parlement. D'ailleurs, ils prirent un grand soin de fortifier leur Parti, en fomentant les jalousies au sujet de la Religion, & en persuadant aux *Episcopaux*, que l'Eglise avoit été dans un extrême danger, pendant l'administration du précédent Ministére; & qu'elle y seroit toûjours, pendant que les *Whigs* auroient quelque part au Gouvernement. Ce fut par ces insinuations, qu'ils firent revivre la passion des *Torys Ecclésiastiques*, & qu'ils les portérent à exercer contre les *Presbytériens*, des violences, qui ne devroient pas avoir lieu, dans un Etat bien policé; mais auxquelles les Ministres affectoient de fermer les yeux. En effet, leur dessein n'étoit pas de diminuer l'animosité entre les deux Partis, mais plûtôt de l'augmenter autant qu'il étoit possible, parceque c'étoit par-là, que leur Parti s'affermissoit.

Jusque-là, tout alloit à souhait, pour les nouveaux Ministres. Mais ils comprenoient bien, que les terreurs chimériques, qu'ils avoient répanduës parmi le Peuple, ne pouvoient pas être d'un long usage; quoi qu'elles leur procurassent de grands avantages, pour le tems présent. D'ailleurs, quand même ils eussent pû entretenir le Peuple dans cette disposition, la Reine pouvoit mou-

rir bien-tôt, d'autant plus qu'elle n'avoit pas une santé fort ferme. En ce cas-là, ils avoient raison de craindre que l'Electeur d'Hanovre, qui devoit succéder à la Reine, en vertu de l'*Acte de Succession*, dont il avoit la principale obligation aux *Whigs*, ne renversât leur ouvrage. Il falloit donc qu'ils pensassent à prévenir ce danger, sans perte de tems. Leur Parti étoit trop foible, pour se soûtenir par ses propres forces, s'il arrivoit qu'il eût le Souverain contre lui, comme l'expérience l'avoit déja fait connoître plusieurs fois, pendant le Régne de Guillaume, & dans les prémiéres années de la Reine. Ils conclurent donc, du moins, si l'on en peut juger par leurs démarches, que le plus sûr pour eux étoit d'assûrer la Couronne au Prétendant, afin d'avoir toûjours un Protecteur, quand la Reine viendroit à leur manquer. Il est pourtant encore incertain, si l'habile Ministre*, qui est aujourd'hui à la Tour, étoit de ce sentiment. Mais on ne peut disconvenir, qu'ils ne crussent que pour se soûtenir, le secours de la France leur étoit absolument nécessaire. Ce fut donc pour se l'assûrer, qu'ils firent cette Paix honteuse & précipitée, qui a été un sujet d'étonnement pour toute l'Europe, & qu'ils forcérent les Alliez de l'Angleterre à suivre son exemple. Vrai-semblablement, si la Reine n'étoit pas morte si-tôt après la Paix, les *Whigs* opprimez auroient été obligez d'appeller l'Electeur d'Hanovre à leur secours, comme ils avoient autrefois appellé le Prince d'Orange, mais avec bien moins d'espérance d'avoir la concurrence universelle du Peuple. La raison de cela est, que quand on appella le Prince d'Orange, le Roi Jaques s'étoit si ouvertement déclaré, que personne ne pouvoit douter, qu'il n'eût dessein de changer la Religion & le Gouvernement de l'Etat, au lieu que contre le Prétendant, il n'y auroit eu que de simples présomptions.

* Le Comte d'Oxford.

Ce que nous venons de voir arriver, depuis que le Roi George est sur le Trône, fait bien connoître, que le dessein étoit formé d'assûrer la Couronne au Prétendant; si la mort de la Reine ne fût pas survenuë, avant que les Auteurs de ce Conseil eussent le tems de bien prendre toutes leurs mesures. Il n'est néanmoins pas certain, qu'ils eussent pû l'exécuter, ou que, s'ils avoient réüssi, le Régne du Prétendant eût été de longue durée. Les Anglois, en général, sont extrémement jaloux de leurs Loix & de leur Liberté, & ils ne le sont pas moins de leur Religion. C'est ce que je croi pouvoir assûrer, quoique quelques-uns d'entre eux paroissent indifférens à ce dernier égard. Mais, par la grace de Dieu, il s'en faut bien, que ceux-ci fassent le plus grand nombre. Or il auroit été bien difficile, que le Prétendant, établi sur le Trône, par une Puissance étrangére, faisant Profession d'une Religion contraire à celle du Païs, & conseillé par des *Torys*

rys outrez, eut pû se contenir dans la modération nécessaire, pour s'attirer l'affection du Peuple, sans laquelle un Roi d'Angleterre ne peut jamais être ferme sur son Trône. Quoiqu'il en soit, sans nous arrêter ici à deviner ce qui seroit arrivé, contentons-nous de remarquer, pour finir ce que nous avons à dire sur cette matiére, que les *Torys outrez* & *rigides* ont manqué leur coup. Non-seulement, le Prétendant n'est pas Roi, mais même, il n'a jamais eu moins d'espérance de le devenir. Le Roi George jouït tranquillement de sa Couronne. Les *Torys* sont abbaissez, & les *Whigs*, qui, peu de tems auparavant, étoient opprimez, sont maintenant au haut de la roue.

Après avoir vû l'Histoire abregée de la Naissance & des Progrès des deux Partis de *Whigs* & de *Torys*, on ne sera, peut-être, pas fâché d'en connoître plus particuliérement les vûës, les intérêts, les forces, & les caractéres. Pour cet effet, il en faut soigneusement distinguer les différentes branches, dont je n'ai dit qu'un mot ailleurs, & comme en passant. Il est donc nécessaire de répéter ici, qu'on peut considérer les deux Partis sous deux différentes faces, savoir, eu égard au Gouvernement Politique, & par rapport à l'Eglise. Je parlerai d'abord des *Torys* & des *Whigs d'Etat*, ou *Politiques*, après quoi, je les considérerai par rapport à la Religion.

Les *Torys d'Etat*, ou *Politiques*, se divisent, comme je l'ai déja dit, en deux branches, à l'une desquelles on peut donner en François, le nom d'*Outrez*. On les appelle en Angleterre d'un nom qui signifie *Volant haut*. Cette idée, prise des Oiseaux qui se perdent dans les nuës, & qui volent hors de la Sphére commune des autres Oiseaux, convient assez bien à des gens qui ne peuvent se contenir dans les bornes du Gouvernement établi. Ceux-ci voudroient, que le Souverain fût absolu en Angleterre, comme il l'est en France & en quelques autres Païs, & que sa volonté tînt lieu de Loi. Ils ne font aucune attention à ce que j'ai dit, au commencement de cet Ecrit, que tous les Gouvernemens qu'il y a aujourd'hui en Europe, étoient, dans leur origine, à-peu-près, semblables à celui d'Angleterre; & par conséquent, qu'il n'y a aucune raison qui doive engager les Anglois à imiter les autres Nations, qui l'ont laissé perdre, ou du moins altérer. On peut bien juger, que dans un Païs, tel que l'Angleterre, ce Parti ne peut pas être fort nombreux, & néanmoins, il ne laisse pas d'être très-considérable, par trois raisons. Premiérement, parceque les Chefs de ce Parti sont des Seigneurs de la plus haute volée, & ordinairement, des Favoris, & des Ministres d'Etat, ou d'autres, qui possédent les plus grandes Charges à la Cour, & les plus éminentes Dignitez dans l'Eglise. Ces Gens-là, qui ne se mettroient pas volontiers, sous la conduite d'au-

d'autrui, se trouvant dans des postes si avantageux, se rendent, ordinairement, Chefs & Maitres de tout le Parti des *Torys*. Ils le dirigent comme bon leur semble, non-seulement pour l'avantage de tout le Parti, en général, mais principalement, pour leurs fins particuliéres. Ainsi, le plus souvent, sous prétexte d'agir pour les intérêts du Parti, ils font des démarches qui ne tendent qu'à leur propre avantage, & engagent tout le Parti des *Torys* à s'avancer beaucoup plus loin, que la plus grande partie d'entre eux ne le souhaiteroit. C'est-ce qui donne lieu à plusieurs Personnes d'accuser tous les *Torys*, d'être pour le Gouvernement Despotique, quoi qu'il soit certain, qu'il n'y a que les *Outrez*, qui soient dans ce principe. Mais il semble qu'on n'a pas grand tort d'attribuer à tout un Parti, ce qu'on voit faire à ses Chefs.

En second lieu, cette branche particuliére de *Torys* est considérable, en ce que, quand ils sont dans le Ministére, ils engagent les *Torys d'Eglise* à soûtenir fortement le Dogme de *l'Obéïssance Passive*; ce qui n'est pas un petit avantage, pour mettre le Peuple dans leur Parti. Ils font entendre aux Ministres *Episcopaux*, qu'ils n'ont en vûë que de ruïner les *Presbytériens*, & sous ce prétexte, ils leur font prêcher un Dogme dont la conséquence s'étend sur tous les Sujets. C'est ce qu'on a vû sous les Régnes de Charles II., de Jaques II., & de la Reine Anne, sur la fin.

Enfin, le Parti des *Torys outrez* devient très-puissant, quand il se trouve appuyé du Roi, comme il est souvent arrivé, & c'est alors que la Liberté de la Nation est en danger. On en a vû des preuves sous les Régnes de Jaques II., de Charles I., de Richard II., d'Edoüard II., & de Henri III., car le Parti des *Torys outrez* est plus ancien qu'on ne pense.

La seconde branche des *Torys d'Etat*, ou *Politiques*, est composée de ceux que j'ai appellez *Modérez*. Ceux-ci ne veulent point souffrir que le Roi perde aucune de ses Prérogatives: Mais ils ne prétendent point, comme les premiers, lui sacrifier celles des Sujets. Ce sont de véritables Anglois, qui ont à cœur le bien de leur Patrie, & qui veulent maintenir la Constitution du Gouvernement, dans le même état, qu'elle leur a été laissée par leurs Ancêtres. Ils ont souvent sauvé l'Etat, & ils le sauveront encore, lorsqu'il se trouvera en danger, de la part des *Torys outrez*, ou des *Whigs Républiquains*, en s'opposant de tout leur pouvoir à ceux qui voudront changer le Gouvernement. On feroit une injustice à ceux-ci, si on les confondoit avec les précédens, sous un même nom de *Torys*.

Comme il y a deux branches de *Torys d'Etat*, il y en a aussi deux de *Whigs* de la même espéce, savoir, de *Républiquains* & de *Modérez*. Les *Whigs Républiquains* sont un reste du Parti du long Parlement, qui avoit pris à tâche de changer le Gouvernement en République. Ceux-ci font présentement une si petite figure, qu'ils ne

ne servent plus qu'à fortifier le Parti des autres *Whigs*, auxquels ils se joignent ordinairement. Les *Torys* voudroient bien persuader au Public, que tous les *Whigs* sont de cette espéce, comme les *Whigs* voudroient faire croire, que tous les *Torys* sont *Outrez*. Mais ce n'est qu'un artifice pour tâcher de se rendre mutuellement odieux.

La seconde branche des *Whigs Politiques* contient les *Whigs moderez*, qui sont à peu près dans les principes des *Torys moderez*, & que par conséquent, on doit regarder comme de véritables Anglois, qui souhaitent que le Gouvernement se maintienne sur ses anciens fondemens. En cela ils seroient tout à fait semblables aux *Torys moderez*, s'il n'y avoit entre eux cette différence : C'est que les *Torys moderez* panchent plus du côté du Roi, & les *Whigs moderez* du côté du Parlement. Ceux-ci sont dans un mouvement perpétuel, pour empêcher que les Droits du Peuple ne soient envahis. Quelquefois même, ils prennent des précautions aux dépens de la Couronne. Ce sont eux, qui ont procuré *l'Acte pour le Parlement Triennal*, & quelques autres, dont il n'est pas nécessaire de parler, en vûë d'empêcher que le Roi n'abuse de son Pouvoir. On voit par-là, que les *Torys outrez* n'ont pas de plus grands ennemis, que ceux-ci, & que ce sont proprement ces deux branches de *Whigs* & de *Torys*, qui forment l'opposition qui se trouve entre les *Torys* & les *Whigs d'Etat*, ou *Politiques*. Ceux-ci se moquent du principe de l'*Obéissance Passive*, quand on en veut pousser trop loin les conséquences. Ils soûtiennent, que le Pouvoir du Roi est borné à certaines Prérogatives, & qu'il ne peut porter au-delà, sans injustice. Par conséquent, ils sont persuadez, que toutes les fois qu'il en vient à quelque excès de ce côté-là, le Peuple est en droit de s'opposer à ses Entreprises. Il est aisé d'inférer de-là, qu'ils ne croyent pas que le Roi puisse dispenser des Loix.

Ce qu'on vient de dire peut faire comprendre, que les *Whigs* & les *Torys d'Etat moderez* sont, à peu près, dans les mêmes sentimens. Ce qui les a fait ranger dans deux différens Partis, c'est la crainte mutuelle, que l'un ou l'autre, pour vouloir trop bien conserver les Droits du Roi, ou ceux du Parlement, ne fasse trop pancher la balance de l'un des côtez. Il n'est donc pas étonnant, que ces deux branches des deux Partis opposez se joignent ensemble, quand le besoin de l'État le demande. En effet, ils ont également en vûë de conserver la Constitution du Gouvernement ; quoique souvent ils prenent des routes opposées, pour arriver au même but. Aussi voit-on, que depuis l'union qui se fit de ces deux branches, après la mort du Roi Guillaume, elles ne se sont plus séparées, & que les *Torys* & *Whigs moderez* ne forment presque plus qu'un même Parti, sous le nom de *Whigs*. Je n'oserois pourtant assurer, qu'il n'y ait pas encore des *Torys moderez*, qui se tiennent à l'écart, & qui ne veulent pas être confondus avec les *Whigs*.

Il faut bien se souvenir, que jusqu'ici, je n'ai parlé des *Torys* & des *Whigs*, que par rapport au Gouvernement, sans aucun égard à la Religion. Je n'ai garde de confondre deux choses qui doivent être soigneusement distinguées. Il n'est pas vrai, que tous les *Episcopaux* soient *Torys*, ni que tous les *Presbytériens* soient *Whigs*, quand il s'agit du Gouvernement, comme plusieurs se l'imaginent. Il y a plusieurs *Presbytériens* qui sont à cet égard, dans les principes des *Torys modérez*, & qui ne seroient pas moins fâchez, de voir dépouiller le Roi de ses Prerogatives, que de voir priver les Sujets des leurs. De même, il y a beaucoup d'*Episcopaux*, & des Evêques même, qui sont *Whigs*, & très-bons *Whigs*, à ne les considérer que par rapport au Gouvernement, & par opposition aux *Torys outrez*. Cela fait voir, combien il est nécessaire de distinguer les *Whigs* & *Torys d'Etat* ou *Politiques*, des *Whigs* & *Torys Ecclésiastiques*, dont nous allons parler présentement.

Je suppose que le Lecteur sait assez, que l'Eglise d'Angleterre, en recevant la Réformation, n'adopta que certains changemens dans les Dogmes, & qu'elle conserva la Hiérarchie, avec toutes les Cérémonies, dans lesquelles elle ne crut rien voir de superstitieux. L'Ouvrage de la Réformation ne fut proprement achevé que sous le Régne de la Reine Elisabeth. Ce fut alors que diverses Constitutions Synodales, confirmées par des Actes de Parlement, établirent le Service divin & public, de la maniére que l'Eglise Anglicane le pratique encore aujourd'hui. Cependant plusieurs Anglois qui avoient été fugitifs, sous le Régne de Marie, retournérent en Angleterre, avec des Préjugez favorables à la maniére dont la Réformation s'étoit établie à Geneve, en France, en Suisse, & en quelques endroits d'Allemagne. Ces Gens-là ne purent s'accommoder de celle d'Angleterre qui, à leur gré, n'avoit pas été poussée assez loin. Par cette raison, non-seulement ils négligérent de se trouver aux Assemblées de l'Eglise Anglicane : mais même, ils s'en séparérent entiérement, & firent entre eux, des Assemblées particuliéres, auxquelles on donna d'abord le nom de *Conventicules*. On appella aussi ceux qui s'étoient ainsi séparez, *Presbytériens*; parcequ'en refusant de se soumettre à la Juridiction des Evêques, ils soutenoient que tous les Prêtres, ou Ministres avoient une égale Autorité, & que l'Eglise devoit être gouvernée par des *Presbytéres*, ou Consistoires, mêlez de Ministres, & de quelques Anciens Laiques. Il se forma donc sur ce sujet, deux Partis, qui, au lieu d'avoir de la condescendance l'un pour l'autre, comme faisant au fond Profession d'une même Religion, commencérent à s'inquiéter mutuellement, par des disputes, de vive voix, & par écrit. Les *Episcopaux*, c'est-à-dire, ceux qui adhéroient à l'Eglise Anglicane, trouvoient fort mauvais, que des Particuliers prétendissent reformer ce qui avoit été établi, après de mûres Délibérations par des Synodes

Na-

Nationaux & par des Parlemens. D'un autre côté, les *Presbytériens* ne trouvoient pas moins étrange, qu'on voulût les assujettir à pratiquer des choses, qu'ils croïoient contraires à la pureté de la Religion (1), & dont leur Conscience ne pouvoit s'accommoder. Les *Presbytériens* demeurérent long-tems dans l'oppression, parceque leurs Adversaires appuyoient leurs raisons de l'Autorité de la Reine & du Parlement.

Lorsque Jaques I. monta sur le Trône d'Angleterre, après la mort d'Elisabeth, les *Presbytériens* conçurent de grandes espérances, parceque ce Prince avoit toujours fait Profession de leur Religion, pendant qu'il avoit régné en Ecosse. Mais comme il se conforma, sans scrupule, à la Pratique de l'Eglise Anglicane; ils ne furent pas beaucoup soulagez. Cependant ce Parti, tout opprimé qu'il étoit, ne laissa pas de s'accroitre, d'une telle maniére, qu'il se trouva fort nombreux au commencement des Troubles, qui s'élévérent sous le Régne de Charles I. Ce Prince étoit tellement attaché à l'Eglise Anglicane, qu'on peut assurer qu'il en a été le Martyr, comme ceux qui liront son Histoire, pourront aisément s'en convaincre. L'opinion qu'il avoit de la pureté de cette Eglise, lui fit écouter volontiers Guillaume Laud, Archevêque de Cantorberi, qui lui mit dans l'esprit de réduire l'Eglise d'Ecosse, sous la même forme de Gouvernement que celle d'Angleterre, en y introduisant la Hiérarchie. Cette Entreprise l'engagea dans une Guerre contre l'Ecosse, & cette Guerre produisit le Parlement, dont il a été parlé ci-dessus, contre lequel le Roi se crût obligé de prendre les Armes. Ce même Parlement, ayant besoin du secours des Ecossois, ne put l'obtenir, qu'en s'engageant à rendre l'Eglise d'Angleterre Presbytérienne. Il commença donc à chercher querelle aux Evêques, aux Doyens, aux Chanoines, en un mot, à toute l'Eglise Anglicane, & changea enfin la Hiérarchie établie, sous Elisabeth, en Gouvernement Presbytérien, à la maniére d'Ecosse. Alors les Episcopaux n'eurent plus d'autre ressource que de se ranger dans le Parti du Roi; & comme ils avoient un intérêt commun avec les *Cavaliers*, savoir de soutenir les intérêts du Roi, ils furent confondus avec eux, sous un même nom de Parti. Les *Presbytériens* furent compris de même dans le Parti des *Têtes rondes*, parcequ'ils adhéroient au Parlement.

Pendant que le long Parlement subsista, & jusqu'à la mort de Cromwell, on ne s'apercevoit guéres de la division des branches, dont je viens de parler. Tous ceux qui étoient compris sous le nom de *Têtes rondes* ou de *Parlementaires*, étoient *Presbytériens rigides* & *Républiquains*. C'étoit alors le Parti à la mode, & le seul qui pût avancer ceux qui aspiroient aux Charges, dont le Parlement avoit la disposition. Ainsi ceux qui suivoient le Parti du Roi paroissoient être

(1) Cela leur fit donner aussi le nom de *Puritains*.

être des *Cavaliers outrez*, ou des *Episcopaux rigides*, parceque c'étoient alors ceux qui étoient regardez de meilleur œuil à la Cour. Mais après que Charles II. fut monté sur le Trône, les differentes branches des deux Partis commencérent à se mieux distinguer. Tout le monde étant las des Troubles, qui avoient si long-tems agité le Royaume, ceux qui avoient des sentimens modérez ne craignirent plus tant de les faire paroître. Quelques-uns d'entre les *Presbyteriens* témoignérent, qu'ils relâcheroient volontiers quelque chose de la rigidité de leurs principes, & plusieurs *Episcopaux* crurent qu'en faveur de la Paix, on pouvoit user de quelque condescendance envers les *Presbytériens*. Ce furent donc ceux de l'un & de l'autre Parti, qui se tinrent dans cette modération, qui formérent les deux branches de *Whigs* & de *Torys mitigez*, par rapport à la Religion. Mais il y en eut encore un plus grand nombre, dans les deux Partis, qui demeurerent fermes dans leurs principes, avec une opiniâtreté inconcevable. Il y avoit, parmi les *Episcopaux*, des Gens, qui pour quelque raison que ce fût, ne pouvoient se résoudre à céder un ïota, de ce qui se pratiquoit dans leur Eglise. D'un autre côté, on en voyoit parmi les *Presbytériens* qui n'étoient pas moins choquez de voir un Ministre officier en Surplis, que d'entendre prêcher une Hérésie, & qui traitoient de Superstitions & d'Idolatries, toutes les Cérémonies que l'Eglise Anglicane avoit conservées. Ce fut ce qui donna la naissance aux deux branches d'*Episcopaux* & de *Presbytériens rigides* qui se sont continuées jusqu'à ce jour. La Hiérarchie est le principal Article, sur lequel ils sont divisez. Les uns & les autres sont compris sous les noms de *Whigs* & de *Torys*, parceque les *Episcopaux rigides* se joignent aux *Torys*, & les *Presbyteriens* aux *Whigs*.

De tout ce qu'on vient de voir, au sujet des diverses branches de *Torys* & de *Whigs*, il est aisé de recueillir, que ces deux noms sont des termes fort obscurs & fort équivoques, parcequ'ils portent, ou doivent porter dans l'esprit, des idées différentes, selon le sujet dont on parle. Par exemple, si j'entens dire, que les *Torys* & les *Whigs* sont acharnez les uns contre les autres, cela forme dans mon esprit une idée, qui embrasse généralement toutes les diverses branches de *Torys* & de *Whigs*. Mais si j'entens dire, que les *Torys* voudroient que le Roi fût absolu & indépendant des Loix, ou que les *Whigs* souhaiteroient que la Puissance Royale fût abolie, je ne puis porter ma pensée que sur les *Torys d'Etat outrez*, & sur les *Whigs Républiquains*. Les autres *Whigs* & les autres *Torys* s'offenseroient, sans doute, qu'on leur attribuât de tels sentimens. Tout de même, si j'entens dire, que les *Torys* aimeroient mieux avoir un *Roi Papiste* qu'un *Roi Protestant* favorable aux *Whigs*, je ferois tort aux *Torys* en général,

néral, de leur imputer une telle pensée, qui ne se trouve que dans les cœurs des *Torys Papistes*, de quelques-uns des *Torys d'Eglise rigides*, & peut-être de quelques *Torys outrez*. Enfin, si j'entens dire, que les *Whigs* cherchent à ruïner l'Eglise Anglicane, je ne puis expliquer cela, que par rapport aux *Whigs Presbytériens*, puisqu'il seroit injuste d'accuser les *Whigs Episcopaux*, parmi lesquels se trouvent plusieurs Evêques, de travailler à la destruction de leur propre Eglise. Ainsi les noms de *Torys* & de *Whigs* portent dans l'esprit, certaines idées confuses, que peu de Gens sont en état de bien démêler. Mais c'est bien pis encore, quand on considére, qu'une même personne peut être *Whig* ou *Tory*, selon le sujet dont il s'agit. Un *Presbytérien*, par exemple, qui souhaite la ruïne de l'Eglise Anglicane, est certainement, par-là, dans le Parti des *Whigs*. Mais si ce même *Presbytérien* s'oppose de tout son pouvoir aux attentats, que quelques-uns de son Parti voudroient faire, contre l'Autorité Royale, on ne peut disconvenir, que par cet endroit, il ne soit effectivement *Tory*. Tout de même, quand il ne s'agit que de l'Eglise, les *Episcopaux* doivent être regardez, comme *Torys*. Mais combien n'y en a-t-il pas, qui sont *Whigs*, par rapport au Gouvernement? Ce ne sont pas les Etrangers seuls, qui ont, sur ce sujet, les idées confuses, dont je viens de parler. Les Anglois mêmes n'en sont pas exempts. Rien n'est plus ordinaire que de voir un *Whig* accuser tous les *Torys* en général, d'avoir dessein d'abolir les Droits & les Priviléges du Peuple, & d'entendre un *Tory* accuser tous les *Whigs* sans distinction, de vouloir abolir l'Autorité Royale & la Hiérarchie. Chacun se sert de cette confusion d'idées, que causent les noms de *Whigs* & de *Torys*, pour accuser ses Adversaires de ce qu'il y a de plus odieux dans les deux Partis.

Après avoir fait connoître, autant qu'il m'a été possible, ce qu'on doit entendre, par les *Torys* & les *Whigs*, il faut examiner les motifs des deux Partis, & leurs divers intérêts. Si l'on veut s'en rapporter à ce que disent les uns & les autres, rien n'est plus droit, plus juste, plus équitable, que les motifs, qui les font agir. C'est la gloire de Dieu, l'honneur du Roi, le bien Public, l'avantage de la Nation. Pour moi, s'il m'est permis de dire mon sentiment, je croi, que puisqu'ils sont tous hommes, l'intérêt propre est le premier mobile de leurs Actions. Depuis que ces deux Partis se sont formez, chacun a travaillé avec ardeur à gagner l'avantage sur l'autre, parceque, de cette supériorité, viennent les Charges, les Honneurs & les Dignitez, que le Parti dominant fait distribuer à ses propres Membres, à l'exclusion du Parti contraire. C'est ce qui faisoit dire au Roi Guillaume, que s'il avoit assez de bonnes Charges à donner, il auroit

bien-tôt mis d'accord les deux Partis. Il y auroit encore un autre moyen, pour suppléer à celui que ce Prince imaginoit. Ce seroit de conférer toutes les bonnes Charges à des Seigneurs neutres. Mais où en trouveroit-on assez de tels, & qui fussent propres à exercer les grands Emplois? Certainement, ils sont en très-petit nombre. J'avouë pourtant, qu'il y en a quelques-uns, qui par leur capacité, leur impartialité, leur désintéressement, mériteroient d'être distinguez d'une façon particuliére. Je souhaiterois de les connoître tous, pour pouvoir mettre ici leurs noms, & leur donner une partie des justes louanges qui leur sont dûës. Mais ces Seigneurs, si dignes d'être connus, le sont peu dans les Païs étrangers, parceque ne faisant la Cour à aucun des deux Partis, les Charges ne sont pas, ordinairement, pour eux. Cependant il arrive quelquefois, que les Ministres se trouvent, en quelque maniére, obligez, de rechercher eux-mêmes ces Seigneurs neutres, & de leur faire donner les plus éminentes Dignitez de l'Etat. On en connoît un principalement, qui, sans avoir jamais fait la Cour aux Ministres *Whigs* ou *Torys*, a été choisi, pour être Ambassadeur & Plénipotentiaire à la Paix de Ryswyck, qui a été honoré de l'Ordre de la Jarretiére, revétu successivement des Charges de Garde du Sceau Privé, de Président du Conseil, de Grand Amiral, & de Viceroi d'Irlande, quoi qu'il n'ait jamais fait un pas, pour solliciter ces grands Emplois. Je veux parler du *Comte de Pembroke*, de qui la réputation m'est mieux connuë, que celle de quelques autres Seigneurs du même caractére, auxquels mon silence ne doit pas faire de tort. Parmi toutes ses autres Vertus, son intégrité, dans les grands Emplois qu'il a exercez, mériteroit bien d'autres éloges, que ceux que peut lui donner un Etranger, qui n'a pas l'honneur de le connoître personnellement, ni d'être connu de lui. S'il se trouvoit en Angleterre, une douzaine de Seigneurs de ce caractére, & qu'on leur conférât les grandes Charges, ce seroit un moïen infaillible, pour abbatre les deux Partis à la fois. Alors ceux qui aspireroient aux Charges, se feroient un mérite de n'épouser aucun Parti, & cette impartialité passeroit bientôt, des Seigneurs au Peuple. Mais c'est un bien, qu'on peut plûtôt souhaiter, qu'espérer. Bien loin que la Neutralité puisse servir à l'avancement des Personnes d'un mérite distingué, c'est au contraire, ordinairement, un moyen infaillible, pour les éloigner des Charges, parceque les Ministres & les Chefs de Parti ne pensent qu'à gratifier leurs Créatures.

J'ai dit que l'intérêt est le principal motif, qui fait agir les deux Partis, & cela n'est que trop apparent. Si par exemple, les *Torys outrez* souhaitent que le Souverain devienne absolu, je doute beaucoup, que ce soit en vûë de procurer le bien du Royaume, quand même ils seroient persuadez que le Despotisme est la forme de Gouvernement la plus parfaite. S'ils n'agissoient que par le seul motif du

du bien public, ils ne seroient pas si animez. On peut dire à peu prés, la même chose des autres branches des deux Partis. Chacun voudroit faire croire, qu'il ne pense qu'au bien de l'Etat, pendant qu'effectivement, il ne travaille que pour soi-même, pour sa Famille, & pour sa Postérité. Mais, en disant que l'intérêt est leur principal motif, je ne prétens pas en exclure entiérement plusieurs autres, qui peuvent pousser, tant les Chefs que les Membres, de chaque Parti. Les uns croyent que leurs principes tendent véritablement au bien de l'Etat; D'autres agissent, par un motif de Religion: quelques-uns par vengeance, par un esprit de Parti, & pour l'honneur de remporter la Victoire. Il y a une infinité d'autres motifs, dont je ne crois pas qu'il soit nécessaire de parler en détail, pour ne pas s'engager à examiner la conduite des particuliers. On sait bien, que plusieurs Personnes peuvent tendre au même but, par des motifs différens. Il vaut mieux s'arrêter à faire voir, quelles sont les forces des deux Partis, & leurs divers Intérêts. Pour cet effet, il est nécessaire de faire cet examen, par parties, & selon les différentes branches dans lesquelles ils sont partagez. Je commencerai, par les *Torys*.

On a d'abord de la peine à comprendre, que dans un Païs, tel que l'Angleterre, où les Sujets jouïssent de tant de beaux Privileges, dont les autres Peuples sont aujourd'hui privez, il se trouve des Gens, qui désirent de voir le Roi revêtu d'un pouvoir sans bornes. Il n'y a à la verité qu'un très-petit nombre de personnes, qui fassent profession ouverte d'être du Parti de ceux que j'ai appellez *Torys outrez*. Cependant il n'est que trop vrai qu'il y a toujours eu un tel Parti en Angleterre, & qu'il y subsiste encore, quoiqu'il soit désavoué par la plûpart de ceux qui s'y trouvent engagez. Peut-on nier, que sous le Régne de Charles I. il n'y eût un tel Parti. Les Juges mêmes du Royaume, qui sont regardez comme les interprétes des Loix, décidoient, qu'en cas de nécessité, le Roi pouvoit imposer des taxes sur les Sujets, & que le Roi même étoit le véritable Juge des cas, où cette nécessité se trouvoit. C'étoit ruïner tout d'un coup, la plus belle prérogative du Parlement, & la principale cause de ses fréquentes Convocations. Si le Souverain pouvoit tirer de l'argent de ses Sujets, sans l'Autorité de cette Assemblée, on peut bien assurer, que ses Convocations en deviendroient beaucoup moins fréquentes, & peut-être, qu'enfin elles cesseroient entiérement. Mais s'il n'y avoit plus de Parlement, que deviendroient les Priviléges & les Immunitez du Peuple? Selon les apparences, il en arriveroit ce qui est arrivé en France, depuis qu'on n'y convoque plus les Etats Généraux. N'a-t-on pas vû encore, sous le Régne de Jaques II., les Juges du Royaume, attribuër au Roi, le Droit de dispenser des Loix Pénales? Mais n'étoit-ce pas lui accorder un pouvoir absolu? Enfin on a vû Charles I. Charles II. & Jaques II. marcher à grands pas vers

le

le Despotisme, ce qu'ils n'auroient jamais entrepris, s'ils n'eussent pas espéré d'être soutenus par un grand nombre de Partisans. Qu'on fasse réfléxion à certaines démarches, que la Reine Anne a faites, dans les derniéres années de son Regne, comme, par exemple, à la maniére dont la Paix d'Utrecht a été traitée & concluë, aux douze Pairs créez à la fois, aux violences qui s'exerçoient dans les Elections des Membres du Parlement, & l'on ne pourra disconvenir, que ce ne fussent autant de pas vers le Despotisme, a quoi elle étoit poussée par le Parti dont je parle. Il est donc certain, qu'il y a un tel Parti dans le Royaume. Mais comme ceux qui en sont, n'osent l'avouër ouvertement, ils se couvrent du prétexte de soutenir les Droits & les Prérogatives de la Couronne, à quoi ils semblent se borner, voulant faire accroire, qu'ils se rangent dans le Parti des *Torys modérez*. Mais les principaux des *Torys outrez* étant, pour l'ordinaire, des Favoris, ou des Ministres d'Etat, il arrive presque toujours, qu'ils se rendent Chefs de tout le Parti des *Torys*, & qu'ils l'engagent à faire plus qu'il ne voudroit. Ils commencent par attaquer les *Presbytériens*, & c'est par-là qu'ils engagent les *Torys Ecclésiastiques* à suivre leurs mesures, sans qu'ils sachent où on a dessein de les mener. Sous prétexte de n'avoir en vûë, que les *Non-conformistes*, ils font prêcher aux Gens d'Eglise le Dogme de l'*Obéïssance Passive*, qui méne tout droit au Despotisme. C'est ce qui rend le Parti des *Torys outrez* plus puissant, qu'il ne le paroit à la premiére vûë. Le grand intérêt de ce Parti-là consiste à mêler toûjours l'Eglise dans la querelle, en témoignant un extrême zèle à en soutenir les Droits. C'est par-là qu'ils se confondent avec les *Torys Ecclésiastiques*, dont le nombre est fort grand, qu'ils évitent d'éfaroucher les *Torys modérez*, & qu'enfin ils se tiennent clos & couverts, jusqu'à ce qu'ils ayent fait servir tout le Parti à leurs desseins particuliers. Mais avec tout cela, quelque soin qu'ils prennent d'observer ce que je viens de dire, ils ont le malheur de ne pouvoir jamais aller jusqu'au bout de leur carriére. Après s'être rendus Chefs de tout le Parti des *Torys*, & après avoir mené les *Modérez* & les *Ecclésiastiques* jusqu'à un certain point par des routes secrettes, ils sont enfin obligez de faire certaines démarches qui découvrent leurs desseins. Alors ils perdent une grande partie de leurs Partisans, qui non-seulement les abandonnent, mais se joignent même au Parti des *Whigs*. C'est ce qui arriva au Roi Jaques II., qui se vit tout à coup abandonné de tout le monde, dans le tems qu'il croyoit deja toucher au but qu'il s'étoit proposé. Si dans la derniére année de la Reine Anne, les *Torys outrez*, qui gouvernoient sous son nom, en étoient venus à faire revoquer l'*Acte de Succession*, il y a beaucoup d'apparence qu'il leur feroit arrivé une pareille mortification; & je ne fais nul doute, que la même chose n'arrive, toutes les fois que de semblables occasions se présenteront. La raison de ce que j'avance ici me

me paroît manifeste. C'est qu'il ne peut être avantageux qu'à un très-petit nombre d'Anglois, d'avoir un *Roi Papiste* ou *absolu*.

Le Parti ou la branche des *Torys moderez* surpasse de beaucoup en nombre celle des *Torys outrez*; quelque avantage que celle-ci puisse avoir, par la qualité de ses Chefs, l'autre est pourtant beaucoup plus puissante, parce qu'elle soutient une bonne cause; je veux dire, la conservation des justes Prérogatives du Roi. C'est un intérêt qui est proprement celui de tous les Anglois, qui ne peuvent pas espérer plus de bonheur sous tout autre Gouvernement, que sous celui qui est établi dans leur Patrie, depuis tant de Siécles. Cette branche de *Torys moderez* devient encore plus considérable, toutes les fois qu'il se fait quelque tentative pour étendre, ou pour diminuer la Puissance Royale. Si c'est pour la diminuer, tous les *Whigs* se joignent à eux; si c'est pour l'étendre, ils ont l'assistance de tout le reste des *Torys*. Cependant il arrive quelquefois, que les conjonctures produisent quelque changement dans les principes, comme dans les intérêts de ce Parti-là. Quand le Roi favorise les *Torys* en général; c'est-à-dire, quand il leur donne les Charges & les Emplois; rien n'est capable de détacher les *moderez* de ses intérêts. Mais s'il panche de l'autre côté, ils n'ont pas la même affection pour lui. Alors, s'ils voyent que les *Whigs*, par une précaution, qui leur est assez ordinaire, tâchent de porter quelque atteinte à la Prérogative Royale, ils ne font pas beaucoup de difficulté de se joindre à eux. Mais en cela, leur but n'est que de faire sentir au Roi, qu'ils méritent d'être ménagez. C'est un manége qu'on leur a vû faire plusieurs fois, pendant le Régne du Roi Guillaume, qui changeoit souvent de Parti. En général, l'intérêt des *Torys moderez* est de s'opposer aux attentats que les *Whigs* pourroient faire contre l'Autorité du Roi, parceque c'est par-là, qu'ils maintiennent leur crédit à la Cour, & parmi le Peuple. Mais en même tems, ils doivent bien prendre garde, que sous le prétexte spécieux d'être d'un même nom & d'un même Parti, les *Torys outrez* ne les ménent plus loin qu'il ne faut.

Pour ce qui regarde les *Torys*, que j'ai appellez *d'Eglise*, ou *Ecclésiastiques*, on peut aisément juger, qu'ils embrassent dans leur Parti presque tout le Royaume, puisque cette branche est composée de tous les Membres de l'Eglise Anglicane. Ainsi, lorsqu'il ne s'agit que de la Religion, entre les *Whigs* & les *Torys*, les premiers ne sont pas en état de résister à leurs Adversaires. De là vient, que les *Torys Ecclésiastiques* ne font pas difficulté de faire paroître leur animosité, contre les *Whigs Presbytériens*, parce que leur nombre leur donne une grande supériorité. Il n'en est pas ainsi des *Whigs*, qui, même dans le tems de leur plus grande prospérité, n'osent pas seulement témoigner la moindre

envie d'attaquer l'Eglise Anglicane. Ils l'ont fait une fois, du tems du long Parlement, & c'est ce que les *Torys* ne peuvent jamais oublier. Ils regardent le Parti *Whig*, comme un ennemi toujours prêt à sapper les fondemens de leur Eglise, & de ce qu'il a fait une fois, ils infèrent ce qu'il auroit envie de faire encore, s'il etoit en son pouvoir. C'est ce qui leur fait recevoir avec tant de promptitude, les impressions qu'on leur donne de tems en tems, que *l'Eglise est en danger*, & qu'ils se laissent si aisément éblouïr sur ce sujet. Les Chefs du Parti savent si bien profiter de cette disposition, qu'ils ne font jamais de Projet par rapport à l'Etat, qu'ils n'y intéressent l'Eglise. C'est un moyen infaillible pour réünir tout le Parti, qui se trouveroit fort divisé, s'il ne s'agissoit que du Gouvernement. Ce fut ce qui procura au Roi Charles I., beaucoup de Partisans, qu'il n'auroit pas eus, sans doute, si le Parlement n'avoit pas attaqué l'Eglise Anglicane. Ce fut encore par-là, que sous le Régne de Charles II., le Duc d'Yorck, quoique *Papiste*, trouva le moyen de se rendre Chef des *Torys Episcopaux*, qui concouroient volontiers avec lui à la destruction de leurs Ennemis. Toutes les fois que le Roi Guillaume s'est tourné du côté des *Whigs*, on a vû les *Torys Episcopaux* pleins de frayeurs chimériques, que ce Prince ne travaillât à la ruïne de leur Eglise. La même méthode a été pratiquée, pendant les prémiéres années de la Reine Anne, parce qu'alors les Ministres étoient *Whigs*, ou *Torys moderez*. Sur la fin du même Régne, cette même crainte chimérique a fait suivre aux *Episcopaux* les Conseils de certaines Gens, qui étoient visiblement sans Religion. Enfin, c'est sur ce même prétexte, que nous venons de voir, sous le Roi George, appeller un *Prétendant Papiste*, pour mettre l'Eglise Anglicane à couvert des prétendus attentats qu'elle avoit à craindre de la part des *Whigs*. C'est donc la Religion qui rend le Parti *Tory* puissant. Il est certain, que si on n'avoit pas le secret d'intéresser l'Eglise dans la querelle, la branche des *Torys outrez* ne seroit qu'une très-petite figure, & que les différens entre les *Whigs* & les *Torys moderez* ne causeroient pas dans le Royaume les agitations qu'on y voit depuis si long tems.

Il est vrai, que parmi les *Torys d'Eglise*, il s'en trouve beaucoup, qui s'aperçoivent assez des ruses, par lesquelles on engage tout le Parti dans une Passion qui n'est utile qu'à quelques-uns. De ce nombre sont ceux que j'ai appellez *mitigez*, parmi lesquels se trouvent des Gens qui possédent les prémiéres Dignitez de l'Eglise. Mais ils ne sont pas les plus forts. Le Parti des *rigides* est bien plus nombreux. Cette derniére branche est composée de presque tout le bas Clergé, de quelques Evêques, des deux Universitez, & particuliérement de celle d'Oxford, & ces Corps-

là

là entraînent avec eux une infinité de Laïques. C'est de ces *rigides*, qu'eſt compoſée la *Haute Egliſe*, comme on l'appelle communément en Angleterre; c'eſt-à-dire, une Egliſe dans laquelle il n'y a aucun mélange de Presbytérianisme. Ces Gens-là ſont tellement attachez aux moindres minuties de l'Egliſe Anglicane, qu'ils ne veulent ſe relâcher ſur quoi que ce ſoit, & par cette rigidité, ils font voir qu'ils ſont moins pouſſez par un zèle de Religion, que par un eſprit de Parti. Je ne craindrai pas même de dire, qu'il s'en trouve pluſieurs parmi eux, qui aimeroient mieux voir l'Angleterre *Papiste*, que *Presbytérienne*. Or, comme les *Episcopaux mitigez*, quoique plus modérez dans leurs ſentimens, ne laiſſent pourtant pas de conſidérer la Hiérarchie, comme un point eſſentiel; il n'eſt pas étonnant que tous les *Torys* s'uniſſent enſemble, quand il eſt queſtion de s'oppoſer à l'accroiſſement des *Whigs*, qui ont tous les *Presbytériens* dans leur Parti. C'eſt, peut-être, un artifice des *Torys d'Etat*, que d'avoir donné, ou du moins, de conſerver ſoigneuſement le nom de *Torys*, aux *Episcopaux*, afin de confondre dans un même Parti des Intérêts de différente nature, parce que cette confuſion leur eſt très-avantageuſe.

Les *Papiſtes* ſont auſſi regardez comme une branche des *Torys*, parce qu'ils demeurent toujours attachez à ce Parti. Comme ils ne peuvent eſpérer de rendre leur Religion dominante, que par le moyen d'un Roi abſolu, il n'eſt pas ſurprenant qu'ils ſe rangent dans la branche des *Torys outrez*. Véritablement ce ſecours ne ſeroit pas fort conſidérable pour les *Torys*, s'il ne s'agiſſoit que des *Papiſtes* qui ſont en Angleterre, puiſque n'ayant ni Emplois, ni Voix dans les Elections des Membres du Parlement, ils ne peuvent pas avoir beaucoup de crédit. Mais cette admiſſion des *Papiſtes* dans le Parti attache aux intérêts des *Torys*, des Puiſſances étrangéres, qui peuvent leur être très-utiles en certaines occaſions. Cependant on ne peut diſconvenir que par-là, ils ne donnent beaucoup de priſe ſur eux à leurs Adverſaires, qui ſe ſervent utilement de ce prétexte pour les rendre odieux.

Si les Chefs du Parti des *Torys* n'avoient pour but que de maintenir les Prérogatives du Roi, & les Droits de l'Egliſe Anglicane, on peut comme aſſûrer, que ce Parti ſeroit invincible, par la raiſon, que c'eſt-là, le véritable intérêt du Royaume. Mais comme il arrive quelquefois, qu'ils ne ſe ſervent de ces prétextes que pour couvrir d'autres Projets moins convenables au bien de l'Etat, dès que leurs deſſeins ſont découverts, leur Parti ſe défile ordinairement, la diviſion des Membres étant une ſuite néceſſaire de cette découverte. C'eſt-ce qui me fait juger, qu'il eſt comme impoſſible, qu'ils réüſſiſſent jamais à mettre le Prétendant ſur le Trône, ou à donner à quelque Roi que ce ſoit de leur Parti, une Puiſſance abſoluë. Ce Jugement eſt fondé ſur ce que ce n'eſt ni l'intérêt, ni le déſir de la Na-

Nation en général. C'est pour cela, qu'ils sont si fort dans les Intérêts de la France, parcequ'ils sentent bien, qu'ils ont besoin de son secours. On a vû, pendant la derniére Guerre, que tous les mauvais succès que cette Couronne a eus, étoient pour eux des mortifications terribles, & qu'ils tâchoient, autant qu'il étoit en leur pouvoir, d'en exténuer l'importance. Aussi, dès qu'ils ont été au timon du Gouvernement, leur prémier soin a été de guérir les playes qu'elle avoit reçuës. Cependant il est fort difficile que la France puisse les faire parvenir à leur but. La Grande Bretagne est une Isle, qui ne peut guéres être attaquée à l'improviste, & qui peut, pendant que le Roi & le Parlement seront bien unis, mettre en Mer, des Flottes, auxquelles la France n'est pas en état d'en opposer de supérieures.

On doit donc regarder les *Torys outrez*, comme un Parti, auquel les conjonctures du tems ne sont nullement favorables. Par conséquent, leur Intérêt seroit de demeurer dans l'inaction, en attendant que le tems leur amenât quelque occasion de se faire valoir. Mais ce n'est pas leur caractére, que de se tenir en repos. Il n'est pas possible qu'ils soient tranquilles, pendant qu'ils se voyent exclus de toutes les Charges honorables & lucratives, qui, vrai-semblablement, sont le principal objet de leurs mouvemens. Cependant il est certain, que par les Troubles, qu'ils excitent de tems en tems, fort inutilement, ils se font un extrême tort. Ils en font aussi à tous les *Torys* en général, auxquels on ne manque pas d'imputer les Fautes & les Passions de ceux qui sont regardez comme leurs Chefs. Cela même en oblige quelques-uns à se détacher du Parti.

Quant aux trois autres branches de *Torys*; savoir, des *modérez*, des *rigides*, & des *mitigez*; ce seroit une folie aux *Whigs*, que de penser à les ruïner par des moyens violens. Cela ne pourroit s'exécuter, qu'en bouleversant le Royaume. Ils peuvent, véritablement, les exclure des Charges, & des Emplois publics. Mais s'ils étoient assez imprudens, pour toucher à l'Église Anglicane, ils courroient risque d'exciter contre eux-mêmes, des tempêtes qui pourroient leur faire perdre la supériorité, dont ils jouïssent présentement. Ainsi l'Intérêt des *Whigs* est de laisser l'Eglise en repos, & c'est aussi ce qu'ils connoissent parfaitement, comme ils le font voir par leur conduite. Quoi qu'en dernier lieu, ils ayent été souvent provoquez, on ne voit pas que, présentement, qu'ils ont le pouvoir en main, ils cherchent à se venger des *Episcopaux*. Au contraire, leur grand but est, de les séparer, s'il est possible, du reste des *Torys*, en leur faisant comprendre, qu'ils n'en veulent point à l'Eglise. S'ils pouvoient réüssir, leur Victoire contre les *Torys outrez* seroit assurée. Mais ceux-ci, qui connoissent bien le préjudice que leur porte cette conduite, tâchent d'en prévenir les effets, en intéressant toûjours la Religion dans la querelle, & en inspirant au Peuple, une crainte con-

continuelle des desseins des *Whigs* contre l'Eglise Anglicane.

Après avoir fait connoître, les Vûës, les Forces, & les Intérêts du Parti des *Torys*, il faut présentement parler des quatre branches des *Whigs*, qui lui sont opposées. Pour ce qui regarde les *Républiquains*, ils sont présentement en petit nombre, & leur Parti va toûjours en diminuant. Il n'y a pas la moindre apparence, qu'ils retrouvent jamais une occasion semblable à celle qu'ils ont euë pendant les Troubles du Régne de Charles I.

J'ai déja dit, que la principale différence qu'il y a entre les *Whigs modérez* & les *Torys modérez*, consiste en ce que ceux-ci ont plus de panchant pour les Prérogatives du Roi, & les autres pour les Priviléges des Sujets. Mais cela n'empêche pas, qu'ils ne s'unissent aisément ensemble, lorsque l'Etat est en danger. Si les *Torys modérez* n'étoient pas *Episcopaux*, & que les *Whigs modérez* n'eussent pas tant de *Presbytériens* parmi eux, on pourroit espérer que ces deux branches de *Whigs* & de *Torys* demeureroient toujours unies; comme elles paroissent l'être, depuis la mort du Roi Guillaume. Au reste, quand je dis que les uns panchent plus du côté du Roi; & les autres du côté du Peuple, je dis ce qui est vrai, & non pas ce qu'ils disent eux-mêmes. Les deux Partis assurent, au contraire, qu'ils n'ont point d'autre intention que de maintenir le Gouvernement, en l'état où il se trouve établi, depuis plusieurs siécles. Ainsi, à les entendre, on diroit qu'ils ne forment, & qu'ils n'ont jamais formé qu'un seul & même Parti. Il n'est pourtant que trop vrai, que leur différent panchant les oblige souvent à se diviser, quoi qu'il soit à présumer, que leurs intentions sont également bonnes, & qu'ils ne différent que dans les moyens qu'ils employent. Les uns craignent, peut-être, trop l'accroissement de la Puissance Royale, & peut-être que les autres ne le craignent pas assez. Mais ce qui contribuë le plus à les faire regarder comme deux Partis différens, c'est la Religion, parceque l'un est tout composé d'*Episcopaux*, & que dans l'autre, il y a un très-grand nombre de *Presbyteriens*. Or, pour pouvoir bien séparer les Intérêts de l'Eglise, des Intérêts de l'Etat, il faut faire des abstractions, dont tout le monde n'est pas capable. Cependant on peut dire qu'à considérer la branche des *Whigs modérez* séparément & en elle-même, elle n'est pas moins puissante que celle des *Torys modérez*. Mais quand elles sont jointes ensemble, elles forment un Parti auquel rien ne pourroit résister, si la Religion ne se mettoit pas de la partie. La grande Affaire des *Whigs modérez* est donc d'aider au Peuple, autant qu'il est possible, à démêler les Intérêts de l'Eglise d'avec ceux de l'Etat; & pour cet effet, il faut qu'ils usent d'une grande modération envers les *Episcopaux*. Ils ne doivent pas non plus prêter l'oreille aux *Whigs Républiquains*, de peur d'effaroucher les *Torys modérez*, dont ils ont souvent besoin. Mais d'un autre côté, ils ne doivent rien négliger pour rompre les desseins & les

les mesures des *Torys outrez*, qui sont leurs véritables adversaires. Ce n'est qu'en suivant cette route, qu'ils peuvent se maintenir en crédit.

Venons présentement aux *Whigs* que j'ai appellez *Ecclésiastiques*. Ceux-ci se divisent en deux branches, dont la prémière est de *Presbytériens rigides* qui rejettent absolument, non-seulement la Hiérarchie Ecclésiastique, mais encore toutes sortes de Cérémonies qui se pratiquent dans l'Eglise Anglicane. Leur nombre est assez grand en Angleterre : mais ce qui les rend plus considérables, c'est qu'ils ont toute l'Ecosse pour eux. Ils sont continuellement occupez à travailler à la propagation du Presbytérianisme, & il arrive quelquefois, que pour les contenter, les Chefs des *Whigs* sont obligez de faire certaines démarches qui sont préjudiciables à tout le Parti. Il est bien aisé de comprendre, que l'intérêt des *Presbytériens rigides* n'est pas que les Affaires de l'Eglise demeurent sur le pied où elles se trouvent présentement, puisque ce n'est que par quelque grande Révolution, que leur Religion peut devenir dominante. Aussi sont-ils regardez comme des Gens dangereux, & peu propres à être mis à la tête du Parti des *Whigs*, qu'ils dirigeroient fort mal, selon toutes les apparences.

Enfin, il y a une autre branche de *Whigs Ecclésiastiques*, qui comprend les *Presbytériens mitigez*, & à laquelle on peut joindre tous les autres *Non-Conformistes*, comme *Quakers*, *Anabaptistes*, qui trouvent plus d'appui parmi les *Whigs* que parmi les *Torys*, quoi que dans le fond, leur jonction ne soit pas d'un grand secours au Parti. Les *Presbytériens mitigez*, moins scrupuleux, moins fougueux, & moins opiniâtres que les *rigides*, ne font pas difficulté d'assister aux Assemblées de l'Eglise Anglicane, & même d'y communier, quand leur intérêt le demande. S'il étoit à leur choix, ils voudroient que le Presbytérianisme devînt dominant. Mais ils ne croyent pas qu'il y ait de la prudence à travailler par des moyens violens, à le rendre tel. Ils savent bien, que ce seroit un moyen infaillible, pour tenir les *Torys* unis entre eux, au lieu que l'intérêt de tous les *Whigs* est de les tenir séparez ; en insistant sans cesse sur la distinction, qu'on doit faire entre les *Torys d'Etat*, & les *Torys d'Eglise*, & en faisant voir qu'ils n'ont aucun mauvais dessein contre les derniers. Ce sont, sans difficulté, les plus dangereux ennemis des *Torys outrez* & *rigides*, en ce que, par leur conduite modérée, ils leur ôtent le prétexte de se plaindre, qu'on a dessein de ruïner l'Eglise Anglicane. C'étoient ceux-ci que les *Torys* avoient en vûë, lorsqu'ils firent passer l'Acte contre la *Conformité Occasionnelle*, dans les derniéres années de la Reine Anne. Comme il y a bien des Gens qui ne savent ce que c'est que cet Acte, je l'expliquerai ici en deux mots.

On a vû ci-dessus, que sous le Régne de Charles II., il fut fait un *Acte* appellé, *Acte de Conformité*, par lequel, ceux qui vouloient prendre possession de quelque Emploi public, étoient obligez de produire

duire une Atteſtation, qu'ils avoient communié dans l'Egliſe Anglicane. Le but de cet Acte étoit d'exclure tous les *Non-Conformiſtes*, de toutes ſortes d'Emplois. Véritablement il produiſit cet effet à l'égard des *Presbytériens rigides*, qui ne purent ſe réſoudre à recevoir la Communion de la main d'un Evêque, ou d'un Miniſtre Episcopal. Mais les *mitigez* ne furent pas ſi ſcrupuleux. Lorsqu'ils avoient obtenu quelque Emploi, ils ne faiſoient pas difficulté d'aller communier dans une Egliſe Episcopale, & d'en prendre un Certificat. Il ne fut pas poſſible aux *Torys* de faire ajoûter aucune explication à cet Acte, pendant le Régne du Roi Jaques, qui accordoit, au contraire, à tout le monde, la liberté de Conſcience, ni pendant la vie du Roi Guillaume, ni dans les prémiéres années de la Reine Anne. Mais quand, ſur la fin de ce même Régne, ils eurent le pouvoir en main, ils ne ſe contentérent pas de faire renouveller cet Acte, mais ils y firent encore ajoûter une Clauſe, contre la *Conformité Occaſionnelle*; c'eſt-à-dire, contre ceux qui ne ſe conformoient à l'Egliſe Anglicane, qu'à l'occaſion de quelque Emploi. C'étoit pour exclurre des Charges publiques, non-ſeulement les *Presbytériens rigides*, mais encore les *mitigez*. En effet, par cet Acte qui ſubſiſte encore, il ne ſuffit pas, pour pouvoir poſſéder des Charges, de communier une ſeule fois, comme auparavant, dans une Egliſe Episcopale; mais il faut faire voir qu'on eſt actuellement Membre de l'Egliſe Anglicane. Si les *Whigs*, qui ſont préſentement en régne, oſoient toucher à cet Acte, il ſeroit bientôt révoqué. Mais, par les raiſons que j'ai déja inſinuées, il y a beaucoup d'apparence, qu'on le laiſſera ſubſiſter, & qu'on ſe contentera de fermer les yeux aux contraventions.

Les forces des deux Partis étant telles, qu'on vient de le voir, & les Vuës, & les Intérêts des diverſes branches ſe trouvant en oppoſition; il me ſemble, qu'il eſt aiſé d'en conclurre, qu'il eſt comme impoſſible de mettre un *Roi Papiſte* ſur le Trône, pendant que le Roi & le Parlement vivront en bonne union, & qu'ils s'abſtiendront de toucher aux Droits de l'Egliſe. On pourra bien, de tems en tems, faire quelque illuſion au Peuple, en lui faiſant craindre, que l'Egliſe ne ſoit en danger. Mais il ne ſera pas poſſible que cette illuſion dure long-tems, quand il verra, qu'effectivement on ne lui porte aucune atteinte. Or ſi la Religion ne s'en mêle pas; c'eſt-à-dire, ſi les *Episcopaux* ne ſe croyent pas dans une néceſſité abſoluë de tenter toutes choſes, pour ſauver leur Egliſe du naufrage, on ne fera jamais que de foibles efforts, en faveur du Prétendant. Toutes les fois qu'on voudra tenter de le mettre ſur le Trône, les *Torys moderez* & les *mitigez*, ſe joindront aux *Whigs*, & alors, ce Parti deviendra trop fort pour les *Torys outrez*, quand même tous les *rigides* en matiére

re de Religion, se joindroient à eux, à quoi pourtant il y a très-peu d'apparence. Car il ne faut pas s'imaginer, sous prétexte que quelques-uns des *Torys rigides* font beaucoup de bruit, que tous ceux de cette même branche souhaitent d'avoir un *Roi Papiste*. Ils sont zélez pour leur Eglise. Mais cette Eglise est Protestante, & ce même zèle ne leur permet pas de mettre la Religion Protestante en danger d'être ruinée. On dira, peut-être, que la France aidera de toutes ses forces les *Torys outrez*. C'est ce que j'ai bien de la peine à croire, par les raisons qu'on verra dans un autre endroit. Mais quand même la France voudroit s'engager sérieusement dans cette Entreprise, elle ne seroit pas facile à exécuter, à cause de la situation, & des forces maritimes de l'Angleterre. Je ne voi qu'une surprise qui fût capable de produire l'effet que les *Torys outrez*, les *Papistes*, & quelques-uns des *Torys rigides* souhaiteroient. Cependant il y a beaucoup d'apparence, que la tentative, qu'ils viennent de faire, portera le Roi & le Parlement à prendre de bonnes précautions pour se garder, à l'avenir, de pareilles surprises.

Il y a encore une autre chose, qui sera un obstacle perpétuel à l'établissement d'un *Roi Papiste*. C'est qu'en Angleterre, il n'y a presque point de bonne Maison, qui ne possède quelque partie des biens des Monastéres supprimez, sous le Régne de Henri VIII. Les Ancêtres de ceux qui ont aujourd'hui ces biens, les reçûrent en présent du Roi, ou les achetérent à un très-bas prix. Si donc présentement un *Roi Papiste* montoit sur le Trône, il n'y a presque point de doute, qu'il ne fit des efforts pour rendre sa Religion dominante. Mais dans quel risque ne se trouveroient pas les Possesseurs de ces biens, si son entreprise réüssissoit? Il y a beaucoup d'apparence qu'ils en seroient dépouillez. Que sait-on même, si on ne leur feroit pas rendre compte de la joüissance? Il est donc manifeste, que les *Torys* & les *Whigs* ont un égal intérêt de prévenir ce danger. Si l'on examinoit de près ceux qui souhaitent d'avoir un *Roi Papiste*, on trouveroit sans doute, ou qu'ils ne possédent point de ces sortes de biens, ou qu'ils croyent avoir des raisons particuliéres de se flater, qu'ils seroient exceptez de la Loi generale, ou enfin qu'on les indemniseroit d'ailleurs.

Il faut présentement donner une idée un peu plus complette des deux Partis de *Torys* & de *Whigs*, en faisant connoître leurs caractéres.

Les *Torys*, en général, sont fiers & hautains. Ils traitent les *Whigs*, avec le dernier mépris, & même avec dureté, quand ils ont l'avantage sur eux. Comme le Parti des *Torys* est composé d'*Episcopaux*, qui sont proprement le Corps de la Nation, ils se considérent comme le Parti dominant, & ne peuvent souffrir l'égalité, encore moins la supériorité, dans leurs Adversaires. Je ne saurois mieux comparer les maniéres des *Torys* envers les *Whigs* qu'à celles des

des *Catholiques Romains* envers les *Protestans*; dans les lieux où les *Catholiques* ont l'avantage du nombre & l'appui du Gouvernement. Ce n'est qu'à regret, que les *Torys* permettent aux *Presbytériens* la liberté de Conscience. Quand ils ont le pouvoir en main, ils ne manquent guéres de leur interdire les Assemblées particuliéres, & de les exclurre des Emplois publics, par des Actes de Parlement. On a vû, dans les derniéres années de la Reine Anne, des preuves convainquantes de la fierté de ce Parti-là.

Ils ont encore un autre caractére. C'est qu'ils sont extraordinairement passionnez, & qu'ils vont extrémement vîte. Il leur est souvent arrivé de gâter par-là, leurs Affaires. Quand ils ont le Ministére entre leurs mains, ils poussent leurs projets avec une rapidité inconcevable. On a vû des preuves très-remarquables de ce que j'avance, sous les Régnes de Charles II., de Jaques II., & de la défunte Reine. Cependant il faut avoüer, que cette rapidité n'est pas toûjours l'effet d'une passion fougueuse, & qu'elle a quelquefois, son fondement dans la Politique. Comme les *Torys outrez*, qui sont ordinairement à la tête du Parti, forment quelquefois des Projets pour altérer le Gouvernement, il faut qu'ils se servent, avec beaucoup de promptitude, des occasions qui se présentent, parceque la plûpart de ces occasions sont d'une nature à ne pouvoir pas durer long-tems. Par exemple, sous le Régne de Charles II., il étoit nécessaire d'atterrer promptement le Parti des *Whigs*, de peur que le Roi, qu'on n'avoit engagé qu'avec peine, dans ce complot, pour d'autres Intérêts que pour les siens propres, ne vînt à changer d'avis. D'ailleurs il n'y avoit point de tems à perdre, parcequ'on savoit bien, que les *Whigs* travailloient de tout leur pouvoir, à informer le Peuple du véritable but que la Cour se proposoit. Tout de même, lorsque Jaques II. monta sur le Trône, il avoit pour Héritiére présomptive, Marie, sa Fille aînée, Princesse d'Orange, qui étoit très-attachée à la Religion Protestante. Ainsi, le Roi pouvant mourir, sans Héritiers mâles, tous ses Projets se seroient évanoüis par sa mort, si, pendant sa vie, il n'avoit pas perfectionné son ouvrage. Il étoit donc nécessaire de se hâter, puisqu'il n'étoit pas apparent, qu'une semblable occasion se presentât, après la mort de ce Prince. Par cette même raison, comme la Reine Anne se trouvoit sans enfans, lorsqu'elle mit le Ministére entre les mains des *Torys outrez*, il falloit se hâter de faire la Paix avec la France, & prendre de promptes mesures, pour assurer la Couronne au Prétendant; de peur qu'elle ne mourût, avant que tous les Projets fussent éxécutez, comme il est effectivement arrivé. Ce fut véritablement dans cette vûë, qu'on précipita la Paix, parcequ'on crut avoir besoin du secours de Louïs XIV., pour achever tout l'Ouvrage. Vrai-semblablement, si la Reine

avoit vécu un peu plus long-tems, l'Acte de Succession auroit été révoqué. Mais cette promptitude, qui semble si nécessaire aux *Torys*, leur est, d'un autre côté, préjudiciable, en ce qu'elle découvre trop tôt les desseins de leurs Chefs, qui sont d'une nature à ne pouvoir s'exécuter que peu-à-peu, & non pas subitement, & avec violence. Il leur faudroit, pour réüssir, un Régne long, & exempt de Guerre, d'un Roi qui favorisât leurs desseins, & qui fût extrémement habile, ou, du moins, qui se laissât gouverner par leurs Conseils.

Un autre caractére des *Torys* est qu'ils changent de principes, selon que leur Parti est dominant, ou abbaissé. Quand ils ont le Roi pour eux, ils appuyent, de tout leur pouvoir, le Dogme de *l'Obéïssance Passive*, & soutiennent qu'il faut obéïr au Roi, sans entrer dans aucun examen de ce qu'il ordonne; parce qu'alors, ils voudroient bien que les *Whigs* se laissassent opprimer sans se défendre. Mais quand le Gouvernement se trouve entre les mains du Parti contraire, ils laissent dormir ce Dogme, ou le mettent en oubli. Ainsi on voit, dans tous les Auteurs *Torys*, qui ont écrit sur les Troubles du Régne de Charles I., ce même Dogme de l'*Obéïssance Passive* établi, comme un principe certain & incontestable. La raison de cela est, qu'ils ont eu pour but, de faire regarder comme une horrible Rebellion, les mesures que le Parlement prit pour se défendre, & pour s'opposer aux desseins du Roi. Lorsque les *Presbytériens* étoient persécutez, sous le Régne de Charles II., on n'entendoit parler par tout, que de l'*Obéïssance Passive*. Ce fut encore bien pis sous Jaques II. Je me souviens d'avoir entendu des Ministres en Chaire, pousser les conséquences de ce principe, aussi loin, & peut-être, plus loin, qu'on ne les a jamais poussées en France, sous le Régne de Louïs XIV. On faisoit valoir un certain Canon d'un Synode de l'Eglise Anglicane, qui porte, *Que les Sujets qui prenent les Armes contre le Roi, sous quelque prétexte que ce puisse être, se rendent coupables de Trahison, & que, soit qu'ils attaquent, soit qu'ils ne fassent que se défendre, St. Paul leur dit nettement, qu'ils remportent leur Condamnation.* Mais le Synode, où ce Canon fut fait, s'étoit tenu sous l'Archevêque Laud, dans le tems que Charles I. étoit en possession de gouverner d'une maniére absoluë, un peu avant la naissance des Troubles. Mais lorsque le Roi Guillaume fut sur le Trône, on ne pressa plus le Dogme de l'*Obéïssance Passive*, parce que les *Torys* ne regardoient pas ce Roi, comme leur Ami. Il en fut de même, pendant les prémiéres années de la Reine Anne, qui avoit mis le Ministére, entre les mains des *Whigs* & des *Torys modérez*. Ensuite, ce même Dogme revint à la mode, lorsque la Reine se fut livrée à la conduite des *Torys outrez*. Mais depuis que le Roi George est sur le Trône, les *Torys outrez* & les *rigides* font bien connoître, qu'ils n'admettent ce Dogme, que quand ils ont un Roi de leur Parti, & qu'ils

qu'ils ne se font pas un scrupule de le rejetter, quand le Gouvernement n'est pas pour eux. Ils ont pour cela une distinction toute prête, entre *un Roi de Droit* & *un Roi de Fait*, & soutiennent que c'est au *Roi de Droit* que *l'Obéïssance* est dûë, & celui qui les favorise est toûjours tel, soit qu'il régne actuellement, ou qu'il n'ait que de simples Prétentions au Trône.

Parlons présentement du caractére des *Whigs*. Ceux de ce Parti qui sont du nombre des *Presbytériens rigides*, sont des têtes dures & opiniâtres, qui, peut-être, ne seroient ni moins fougueux, ni moins passionnez que les *Torys*, s'ils avoient le pouvoir en main. Mais comme, depuis le temps du long Parlement, ils n'ont pas eu la direction du Parti, ce n'est pas sur eux qu'on peut former le caractére général des *Whigs*, au lieu que celui des *Torys* se doit prendre principalement, des *outrez* & *des rigides*, qui en sont les Chefs & les Directeurs.

Ceux qui sont à la tête du Parti des *Whigs* sont beaucoup plus modérez, que les Chefs des *Torys*. D'ailleurs, ils se conduisent ordinairement par des principes fixes, dont ils ne s'écartent guéres, que quand ils sont obligez de donner quelque contentement aux *Presbytériens*, pour les empêcher de se décourager. Bien loin de vouloir, comme les *Torys*, emporter tout de haute lutte, ils ne vont à leur but que par dégrez, sans emportement, & sans violence. Leur plus grande peine est de réprimer la Passion de quelques-uns de leur Parti, qui, si on les laissoit faire, l'auroient bien-tôt ruïné. C'est par cette modération, qu'ils tâchent d'insinuër doucement au Peuple, qu'ils n'ont aucun mauvais dessein contre l'Eglise Anglicane, afin de séparer les *Torys d'Eglise*, des *Torys outrez*. Comme l'intérêt des *Torys* est de confondre toutes les branches de leur Parti, afin de les unir en un seul Corps, qui se laisse conduire par les Chefs; celui des *Whigs* est, au contraire, qu'on distingue ces différentes branches, l'une de l'autre, afin d'empêcher les *Episcopaux* de se prêter aux desseins des *Torys outrez*. Mais ils ne pourroient jamais parvenir à ce but, s'ils usoient de violence à leur égard. Ainsi la lenteur & la modération des *Whigs* n'est pas moins fondée sur la Politique, que l'emportement & la promptitude des *Torys*.

On accuse les *Whigs* d'être fort avides de biens & d'honneurs, & de récompenser mal ceux qui s'attachent à eux, ce qui leur fait perdre souvent des Amis & des Partisans. Je ne puis rien dire de positif sur ce sujet, n'étant pas assez bien instruit des Affaires particuliéres du Parti. D'ailleurs, l'examen de cette accusation m'engageroit à entrer dans un détail de la conduite de ceux qui croyent avoir raison de se plaindre, ce que je veux éviter, mon dessein étant de me borner à des idées générales. Quoi qu'il en soit, on peut dire, à l'avantage des *Whigs modérez*, qu'en général, ils soutiennent une bonne cause, savoir, la Constitution du Gouvernement, tel qu'il

qu'il est établi par les Loix. Ils péchent à la vérité quelquefois, par un excès de précaution & de défiance. Cela leur fait faire, de temps en temps, des démarches contraires à leurs véritables intérêts, & à leurs propres principes, puisqu'en certaines occasions, ils ne maintiennent les Droits de la Nation & du Parlement ; qu'aux dépens de l'Autorité Royale.

Quant aux *Whigs Ecclésiastiques*, qui ne sont autres, que les *Presbytériens*, tout ce qu'on peut dire à leur égard, c'est qu'ils sont extraordinairement prévenus contre l'Episcopat, & tout le reste de la Hiérarchie de l'Eglise. Mais la question est, si cette prévention est bien fondée, ou si l'étant, elle peut fournir un légitime sujet de séparation. En mon particulier, je regarde le different qu'il y a sur ce sujet, entre les *Episcopaux* & les *Presbytériens*, comme peu important. Par cette raison, je ne saurois approuver la *rigidité des Presbytériens*, dans un Païs où la Réformation s'est établie selon la maniére de l'Eglise Anglicane, puisqu'il n'y a point de différence entre les deux Eglises, par rapport aux Dogmes essentiels. Je dis la même chose, à l'égard des *Episcopaux d'Ecosse*, & peut-être devroit-on, en Angleterre même, avoir plus de condescendance pour les scrupules des *Presbytériens*. Mais ce n'est ici que mon sentiment particulier, que je ne prétens point donner pour régle aux uns, ni aux autres.

Avant que de passer plus loin, il est bon de prévenir une objection qui peut naturellement venir dans l'esprit. C'est que tout se faisant en Angleterre, par la voye des Parlemens, ces Unions dont j'ai parlé, soit des branches d'un même Parti, soit des branches de deux Partis différens, paroissent inutiles, à moins qu'elles ne se fassent dans le Parlement même, entre les Membres de ce Corps. Mais bien loin que ces Unions ayent lieu dans le Parlement, on voit ordinairement, qu'un des Partis y prévaut tellement, qu'il rend les liaisons entre les autres Membres entiérement inutiles.

Je répons à cela, prémiérement, que le Parlement étant composé de deux Chambres, dont celle des Seigneurs est toûjours fixe, & sans aucun changement considérable; ces Unions peuvent avoir lieu, dans cette Chambre, dont les principes sont moins variables que ceux des Communes. Or comme la Chambre Haute a le Droit de rejetter les *Bills*, qui lui sont envoyez par la Basse, il s'ensuit, que les Seigneurs, par le moyen de ces unions, peuvent rompre les mesures des Communes. Par conséquent, elles peuvent produire de grands effets.

Secondement, ces liaisons peuvent avoir lieu dans les Elections des Membres de la Chambre Basse. Par exemple, s'il y a quelque soupçon, qu'on veuille mettre sur le Trône un *Roi Papiste*, les *Torys modérez* & les *mitigez* peuvent s'unir aux *Whigs*, pour faire élire des Députez qui soient dans des sentimens opposez à ce qu'on a lieu de crain-

craindre, & rompre par-là, les mesures des *outrez* & des *rigides*.

En troisiéme lieu, rien n'empêche que dans une Chambre, même des Communes, composée pour la plus grande partie, de Membres *Torys*, ceux d'entre eux, qui sont *modérez* & *mitigez*, voyant sur le tapis, quelque complot préjudiciable à la Nation, ne puissent s'unir aux *Whigs*, pour en empêcher l'exécution. Les *Whigs modérez* pourroient aussi se joindre aux *Torys*, s'ils voyoient que le Parti Républiquain devînt trop puissant.

Il faut pourtant avouër, que l'esprit de Parti, les Cabales des Chefs, les Intrigues de la Cour, les Intérêts des Particuliers, n'ont que trop d'influence sur les délibérations de cette Assemblée qui représente la Nation Angloise. Pour le dire en un mot, le Parlement est composé d'Hommes, qui ne sont pas exempts de Passions. Si l'on vouloit faire du Parlement une Assemblée qui répondît à l'idée, que s'en forment ceux qui ne le connoissent pas bien, il faudroit le composer d'Hommes parfaits. Mais comme cela n'est pas possible, il seroit bon, du moins, de réformer certains abus, auxquels jusqu'ici, on n'a point trouvé, ou peut-être pas bien cherché de reméde. Quoi que ceci m'écarte un peu de mon sujet, je m'y arrêterai un moment, & je prendrai la hardiesse de marquer ici quelques-uns de ces abus. Cela pourra, du moins, servir à donner une connoissance plus étenduë du Gouvernement de l'Angleterre, qui, quoi qu'excellent de sa nature, ne laisse pas d'être sujet à quelques imperfections.

Le prémier abus consiste, dans la trop grande influence que la Cour a, dans les Elections des Membres de la Chambre Basse, & par conséquent sur les Délibérations du Parlement. La cause n'en est pas difficile à trouver. C'est la division, qui régne entre les *Torys* & les *Whigs*, qui donne au Roi, un crédit, qu'il n'auroit pas, sans doute, si tout le Peuple étoit bien uni. Dès qu'un des Partis entre dans le Ministére, il fait donner les Gouvernemens des Provinces, & toutes les Charges qui sont à la disposition de la Cour, à des Gens qui lui sont dévouez. Ensuite, il fait convoquer un nouveau Parlement. Alors, outre l'argent que les Ministres font distribuer en secret, s'il en faut croire le bruit public, ceux qui ont l'Autorité en main, dans les Villes & dans les Provinces, employent tout leur crédit, & toute leur adresse, pour faire élire des Députez favorables à la Cour, afin qu'elle ait la supériorité des voix, dans la Chambre Basse. On peut juger de l'effet que produisent ces Intrigues, par cette seule considération. C'est qu'ordinairement, le Parlement est *Whig*, quand le Ministére est *Whig*, & qu'il est *Tory*, quand les Ministres sont *Torys*. Ce n'est pourtant pas une chose si fort infaillible, qu'on ne voye quelquefois la plûpart des Elections faites contre le gré de la Cour. Mais cela n'arrive guéres, que lors qu'il y a dans le Royaume une persuasion générale, que la Cour a des des-

ſeins pernicieux à l'Etat, ou à la Liberté des Sujets. Je ne dis rien touchant ce qu'on a vû, ſous le dernier Régne, créer douze Pairs à la fois, par la ſeule vûë de donner à la Cour la pluralité des voix, dans la Chambre Haute. C'eſt un abus, qui ſaute aux yeux de tout le monde, & qui eſt d'une extrême conſéquence.

Le ſecond abus conſiſte, en ce qu'il y a de petits Villages, qui ont le Droit de nommer des Députez au Parlement, & que les voix de ces Députez ne ſont pas moins comptées, que celles des Députez de Londres & de Weſtminſter, malgré l'extrême diſproportion qu'il y a entre ceux qui nomment les uns & les autres. C'eſt dans ces Hameaux, Villages, ou petites Villes peu conſidérables, qu'on fait ſouvent élire, au gré de la Cour, des Députez qui n'y poſſédent pas un pouce de Terre. Quelques-uns prétendent que ces Villages ont un Droit auſſi ancien que les Parlemens, & qu'ils l'ont eu depuis le tems des *Anglo-Saxons*. D'autres le croyent beaucoup plus moderne. Mais, quoi qu'il en ſoit, ce n'eſt pas préſentement un petit abus, que des Hameaux qui n'ont que quatre Maiſons couvertes de Chaume, ayent autant de Pouvoir dans le Parlement, que les plus grandes Villes du Royaume.

Il y a un troiſiéme abus très-important, & qui devroit bien être reformé; puiſqu'il ſe trouve, en quelque maniére, contraire à la Grande Chartre, ſur laquelle le Peuple d'Angleterre fonde ſes Libertez & ſes Priviléges. Dans cette Chartre, le Roi *Jean* s'engagea, en termes exprès, pour lui & pour ſes Succeſſeurs, à faire ſavoir, par avance, les cauſes de la Convocation des Parlemens. Pendant que cette Coûtume fut obſervée, on ne traitoit dans les Parlemens, que d'un petit nombre d'Articles, ſur leſquels les Membres étoient préparez, & les Parlemens ne duroient que peu de jours. Si cela s'obſervoit encore, les Villes & les Provinces pourroient donner à leurs Députez, des Inſtructions ſur les Affaires pour leſquelles le Parlement ſeroit convoqué, ou du moins élire des Députez, qui fuſſent dans les ſentimens de ceux qui les députent. Mais aujourd'hui, pluſieurs abus naiſſent de l'inobſervation de cet Article. Prémiérement, les Séances durent autant qu'il plaît au Roi, & il peut les terminer quand il le trouve à propos. *Henri IV.* ſut bien profiter de cet avantage, en tenant un Parlement aſſemblé, juſqu'à ce qu'on lui eût accordé le Subſide qu'il demandoit. Secondement, le Peuple, qui députe, ne ſachant point ſur quoi on doit délibérer dans le Parlement, eſt obligé de donner à ſes Députez un Pouvoir illimité. De-là naît encore un autre abus. C'eſt qu'il arrive aſſez ſouvent, que des Députez, qui repréſentent une Ville, ou une Province, ſont d'un Avis contraire à celui de leurs Commettans.

Il

Il peut donc arriver, & il eſt même arrivé pluſieurs fois, que la Chambre Baſſe prenne des Réſolutions directement contraires au ſentiment du Peuple qu'elle repréſente. Ainſi ce n'eſt pas le Peuple, ou les Communes d'Angleterre, qui partagent avec le Roi & les Pairs, le Pouvoir légiſlatif, mais ce ſont leurs Députez, qui jouïſſent d'un Privilége qui n'eſt dû qu'au Peuple en général, auquel pourtant, ils ne rendent aucun compte de leur conduite. Tout le mal qui leur peut arriver, s'ils n'ont pas ſuivi le ſentiment de leur Ville, ou de leur Province, c'eſt de n'être pas élus une autre fois. Il ſemble donc, que c'eſt donner trop de pouvoir à de ſimples Députez. On n'en uſoit pas de même en France, lorsqu'on y convoquoit les Etats Généraux. Chaque Province préparoit, par avance, ſes Cahiers, ou ſes Inſtructions particuliéres, dont il n'étoit pas permis à ſes Députez de s'écarter. Tout de même, dans les Affaires importantes qui ſe traitent aux Etats Généraux des Provinces-Unies, les Députez reçoivent les Inſtructions de leurs Provinces, & dans les Etats particuliers de chaque Province, les Magiſtrats des Villes donnent leurs Ordres & leurs Inſtructions à leurs Députez.

Un quatriéme abus conſiſte dans les Brigues, qui ſe font ouvertement au temps des Elections, avec des dépenſes exceſſives. Il y a des Gens à qui il en coûte, pour ſe faire élire, des milliers de livres ſterling, & cela au vû & au ſû de tout le monde.

Enfin il y a une autre eſpéce d'abus dans la Chambre des Communes, en ce qu'il eſt permis aux Députez d'aller, de venir, de s'abſenter, comme bon leur ſemble, excepté dans certaines grandes occaſions; de ſorte que de cinq cens treize Députez, ſi je ne me trompe, qu'il devroit y avoir dans cette Chambre, il n'y en a pas quelquefois cent cinquante. Cela rend les Brigues des Partis beaucoup plus faciles, que ſi la Chambre étoit complete. De plus, il y a beaucoup de Membres, qui, quoique dans Londres, ne ſe rendent pas aſſidus à la Chambre, & qui, pour la moindre affaire qu'ils ont ailleurs, négligent de ſe trouver à leurs places. Cela me fait ſouvenir d'un conte, par lequel je finirai cette digreſſion. Un Membre *Whig* reprochant un jour à un autre du même Parti, que s'il s'étoit trouvé, ce matin, dans la Chambre, le Parti auroit emporté une Affaire de conſéquence: celui-ci lui demanda froidement, de combien de voix on l'avoit perduë. Sur ce que l'autre lui dit, qu'on ne l'avoit perduë que d'une ſeule voix, il répondit, que s'il s'étoit trouvé à la Chambre, on l'auroit perduë de quatre; parcequ'il y auroit eu, de plus, quatre Députez *Torys*, qu'il avoit retenus exprès au cabaret, pendant toute la matinée.

Il ne me reſte plus qu'à dire un mot, ſur les intérêts des Etats voiſins de l'Angleterre, par rapport aux deux Partis de *Whigs* &

& de *Torys*. Quoique les différends entre ces deux Partis semblent ne regarder que l'Angleterre, ils ne laissent pas d'avoir beaucoup d'influence sur les Affaires des autres Etats. La Paix d'Utrecht a fait voir de quelle conséquence ils sont pour toute l'Europe.

Tout le monde sait, que les Etats Généraux des Provinces-Unies sont Amis & Partisans des *Whigs*, & ce n'est pas sans raison, puisque les *Whigs* ont toûjours soutenu leurs Intérêts en Angleterre. Ce furent les *Whigs* qui obligérent Charles II. à faire la Paix avec la Hollande, lorsqu'il s'étoit ligué avec Louïs XIV. contre elle. Depuis ce tems-là, ils ont toûjours regardé les Intérêts des Hollandois, comme les leurs propres. Aussi en ont-ils reçû à leur tour, de grands services, particuliérement, dans le secours que les Etats Généraux donnérent au Prince d'Orange, pour aller rompre les mesures du Roi Jaques. Cette Amitié s'est toûjours entretenuë, & même accruë depuis, en sorte qu'on peut dire que les Hollandois sont *Whigs*, & que les *Whigs* sont Hollandois. La raison de cette union est facile à comprendre. C'est que la France, toûjours Ennemie de la Hollande, n'a jamais cessé de soûtenir les *Torys*, d'où il suit, que la Hollande est obligée de soutenir le Parti des *Whigs*, puisqu'elle ne peut espérer de secours de l'Angleterre, que par leur moyen. C'est une chose si manifeste, qu'elle n'a pas besoin d'un plus grand éclaircissement.

Par la même raison, l'Empereur, comme Souverain des Païs-Bas, doit être ami des *Whigs*. Comme il ne peut regarder le Roi de France, que comme un voisin très-redoutable & très-dangereux, il ne peut attendre de secours des Anglois, en cas que son Païs soit attaqué, que quand le Ministére est entre les mains des *Whigs*. Selon les apparences, les *Torys* ne feroient pas de grands efforts pour défendre les Païs-Bas, contre les invasions de la France. Mais s'il arrivoit, que par un excès de zèle pour sa Religion, l'Empereur prêtât ses forces au Prétendant, pour monter sur le Trône d'Angleterre, que feroit-il par-là, que rendre la France encore plus puissante, & ajoûter à la balance de l'Europe, un poids qui la feroit pancher toute d'un côté.

Il y a beaucoup plus de considérations à faire au sujet des intérêts de la France, par rapport aux deux Partis de *Whigs* & de *Torys*. Il est certain, qu'en général, l'Intérêt de cette Couronne est d'entretenir une bonne intelligence avec l'Angleterre. Depuis l'aggrandissement de la Maison d'Autriche; c'est-à dire, depuis environ deux cens ans, l'Angleterre s'est toûjours vûë en état de faire pancher la balance, ou du côté de cette Maison, ou du côté de la France, selon le Parti qu'elle a voulu prendre. Mais son Intérêt constant & perpétuel a été de conserver l'égalité entre

tre

tre ces deux Puissances. C'est-là le pivot, sur lequel a tourné toute la politique des Rois d'Angleterre, depuis deux Siécles. Si Henri VIII. s'en est quelquefois écarté, on ne doit l'attribuër qu'aux Intérêts particuliers du Cardinal Wolsey, son prémier Ministre, ou à son propre caprice. Ainsi la France a toûjours eu intérêt de ménager l'Angleterre. Aussi la Politique de Louïs XIV., pendant cinquante ans, n'a roulé que sur ces deux points, ou de mettre l'Angleterre dans son Parti, ou du moins, d'empêcher qu'elle n'embrassât celui de ses Ennemis. Mais comme il n'étoit pas facile à ce Monarque, de persuader aux Anglois, que leur avantage consistoit à faire pancher la balance de son côté, il se réduisit à les empêcher de prendre part aux Affaires de l'Europe, afin de pouvoir agir, sans trouver aucun obstacle de leur part. Mais il faut remarquer, que cette Politique n'avoit du rapport, qu'aux vastes desseins qu'il avoit formez contre la Liberté de l'Europe. Sans cela, il n'auroit eu que faire de se mettre en peine, de ce qui regardoit les Anglois. Pour mettre ceci dans un plus grand jour, il ne sera pas inutile de faire voir, en peu de mots, quelle a été la conduite de ce Monarque, par rapport à l'Angleterre.

Tout le monde sait, que Louïs XIV. avoit formé le Projet d'établir une Monarchie universelle en Europe. Comme il n'ignoroit pas que l'intérêt de l'Angleterre étoit de maintenir la balance de l'Europe dans l'équilibre, & que les Anglois regardoient cette Maxime comme le principal fondement de leur sûreté, il avoit lieu de craindre, qu'ils ne s'opposassent à l'exécution de ses desseins. Pour prévenir ce danger, il employa toute son adresse pour mettre Charles II. dans ses Intérêts, lorsqu'il eut résolu la Guerre contre la Hollande, en 1672. Les Ministres de Charles étoient tous *Torys*, & ce fut par leur moyen qu'il fut engager ce Prince à se liguer avec lui. Mais cette Ligue ne fut pas de longue durée. Elle étoit si évidemment contraire aux Intérêts de l'Angleterre, que le Parlement obligea le Roi à faire la Paix avec la Hollande. Il l'auroit même contraint de se déclarer contre la France, si l'espérance d'une Paix prochaine, entre cette Couronne & les Etats Généraux, ne l'avoit empêché d'aller si avant.

La Paix de Nimegue, qui se conclut en 1678., ne fit pas interrompre au Roi de France la poursuite de ses grands Desseins. Mais comme il comprit bien que le Roi Charles ne seroit pas maître de suivre sa propre inclination, il résolut de se servir d'une autre méthode, pour mettre du moins l'Angleterre, hors d'état de se mêler des Affaires de l'Europe. Ce fut d'exciter des Troubles, dans ce Royaume, & de les y fomenter, afin de tenir les Anglois occupez chez eux. Les complots du Duc d'Yorck,

la facilité du Roi, son Frére, à suivre ses Conseils, le choix de certains Ministres passionnez, & peut-être corrompus, furent, selon les apparences, les effets des Intrigues, que Louïs entretenoit en Angleterre. Cette méthode lui réüssit selon ses souhaits. La *Conspiration* découverte par *Titus Oates*, la prétenduë *Conspiration des Protestans*, la persécution des *Presbytériens*, le mécontentement du Peuple, la division entre le Roi & le Parlement, tinrent les Anglois si fort occupez, dans leur Isle, qu'il ne leur fut pas possible de faire attention aux Affaires du dehors. Pendant ce tems-là, Louïs XIV. se rendoit redoutable à toute l'Europe, parcequ'il n'avoit rien à craindre de l'Angleterre, qui demeuroit dans l'inaction, lorsqu'elle auroit dû faire les plus grands efforts, pour arrêter ses Progrès.

Jaques II. étant monté sur le Trône, Louïs ne discontinua point une méthode, qui lui avoit si bien réüssi. Au contraire, il sollicita le nouveau Roi d'Angleterre, à exécuter les Projets qu'il avoit formez étant Duc d'Yorck, en faveur du Despotisme, & de la Religion Romaine. Il savoit bien que ces deux Articles étoient suffisans, pour tenir l'Angleterre long-tems occupée ; cependant, comme il n'avoit pour but, que d'embarrasser les Anglois par des Troubles domestiques, il ne donna jamais au Roi Jaques, que de médiocres secours. Son intérêt ne demandoit pas, que ce Prince exécutât trop promptement ce qu'il avoit résolu. Lorsqu'il le vit sur le point d'être attaqué, par le Prince d'Orange, il ne fit aucun effort pour le soûtenir. Au contraire, il se servit de cette conjoncture, pour porter la Guerre dans l'Allemagne. Il se persuadoit, que les Troubles, qu'il avoit excitez en Angleterre, tiendroient long-tems ce Royaume hors d'état de s'opposer à son Ambition. C'étoit-là l'unique but de ses Démarches. Dans la suite, lorsque le Roi Guillaume lui eut déclaré la Guerre, il envoya le Roi Jaques en Irlande, avec sept mille Hommes, secours trop petit pour le rétablir sur le Trône, mais suffisant pour faire une Diversion, & pour entretenir les espérances des Mécontens. Ainsi toute la conduite de Louïs XIV. fait voir, qu'il n'eut jamais d'autre intention, que d'entretenir le Trouble & la division en Angleterre, & que le Roi Jaques fut la duppe de sa Politique. Il semble pourtant, à la premiere vûë, qu'il auroit été avantageux à Louïs, que le Roi Jaques fût rétabli. Mais néanmoins, on peut assurer, qu'il n'étoit pas de son intérêt, qu'un Roi d'Angleterre fût paisible dans son Royaume. La raison de cela est manifeste ; c'est que l'intérêt de l'Angleterre étant de tenir la Balance égale en Europe, il auroit été dangereux pour Louïs, qui avoit formé de vastes Projets, qu'un Roi d'Angleterre, qui n'auroit eu aucune Affaire fâcheuse dans son Païs, n'eût enfin suivi ses véritables inté-

rêts,

fèts, ou qu'on ne l'eût contraint de les suivre. C'est pour cela, que Louïs XIV. s'est toûjours contenté de tenir l'Angleterre en Troubles, & pour cet effet, d'entretenir avec les Chefs des *Torys*, des intelligences, qui se sont enfin manifestées, dans les derniéres années de la Reine Anne.

Il semble donc que l'intérêt du Roi de France est d'entretenir une bonne correspondance avec les *Torys*, afin de fomenter, par leur moyen, les Troubles en Angleterre. Cela se trouve exactement vrai, lorsqu'il forme des Projets contre le reste de l'Europe. Mais s'il n'a dessein que de vivre en repos, & de se défendre simplement, en cas qu'il soit attaqué, rien ne peut lui être plus avantageux, que de cultiver l'Amitié du Roi d'Angleterre, selon la maxime constante des Prédecesseurs de Louïs XIV., soit que le Ministére soit *Whig*, ou qu'il soit *Tory*. Sur le pied où la France se trouve, depuis plusieurs Années, on peut dire qu'elle est invincible, pendant que l'Angleterre ne se déclarera pas contre elle. Mais si le Roi d'Angleterre se voit provoqué, & que par une nouvelle Ligue, il s'unisse avec la Hollande & avec l'Allemagne, l'expérience de la derniére Guerre a fait voir, que la France n'est rien moins qu'invincible. On peut donc assûrer, que si (1) l'illustre Prince qui gouverne aujourd'hui ce Royaume n'a pas dessein de poursuivre les vastes Desseins de Louïs XIV., il n'a aucun intérêt d'entretenir les Troubles d'Angleterre, qui, bien loin de lui être avantageux, pourroient, au contraire, lui devenir très-préjudiciables (2). J'avouë que dans les secours indirects, qui ont été fournis en France au Prétendant, le Duc Régent a fait une Démarche, qui semble détruire la Maxime que je prétens établir. Le temps nous apprendra, peut-être, le secret de cette Politique. Mais en attendant, je ne puis m'empêcher de soupçonner, qu'il a été mal-informé du véritable état des deux Partis d'Angleterre, & qu'il a trop cru des Gens passionnez & intéressez. Peut-être, le Prétendant lui-même a-t-il été abusé de la même maniére.

Je n'ai plus qu'une Observation à faire, pour finir ce que j'ai à dire, touchant les *Whigs* & les *Torys*. C'est que, quand j'ai parlé de leurs diverses Vûës, de leurs Intérêts, de leurs Caractéres, je n'ai pas prétendu y comprendre tous les Particuliers qui sont engagez dans l'un ou dans l'autre des deux Partis, mais seulement leurs Chefs & leurs Conducteurs, avec quelques-uns des plus

(1) Mr. le Duc d'Orleans.

(2) Ce que l'Auteur dit, des Intérêts de la France par raport aux *Whigs* & aux *Torys*, n'étant plus en sa place depuis *l'Alliance* concluë entre cette Couronne, l'Angleterre & la Hollande, & signée le 4. Janvier 1717. on a cru devoir informer les Lecteurs que cette Dissertation étoit achevée dès le mois de Février 1716.

plus actifs de chaque côté. Quoique tout le Peuple se range, par inclination, ou par intérêt, dans ces deux Factions, il ne s'ensuit pas que chaque Particulier agisse dans les vûës, que je leur ai attribuées. Il est certain que la plûpart des Gens se laissent mener, sans savoir où on a dessein de les conduire, & sans s'informer de la Route qu'on leur fait prendre. Par conséquent, ils n'ont garde d'entrer dans les Intrigues & dans les Cabales à quoi leurs Chefs sont continuellement occupez. Il y a tel Homme qui s'est engagé à être *Tory*, parce qu'il est attaché à l'Eglise Anglicane, & qui dans la suite, sans savoir comment, se trouve obligé à soûtenir les Principes des *Torys outrez* & des *rigides*, quoique contre son inclination. Il ne faut pas douter, qu'il n'y ait une infinité de bons Anglois, qui gémissent de voir leur Patrie ainsi déchirée, & qui embrasseroient, volontiers, tous les expédiens capables de faire cesser ces Divisions. Mais il n'est pas facile de prendre le Parti d'une exacte Neutralité, parcequ'il n'est pas facile d'être sans ambition &. sans avarice. Les Neutres, comme je l'ai déja dit, n'ont ni Charges ni Emplois, par la raison, qu'il y a toûjours un des Partis qui domine, & qui n'a rien plus à cœur, que d'avancer ses Amis, ou de gagner quelqu'un du Parti contraire. Par conséquent, il ne peut y avoir des Charges pour des Gens, de qui le Parti dominant ne peut espérer aucun service. De plus, quel moyen y a-t-il d'être Neutre, entre deux Partis, dont chacun fait craindre de la part de son Concurrent, les maux les plus capables de porter la frayeur dans les cœurs des Hommes; je veux dire, la ruïne de la Religion qu'on professe & la dissolution d'un Gouvernement, qu'on croit seul propre à rendre des Sujets heureux? Il faudroit être bien insensible, pour ne pas prendre part à de tels dangers, quand on est convaincu qu'ils sont réels.

Ce ne sont donc pas tous les Anglois, qui doivent porter le blâme de ces divisions dénaturées; mais seulement, ceux qui les fomentent, pour leurs intérêts particuliers. Qui sont ceux qui veulent revêtir le Roi d'un pouvoir absolu? Qui sont ceux qui veulent ôter à des Sujets libres, la liberté de Conscience? Qui sont ceux, enfin, qui travaillent à rendre l'Angleterre *Papiste*? Peut-on dire que ce soient là les Vûës des Particuliers, de tous les *Torys*? Nullement. Mais ce sont celles des Chefs, qui pour leurs propres intérêts séduisent le pauvre Peuple, & qui ne se font point de scrupule de l'engager dans le risque d'une Guerre Civile.

On peut assurer positivement que ce n'est pas l'intérêt du Royaume, qu'un des Partis devienne si supérieur, qu'il ne trouve plus de contradiction. Si ce sont les *Torys outrez*, ils mettront l'Angleterre sous un Gouvernement despotique. Si ce sont

les

les *Torys modérez*, leur penchant pour les Prérogatives de la Couronne, mettra enfin le Souverain en état de tout entreprendre, & de ſecouer le joug importun des Parlemens. Si les *Papiſtes* peuvent devenir ſupérieurs, l'Angleterre perdra bien-tôt ſa Religion & ſa Liberté. D'un autre côté, ſi les *Whigs Républiquains* peuvent regagner l'avantage qu'ils ont perdu, on n'entendra plus parler du Royaume, mais de la République d'Angleterre, comme dans le tems de Cromwel. Enfin ſi les *Whigs modérez* peuvent tout conduire à leur gré, ils prendront tant de précautions, contre les attentats de la Puiſſance Royale, qu'ils réduiront peut-être le Souverain, à la condition d'un Doge de Veniſe.

Pour ce qui regarde les deux Partis, par rapport à la Religion, il eſt certain, que ſi les *Presbytériens* ſe voyent jamais en état d'agir ſans oppoſition, ils ne ſeront point contens, qu'ils n'ayent ruïné de fond en comble la Hiérarchie & en général, toute l'Egliſe Anglicane. Mais auſſi, ſi les *Episcopaux rigides* ne trouvent plus de contre-poids à leur Puiſſance, on ne peut attendre d'eux qu'une Perſécution ouverte contre les *Presbytériens*. Que ſait-on même, s'ils voudront bien leur laiſſer la ſimple Liberté de conſcience?

Certainement le bien & l'avantage du Royaume ne ſe trouvent dans aucune des vûës que les Chefs des deux Partis ſe propoſent. Le ſeul moyen pour y rétablir le calme & la tranquillité ſeroit, de laiſſer le Gouvernement ſur l'ancien pied, & l'Egliſe, dans l'état où la Réformation l'a miſe. Il ſeroit auſſi néceſſaire d'avoir de la Tolérance pour les ſcrupules des *Presbytériens*, qui ſont en très-grand nombre, dans le Royaume. Hors de-là, il ſera toûjours plus avantageux à l'Etat, que le Peuple demeure dans la Diviſion, où il ſe trouve, que ſi l'un des Partis aquéroit une ſupériorité, qui ſeroit plus funeſte au Public, que l'égalité qui entretient la Diſcorde. Je ne vois que la prudence d'un Souverain, juſte, équitable, modéré dans ſes déſirs & dans ſes Paſſions, aimant la Religion Proteſtante, & faiſant ſon unique occupation de procurer le Bien & l'Avantage de ſes Sujets, qui puiſſe mettre fin à cette eſpéce de Guerre inteſtine. C'eſt ce qu'on a lieu d'attendre du Roi qui eſt préſentement ſur le Trône, puiſqu'il poſſéde toutes ces Vertus, dans un dégré éminent. Dieu veuille bénir ſes deſſeins, & lui donner une vie aſſez longue, pour qu'il puiſſe voir lui-même les heureux effets de ſes ſoins.

FIN.

FASTES D'ANGLETERRE.

AVERTISSEMENT.

Comme le premier Livre de cette Histoire ne contient que le temps pendant lequel les Romains ont été Maîtres de la Bretagne, & qu'on n'a point d'Histoire exacte de ce temps-là, on ne doit point s'attendre à voir ici, les ans, les mois, & les jours marquez. On a donc cru qu'il suffisoit de marquer les principaux évenemens, en les rangeant sous les Régnes des Empereurs, sous lesquels ils sont arrivez.

Tome I.

JULE CESAR. CESAR forme le projet de conquérir l'Isle de Bretagne. Pag. 22.

Il y fait descente avec deux Légions.

Il met en fuite les Bretons. Ils lui demandent la paix ; Il l'accorde. p. 24.

Les Vaisseaux Romains sont fracassez par la tempête. Ibid.

Les Bretons rompent le Traité, & continuent la Guerre avec quelque avantage. p. 25.

Ils sont battus en attaquant le camp des Romains. p. 26.

Ils obtiennent la Paix.

César se retire dans les Gaules.

Seconde Expédition de César dans la Bretagne.

Il bat les Bretons, & les force dans leurs retranchemens.

La tempête fait un grand dommage à ses Vaisseaux. p. 27.

Il retourne à son camp pour reparer le dommage.

Cassibelan Roi des Trinobantes est fait Général des Bretons.

Il combat diverses fois contre les Romains & est toujours battu.

César passe la Tamise & soumet les *Trinobantes*.

Il se rend Maître de la Ville Capitale du Royaume de Cassibelan.

Cirgentorix Roi Breton est fait Prisonnier.

Cé-

Il

Tom. I.

NERON. Il se rend maître de l'Isle de Mona (*Anglesey*). Pag. 41.
Soulevement général des Bretons sous Boadicée.
Massacre de quatre-vingts-mille Romains. p. 42.
Paulin abandonne l'Isle de Mona. p. 43.
Bataille où Paulin avec dix-mille hommes tue quatre-vingts-mille Bretons. p. 45.
Brouillerie entre Paulin & Julius Classicianus Procureur de Neron. p. 46.
Paulin est rappellé à Rome.
Petronius Turpilianus Gouverneur.
Il ne fait rien de considérable.
Trebellius Maximus Gouverneur.
Il se brouille avec le Tribun Cælius, & se trouve obligé de se retirer en Allemagne.

GALBA & OTHON. La Bretagne est gouvernée par les Tribuns, & particuliérement par Cælius.

VITELLIUS. Vectius Bolanus Gouverneur. p. 47.
Il laisse les Bretons en repos.

VESPASIEN. Petilius Cerealis Gouverneur.
Il bat les Brigantes à plusieurs reprises.
Julius Frontinus Gouverneur.
Il subjugue les Silures.
Julius Agricola Gouverneur.
Premiere Campagne. Il bat les Ordovices, & se rend maître de l'Isle de Mona.
Il gagne l'affection des Bretons. p. 48.

TITUS. Seconde Campagne. Il éléve divers Forts dans la Bretagne, vers le Nord.
Il commence à civiliser les Bretons.
Troisiéme Campagne. Il s'avance jusqu'à la Tweede. p. 49.

DOMITIEN. Quatriéme Campagne. Il subjugue les Nations situées entre la Tweede & les Golfes de Glotta & de Bodotria.
Il éléve des Forts sur l'Isthme qui sépare les deux Golfes.
Cinquiéme Campagne. Il assujettit quelques Peuples au Nord des deux Golfes.
Sixiéme Campagne. Il marche plus avant vers le Nord, & sa Flotte vogue tout proche des côtes.
Les Insulaires assemblent une Armée & attaquent la 9. Légion, qui est secouruë par Agricola. p. 50.
Ils assemblent une autre Armée.
Une cohorte d'Usipiens deserte de l'Armée Romaine.
Septiéme Campagne. Il gagne une grande Bataille contre Galgacus Général des Insulaires. p. 51.
Domitien le rapelle & le fait empoisonner. p. 53.
La Bretagne est réduite en Province Romaine.

Les

Tom. I. Pag. 53.

Les Bretons se civilisent.
Plusieurs se retirent dans le Nord parmi les Pictes.
Sallustius Lucullius Gouverneur pour peu de temps. p. 54.

NERVA & TRAJAN. Quelques mouvemens appaisez.
Julius Severus Gouverneur.

ADRIEN. Il est bien-tôt rappellé.
Revoltes des Insulaires.
L'Empereur Adrien se rend en Bretagne. p. 55.
Il fait élever un rempart de terre revetu de Gazon, depuis l'Esca, jusqu'à la Thyne, & abandonne tout le reste du Païs aux Peuples du Nord.
Les Bretons Méridionaux se civilisent de plus en plus.

ANTONIN LE PIEUX. Les Peuples du Nord ruinent, en partie, le rempart d'Adrien.
Lollius Urbicus Gouverneur.
Il dompte les Brigantes.
Il fait élever un rempart sur l'Isthme où Agricola avoit fait des Forts. p. 56.
Antonin reçoit le titre de Britannicus.
Calphurnius Agricola Gouverneur Breton embrasse le Christianisme.

COMMODE. Ulpius Marcellus Gouverneur.
Il dompte les Bretons qui s'étoient revoltez & avoient taillé en piéces l'Armée Romaine.
Il est rappellé.
L'Armée Romaine dans la Bretagne, se mutine. Elle envoye un détachement à Rome pour accuser *Perennis* Favori de l'Empereur. Perennis est livré aux Soldats qui le massacrent. p. 57.
Pertinax Gouverneur.
Sédition dans l'Armée contre Pertinax qui est laissé pour mort; mais il s'échappe.
Clodius Albinus Gouverneur. Il est rappellé.
Junius Severus Gouverneur.

PERTINAX. Clodius Albinus Gouverneur une seconde fois.

ALBINUS, SEVERUS, PESCENNIUS. Albinus est élu Empereur par l'Armée de Bretagne. Septimius Severus par celle de la Pannonie, & Pescennius Niger par celle de Syrie.
Pescennius Niger est défait & tué par Sevére. p. 58.
Albinus passe dans les Gaules.
Sevére va au devant de lui.
Bataille de Lyon, où Albinus est défait & tué.

SEVERE seul. Les Caledoniens, Peuple du Nord de la Bretagne, se revoltent.
Sevére passe en Bretagne.

	Il marche jusqu'à l'extrémité du Nord.	Tome I. Pag. 58.
	Il perd cinquante-mille hommes dans cette marche.	
	Il abandonne les contrées du Nord, & fait élever une muraille à l'endroit où étoit le rempart d'Adrien.	p. 59
	Il prend le titre de Britannicus Maximus.	
	Il laisse Caracalla son Fils ainé dans le Nord & retourne à Yorck.	
	Les Insulaires du Nord se revoltent. Il en fait faire un terrible massacre.	
	Il meurt à Yorck.	
Caracalla & Geta.	Les deux Empereurs Fils de Sévére font la Paix avec les Caledoniens, & retournent à Rome.	
Probus.	L'Empereur Probus fait transporter un grand nombre de Vandales dans la Bretagne.	p. 60.
Maximien en Occident.	Carausius commandant une Flotte Romaine est élu Empereur en Bretagne.	
	Maximien est obligé de l'associer à l'Empire.	
	Il envoye Constance Chlore contre Carausius.	p. 61.
	Carausius est tué.	
	Diocletien & Maximien se démettent de l'Empire.	
Constance en Occident.	Mouvemens en Bretagne.	
	Constance y passe, & meurt à Yorck.	
	Grande tranquillité dans la Bretagne.	
	La Religion Chrétienne y fait de grands progrès.	
Constantin.	Martin Gouverneur.	
	Paul Officier de l'Empereur tyrannise les Bretons.	p. 63.
Constance.	Lupicinus Gouverneur rappellé.	p. 64.
Julien.	Intervalle jusqu'à Valentinien I, où il ne se passa rien de considérable en Bretagne.	
Valentinien I.	L'Isle est attaquée par divers Etrangers unis.	
	Nectaridius & Buchobaudes tuez.	
	Sevére & Jovin ne peuvent arrêter les Courses de ces Etrangers.	
	Théodose l'Ancien, Gouverneur.	
	Il repousse les Etrangers.	p. 65.
	Il fait reparer & fortifier Londres.	
	Il augmente la Bretagne d'une cinquiéme Province.	
En 368.	Il retourne à Rome.	
Gratien & Theodose.	Maxime Gouverneur.	
	Il se ligue avec les Pictes pour chasser les Ecossois de l'Isle.	
	Les Ecossois sont chassez.	p. 66.
	Maxime mécontent projette de se faire Empereur.	
	Les Ecossois rentrent dans leur Païs.	
	Maxime les chasse en Irlande.	
	Il prend le titre d'Empereur.	

Il

Tome I. Pag. 66.

Il fait mourir Gratien.

Théodose lui fait couper la tête. p. 67.

HONORIUS en Occident.

Victorinus Gouverneur.

Il tyrannise les Pictes.

Les Pictes rappellent les Ecossois, & leur rendent leur Païs.

Fergus II. est reconnu par les Ecossois, pour leur Roi. p. 68.

Les Pictes & les Ecossois font la Guerre aux Romains & aux Bretons leurs Sujets.

Les Romains étant foibles en Bretagne, les Pictes & les Ecossois passent la muraille de Sevére, & harcelent les Bretons par des Courses continuelles.

Les Bretons élisent pour leur Empereur, Marc qui est tué tôt après.

Ils élisent Gratien qui est aussi tué.

Ils élisent Constantin simple Soldat pour Empereur. p. 69.

Constantin repousse les Peuples du Nord dans leur Païs.

Il envoye une Armée dans les Gaules.

Honorius attaqué en divers endroits, est contraint de reconnoître Constantin pour son Collégue à l'Empire.

Constantin s'associe Constans son Fils, le laisse dans les Gaules, & marche vers l'Italie pour se rendre Maître de tout l'Empire.

Geronce Général de Constans se revolte contre lui, & l'assiége dans Vienne, où Constans est tué.

Constantin se retire dans Arles.

Honorius envoye Constance dans les Gaules. p. 70.

Geronce se retire en Espagne, & y est tué.

Constance assiége Constantin dans Arles, le prend, & l'envoye à l'Empereur qui lui fait couper la tête.

Les Peuples du Nord attaquent encore les Bretons qui demandent en vain du secours aux Romains.

An. 410. Honorius se démet de la Souveraineté de la Bretagne, & rend la liberté aux Bretons.

Les Bretons sont toujours battus.

Aetius leur envoye une Legion, & la rappelle tout aussi-tôt. p. 71.

Par le conseil du Commandant de la Légion, les Bretons reparent la muraille de Sevére.

Les Romains quittent la Bretagne pour n'y retourner plus.

Les Peuples du Nord recommencent la Guerre.

Les Bretons leur abandonnent une partie du Païs. p. 72.

Ils obtiennent la Paix.

Eugene II. Roi d'Ecosse rompt la Paix avec les Bretons.

Les Bretons sont désunis entre eux.

Ils perdent une grande Bataille contre les Ecossois. p. 73.

Ils achettent chérement la Paix.

LIVRE II.

Bre-

Tom. I.

Bretons un fecours de la part du Roi Aldroen, confiftant en dix mille hommes.

Ambrofius fait la Guerre à Vortigerne & à Vortimer. Pag 104.

An. 458. Bataille de Catgwaloph entre les Bretons.

Les Saxons fe fortifient dans le Païs de Kent, & dans le Nord.

Quelques Bretons vont s'établir en Hollande. p. 105.

465. Les deux Rois Bretons & Ambrofius partagent la Bretagne.

466. La Guerre entre les Bretons & les Saxons fe renouvelle.

Bataille de Wipped's-fleet.

Arthur, âgé de quatorze ans, fert dans l'Armée d'Ambrofius.

470. Arthur gagne une Bataille contre Hoel Roi d'Areclute. p. 106.

473. Autre Bataille entre les Bretons & les Saxons.

Vortimer meurt.

Les Bretons & les Saxons font la Paix enfemble.

Hengift travaille à s'aggrandir. p. 107.

Il fait maffacrer 300. Seigneurs Bretons dans un Feftin, & arrêter Vortigerne. p. 108.

Vortigerne lui céde un grand Païs.

Les Bretons abandonnent Vortigerne, & fe mettent fous l'obeïffance d'Ambrofius. p. 109.

Ambrofius prend le titre d'Empereur.

Il crée Arthur Patrice.

477. Arrivée d'Ella Saxon en Bretagne.

Calme qui dure neuf ans. p. 110.

485. Ambrofius fait la Guerre à Vortigerne. p. 111.

Mort de Vortigerne.

Ambrofius régne feul.

Il renouvelle la Guerre contre les Saxons. p. 112.

487. Ella eft défait par Ambrofius.

488. Mort d'Hengift. Efcus fon Fils Roi de Kent.

Trêve de trois ans. p. 113.

490. Voyage d'Arthur à Jérufalem.

491. Ella affiége & prend Andredcefter.

Il prend le titre de Roi de Suffex.

492. Il eft élu Monarque ou Général des Saxons.

494. Arthur bat les Saxons Northumbres.

495. Il affiége Yorck.

Arrivée de Cerdick Capitaine Saxon. p. 115.

Il bat Cador.

Arthur léve le Siége d'Yorck.

496. Pafcentius Fils de Vortigerne prend les armes contre Ambrofius.

497. Arthur le bat deux fois.

Tom. I.

An. 497. Ambrosius accorde la Paix à Pascentius & lui donne Brecknock & Radnor, dans le Païs de Galles, ou la Cambrie. Pag. 115.

Les Saxons font la Conquête du Royaume de Gallway, sur Galvan Neveu d'Arthur. p. 116.

501. Arrivée de Porta Capitaine Saxon.

Le Roi de l'Armorique améne 15000. hommes à Arthur son Oncle.

Arthur gagne une Bataille contre Cerdick.

Grands préparatifs des deux côtez. p. 117.

508. Les Bretons perdent une grande Bataille, où Ambrosius est tué. Il porte le nom de *Nazaleod*. p. 118.

Arthur est élu Monarque des Bretons.

Il défait les Saxons Northumbres. p. 119.

Il gagne la Bataille de Cadbury.

511. Bataille de Badon gagnée par Arthur.

Les Pictes font une diversion en faveur des Saxons. p. 120.

Arthur ravage leur Païs.

Mort de Geneviére sa Femme.

512. Mort d'Escus Roi de Kent. Octa son Fils lui succéde. p. 121.

514. Mort d'Ella. Cissa son Fils lui succéde dans le Royaume de Sussex.

519. Cerdick remporte une grande Victoire.

Traité de Paix entre Arthur & Cerdick.

Arthur lui céde quelques Provinces.

Cerdick prend le titre de Roi de Wessex, ou des Saxons Occidentaux.

527. Ercenwin se fait Roi d'Essex. p. 122.

Les Anglois s'établissent sur la côte Orientale sous douze Chefs. Ils sont nommez Est-Angles.

Expedition d'Arthur dans l'Armorique.

Bataille de Chardsley gagnée par Cerdick. p. 123.

528. Retour d'Arthur. Il renouvelle son Traité avec Cerdick. Et prend le titre d'Empereur.

529. Il retourne dans l'Armorique, & laisse la Régence à Modred son Neveu. p. 124.

Modred s'empare des Etats de son Oncle.

Il est couronné à Londres. p. 125.

Il se ligue avec Cerdick & lui céde plusieurs Provinces.

Grand nombre de Familles Saxonnes viennent s'établir dans le Royaume de Cerdick.

530. Cerdick s'empare de l'Isle de Wight.

Il se fait couronner une seconde fois.

Il donne l'Isle de Wight à ses Neveux Stuff & Whitgar Juttes de Nation.

534. Mort de Cerdick. p. 126.

Chen-

Tom. I.

Chenrick son Fils devient Roi de Wessex. Pag. 126.
Mort d'Octa Roi de Kent. Hermenrick son Fils lui succede.

An. 535. Arthur revient de l'Armorique.
Il fait la Guerre à Modred.
Modred fait Alliance avec les Pictes. p. 127.
Arthur le défait.

537. Seconde Victoire d'Arthur sur Modred.

542. Derniére Bataille, où Arthur & Modred sont tuez.
Grande foiblesse des Bretons après la mort d'Arthur. p. 129.
Nom de Bretagne donné à l'Armorique.

547. Ida Anglois arrive dans le Nord, où il est reconnu pour Roi de Northumberland. p. 130.

552. Les Bretons attaquent Chenrick Roi de Wessex, & sont battus. p. 131.

555. Constantin bat & tuë deux Fils de Modred.

559. Mort d'Ida premier Roi de Northumberland.
Le Northumberland est divisé en deux Royaumes, favoir Deïre, & Bernicie. p. 132.
Alla Roi de Deïre.
Adda Roi de Bernicie.

560. Mort de Chenrick Roi de Wessex.
Céolin lui succéde.

562. Il soumet les autres Rois Saxons.

564. Mort d'Hermenrick Roi de Kent. p. 133.
Ethelbert son Fils lui succéde.

567. Ethelbert fait la Guerre à Ceolin. p. 134.
Il est battu.

571. Uffa prend le titre de Roi des Estangles.

577. Ceolin attaque les Bretons. p. 135.

578. Mort d'Uffa premier Roi d'Estanglie.
Titil son Fils lui succéde.
Aidan Roi d'Ecosse marche au secours des Bretons.
Aidan bat Ceolin. p. 136.
Il est battu à son tour.
L'Armée Ecossoise retourne dans son Païs.

584. Crida arrive dans la Bretagne avec une nombreuse Armée d'Anglois.
Il fait de grandes Conquêtes, & chasse les Bretons dans la Cambrie. p. 137.
Crida fonde le Royaume de Mercie.
Le nom de Bretagne est changé en celui d'Angleterre. p. 138.

586. Athalarick Roi de Bernicie en Northumberland. p. 139.

587. Mort d'Erconwin premier Roi d'Essex.
Sledda son Fils lui succéde.

FAS-

FASTES
DE
L'HEPTARCHIE.

AVERTISSEMENT.

Pour n'être pas obligé de repeter tous entiers à chaque ligne, les noms des Royaumes de l'Heptarchie, on a jugé à propos de se servir des Lettres suivantes.

R. - - - Roi.
M. - - - Mort.
R. d. N. - Roi de Northumberland.
R. d. N. en Bern. Roi de Northumberland en Bernicie.
R. d. N. en De. Roi de Northumberland en Déire.
R. d. M. - - - Roi de Mercie.
R. d'Est. - - - Roi d'Estanglie.
R. d. K. - - - Roi de Kent.
R. d'Ess. - - - Roi d'Essex.
R. de S. - - - Roi de Sussex.
R. d. W. - - - Roi de Wessex.

An. 590. MOrt de Cissa R. d. S. Ceolin R. d. W. s'empare de Sussex. Tom. I. Pag. 201.
592. Ceolin R. d. W. est mis en déroute par Ethelbert R. d. K. Chef de la Ligue. Ceolin ne paroit plus. p. 204.
593. Ceolrick monte sur le Trône de Wessex. p. 205.
594. M. de Crida R. d. M. Ethelbert R. d. K. s'empare de la Mercie. p. 176.
597. Ethelbert rend la Mercie à Wibba Fils de Crida. p. 177.
598. M. de Ceolrick R. d. W. Ceolulphe succede. p. 205.
599. M. de Titil R. d'Est. Redowald son Fils lui succéde. p. 185.
Sabert ou Sabba monte sur le Trône d'Essex. p. 190.
604. Il se fait Chrétien.
611. M. de Ceolulphe R. d. W. Cinigisil lui succéde. p. 205.
612. Cinigisil s'associe Quicelm son Frére. Ibid.

Mas-

		Tome I.
An. 613.	Massacre des Moines de Bangor par Adelfrid R. de N.	Pag. 155.
614.	Les deux Rois de Wessex remportent une Victoire signalée sur les Bretons ou Gallois.	p. 205.
615.	Adelfrid R. de N. demande Edwin au Roi d'Estanglie.	p. 155.
616.	M. d'Ethelbert I. R. de K. Ebald son Fils lui succede.	p. 196.
	M. de Sabert R. d'Ess. Saxred, Seward, & Sigebert ses Fils lui succedent.	p. 190.
	Cearlus R. de M.	p. 177.
617.	Adelfrid R. de N. est vaincu par Redowald R. d'Est. Edwin monte sur le Trône de Northumberland.	p. 159.
623.	Sigebert le Petit R. d'Ess.	p. 190.
624.	M. de Redowald R. d'Est. Erpwald son Fils lui succéde.	p. 186.
625.	M. de Cearlus R. d. M. Penda lui succede.	p. 177.
	Edwin R. de N. épouse Ethelburge de Kent Sœur d'Ebald.	p. 160.
633.	M. d'Erpwald R. d'Est. Interrégne.	p. 186.
	M. d'Edwin R. de N. Interrégne.	
634.	Osrick & Anfrid R. de N. tuez. Interrégne.	p. 163.
635.	Quicelm R. de W. embrasse la Religion Chrétienne.	p. 205.
636.	M. de Quicelm. Cinigisil seul R. de W.	
	Sigebert R. d'Est.	p. 186.
640.	M. d'Ebald R. de K. Ercombert succéde.	p. 196.
643.	M. de Cinigisil R. de W. Cenowalch lui succéde.	p. 205.
	Oswy R. de N. en Bern.	p. 165.
644.	Oswin R. de N. en De.	
	M. d'Erpwald R. d'Est. Annas succéde.	p. 187.
645.	Cenowalch R. de W. vaincu par Penda R. de M. se refugie en Estanglie.	p. 206.
	Penda s'empare de la Mercie.	
646.	Conversion de Cenowalch en Estanglie.	
648.	Cenowalch est rétabli.	
	Adelwalch R. de S.	p. 201.
651.	Oswy R. de N. en Bern. fait mourir Oswin R. de N. en De.	p. 166.
652.	Adelwalt Roi de N. en Déïre.	
	Cenowalch R. de W. remporte une grande Victoire sur les Bretons.	p. 206.
653.	Sigebert le Bon R. d'Ess.	p. 190.
654.	M. d'Annas R. d'Est.	p. 187.
655.	Adelwalt lui succéde.	
	Oswy remporte une grande Victoire contre Penda qui est tué.	p. 178.
	Peda Roi de Leicester.	
	Oswy R. d. N. s'empare de la Mercie.	
	Suithelm R. d'Ess.	p. 191.

L'HEPTARCHIE. Tom. I.

M. de Peda R. d. Leicester. Pag. 178.

An. 657. Cenowalch R. de W. bat les Bretons.

658. Wolpher monte sur le Trône de Mercie.

659. Guerre entre Wolpher & Cenowalch R. de W. p. 206.

661. Wolpher bat & fait Prisonnier Adelwach R. de S. p. 201.

663. Conversion d'Adelwach. Wolpher lui donne l'Isle de Wight.

664. M. d'Ercombert R. de K. Egbert lui succéde. p. 197.

Aldulphe R. d'Est. p. 188.

666. Wolpher R. de M. vend à Vina l'Evêché de Londres. p. 178.

670. M. d'Oswy R. de N. Egfrid lui succéde. p. 168.

672. M. de Cenowalch R. de W. Saxburge sa veuve lui succéde. p. 206.

673. Elle est déposée. Census & Centwin succedent.

M. d'Egbert R. de K. Lothaire lui succéde. p. 197.

674. Census R. de W. s'associe Centwin son Fils. p. 206.

675. M. de Wolpher R. de M. Ethelred succéde. p. 178.

676. Centwin seul R. de W. p. 207.

678.

679. Guerre entre la Mercie & le Northumberland. p. 179.

683. Lothaire R. de K. s'associe Richard son Fils. p. 168.

684. Egfrid R. de N. fait la Guerre à l'Irlande.

685. Cedowalla monte sur le Trône de Wessex. p. 207.

Lothaire R. de K. est tué. Edrick lui succéde. p. 197.

Alfred R. de N. p. 169.

686. M. d'Edrick R. de K. Widred & Swabert lui succédent. p. 197.

M. d'Adelwach R. de S. Authun & Berthun lui succédent. p. 202.

Guerre de Cedowalla en Sussex. p. 207.

687. Mollon Frére de Cedowalla ravage le Royaume de Kent. Il est tué. p. 208.

688. Cedowalla R. de W. meurt à Rome.

Ina lui succéde.

Berthun seul R. de S. p. 202.

694. Ina R. de W. ravage le Païs de Kent. p. 209.

Sebba R. d'Ess. se fait Moine. p. 191.

695. Widred seul R. de W. p. 198.

697. Ostrithe Femme d'Ethelred R. de M. est assassinée. p. 179.

704. M. d'Ethelred R. de M. Cenred succéde.

705. Offa R. d'Ess. p. 191.

M. d'Alfred R. de N. Ofred succéde. p. 169.

709. M. de Cenred R. de M. Ceolred succéde. p. 179.

Offa R. d'Ess. se fait Moine. Seolred succéde. p. 191.

715. Guerre entre le Wessex & la Mercie. p. 179.

716. Ofred R. de N. est tué. p. 170.

716. Ethelbald R. de M. p. 180.

Cen-

		Tom. I.
An. 717.	Cenred succéde à Osred R. de N.	Pag. 170.
	M. de Widred R. de K. Ethelbert & Edbert lui succédent.	p. 198.
722.	Ina rétablit le Monastére de Glastonbury.	p. 209.
	Ina réduit les Saxons Méridionaux revoltez.	p. 202.
725.	Ils se revoltent encore & mettent Albert sur le Trône. Ils sont subjuguez.	
727.	Ina fait un Voyage à Rome & se fait Moine. Adelard succéde à la Couronne de Wessex.	p. 209.
728.	M. d'Osrick R. de N. Ceolulphe succéde.	p. 171.
737.	Ceolulphe R. de N. se fait Moine. Edbert lui succéde.	
740.	M. d'Adelard R. de W. Cudred succéde.	p. 210.
743.	Cudred remporte une grande Victoire sur les Bretons de Cornouaille.	
745.	Revolte d'Ethelun contre Cudred R. de W.	
746.	Suithred R. d'Essex.	p. 192.
748.	M. d'Edbert l'un des deux Rois de Kent. Ethelbert seul.	p. 198.
749.	M. d'Alphuald R. d'Est. Beorna & Ethelbert succédent.	p. 188.
750.	Bataille entre Cudred R. de W. & Ethelun son Sujet. Cudred lui pardonne sa revolte.	p. 211.
752.	Ethelbald R. de M. perd une Bataille contre Ethelun Général West-Saxon.	
753.	Cudred R. de W. enléve aux Bretons une partie de Cornouaille.	
754.	M. de Cudred R. de W. Sigebert lui succéde.	
	Les Saxons Meridionaux se revoltent & mettent Osmond sur le Trône.	p. 202.
	Sigebert R. de W. est déposé. Cenulphe succéde,	p. 211.
	Cenulphe subjugue entiérement les Saxons Meridionaux.	
756.	Edbert R. de N. gagne une Bataille contre Deovama.	p. 171.
757.	M. d'Ethelbald R. de M. Beornred usurpe.	p. 180.
	Offa R. de M.	
758.	Beorna seul Roi d'Estanglie.	p. 188.
	M. d'Edbert R. de N. Osulphe succéde.	p. 171.
759.	M. d'Osulphe R. de N. Mollon-Adelwalt succéde.	
760.	Aldrick R. de K.	p. 199.
761.	Revolte d'Oswy Seigneur Northumbre.	p. 172.
	Ethelred R. de N.	
	Victoire d'Offa R. de M. contre Aldric R. de K.	p. 199.
779.	Alphuald R. de N.	p. 173.
784.	M. de Cenulphe R. de W. Brithrick succéde.	p. 212.
789.	Osred R. de N.	p. 173.
790.	Ethelred R. de N. rétabli.	
	M. d'Ethelred R. d'Est. Ethelbert succéde.	p. 188.
792.	Offa R. de M. fait mourir Ethelbert R. d'Est. Il unit l'Estanglie à la Mercie.	

L'HEPTARCHIE. Tome I.

An. 794. Edbert-Pren R. de K. eſt fait Priſonnier par Cenulphe R. de W. Pag. 199.
Deſcente des Danois en Northumberland. p. 173.
795. Ils ſont repouſſez.
796. Osbald R. de N. Ardulphe R. de N. p. 174.
M. d'Offa R. de M. Egfrid lui ſuccéde. Il meurt quatre mois aprés. Cenulphe ſuccéde. p. 183.
798. Cudred R. de K. p. 199.
800. M. de Brithrick R. de W. Ecbert lui ſuccéde. p. 212.
Loi des Weſt-Saxons contre les Reines.
Ardulphe R. de N. fait mourir Alcmund. p. 174.
805. Baldred R. de K. p. 199.
808. Ardulphe R. de N. ſe refugie en France. p. 175.
Alphuald II. lui ſuccéde.
810. Andred R. de N.
810-813. Victoires d'Ecbert contre les Bretons. p. 214.
819. M. de Cenulphe R. de M. Cenelm ſuccéde.
Cenelm eſt tué par Quendride ſa Sœur. p. 184.
Ceolulphe R. de M.
821. Bernulphe R. de M.
823. Bataille d'Ellendun gagnée par Ecbert R. de W. contre Bernulphe.
Ludican R. de Mercie.
Ecbert R. de W. fait la conquête du Royaume de Kent. p. 215.
Il ſe rend maître du Royaume d'Eſſex. p. 216.
Il excite la Guerre contre les Merciens & les Eſtangles.
825. Bernulphe eſt tué par les Eſtangles. p. 217.
Ludican R. de M.
Sa Mort.
Wirglaph R. de M. p. 218.
828. Il eſt vaincu par Ecbert qui lui rend ſon Royaume, à condition de le tenir des Rois de Weſſex.
Il impoſe la même condition aux Eſtangles.
830. Et enſuite au Northumberland.

Ecbert Roi de Weſſex, de Suſſex, de Kent, & d'Eſſex Seigneur Souverain de la Mercie, de l'Eſtanglie, & du Northumberland.

Fin de l'Heptarchie.

RE

REGNE
D'ECBERT.

Tom. I.

An. 830. Ecbert bat les Gallois. Pag. 282.
833. Les Danois font une descente dans l'Oueſt d'Angleterre. Ecbert y accourt & eſt battu.
835. Les Danois font une autre descente. Ecbert les met en déroute à Hengiſt-dun.
Ecbert confirme par un Edit le changement du nom de Bretagne en celui d'Angleterre. p. 283.
838. Mort d'Ecbert. Ethelwolph lui ſuccéde. p. 284.

ETHELWOLPH.

ETHEL-WOLPH. Une Flotte Danoiſe fait descente à Southampton. Ils ſont repouſſez. p. 285.
Autre descente des Danois à Portland.
Ils battent ſucceſſivement deux Généraux d'Ethelwolph.
839. Mort de Witglaph R. de M. tributaire d'Ethelwolph. Berthulphe ſuccéde.
Deſtruction entiére de la Nation des Piętes par les Ecoſſois. p. 286.
840. Les Danois continuant leurs courſes, Ethelwolph céde le Royaume de Kent à Adelſtan ſon fils bâtard.
841. M. d'Andred R. de N. Ethelred ſuccéde.
842. Guerre entre Roderic Maur Roi de Galles & Berthulphe R. de Mercie. Ethelwolph ſoutient Berthulphe ſon Vaſſal.
844. Ethelred R. de N. eſt chaſſé. Redowald ſuccéde. Il eſt tué. Ethelred eſt rétabli. p. 287.
845. Les Danois font une descente en Angleterre & ſont repouſſez.
848. Ethelred R. de N. eſt tué. Osbert ſuccéde.
851. Autre descente des Danois qui ſont défaits à Wensbury.
852. Les Danois ravagent horriblement le Weſſex. Ils ſont défaits à Ockley par les deux Rois Ethelwolph & Adelſtan. p. 288.
Mort d'Adelſtan R. de Kent.
Ethelwolph ſeul.
Edit d'Ethelwolph pour accorder les dixmes à l'Egliſe. p. 289.
853. Ethelwolph envoye Alfred ſon plus jeune fils à Rome. p. 290.
855. Voyage d'Ethelwolph à Rome.

ETHEL-WOLPH. An. 855. Il étend le Denier de St. Pierre, ou le Romescot sur toute l'Angleterre. Tom. I. Pag. 290.

En s'en retournant, il épouse en France Judith Fille de Charles le Chauve. p. 291.

Conspiration d'Ethelbald Fils aîné du Roi, contre son Pére.

Ethelwolph arrive en Angleterre.

Il est contraint de ceder le Wessex à Ethelbald & de se contenter du Royaume de Kent. p. 292.

Edmond monte sur le Trône d'Estanglie.

855. Mort d'Ethelwolph. p. 293.

ETHELBALD.

860. Mort d'Ethelbald. p. 294.

ETHELBERT.

Les Danois brûlent Winchester.

Ils sont repoussez.

Autre Troupe de Danois dans l'Isle de Thanet. Ethelbert leur donne de l'argent. p. 295.

Ils violent leur promesse. Ils se retirent.

866. Mort d'Ethelbert.

ETHELRED.

Les Northumbres se revoltent de l'obéïssance des Rois de Wessex.

Divisions parmi les Northumbres. p. 296.

Ella est fait Roi de Bernicie.

Action d'Osbert qui attire les Danois en Northumberland. p. 297.

Ivar R. de Danemarc fait descente en Northumberland.

Il défait & tuë Osbert.

Et puis Ella. p. 298.

Il entre dans la Mercie. Buthred R. de M. lui donne de l'argent. Il se retire.

870. Il se rend maître de l'Estanglie. p. 299.

Mort d'Edmond R. d'Estanglie.

871. Ivar donne à Gurthorm le Gouvernement de l'Estanglie.

Il attaque le Wessex.

Divers combats entre Ethelred & Ivar.

872. Ethelred est tué dans une Bataille.

Alfred lui succéde. p. 300.

ALFRED *le Grand.*

ADELSTAN.

ADELSTAN.
An. 925. Adelſtan bâtard d'Edouard l'Ancien monte ſur le Trône d'Angleterre par élection. Pag. 332.
Alfred conſpire contre le Roi. Il eſt envoyé à Rome où il meurt. p. 333.
Les Danois remuent. Adelſtan marche dans le Nord & les ſoumet. p. 334.
Mort de Sithrick Roi Danois de Northumberland.
Adelſtan dépouille Anlaf & Godfrid fils de Sithrick & s'empare du Northumberland.
Il a une entrevûë avec Conſtantin R. d'Ecoſſe à Dacor.
Conſtantin & Anlaf ſe liguent contre Adelſtan. p. 335.
Adelſtan bat le Roi de Galles.
Il marche vers l'Ecoſſe, & accorde la paix à Conſtantin. p. 336.
933. Il fait mourir Edwin ſon Frére.
Il s'en repent, & fonde le Monaſtére de Midleton.
Conſtantin & Anlaf envahiſſent le Northumberland. p. 337.
Bataille de Brunambourg où Adelſtan eſt victorieux.
Adelſtan fait des conquêtes en Ecoſſe.
Il châtie les Gallois & les Bretons de Cornouaille. p. 338.
Miracles prétendus en faveur d'Adelſtan.
941. Mort d'Adelſtan. Edmond Fils d'Edouard l'Ancien ſuccéde. p. 339.

EDMOND.

942. Anlaf fait de grands progrès dans le Northumberland. Bataille. p. 340.
Edmond & Anlaf partagent l'Angleterre. p. 341.
944. Diviſions entre les Northumbres.
Edmond ſe rend maître du Northumberland. p. 342.
Il le rend aux deux Rois Anlaf & Reginald, qui lui prêtent ſerment & ſe font Chrétiens.
Les deux Rois recommencent la Guerre.
Edmond les oblige à s'enfuir & ſe fait prêter ſerment par les Northumbres.
945. Edmond fait la conquête de Cumberland & le donne au Roi d'Ecoſſe.
948. Il eſt tué par Leolt. Edred ſuccéde. p. 344.

EDRED.

Les Danois Northumbres rappellent Anlaf, qui ſe rend maître du Northumberland.

EDRED. Tom. I.

An. 948. Ses Sujets le chassent & mettent Eric sur le Trône. Pag. 345.
Edred regagne le Northumberland. Eric lui prête serment de fidélité.
Les Northumbres attaquent Edred en trahison.
Il retourne sur ses pas. Ils se soumettent.
954. Il abolit la Royauté en Northumberland & change ce Royaume en Comté. p. 346.
Edred se laisse conduire par Dunstan Abbé de Glaston.
Il introduit les Moines dans les Bénéfices Ecclésiastiques.
Dunstan est en grande réputation de sainteté. p. 347.
955. Mort d'Edred. Edwy fils d'Edmond succéde.

EDWY.

Dunstan est disgracié & banni. p. 348.
959. Revolte contre Edwy. Edgar son Frére lui enleve la Mercie.
On publie plusieurs calomnies contre Edwy. p. 350.
Mort d'Edwy. Edgar succéde.

EDGAR.

Edgar entretient une nombreuse Flotte & prend d'autres précautions qui lui procurent une constante Paix. p. 352.
961. Il délivre l'Angleterre des Loups. p. 353.
Il use d'une grande sévérité envers les Magistrats corrompus.
Il rappelle Dunstan, & rétablit les Moines dans les Bénéfices.
Il fait Dunstan Archevêque de Cantorbery. p. 357.
Amours d'Edgar. p. 362.
Son Mariage. p. 363.
975. Mort d'Edgar. Edouard succéde. p. 365.

EDOUARD II. *le Martyr.*

Divisions sur la Succession. Dunstan couronne Edouard de son autorité. p. 366.
Conciles & Miracles à l'occasion du différend entre les Prêtres & les Moines. p. 367.
979. Edouard est assassiné par sa Belle-Mére.
Ethelred II. son Frére lui succéde.

ETHELRED II.

Les Danois étrangers commencent à faire de nouveau des courses en Angleterre. p. 384.

Mort

ETHELRED II.		Tom. I.
An. 983.	Mort d'Elfrick Duc de Mercie.	Pag. 385.
	Le crédit des Moines tombe absolument aussi bien que celui de Dunstan.	
990.	Mort de Dunstan.	
991.	Invasion des Danois. Ethelred leur donne de l'argent.	p. 386.
993.	Autre Flotte Danoise. Les Anglois sont battus.	p. 387.
994.	Svenon Roi de Danemarc, & Olaüs Roi de Norwège attaquent l'Angleterre.	
	Ethelred s'engage à leur payer une certaine somme.	
	Olaüs se fait Chrétien.	
997.	La Guerre des Danois recommence.	p. 388.
998.	Les Danois ravagent l'Angleterre.	
999.	Ils vont au secours du Duc de Normandie.	
1000.	Ils retournent en Angleterre, & y font de grands ravages.	
	Etablissement du *Danegelt* pour faire cesser les ravages des Danois.	p. 389.
	Ils se retirent: mais plusieurs demeurent.	
	Les Danois sont Maîtres; on les appelle *Lords Danes*, Seigneurs Danois.	
	Ethelred épouse Emme de Normandie.	
1002.	Il fait faire un massacre général des Danois.	p. 390.
	Il fait couper la tête à une Sœur de Svenon Roi de Danemarc.	
	Svenon aborde en Cornouaille.	p. 391.
	Il brûle Exceter.	
	Les Anglois sont battus.	p. 392.
	Svenon se retire en Danemarc.	
1003.	Il retourne & ravage l'Estanglie.	
	Il gagne une Bataille contre le Duc d'Estanglie.	
	Ethelred est trahi par tout.	
1005.	Grande Famine.	p. 393.
	Svenon se retire.	
	Autre Flotte de Danois. Ethelred leur donne de l'argent.	
	Il donne une de ses Filles à Edrick Streon Duc de Mercie.	
1008.	Il équipe une nombreuse Flotte, qui devient inutile.	p. 394.
	Autres Danois en Kent.	
	Edrick Streon empêche le Roi de combattre.	p. 395.
	Les Danois gagnent une Bataille, & s'emparent de l'Estanglie.	
	Ils se rendent Maîtres de presque tout le Wessex.	
	Ils brûlent Cantorbery, & tuent l'Archevêque Elphegus, & les Moines de St. Augustin.	
	Ethelred leur donne de l'argent pour les faire retirer.	
1013.	Svenon retourne en Angleterre.	
	Ethelred s'enfuit en Normandie.	p. 396.

CANUT. Tome I.

An. 1017. Il épouse Emme de Normandie veuve d'Ethelred II. Pag. 409.
Il fait mourir Edrick-Streon Duc de Mercie. p. 410.
Il impose une taxe pour payer son Armée.
1019. Le Comte Goodwin met en déroute l'Armée des Vandales à l'insu de Canut. p. 411.
Canut retourne en Angleterre.
Il y fait approuver les Loix Danoises.
1025. Expédition de Canut en Suéde, sans succès.
Il s'empare de la Norwège. p. 412.
Il retourne en Angleterre, & se jette dans la dévotion.
1031. Il fait un Voyage à Rome.
Il retourne en Angleterre. p. 413.
1036. Mort de Canut le Grand. Harald son fils lui succéde en Angleterre, & Hardicanut son fils & d'Emme, en Danemarck. p. 414.

HARALD I. *Pied de Liévre.*

Harald est Roi en Mercie élû par les Danois, Hardicanut dans le Wessex, élû par les Anglois. p. 416.
Le Comte Goodwin est Régent dans le Wessex, en l'absence de Hardicanut.
Il procure à Harald la Couronne de Wessex. p. 417.
Dessein d'Emme de mettre sur le Trône Alfred & Edouard ses fils du premier lit découvert par Goodwin.
Elle les fait venir en Angleterre. p. 418.
1037. Goodwin fait mourir Alfred. Edouard se sauve en Normandie.
1039. Mort de Harald I. Hardicanut succéde. p. 419.

HARDI-CANUT.

Hardicanut est reconnu pour Roi de toute l'Angleterre. p. 420.
Il fait déterrer le Corps de son Frére.
Il impose une taxe pour payer sa Flotte.
Sédition à Worcester, châtiée. p. 421.
Le Prince Edouard fils d'Ethelred & d'Emme arrive à la Cour.
Il demande justice contre Goodwin.
Goodwin appaise le Roi par un présent.
1041. Mort de Hardicanut. Edouard succéde.

EDOUARD *le Confesseur.*

Mor-

EDOUARD. Tom. I.

Morkard eſt fait Comte de Northumberland.

An. 1065. Edouard convoque une Aſſemblée pour faire la dédicace de l'Egliſe de Weſtminſter. Pag. 444.

Il tombe Malade.

Harald fait des brigues. p. 445.

Edouard laiſſe l'élection d'un Roi aux Seigneurs aſſemblez.

Il meurt à la fin de Décembre ou au commencement de Janvier 1066.

1066. Harald eſt élu.

Harald II. monte ſur le Trône par élection. p. 447.

Toſton fait une deſcente en Angleterre. p. 450.

Il eſt repouſſé.

Il perſuade au Roi de Norwège d'entreprendre la conquête de l'Angleterre. p. 451.

Guillaume Duc de Normandie fait ſes préparatifs pour arracher la Couronne d'Angleterre à Harald. p. 452.

Le Pape approuve ſon deſſein. p. 453.

Le Roi de Norwège fait deſcente en Northumberland. p. 454.

Harald marche vers le Nord.

Bataille de Stamford où Harald met les Norwégiens en déroute. p. 455.

Le Duc de Normandie fait deſcente en Angleterre. p. 456.

Harald y accourt. p. 459.

14. Oct. Bataille de Haſtings où Harald eſt vaincu & tué.

Fin de la Domination des Saxons.

GUIL-

GUILLAUME
LE
CONQUERANT.

Ed-

GUILLAUME. Tom. II.

An. 1068. Edwin & Morkard se revoltent.
Le Roi marche contre eux. Ils se soumettent. Pag. 25.
Il fait bâtir des Citadelles en divers endroits.
Yorck se soumet, & paye une amende. Le Roi y fait construire une Citadelle.
Edgar Atheling & Cospatrick se retirent en Ecosse. p. 26.
Macolm R. d'Ecosse épouse une Sœur d'Edgar.

1069. Le Roi désarme les Anglois & établit le *Couvre-feu.*
Descente des Fils de Harald, de peu de consequence.
Robert Cumin est envoyé dans le Nord. p. 27.
Il est tué par les Northumbres, qui appellent les Danois. p. 28.
Une Armée Danoise fait descente au Nord.
Les Danois se rendent maîtres d'Yorck, & y laissent pour Gouverneur, le Comte Waltehoff.
Guillaume corrompt le Général Danois qui se retire.
Siége d'Yorck, & brave défense de Waltehoff. p. 29.
Le Roi lui pardonne & lui donne sa Niéce en Mariage.
Il ravage le Northumberland. p. 30.

1070. Guillaume donne avec profusion, les biens des Anglois à des Etrangers.
Il viole les Chartres des Eglises &c. & enleve l'Or & l'Argent des Monastéres. p. 31.
Lanfranc est fait Archevêque de Cantorbery. p. 33.
Revolte de l'Abbé de St. Alban.
Edgar Atheling est proclamé Roi.
Le Roi appaise les Revoltez, & leur manque de parole. p. 34.
Edgar se retire en Ecosse.

1071. Autre soulevement. Les Mécontens se retirent dans l'Isle d'Ely, sous Everard.
Guillaume les assiége dans Ely. Le Siége dure longtemps. p. 35.
Le Roi d'Ecosse ravage le Northumberland.
Le Roi se rend maître de l'Isle d'Ely.
Il punit les Rebelles. p. 36.

1072. Il marche en Ecosse. p. 37.
Il fait la Paix avec Macolm.
Waltehoff est fait Comte de Northumberland.

1073. Guerre contre la France, en Normandie. Guillaume reprend Le Mans. p. 38.
Edgar se soumet au Roi qui lui fait grace.
Gregoire VII. demande au Roi l'hommage pour l'Angleterre, & les arrérages du Dénier de St. Pierre.
Guillaume promet de payer le Dénier de St. Pierre. Il refuse hautement l'hommage, & défend à ses Sujets de reconnoître aucun Pape sans sa permission. p. 39.

GUILLAUME I. Tom. II.

An. 1074. Conspiration des Seigneurs Normans établis en Angleterre, contre le Roi. Pag. 39.
Waltehoff s'engage dans la Conspiration. p. 40.
Il s'en repent, & va en Normandie en informer le Roi.
Les Conspirateurs sont dissipez & punis. p. 41.
Le Comte Waltehoff est décapité.
Le Roi maltraite les Anglois.
1075. Il retourne en Normandie. p. 42.
Siége de Dol en Bretagne.
1076. Concile à Londres.
1077. Robert Fils aîné du Roi fait ses efforts pour enlever la Normandie.
Il blesse le Roi son Pére sans le connoître & se soumet à sa discrétion. p. 43.
1078. Le Roi l'envoye commander une Armée contre l'Ecosse.
Robert fonde la Ville de Newcastle.
Les Gallois font hommage au Roi.
Fondation de la Tour de Londres.
Le Roi fait faire un dénombrement des biens de tous les Sujets, dans un Livre appellé *Dooms-day*. p. 44.
1079. Il dépeuple un grand Païs pour en faire une forêt pour la chasse. On l'appelle *La Nouvelle Forêt*. p. 46.
1080. Il érige de nouvelles Cours de Justice.
Il fait divers efforts pour introduire l'usage de la Langue Normande. p. 47.
1082. Odon Evêque de Bayeux son Frére Uterin aspire à être Pape. p. 48.
Le Roi l'arrête Prisonnier.
1084. Mort de la Reine Mathilde.
Le Roi de Danemarc menace l'Angleterre.
Guillaume impose une taxe pour se défendre. p. 49.
1085. Edgar Atheling va en Orient avec quelques Seigneurs Anglois, pour servir l'Empereur de Constantinople contre les Sarrasins.
1086. Guerre en Normandie. p. 50.
Trêve rompuë.
1087. Guillaume se rend Maître de Mante & brûle la Ville.
Il tombe malade.
Il prend des précautions pour procurer la Couronne à Guillaume son second fils. p. 51.
9. Sept. Mort de Guillaume le Conquérant.
Guillaume II. succéde.

GUIL-

GUILLAUME II. *Le Roux.*

GUILLAUME II. Tom. II.

An. 1094. Le Roi de France envoye des Troupes à Robert & les rappelle après avoir reçû de l'argent de Guillaume. Pag. 68.

Guillaume fait enroller vingt-mille hommes en Angleterre, & leur donne congé moyennant dix Schellings chacun. p. 69.

1095. Guillaume fait deux expéditions dans le Païs de Galles, sans succès.

Revolte de Robert Mowbray.

Il est assiégé dans Bambourg, pris & puni. p. 70.

Différens entre le Roi & Anselme A. de C.

1096. Croisade pour la conquête de la Terre-Sainte. p. 71.

Robert engage la Normandie à Guillaume son Frére.

Le Roi extorque de l'argent des Anglois, pour le donner à son Frére. p. 72.

Guerre avec la France.

1097. Traité de Paix avec la France.

Guerre de Galles.

1098. Guerre des Anglois dans le Païs de Galles. p. 73.

Guillaume fait refaire le Pont de Londres.

Il fait faire une nouvelle enceinte à la Tour, & bâtir la grande Salle de Westminster.

Il va secourir Le Mans, & fait Prisonnier le Comte de La Fléche. p. 74.

1099. Jérusalem est prise par les Chrétiens qui y fondent un Royaume dont Godefroy de Bouillon est le premier Roi.

1100. Guillaume II. est tué par hazard à la Chasse. p. 75.

HENRI I. *Beauclerc.*

Henri est élu tumultuairement, & couronné au préjudice de Robert son Frére aîné absent. p. 80.

Il réforme divers abus, & accorde à ses Sujets, une Chartre avantageuse. p. 81.

1101. Il rappelle Anselme. p. 82.

Il épouse Mathilde d'Ecosse. p. 83.

Robert Duc de Normandie prétend à la Couronne.

Il arrive en Angleterre. p. 84.

Anselme rend de grands services à Henri.

Traité entre les deux Frércs. p. 85.

1102. Henri se venge des Partisans de Robert.

1103. Brouillerie entre le Roi & Anselme sur les Investitures. p. 86.

Anselme va à Rome. p. 87.

Accommodement.

1104. Robert rend visite à Henri, & le quitte de sa pension. p. 88.

1105. Henri cherche querelle à son Frére, pour lui enlever la Normandie. p. 89.

Ro-

HENRI I. Tom. II.

An. 1106. Robert demande la Paix & ne peut l'obtenir. Pag. 91.
1107. Bataille de Tinchebray. Henri fait Robert Prisonnier, l'envoye au Château de Cardiff, & lui ôte la vûë. p. 93.
Henri s'empare de la Normandie. p. 94.
1108. Anselme persecute les Prêtres mariez.
Brouilleries entre Henri & la France. p. 95.
1109. Mariage de Mathilde Fille de Henri avec l'Empereur.
Mort d'Anselme. p. 96.
1110. Rétablissement de l'Université de Cambridge.
1111. Henri fait mourir le Comte du Maine.
1112. Colonie de Flamans établie dans le Païs de Galles.
1113. Henri va en Normandie, & y surprend Robert de Mellesme. p. 97.
Mariage du Prince Guillaume Fils du Roi avec une Fille du Comte d'Anjou.
1114. Raoul est fait Archevêque de Cantorbery, & Thurstan, d'Yorck.
Guerre de Galles.
1115. Henri fait prêter le Serment de fidélité au Prince son Fils, p. 98.
1116. par les Normans & par les Anglois.
1117. Guerre entre Louïs le Gros R. de France & Henri, au sujet de Guillaume fils de Robert.
1118. Henri va en Normandie.
Traité de Paix entre les deux Rois. p. 99.
La Guerre se renouvelle.
Bataille où Henri est blessé.
1119. Concile à Rheims où le Pape empêche qu'on ne fasse des affaires à Henri. p. 100.
Traité de Paix.
1120. Le Prince Guillaume fils de Henri périt par un naufrage.
1121. Henri épouse Adélaïde de Louvain. p. 101.
Guerre de Galles où Henri court risque de la vie.
1122. Mort de Raoul Arch. de Cantorbery. p. 102.
1123. Corbet lui succéde.
1124. Robert de Mellent est pris en Normandie.
1125. Un Légat nommé Jean de Creme arrive en Angleterre, & y tient un Synode contre les Prêtres mariez.
1127. Henri fait reconnoître Mathilde sa Fille veuve de l'Empereur, pour son Héritiére.
Mariage de l'Impératrice Mathilde avec Geoffroy Plantagenet Comte d'Anjou. p. 103.
Les Barons Anglois en sont mécontens.
1128. Louis le Gros fait Guillaume Criton fils de Robert Comte de Flandre.
Ce Prince est tué au Siége d'Alost. p. 104.

HENRI I. Tom. II.

An. 1130. Henri reconnoit le Pape Innocent II. Pag. 104.
Serment renouvellé à Mathilde.
1132. Carlisle érigée en Evêché. p. 105.
1133. Naissance de Henri d'Anjou Fils de Mathilde.
Mort de Robert Duc de Normandie, dans sa prison.
1135. Août. Mort de Henri I. Etienne succéde.

ETIENNE.

26. Sept. Malgré les Sermens prêtez à Mathilde, Etienne est couronné, du consentement des Grands, Ecclesiastiques & Laïques. p. 110.
Il s'engage à beaucoup de choses, & prête un Serment extraordinaire. p. 111.
Les Grands lui prêtent aussi un Serment conditionel.
Il s'empare des Trésors du feu Roi.
1136. Il accorde à ses Sujets une Chartre fort avantageuse. p. 112.
Mort de Corbet Arch. de Cantorbery.
Le Roi s'empare des revenus de l'Archevêché contre la teneur de sa Chartre.
Il permet aux Barons de faire fortifier leurs Châteaux. p. 113.
1137. Le Comte de Devonshire se revolte.
Le Roi assiége Exceter. Le Comte s'enfuit.
Guerre de Galles où les Anglois sont battus.
Le Roi d'Ecosse s'empare de Carlisle & de Newcastle, & s'avance jusqu'à Durham.
Traité de Paix entre les deux Rois, avantageux au Roi d'Ecosse.
Etienne tombe malade.
Les Normans appellent le Comte de Blois son Frére. p. 114.
Robert Comte de Glocester Fils naturel de Henri I. livre Falaise au Comte de Blois.
Etienne recouvre la Normandie, & la céde à Eustache son Fils, avec l'approbation du Roi de France. p. 115.
Il fait un accord avec son Frére, & avec le Comte d'Anjou.
1138. Le Roi d'Ecosse fait une invasion dans le Nord.
Les Barons Anglois se revoltent contre Etienne, ayant le Comte de Rochester à leur tête.
Le Comte s'empare de Bristol. p. 116.
Les Barons invitent Mathilde à se rendre en Angleterre. p. 117.
Guerre contre le Roi d'Ecosse, appellée *de l'Etendart*.
Les Ecossois sont battus.
Le Comte de Glocester sollicite Mathilde à passer en Angleterre. p. 118.
Etienne marche en Ecosse.

Trai-

HEN-

HENRI II. *Plantagenet.*

HENRI II. Tom. II.

An. 1167. Mort de l'Impératrice Mathilde. Pag. 199.

1168. Conférence du Roi avec Becket infructueuse. p. 200.

1169. Becket excommunie les Prêtres Anglois Partisans du Roi.

Autre Conférence entre le Roi & Becket sans succès. p. 201.

1170. Henri retourne en Angleterre. p. 202.

Il fait couronner Henri son Fils par l'Archevêque d'Yorck.

Guerre entre Henri & le Roi de France. p. 203.

Traité de Paix.

Henri tombe malade.

Il se reconcilie avec Becket.

Becket avant son retour en Angleterre excommunie l'Archevêque d'Yorck & trois autres Evêques. p. 204.

Il retourne triomphant en Angleterre.

Les Evêques excommuniez vont à Rouen se plaindre au Roi. p. 205.

Paroles indiscrétes du Roi.

1171. Becket est massacré dans l'Eglise par quatre Domestiques du Roi.

Il est canonisé. p. 206.

Henri est accusé du meurtre de Becket.

Troubles en Irlande, qui donnent occasion à la conquête de cette Isle. p. 213.

1172. Henri va en Irlande & se rend Maître du Païs. p. 215.

Il va en Normandie. Le Pape lui donne l'absolution à de dures conditions. p. 216.

1173. Conjuration des enfans de Henri contre leur Pére. p. 217.

Henri le Fils se sauve en France. p. 219.

Ligue puissante contre Henri. Les Princes liguez agissent tous à la fois contre lui en divers endroits. p. 220.

Le Comte de Leicester mene une Armée en Angleterre pour Henri le Fils. Il est battu & fait Prisonnier.

Le Roi d'Ecosse l'un des Princes liguez est défait & fait Prisonnier.

Henri le Pére fait des progrès en France.

Il retourne en Angleterre, & fait Pénitence sur le tombeau de Becket. p. 221.

Il réduit les Rebelles d'Angleterre.

Henri retourne en Normandie & fait lever le Siége de Rouen. p. 222.

1174. Traité de Paix.

Mariage arrêté entre Richard II. Fils du Roi & Alix de France.

Le Roi d'Ecosse fait hommage à Henri pour l'Ecosse. p. 223.

1175. Henri confirme les Loix de St. Edouard.

HENRI II. Tom. II.

An. 1176. Mariage de Jeanne Fille de Henri avec Guillaume Roi de Sicile. Pag. 224.
1177. Le Roi de France va en pelérinage au tombeau de Becket.
1179. Assises de Northampton.
Henri juge les différens entre les Rois de Castille & de Navarre. p. 225.
1180. Louis le Jeune Roi de France meurt. Philippe Auguste lui succéde.
1183. Mort de Henri le Fils.
1184. Nouvelle Croisade. p. 227.
1185. Le Roi envoye Jean son Fils en Irlande pour Gouverneur, & l'en rappelle tôt après. p. 228.
1186. Richard Fils aîné du Roi fait la Guerre aux Bretons.
Mort de Geoffroi Duc de Bretagne Fils du Roi. p. 229.
Philippe Auguste fait la Guerre à Henri.
Trêve. p. 230.
1187. Philippe débauche Richard.
Prise de Jérusalem par Saladin. p. 231.
Philippe & Henri prennent la Croix. p. 232.
1188. Richard cherche querelle au Comte de Toulouse.
Philippe en accuse Henri & renouvelle la Guerre.
Richard se jette entre les bras du Roi de France. p. 233.
1189. Henri est abandonné de ses Sujets de France.
Il est battu par tout. p. 234.
Il est contraint d'accepter une dure Paix.
Il fait des imprécations contre ses Enfans. p. 235.
Il meurt à Chinon. Richard lui succéde.

RICHARD I.

1189. Richard rend hommage à Philippe.
Il se fait couronner Duc de Normandie à Rouen. p. 238.
Il arrive à Londres & y est couronné.
Philippe le fait sommer d'accomplir son vœu par rapport à la Croisade. p. 239. p. 240.
Richard se prépare à cette expédition, & amasse de l'argent par divers moyens.
Il fait de grands dons à Jean son Frére.
Il laisse Longchamp Régent. p. 241.
1190. Il joint Philippe à Vezelay. p. 242.
Ils se séparent à Lyon.
10. Sept. Richard s'embarque à Marseille, & arrive à Messine.
Il se brouille avec Tancréde Roi de Sicile, & se rend Maître de Messine. p. 244.
Il fait un Traité avec Tancréde. p. 245.

Phi-

An. 1191.	Philippe & Richard se brouillent ensemble par les artifices de Tancrede.	Pag. 245.
	Ils font ensemble un Accord.	p. 246.
	Philippe part le premier.	
	Richard attend Berenguelle de Navarre pour l'épouser.	
	Il met à la voile.	
	Il se rend Maitre de l'Isle de Chypre.	p. 247.
	Il épouse Berenguelle.	p. 248.
	Troubles en Angleterre à l'occasion de Longchamp. Jean les fomente, & s'empare du Gouvernement.	
	Richard arrive au Siége d'Acre.	
	La Place se rend.	
	Richard fait un affront au Duc d'Autriche.	
	Les deux Rois Philippe & Richard se brouillent plus que jamais.	p. 249.
	Ils tombent malades tous deux.	p. 254.
1192.	Philippe s'en retourne en France.	
	Richard & Saladin font égorger leurs Prisonniers.	p. 255.
	Victoire de Richard sur Saladin.	
	Richard enleve une grande Caravane.	p. 258.
	Il arrive à la vûë de Jérusalem, & remet le Siége au Printemps.	
	La plûpart des Troupes croisées l'abandonnent.	
	Il fait une Trêve avec Saladin.	p. 259.
	Richard s'embarque à Ptolemaïde.	p. 260.
	Il fait Naufrage proche d'Aquilée.	
	Il est pris par le Duc d'Autriche & livré à l'Empereur.	
1193.	Jean pense à s'assurer de la Couronne.	p. 261.
	Il se ligue avec Philippe.	
	Philippe attaque la Normandie.	p. 262.
	Négociations pour la délivrance de Richard.	
	L'Empereur le fait conduire à la Diéte de Haguenau, & l'accuse sur plusieurs articles dont Richard se justifie.	p. 263.
	Philippe & Jean font des efforts pour engager l'Empereur à garder Richard.	p. 265.
	L'Empereur exige de lui de dures Conditions.	
	Après beaucoup de difficultez, Richard est mis en liberté, & arrive en Angleterre.	p. 267.
	Il fait condamner Jean.	p. 268.
	Il se fait couronner une seconde fois.	
1195.	Il se prépare à la Guerre contre la France, & il est prévenu par Philippe.	
	Il rend la Princesse Alix à Philippe.	p. 269.
	Mariage de Jeanne Reine de Sicile avec le Comte de Toulouse.	p. 271.

RICHARD I. Tom. II.

An. 1199. Les deux Rois font une Trêve de cinq ans. Sédition à Londres. Pag. 272.

Richard assiége le Château de Chaluz dans le Limousin. p. 273.

Il y est blessé, & meurt.

Il institue Jean son Frére son Héritier.

J E A N *Sans-Terre.*

Jean Frére de Richard est couronné malgré les droits d'Arthur Duc de Bretagne Fils de Geoffroy Frére aîné de Jean. p. 277.

Constance Duchesse de Bretagne & Arthur son Fils se mettent sous la protection du Roi de France. p. 284.

Philippe rompt la Trêve de cinq ans faite avec Richard.

Jean passe en Normandie, & fait avec Philippe une Trêve de cinquante jours.

Mort de Jeanne Reine de Sicile. p. 285.

Jean fait lever le Siége de Lavardin.

Constance & Arthur se mettent entre les mains de Jean, & bien-tôt après, ils vont retrouver Philippe.

La Guienne se déclare pour Jean. p. 286.

1200. Traité de Paix entre Philippe & Jean.

Louïs Fils de Philippe épouse Blanche de Castille. p. 287.

Jean s'empare des Provinces de France appartenant à Arthur son Neveu.

Il repudie Havoise de Glocester, & épouse Isabeau d'Angoulême. p. 288.

Mort de Constance Duchesse de Bretagne.

Jean repasse en Angleterre.

Il obtient du Parlement un secours d'argent avec beaucoup de difficulté. Opposition de l'Archevêque d'Yorck son Frére naturel.

Mort de Hugues Evêque de Lincoln. p. 289.

Entrevûë de Jean & du Roi d'Ecosse à Lincoln.

Le Roi d'Ecosse rend hommage à Jean. p. 290.

Hubert Archev. de Cantorbery assemble un Synode malgré la défense du Roi. p. 291.

1201. Le Roi se fait encore couronner.

Les Barons refusent d'accompagner Jean en France. p. 292.

Ils se soumettent.

Entrevûë de Philippe & de Jean. La Paix est confirmée. p. 293.

Philippe fait revolter le Comte de la Marche contre Jean. Le Comte débauche les Poitevins. Arthur prend parti contre Jean son Oncle.

1202. Entrevûë des deux Rois. Philippe cite Jean à la Cour des Pairs. p. 294.

Phi-

JEAN. Tom. II.

An. 1213. Il intimide Jean, qui se soumet aux conditions proposées par le Pape. Pag. 317.
Jean résigne sa Couronne au Pape, lui fait hommage, pour l'Angleterre & pour l'Irlande, & s'engage à payer au Pape un tribut de mille marcs d'argent tous les ans. p. 318.
Pandolphe veut obliger Philippe à désarmer. Philippe le refuse. p. 319.
Le Comte de Flandre s'oppose au dessein de Philippe sur l'Angleterre. p. 320.
Philippe porte la Guerre en Flandre.
Sa Flotte est entiérement détruite par la Flotte Angloise.
Philippe abandonne son projet.
Jean veut porter la Guerre en France. p. 321.
Les Barons refusent de le servir avant son absolution.
Le Cardinal Langton arrive & absout le Roi.
Les Barons refusent encore de suivre le Roi. Il veut les châtier. Langton s'y oppose.
Ligue des Barons contre le Roi. p. 322.
1214. Jean implore la protection du Pape, qui envoye un Légat en Angleterre. p. 323.
Jean fait une seconde résignation de sa Couronne au Pape. p 324.
L'Interdit est levé. p. 325.
Jean recouvre le Poitou, & marche en Anjou. Le Prince Louïs Fils de Philippe arrête ses progrès.
Philippe gagne la Bataille de Bovines contre l'Empereur. p. 326.
Jean demande la Paix, & obtient une Trêve de cinq ans.
1215. Les Barons d'Angleterre demandent au Roi le rétablissement de leurs priviléges, & des Loix de St. Edouard. p. 329.
Le Roi est forcé de signer la grande Chartre & la Chartre des Forêts. p. 331.
Jean se répent de les avoir signées. Il fait lever des Troupes étrangéres, & se retire à l'Isle de Wight. p. 332.
Le Pape casse les deux Chartres. p. 333.
Les Troupes étrangéres arrivent.
Jean prend Rochester & ravage les Terres des Barons. p. 334.
Le Pape excommunie les Barons qui se moquent de son excommunication. p. 335.
Les Barons offrent la Couronne d'Angleterre au Prince Louïs Fils de Philippe, qui l'accepte.
1216. Louïs arrive en Angleterre. Il prend Rochester & reçoit des Barons le serment de fidélité. p. 336.
Il fait de grands progrès en Angleterre. p. 337.
Le Roi d'Ecosse lui rend hommage. p. 338.
Jean se retire dans la Province de Lincoln.
28. Oct. Il meurt à Newarck. p. 341.

Gran-

Le

HENRI III. Tom. II.

An. 1233. Hubert de Bourg s'évade de sa prison. Il est repris, & délivré par des gens armez. Pag. 397.

Le Pape fait élire Edmond pour Archevêque de Cantorbery, après quatre élections cassées.

1234. L'Evêque de Winchester fait tuer le Comte de Pembrook en trahison. p. 398.

Disgrace de l'Evêque de Winchester. p. 399.

Traité de Paix avec le Prince de Galles. p. 400.

Les anciens Ministres du Roi sont poursuivis en justice.

1235. Le Duc de Bretagne demande du secours au Roi qui néglige de lui en envoyer. Le Duc est obligé de faire avec Louïs une Paix désavantageuse. p. 401.

Les anciens Ministres obtiennent leur grace.

Le Pape dispense de la Croisade pour de l'argent.

Mariage de Henri avec Eleonor de Provence.

1236. Statuts de Merton. p. 402.

Le Roi rappelle ses anciens Ministres. p. 403.

Le Roi veut revoquer tous les dons faits pendant sa minorité, sous prétexte qu'ils n'ont pas été confirmez par le Pape. Le Parlement refuse d'y consentir.

Le Roi fait un Traité honteux avec l'Ecosse. p. 404.

1237. Il promet l'observation des deux Chartres: moyennant quoi le Parlement lui accorde un secours d'argent. p. 405.

Commencement de la faveur de Simon de Monfort.

Le Prince de Galles se met sous la protection du Roi. p. 406.

Arrivée d'Othon Légat du Pape.

Entrevûë des deux Rois d'Angleterre & d'Ecosse à Yorck.

Le Roi d'Ecosse empêche le Légat d'entrer en Ecosse.

Réunion du Comté de Chester à la Couronne. p. 407.

Naissance de Henri Fils de l'Empereur & d'Isabelle d'Angleterre.

1238. Simon de Monfort épouse la Comtesse de Pembrook Sœur du Roi.

Les Seigneurs se plaignent du grand nombre d'Etrangers.

Ligue contre le Roi qui est contraint de plier. p. 408.

Réglement pour le Gouvernement du Royaume.

Insulte faite au Légat, par des Etudians.

Mort de l'Evêque de Winchester.

Le Roi recommande l'Evêque élu de Valence Frére de la Reine. Un autre est élu. p. 409.

Mort de Jeanne Reine d'Ecosse Sœur du Roi. p. 410.

Conspiration contre le Roi découverte.

Simon de Monfort est fait Comte de Leicester.

1239. Le Roi poursuit le Comte de Leicester sur son Mariage. Le Comte se retire en France. p. 411.

Les

An. 1244. Les Barons prenent de vigoureuses résolutions contre le Pape. Pag. 426.
1245. Ils députent au Concile de Lyon pour se plaindre, & pour protester contre le tribut du Roi Jean. p. 428.
Le Pape oblige les Evêques Anglois à signer la Chartre du Roi Jean. p. 429.
1246. Mort de David Prince de Galles. Leolyn succéde.
Grandes exactions du Pape sur le Clergé.
Griefs des Anglois dressez par ordre du Parlement. p. 430.
Mort d'Isabelle Mére du Roi. p. 431.
1247. Arrivée de trois Fréres Uterins du Roi.
Guillaume Comte de Hollande est élu Roi des Romains. p. 432.
1248. Le Roi & le Parlement se brouillent ensemble.
Henri chagrine la Ville de Londres. p. 433.
1249. Mort d'Alexandre II. Roi d'Ecosse. Alexandre III. succéde. p. 434.
Le Comte de Leicester est envoyé en Guienne pour dompter les Gascons.
1250. Le Prince Richard s'abouche avec le Pape.
Henri prend la Croix.
Il fait élire Athelmar son Frére Uterin, Evêque de Winchester. p. 435.
Louïs Roi de France est fait Prisonnier par les Sarrasins. p. 436.
Henri commence à employer la clause *Nonobstant*, à l'imitation du Pape. p. 442.
Le Comte de Leicester châtie les Gascons.
Henri traite sans ménagement, les Barons Anglois. p. 443.
Arrivée de Guy de Lusignan Frére Uterin de Henri.
Alexandre III. Roi d'Ecosse épouse Marguerite Fille de Henri.
Il refuse de faire hommage pour l'Ecosse.
1252. Le Roi extorque de l'argent des Juifs.
Les Gascons se plaignent du Comte de Leicester. p. 444.
Le Roi le fait comparoître devant les Pairs où il l'appelle Traître. p. 445.
Le Comte lui donne un démenti en face.
Le Roi ne peut se venger de cet affront, & renvoye le Comte en Guienne.
Il donne la Guienne à Edouard son Fils aîné.
Il se brouille avec le Clergé. p. 446.
Il chagrine la Ville de Londres.
Bulle qui délie le Roi de son Serment au sujet des Chartres. p. 447.
Henri attaque encore le Comte de Leicester.
1253. Mauvaise conduite du Roi.
Innocent IV. offre la Couronne au Prince Richard qui la refuse. p. 448.

HENRI III. Tom. II.

An. 1253. Le Roi de Castille favorisé des Gascons forme des prétentions sur la Guienne. Pag. 449.

Henri obtient de l'argent du Parlement sous la condition que les Chartres seront observées.

Henri jure solennellement l'observation des Chartres. p. 450.

Il demande au Pape d'être délié de son Serment. p. 451.

Il part pour la Guienne & y fait quelques progrès.

Mariage arrêté entre le Prince Edouard & Eleonor de Castille. p. 452.

1254. Mariage du Prince.

Henri en retournant en Angleterre, passe par Paris. p. 453.

Innocent IV. offre le Royaume de Sicile à Henri pour Edmond son second Fils. Henri l'accepte. p. 455.

Il s'engage à payer tout ce que le Pape empruntera pour la conquête de Sicile.

Bulles pour faire trouver de l'argent au Roi. p. 456.

Mort d'Innocent IV. Alexandre IV. succéde. p. 457.

1255. Mainfroy Bâtard de Frideric II. Emp. se fait couronner Roi des deux Siciles, après avoir défait l'Armée du Pape. p. 458.

Edmond reçoit l'investiture des deux Siciles des mains du Légat.

Voyage du Roi en Ecosse. p. 459.

Arrivée de Rustand Nonce du Pape, avec diverses Bulles pour exiger de l'argent.

1256. Autres Bulles pecuniaires. p. 460.

Moyen extraordinaire dont le Pape se sert pour exiger de l'argent du Clergé d'Angleterre. p. 462.

Le Parlement refuse de l'argent au Roi. p. 465.

Guerre de Galles. p. 466.

Le Prince Edouard ratifie les Conventions touchant la Sicile, qui sont rejettées par les Barons.

Jean de Die Nonce du Pape apporte de nouvelles Bulles pécuniaires. p. 467.

1257. Le Prince Richard est élu Roi des Romains. p. 468.

Le Roi contraint le Clergé de lui donner de l'argent.

Guerre de Galles où le Roi est battu.

Henri demande à Louïs la restitution des Provinces de France. p. 469.

Il offre au Pape de renoncer à la Couronne de Sicile, pour Edmond.

Le Pape envoye de nouvelles Bulles pécuniaires.

1258. Les Barons forment des projets contre le Roi. p. 470.

Le Parlement se plaint du Roi, & veut réformer le Gouvernement. Il est ajourné à Oxford.

Le Parlement s'assemble à Oxford, on choisit vingt-quatre p. 471.

Com-

HENRI III. Tom. II.

An. 1263. Traité entre le Roi & les Barons. Pag. 483.
Insulte faite à la Reine sur la Tamise.
Le Roi reprend les armes. p. 484.
Le Prince Edouard est arrêté par les Barons & contraint de leur livrer Windsor. p. 485.
Autre Traité de Paix.
Le Roi le rompt en tâchant de s'emparer de Douvre.
Les Hostilitez recommencent.
Le Comte de Leicester se rend maître de Londres avec le secours des Habitans. p. 486.

1264. Le Roi & les Barons prenent le Roi de France pour Médiateur.
Louïs donne une Sentence qui est rejettée par les Barons.
La Guerre se renouvelle.
Bataille de Lewes où le Roi, le Roi des Romains, & le Prince Edouard sont faits Prisonniers. p. 488.
Le Parlement est convoqué, on y admet quatre Chevaliers de chaque Province. p. 490.
Origine du droit des Communes.
Nouveau plan de gouvernement. Etablissement des Conservateurs des Libertez du Peuple. p. 491.
Le Roi & le Prince Prisonniers approuvent tout. p. 492.
Les Barons refusent de recevoir un Légat.
Revoltes appaisées.
La Reine assemble une Armée en France. Son entreprise est rompuë par les vents contraires. p. 493.

1265. Le Comte de Glocester forme un parti contre le Comte de Leicester. p. 494.
Le Comte de Leicester convoque un Parlement, sous prétexte de vouloir délivrer le Prince Edouard.
Deux Chevaliers de chaque Province, & deux Députez de chaque Ville assistent au Parlement.
Edouard est tiré de prison & mis auprès du Roi, mais bien observé.
Le Comte de Glocester prend les armes.
Le Prince Edouard s'évade, & va trouver le Comte de Glocester. p. 495.
Il jure qu'il reformera les abus. p. 496.
Le Comte de Leicester renonce pour le Roi à la Couronne de Sicile.
L'Armée d'Edouard s'augmente.
Bataille d'Evesham où le Comte de Leicester est défait & tué, & le Roi délivré. p. 497.
Monfort Fils du Comte de Leicester délivre le Roi des Romains. p. 498.

Les

EDOUARD I.

Dif-

EDOUARD I. | Tom. III.

An. 1297.	Prise de Lisle, & d'autres Places.	Pag. 70.
	Trêve entre les deux Rois.	p. 71.
	Les Ecossois se soulévent sous la conduite de Guillaume Walleys.	
	Walleys chasse les Anglois, du Royaume.	p. 72.
	Il accepte le titre de Régent d'Ecosse.	
	Le Pape est reçû pour Arbitre, entre Philippe & Edouard.	
	Edouard confirme la Grande Chartre du Roi Jean.	
1298.	Il marche en Ecosse.	p. 73.
	Bataille de Falkirk, gagnée par Edouard.	
	Il retourne en Angleterre.	
	Jaloufie des Ecossois contre Walleys, qui se démet de la Régence.	p. 74.
	Cumin est fait Régent d'Ecosse.	
1299.	Traité de Montreuil qui prolonge la Trêve, entre Philippe & Edouard. Sentence arbitrale du Pape.	
	Edouard accorde une Trêve à l'Ecosse.	p. 75.
	Cumin rompt la Trêve.	
	Les Anglois sont encore une fois chassez d'Ecosse.	p. 76.
1300.	Edouard porte, une troisiéme fois, la Guerre en Ecosse	
	Il gagne une grande Bataille contre les Ecossois.	
	Il traite rudement les Ecossois.	
	Les Ecossois offrent la Souveraineté de l'Ecosse au Pape Boniface VIII. qui l'accepte.	
	Bref du Pape à Edouard.	p. 77.
	Edouard accorde une Trêve à l'Ecosse.	
	Il investit Edouard son Fils de la Principauté de Galles.	p. 78.
1301.	Le Parlement répond vigoureusement au Bref de Boniface VIII.	
	Edouard accorde aux Ecossois une nouvelle Trêve.	p. 79.
	Segrave commande en Ecosse pour Edouard.	
	Il est battu par les Ecossois qui remportent trois Victoires en un seul jour.	
1302.	Edouard conclut avec la France une Trêve où l'Ecosse est comprise.	p. 80.
1303.	Traité de Paix entre Philippe & Edouard, où les deux Rois abandonnent leurs Alliez.	
	Quatriéme Expédition d'Edouard en Ecosse. Il se rend maître du Royaume.	p. 81.
1304.	Prise de Sterlyn par Edouard.	
	Edouard fait pendre & écarteler Guillaume Walleys.	
1305.	Sevérité d'Edouard envers Segrave, pour s'être battu en Duel contre sa défense.	p. 82.
	Commission nommée de *Trail-bâton* contre les malversations des Grands.	

Edou-

EDOUARD I. Tom. III.

An. 1305.	Edouard fait mettre le Prince son Fils en Prison.	Pag. 83.
	Il se fait dispenser par le Pape Clement V. de son Serment au sujet de la Grande Chartre.	
	Il commence à gouverner d'une maniére arbitraire.	
1306.	Robert Brus se sauve de Londres, & se fait couronner Roi d'Ecosse.	p. 84 85.
	Il est battu par le Comte de Pembrook, & obligé après sa défaite, de se tenir caché.	p. 85.
	Edouard va encore en Ecosse, & traite les Revoltez avec beaucoup de rigueur.	p. 86.
1307.	Il fait dessein d'unir l'Ecosse à l'Angleterre.	
	Parlement tenu à Carlisle.	
	Statuts contre les Usurpations du Pape.	
	Pierre Gaveston Favori du jeune Prince de Galles est banni du Royaume.	
	Robert Brus sort de sa cachette. Il défait le Comte de Pembrook, & fait de grands progrès.	p. 87.
	Edouard assemble son Armée à Carlisle, dans la résolution de ruiner entiérement l'Ecosse.	
	Il y tombe malade.	
	Il se fait porter en Ecosse & y meurt.	p. 88.

EDOUARD II.

1307.	Edouard II. rappelle Gaveston son Favori.	p. 90.
	Il fait emprisonner l'Evêque de Lichfield ennemi de Gaveston.	p. 92.
1308.	Mariage du Roi avec Isabelle de France.	
	Le Roi laisse Gaveston en Angleterre en qualité de *Gardien.*	
	Les Grands en sont jaloux, & font des brigues pour s'opposer au Couronnement du Roi.	
	Le Roi les appaise.	
	Il est couronné.	p. 93.
	Serment du Couronnement.	
	Gaveston se conduit avec beaucoup d'imprudence.	p. 94.
	Le Roi lui fait épouser une de ses Niéces.	
	Les Grands se liguent contre Gaveston.	
	Le Parlement demande que Gaveston soit banni. Le Roi le promet.	
	Il fait Gaveston Gouverneur d'Irlande.	p. 95.
1309.	Il le rappelle d'Irlande.	
	Gaveston se conduit insolemment envers les Seigneurs.	
1310.	Adresse des Seigneurs au Roi, pour demander que le Royaume soit gouverné par des gens nommez par le Parlement.	p. 96.

Un

An. 1314. Un Imposteur veut passer pour Edouard II. Il est pendu. Pag. 106.
1315 & Famine prodigieuse.
1316. Le Roi offense mortellement le Comte de Lancastre, par p. 107.
1317. un procès au sujet de sa Femme.
Les Barons se plaignent du Roi. p. 108.
Ils se préparent à prendre les armes.
1318. Accord entre le Roi & les Barons.
9. Août. Robert Brus ravage les Provinces du Nord d'Angleterre. p. 109.
Il envoye Edouard Brus son Frére en Irlande avec une Armée. Edouard Brus y est tué.
L'Armée Angloise est battuë en Ecosse.
Edouard prie le Pape de lui procurer la Paix avec l'Ecosse. p. 110.
Jean XXII. ordonne une Trêve de deux ans entre l'Angleterre & l'Ecosse. Robert la rejette. Il est excommunié, & l'Ecosse mise sous l'Interdit.
Prise de Barwick par Robert.
1319. Edouard assiége Barwick, & léve le Siége. p. 111.
Trêve de deux ans avec l'Ecosse.
Hugues Spencer devient Favori du Roi.
Il abuse de sa Faveur. p. 112.
Hugues Spencer son Pére est fait Comte de Winchester.
1320. La Ligue des Seigneurs se renouvelle.
Ils prenent les armes.
Roger Mortimer ravage les Terres des Spencers. p. 113.
Les deux Spencers sont bannis par le Parlement.
1321. Affront fait à la Reine par un des Barons liguez.
Elle anime le Roi à la vengeance. p. 114.
Le Roi prend les armes, & met les affaires des Barons en désordre.
Il rappelle les deux Spencers.
1322. Le Comte de Lancastre assemble quelques Troupes & se retire vers l'Ecosse. p. 115.
Le Roi le poursuit, l'atteint, & le fait Prisonnier.
Il lui fait trancher la tête. p. 116.
1323. Edouard marche en Ecosse, & se voit obligé de s'en retourner faute de vivres.
Robert Brus l'atteint & le bat. p. 117.
Il ravage le Nord d'Angleterre.
Trêve de 13. ans.
Le Comte de Lancastre est canonisé. p. 118.
Les Favoris persécutent leurs ennemis.
Roger Mortimer est deux fois condamné à mort, & le Roi lui fait grace deux fois. p. 119.
Les Spencers chagrinent la Reine. p. 120.
Mortimer se sauve de la Tour & se retire en France.

Edouard III.

Edouard III.

An. 1327.	Edouard III. est proclamé.	
	Le Parlement nomme des Régens ; mais la Reine & Mortimer s'emparent du Gouvernement.	Pag. 140.
	Le Parlement casse les Sentences données sous le Régne précedent contre le Comte de Lancastre, & ses Partisans.	
	Le Roi demande au Pape la Canonisation du Comte de Lancastre.	p. 141.
	Robert Brus Roi d'Ecosse rompt la Trêve faite avec l'Angleterre.	
	Les Ecossois ravagent les Frontiéres.	p. 142.
	Edouard les poursuit, & les atteint sans pouvoir donner Bataille.	p. 143.
	Les Ecossois se retirent dans leur Païs.	
	Mort tragique d'Edouard II.	p. 144.
1328.	Edouard III. solennise son Mariage avec Philippe de Haynaut.	p. 146.
	Traité de Paix avec l'Ecosse, par lequel Edouard se désiste de toutes ses prétentions.	p. 147.
	Il rend tout ce qu'Edouard I. avoit emporté d'Ecosse.	
	Murmure des Anglois au sujet de cette Paix.	p. 148.
	Jeanne Sœur du Roi épouse David Brus Fils de Robert.	
	Mortimer est fait Comte de la Marche.	
	Mécontentement de Henri Comte de Lencastre, & de quelques autres Seigneurs contre la Cour.	
	La Reine persuade au Roi de les châtier.	p. 149.
	Ligue contre la Cour, & Manifeste des Liguez.	
	L'Archevêque de Cantorbery procure un accommodement, & les mécontens acceptent une amnistie.	p. 150.
1329.	Mort de Robert I. Roi d'Ecosse. David son Fils lui succéde.	
	Le Comte de Kent étant mécontent, la Reine & Mortimer lui tendent un piége pour le rendre coupable.	p. 151.
19. Mars.	Il est condamné & exécuté.	p. 153.
	Nouveau Traité avec la France.	p. 154.
	Mort de Charles le Bel Roi de France.	p. 155.
	Philippe de Valois, & Edouard prétendent à la Régence. Philippe est préféré.	
	La Reine Veuve de Charles le Bel accouche d'une Fille.	
	Edouard prétend à la Couronne de France. Mais Philippe se fait sacrer. Edouard dissimule.	p. 156.
	Philippe de Valois somme Edouard de venir lui rendre hommage.	

Edou-

An. 1339. Il emprunte de tous côtez, & met sa Couronne en gage. Pag. 175.
Naissance de Lyonnel second Fils du Roi.
Lettre menaçante du Pape au Roi.
Il entre dans l'Artois où Philippe lui offre la Bataille.
Il l'accepte; mais Philippe se retire.
Edouard se retire aussi en Haynaut.

1340. Edouard prend le titre de Roi de France. p. 176.
Il publie un Manifeste contre Philippe. p. 177.
Il retourne en Angleterre.
Le Pape exhorte Edouard à quitter le titre de Roi de France.
Bataille Navale gagnée par Edouard. p. 178.
Il assiége Tournay.
Robert d'Artois avec un détachement de l'Armée d'Edouard est défait à St. Omer.
Deffis reciproques entre Philippe & Edouard. p. 179.
Trêve concluë par la Médiation de la Comtesse de Haynaut.
Edouard retourne en Angleterre.
L'Empereur & le Duc de Brabant se détachent de la Ligue. p. 180.
L'Empereur revoque la Dignité de Vicaire de l'Empire qu'il avoit donnée à Edouard.
Quelques-uns des Princes Allemans se détachent de la Ligue.
Brouillerie entre Edouard & l'Archevêque de Cantorbery.

1341. Le Pape met la Flandre en Interdit. p. 181.
Négociations pour la Paix infructueuses.
Différens entre Jean Comte de Monfort, & Charles de Blois, pour le Duché de Bretagne. p. 182.
La Cour des Pairs décide pour Charles de Blois.
Jean de Monfort se met sous la protection d'Edouard. p. 183.
Il est pris dans Nantes, & conduit en prison à Paris.
La Comtesse sa Femme renouvelle l'Alliance avec Edouard & marie son Fils avec une Fille du Roi.

1342. Edouard envoye Robert d'Artois en Bretagne. Il y est tué.
Edouard se rend en Bretagne, & y assiége quatre Places. p. 184.
Jean Duc de Normandie Fils de Philippe marche en Bretagne contre Edouard.
Trêve de deux ans.
David Roi d'Ecosse fait une diversion en faveur de la France. p. 185.
Trêve de deux ans entre l'Angleterre & l'Ecosse. p. 186.

1343. Edouard convoque un Parlement.
Statut contre les Proviseurs. p. 187.
Edouard crée Edouard son Fils aîné Prince de Galles.
Etablissement de la Table Ronde. p. 188.
Edouard traite avec divers Particuliers pour des secours.

An. 1343. Philippe fait publier des Tournois à Paris. Pag. 188.
Il fait couper la tête à divers Seigneurs Bretons qui s'étoient rendus aux Tournois. p. 189.
1344. Edouard prend cette action pour une rupture de la Trêve. p. 190.
Il fait défier Philippe.
La Guerre recommence en Guienne.
Il reçoit l'hommage des Comtes de Monfort & d'Hareour.
14. Juin. Il publie un Manifeste.
1345. Il fait un Voyage en Flandre. p. 191.
1346. Le Duc de Normandie fait de grands progrès en Guienne.
Il fait le Siége d'Aiguillon.
Edouard s'embarque pour la Guienne. Il est deux fois repoussé par les vents contraires. p. 192.
Il fait descente à la Hogue en Normandie.
Il fait de grands ravages, & s'avance jusqu'à Poissy.
Philippe fait dessein de l'enfermer entre deux Riviéres. p. 193.
Edouard se retire, & force un passage sur la Somme.
Philippe l'atteint. p. 194.
Bataille de Crecy, où Philippe est entiérement défait.
Le Roi de Bohéme y est tué.
Premier usage du Canon dans cette Bataille. p. 196.
Edouard assiége Calais.
1347. David Roi d'Ecosse entre en Angleterre. Il y est défait, & fait Prisonnier par la Reine. p. 197.
Charles de Blois est vaincu & fait Prisonnier par les Anglois en Bretagne. p. 198.
Philippe se sert de divers moyens pour secourir Calais, mais sans succès.
Calais se rend à discrétion. p. 199.
Il veut faire mourir six des Bourgeois: mais la Reine obtient leur grace.
Il établit des Anglois à Calais, & en chasse tous les François.
Trêve d'un an. p. 200.
1348. Edouard refuse la Dignité Impériale qui lui est offerte.
1349. Grande peste en Angleterre.
Philippe corrompt le Gouverneur de Calais. Edouard prévient la perte de cette Place. p. 201.
Institution de l'Ordre de la Jarretiére. p. 202.
1350. Edouard en personne va combattre des Corsaires Espagnols & remporte la Victoire. p. 203.
Mort de Philippe de Valois. Jean son Fils lui succéde. p. 204.
1351. Edouard corrompt le Gouverneur de Guisnes, & s'empare de cette Place pendant la Trêve.

Le

An. 1352. Le jeune Comte de Flandre se jette entre les bras du Roi de France. Pag. 204.
Les Flamans abandonnent le parti d'Edouard.
1353. Edouard change l'étape des laines d'Angleterre établie en Flandre.
1354. La Trêve avec la France est prolongée. p. 205.
Traité conclu pour la liberté du Roi d'Ecosse, sans exécution.
Edouard donne au Prince de Galles, le Duché de Guienne.
Deffi entre les deux Rois.
Surprise de Barwick par les Ecossois. Repris par Edouard. p. 206.
1355. Baillol céde tous ses droits sur l'Ecosse à Edouard. p. 207.
Charles de Blois fait un Traité avec Edouard, pour sa liberté.
1356. Le Prince de Galles ravage le Languedoc.
Seconde expédition du même Prince avec 12000. hommes.
Jean Roi de France le poursuit avec une Armée de 60000. hommes & l'atteint.
Le Prince de Galles fait des offres pour avoir la liberté de se retirer. Elles sont rejettées. p. 208.
Bataille de Poitiers où Jean est entiérement défait, & fait Prisonnier avec plusieurs Princes & autres.
Modération du Prince de Galles après sa Victoire. p. 209.
Jean est conduit à Bourdeaux.
Trêve de deux ans. p. 210.
1357. Jean est mené à Londres où Edouard le reçoit honorablement.
Le Roi d'Ecosse est mis en liberté.
1358. Tournoi magnifique a Windsor. p. 211.
Mort de la Reine Isabelle Mére d'Edouard.
La Prison du Roi Jean cause de grands désordres en France.
1359. Les deux Rois conviennent des conditions de la Paix. Elles sont rejettées par les Etats Généraux de France. p. 212.
1360. Edouard passe en France avec une Armée de cent-mille hommes. p. 213.
Il ravage le Païs jusqu'aux portes de Paris.
Il rejette les Propositions du Dauphin.
Il marche vers la Beausse. p. 214.
Un Orage extraordinaire l'engage à faire un vœu de donner la Paix à la France.
Traité de Paix très-avantageux à Edouard, conclu à Bretigny. p. 215.
26. d'Oct. Jean est mis en liberté. Il ratifie la Paix après sa délivrance. p. 223.
1361. Edouard fait Jean Chandos son Lieutenant Général en France.

EDOUARD III. | Tom. III.

An. 1361. Mort du Duc de Lencastre. Pag. 224.
Mariage du Prince de Galles.
1362. Il est investi de la Principauté d'Aquitaine par le Roi son Pére.
Réglement pour se servir de la Langue Angloise dans les Actes Publics.
Amnistie générale. p. 225.
1363. Le Prince de Galles va tenir sa Cour à Bourdeaux.
Retour du Roi Jean en Angleterre.
1364 2. Avril. Il meurt à Londres. p. 227.
Bataille d'Avray où Charles de Blois est tué. Jean de Monfort demeure paisible possesseur de la Bretagne. p. 228.
1365. Fortune extraordinaire de Thomas Hackwood Anglois.
1366. Urbain VI. demande avec hauteur, les Arrérages du tribut exigé du Roi Jean sans Terre.
Le Parlement déclare nul l'engagement du Roi Jean envers le Pape. p. 229.
1367. Expédition du Prince de Galles en Castille. p. 230.
1368. Il gagne la Bataille de Najara, & rétablit Pierre le Cruel sur le Trône.
Pierre le paye d'ingratitude. p. 231.
Le Prince s'en retourne en Guienne.
Lyonel second Fils du Roi va épouser Violante de Milan.
Il meurt à Milan.
Artifices de Charles V. Roi de France, pour avoir un prétexte de rompre le Traité de Bretigny. p. 232.
1369. Il fait citer le Prince de Galles.
Il déclare la Guerre à Edouard. p. 234.
Il lui enléve le Comté de Ponthieu.
Revolte de diverses Villes de Guienne. p. 238.
Edouard reprend le titre de Roi de France.
15. Août. Mort de la Reine Philippe.
1370. Mort de Chandos. p. 239.
Le Prince de Galles est malade depuis son retour d'Espagne.
Il punit la revolte de Limoges.
1371. Il rend l'Aquitaine au Roi son Pére, & retourne en Angleterre.
Mort de David Roi d'Ecosse.
Robert Stuart son Neveu lui succéde.
Il s'allie avec la France.
Le Duc de Lencastre, & le Comte de Cambridge Fils d'Edouard épousent les deux Filles de Pierre le cruel Roi de Castille. Le Duc prend le titre de Roi de Castille.
1372. Henri Roi de Castille s'unit avec la France. p. 240.
Grands progrès de Du Guesclin en France, contre les Anglois.

Sié-

An. 1372. Siége de La Rochelle. Pag. 240.

Le Comte de Pembrook eſt battu ſur Mer en voulant la ſecourir.

Siége de Thouars, & capitulation ſous des conditions.

Les vents contraires empêchent Edouard de ſecourir Thouars. p. 241.

1373. Les Seigneurs Bretons s'oppoſent au deſſein de leur Duc de ſecourir Edouard.

1374. Le Duc de Lencaſtre méne une Armée en Guienne.

Il préſente la Bataille au Duc d'Anjou qui l'accepte.

Ils reçoivent la nouvelle d'une Trêve concluë entre les deux Rois. p. 242.

1375. La Trêve eſt prolongée jusqu'au mois d'Avril 1377.

1376. Edouard devient amoureux d'Alix Pierce, & fait beaucoup de dépenſes inutiles.

Il reçoit quelque mortification de la part du Parlement. p. 243.

Il eſt obligé d'éloigner ſes Favoris & ſes Miniſtres. p. 244.

Amniſtie Générale.

Mort du Prince de Galles.

1377. Le Roi rappelle auprès de lui le Duc de Lencaſtre, & Alix Pierce. p. 245.

Il crée Richard ſon Petit-Fils Prince de Galles.

Troubles en Angleterre à l'occaſion de la Doctrine de Wicleff.

Le Roi donne à Richard l'Ordre de la Jarretiére, & le déclare ſon Succeſſeur. p. 246.

Il tombe malade, & ſe voit abandonné de tout le monde. p. 247.

22. Juin. Mort d'Edouard III.

RICHARD II.

1377. Richard II. eſt reconnu pour Roi, ſans aucune oppoſition de la part de ſes Oncles. p. 269.

16. Juill. Il eſt couronné.

Négligence de l'Angleterre par rapport à la Guerre avec la France.

La Trêve étant expirée Charles V. met cinq Armées en Campagne.

Ravages des François ſur les côtes d'Angleterre. p. 270.

On ſe plaint des Oncles du Roi.

Le Parlement nomme des Régens.

Il n'accorde de l'argent au Roi qu'à des conditions aſſez dures. p. 271.

Il bannit Alix Pierce.

1378. Le Duc de Lencaſtre l'un des Régens uſe de ſon pouvoir avec violence. p. 272.

RICHARD II. | Tom. III.

An. 1378. Il s'empare de l'argent accordé par le Parlement. Pag. 272.
Le Roi de Navarre livre Cherbourg aux Anglois.
Guerre contre un Pyrate Ecossois.
7. Mars. Mort de Gregoire XI. Pape. p. 273.
Schisme.
Le Duc de Lencastre tâche en vain de rétablir le Duc de Bretagne chassé par ses Sujets. p. 274.
Le Duc de Bretagne offre Brest aux Anglois, qui prenent la résolution de le secourir. p. 275.
Les Ecossois s'emparent de Barwick qui est repris.
1379. Imposition sur la Noblesse & sur le Clergé. p. 276.
Le Roi de France confisque la Bretagne.
Les Seigneurs Bretons rappellent leur Duc.
1380. Le Parlement fait un Statut contre les Bénéficiers étrangers. p. 277.
Les Moines étrangers sont chassez d'Angleterre.
Le Comte de Warwick est fait Gouverneur du Roi.
Le Parlement nomme des Commissaires pour examiner l'emploi des revenus du Roi.
Le Duc de Buckingham Oncle du Roi va au secours du Duc de Bretagne.
Mort de Charles V. Roi de France. Charles VI. lui succéde. p. 278.
Le Duc de Bretagne fait la Paix avec la France.
Trêve avec l'Ecosse.
Le Parlement impose une Capitation.
Le Duc de Cambridge Oncle du Roi mene une Armée en Portugal contre la Castille. p. 279.
Le Duc de Lencastre négocie une Trêve avec l'Ecosse.
1381. Soulevement sous *Wat Tyler*.
Il est tué.
Le Roi se trouve dans un grand danger. p. 283.
Le Soulevement est heureusement appaisé.
Punition des revoltez. p. 284.
On accuse à tort le Duc de Lencastre. p. 285.
Mariage du Roi avec Anne de Luxembourg. p. 286.
1382. Mort du Comte de la Marche Héritier Présomptif de Richard.
Les Communes rejettent un Bill qui donne pouvoir aux Evêques d'emprisonner les Hérétiques.
Favoris de Richard II. p. 287.
Le Parlement revoque le pouvoir accordé par le Roi aux Evêques de faire emprisonner les Hérétiques. p. 288.
Croisade ordonnée par Urbain VI. contre Clement VII, dont l'Evêque de Norwich est fait Général.
Le Comte de Cambridge retourne mécontent du Roi de Portugal. p. 289.
1383. Succès de la Croisade.

Trê-

RICHARD II. Tom. III.

An. 1388. le menace. Il consent enfin à l'éloignement de ses Ministres & Favoris.

Les Juges sont mis en prison. Pag. 304.

1389. Le Parlement s'assemble. Il fait pendre deux des Juges, & châtie les autres.

Amnistie générale.

Les Ecossois entrent en Angleterre & battent les Anglois.

Trêve avec la France pour 3. ans. p. 305.

Richard parvenu à la Majorité prend en main les rênes du Gouvernement.

Il change ses Ministres & son Conseil.

Le Duc de Glocester accusé, se justifie.

1390. Retour du Duc de Lencastre, après s'être accommodé avec le Roi de Castille. p. 306.

Le Roi se raccommode avec ses Oncles.

Il donne la Guienne au Duc de Lencastre.

Le Comte de Derby Fils du Duc de Lencastre va servir en Prusse.

1391. Le Parlement renouvelle le Statut fait sous Edouard III. contre les Proviseurs.

Le Roi fait des dépenses excessives & inutiles.

1392. La Ville de Londres refuse de lui prêter mille livres sterlin. p. 307.

Le Roi lui ôte sa Chartre & la lui rend moyenant dix-mille livres.

1393. Les Irlandois se revoltent.

Négociations avec la France. p. 308.

Charles VI. Roi de France tombe dans une maladie extraordinaire.

1394. Mort d'Anne de Luxembourg Femme de Richard.

Richard va en Irlande.

1395. Desseins des Lollards dont le Roi est informé.

Il retourne en Angleterre, & tâche de supprimer la Secte des Lollards. p. 309.

1396. Les Gascons refusent de reconnoître le Duc de Lencastre pour leur Prince.

Le Roi revoque le don qu'il lui avoit fait de la Guienne.

Le Duc de Lencastre épouse une troisiéme Femme de laquelle il avoit déja plusieurs enfans, qui sont légitimez.

Mariage du Roi avec Isabelle de France. p. 310.

Trêve de 28. ans avec la France & entrevuë de Charles & de Richard.

Le Duc de Glocester reproche au Roi la Trêve & son Mariage.

1397. Le Roi fait une dépense excessive.

Il exige de l'argent de ses Sujets par des voyes illégitimes.

Il

RICHARD II. Tom. III.

An. 1397. Il rend Breft & Cherbourg pour une fomme modique. Pag. 310.

Le Duc de Glocefter fon Oncle lui reproche cette faute. p. 311.

Le Roi foupçonne fes Oncles.

Les Ducs de Lencaftre & d'Yorck fe retirent de la Cour.

Le Roi fait arrêter le Duc de Glocefter, & le fait conduire à Calais. p. 312.

Le Roi trouve le moyen d'avoir un Parlement qui lui eft dévoué.

Procedez violens de ce Parlement. p. 313.

L'Archevêque de Cantorbery eft exilé, & les Comtes d'Arundel & de Warwick font condamnez à la mort.

Le Roi fait étrangler le Duc de Glocefter fon Oncle à Calais.

Le Parlement eft ajourné à Shrewsbury. p. 314.

1398. Procedez extraordinaires du Parlement de Shrewsbury.

Les Juges décident que c'eft Trahifon, de propofer au Parlement quoique ce foit, avant que les affaires du Roi foient expédiées.

Le Parlement commet toute fon autorité à dix-huit de fes Membres dévouez au Roi. p. 315.

Chefter eft érigé en Principauté.

Querelle entre les Ducs de Hereford & de Norfolck. p. 316.

Le Roi confent qu'ils décident leur querelle par un combat en champ clos. Mais il les empêche de fe battre, & les bannit tous deux.

Mort du Duc de Lencaftre. p. 317.

Injuftice du Roi contre le Duc de Hereford Fils du Duc de Lencaftre.

Le Roi gouverne avec un pouvoir abfolu.

Dix-fept Provinces font condamnées & leurs biens confisquez au profit du Roi. p. 318.

Richard exige des promeffes en blanc des habitans de ces Provinces & les remplit comme il veut.

Rebellion en Irlande où Roger Comte de la Marche Héritier préfomptif de Richard eft tué.

1399. Le Roi extorque de grandes fommes de fes Sujets, & part pour l'Irlande. p. 319.

Il laiffe la Régence au Duc d'Yorck fon Oncle.

Confpiration en Angleterre contre le Roi.

Les Conjurez appellent de France le Duc de Lencaftre ou de Hereford. p. 320.

Le Duc s'embarque avec 80. hommes feulement.

Il defcend à Ravenfpur dans la Province d'Yorck, & en peu de jours, il y affemble 60000. hommes.

Le Confeil du Roi quitte Londres qui fe déclare pour le Duc. p. 321.

An. 1399. Les Ministres du Roi se retirent à Bristol, & le Duc d'Yorck dans sa maison. Pag. 321.

Le Duc de Lencastre marche à Londres & y est bien reçu.

Il se rend Maître de Bristol, & fait couper la tête à quelques-uns des Ministres. p. 322.

Le Duc d'Yorck se joint à lui.

Le Comte de Salisbury leve une Armée pour le Roi dans le Païs de Galles.

Le vent contraire empêche le Roi, pendant plus d'un mois, de partir d'Irlande.

L'Armée du Comte de Salisbury se débande.

Le Roi arrive en Angleterre lorsqu'il n'est plus temps. p. 323.

Il ne sait quel parti prendre, & enfin, il se retire dans le Château de Conway au Païs de Galles.

Il est abandonné de tout le monde.

Le Duc de Lencastre marche vers Chester, & le Roi lui fait faire des propositions.

Il offre de résigner sa Couronne. p. 324.

Il va trouver le Duc qui le mene à Londres, & le fait enfermer dans la Tour.

Richard résigne la Couronne. p. 325.

Le Parlement accepte la résignation, & fait le procès au Roi sur 35. Articles. p. 326.

Richard II. est déposé. p. 328.

Le Duc de Lencastre demande la Couronne. p. 329.

30. Sept. Il est proclamé Roi sous le nom de Henri IV. sans qu'on fasse attention aux droits du Comte de la Marche Fils du dernier Comte de ce nom.

HENRI IV.

1399. Le nouveau Roi continue le même Parlement. p. 353.

Edmond Comte de la Marche se retire dans sa maison de Wigmor. p. 354.

Le Roi recompense ceux qui l'ont servi. p. 355.

Il est couronné & oint d'une huile extraordinaire.

Henri ne veut pas reconnoître qu'il tienne la Couronne de l'élection du Parlement. p. 356.

Il publie une Proclamation dans laquelle il appuye son droit sur trois faux fondemens, & néglige le seul légitime.

Il crée Henri son Fils aîné, Prince de Galles. p. 357.

Le Parlement passe un Acte d'*Indemnité*.

Il casse tous les Actes du Parlement de Shrewsbury, & la Bulle qui les confirmoit. p. 358

Châtiment des Favoris de Richard II. p. 359.

Acte

HENRI IV. Tom. III

An. 1402. Subside levé pour le mariage de la Fille du Roi. Pag. 379.

Le bruit se répand que Richard II. est en vie & en Ecosse.

On publie divers Ecrits injurieux contre le Roi, dont les Auteurs sont punis.

Mariage d'une Fille du Roi avec le Roi de Danemarc, & du Roi même avec Jeanne de Navarre Veuve du Duc de Bretagne. p. 380.

La Cour de France s'empare de la personne du jeune Duc de Bretagne.

Autre expédition du Roi dans le Païs de Galles, sans succès.

Les Ecossois sont battus à Nesbyt par le Comte de Northumberland. p. 381.

Bataille de Humbledon, gagnée par le même Comte contre les Ecossois.

La Trêve entre la France & l'Angleterre est mal observée.

Le Roi de France demande la restitution de la dot d'Isabelle Veuve de Richard II, & Henri demande les Arrérages de la rançon du Roi Jean. p. 382.

1403. Fev. Arrivée de la nouvelle Reine.

Les François font descente dans l'Isle de Wight. Henri dissimule.

Le Duc d'Orleans Frére de Charles VI. fait un défi à Henri qui s'en plaint inutilement. p. 383.

Négociation sur la dot de la Reine Isabelle.

Le Roi se brouille avec le Comte de Northumberland. p. 384.

Ce Comte se ligue secrettement avec Owen Glendor, & avec le Comte de la Marche. p. 385.

Les Mécontens prenent les armes & font courir le bruit que Richard est en vie. p. 386.

Ils publient un Manifeste.

Bataille de Shrewsbury gagnée par le Roi contre les Revoltez. *Percy Chaud-Eperon* Fils du Comte de Northumberland y est tué. p. 387.

Le Comte de Worcester est décapité.

Le Roi pardonne au Comte de Northumberland.

Desseins de la France contre Henri prévenus par la Victoire de Shrewsbury. p. 388.

Les Bretons insultent les Anglois qui s'en vengent.

1404. On publie que Richard II. est en vie. Henri punit les Auteurs de ce bruit. p. 389.

Les Bretons font descente à Portland. Henri dissimule cet affront. p. 390.

Il conclut une Trêve d'un an avec l'Ecosse.

Parlement appellé *sans Lettres.*

Les Communes prient le Roi de faire saisir les revenus du p. 391.

Cler-

du Clergé. La Chambre Haute rompt leurs mesures.

An. 1404. Innocent VII. Pape. Pag. 392.

Les Enfans du Comte de la Marche sont enlevez.

Le Duc d'Yorck est arrêté.

11. 14. Mars. Le Prince Henri gagne deux Batailles contre les Gallois revoltez.

1405. La Trêve est mal observée par la France. p. 393.

Le Roi demande à la Noblesse & au Clergé, un secours d'argent qui lui est refusé.

Conspiration de l'Archevêque d'Yorck & autres, contre le Roi.

Manifeste des Conjurez. p. 394.

L'Archevêque est pris en trahison & livré au Roi, avec le Lord Mowbray. p. 395.

Ils sont décapitez. p. 396.

Le Comte de Northumberland & Bardolf se sauvent en Ecosse.

Les François font descente dans le Païs de Galles.

Le Roi marche contre eux, & trouve qu'ils se sont rembarquez. Le mauvais temps l'empêche de rien faire contre les Gallois. p. 397.

La France insulte encore Henri en lui faisant dire, qu'elle veut toujours observer la Trêve.

Philippe Fille du Roi part pour le Danemarc.

1406. Acte du Parlement pour maintenir la liberté dans les Elections des Membres.

Le Roi demande de l'argent. Les Communes le refusent. Il tient le Parlement assemblé jusqu'à ce qu'elles le lui ayent accordé. p. 398.

Acte qui exclut les Femmes de la Succession à la Couronne.

Decembre Cet Acte est revoqué par un autre de la même année, & on en fait un autre pour maintenir les Femmes dans leur droit. p. 399.

Le Comte de Northumberland se retire dans le Païs de Galles auprès d'Owen Glendor. p. 400.

Jaques Fils du Roi d'Ecosse allant en France par Mer, & ayant mis pied à terre en Angleterre pour se délasser, y est arrêté & mené au Roi qui le fait enfermer dans la Tour.

Mort de Robert Roi d'Ecosse.

Le Duc d'Albanie son Frére est fait Régent, pendant la Prison de Jaques. p. 401.

1407. Affiches mises en plusieurs endroits pour notifier que Richard II. est en vie.

Le Roi en cherche inutilement les Auteurs.

An. 1407. Peste qui oblige le Roi à quitter Londres. Il est sur le point d'être pris par des Corsaires. Pag. 401.
Mort de Robert Knolles fameux Guerrier du temps d'Edouard III.
Projets de la France contre la Guienne & contre Calais. p. 402.
Le Duc de Bourgogne fait assassiner le Duc d'Orleans.
Trêve entre l'Angleterre & la Bretagne.
1408. Le Comte de Northumberland se revolte encore. p. 403.
Il est battu & tué par le Shérif d'Yorck.
Le Comte de Kent donne la chasse aux Corsaires François. p. 404.
Il attaque *Brebac* en Bretagne, & y est tué.
Trêve avec la France pour la Guienne, le Poitou, & la Picardie.
1409. Concile de Pise, où Gregoire XII. & Benoit XIII. sont déposez, & Alexandre V. élu. p. 405.
25. Mars.
Proclamation pour faire reconnoître Alexandre V.
Les Livres de Wiclef sont brûlez publiquement à Oxford. p. 406.
La Trêve avec la Bretagne est prolongée jusqu'au 1. de Juillet 1411.
1410. Les Troubles de France augmentent.
Henri n'ayant plus rien à craindre de la France, se rend presque Maître des élections des Membres du Parlement.
Janvier. Le Parlement fait un Acte contre les fraudes dans les élections. p. 407.
Le Roi demande un secours d'argent.
Les Communes le prient de faire saisir les revenus du Clergé.
Autre Adresse pour faire adoucir l'Acte contre les Lollards.
Le Roi rejette les deux Adresses. p. 408.
Autre Adresse contre le Clergé rejettée.
Le Roi fait brûler un Lollard.
Les Communes lui refusent de l'argent.
Il tient le Parlement assemblé jusqu'à ce qu'on lui en donne.
Dessein du Duc de Bourgogne sur Calais. p. 409.
Trêve prolongée avec la France.
1411. Henri envoye du secours au Duc de Bourgogne. p. 411.
Les affaires d'Owen Glendor tombent en décadence. Il est obligé de se tenir caché.
1412. Les deux Partis de France demandent du secours, à Henri.
Il fait un Traité avec le Duc d'Orleans. p. 412.
Le Prince Thomas second Fils du Roi est fait Duc de Clarence, & est nommé pour conduire le secours en France.
Il arrive après la Paix faite, entre les deux Partis, & se retire en Guienne. p. 413.
Le Prince de Galles mene une vie fort libertine. p. 414.

Il

An. 1412. Il ſe juſtifie des ſoupçons que le Roi ſon Pére avoit conçus contre lui. Pag. 415.

1413. Le Roi eſt attaqué d'une grande Maladie.

Il fait vœu d'aller à Jéruſalem & prend la Croix.

Il eſt ſurpris d'un ſyncope, dans une Chapelle. p. 416.

20. Mars. On le porte dans une Chambre nommée Jéruſalem, où il meurt.

On lui avoit prédit qu'il mourroit à Jéruſalem.

Henri V.

1413. Henri V. eſt proclamé. p. 419.

9. Avril. Il eſt couronné. p. 420.

Il éloigne de lui tous ſes Compagnons de débauche.

Le Corps de Richard II. eſt transporté à Weſtminſter.

Le Parlement fait un Statut contre les élections frauduleuſes des Membres du Parlement. p. 421.

Le Clergé pourſuit Oldcaſtle Baron de Cobham pour crime d'Héréſie.

Il eſt condamné. Il ſe ſauve. p. 422.

fin d'Avril. Grands Troubles en France. Le Peuple de Paris ſe ſouléve ſous Jean de Troye. p. 423.

Le Duc de Bourgogne recherche l'amitié de Henri. p. 414.

Henri envoye des Ambaſſadeurs en France.

Révolution en France qui oblige le Duc de Bourgogne à ſe retirer en Flandre: Il eſt declaré ennemi de la France. p. 425.

Henri demande à la France la reſtitution de tout ce qu'elle avoit aquis depuis le Traité de Bretigny.

Septemb. Trêve entre les deux Couronnes juſqu'au 1. de Juin 1414.

Ambaſſade de France à Henri.

Continuation des Troubles de France. p. 426.

1414. Les Lollards ſont accuſez d'avoir conſpiré contre le Roi. Le Roi le croit. p. 427.

Il en ſurprend quelques-uns aſſemblez dont pluſieurs ſont tuez, & d'autres punis.

Mort d'Arundel Archevêque de Cantorbery. Chicheley ſuccéde. p. 429.

Henri renouvelle ſes demandes par rapport au Traité de Bretigny.

On lui propoſe ſon mariage avec Catherine Fille de Charles VI. Il l'accepte ſans préjudice de ſes prétentions. p. 430.

La Trêve eſt prolongée, juſqu'au mois de Janvier 1415.

Demandes de Henri. 430. 431.

Offres de la France. p. 431.

Le Roi de France fait la Guerre au Duc de Bourgogne. p. 432.

HENRI V. Tom. III;

An. 1418. Autre Conférence infructueuse. Pag. 475.

1419. Conférence de Louviers.

15. Janv. Capitulation de Rouen.

Fevrier. De Dieppe.

De Montreuil.

Courte Trêve entre le Roi & le Dauphin, concluë à Loûviers. p. 477.

Le Dauphin ayant refusé de se reconcilier avec le Duc de Bourgogne, le Duc offre à Henri de traiter pour la Paix, au nom du Roi de France.

Trêve de trois mois.

Le Dauphin rejette absolument toute reconciliation avec le Duc de Bourgogne. p. 478.

La Paix entre les deux Rois se traite proche de Meulant.

Entrevûë de Henri, de la Reine, du Duc de Bourgogne, & de la Princesse Catherine.

Demandes de Henri.

Demandes de la France, & Politique du Duc de Bourgogne. p. 479.

Le Dauphin & le Duc de Bourgogne se reconcilient enfin. p. 480.

Les Conférences de Meulant sont rompuës par le Duc de Bourgogne.

Henri prend Pontoise par escalade. p. 481.

Les Affaires de Henri se trouvent en mauvais état. p. 482.

Le Dauphin fait assassiner le Duc de Bourgogne sur le pont de Montereau. p. 483.

Grand changement dans les affaires en faveur de Henri.

Les Parisiens obtiennent une Trêve de Henri.

Le Nouveau Duc de Bourgogne Philippe, cherche à venger la mort de son Pére, & à s'allier avec Henri.

Henri convient avec la Reine & le Duc de Bourgogne des Préliminaires pour la Paix entre les deux Rois. p. 484.

1420. Traité particulier entre Henri & le Duc de Bourgogne. p. 485.

Com. de Janv.

La Trêve est prolongée. p. 486.

Henri prend le titre de Roi de France dans une monnoye battuë en Normandie.

Il se rend à Troye.

21. Mai. Traité de Troye par lequel Henri est déclaré Héritier de France, & Régent pendant la vie de Charles VI.

2. Juin. Mariage de Henri avec Catherine de France. p. 487.

Siége & prise de Sens.

Prise de Montereau.

Juillet. Siége de Melun. p. 489.

Les deux Rois font leur entrée dans Paris. p. 490.

Les Etats Généraux approuvent la Paix de Troye.

Sens-

HENRI V. | | Tom. III.

Au. 1420.	Sentence donnée contre les Meurtriers du Duc de Bourgogne.	Pag. 491.
	Le Dauphin continuë à prendre la qualité de Régent.	
1421.	La France eſt diviſée en deux Partis.	p. 492.
	Henri accorde un pardon aux Gaſcons rebelles.	
	Il paſſe en Angleterre.	p. 493.
Février.	Couronnement de la Reine.	
	Le Roi convoque un Parlement.	
	Proclamation contre les Collations de la Cour de Rome.	
	Le Duc de Clarence Frére du Roi eſt tué en Anjou.	
	Le Parlement confirme la Paix de Troye.	p. 494.
	Il ſe plaint des dépenſes que cauſe la Guerre de France.	
	Affaires du Roi avec l'Ecoſſe, depuis le commencement de ſon Régne.	
	Henri ſe ſert de Jaques I. Roi d'Ecoſſe ſon Priſonnier pour faire retirer les Troupes Ecoſſoiſes de France : mais ſans ſuccès.	p. 496.
	Henri retourne en France.	p. 497.
	Il marche au ſecours de Chartres & fait lever le Siége.	
	Il prend Dreux.	
	Siége de Meaux.	
1422.	Naiſſance de Henri Fils du Roi.	p. 498.
	Avantures de Jaqueline de Baviére ou de Haynaut.	
Com. de Mai.	Priſe de Meaux.	p. 499.
	La Reine retourne en France.	
	Le Dauphin aſſiége Coſne ſur la Loire.	
	Henri marche au ſecours.	p. 500.
	Il tombe malade & s'en retourne à Vincennes.	
31. Août.	Mort de Henri V.	p. 501.

HENRI VI.

		Tom. IV.
Septemb.	Henri VI. âgé de neuf mois eſt proclamé Roi d'Angleterre & Héritier de France.	p. 2.
21. Oct.	Mort de Charles VI.	
	Le Duc de Betford Oncle de Henri fait proclamer ce jeune Prince Roi de France, à Paris, & reçoit le ſerment de fidélité au nom du Roi, de pluſieurs Seigneurs François.	p. 3.
	Il prend lui-même le titre de Régent de France.	
Novemb.	Le Dauphin prend le titre de Roi de France, ſous le nom de Charles VII.	p. 4.
9.	Le Parlement d'Angleterre s'aſſemble.	p. 15.
	Il déclare le Duc de Betford Protecteur, & en ſon abſence, le Duc de Glocefter ſon Frére.	p. 16.
	Et pour Gouverneurs du Roi, le Duc d'Exceter & l'Evêque de Winchefter.	

Le

HENRI VI. — Tom. IV.

An. 1426. Le Duc de Betford passe en Angleterre pour les accommoder. — Pag. 42.
Le Connétable est battu au Siége de Pontorson. — p. 43.
Il fait étrangler De Giac & Beaulieu Favoris du Roi. — p. 44.
Il se reconcilie avec le Roi.
Les Anglois sont défaits au blocus de Montargis.
Guerre de Hollande au sujet de Jaqueline. — p. 46.
1427. Le Comte de Suffolck est surpris dans le Mans, & dégagé par Talbot. — p. 47.
Retour du Duc de Betford en France. — p. 48.
L'Evêque de Winchester est fait Cardinal.
Brouilleries à la Cour de Charles.
Le Régent soumet le Duc de Bretagne. — p. 50.
Fin de l'affaire du Haynaut. — p. 51.
1428. Juillet. Le Comte de Salisbury améne au Régent un secours de cinq-mille hommes. — p. 53.
Le Comte de Salisbury s'empare de diverses Places autour d'Orleans.
12. Oct. Commencement du Siége d'Orleans.
Le Comte de Salisbury est tué. — p. 55.
1429. 12. Fev. Journée des Harengs.
Charles VII. projette de se retirer en Dauphiné. — p. 57.
On lui présente la Pucelle à Chinon.
La Pucelle entre dans Orleans avec un Convoy. — p. 58.
Elle emporte l'épée à la main trois Forts des Anglois, & le lendemain un quatriéme.
12. Mai. Levée du Siége d'Orleans. — p. 59.
Le Comte de Suffolck est fait Prisonnier. — p. 60.
Bataille de Patay où les Anglois sont défaits. — p. 61.
Charles reçoit des secours de divers endroits.
Il marche vers Rheims & s'y fait sacrer. — p. 62.
La querelle entre le Duc de Glocester & le Cardinal de Winchester se renouvelle.
Juin. Le Pape nomme le Cardinal de Winchester pour Général de la Croisade contre les Hussites.
Il leve des Troupes en Angleterre & s'engage à servir en France jusqu'à la fin de l'année. — p. 63.
6. Nov. Henri VI. est couronné à Londres. — p. 64.
Charles VII. fait plusieurs conquêtes en France.
Détail de la Campagne. — p. 65.
Changement dans les mesures du Duc de Bourgogne, & sa Politique. — p. 66.
1430. Conventions pour la liberté du Duc de Bourbon. Sans exécution. — p. 68.
Henri VI. va en France.

Henri VI.		Tom. IV.
1430. 17. Dec.	Il y est sacré Roi de France.	Pag. 68.
	Siege de Compiégne. La Pucelle se jette dans la Place, elle est faite Prisonniére dans une sortie.	p. 69.
	Levée du Siége.	p. 70.
8. Nov.	Trêve avec la Castille.	
Décemb.	Trêve de cinq ans avec l'Ecosse.	
1431. 30. Mai.	La Pucelle est brûlée vive à Rouen.	p. 71.
	Campagne de 1431.	p. 72.
	Guerre de Lorraine.	
	Tentative pour faire la Paix, sans succès.	p. 73.
1432. Janvier.	Henri VI. retourne en Angleterre.	
	Continuation de la querelle entre le Duc de Glocester & le Cardinal de Winchester.	p. 74.
	Brouilleries à la Cour de Charles VII.	p. 76.
	Campagne de 1432.	p. 77.
13. Nov.	Mort d'Anne de Bourgogne Duchesse de Betford.	
	Ambassade au Concile de Basle.	
1433.	Soulevement en Normandie.	
	Mariage du Duc de Betford avec Jaqueline de Luxembourg.	p. 78.
	Le Duc d'Orleans Prisonnier à Londres offre sa médiation pour la Paix. Les Anglois en sont les duppes.	p. 79.
1434.	Continuation de la Guerre.	p. 81.
1435.	Congrès d'Arras pour la Paix.	p. 82.
	Le Duc de Bourgogne fait sa Paix particuliére avec Charles VIII.	p. 83.
30. Sept.	Mort d'Isabelle de Baviére Reine de France.	p. 85.
14. Sept.	Mort du Duc de Betford.	
	Le Duc d'Yorck est nommé pour Régent en France.	p. 86.
1436. Mars.	Le Duc de Bourgogne se déclare contre l'Angleterre.	
13. Avril.	Le Connétable se rend maître de Paris.	p. 87.
	Le Duc d'Yorck arrive en France & y fait quelques progrès.	p. 88.
	Le Duc de Bourgogne assiége Calais, & le Duc de Glocester lui fait lever le Siége, & le poursuit en Flandre.	p. 89.
1437. Janvier.	Mort de Catherine de France Reine d'Angleterre. Owen Tudor son second époux est mis à la Tour.	p. 90.
	Mariage de la Duchesse Douairiére de Betford avec Richard Woodwille.	p. 91.
19. Fev.	Mort de Jaques I. Roi d'Ecosse.	
	Prise de Pontoise par Talbot.	
	Campagne de 1437.	p. 92.
	Le Duc d'Orleans est choisi pour Médiateur de la Paix entre les deux Rois.	p. 93.
1438.	Peste & famine en France & en Angleterre.	p. 94.
	Trêve de neuf ans avec l'Ecosse.	p. 95.

Sié-

HENRI VI.		Tom. IV.
1439. Mars.	Siége de Meaux par le Connétable & prise.	Pag. 95.
	Autres Exploits militaires.	p. 96.
	Conférences pour la Paix, rompuës sans fruit.	p. 98.
	Trêve Marchande entre l'Angleterre & les Païs-Bas.	p. 99.
1440.	Le Duc d'Orleans est relâché.	p. 99-105.
	Mort du Comte de Warwick Régent de France.	p. 106.
	Le Duc d'Yorck Régent en France.	
1441.	Nouvelle Conférence pour la Paix, infructueuse.	p. 107.
	Campagne de 1441.	p. 108.
	Charles VII. léve le Siége de Pontoise, & ensuite prend la Place l'épée à la main.	p. 109.
	Condamnation de la Duchesse de Glocester, pour sortilége contre le Roi.	
	Brouilleries à la Cour de Charles.	p. 110.
	Siége de Tartas en Guienne par les Anglois.	
1442.	Charles marche au secours de Tartas.	p. 111.
	Affaire de la Comtesse de Cominge.	
	Fiançailles de Henri VI. avec une Fille du Comte d'Armagnac.	p. 113.
	Charles secourt Tartas.	
	Talbot est fait Comte de Shrewsbury & le Bâtard d'Orleans Comte de Dunois.	
	Siége de Dieppe.	p. 114.
	Le Duc de Glocester accuse inutilement le Cardinal de Winchester qui est absous.	
	Le Duc perd son credit auprès du Roi.	p. 115.
Septemb.	Naissance d'Edouard Fils du Duc d'Yorck, qui fut ensuite Roi sous le nom d'Edouard IV.	p. 116.
1443.	Trêve entre Henri VI. & le Duc de Bourgogne.	
	Le Dauphin Louïs fait lever le Siége de Dieppe.	p. 117.
	Il fait la Guerre au Comte d'Armagnac, lui enleve ses Etats, & le fait Prisonnier.	p. 118.
1444.	On convient de négocier la Paix entre la France & l'Angleterre, à Tours.	p. 119.
	Le Comte de Suffolck se rend à Tours pour y negocier la Paix.	
28. Mai.	Trêve concluë, jusqu'en Avril 1446.	p. 120.
	Trêve avec l'Ecosse prolongée pour sept ans.	
Novemb.	Mariage de Henri VI. avec Marguerite d'Anjou, solennisé à Tours.	p. 121.
1445. Mai.	La nouvelle Reine arrive en Angleterre, & se rend maitresse des affaires.	p. 122.
	Trêve prolongée avec la France jusqu'au 1. de Novembre.	
	Mort de Chicheley Archevêque de Cantorbery. Stafford succéde.	

Le

Il

Henri VI.		Tom. IV.
An. 1451.	Il se retire dans le Païs de Galles, & écrit encore au Roi sur le même sujet.	Pag. 143.
1452.	Il se met à la tête d'une Armée & marche à Londres qui lui ferme les portes.	p. 144.
	Le Roi marche contre lui.	
	Il offre de congédier ses Troupes, à condition que le Duc de Sommerset soit mis à la Tour.	p. 145.
	Son offre est acceptée, mais on lui manque de parole. Il est arrêté.	
	Il se reconcilie avec le Roi, & lui prête un nouveau Serment.	p. 146.
	Il se retire dans le Païs de Galles.	
	Brouilleries à la Cour de France entre le Roi & le Dauphin.	
	Talbot est reçû à Bourdeaux & fait quelques progrès en Guienne.	p. 147.
1453.	Il est tué en voulant secourir Castillon.	p. 148.
	Toute la Guienne se soumet à Charles.	p. 149.
	Fin de la Guerre de France.	
23. Oct.	Naissance d'Edouard Fils du Roi.	
	Thomas Bourchier est fait Archevêque de Cantorbery.	
	Le Duc d'Yorck prend des mesures pour monter sur le Trône.	p. 151.
	On conseille à la Reine de mettre le Duc d'Yorck & ses amis dans le Conseil. Ils s'y rendent supérieurs, & font mettre le Duc de Sommerset à la Tour.	p. 152.
1454.	Le Duc de Sommerset est accusé par les Communes.	
	Le Duc d'Yorck est fait Protecteur.	p. 153.
1455.	Le Roi reprend le Gouvernement & casse le Duc d'Yorck.	
	Le Duc de Sommerset est mis en liberté.	
	Le Duc d'Yorck se retire dans le Païs de Galles.	p. 154.
	Le Roi marche contre lui.	p. 155.
31. Mai.	Bataille de St. Alban où le Roi est défait & Prisonnier.	
	Le Duc d'Yorck le traite avec beaucoup de respect.	
	Le Parlement prie le Roi de faire le Duc d'Yorck Protecteur.	p. 156.
12. Nov.	Le Roi y consent.	
1456. Fevrier.	Le Roi reprend le Gouvernement & dépouille le Duc d'Yorck du Protectorat.	p. 157.
	La Reine mene le Roi à Coventry.	
	Elle tend un piége au Duc d'Yorck qui l'évite.	p. 158.
1457.	Invasion des François sur les Côtes. Et des Ecossois dans le Nord.	p. 159.
	La Trêve avec l'Ecosse est prolongée jusqu'en 1459.	
1458.	La Reine & le Duc de Sommerset se reconcilient avec le Duc d'Yorck.	



HENRI VI — Tom. IV.

An. 1458. Le Duc d'Yorck & le Comte de Warwick se retirent de la Cour. Pag. 161.

Le Comte de Warwick est attiré à la Cour, & y court un danger d'où il ne se tire qu'avec peine.

1459. Le Duc d'Yorck léve une Armée dans le Païs de Galles. p. 162.

Bataille de Boreheath, où le Lord Audley est défait par le Comte de Salisbury ami du Duc d'Yorck.

Le Duc d'Yorck, le Comte de Salisbury, & le Comte de Warwick se joignent. p. 163.

Négociation infructueuse pour un accommodement.

Le Duc & les deux Comtes sont abandonnez de leurs Troupes. p. 164.

Le Duc d'Yorck se sauve en Irlande, & les deux Comtes à Calais.

Le Parlement condamne le Duc d'Yorck.

Le Duc de Sommerset est repoussé à Calais.

1460. La Cour donne des Commissions pour se défaire des Partisans du Duc d'Yorck. p. 165.

La Province de Kent demande du secours aux Seigneurs qui sont à Calais.

Les Seigneurs arrivent en Angleterre, où leur Armée est bien-tôt de 40000. hommes. p. 166.

Ils sont reçus dans Londres.

La Reine se met à la tête d'une Armée. p. 167.

Bataille de Northampton, où l'Armée Royale est défaite, & le Roi Prisonnier.

La Reine se retire dans le Païs de Galles. p. 168.

Le Roi est mené à Londres.

Le Parlement se déclare pour le Duc d'Yorck.

Mort de Jaques II. Roi d'Ecosse, au Siége de Roxborowgh. p. 169.

Mort de Charles VII. Louïs XI. succéde.

Le Duc d'Yorck s'attend que le Parlement lui offrira la Couronne.

Mais il est trompé dans son espérance.

Il la demande ouvertement.

Le Parlement décide que le Roi gardera la Couronne sa vie durant, & que le Duc d'Yorck lui succedera. p. 171.

Le Duc d'Yorck aquiesce au Jugement.

La Reine léve une Armée dans le Nord. p. 172.

Le Duc marche contre elle avec peu de Troupes.

Bataille de Wakefield où le Duc d'Yorck est défait & tué. p. 173.

Le Comte de la Marche Fils du Duc d'Yorck soutient la querelle. p. 175.

Il bat le Comte de Pembrook.

La

HENRI VI. Tom. IV.

An. 1460. La Reine marche vers Londres. Pag. 175.
Le Comte de Warwick va la combattre.
15. Fev. Bataille de Barnardsheath.
La Reine la gagne, & délivre le Roi.
Le Comte de la Marche est reçû à Londres. p. 176.
La Reine se retire vers le Nord.
Le Comte de Warwick fait proclamer Roi le Comte de la Marche, sous le nom d'Edouard IV. p. 178.

EDOUARD IV.

1461. Edouard IV. part de Londres après avoir été proclamé, pour aller combattre la Reine dans le Nord. p. 203.
Mars. Bataille de Tawnton où il y a près de 37000. hommes de tuez, gagnée par Edouard. p. 206.
Le Comte de Devonshire est décapité. p. 207.
8. Juin. Edouard retourne à Londres.
Il tâche de susciter des affaires au Roi d'Ecosse.
Il est couronné. p. 219.
La Reine Marguerite rompt les mesures d'Edouard, par rapport à l'Ecosse.
Le Parlement approuve l'élection d'Edouard IV.
Il casse les Actes faits contre la Maison d'Yorck. p. 211.
Le Roi donne des titres à ses Fréres, & à d'autres.
Le Comte d'Oxford & son Fils sont décapitez.
Le Duc de Bourgogne envoye des Ambassadeurs à Edouard. p. 212.
La Reine Marguerite va en France demander du secours à Louïs XI.
1462. Traité d'Edouard avec le Comte de Ross Ecossois, pour susciter des affaires au Roi d'Ecosse.
Le Pape Pie II. félicite Edouard par un Bref. p. 213.
Concession du Roi au Clergé. p. 214.
La Trêve Marchande avec les Païs-Bas est prolongée.
1463. Henri VI. & la Reine sa Femme rentrent en Angleterre. p. 215.
Ils sont défaits & se sauvent. p. 216.
Le Duc de Sommerset & quelques autres sont décapitez.
Trêve avec la France, avec l'Ecosse, & avec le Duc de Bourgogne. p. 217.
1464. Henri VI. rentre en Angleterre pour s'y cacher.
Il est pris & mis à la Tour. p. 218.
La Reine se retire chez son Pére.
Les Ducs de Sommerset & d'Exceter se retirent incognito dans les Païs-Bas.
Edouard envoye le Comte de Warwick en France pour demander en mariage, Bonne de Savoye. p. 219.

		Tom. IV.
An. 1464.	Desseins de Louïs XI. contre la Bretagne.	Pag. 219.
	Il attaque la Bretagne.	
	Négociations d'Edouard avec Louïs XI.	p. 221.
	Trêve de 15. ans avec l'Ecosse.	
1. Oct.	Trêve d'un an avec la Bretagne.	p. 222.
1465.	Le Comte de Warwick conclut le mariage d'Edouard avec Bonne de Savoye.	
	Edouard épouse Elisabeth Woodwille.	p. 224.
Fevrier.	Couronnement de la nouvelle Reine.	
	Le Pére de la Reine est fait Comte de Rivers.	
	Mécontentement du Comte de Warwick pour le Mariage du Roi.	p. 225.
	Louïs XI. mécontent d'Edouard dissimule son chagrin.	
	Affaires de France. Guerre du Bien Public, contre Louïs XI.	p. 227.
	Négociations du Duc de Bretagne & du Comte de Charolois Fils du Duc de Bourgogne, avec Edouard.	p. 228.
12. Déc.	Trêve avec l'Ecosse, prolongée jusqu'en 1519.	
1466.	Naissance d'Elisabeth Fille du Roi.	
30. Avril.	Trêve avec la France.	
7. Juin.	Trêve avec la Bretagne.	p. 229.
	Traité d'amitié entre Edouard & le Comte de Charolois.	p. 230.
1467. 15. Juillet.	Mort de Philippe Le Bon Duc de Bourgogne. Charles son Fils lui succéde.	p. 231.
	Les Parens de la Reine sont en grande faveur auprès du Roi, & le Comte de Warwick est négligé.	p. 232.
	Il quitte la Cour, & s'assure de la protection de Louïs XI.	
1468.	Mariage de Marguerite d'Yorck Sœur d'Edouard avec le Duc de Bourgogne.	p. 233.
	Edouard s'engage à secourir le Duc de Bretagne.	
	Louïs XI. se met imprudemment entre les mains du Duc de Bourgogne.	p. 235.
	Ruïne de Liége.	
1469.	Projets du Comte de Warwick contre Edouard.	p. 237.
	Sédition d'Yorck.	
	Mariage du Duc de Clarence Frére du Roi, avec une Fille du Comte de Warwick.	
	Défaite du Comte de Pembrook par les Rebelles.	p. 239.
	Le Comte de Rivers est décapité par les Rebelles.	
	Edouard fait décapiter le Comte de Strafford.	p. 240.
1470.	Le Duc de Clarence & le Comte de Warwick se mettent à la tête des Rebelles.	p. 241.
	Les deux Armées étant proches l'une de l'autre, on négocie la Paix, & le Roi est fait Prisonnier pendant la Négociation.	

		Tom. IV.
An. 1471.	Elle se retire dans un Azyle.	Pag. 264.
	Le Duc de Sommerset lui persuade de continuer la Guerre.	
	Les Partisans de la Maison de Lencastre rassemblent des Troupes, & mettent le Prince de Galles à leur tête.	p. 265.
	Edouard marche contre eux.	p. 266.
	Bataille de Teuksbury gagnée par Edouard.	p. 268.
	La Reine, le Prince, & le Duc de Sommerset sont faits Prisonniers.	
	Le Prince de Galles est tué de sang froid, le Duc de Sommerset décapité.	p. 269.
	La Reine est renfermée dans la Tour.	
	Revolte du Bâtard de Falconbridge.	p. 270.
	Il est décapité.	
Juin.	Henri VI. est massacré dans la Tour.	p. 271.
	Les Comtes de Pembrook & de Richemont s'embarquent pour la France. Ils tombent entre les mains du Duc de Bretagne qui les garde.	p. 272.
	Trêve avec la Bretagne, confirmée.	p. 273.
1472.	Négociations sur les différens avec les Flamans, & avec les Villes Hanséatiques.	p. 274.
	Revolte du Comte d'Oxford. Il est envoyé en prison à Hames.	p. 275.
	Edouard demande le Comte de Richemond au Duc de Bretagne qui refuse de le rendre.	p. 276.
	Affaires entre Louïs XI. & le Duc de Bourgogne.	p. 277.
1473. 19. Sept.	Les différens avec les Villes Hanséatiques sont terminez.	p. 279.
	Négociations secrettes entre Edouard & le Duc de Bourgogne.	
	Alliance d'Edouard avec le Roi de Danemarc.	
1474.	Traité entre Edouard & le Duc de Bourgogne contre Louïs XI.	p. 280.
	Edouard se prépare à la Guerre, & fait diverses Alliances.	p. 281.
	Mariage conclu entre le Prince d'Ecosse, & Cecile Fille d'Edouard.	p. 282.
1475.	Edouard léve une Bénévolence sur ses Sujets.	p. 283.
	Edouard passe en France à la tête d'une Armée, & fait déclarer la Guerre à Louïs XI.	p. 284.
	Le Duc de Bourgogne manque à le venir joindre.	p. 285.
29. Août.	Edouard fait la Paix avec la France.	p. 287.
	Conférence à Pequigny, entre Edouard & Louïs.	p. 289.
1476.	Edouard demande encore le Comte de Richemont au Duc de Bretagne, qui le livre à ses Ambassadeurs. Il s'en répent, & le retire d'entre leurs mains.	p. 290.
	Défaites du Duc de Bourgogne à Grandson & à Morat.	p. 291.
1477. 5. Janv.	Il est défait & tué à la Bataille de Nancy.	p. 292.

Louis

EDOUARD V.

Il

Le

Henri VII.

Trou-

Henri VII. Tom. IV.

An. 1492. Il conclut la paix avec la France, & tire de l'argent de Charles VIII. Pag. 454.

Il demande les avis des Généraux qui lui conseillent de faire la Paix. p. 455.

6. Octob. Traité d'Estaples. p. 457.

17. Dec. Henri arrive à Londres. p. 459.

Premier Voyage de Christophle Colomb. Au mois d'Août 1492.

1493. La Duchesse de Bourgogne instruit Perkins Waerbeck à faire le personnage du Duc d'Yorek Frére d'Edouard V.

Elle l'envoye en Portugal, & ensuite en Irlande. p. 461.

Charles VIII. le fait venir à Paris, & le reconnoit pour le Duc d'Yorck avant la Paix d'Etaples.

Charles VIII. renvoye Perkins après avoir fait la Paix avec Henri. p. 462.

Perkins va trouver la Duchesse de Bourgogne, qui le reconnoit pour son Neveu.

8. Mars. Henri conclut une Paix perpetuelle avec Ferdinand & Isabelle. p. 463.

Le Mariage d'Arthur Prince de Galles, avec Catherine d'Aragon est conclu. p. 464.

Conjuration contre Henri tramée par Guillaume Stanley Grand Chambellan.

Clifford l'un des Conjurez va trouver Perkins en France, & par ses Lettres, il fortifie le bruit que le Duc d'Yorck est en vie.

Henri fait faire une inquisition sur la mort du Duc d'Yorck. Mais ses témoins ne sont pas crus. p. 465.

Il envoye des Espions en Flandre & apprend par là toute la vie de Perkins Waerbeck.

Août. Maximilien I. devient Empereur. p. 466.

Morton Arch. de Cantorbery est fait Cardinal.

Henri gagne Clifford qui lui découvre les secrets de la Duchesse de Bourgogne & de Waerbeck. p. 467.

Plusieurs des Conjurez sont exécutez.

1494. Statuts de Poinings en Irlande. p. 469.

Henri extorque de l'argent de ses Sujets par de fausses accusations.

Le Grand Chambellan est décapité. p. 470.

Satyres contre le Roi, & quelques-uns des Auteurs exécutez. p. 471.

Henri Fils du Roi est fait Duc d'Yorck.

Charles VIII. entreprend la Conquête du Royaume de Naples.

Per-

Henri VII.		Tom. IV.
An. 1495.	Perkin fait une tentative ſur les Côtes de Kent, qui ne lui réüſſit pas.	Pag. 475.
13. Oct.	Le Parlement s'aſſemble, & fait un Statut par lequel perſonne ne peut être recherché pour avoir adhéré à un Roi actuellement ſur le Trône.	p. 477.
	Waerbeck va en Irlande.	
	Enſuite en Ecoſſe où Jaques IV. lui fait épouſer une de ſes Parentes.	p. 478.
1496. 24. Fev.	Traité entre l'Angleterre & les Païs-Bas.	
	Le Roi d'Ecoſſe & Waerbeck entrent en Angleterre.	p. 481.
Octobre.	Mariage de l'Archiduc Philippe avec Jeanne d'Arragon.	p. 483.
1497.	Revolte en Cornouaille.	
	Les Revoltez marchent vers Londres.	p. 484.
22. Juin.	Bataille de *Blackheath* où les Rebelles ſont défaits.	
18.	Henri ratifie les Conventions pour le Mariage d'Arthur.	p. 486.
	Il fait la Paix avec l'Ecoſſe, & Jaques IV. congédie Warbeck.	p. 487.
1498. 6. Avril.	Mort de Charles VIII. Roi de France. Louïs XII. ſuccéde.	p. 489.
	Autre ſoulevement en Cornouaille.	p. 490.
	Perkin Waerbeck va ſe mettre à la tête des Revoltez.	
	Il prend le Titre de Roi.	p. 491.
	Le Roi fait marcher des Troupes contre lui. Il ſe réfugie dans un Azyle.	
	Il ſe rend au Roi à condition d'avoir la vie ſauve.	p. 493.
	Il eſt enfermé dans la Tour.	
	Le Palais de *Shene* eſt brûlé & rebâti ſous le nom de *Richemont*.	p. 494.
1499.	Querelle entre les Anglois & les Ecoſſois à Norham, & Négociation du Mariage de Marguerite Fille de Henri avec le Roi d'Ecoſſe.	
	Perkin ſe ſauve de la Tour. Il eſt repris. Le Roi lui pardonne.	p. 495.
	Complot du Comte de Warwick & de Perkin Waerbeck, pour ſe ſauver de la Tour, découvert.	
	Perkin eſt pendu, & le Comte de Warwick décapité.	496. 497.
	Louïs XII. ſe rend Maître du Duché de Milan.	p. 498.
1500.	Deſſein d'une Croiſade, ſans effet.	
	Entrevûë de Henri & de l'Archiduc Philippe.	p. 499.
	Mort du Prince Michel de Portugal. Charles Fils de Philippe devient Héritier préſomptif de Ferdinand & d'Iſabelle.	p. 500.
28. Juill.	Bulle pour la diſpenſe du Mariage de Marguerite Fille du Roi avec le Roi d'Ecoſſe.	
Decembre	Mort du Cardinal Morton.	p. 501.
	Louïs XII. & Ferdinand partagent le Royaume de Naples.	

HENRI VII. Tom. IV.

An. 1501. Le Mariage d'Arthur Prince de Galles avec Catherine d'Arragon est consommé. Pag. 501.
14. Nov.

1502. Dernières Conventions pour le Mariage de la Princesse Marguerite avec le Roi d'Ecosse. p. 503.
24. Janv.

2. Avril. Mort du Prince Arthur.
Henri son Frére est créé Prince de Galles.
Patentes pour découvrir de nouvelles Terres. p. 504.

1503. 11. Fev. Mort de la Reine.
Henri opprime ses Sujets par le moyen d'Empson & de Dudley. p. 505.
Le Comte de Suffolck conspire contre le Roi & se retire en Flandre. p. 507.

29. Juin. Conventions entre Henri & Ferdinand sur le mariage de Henri Prince de Galles avec Catherine d'Arragon Veuve de son Frére. p. 509.

26. Dec. Bulle de Jules II. pour la dispense de ce mariage.
La Reine Marguerite se rend en Ecosse.
Les François sont chassez du Royaume de Naples. p. 510.

1504. Le Parlement s'assemble. Il accorde au Roi un secours d'argent pour le Mariage de la Reine d'Ecosse.
16. Janv.
Divers Actes avantageux au Roi. p. 511.
Le Roi amasse beaucoup d'argent.
Le dessein de faire canoniser Henri VI. échouë, à cause de la dépense.
Proclamation du Roi en faveur des Sujets grévez. p. 512.

26. Nov. Mort d'Isabelle Reine de Castille.
Henri veut se marier avec la Reine Douairiére de Naples. p. 513.

1505. Différends entre Ferdinand & Philippe d'Autriche son Gendre. p. 514.
Philippe & Jeanne partent pour l'Espagne. La tempête les oblige à relâcher en Angleterre, Henri les y retient civilement; mais il engage Philippe à lui livrer le Comte de Suffolck, qui est mis à la Tour. p. 515.

1506. Le Mariage de Henri avec la Duchesse Douairiére de Savoye est conclu. p. 516.
20. Mars.

25. Sept. Mort de Philippe I. Roi de Castille. p. 517.
Jeanne sa veuve perd l'esprit.

1507. Marguerite d'Autriche Duchesse Douairiére de Savoye gouverne les Païs-Bas. p. 518.

21. Dec. Mariage conclu entre Marie Fille du Roi, & Charles Prince d'Espagne.
Henri accumule incessamment des Trésors.

1508. Le Mariage de Charles avec la Princesse Marie est solennisé par Procureur. p. 519.
17. Dec.
Henri attaqué de Phthisie, ne songe plus à son Mariage.

1509. Amnistie générale.
22. Avril. Mort de Henri VII. p. 520.

HEN-

HENRI VIII.

Li-

1511. 4. Oct. Ligue concluë contre la France entre le Pape, le Roi d'Arragon, & Venise. Pag. 35.
30. Ouverture plus solennelle du Concile de Pise. p. 36.
Le Pape excommunie tous les adhérans au Concile de Pise. Le Roi de Navarre est du nombre. p. 38.
Ferdinand se propose de conquérir la Navarre sous ce prétexte.
Il engage Henri à faire la Guerre à Louïs XII. pour conquérir la Guienne. Mais il se sert des forces de Henri, pour conquérir lui-même la Navarre. p. 39.
1512. Le Parlement accorde un secours au Roi pour la Guerre contre la France. p. 42.
Ambassade de Henri au Concile de Latran. p. 43.
Ferdinand se rend maître de la Navarre. p. 43-47.
11. Avril. Bataille de Ravenne en Italie gagnée par Gaston de Foix qui y est tué. p. 47.
3. Mai. Ouverture du Concile de Latran. p. 48.
Le Pape excommunie Louïs XII.
Décadence des Affaires de Louïs XII. en Italie. Son Armée s'en retourne en France, & abandonne Milan. p. 49.
Sforce est mis en possession de Milan par les Alliez. p. 51.
Henri se rengage dans la Ligue & est duppé. p. 52.
Jaques Roi d'Ecosse conclut une ligue avec Louïs XII. p. 54.
1513. 21. Fev. Affaires d'Italie. Mort de Jule II. p. 58.
Ferdinand conclut une Trêve avec la France, & y comprend Henri sans sa participation. p. 59.
5. Avril. Ligue de Malines où Henri est pris pour duppe.
Déroute de l'Armée de France à Novare, par les Suisses : Elle repasse les Monts. p. 64.
Thomas Wolsey devient premier Ministre de Henri. p. 65.
Avril. Combat Naval où l'Amiral Howard est tué. p. 66.
Les Alliez de Henri lui manquent & il se voit réduit à faire la Guerre seul. p. 67.
Le Comte de Suffolck est décapité. p. 68.
17. Juin. Siége de Terouenne.
Maximilien sert dans l'Armée de Henri comme volontaire.
Août. Déroute des François à Guinegaste.
22. Prise de Terouenne. p. 69.
23. Sept. Siége & prise de Tournay.
15. Oct. Traité conclu à Lisle entre Henri, Marguerite, & Charles d'Autriche. p. 70.
24. Retour du Roi à Londres. p. 71.
Louïs XII. fait la Paix avec Leon X. p. 72.
Le Pape exhorte Henri à la Paix.
Henri traite avec la France sans les Alliez. p. 73.

Henri VIII.		Tom. V.
An. 1513.	Affaires entre Henri & Jaques IV. Roi d'Ecosse. Bataille de *Flodden* où le Roi d'Ecosse est tué. Septembre.	P. 73-75.
	Henri fait porter le corps de Jaques à Londres & le fait enterrer.	p. 76.
1514.	Intérêts des Princes au commencement de 1514.	p. 77.
3. Janvier.	Le Parlement s'assemble.	
	Thomas Wolsey est fait Evêque de Lincoln, & Administrateur de l'Evêché de Tournay.	p. 82.
	Leon X. envoye au Roi une épée & un bonnet bénis.	
	Négociations de la Paix entre Henri & Louïs XII.	p. 83-85.
7. Août.	La Paix est concluë par divers Traitez.	p. 86.
14. Juill.	Mort du Cardinal Bambridge.	p. 89.
	Thomas Wolsey est fait Archevêque d'Yorck.	
9. Oct.	Mariage de Louïs XII. avec Marie Sœur de Henri consommé.	
	Affaires d'Ecosse. La Reine Régente se remarie avec le Comte d'Angus.	p. 90.
	Elle perd la Régence. Le Duc d'Albanie est appellé de France pour être Régent.	
1515. 1. Janv.	Mort de Louïs XII.	p. 91.
	François I. succéde.	
	La Reine veuve de Louïs XII. épouse le Duc de Suffolck.	p. 93.
	Statuts Parlementaires.	
	Préparatifs de François I. pour recouvrer Milan.	p. 95.
	Affaires d'Italie.	
	Ferdinand suscite des affaires à François I.	p. 96.
	Wolsey craignant de perdre l'administration de l'Evêché de Tournay, engage Henri dans une nouvelle Guerre contre la France.	p. 98.
	Wolsey est fait Cardinal par Leon X.	p. 100.
	Il fait ensorte que Henri assiste secrettement l'Empereur contre François I.	p. 102.
22. Déc.	Wolsey est fait Grand Chancelier.	p. 103.
	Affaires d'Ecosse.	p. 104.
1516. Fevrier.	Mort de Ferdinand Roi d'Arragon.	p. 105.
	Charles d'Autriche lui succéde.	
18.	Naissance de Marie Fille de Henri.	
	Expédition de l'Empereur à Milan.	p. 105.
	Maximilien feint de vouloir ceder l'Empire à Henri.	p. 107.
26. Août.	Traité de Noyon entre François I. & Charles d'Autriche.	p. 109.
29. Oct.	Ligue défensive concluë à Londres, contre la France.	p. 110.
	Desseins de Henri par rapport à l'Ecosse. Il tâche en vain de faire ôter la Régence au Duc d'Albanie.	p. 111.
	Trêve avec l'Ecosse.	
	Efforts du Concile de Latran pour réformer le Calendrier.	p. 112.

Henri VIII.		Tom. V.
An. 1517.	Le Pape fait ses efforts pour engager les Princes Chrétiens à une Croisade contre les Turcs.	Pag. 113.
	Charles se rend en Espagne & congédie le Cardinal Ximenès.	p. 114.
	Conspiration contre le Pape.	p. 115.
	Vente des Indulgences sous le prétexte de la prétenduë Croisade.	
	Martin Luther prêche contre les Indulgences.	p. 116.
	Maximilien feint encore de vouloir ceder l'Empire à Henri.	p. 117.
	Maladie de la Sueur à Londres.	p. 118.
1518.	Leon X. continuë à solliciter la Croisade.	
	Négociation pour la restitution de Tournay.	p. 119.
	Leon X. envoye le Cardinal Campegge en Angleterre en qualité de Légat pour solliciter la Croisade. Wolsey se fait joindre à la Légation.	p. 122.
	Ligue défensive de divers Princes contre les Turcs.	p. 124.
	Divers Traitez entre Henri VIII. & François I. & sur la restitution de Tournay.	p. 125.
16. Dec.	Fiançailles par Procureur de Marie Fille de Henri, avec le Dauphin François.	
1519. 12. Janv.	Mort de Maximilien I. Empereur.	
	François I. prétend à l'Empire.	p. 126.
	Henri VIII. y aspire aussi.	p. 127.
	Charles Roi d'Espagne est élu.	
	Différends entre Charles & François.	
	Ils caressent tous deux le Cardinal Wolsey, afin de mettre Henri dans leurs intérêts.	p. 129.
	Elévation du Cardinal Wolsey.	
	Il aspire au Papat, sur la promesse de l'Empereur.	p. 131.
	Découverte du Mexique & de la Nouvelle Espagne.	p. 132.
1520. 26. Mai.	L'Empereur arrive inopinement à Douvre. Il promet à Wolsey de le faire Pape. Il va en Flandre.	p. 134.
Juin.	Entrevûë de François I. & de Henri.	p. 135.
21. Oct.	Charles-Quint est couronné Empereur.	p. 136.
	Le Pape excommunie Luther.	
	Troubles en Ecosse.	p. 137.
1521.	Intérêts des Princes.	
	François I. fait attaquer la Navarre par Lesparre qui s'en rend Maître, & en est ensuite chassé.	p. 142.
	François suscite Robert de la Marck contre l'Empereur.	p. 143.
	Charles somme Henri de l'assister en vertu de la Ligue de Londres.	
	Henri fait en sorte que François I. rapelle Robert de la Marck.	
	Ligue du Pape avec l'Empereur.	p. 144.

Guer-

Il

An. 1526. Il refuse de ratifier le Traité de Madrid, & forme une ligue contre l'Empereur. Pag. 214.
Affaires d'Italie, & Guerre du Pape & des Alliez contre l'Empereur. p. 215.
François I. trompe le Pape & les Venitiens. p. 217.
Clement VII. fait ses efforts pour faire entrer Henri dans la Ligue. p. 218.
1527. François & Henri sont d'intelligence pour laisser démêler la Guerre au Pape & aux Venitiens. p. 219.
Négociation du Pape avec le Viceroi de Naples. p. 220.
6. Mai. Le Duc de Bourbon marche à Rome. Il donne un assaut où il est tué. p. 221.
Rome est prise & saccagée.
6. Juin. Le Pape se retire au Château St. Ange, où il capitule. Il demeure Prisonnier. p. 224.
Traitez entre Henri & François avant la prison du Pape. 30. Avril. p. 225.
Changemens au Traité, à cause de la Prison du Pape. 29. Mai. p. 227.
Négociations pour la Paix entre l'Empereur & François I. p. 228.
Nouveaux Traitez entre François & Henri. p. 232.
Défi de l'Empereur à François I. p. 234.
Affaires d'Italie. p. 237.
Traité pour la délivrance du Pape. p. 238.
9. Dec. Le Pape se sauve de sa Prison. p. 239.
Commencement de l'Affaire du Divorce, & remarques sur ce sujet.
Juillet. Knight est envoyé à Rome pour demander le divorce du Roi avec Catherine d'Arragon, le Pape étant alors en prison au Château St. Ange. p. 249.
Le Pape promet tout, mais dans la suite, ses intérêts particuliers lui font trouver des difficultez dans l'exécution de sa promesse. Il ne cherche qu'à gagner du temps. p. 250.
1528. François & Henri déclarent la Guerre à l'Empereur. p. 252.
27. Mars. Sur le reproche fait par l'Empereur à François qu'il n'a pas répondu à la Proposition de vuider leur querelle par un combat singulier, François lui envoye un Cartel de défi. p. 253.
L'Affaire se termine sans combat.
Hardiesse du Cardinal Wolsey en désavoüant le Héraut du Roi. Il est sur le point d'être disgracié. p. 254.
Le Peuple murmure au sujet de la Guerre. Le Cardinal agit avec beaucoup de hauteur.
Succès de la Guerre de Naples. Siége de Naples, mort de Lautrec. L'Armée de France est entiérement ruinée. p. 255.
15. Juin. Trêve entre l'Angleterre & les Païs-Bas.

HENRI VIII.		Tom. V.
An. 1528.	Clement VII. amuſe toujours le Roi.	Pag. 256.
	Gardiner & Fox ſont envoyez à Rome pour ſolliciter d'autres Bulles.	p. 257.
	Le Pape uſe de divers artifices pour gagner du temps.	p. 258.
1. Juin.	Wolſey & Campegge ſont nommez Légats, pour juger l'affaire du Divorce.	p. 259.
	Campegge retarde ſon Voyage en Angleterre par divers artifices.	p. 260.
	Incident qui retarde l'affaire au ſujet d'un faux Bref de Jule II. produit par les Impériaux.	
	Artifices de Campegge pour gagner du temps.	p. 261.
	Clement VII. réſolu de s'accommoder avec l'Empereur uſe de pareils artifices à Rome.	p. 262.
	Divers petits Monaſtéres ſont ſupprimez, & leurs revenus appliquez à l'entretien des deux Colléges du Cardinal Wolſey.	p. 264.
	Jaques V. Roi d'Ecoſſe prend les rênes du Gouvernement avant ſa majorité.	
14. Dec.	Trêve de cinq ans entre l'Angleterre & l'Ecoſſe.	p. 265.
1529.	Maladie du Pape.	
	Le Cardinal Wolſey penſe toujours au Pontificat. Le Pape guérit.	p. 266.
	Clement VII. uſe de divers artifices pour retarder le Jugement de l'Affaire du Divorce, juſqu'à ce qu'il ait fait la Paix avec l'Empereur.	p. 267.
	Il donne l'Evêché de Wincheſter au Cardinal Wolſey.	
	Proteſtation de la Reine Catherine.	p. 268.
	Les Légats commencent à proceder au Jugement du procès.	p. 269.
	Campegge tire l'affaire en longueur par divers Artifices.	
	Appel de la Reine.	p. 270.
	Accommodement entre le Pape & l'Empereur.	
	Le Pape envoye un Courier à Londres pour évoquer à ſoi l'Affaire du Divorce.	p. 271.
	Artifices de Campegge pour gagner du temps.	
	Il ajourne la Cour juſqu'au mois d'Octobre, à cauſe des Vacances.	p. 272.
	La Bulle d'Evocation arrive à Londres, & le Roi eſt cité à comparoître devant le Pape.	p. 273.
	Avis donné au Roi par Thomas Cranmer, de conſulter les Univerſitez.	
	Le Cardinal Campegge s'en retourne à Rome.	p. 274.
9. Oct.	Le Cardinal Wolſey eſt accuſé d'avoir violé le Statut de *Præmunire*.	
	Il eſt mis hors de la protection des Loix. On fait l'inventaire de ſes biens.	p. 275.

Son

Henri VIII.		Tom. V.
An. 1529.	Son Affaire est portée au Parlement où il est aussi accusé.	Pag. 276.
5. Août.	Traité de Cambray entre Charles-Quint & François I.	p. 278.
1530.	Affaires d'Italie.	
24. Fev.	Charles Quint est couronné à Bologne de la main du Pape.	p. 280.
	Henri consulte diverses Universitez dont la plûpart décident en sa faveur.	p. 281.
	Lettre des Grands d'Angleterre au Pape sur l'Affaire du Divorce.	p. 283.
	Proclamation pour défendre de recevoir des Bulles de Rome.	p. 284.
	Conventions entre le Roi & le Cardinal Wolsey.	p. 286.
	Le Roi lui ordonne de se retirer à Yorck.	
4. Nov.	Il le fait arrêter en chemin, pour crime de Haute Trahison.	p. 287.
30.	Il est conduit à Londres, & il meurt en chemin.	p. 288.
	Affaires de la Réformation en Allemagne.	p. 289.
	Ligue de Smalcalde.	p. 292.
1531. 6. Janvier.	Le Roi assemble un Parlement, & lui communique l'Affaire de son Divorce.	p. 293.
	Condamnation de tout le Clergé pour avoir violé le Statut de *Præmunire*.	p. 294.
	Il donne 100000. livres sterling au Roi, & en passe un Acte dans lequel il donne au Roi le Titre de *Chef Suprême de l'Eglise*.	p. 295.
	Le Roi accorde une Amnistie aux Communes.	p. 297.
	Les Monastéres composent avec le Roi.	
	Le Pape dissimule.	
	La Reine refuse de consentir au Divorce.	p. 298.
	Trois hommes sont brûlez pour la Religion.	
	Affaires de la Religion en Allemagne.	
1532.	Efforts de François & de Henri pour intimider l'Empereur, afin de le détourner de soutenir la Reine Catherine sa Tante.	p. 300.
Octobre.	Entrevûe de François & de Henri.	p. 301.
	Henri épouse secrettement Anne de Bollen.	
	Ligue proposée par l'Empereur pour la sûreté de l'Italie.	p. 303.
	Statut contre le Clergé.	p. 305.
	Acte pour abolir les Annates.	
	Le Pape s'en plaint.	p. 306.
	Négociations à Rome sur l'Affaire du Divorce. L'Empereur empêche l'accommodement.	p. 308.
4. Oct.	Henri est cité à Rome.	p. 310.
1533. 24. Fev,	La Ligue pour la sûreté de l'Italie est concluë à Bologne.	
	Statut pour défendre les appels à Rome.	p. 313.
	Cranmer est nommé Archevêque de Cantorbery.	
	La Convocation du Clergé décide l'Affaire du Divorce en faveur du Roi.	p. 314.

Am-

Henri VIII.		Tom. V.
An. 1533.	Ambaſſade de Guillaume Du Bellay à Londres.	Pag. 314.
	Henri publie ſon mariage avec Anne de Bollen.	p. 315.
23. Mai.	Sentence pour le Divorce du Roi avec Catherine.	
	Le Pape caſſe la Sentence.	p. 321.
	Sentence Comminatoire du Pape contre Henri.	
	Entrevûë du Pape & de François I. à Marſeille.	
	Mariage du Duc d'Orleans avec Catherine de Médicis.	p. 322.
	Bonner notifie au Pape en perſonne l'appel du Roi au Concile.	
	L'Affaire du Divorce prend un train d'accommodement par l'entremiſe de François I.	p. 323.
	L'Evêque de Paris en va porter le projet à Rome.	
	Il ne manque plus qu'un engagement de Henri par écrit. On envoye un Courier à Londres, & on fixe le temps de ſon retour.	
	Le Courier n'arrivant point au temps marqué, le Pape publie une Sentence contre Henri.	
Décembre	Le Courier arrive deux jours après, & le Pape refuſe de revoquer la Sentence.	
1534. 15. Janv.	Le Parlement s'aſſemble.	p. 324.
	Divers Statuts contre le Clergé.	
	Eliſabeth Barton condamnée à mort.	p. 325.
	Acte pour abolir la puiſſance du Pape.	p. 326.
	Fisher & Morus ſont empriſonnez.	p. 327.
	Négociation entre François I. & Henri, ſans ſuccès.	p. 328.
	Nouvelle Brouillerie entre Charles Quint & François I, à l'occaſion de Merveille décapité à Milan.	p. 329.
26. Sept.	Mort de Clement VII.	p. 330.
12. Oct.	Paul III. eſt élu.	
	Divers Actes de Parlement contre le Pape.	
	Fisher & Morus ſont condamnez à mort.	p. 331.
	Paix entre l'Angleterre & l'Ecoſſe.	p. 333.
1535.	Deſſeins de François I.	p. 334.
	Fisher & Morus ſont exécutez.	p. 341.
	Paul III. excommunie Henri, ſans en publier la Bulle.	
	Ambaſſade de Henri aux Proteſtans d'Allemagne.	p. 342.
	Viſite des Monaſtéres.	p. 343.
	Pluſieurs Abbez & Prieurs réſignent leurs maiſons au Roi.	p. 344.
	Négociation de Henri avec le Roi d'Ecoſſe infructueuſe.	
Octobre.	Mort du Duc de Milan.	p. 345.
1536. Janv.	Mort de la Reine Catherine.	p. 346.
	Acte pour ſupprimer les petits Monaſtéres.	p. 347.
	Erection de la Cour des Augmentations.	
	Henri tâche de s'unir avec la Ligue de Smalcalde, mais en vain.	p. 349.

Il

Henri VIII.		Tom. V.
An. 1536.	Il devient amoureux de Jeanne Seymour.	Pag. 350.
	Il se prévient contre la Reine.	p. 351
	Il la fait accuser d'adultére & d'inceste.	
	Elle est condamnée à mort.	p. 353.
19. Mai.	Elle est décapitée.	p. 354.
	Le Roi fait rompre son mariage avec Anne de Bollen.	p. 355.
20.	Il épouse Jeanne Seymour.	p. 356.
	Statut contre les Papes.	p. 357.
	Cromwel est fait Vice-gérent pour les Affaires de Religion.	p. 358.
	Constitutions du Clergé.	p. 359.
	Proclamation contre le Concile de Mantouë.	p. 361.
	Renaud Polus se brouille avec le Roi.	
	Le Roi fait publier les déréglemens des Monastéres supprimez.	p. 364.
	Il en vend les terres.	
	Soulevement dans la Province de Lincoln.	
	Appaisé.	p. 365.
	Revolte dans la Province d'Yorck sous Aske.	
	Le Duc de Norfolck est envoyé contre les Rebelles, & se trouve dans un grand danger.	p. 367.
	L'Affaire se termine sans combat à l'avantage du Roi qui accorde une Amnistie aux Rebelles.	p. 370.
	Affaires entre Charles Quint & François I.	
25. Août.	L'Empereur assiége Marseille.	p. 371.
5. Sept.	Il leve le Siége.	
1537. 1. Janv.	Mariage du Roi d'Ecosse avec Marguerite Fille de François I.	p. 372.
	Revolte, punie, Aske exécuté.	p. 373.
	Visite rigoureuse de tous les Monastéres.	
12. Oct.	Naissance du Prince Edouard Fils du Roi.	
14.	Mort de la Reine Jeanne Seymour.	
	Desseins de l'Empereur en Allemagne.	p. 374.
	Mort de la Reine d'Ecosse.	
Juillet.	Mariage de Jaques V. avec Marie de Lorraine.	
1538.	Henri fait publier la Rélation de la visite des Monastéres.	p. 375.
	Il fait brûler les os de St. Thomas de Cantorbery.	p. 376.
	Paul III. publie sa Bulle contre Henri.	
	Polus irrite beaucoup le Roi par sa conduite.	p. 377.
	Ordonnances du Vicegerent touchant les Images.	
	Henri persecute les Réformez.	
	Il dispute publiquement contre Lambert, & le fait brûler vif.	p. 378.
	Il recherche les Protestans d'Allemagne.	p. 379.
	Assemblée de Nice où la Trêve pour dix ans entre l'Empereur & François I. est concluë.	p. 381.

Henri VIII.		Tom. V.
An. 1538.	François I. commence à s'éloigner de Henri.	Pag. 381.
	Quelques correspondans du Cardinal Polus sont exécutez.	p. 382.
	Etablissement des Evêques suffragans.	
Juin.	La Reine d'Ecosse arrive à Edimbourg.	
1539.	Résignations de plusieurs Monastéres au Roi.	p. 383.
Avril.	Loi des dix Articles.	p. 385.
	Le Parlement donne au Roi les biens des Monastéres.	p. 386.
	Acte pour ériger de nouveaux Evêchez.	
	La Comtesse de Salisbury Mére de Polus est condamnée.	p. 387.
	Le Roi protége Cranmer.	
	Shaxton & Latimer sont envoyez à la Tour.	p. 388.
	Recherche de ceux qui rejettent les dix Articles.	p. 389.
	Bibles mises dans les Eglises.	p. 391.
Décembre	Mariage du Roi avec Anne de Cleves.	p. 393.
1540.	Suppression de l'Ordre de St. Jean.	p. 394.
	Disgrace de Cromwel.	p. 396.
	Il est condamné par le Parlement.	
	Le Roi fait casser son mariage avec Anne de Cleves.	p. 397.
28. Juill.	Exécution de Cromwel.	p. 401.
	Plusieurs des deux Religions sont exécutez.	p. 402.
	Mariage du Roi avec Catherine Howard.	p. 403.
	Desseins contre Cranmer.	
	Commencement d'une nouvelle brouillerie entre Charles Quint & François I.	p. 404.
27. Sept.	Institution de l'Ordre des Jésuites.	p. 405.
1541.	Fondation de six nouveaux Evêchez.	p. 407.
	L'Exposition de la Doctrine Chrétienne est publiée. Le Roi déclare Hérétiques ceux qui croiront plus ou moins.	
Avril.	Interim accordé par l'Empereur en Allemagne.	p. 408.
	Mécontentement de Henri contre le Roi d'Ecosse son Neveu.	p. 409.
1542.	Découverte de l'incontinence de la Reine.	p. 410.
12. Fev.	Elle est décapitée.	p. 412.
	L'Irlande est érigée en Royaume.	p. 413.
	Concile convoqué à Trente.	p. 416.
	Guerre entre l'Empereur & François I.	
	Guerre avec l'Ecosse.	p. 417.
Décembre	Déroute de l'Armée d'Ecosse.	p. 420.
14.	Mort de Jaques V.	
	Henri projette le Mariage d'Edouard son Fils avec Marie Reine d'Ecosse née sept jours avant la mort de son Pére.	p. 421.
1543. 11. Fev.	Ligue concluë entre l'Empereur & Henri contre la France.	422-424.
	Brouilleries en Ecosse causées par le Cardinal Beton.	p. 425.
	Jaques Hamilton Comte d'Aran est déclaré Régent.	p. 426.
1. Juillet.	Traité pour le mariage d'Edouard avec Marie.	p. 427.

Le

EDOUARD VI

EDOUARD VI.

1547. 18. Sept. Le Protecteur, ayant eu avis que son Frere l'Amiral cabaloit contre lui en Angleterre, s'en retourne précipitamment, n'ayant mis que 16. jours à son expédirion. Pag. 20.

Bonner, Evêque de Londres, & Gardiner Evêque de Winchester, sont mis en Prison.

Octobre. Le Lord Riche est fait Chancelier. p. 21.

3. Nov. Nouveaux Priviléges accordez au Protecteur.

4. Le Parlement s'assemble.

Statut pour en revoquer plusieurs autres passez sous les Regnes précedens, & pour établir l'ordre de la Succession marqué par Henri VIII. p. 22.

La Loi des six Articles est revoquée. p. 23.

On abolit les Messes privées, & on rend la Coupe au Peuple.

On donne au Roi le pouvoir de nommer aux Evêchez.

Statut contre les Vagabonds.

Plusieurs fonds d'Eglise donnez au Roi. p. 24.

Amnistie, avec quelques exceptions. Gardiner en profite.

Brouilleries entre l'Amiral & le Protecteur.

L'Empereur bat & fait Prisonnier Jean Frideric Electeur de Saxe, & déclare Electeur Maurice son Cousin. p. 27.

Le Landgrave de Hesse est arrêté Prisonnier par l'Empereur, par une supercherie grossiere.

Le Parti Protestant s'affoiblit en Allemagne.

Pierre Martyr, Bucer, Ochin, Fagius, & plusieurs autres Protestans se refugient en Angleterre.

Le Protecteur, sur les instances du Roi de France, fait discontinuer les Fortifications de Bullenberg.

1548. On avance l'ouvrage de la Reformation. p. 28.

Gardiner est mis à la Tour, pour s'y être opposé.

Le Protecteur nomme le Comte de Shrewsbury son Lieutenant pour la Guerre d'Ecosse.

Le Régent d'Ecosse assiege inutilement le Château de Browghti. p. 29.

Les Anglois s'emparent de Hadington & de Lauder.

Les Ecossois, après avoir reçû de France un renfort de 6000. hommes, assiegent Hadington.

La Reine d'Ecosse est envoyée en France. p. 30.

Le Comte de Shrewsbury fait lever le Siege d'Hadington, & se retire en Angleterre, après avoir présenté la Bataille aux Ecossois.

Entreprise de Dessé, Général des Troupes Françoises, sur Hadington, inutile.

Il entre en Angleterre. p. 31.

Il est rappellé, & remplacé par de Thermes.

EDOUARD VI		Tom. VI.
An. 1549.	Le Siege est changé en blocus.	Pag. 43.
De Thermes s'empare du Château de Brawghti.
15. Sept.	Le Protecteur fait raser Hadington.
Il propose au Conseil de rendre Bologne à la France: Sa Proposition est mal reçûë.	p. 44.
Paget est envoyé en Ambassade & l'Empereur, pour tâcher de conclure une Alliance pour la sureté de Boulogne.
Plaintes contre le Protecteur.
6. Oct.	Le Président du Conseil, & 7. des Conseillers, se retirent dans la Cité de Londres.	p. 45.
Ils agissent contre le Protecteur.
7.	Le Protecteur mene le Roi à Windsor.	p. 46.
Sept autres Conseillers se joignent à ceux de Londres.
8.	Ils mettent les Magistrats de Londres dans leur parti.
9.	Cinq autres Conseillers abandonnent le Protecteur.
Le Conseil déclare le Duc de Sommerset indigne d'être Protecteur.	p. 47.
Le Roi approuve la conduite du Conseil.
Le Conseil se rend à Windsor.
Le Duc de Sommerset est accusé devant le Conseil.
12.	Il est envoyé à la Tour.	p. 48.
14.	Le Conseil nomme 6. Gouverneurs au Roi.
Le Comte de Warwick s'empare de l'administration du Gouvernement.
Le Comte de Southampton quitte la Cour, & meurt.	p. 50.
Seconde Ambassade vers l'Empereur, qui refuse de secourir l'Angleterre.
Sa Réponse détermine le Conseil à faire la Paix avec la France.
28.	Le Comte de Warwick est fait Grand Amiral.	p. 52.
4. Nov.	Le Parlement se rassemble.	p. 50.
Il fait un Acte contre les Assemblées illicites, & revoque le Statut contre les Vagabonds.
Le Pape Paul III. meurt.	p. 56.
Polus perd le Pontificat par sa faute.
1550. 2. Janv.	Acte d'Attainder contre le Duc de Sommerset, fondé sur une Confession signée de sa main.	p. 50.
Il est condamné à perdre ses Charges, & à diverses Amendes.	p. 51.
6. Fev.	Il sort de la Tour.
6. Avril.	Le Roi lui redonne une place dans son Conseil.
Fevrier.	Acte pour confirmer la nouvelle Liturgie, & pour faire brûler les Images.	p. 51. 52.
2.	Le Parlement est prorogé.
Jule III. est élu Pape.	p. 56.

Le

EDOUARD VI — Tom. VI.

1550. 20. Fev. Le Comte de Warwick est fait Grand-Maître. Pag. 52.
Guidotti, Marchand Italien, est employé dans l'Affaire de la restitution de Boulogne.
Il parvient à faire nommer des Plénipotentiaires des deux Cours. p. 53.
Conferences près de Boulogne.
24. Mars. Le Traité est signé. p. 54.
Le Peuple est mécontent de la reddition de Boulogne. p. 55.
Recherche des malversations.
Polydore Vergile se retire en Italie. p. 56.
1551. 18. Avril. Gardiner est déposé. p. 57.
On dresse une nouvelle Confession de Foi: la Princesse Marie la rejette.
Elle essaye en vain de sortir du Royaume.
La Maladie de la Sueur fait de grands ravages en Angleterre, depuis le mois d'Avril jusqu'au mois d'Octobre. p. 58.
Le Comte de Warwick forme le projet de marier Elizabeth dans un Païs étranger, de faire exclure Marie de la Succession, & de marier un de ses Fils avec Jeanne Gray, Fille ainée du Comte de Dorset.
Edouard envoye une Ambassade à Henri II. pour lui porter la Jarretiere, & pour négocier son mariage avec Elizabeth, fille de Henri. p. 59.
Ambassade de la part de Maurice Electeur de Saxe, infructueuse. p. 6[illegible]
Maurice se rend maître de Magdebourg.
Mai. Le Concile est rétabli à Trente.
19. Juill. Le Traité pour le Mariage du Roi est signé à Angers. p. 59.
Octobre. Le Roi crée le Comte de Warwick Duc de Northumberland, & fait plusieurs autres Créations.
La perte du Duc de Sommerset est résolue.
Il est conduit à la Tour. p. 60.
1. Dec. Il est accusé devant les Pairs. p. 61.
Ils le déclarent innocent du Crime de Haute-Trahison: mais ils le condamnent à mort pour Crime de felonie. p. 62.
21. On ôte le Grand Sceau au Chancelier, pour avoir voulu travailler pour le Duc. p. 63.
1552. 22 Janv. Le Roi signe un ordre pour exécuter le Duc de Sommerset.
Il est décapité. p. 64.
Exécution de ses prétendus Complices, Vane, Patrigge, Stanhope & Arundel.
23 Le Parlement se rassemble. p. 65.
Statut qui ordonne la confrontation des Témoins aux Accusez.
Le Mariage des Ecclésiastiques est déclaré légitime. p. 66.

Le

EDOUARD VI Tom. VI.

An. 1552. Le Parlement est dissous. Pag. 66.

Le Roi est rendu le maitre de déposer les Evêques.

On recherche ceux qui se sont enrichis des biens d'Eglise. p. 67.

Le Lord *Paget* est mis à l'amende, & dégradé de l'Ordre de la Jarretiere.

La Compagnie des Marchands Allemans du *Still-Yard* est supprimée.

Cardan vient en Angleterre.

Le Comte d'*Aran* cede la Régence d'Ecosse à la Reine Douairiere. p. 68.

Maurice, Electeur de Saxe, se déclare contre *Charles-Quint*, & l'oblige par-là d'accorder aux Protestans l'*Edit de Passau*.

1553. 1. Mars. Le Parlement s'assemble.

Les Communes accordent au Roi un subside considerable.

Tonstal, Evêque de Durham, est déposé.

Suppression de cet Evêché.

Le Duc de Northumberland est fait Palatin de Durham.

31. Mars. Le Parlement est cassé. p. 69.

Le Roi tombe dangereusement malade.

Mai. Un des fils du Duc de Northumberland se marie avec *Jeanne Gray*.

Le Duc persuade au Roi de transporter la Couronne à *Jeanne Gray*. p. 70.

Les Juges du Royaume refusent d'en dresser l'Acte.

15. Juin. On les y contraint, & tous les Juges le signent, à la reserve de *Halles*: tout le Conseil le signe aussi.

21.

Le Duc de Northumberland est soupçonné d'avoir contribué à la maladie du Roi.

6. Juillet. Le Roi meurt. p. 71.

Le Duc tâche en vain de se saisir de Marie & d'Elisabeth.

MARIE.

Marie, Elisabeth, Marie Reine d'Ecosse, & Jeanne Gray prétendent toutes quatre à la Couronne. p. 74.

Marie, & Jeanne Gray, demeurent les deux seules Concurrentes. p. 75.

9. Marie se retire dans la Province de Norfolck, d'où elle écrit au Conseil.

Elle va dans la Province de Suffolck.

Elle se fait proclamer à Norwich, & appelle la Noblesse à son secours. p. 76.

Les Ducs de Northumberland & de Suffolck annoncent à Jeanne qu'elle est Reine.

MARIE. Tom.VI

An. 1553. Jeanne Gray n'accepte la Couronne qu'avec peine. Pag. 76.
Elle se retire à la Tour, avec le Conseil. p. 77.
Réponse peu favorable du Conseil à la Lettre de Marie.

10. Juillet. Jeanne est proclamée: le Peuple n'en témoigne point de joye.
Les Provinces de Norfolck & de Suffolck se déclarent pour Marie. p. 81.
Elle s'engage à laisser la Religion sur le pied où elle se trouve.
Jeanne envoya un Ambassadeur à l'Empereur, qui ne veut point le recevoir.
Le Conseil leve des Troupes. p. 82.

14. Le Duc de Northumberland part de Londres pour se mettre à la tête de 6000. hommes qui s'étoient assemblez à Newmarket. p. 83.
Il marche à Cambridge, & delà à St. Edmond-bury.
La désertion se met dans son Armée.
Hastings, avec 4000. hommes, se déclare pour Marie, & la fait proclamer à Buckingham.
Six Vaisseaux de guerre prennent le même Parti.
Le Duc retourne à Cambridge, d'où il demande du secours au Conseil. p. 84.

19. Quelques Conseillers trouvent le moyen de sortir de la Tour.
Ils se déclarent pour Marie, & la font proclamer à Londres. p. 85.
Le Duc de Suffolck leur remet la Tour.
Jeanne se démet de sa Dignité.
Le Duc prévient l'ordre qu'on lui avoit envoyé, de licencier son Armée.
Il fait proclamer Marie à Cambridge. p. 86.

25. Il est conduit à la Tour avec ses Enfans, & plusieurs autres.
Tout le Royaume se déclare pour Marie.
Elle envoye à la Tour Jeanne Gray, le Duc de Suffolck, & plusieurs autres.
Elle fait mettre en liberté le Duc de Suffolck.

3. Août. Elle fait son Entrée à Londres.
Elle met en liberté quelques-uns des prisonniers de la Tour.
La Reine veut faire venir en Angleterre le Cardinal Polus, en qualité de Légat. p. 87.
Gardiner s'y oppose, & il détourne la Reine de ce dessein, par le moyen de l'Empereur.
La Reine lui donne le Grand Sceau.

12. Funerailles d'Edouard VI. p. 88.
La Reine déclare qu'elle ne veut point forcer les consciences par rapport à la Religion.

MARIE. Tom. VI.

An. 1553. Bourn, Chapelain de Bonner, sur le point d'être massacré par le Peuple pour avoir mal parlé d'Edouard dans un Sermon, est délivré de ce danger par deux Ministres Protestans. Pag. 88.

13. Août.

18. La Reine publie une Proclamation, qui découvre ses desseins par rapport à la Religion. p. 89.

On procede au jugement du Duc de Northumberland, des Comtes de Northampton & de Warwick, des Chevaliers André Dudley, Jean & Henri Gate, & Thomas Palmer.

Ils sont condamnez. p. 91.

22. Le Duc de Northumberland, Jean Gate, & Thomas Palmer sont exécutez.

Les Députez de Suffolek sont maltraitez à la Cour, & Dolbe, l'un d'entre eux, est mis au pilori pour avoir parlé trop hardiment.

Les deux Ministres qui avoient sauvé Bourn, sont mis en prison.

Les Evêques déposez sous le Regne d'Edouard, sont rétablis. p. 92.

Plusieurs Ecclésiastiques Protestans sont mis en prison.

Le Service de l'Eglise Romaine est rétabli en divers lieux.

Le Juge Halles est condamné à 1000. l. st. d'amende.

Pierre Martyr se refugie chez Cranmer.

Cranmer est cité à la Chambre étoilée, & renvoyé absous. p. 93.

Il est cité devant le Conseil, accusé de trahison, & envoyé à la Tour, avec Latimer.

On permet aux Reformez étrangers de sortir du Royaume, mais on le défend aux Anglois.

La Reine crée divers Pairs.

1. Octob. Couronnement de la Reine. p. 94.

On publie une Amnistie, mais avec beaucoup d'exceptions.

4. La Reine quitte ses Sujets du Subside dû à Edouard.

L'Archevêque d'Yorck est mis à la Tour.

L'Evêque d'Exceter est rétabli.

La Cour trouve moyen d'avoir un Parlement à sa dévotion. 94. & 95.

10. Taylor Evêque de Lincoln, & Harley Evêque de Hereford, chassez de la Chambre-Haute pour n'avoir pas voulu se mettre à genoux pendant qu'on disoit la Messe. p. 95.

Le Parlement s'étant assemblé, passe divers Actes, sans toucher à la Religion. p. 96.

21. Il est prorogé.

24. Il se rassemble, & casse la Sentence de Divorce entre Henri VIII. & Catherine d'Arragon.

31. Acte pour rétablir le Service de l'Eglise Romaine. p. 97.

An. 1553. Divers autres Actes. Pag. 97.
3. Nov. Jeanne Gray, Guilford Dudley son Epoux, deux autres Fils du Duc de Northumberland, & Cranmer Archevêque de Cantorberi sont condamnez comme traitres.
Commendon est envoyé en Angleterre par le Cardinal Bandini, Légat du Pape à Bruxelles. p. 98.
La Reine lui demande Polus pour Légat.
Gardiner s'y oppose. p. 99.
L'Empereur fait proposer le Mariage de la Reine, avec Philippe Prince d'Espagne: la Reine l'approuve.
Polus est retenu en Allemagne. p. 100.
La Chambre des Communes députe à la Reine, pour la prier de n'épouser point un Prince étranger.
6. Dec. La Reine casse le Parlement.
La Convocation du Clergé établit le Dogme de la Transsubstantiation. p. 101.
1554. Janv. Ambassade de l'Empereur pour le Mariage.
12. Le Traité pour le Mariage est conclu. p. 102.
13. La Reine accorde des Lettres d'abolition au Marquis de Northampton. p. 104.
Elle suspend l'Acte contre les Marchands Allemands du Still-Yard.
On murmure contre le Mariage de la Reine.
Le Duc de Suffolck, Thomas Wyat, & Pierre Carew forment le dessein de faire soulever le Royaume. p. 105.
Carew est découvert, & se sauve en France.
Wyat se met en marche avec peu de monde : il refuse de poser les armes.
25. Les milices que le Duc de Norfolck amenoit contre lui, se joignent à Wyat, qui s'avance vers Londres.
La Reine lui envoye deux personnes, à qui il fait des demandes exorbitantes, qui sont rejettées.
5. Fevrier. Il entre dans Westminster; mais trouvant la Porte de la Cité fermée, il se rend prisonnier. p. 106.
11. Le Duc de Suffolck est arrêté. p. 107.
12. Jeanne Gray, & son Epoux sont exécutez.
14. & 15. On exécute plusieurs Rebelles. p. 108.
20. La Reine pardonne à 600. d'entre eux.
21. Exécution du Duc de Suffolck.
Wyat accuse Elisabeth & le Comte de Devonshire: ils sont mis a la Tour.
Le Chevalier Nicolas Troghmorton ayant été absous par les Jurez, ils sont condamnez à de grosses amendes.
Son Frere Jean Troghmorton est condamné, quoiqu'il fût précisément dans le même cas. p. 109.

Wyat

An. 1554. Wyat décharge Elisabeth & le Comte de Devonshire, & est exécuté. Pag. 109.

Mars. Marie donne ordre de purger l'Eglise des Ecclésiastiques mariez.

13. Plusieurs Evêques déposez. p. 110.

La Messe est rétablie par-tout.

2. Avril. Le Parlement s'assemble.

Il est gagné par la Reine. p. 111.

Acte pour confirmer les Prérogatives de la Reine.

L'Evêché de Durham est rétabli. p. 112.

Le Parlement approuve le Traité de Mariage entre la Reine & Philippe.

15,16,17. Avril. Cranmer, Ridley & Latimer sont conduits à Oxford, pour soutenir une Dispute sur l'Eucharistie. p. 113.

On ne leur permet pas de se faire entendre.

20. On les excommunie, sur le refus qu'ils font de faire abjuration.

16. Mai. Elisabeth est transferée à Woodstock, où on la traite avec rigueur. p. 109.

25. Le Parlement est prorogé. p. 113.

16. Juill. Philippe part de la Corogne.

20. Il arrive à Southampton.

27. Le Mariage se fait à Winchester. p. 114.

Philippe apporte beaucoup d'argent.

Il obtient la grace d'Elisabeth, & de quelques autres.

Septemb. Le Duc de Norfolck meurt. p. 115.

11. Nov. Le Parlement se rassemble.

La Cour envoye au devant de Polus; & le Parlement revoque l'Acte par lequel il avoit été condamné.

24. Polus arrive en Angleterre, en qualité de Légat du Pape.

Il fait un Discours au Parlement, pendant lequel la Reine s'émeut si fort, qu'elle croit avoir senti remuer un Enfant dans son ventre. p. 116.

29. Le Parlement présente au Roi & à la Reine une Requête, pour les prier de travailler à la reconciliation du Royaume avec le Pape.

Le Légat leur donne l'absolution.

Acte qui rétablit l'Autorité du Pape, sous cinq conditions, que le Légat ratifie. 116. 117.

Acte pour renouveller les anciens Statuts contre les Hérétiques. p. 119.

Acte qui accorde à Philippe le Droit de prendre le Titre de Roi d'Angleterre pendant son mariage, & déclare coupables de Haute-Trahison ceux qui attenteront à sa vie.

MARIE.		Tom. VI.
An. 1554.	On délibere fur la maniere d'agir contre les Reformez: Polus eft pour la douceur; Gardiner eft pour la rigueur, & l'emporte.	p. 120.
	La Reine envoye une Ambaffade d'Obedience à Rome.	p. 121.
1555.	Gardiner fe charge de faire exécuter les Loix contre les Reformez.	
4. Fevrier.	Rogers eft brûlé à Londres.	
9.	Hooper eft brûlé à Glocefter.	
	Sanders & Taylor font auffi exécutez.	
	Gardiner fe décharge fur Bonner, de la commiffion de pourfuivre les Proteftans.	p. 122.
	La Perfécution caufe un étonnement univerfel dans le Royaume.	
	Philippe fait prêcher fon Confeffeur contre la Perfécution.	
	Elle recommence.	p. 123.
23. Mars.	Le Pape Jules III. meurt.	p. 124.
28.	La Reine reftitue les biens d'Eglife.	
9. Avril.	Marcel II. eft élu Pape.	
	Elifabeth eft tirée de prifon.	p. 123.
	Marcel II. meurt 22. jours après fon exaltation.	p. 124.
23. Mai.	Paul IV. lui fuccede.	
	Il érige l'Irlande en Royaume, donne audience aux Ambaffadeurs d'Angleterre, & demande la reftitution des biens d'Eglife, & le Denier de S. Pierre.	
29.	La Reine accouche de plufieurs moles.	p. 125.
Juillet.	Bradford eft brûlé.	
4. Sept.	Philippe fe dégoute de la Reine, & part pour la Flandre.	p. 126.
	Fauffe Confpiration.	
	On recherche ceux qui avoient pillé les Eglifes & les Monafteres.	
Octobre.	Ligue entre Paul IV. & la France, contre l'Efpagne.	p. 131.
21.	Le Parlement fe raffemble.	p. 126.
	Acte pour la reftitution des Annates.	
	Les Communes commencent à s'oppofer à la Cour.	
Novemb.	Martyre de Ridley & de Latimer.	p. 125.
12.	Mort de Gardiner.	p. 127.
9. Dec.	Le Parlement eft caffé.	
	Charles-Quint refigne tous fes Etats à Philippe.	p. 128.
1556. 1. Janv.	Heath, Archevêque d'Yorck, eft fait Chancelier.	
5. Fevrier.	Treve de 5. ans entre la France & l'Efpagne.	p. 131.
14.	Cranmer eft dégradé: il figne une abjuration, & s'en repent.	p. 129.
21. Mars.	Il eft brûlé.	
	Polus eft fait Archevêque de Cantorberi.	
	La Perfécution continue avec fureur.	

Réta

An. 1556. Rétabliſſement & fondation de quelques Monaſteres. Pag. 130.
La Reine fait ôter des Regîtres Publics, tout ce qui s'étoit fait ſous Henri VIII. contre les Moines & contre le Pape.
Le Pape porte la France à rompre la Treve avec l'Eſpagne. p. 132.
1557. Janv. Les os de Bucer & de Fagius ſont brûlez à Cambridge.
La femme de Pierre Martyr eſt déterrée, & enterrée de nouveau dans un fumier.
La Reine expédie une Commiſſion tendant à établir l'Inquiſition: elle eſt ſuivie d'une cruelle perſécution.
Le Duc de Guiſe marche en Italie. p. 133.
27. Avril. Stafford ſe revolte: il s'empare de Scarborowgh. p. 134.
20. Mai. Philippe arrive en Angleterre.
28. Stafford eſt pris.
7. Juin. La Reine déclare la Guerre à la France.
17. Huit mille Anglois, ſous la conduite du Comte de Pembrook vont joindre l'Armée Eſpagnole.
Le Duc de Savoye met le Siege devant St. Quentin.
10. Août. Bataille de S. Laurent. p. 135.
18. Priſe de S. Quentin.
Le Pape rappelle Polus, & met Payton à ſa place.
La Reine défend à Payton d'entrer en Angleterre.
Le Pape fait la Paix avec l'Eſpagne.
Polus eſt rétabli.
Le Duc de Guiſe retourne en France. p. 136.
Les Ecoſſois font une irruption en Angleterre.
1558. 1. Janv. Le Duc de Guiſe aſſiege Calais. p. 137.
7. Priſe de Calais.
Il ſe rend maitre de Guiſnes & de Hames.
20. Le Parlement s'aſſemble: il accorde un ſubſide à la Reine, à l'exemple du Clergé. p. 138.
Ambroiſe & Robert Dudley, fils du feu Duc de Northumberland, ſont rétablis. p. 139.
7. Mars. Le Parlement eſt prorogé.
14. Ferdinand I. déclaré Empereur par la démiſſion de Charles-Quint. p. 152.
Avril. Le Dauphin épouſe Marie Reine d'Ecoſſe: les Etats de ce Royaume lui accordent le titre de Roi d'Ecoſſe. p. 139.
Le Roi de Suede demande Eliſabeth en mariage: elle s'en excuſe. p. 140.
La Perſécution recommence. p. 141.
Le Lord Clinton ſe met en Mer avec une Flotte de 120. Vaiſſeaux.
Juin. Il brûle le Conqueſt, & ſe retire.
17. Sept. Charles-Quint meurt. p. 152.

On

1 MARIE. Tom.VI.

1558. Octob. On commence à Cambrai les Conferences pour la Paix entre la France, l'Angleterre & l'Espagne. p. 141.

5. Nov. Le Parlement s'assemble.

17. La Reine meurt.

Et le Cardinal Polus.

E L I S A B E T H.

Marie Reine d'Ecosse, & Françoise Duchesse de Suffolck, Concurrentes d'Elisabeth. p. 146.

La Chambre Haute se déclare pour Elisabeth. p. 147.

Les Communes concourent avec les Seigneurs. p. 148.

Elisabeth est proclamée.

19. Elle se rend à Londres.

Elle envoye des Ambassadeurs aux principaux Souverains de l'Europe.

Elle met 8. Protestans dans le Conseil. p. 149.

Philippe II. fait proposer à la Reine de l'épouser.

Elle tient un Conseil secret, sur le rétablissement de la Reformation. p. 150.

Elle permet, par une Proclamation, de faire le Service en Langue vulgaire, & de lire l'Ecriture Sainte. p. 152.

Funerailles de la Reine Marie.

Confederation de quelques Gentilshommes en Ecosse, sous le nom de Congregation, pour la défense de la nouvelle Religion. p. 154.

La Régente leur permet de célébrer le Service divin à leur maniere.

1559. Janv. Elizabeth crée plusieurs Pairs Protestans.

Elle est couronnée.

25. Le Parlement s'assemble. p. 155.

Il accorde à la Reine les Decimes, les Annates, & les Dixmes inféodées.

4. Fev. Les Communes prient la Reine de se marier: elle leur témoigne n'y être pas portée.

Acte par lequel Elisabeth est reconnue pour Reine légitime. p. 156.

Le Parlement fait divers Statuts sur la Religion, malgré les oppositions de quelques Evêques. p. 157.

Création de la Cour de la Grande (ou Haute) Commission. p. 158.

La Reine défend de prêcher sans permission.

Avril. Conference sur la Religion, infructueuse.

Neuf-mille-quatre-cens Bénéficiers qu'il y avoit en Angleterre, embrassent la Reformation, excepté 14. Evêques, 12. Archidiacres, 15. Principaux de College, 50. Chanoines, & environ 80. Curez, qui aiment mieux renoncer à leurs Bénéfices.

La

ELISABETH. Tom. VI.

1559. 2. Avril. La Paix avec la France est signée à Cateau. Pag. 159.
Traité entre Elisabeth & le Roi & la Reine d'Ecosse. p. 160.
L'Ambassadeur d'Angleterre se plaint inutilement de ce que Henri II. avoit fait prendre au Dauphin & à son Epouse les Armes d'Angleterre. p. 161.
La Régente d'Ecosse défend l'exercice de la Religion Protestante, & veut bannir les Ministres Réformez. p. 162.
Troubles excitez à ce sujet. p. 163.
Jaques Melvil est envoyé en Ecosse par Henri II. p. 165.
10. Juill. Mort de Henri II. p. 166.
24. Treve conclue en Ecosse entre la Régente & les Conféderez.
Le nouveau Roi de France François II. envoye des Troupes en Ecosse.
La Treve est rompue.
Les Guises sont tout-puissans en France. p. 168.
Ils envoyent 3000. hommes en Ecosse, avec ordre de se joindre aux Catholiques d'Angleterre, pour tâcher de détrôner Elisabeth.
Philippe II. enfreint les Privileges des Païs-Bas. p. 169.
Septemb. Il part pour l'Espagne, & laisse le Gouvernement des Païs-Bas à la Duchesse de Parme.
Paul IV. meurt: Pie IV. lui succede. p. 170.
1560. 27. Fev. Traité entre Elisabeth & les Conféderez d'Ecosse. p. 178.
La Régente d'Ecosse se retire au Château d'Edimbourg. p. 180.
Le Lord Gray entre en Ecosse avec une Armée.
L'Armée Angloise, & celle des Conféderez d'Ecosse forment le Siege de Leith.
Elisabeth publie un Manifeste sur sa conduite par rapport à l'Ecosse. p. 181.
La France offre de lui rendre Calais, si elle veut retirer ses Troupes d'Ecosse: elle le refuse.
Treve en Ecosse. p. 182.
10. Juin. La Régente d'Ecosse meurt.
Juillet. Conferences à Edimbourg sur la Paix.
Traité d'Edimbourg, entre Elisabeth & le Roi & la Reine de France & d'Ecosse, & les Conféderez.
Le Traité par rapport à l'Ecosse est exécuté. p. 183.
François II. refuse de ratifier le Traité fait avec Elisabeth.
L'Archiduc, le Roi de Suede, le Duc de Holstein, le Comte d'Aran, & plusieurs autres prétendent au Mariage d'Elisabeth. p. 184.
Robert Dudley s'en flate plus que tous les autres: il est en grand crédit auprès de la Reine.

An. 1563. Le Duc de Guise est tué par Poltrot, au Siege d'Orleans. Pag. 204.

Les Huguenots font la Paix avec le Roi de France, sans y comprendre Elisabeth.

Siege & prise du Havre.

La Treve entre la France & l'Angleterre est conclue.

Les Troupes Angloises retournent en Angleterre, & y portent la Peste.

Le Cardinal de Lorraine propose à Marie le mariage avec l'Archiduc Charles: elle demande conseil à Elisabeth, qui veut lui persuader d'épouser un Anglois. p. 205.

Elle se désiste du Mariage avec l'Archiduc. p. 206.

La Duchesse de Suffolck meurt.

1564. 9. Avril. La Paix entre la France & l'Angleterre est signée à Troyes en Champagne. p. 207.

Elisabeth envoye à Charles IX. l'Ordre de la Jarretiere.

Le Commerce entre l'Angleterre & les Païs-Bas, après avoir été quelque tems interrompu, est remis sur l'ancien pied.

Elisabeth visite l'Université de Cambridge: elle y fait un Discours en Latin.

Marie prend la résolution d'épouser le Lord Darley, fils de la Comtesse de Lenox. p. 208.

Dudley est fait Comte de Leicester. p. 209.

Elisabeth fait proposer aux Envoyez de Marie, dans une Conference, le Mariage de cette Reine avec le Comte de Leicester: la proposition est mal reçue. p. 210.

Mort de l'Empereur Ferdinand I. Maximilien son fils lui succede.

1565. David Rizzo, Musicien Italien, devient favori de Marie.

Fevrier. Darley arrive en Ecosse. p. 212.

Le Comte de Murray, & plusieurs autres Seigneurs se liguent en vain pour l'empêcher d'épouser la Reine d'Ecosse. p. 213.

Marie fait approuver son Mariage par une Assemblée de Grands.

Elle demande l'approbation d'Elisabeth, qui tâche de l'en détourner. p. 214.

Elisabeth fait rappeller le Comte de Lenox & le Lord Darley, qui s'excusent d'obeïr. p. 215.

29. Juillet. La Reine d'Ecosse se marie avec le Lord Darley.

Les Seigneurs Ecossois Confédérez, poursuivis par la Reine, se retirent en Angleterre.

Marie refuse de donner audience à un Envoyé d'Elisabeth: elle fait cependant réponse à sa Lettre. p. 216.

An. 1565. Marie se dégoute du Roi, & se conduit avec Rizzo d'une maniere scandaleuse. Pag. 216. & 217.

Le Roi rappelle secrettement les Seigneurs fugitifs. p. 218.

Juillet. Entrevue des Cours de France & d'Espagne à Bayonne.

Decemb. Pie IV. meurt. Pie V. lui succede.

1566. Janvier. Les Etats d'Ecosse s'assemblent à Edimbourg.

Charles IX. envoye une Ambassade à Elisabeth. p. 216.

Le Roi d'Ecosse fait assassiner Rizzo. p. 219.

On donne des Gardes à la Reine.

Le Roi abandonne les meurtriers de Rizzo. p. 220.

La Reine se sauve à Dumbar. p. 221.

Elle reprend son autorité, & pardonne aux Seigneurs fugitifs.

Les meurtriers de Rizzo se sauvent en Angleterre.

Le Comte de Bothwel devient favori de Marie.

Marie forme le projet de détrôner Elisabeth : ses desseins sont découverts par le moyen d'un Espion. p. 222.

L'Espion est arrêté.

19. Juin. Naissance de Jaques, fils de Marie.

Marie maltraite le Roi, & vit avec Bothwel d'une maniere scandaleuse. p. 224.

Elle refuse de ratifier le Traité d'Edimbourg. p. 225.

Le Roi, maltraité, se retire : on l'empoisonne ; mais il résiste au poison. p. 226.

Elisabeth va visiter l'Université d'Oxford.

Novemb. Le Parlement s'assemble, dans le dessein de faire déclarer Marie héritiere présomptive d'Elisabeth. p. 227.

La Chambre Haute députe Bacon à la Reine, pour la prier de se marier. p. 228.

Elle fait venir des Députez des deux Chambres, auxquels elle fait un Discours obscur, pour éluder leur demande. p. 229.

Le Parlement est prorogé.

Les Grands des Païs-Bas forment une Conféderation contre l'établissement de l'Inquisition. p. 231.

Louis Comte de Nassau, accompagné de 400. hommes, présente une Requête à la Gouvernante.

Origine du nom de Gueux.

1567. Janvier. Henri Stuart, Roi d'Ecosse, est étouffé ou étranglé dans son lit : Bothwel est accusé de l'avoir fait mourir. p. 237.

La Reine le fait enterrer auprès de Rizzo. p. 238.

La Reine, pour se faire livrer le Château d'Edimbourg par le Comte de Marr, lui remet le Prince.

Le Comte de Lenox accuse Bothwel d'avoir fait assassiner le Roi, & en demande justice à la Reine. p. 239.

Bothwel se fait décharger par les Commissaires assemblez pour l'examiner.

ELISABETH. | Tom. VI.

An. 1567. On tâche en vain de détourner la Reine de son Mariage avec Bothwel. Pag. 239.
Elle se fait enlever par Bothwel, p. 240.
Bothwel se fait séparer de sa femme.
Il épouse la Reine.
La Reine & Bothwel font signer une Ligue à quelques Seigneurs. p. 241.
Murray refuse de la signer, & se retire en France. 241. 242.
Les Comtes d'Argyle, de Morton, de Marr, d'Athol, de Glencarn, & le Baron de Boyd, signent une Confédération pour faire punir les Meurtriers du Roi, & faire dissoudre le Mariage de la Reine. p. 242.
La Reine & Bothwel se retirent à Dumbar.
Edimbourg se déclare pour les Confédérez.
La Reine & Bothwel marchent vers Edimbourg. p. 243.
Les deux Armées étant proche l'une de l'autre, la crainte d'être abandonnée de ses Troupes, oblige la Reine de capituler avec les Confédérez.
Elle se met entre leurs mains.
Bothwel se retire à Dumbar.
On renferme la Reine dans le Château de Lochlewen.
On intercepte une Cassette de Bothwel, qui découvre le mystere de la Conspiration contre le feu Roi. p. 244.
Bothwel se retire aux Isles Orcades.

24. Juin. On oblige la Reine à ceder la Couronne au Prince. p. 245.
On lui permet de nommer un Régent : elle nomme le Comte de Murray.

29. Inauguration du jeune Roi.
Quelques Seigneurs s'assemblent à Hamilton, & forment un parti en faveur de la Reine.
Le Comte de Murray arrive en Ecosse : il maltraite la Reine. p. 246.
Il est reconnu pour Régent.
Les Seigneurs Hamiltoniens refusent de se rendre aux Etats.
Le Régent ôte le Gouvernement du Château d'Edimbourg à Balfour, & le donne à Grangy.
Douze Seigneurs signent une Ligue en faveur de la Reine. p. 247.
Le Régent se fait remettre toutes les Places.
Elisabeth demande la restitution de Calais, fondée sur le Traité de Cateau.
La France la refuse. p. 248.
Négociation pour le Mariage d'Elisabeth avec l'Archiduc Charles. p. 249.
La Négociation est rompue. p. 250.

An. 1567. Jean Basilowitz, Grand Duc de Moscovie, envoye une Ambassade à Elisabeth, pour conclure avec elle une Ligue offensive & défensive: Elle y répond d'une maniere ambigue. Pag. 250.

Shane O Neale se revolte en Irlande: il est tué par ses propres gens. p. 251.

Mort de la Duchesse de Norfolck.

Le Duc d'Albe arrive à Bruxelles: il fait mourir les Comtes d'Egmont & de Horne.

On fait mourir Montigny en Espagne.

Les biens du Prince d'Orange sont confisquez

Le Prince de Condé bloque Paris. p. 252.

1. Sept. La Noue s'empare d'Orleans.

10. Nov. Combat aux Portes de Paris, où le Connêtable de Montmorency est tué.

1568. Les instances & les menaces d'Elisabeth procurent la Paix aux Huguenots de France.

Catherine de Medicis propose le Mariage du Duc d'Anjou avec Elisabeth.

Philippe II. donne à Elisabeth des marques de son ressentiment. p. 253.

Bothwel, poursuivi, se sauve en Danemarc, où il est mis en prison.

La Reine d'Ecosse se sauve de sa prison. p. 254.

Elle marche avec 6000. hommes contre le Régent, qui n'en avoit que 4000.

Bataille de Glasgow, où la Reine est vaincue.

Elle se sauve vers les frontieres.

Elle envoye un homme à Elisabeth, pour lui demander sa protection. p. 255.

Elle arrive en Angleterre, & écrit à Elisabeth.

Elisabeth la fait conduire à Carlisle, & la fait traiter en Reine. p. 256.

Elle refuse de la voir, jusqu'à ce qu'elle se soit justifiée.

Le Conseil est partagé sur la maniere dont on doit traiter Marie.

Elisabeth prend la résolution de la retenir. p. 258.

Le Régent d'Ecosse, malgré les efforts du Parti contraire & les instances d'Elisabeth, convoque les Etats, pour y faire condamner ceux qui avoient pris les armes en faveur de la Reine. p. 259.

Il poursuit ceux qui avoient été condamnez.

Marie offre de nommer des Commissaires pour défendre sa Cause devant Elisabeth.

Elisabeth écrit au Régent, d'envoyer des Députez pour examiner le Differend entre Marie & lui. p. 260.

Il se détermine à y aller lui-même, avec 9. Députez. p. 261.

1568. 4. Oct. La Conference se tient à Yorck. Pag. 261.
On la continue à Hamptoncourt. p. 266.
On procede à l'examen des preuves contre Marie. p. 267.
Elisabeth ne veut rien prononcer. p. 268.
Le Régent lui découvre son intelligence avec le Duc de Norfolck.
Elisabeth ayant eu avis de quelques complots qui se tramoient en faveur de Marie, la fait transporter au Château de Tutbury. p. 269.
Les Huguenots persécutez en France demandent du secours a Elisabeth, qui leur envoye cent-mille écus d'or, & un train d'artillerie.
Le Duc d'Albe persécute les Protestans des Païs-Bas.
Le Prince d'Orange se retire parmi les Huguenots de France.
Grand nombre de familles Flamandes se refugient en Angleterre.
Elisabeth se saisit d'une grosse somme d'argent appartenant à des Marchands Italiens, & destinée pour le Duc d'Albe: brouillerie à ce sujet. p. 270.
1569. Quelques Seigneurs complotent de ruïner Cecil. p. 271.
La Reine leur impose silence.
Story, Anglois, Espion du Duc d'Albe, est enlevé des Païs-Bas, & conduit en Angleterre, où on le condamne à mort.
Hostilitez entre Philippe II. & Elisabeth. p. 272.
Elle fait Alliance avec le Czar.
Les Partisans de Marie, à l'insçu d'Elisabeth, complotent de marier le Duc de Norfolck avec la Reine d'Ecosse.
Marie y consent. p. 273.
Ce projet est communiqué aux Rois de France & d'Espagne, qui l'approuvent. p. 274.
Elisabeth en est informée.
Elle défend au Duc de penser à ce mariage: il promet de s'en désister. p. 275.
Il est envoyé à la Tour.
Les Complices sont bannis de la Cour, excepté le Comte de Leicester.
Les Comtes de Northumberland & de Westmorland se revoltent. p. 276.
La Reine, de peur qu'ils ne délivrent Marie, la fait transporter à Coventry.
Les Rebelles se dispersent, & les Comtes se sauvent. p. 277.
La Reine en fait punir quelques-uns, & fait grace aux autres.
Leonard Dacre se souleve: il assemble des Troupes, & se saisit de quelques Châteaux.

An. 1569. Il est battu, & se sauve en Flandre. Pag. 277.
Troubles en Irlande, appaisez.
Le Duc de Châteleraud veut s'emparer de la Régence d'Ecosse: il n'y réussit point. p. 278.
Il est mis en prison. p. 280.
Marie écrit aux Etats d'Ecosse, pour faire dissoudre son mariage avec Bothwel. p. 286.
Elisabeth leur écrit en faveur de Marie.
Ils ne répondent point à Marie, mais ils font réponse à Elisabeth.
Le Comte de Liddington, arrêté par le Régent, est enlevé par Grangy. p. 287.
Le Parti de Marie s'affoiblit beaucoup en Ecosse.
13. Mars. Bataille de Jarnac, où le Prince de Condé est tué.
Septemb. Levée du Siege de Poitiers. p. 288.
Octobre. Les Huguenots perdent la Bataille Montcontour.
Elisabeth prête de l'argent à l'Amiral sur les joyaux de la Reine de Navarre, & permet qu'on leve une Compagnie de 100. Gentilshommes pour aller servir dans l'Armée des Huguenots.
Le Roi de France se rend maitre de St. Jean d'Angely.
Le Duc d'Albe continue ses violences dans les Païs-Bas.
1570. Janvier. Le Régent d'Ecosse fait arrêter le Comte de Northumberland.
Le Régent est assassiné.
Quelques Ecossois ravagent les frontieres d'Angleterre.
Le Comte de Liddington est mis en liberté: il travaille pour Marie, en tâchant de réunir toute l'Ecosse contre Elisabeth. p. 289.
Elle évite le piege, en ne se plaignant que des infracteurs de la Paix, & non de toute la Nation. p. 290.
Le Parti de Marie fait des efforts inutiles pour animer Elisabeth contre toute la Nation.
Grangy met en liberté le Duc de Châteleraud, & les autres prisonniers du Parti de la Reine d'Ecosse.
Le Parti de Marie tient ses Etats à Lithquo, ensuite à Edimbourg, dont ils tâchent en vain de se rendre maitres. p. 291.
L'Armée Angloise, commandée par le Comte de Sussex, s'approche.
Elisabeth consent à servir de Médiatrice entre les deux Partis, mais elle se reserve la punition des infracteurs de la Paix.
L'Armée Angloise ravage les Terres de tous ceux qui avoient eu part à l'invasion.
Mai. Les Etats convoquez au nom du Roi s'assemblent à Edimbourg. p. 292.

ELISABETH. Tom. VI.

An. 1570. Les Partisans de Marie assiegent le Château de Glasgow: Drury fait lever le Siege. Pag. 292.

Les Etats choisissent un *Entre-Roi*: le Comte de Lenox est élu.

Il est élu Régent.

Il réprend le Château de Brechin sur le Comte de Huntley, & dissipe ses Troupes. p. 293.

Le Pape fait afficher à Londres une Bulle contre Elisabeth.

On découvre divers complots en faveur de Marie.

L'Evêque de Ross, Ambassadeur de Marie, est arrêté.

Le Duc de Norfolck est mis en liberté. p. 294.

Elisabeth fait faire des propositions à Marie: elle n'y répond qu'en général, & demande qu'elles soient communiquées aux Chefs de son parti en Ecosse.

Le Parti de Marie répond en détail aux propositions d'Elisabeth.

La France n'est point disposée à mettre Marie en possession des deux Couronnes d'Angleterre & d'Ecosse. p. 297.

L'Evêque de Ross sollicite inutilement le Pape, & les Rois de France & d'Espagne, en faveur de Marie. p. 298.

Août. Le Roi de France accorde la Paix aux Huguenots, pour les leurrer. p. 299.

Catherine de Medicis propose à Elisabeth d'épouser le Roi son Fils; & sur son refus, elle lui propose le Duc d'Anjou.

1571. Janv. Cecil est créé Baron de Burghley.

Fev. & Mars. Conference à Londres entre les deux partis d'Ecosse.

Elisabeth tire l'affaire en longueur. p. 300.

La Conference est rompue.

Le Régent d'Ecosse surprend Dumbar. p. 301.

L'Archevêque de St. André, accusé d'être complice de la mort du feu Roi, est pendu.

Les Ministres d'Elisabeth l'engagent à faire négocier son Mariage avec le Duc d'Anjou.

Walsingham est envoyé en Ambassade en France. p. 303.

Mars. On entame la Négociation pour le Mariage: les deux Partis dissimulent également.

On ne peut convenir sur l'article de la Religion. p. 305.

Mai. Le Parti de Marie se rend Maitre d'Edimbourg. p. 312.

Les Chefs y convoquent leurs Etats.

Le Comte de Lenox convoque les Etats du Parti du Roi, dans un des fauxbourgs.

Août. Les Etats du Roi se rassemblent à Sterlyn, & ceux de la Reine à Edimbourg.

Ceux du Parti de la Reine projettent d'aller enlever les Grands du Parti du Roi, assemblez à Sterlyn,

Elisabeth.		Tom.VI.
An. 1571.	Ils font prisonniers le Régent & le Comte de Morton: mais le Comte de Marr, avec la Garnison du Château, les oblige de se retirer.	Pag. 312. & 313.
	Le Comte de Morton se sauve.	p. 313.
	On tue le Régent de sang-froid.	
	Le Comte de Marr est élu Régent.	
Sept.	La Négociation se rompt.	p. 307.
	Marie envoye Ridolfi au Pape & au Roi d'Espagne.	
	Le Duc de Norfolck se rengage dans le Parti de Marie, & reprend le projet de l'épouser.	p. 308.
	Les intrigues de Ridolfi sont en partie découvertes.	
	L'Evêque de Ross est arrêté.	
17.	On découvre les desseins du Duc de Norfolck, qui est mis à la Tour.	p. 309.
	Il avoue une partie de ce dont on l'accuse.	
	L'Evêque de Ross est accusé devant le Conseil, d'avoir voulu troubler la tranquillité du Royaume.	p. 310.
	Il est envoyé à la Tour, & interrogé.	
	Elisabeth fait informer la Cour de France des raisons qu'elle avoit eues de faire arrêter le Duc de Norfolck.	p. 311.
	Le Parlement fait un Statut très-fort pour maintenir les Droits de la Reine.	
	Charles IX. caresse beaucoup les Huguenots.	p. 314.
	Il conclut le mariage de la Princesse Marguerite sa sœur, avec le Roi de Navarre.	
	Elisabeth refuse du secours au Prince d'Orange.	
1572. 6. Janv.	Le Duc de Norfolck est condamné à mort, comme coupable de Haute Trahison.	p. 315.
	La Reine crée divers Pairs.	
	Statut contre ceux qui attenteroient de délivrer un Prisonnier accusé de Haute-Trahison.	
Avril.	Ligue défensive entre la France & l'Angleterre, conclue à Blois.	p. 319.
5. Juin.	Le Duc de Norfolck est exécuté.	p. 316.
7.	Elisabeth fait interroger la Reine d'Ecosse.	
17.	Elle jure la Ligue défensive avec la France.	p. 319.
	Massacre de la St. Barthelemi.	p. 320.
	Charles IX. propose à Elisabeth de renouveller la Ligue avec un nouveau Serment, d'épouser le Duc d'Alençon, & d'être Marraine de sa fille: Elle accepte cette derniere proposition.	321, 322.
	Le Comte de Northumberland est décapité.	p. 322.
	Le Comte de la Marck s'empare de la Brille.	p. 326.
	Toute la Province de Hollande secoue le joug d'Espagne, de même que quelques Villes de Zélande.	

An. 1572. Le Duc de Medina-Celi eſt battu ſur mer par les Confederez. Pag. 326.

Louïs, Comte de Naſſau, ſurprend Mons.

Le ſecours que Charles IX. envoyoit au Comte de Naſſau, eſt battu par le Duc d'Albe.

19. Sept. Ce Duc reprend Mons.

Frideric de Tolede, ſon fils, s'empare de Zutphen, Naerden, & de quelques autres Places.

Le Régent d'Ecoſſe entre en Négociation avec le Parti de la Reine. p. 324.

Octobre. Il meurt. p. 325.

24. Nov. Le Comte de Morton eſt élu Régent à ſa place.

Il eſt dévoué à l'Angleterre.

La Cour de France envoye Verac en Ecoſſe, avec de l'argent, pour ſoutenir le Parti de Marie.

1573. On propoſe encore à Eliſabeth le Mariage du Duc d'Alençon. p. 327.

Elle élude les plaintes de la France, touchant les ſecours donnez à la Rochelle.

Le Régent d'Ecoſſe ſigne un Traité de Paix, avec les Grands du Parti de la Reine: les Etats du Royaume le confirment. p. 328.

Grangy, maitre du Château d'Edimbourg, n'eſt point compris dans le Traité. p. 329.

Eliſabeth conclud un Traité avec le Régent.

Elle envoye en Ecoſſe des Troupes & de l'Artillerie.

Siege & priſe du Château d'Edimbourg. p. 330.

Grangy, & quelques autres, ſont pendus.

Verac eſt arrêté à Scarborowgh, & envoyé à Londres.

Il eſt relâché. p. 331.

L'Evêque de Roſs eſt chaſſé d'Angleterre. p. 332.

La France preſſe la Reine ſur ſon Mariage.

25. Juin. Levée du Siege de la Rochelle.

Le Duc d'Anjou eſt élu Roi de Pologne.

Les Huguenots obtiennent la Paix.

Eliſabeth refuſe la viſite du Duc d'Alençon. p. 333.

Le Comte d'Eſſex obtient la permiſſion d'aller en Irlande, pour y faire des conquêtes à ſes dépens: le Comte de Leiceſter l'empêche d'y réuſſir.

1574. Catherine de Medicis fait arrêter le Duc d'Alençon, & le Roi de Navarre.

30. Mai. Mort de Charles IX.

Le Duc d'Anjou, Roi de Pologne, lui ſuccede ſous le nom de Henri III.

Les Confédérez des Païs-Bas ſe ſaiſiſſent de Middelbourg.

An. 1574. Louïs Comte de Nassau est battu sur la Bruyere de Moker: il y est tué, avec Henri son frere, & Christophle Comte Palatin. Pag. 333.

Les Troupes Espagnoles mutinées surprennent & pillent Anvers. p. 334.

1575. Henri III. fait la Guerre aux Huguenots.

Il renouvelle avec Elisabeth la Ligue de Blois.

Elisabeth fournit de l'argent au Prince de Condé.

Troubles sur la frontiere d'Ecosse, appaisez.

Mort du Duc de Châteleraud.

1576. Le Comte d'Essex meurt en Irlande. Le Comte de Leicester épouse sa veuve en secret.

Mort du Commandeur de Requesens, Gouverneur des Païs-Bas. p. 335.

La Ville d'Alost est pillée par les Soldats Espagnols mutinez.

Ligue conclue à Bruxelles, pour chasser les Troupes Espagnoles.

Les Espagnols soulevez pillent Mastricht & Anvers.

Union, ou Pacification de Gand.

9. Mai. La Paix entre le Roi de France & les Huguenots est conclue. p. 336.

Octobre. Le Duc d'Alençon prend le titre de Duc d'Anjou.

Commencement de la Ligue, ou Sainte Union.

1577. Janv. Arrivée de D. Jean d'Autriche dans les Païs-Bas. p. 337.

Edit perpétuel pour faire sortir les Troupes Espagnoles des Païs-Bas. p. 338.

D. Jean s'empare par surprise du Château de Namur.

L'Archiduc Mathias est élu Gouverneur par les Provinces confédérées: le Prince d'Orange est déclaré son Lieutenant.

Les Etats déclarent la Guerre à D. Jean. p. 339.

Ils envoyent une Ambassade à Elisabeth.

Elle leur prête 100. mille livres sterling.

Elle écrit à Philippe II. pour se justifier sur le secours qu'elle donne aux Confédérez.

Les Huguenots de France font une Contre-Ligue.

L'Edit de Pacification est revoqué, & les hostilitez recommencent.

Henri III. accorde la Paix aux Huguenots. p. 340.

1578. Stuckley, Anglois fugitif, engage le Pape Grégoire XIII. & le Roi d'Espagne à faire une entreprise pour conquerir l'Irlande.

Il part de Civita-Vecchia avec quelques Vaisseaux, & arrive à Lisbonne.

D.

An. 1578. D. Sebastien, Roi de Portugal, l'engage à passer avec lui en Afrique, pour faire la Guerre aux Maures. Pag. 340.

D. Sebastien & Stuckley sont tuez à la Bataille d'Alcazar. p. 341.

Plusieurs Compagnies de Volontaires Anglois vont servir les Etats des Païs-Bas.

D. Jean défait l'Armée des Etats à Gemblours, & leur prend plusieurs Places.

Ils rejettent la Paix qu'on leur offre.

La Ville d'Amsterdam se joint à la Confédération.

Le Gouvernement de cette Ville, de celle de Haarlem, d'Utrecht, & de quelques autres, est mis entre les mains des Reformez.

Le Duc d'Anjou est élu Protecteur de la Liberté Belgique.

Divisions parmi les Confédérez. p. 342.

Le Duc d'Anjou & le Prince Casimir leur amenent du secours, que les divisions des Confédérez rendent inutiles.

Le Duc d'Anjou se retire en France. p. 343.

Casimir passe en Angleterre.

1. Octob. D. Jean d'Autriche meurt. Le Prince de Parme prend le commandement de l'Armée.

Le Duc d'Anjou presse son Mariage avec Elisabeth : elle reçoit bien son Envoyé.

Quelques Seigneurs Ecossois, mécontens du Régent, engagent le Roi à prendre en main le Gouvernement. 344, 345.

Le jeune Roi envoye demander à Elisabeth les biens du feu Comte de Lenox son Ayeul, & le renouvellement de l'Alliance. p. 345.

Elisabeth élude ses demandes.

Le Comte de Morton se rend maître de Sterlyn & du Palais du Roi, & reprend son autorité. p. 346.

Le Comte d'Athol, Chancelier d'Ecosse, meurt.

1579. Elisabeth caresse beaucoup le Prince Casimir.

Simié, Envoyé de France, avance les affaires du Duc d'Anjou, & cherche à détruire le Comte de Leicester. p. 347.

Coup de pistolet tiré dans le bateau où la Reine étoit avec les Envoyez de France.

Le Duc d'Anjou rend visite à la Reine *incognito*.

Esme Stuart Baron d'Aubigny, & Stuart d'Oghiltry, Favoris de Jaques Roi d'Ecosse, ruïnent le Comte de Morton dans l'esprit du Roi, & cherchent à le brouiller avec Elisabeth. p. 348.

Négociation à Cologne, pour la Paix des Païs-Bas, infructueuse.

Union d'Utrecht.

Prise de Mastricht par le Duc de Parme: plusieurs Places se rendent à lui.

ELISABETH. Tom. VI.

1580. Janv. Elisabeth défend de bâtir dans Londres au-delà d'une certaine distance. p. 349.

Quatre Prêtres, sortis des Séminaires Anglois établis à Rome & à Reims, sont exécutez.

Deux Jésuites envoyez pour la premiere fois en Angleterre, pour y prêcher la sédition.

Proclamation qui ordonne aux Anglois de rappeller leurs enfans des païs étrangers. p. 350.

Sept-cens Espagnols ou Italiens, sous la conduite de San Joseppe, font une descente en Irlande, & y construisent un Fort.

Ils sont contraints de se rendre à discretion: on passe tous les Espagnols au fil de l'épée, & on fait pendre tous les Irlandois qui s'étoient joints à eux.

Novemb. Retour de François Drack de son voyage autour du Monde. p. 351.

L'Ambassadeur d'Espagne fait de grandes plaintes contre lui.

La Reine rend une partie des trésors que Drack avoit enlevez aux Espagnols.

Mort du Comte d'Arundel.

Novemb. La Guerre de Religion est terminée en France par un sixieme Traité de Paix.

Philippe II. s'empare du Trône de Portugal, vacant par la mort du Roi Henri. D. Antoine, Prieur de Crato, fait de vains efforts pour le lui dispûter.

Aubigny est fait Duc de Lenox, & Jaques Stuart est fait Comte d'Aran. p. 352.

Elisabeth envoye Bowes en Ecosse, pour accuser le Duc de Lenox d'avoir des intelligences pernicieuses pour l'Ecosse & pour l'Angleterre.

Bowes est mal reçu.

Elisabeth refuse de donner audience au Baron de Hum, que Jaques lui envoyoit pour justifier son Favori.

Le Comte de Morton est accusé d'avoir été complice de la mort du feu Roi, & mis en prison.

1581. Randolph, Envoyé d'Elisabeth, n'ayant rien pu obtenir en faveur du Comte de Morton, tâche d'exciter en Ecosse un soulevement, qui n'a pas de suites. p. 352. & 353.

Le Comte de Morton est décapité. p. 353.

Les deux Favoris de Jaques se rendent odieux.

On convient des conditions du Mariage d'Elisabeth avec le Duc d'Anjou.

Le Duc d'Anjou est déclaré Souverain des Provinces conféderées des Païs-Bas. p. 355.

Philippe II. est déclaré déchu de la Souveraineté sur ces Provinces.

Le

ELISABETH. Tom. VI.

1581. Août. Le Duc d'Anjou contraint le Prince de Parme à lever le Siege de Cambrai. Pag. 355.

Elisabeth fait naître des difficultez sur son Mariage.

Le Duc d'Anjou arrive en Angleterre, où il est bien reçu. p. 357.

La Reine lui donne sa bague.

Elle change de conduite envers lui.

D. Antoine de Portugal se retire en France, & puis en Angleterre. p. 358.

1582. Janv. Le Parlement s'assemble.

L'imprudence des Catholiques oblige le Parlement à faire des Loix séveres contre eux. p. 359.

Fevrier. Le Duc d'Anjou quitte Elisabeth.

Il est couronné, à Anvers, Duc de Brabant.

Elisabeth envoye la Jarretiere à Frideric II. Roi de Danemarc. p. 361.

Henri III. avertit Elisabeth des desseins du Duc de Guise en faveur de la Reine d'Ecosse.

Conspiration de Ruthwen. Les Conjurez se saisissent de la personne du Roi d'Ecosse, & chassent les deux Favoris.

La Reine Marie consent à associer son Fils à la Royauté. p. 362.

Reformation du Calendrier par le Pape Gregoire XIII.

1583. Elisabeth feint de vouloir relâcher Marie: Elle lui propose des conditions, pour l'amuser. p. 362. & 363.

Le Duc de Lenox se retire en France, & meurt. p. 364.

Le Roi Jaques, après avoir approuvé dans l'Assemblée des Etats tout ce qu'avoient fait les Seigneurs de Ruthwen, est mis en liberté.

Il rappelle le Comte d'Aran. p. 365.

Il ne tient point aux Conjurez de Ruthwen l'Amnistie qu'il leur avoit promise, ce qui les oblige de se retirer.

Elisabeth lui envoye Walsingham, pour lui faire des reproches, & lui donner des conseils sur sa conduite: il se retire peu satisfait. p. 366.

Le Duc d'Anjou échoue dans le projet qu'il avoit fait de se rendre maitre, en un même jour, d'Anvers & de 7. ou 8. autres Villes: il se retire en France.

1584. Conspiration en Ecosse contre le Comte d'Aran: les Conjurez se rendent maîtres de Sterlyn. p. 367.

Le Comte de Gawry, qui étoit de leur complot, ayant été arrêté, ils se découragent & quittent le Royaume.

Gawry est décapité à Edimbourg.

Elisabeth envoye Davison en Ecosse, pour tâcher de gagner le Comte d'Aran: il y réussit. p. 368.

Le Comte de Husdon pour l'Angleterre, & le Comte d'Aran pour l'Ecosse, concluent un Traité par lequel ce der-

nier

An. 1584. nier s'engage à empêcher que le Roi ne se marie dans l'espace de 3. ans. Pag. 368.

Elisabeth découvre les secrets de Marie, par le moyen de Gray Ambassadeur d'Ecosse.

On découvre une Conspiration en faveur de Marie: Trochmorton est arrêté. Paget & Charles Arundel se retirent en France. p. 369.

Les Catholiques cherchent à diffamer la Reine, en l'accusant d'avoir fait mourir plusieurs des leurs sans cause.

La Reine blâme les Juges de leur séverité: ceux-ci soûtiennent qu'ils n'ont jamais fait mourir personne pour la Religion.

Elisabeth fait transporter hors du Royaume 70. Prêtres, dont quelques-uns étoient condamnez à mort. p. 370.

On découvre que l'Ambassadeur d'Espagne est entré dans le Complot formé pour enlever Marie.

On le prie de se rendre au Conseil, où il se défend mal.

On le fait sortir du Royaume.

La Reine en fait informer Philippe, qui refuse de donner Audience à l'Envoyé. p. 371.

Trochmorton est pendu.

Elisabeth renoue la Négociation avec Marie.

La Négociation est rompue. p. 372.

On découvre un autre complot entre le Pape, le Roi d'Espagne & le Duc de Guise, pour envahir l'Angleterre.

Il se fait une Association générale en Angleterre, pour poursuivre jusqu'à la mort ceux qui attenteroient quelque chose contre la Reine.

Marie fait des propositions à Elisabeth, qui refuse d'y donner les mains. p. 372. & 373.

Marie est mise sous la garde de Drugeon Drury. p. 374.

Le Prince d'Orange est assassiné par Balthasar Gerard.

Les Etats donnent le Gouvernement de la Hollande & de la Zelande à Maurice, son second fils.

Le Duc de Parme met le Siege devant Anvers. p. 375.

Les Etats prennent la résolution de se donner à la France: Henri III. refuse leurs offres.

Juin. Le Duc d'Anjou meurt.

Le Duc de Guise renouvelle la Ligue.

31. Dec. Il conclut une Ligue particuliere avec le Roi d'Espagne, pour élever sur le Trône le Cardinal de Bourbon, après la mort de Henri III., au préjudice du Roi de Navarre.

1585. Conspiration de Parr pour tuer la Reine, découverte.

Il est exécuté. p. 376.

Le Parlement confirme l'Association générale.

Il

An. 1585. Il fait un Statut pour autoriser 24. Commissaires nommez par la Reine, à faire des Enquêtes touchant ceux qui entreprendroient d'exciter quelque rebellion dans le Royaume; qui attenteroient à la vie de la Reine, ou qui s'attribueroient quelque droit sur la Couronne d'Angleterre. Pag. 376.

Autre Statut contre les Papistes. p. 377.

Le Comte d'Arundel est arrêté, en voulant sortir du Royaume. p. 378.

Le Comte de Northumberland se tue lui-même dans la Tour.

Elisabeth envoye un Ambassadeur en Allemagne & en Danemarc, pour tâcher d'engager les Princes Protestans à faire une Ligue défensive avec l'Angleterre. p. 380.

Elle envoye Wotton en Ecosse, pour rompre le mariage du Roi avec la fille aînée du Roi de Danemarc.

Le Lord Russel est tué sur la frontiere d'Ecosse. p. 381.

Elisabeth en demande reparation. p. 382.

Elle permet aux Ecossois fugitifs de retourner chez eux.

Wotton veut enlever le Roi: il manque son coup, & se sauve.

Les fugitifs retournez en Ecosse se rendent maîtres de la personne du Roi, & sont rétablis dans leurs biens.

Le Colonel Stuart entame à Copenhague la Négociation pour le Mariage du Roi.

Elisabeth refuse la Souveraineté des Païs-Bas, qui lui est offerte. p. 383.

Elle conclut un Traité avec les Etats, par lequel elle s'engage de leur donner du secours.

Elle nomme le Comte de Leicester pour Général de ses troupes auxiliaires.

Elle publie un Manifeste, pour se justifier au sujet du secours qu'elle donne aux Etats.

Elle envoye une Flotte en Amerique contre les Espagnols.

La Flotte Angloise s'empare de St. Jaques du Cap Verd, de la Capitale de St. Domingue, de Carthagene, & brûle St. Antoine & Ste. Helene dans la Floride. Elle retourne en Angleterre chargée de butin. p. 3

Jean Davis trouve un nouveau Détroit sous le Cercle Polaire du Nord.

Henri III. est contraint, par les intrigues du Duc de Guise, d'abandonner le Roi de Navarre, de publier un Edit contre les Huguenots, & de s'unir avec le Duc pour les exterminer. p. 385.

Le Prince de Condé est obligé de se sauver en Angleterre.

An. 1585. Elisabeth lui fournit 50. mille écus, & lui prête 10. Vaisseaux, avec quoi il fait lever le blocus de la Rochelle. Pag. 385.

Avril. Gregoire XIII. meurt. Sixte V. lui succede.

1586. Janv. Le Comte de Leicester se rend en Hollande. Les Etats le déclarent Gouverneur & Capitaine Général des Provinces-Unies.

Elisabeth s'en plaint aux Etats, & fait des reproches au Comte, d'avoir accepté cette Dignité. p. 386.

Il forme des projets contre la liberté des Provinces-Unies.

Il retourne en Angleterre.

Elisabeth propose une Ligue à Jaques, pour la défense de la Religion. p. 387.

L'Ambassadeur de France s'y oppose inutilement.

Le Traité d'Alliance & d'étroite Amitié entre les deux Couronnes est signé à Barwick. p. 388.

Conjuration contre la Reine. p. 390.

Marie écrit à Babington, l'un des Conjurez.

Cinq autres se joignent à lui pour tuer la Reine. p. 391.

Commerce de Lettres entre Marie & les Conjurez.

Gifford découvre tout à Walsingham, qui se sert de lui pour faire tenir des Lettres à Marie, & pour en avoir les Réponses. p. 392.

On arrête les Conjurez, qui s'accusent les uns les autres, & découvrent tout.

On enleve à Marie tous ses papiers. p. 393.

On arrête Nau & Curle, ses deux Secretaires.

On tire, par adresse, les Papiers de Marie des mains de l'Ambassadeur de France.

Exécution de 14. des Conjurez.

Elisabeth fait communiquer au Roi de France des Copies authentiques des Lettres de Marie.

La Cour se détermine à faire juger & condamner Marie.

Elisabeth lui nomme des Juges. p. 394.

9. Octob. On lui notifie la Commission. p. 395.

Elle refuse de reconnoitre la compétence des Juges. p. 396.

14. Elle se détermine enfin à répondre devant eux.

Les Juges s'assemblent au Château de Fotheringay : Marie comparoit devant eux.

On lui fait son Procès. 396-402.

Elle demande d'être ouïe en présence de la Reine & de son Conseil en plein Parlement. p. 402.

La Cour s'ajourne à Westminster.

25. Elle s'y rassemble dans la Chambre étoilée, & prononce la Sentence contre Marie, portant qu'elle avoit violé le Statut de l'année précedente. p. 405.

Les

An. 1586. Les Juges déclarent que leur Sentence ne peut porter aucun préjudice au Roi d'Ecosse. Pag. 405.

29. Octob. Le Parlement s'assemble, & confirme la Sentence.

Il présente une Adresse à la Reine, pour en demander l'exécution. p. 406.

Elle leur répond d'une maniere à leur faire comprendre qu'elle étoit fort agitée, & incertaine de ce qu'elle devoit faire.

Elle prie les deux Chambres de chercher un expédient pour sauver la vie à la Reine, sans mettre l'Etat de danger. p. 409.

Les deux Chambres insistent sur leur demande.

La Reine leur répond par un Discours de même nature que le premier.

Le Parlement est prorogé. p. 412.

On informe Marie de la Sentence: elle la reçoit avec beaucoup de fermeté.

L'Ambassadeur de France sollicite en sa faveur.

La Sentence est publiée dans Londres.

Marie écrit à Elisabeth, pour lui demander certaines graces touchant son Exécution, son Enterrement, & ses Domestiques. p. 413.

Le Roi d'Ecosse intercede inutilement pour sa Mere.

Le Roi de France envoye un Ambassadeur à Elisabeth, pour la solliciter en apparence en faveur de Marie, mais en effet pour hâter sa mort.

1587. On découvre que l'Ambassadeur de France avoit corrompu deux Assassins pour tuer la Reine. p. 414.

Le Peuple demande hautement la mort de Marie.

1. Fevrier. Elisabeth remet au Secretaire Davisson un Ecrit signé de sa main, par lequel elle lui ordonne de faire dresser un Ordre pour l'exécution de Marie, & d'y appliquer le grand Sceau, avec ordre de ne le communiquer à personne. p. 415.

2. Elle lui envoye dire de hâter l'exécution de l'Ordre; & apprenant qu'il étoit déja expédié & scellé, elle se met en colere, prétendant qu'il s'étoit trop pressé. Cependant elle lui laisse l'Ordre entre les mains.

Davisson, embarrassé par les démarches opposées de la Reine, s'ouvre à un des Conseillers Privez, qui en fait part aux autres Membres. p. 416.

Le Conseil résout tout d'une voix de faire exécuter l'Ordre. Il est remis entre les mains de Beal, qui part pour Fotheringhay, avec deux Exécuteurs.

Après le départ de Beal, la Reine dit à Davisson qu'elle avoit changé de pensée: cependant, elle ne fait point rappeller Beal, quoiqu'elle eût assez de tems pour cela.

ELISABETH. | | Tom. VI.
1587. 18. Fev. La Reine d'Ecosse est décapitée. Pag. 416.
Elisabeth en témoigne une grande affliction.
Elle écrit au Roi d'Ecosse pour se justifier.
Davisson est accusé de mépris & de desobeïssance aux ordres de la Reine. p. 417.
Il est condamné à une amende de dix-mille livres sterling, & à demeurer en prison tout le tems qu'il plaira a la Reine. p. 418.
Le Roi d'Ecosse veut d'abord vanger la mort de la Reine sa Mere; mais l'interêt qu'il a de ménager Elisabeth, lui fait étouffer son ressentiment. p. 420. p. 421.
La Reine envoye Drack avec une Flotte contre l'Espagne: il leur cause beaucoup de dommage.
Cavendish en fait autant sur les côtes du Perou & du Chili.
Les Etats se plaignent du Comte de Leicester. p. 422.
Ils donnent le commandement de leur Armée au Prince Maurice.
Le Comte retourne en Hollande pour délivrer l'Ecluse, que le Duc de Parme tenoit assiegée: il n'y réussit point.
Il veut se rendre maître de plusieurs Places à la fois: mais son entreprise sur Leyde ayant été découverte, la Reine est obligée de le rappeller.
Willoughby est envoyé à sa place, mais seulement pour commander les Troupes Angloises.
Elisabeth accepte la Médiation qui lui est offerte par Philippe, pour faire la Paix entre ce Prince & les Etats. p. 423.
On entame la Négociation; les préparatifs de l'Espagne la font rompre.
Bulle de Sixte V. contre Elisabeth, par laquelle il délie ses Sujets du Serment de fidelité, & donne ses Royaumes au premier occupant. p. 424.
Philippe fait équiper contre l'Angleterre une Flotte de 150. gros Vaisseaux, nommée *l'Invincible*.
Le Duc de Parme fait avancer sur les Côtes des Païs-Bas une Armée de 30. mille hommes, pour se joindre à la Flotte, & faire une descente en Angleterre.
Elisabeth se met en état de défense par terre & par mer.
1588. Mai. Les Barricades de Paris. p. 43
3. Juin Le Duc de Medina-Celi part de l'embouchure du Tage, avec la Flotte invincible: elle est dispersée par une tempête. p. 426.
12. Juillet. Elle se rassemble, & part de la Corogne. p. 427.
Les Anglois enlevent plusieurs Vaisseaux aux Espagnols.
24. Combat entre les deux Flottes, avec un avantage égal des deux côtez.

Les

ELISABETH.

An. 1588. Les Vaisseaux Anglois & Hollandois postez sur la Côte de Flandre, empêchent le Duc de Parme de se mettre en Mer. Pag. 427.

27. La Flotte invincible arrive à la hauteur de Calais.

Huit Brulots détachez par l'Amiral Anglois, mettent l'épouvante parmi les Vaisseaux Espagnols, qui se dispersent, & dont quelques-uns tombent entre les mains des Anglois & des Zélandois. p. 428.

Les Espagnols prennent la resolution de se retirer par la Mer du Nord.

Plusieurs de leurs Vaisseaux échouent sur les Côtes d'Ecosse & d'Irlande. p. 429.

Philippe reçoit avec fermeté la nouvelle de ce mauvais succès.

Elisabeth en fait rendre graces à Dieu.

14. Dec. Mort du Comte de Leicester.

Le Duc de Parme assiege Bergopsoom: la vigoureuse résistance du Gouverneur Anglois l'oblige à lever le Siege.

Decemb. Le Roi de France fait assassiner le Duc de Guise, & le Cardinal son Frere. p. 430.

Le Roi de Danemarc, ayant appris que Jaques avoit fait quelques démarches auprès de Catherine Sœur du Roi de Navarre, donne sa fille au Duc de Brunswick.

1589. Janv. Conspiration des Comtes de Huntley & de Bothwel, contre le Roi d'Ecosse, découverte. p. 431.

Le Comte d'Arundel est condamné à mort: la Reine lui fait grace.

Elle engage Drack & Norris à faire les fraix d'une Expedition par Mer contre l'Espagne.

5. Avril. Ils partent de Plymouth, débarquent à la Corogne, emportent la Ville basse d'assaut. Ils quittent le Siege de la Ville haute pour marcher à la rencontre du Comte d'Andrada, à qui ils tuent 3000. hommes. p. 432.

Ils font voile vers le Portugal, où ils s'emparent de Peniche.

Norris marche vers Lisbonne, & se rend maître d'un Fauxbourg: mais Drack n'ayant pu remonter le Tage avec sa Flotte, Norris se retire.

Drack prend la Ville de Cascais, & en fait sauter le Château. p. 433.

Ils s'emparent de 60. Vaisseaux chargez de bled, appartenans aux Villes Hanseatiques.

Ils prennent Vigos, le brûlent, & retournent en Angleterre.

Les Villes Hanseatiques se plaignent: mais la Reine soutient que leurs Vaisseaux sont de bonne prise.

An. 1589. Les Ligueurs font revolter presque toute la France contre Henri III., qui est contraint d'appeller le Roi de Navarre à son secours. Pag. 433.

Il met le Siege devant Paris.

Jaques Clement, Moine Dominicain, le tue d'un coup de couteau. p. 434.

Avant que d'expirer, il nomme pour son Successeur le Roi de Navarre, qui prend le nom de Henri IV.

Il demande du secours à Elisabeth, qui lui envoye des Troupes & de l'argent.

Le Duc de Mayenne fait déclarer Roi le vieux Cardinal de Bourbon.

Jaques épouse la seconde fille du Roi de Danemarc. p. 435.

1590. Henri IV. gagne la Bataille d'Ivry, contre le Duc de Mayenne : il forme le blocus de Paris, & emporte les Fauxbourgs. p. 436.

Le Duc de Parme contraint le Roi de lever le blocus, après quoi il se retire dans les Païs-Bas.

Le Prince Maurice s'empare de Breda par surprise. p. 437.

Le Duc de Mercœur se rend maître de la Bretagne, avec le secours des Espagnols.

Mort de Walsingham & de Randolph.

1591. Elisabeth s'engage à secourir Henri IV. p. 438.

Elle lui envoye 3000. hommes.

Le Comte d'Essex lui en amene encore 4000., à condition que Henri fera le Siege de Rouen.

Henri ne tient point parole, & le Comte d'Essex retourne en Angleterre, mais il lui laisse ses Troupes.

La Reine se plaint de Henri, qui fait investir Rouen pour la satisfaire. p. 439.

Le Comte d'Essex se rend au Siege, contre les ordres exprès de la Reine.

Henri fait demander du secours à Elisabeth, par Du Plessis Mornay, qui n'obtient rien.

Le Comte d'Essex retourne en Angleterre, & appaise la Reine. p. 440.

Le Duc de Parme fait lever le Siege de Rouen.

Mauvais succès de l'Expedition de Thomas Howard, contre la Flotte Espagnole des Indes.

1592. Elisabeth fait un nouveau Traité avec Henri IV.

Il l'abuse, en faisant servir ses Troupes en Normandie, au lieu de les faire servir en Bretagne. p. 441.

Le Comte de Bothwel, ayant inutilement tenté de se rendre Maître de la personne du Roi, se sauve en Angleterre.

Le

ELISABETH.

An. 1592. Le Chevalier Walter Rawleigh prend une Caraque Espagnole à cinq ponts, qui revenoit des Indes richement chargée. Tom. VI. Pag. 441.

La Tamise tarit à Londres.

1593. Fevrier. Le Parlement s'assemble. p. 442.

Il fait un Statut contre ceux qui n'assistent point au Service divin établi par les Loix.

Il accorde à la Reine un Subside très-considerable. p. 443.

Elisabeth refuse de livrer Bothwel au Roi Jaques, mais elle le fait sortir d'Angleterre.

Il a la hardiesse de se présenter devant le Roi, qui le voyant soutenu d'un puissant Parti, est contraint de lui accorder son Pardon. p. 444.

Henri IV. change de Religion.

Il tâche de se justifier auprès d'Elisabeth, qui lui écrit pour lui en faire des reproches. p. 445.

Henri continue de tromper la Reine. p. 446.

Les préparatifs du Roi d'Espagne obligent Elisabeth à conclure une Ligue offensive avec Henri, malgré les sujets qu'elle avoit de se plaindre de lui.

Hesquet est pendu, pour avoir voulu persuader au Comte de Darby de prendre le titre de Roi.

Le Comte meurt empoisonné.

Le Comte de Fuentes & D. Diego d'Ibarra gouvernent les Païs-Bas. p. 447.

1594. Ils corrompent deux Portugais, & Roderic Lopez, Juif, & Medecin de la Reine, pour la tuer.

Lopez & ses complices sont exécutez.

On découvre qu'Ibarra avoit suborné Patrice Cullin, Edmond Yorck & Richard Williams, dans le même dessein & d'autres pour mettre le feu à la Flotte.

Cullin est exécuté.

Elle se plaint inutilement à l'Archiduc, de ces complots.

22. Mars. Henri IV., après s'être rendu maître de Paris, porte la Guerre en Bretagne. p. 448.

Elisabeth sollicite le Roi Jaques d'agir contre les Catholiques: le Roi répond d'une maniere peu satisfaisante.

Bothwel, ayant assemblé quelques Troupes, surprend la Ville de Leith. p. 449.

Il se retire vers les Frontieres, après avoir eu du desavantage dans un Combat contre les Troupes du Roi.

Jaques change de conduite, & agit contre les Catholiques.

1595. Les Catholiques forment le projet de procurer la Couronne d'Angleterre à l'Infante Isabelle: Philippe fait des préparatifs pour l'exécuter. p. 450.

Le

ELISABETH.		Tom. VI.
An. 1595.	Le Comte de Tyrone se revolte en Irlande.	Pag. 450.
	Henri IV. demande du secours à Elisabeth, qui se plaint de lui, & lui refuse sa demande.	p. 450. & 451.
	Elisabeth & Jaques vivent en bonne intelligence.	p. 451.
Fevrier.	Yorck & Williams sont executez.	
Avril.	Ferdinand de Velasco entre dans la Franche-Comté, avec une Armée de 18000. hommes.	p. 452.
	Le Comte de Fuentes entre en Picardie, & se rend maître du Catelet.	
	Il assiege Dourlens, bat les François qui venoient au secours de la Place, & la prend d'assaut.	
	Les Espagnols se rendent maitres de Cambray.	
	Henri envoye Lomenie à Elisabeth, pour lui demander du secours.	
	L'Ambassadeur ayant été refusé, menace la Reine.	p. 453.
	Les Espagnols font une descente en Cornouaille, où ils brûlent quelques Villages.	p. 454.
	Henri se plaint des Etats, qui lui envoyent de l'argent, des Troupes, & du grain.	
	Elisabeth leur demande le remboursement de ce qu'elle leur avoit avancé.	
	Ils s'accommodent avec la Reine pour un tems.	
	Les Villes Hanseatiques se plaignent d'Elisabeth.	p. 455.
	Rawleigh, Drack & Hawkins font de nouvelles entreprises sur l'Amerique, mais avec peu de succès. Les deux derniers meurent dans cette Expédition.	
1596.	Le Comte de Tyrone obtient une Treve.	
	Henri IV. assiege La Fere.	
	L'Archiduc Albert met le Siege devant Calais.	
	Henri demande du secours à Elisabeth.	p. 456.
	Prise de Calais & d'Ardres.	
	Elisabeth prête quelque argent à Henri.	
	Elle équipe contre l'Espagne une Flotte de 150. Vaisseaux, dont il y en avoit 22. Hollandois, sous le commandement de l'Amiral Howard.	
	Le Comte d'Essex est nommé Général des Troupes de débarquement.	
20. Juin.	La Flotte arrive devant Cadix.	
	Elle attaque les Vaisseaux Espagnols, & les oblige de s'échouer: deux de ces Vaisseaux sont pris, & un autre brûlé.	p. 457.
	Le Comte d'Essex, avec huit-cens hommes, se rend maître de Cadix, & pille la Ville.	
	Les Vaisseaux Marchands sont brûlez.	
	On met le feu à la Ville, & à quelques Villages.	

ELISABETH. Tom. VI.

An. 1596. La Flotte retourne en Angleterre. Pag. 457.

Robert Cecil est fait Secretaire d'Etat; & François de Were, Gouverneur de la Brille. p. 458.

La Reine demande encore son payement aux Etats.

Ligue offensive & défensive entre la France & l'Angleterre. p. 459.

Les Etats y entrent.

Philippe équipe une nouvelle Flotte contre l'Angleterre: elle est dispersée par la tempête. p. 460.

1597. Janv. Le Prince Maurice gagne la Bataille de Turnhout, contre les Espagnols.

10. Mars. Portocarrero s'empare d'Amiens par surprise.

La Reine, sur l'avis que Philippe formoit des projets contre l'Irlande, équipe une Flotte contre l'Espagne sous les ordres du Comte d'Essex & de Rawleigh: ils s'en retournent sans avoir réussi dans leur Expédition.

Une Flotte Espagnole, destinée à faire une descente en Cornouaille, est dispersée par la tempête.

L'Amiral Howard est créé Comte de Nottingham, & le Comte d'Essex est fait Grand Maréchal. p. 461.

Brouilleries au sujet de l'affaire des Villes Hanseatiques.

Mai. Henri IV. assiege Amiens.

Il demande à Elisabeth le secours de 4000. hommes, auquel elle s'étoit engagée.

La Reine offre de les lui envoyer, à condition qu'il les payera.

Henri menace de faire la Paix sans elle. p. 462.

Elisabeth justifie sa conduite par le Traité.

Elle prête de l'argent à Henri, au lieu de Troupes.

Septemb. Prise d'Amiens.

Henri négocie en secret avec l'Espagne: sur quoi la Reine assemble le Parlement, qui lui accorde une somme considerable. p. 462. & 463

Henri fait la Paix avec l'Espagne, sans ses Alliez. p. 463.

Ils s'en plaignent inutilement.

1598. La Reine lui écrit une Lettre fort choquante. p. 464.

2. Mai. Les Plenipotentiaires de Henri signent la Paix de Vervins, sans les Alliez. p. 465.

12. Juin. Il la ratifie.

Elisabeth conclut un nouveau Traité avec les Etats. p. 466.

Le Comte de Tyrone se rend redoutable en Irlande. p. 467.

Jaques veut se faire déclarer Héritier présomptif d'Elisabeth.

Il écrit au Pape.

On arrête à Londres Edmond Squire, qui avoit entrepris de faire mourir la Reine en empoisonnant l'arçon de sa selle.

ELISABETH. | Tom. VI.

1598. Sept. Philippe II. meurt. p. 467

Il laisse la Souveraineté des Païs-Bas pour Dot à l'Infante Isabelle sa Fille, en la mariant avec l'Archiduc Albert. p. 468.

Philippe III. lui succede.

La Reine donne un soufflet au Comte d'Essex.

Le Grand Trésorier Guillaume Cecil, Baron de Burghley, meurt: le Lord Buchurst lui succede dans sa Charge.

1599. La Province de Munster se revolte en Irlande.

Le Comte d'Essex est fait Viceroi d'Irlande. p. 469.

Mars. Il part pour l'Irlande, où il agit d'une maniere opposée à ses instructions. p. 470.

Il traite avec le Comte de Tyrone, & lui accorde une Treve. p. 471.

La Reine soupçonne le Comte d'Essex, & lui écrit avec aigreur.

Le Comte de Southampton le détourne de la résolution qu'il avoit prise de passer en Angleterre avec l'élite de ses Troupes, pour se venger de ses ennemis.

Il va en Angleterre sans congé: il se justifie mal. p. 472.

Il est mis aux Arrêts.

Il fait son Apologie, & se défend mal.

Le Comte de Tyrone rompt la Treve. p. 473.

Les amis du Comte d'Essex font des cabales parmi le Peuple.

Octobre. La Reine fait assembler le Conseil, où la conduite du Comte est examinée & blâmée.

Il se jette dans la dévotion.

L'Archiduc propose la Paix à Elisabeth, pour l'amuser.

1600. Le Comte de Tyrone se rend maître de la Province d'Ulster: mais le Lord Montjoy, nouveau Viceroi d'Irlande, arrête ses progrès. p. 474.

Conferences à Boulogne, sur la Paix entre l'Espagne & l'Angleterre, infructueuses.

2. Juillet. Bataille des Dunes, ou de Nieuport, gagnée par le Prince Maurice contre l'Archiduc.

Clement VIII. envoye en Angleterre deux Brefs, l'un au Clergé Romain, & l'autre au Peuple, par lesquels il leur défend de reconnoître, après la mort d'Elisabeth, aucun Roi qui ne promette par Serment de soutenir leur Religion de tout son pouvoir.

Les Ruthwens conspirent de tuer le Roi d'Ecosse: il échape. Les deux Ruthwens sont tuez, & leurs complices condamnez à mort. p. 475.

Décret des Etats, pour obliger tous ceux qui portent le nom de Ruthwen, à le quitter.

La

An. 1600. La Reine permet au Comte d'Essex de se retirer chez lui, sous la garde du Chevalier Barclay. Pag. 475.
Il comparoit devant le Conseil, où il est accusé d'avoir manqué à l'obeïssance & au respect qu'il devoit à la Reine.
Il se reconnoit coupable, & est condamné à perdre quelques-unes de ses Charges, & à tenir prison durant le bon-plaisir de la Reine. p. 476.
La Reine le laisse en liberté, mais elle lui défend la Cour.
La Reine lui ayant refusé une grace, il forme des projets pernicieux. p. 477. & 478.
1601. Il se perd dans l'esprit de la Reine. p. 478.
Il écrit au Roi d'Ecosse, qu'il y avoit un complot formé pour le priver de la Couronne d'Angleterre, & pour la faire tomber sur la tête de l'Infante d'Espagne. p. 479.
Il ramasse des Ministres Presbyteriens, des Catholiques, & des gens de Guerre, & établit un Conseil.
Il projette, avec son Conseil, de se saisir du Palais, & de la personne de la Reine. p. 480.
Il s'excuse d'aller au Conseil de la Reine, où on l'avoit mandé.
Il se détermine à exciter un soulevement dans Londres.
La Reine lui envoye trois Seigneurs : il les retient prisonniers. p. 481.
Il marche dans la Cité pour y exciter une sédition : mais il ne peut réussir.
Il est proclamé Traitre. p. 482.
Il se retire chez lui avec beaucoup de difficulté, & y est investi.
Il se rend, & est mis à la Tour : le reste des Conjurez est aussi mis en prison. p. 483.
12. Fev. Exécution de Thomas Ley.
19. Les Comtes d'Essex & de Southampton sont condamnez à mort.
Le Comte d'Essex découvre tous ses complices. p. 484.
25. Il est décapité.
Quelques-uns de ses Complices sont exécutez : la Reine fait grace à plusieurs autres. p. 486.
Ambassade du Roi d'Ecosse. p. 487.
Juillet. Commencement du Siege d'Ostende.
Août. Henri IV. se rend à Calais. Elisabeth & lui se font faire des complimens réciproques. p. 487. & 488.
La Reine, sur les plaintes des Communes, abolit tous les Monopoles. p. 488.
D. Jean d'Aguilar amene du secours au Comte de Tyrone, & se rend maître de Kingsale. p. 489.

ELISABETH. Tom. VII.

An. 1601. Tyrone est battu : les Espagnols se retirent. Pag. 490.
1602. Elisabeth équipe une Flotte contre l'Espagne.
Prise d'une riche Caraque Espagnole.
Septemb. Quelques Galeres de Spinola prises par les Vaisseaux Anglois & Hollandois.
Proclamation contre les Jésuïtes.
Henri IV. fait trancher la tête au Maréchal de Biron. p. 491.
Le Comte de Tyrone se soumet à la Reine.
160⅔. Janv. Elisabeth tombe malade.
Ses Courtisans l'abandonnent, pour faire leur Cour au Roi d'Ecosse.
Elle nomme le Roi d'Ecosse pour son Successeur. p. 492.
24. Mars. Elle meurt.

JAQUES I.

Tom. VII.

160⅔. Mars. Jaques VI. Roi d'Ecosse est proclamé à Londres, Roi d'Angleterre, d'Ecosse, de France & d'Irlande, sous le nom de Jaques I. Pag. 2.
1603. 5. Avril. Jaques part d'Edimbourgh pour se rendre à Londres. p. 4.
10. Le Comte de Southampton sort de la Tour par ordre du Roi. p. 7.
15. Le Roi arrive à Yorck. p. 5.
21. Il arrive à Newarck où il fait pendre un coupeur de bourse sans forme de procès.
27. Le Roi à Royston.
28. Funérailles d'Elisabeth.
4. Mai. Le Roi arrive à Théobalds maison du Chev. Robert Cecil, où le Conseil va lui rendre ses respects.
Il met dans son Conseil divers Seigneurs Ecossois. p. 6.
Il fait plusieurs Chevaliers.
7. Il arrive à Londres. p. 4.
Proclamation pour abolir quelques monopoles.
Le Roi fait un grand nombre de Chevaliers.
Il envoye chercher la Reine. p. 10.
20. Le Chevalier Robert Cecil est fait Baron d'Essindon. p. 7.
Comm. Juin. Arrivée de divers Ambassadeurs. p. 10.
7. Valentin Thomas est pendu.
8. Mr. de Rosny Ambassadeur de Henri IV. arrive à Londres.
11. La Reine arrive à Yorck.
Le Lord Montjoy présente au Roi le Comte de Tyrone Irlandois, qui est reçu favorablement. p. 56.
21. Le Comte de Rutland est envoyé au Roi de Danemarc, pour lui porter l'Ordre de la Jarretiere, & pour tenir sur les fonts le Prince Christian au nom du Roi.

Le

An. 1603. Le Lord Spencer est envoyé au Duc de Wirtemberg, pour lui porter la Jarretiére.

23. Juin. Le Roi revoque les Lettres de represailles contre l'Espagne. p. 11.

27. Le Roi rencontre la Reine, le Prince Henri, & la Princesse Elisabeth, dans la Province de Northampton.

3. Juillet. Le Prince Henri & quelques autres reçoivent l'Ordre de la Jarretiére.

Les Comtes d'Essex & de Southampton sont rétablis dans leurs Honneurs.

Le Chancelier Egerton est fait Baron d'Ellesmere.

La Conspiration des Lords Cobham, & Brook, du Chevalier Rawleigh, & autres pour mettre Arbella Stuart sur le Trône est découverte, & les Conspirateurs sont arrêtez. p. 11.

23. Le Roi fait 62. Chevaliers du Bain.

25. Le Roi & la Reine sont couronnez. p. 12.

1. Août. Proclamation pour défendre à ceux qui ont quelque chose à demander à la Cour, de s'en approcher jusqu'à l'Hiver à cause de la Peste.

La Peste fait de grands ravages.

Le Roi se retire dans la Province de Wilt. p. 12.

4. Nov. Les Conspirateurs sont conduits à Winchester, où ils sont tous condamnez, & quelques-uns exécutez. p. 12.

Decemb. Le Lord Cobham, le Chevalier Rawleigh & quelques autres, sont remenez à la Tour.

Dans l'année 1603., la Peste emporta dans Londres 38242. personnes.

Le Roi, depuis son entrée en Angleterre jusqu'à la fin de l'année 1603., fit plusieurs centaines de Chevaliers, & créa plusieurs Pairs du Royaume. p. 6.

160¾. 14. Janv. Conférence de Hamptoncourt, entre les Evêques & les Presbyteriens ou Puritains, à laquelle le Roi présida. p. 13.

22. Fev. Proclamation pour ordonner aux Jésuites de sortir du Royaume. p. 16.

29. Mort de Whitgift Archevêque de Cantorbery.

Proclamation contre les Puritains. p. 17.

Mars. Proclamation pour abolir divers abus.

5. Le Roi & la Reine font leur entrée dans Londres. p. 18.

19. Le Parlement s'assemble. Le Roi fait un Discours fort artificieux par rapport au Gouvernement, fort obscur par rapport à la Religion, fort clair par rapport au dessein d'unir ensemble les deux Royaumes. p. 19. & suiv.

1604. 26. Juin. Adresse des Communes au Roi pour l'informer de leurs Priviléges. p. 36.

JAQUES I. — Tom. VII.

1604. 7. Juill. Le Parlement est prorogé jusqu'au 15. Fevrier 1605. Pag. 36.

5. Août. Les Evêques, par ordre du Roi, font observer le 5. d'Août comme un jour de fête, à cause de la Conspiration des Gowrys en Ecosse, en 1600. p. 17.

Le Connêtable de Castille Plenipotentiaire d'Espagne arrive à Londres. p. 37.

18. La Paix entre l'Angleterre & l'Espagne est conclue.

20. Robert Cecil Baron d'Essindon est fait Vicomte de Cranburn. p. 7.

20. Sept. Les Espagnols prenent Ostende après un Siége de trois ans & trois mois. p. 39.

Octobre. Charles Duc d'Albanie second Fils du Roi âgé de trois ans, arrive à Windsor.

24. Jaques se fait proclamer sollennellement Roi de la Grande Bretagne. p. 35.

10. Dec. Bancroft est installé dans le Siége de Cantorbery. p. 16.

1605. 4. Janv. Charles, second Fils du Roi, est créé Duc d'Yorck.

2. Fev. Proclamation contre les Jésuites & les Prêtres Romains.

5. Mars. Proclamation pour autoriser le Gouvernement Ecclésiastique.

1605. 28. Le Comte de Nottingham est envoyé en Ambassade à Madrid. p. 39.

19. Avril. Le Comte de Hartford est envoyé en Ambassade à Bruxelles.

4. Mai. Robert Cecil Vic. de Cranborn est fait Comte de Salisbury. Autres créations de Pairs. p. 7.

1. Juillet. Arrivée d'un Ambassadeur de l'Empereur.

4. Nov. Découverte de la Conjuration des Poudres. p. 45.

9. Le Parlement s'assemble. Discours du Roi au sujet de la Conspiration. p. 47.

Le Parlement est prorogé jusqu'au 21. de Janvier. p. 48.

1605. 5. Janv. Mariage du jeune Comte d'Essex, avec Françoise Howard fille du Comte de Suffolck. p. 78.

21. Le Parlement se rassemble. p. 49.

31. Quelques-uns des Conjurez sont exécutez.

22. Mars. Le bruit se répand dans Londres, que le Roi a été assassiné à Oking. p. 50.

1606. 24. Avril. Arrivée d'un Ambassadeur d'Espagne pour féliciter le Roi sur la découverte de la Conspiration des poudres.

3. Mai. Exécution de Garnet & d'Oldcorne Jesuites pour la Conspiration. p. 49.

21. Le Parlement ordonne le Serment d'Allégeance. p. 50.

27. Il est prorogé jusqu'au 18. de Novembre. p. 53.

3. Juin. Les Lords Mordant & Sturton sont condamnez à de grosses amendes, par la Chambre étoilée, pour n'avoir pas découvert la Conspiration. p. 48.

Pro-

Jaques I.		Tom. VII,
1606. 16. Juin.	Proclamation contre les Jésuites & Prêtres Romains.	Pag. 48.
27.	Le Comte de Northumberland est mis à la Tour & condamné à une grosse amende, pour n'avoir pas découvert la Conspiration.	p. 47.
17. Juillet.	Arrivée du Roi de Danemarc à Londres.	p. 53.
11. Août.	Le Roi de Danemarc s'en retourne.	
23. Sept.	Arrivée du Prince de Vaudemont troisiéme fils du Duc de Lorraine.	p. 54.
21. Oct.	Urbain VII. défend par un Bref aux Catholiques Anglois de prêter le Serment d'allégeance.	p. 51.
18. Nov.	Le Parlement se rassemble.	p. 54.
	L'affaire de l'Union des deux Royaumes y est discutée.	
1607. 31. Mars.	Discours du Roi au Parlement, pour appuyer l'union des deux Royaumes.	
	L'Union est rejettée.	p. 55.
1. Juillet.	Le Parlement est prorogé jusqu'au 16. de Novembre.	p. 56.
Septem.	Fuite du Comte de Tyrone.	
	Apologie du Roi sur les motifs de cette fuite, alléguez par le Comte.	
	Le Roi se dégoûte des Parlemens.	
	La Prorogation du Parlement est continuée jusqu'au 19. de Fevrier 160$\frac{8}{9}$.	
1608. 11. Avril.	Jervis Prêtre & Thomas Garnet Jésuite sont exécutez.	p. 57.
9.	Mort du Comte de Dorset Grand Trésorier.	
	Le Comte de Salisbury lui succéde.	
	Monopoles des draps, & de l'alum.	57-58.
8. Mai.	Différend du Roi avec les Hollandois sur la pêche.	p. 58.
	Bancroft persecute les Puritains.	
	Négociations entre l'Espagne & les Provinces-Unies, pour la Paix.	
160$\frac{8}{9}$ Janv.	Tréve concluë pour douze ans entre l'Espagne & les Provinces-Unies.	p. 60.
19. Fev.	Livres de Lowell & de Blakwood sur le pouvoir absolu du Roi, publiez.	
	Le Peuple est mécontent du Gouvernement.	p. 61.
	Les Catholiques sont favorisez.	
	Le Parlement se rassemble.	
	Le Roi demande de l'argent par la bouche du Grand Trésorier.	p. 62.
	On ne parle dans la Chambre des Communes que des griefs.	p. 63.
1610.	On se plaint de la Haute Commission.	
	Le Roi fait aux deux Chambres un Discours où il avance des maximes dont la Chambre des Communes n'est pas contente.	p. 64.

Jaques I.		Tom. VII.
1610. Mai.	Henri Fils ainé du Roi eſt créé Prince de Galles, avec beaucoup de ſolennité.	Pag. 66.
14.	Henri IV. Roi de France eſt tué par Ravaillac.	p. 67.
4. Juin.	Proclamation qui ordonne aux Jéſuites de ſortir du Royaume avant le 5. de Juillet.	
Juillet.	Le Parlement eſt prorogé juſqu'au 15. d'Octobre.	p. 66.
	Mort de Bancroft Archevêque de Cantorbery. Abbot lui ſuccéde.	p. 68.
16. Oct.	Le Parlement ſe raſſemble mal diſpoſé pour le Roi.	
31. Dec.	Le Roi caſſe le Parlement par une Proclamation.	
161$\frac{0}{1}$. Fev.	Robert Carr, Ecoſſois âgé de vingt ans, devient Favori du Roi.	p. 69.
1611. 25. Mars.	Il eſt fait Vicomte de Rocheſter.	p. 73.
	Le Roi prend part aux différens entre les Gomariſtes & les Arminiens en Hollande.	p. 70.
1612. 20. Avril.	Le Vicomte de Rocheſter eſt fait Conſeiller Privé	p. 73.
	Amours du Vicomte de Rocheſter & de la Comteſſe d'Eſſex.	p. 70.
Mai.	Le Corps de Marie Stuart Mére du Roi eſt porté à Weſtminſter dans la Chapelle de Henri VII.	p. 74.
Juin.	Le Lord Sanquir Ecoſſois eſt pendu à Londres.	
Juillet.	Robert Sherley Ecoſſois arrive à Londres en qualité d'Ambaſſadeur de Parlement.	p. 75.
16. Oct.	Arrivée de Frideric V. Electeur Palatin.	
12. Nov.	Mort du Prince de Galles.	
7. Dec.	Funerailles du Prince.	p. 76.
	L'Electeur Palatin & Maurice Prince d'Orange ſont élus Chevaliers de l'Ordre de la Jarretiére.	
161$\frac{2}{3}$. 14. Fevrier.	Mariage de l'Electeur Palatin avec la Princeſſe Eliſabeth fille du Roi.	p. 77.
28. Avril.	L'Electeur & l'Electrice partent pour l'Allemagne.	
Mai.	Mort du Comte de Saliſbury Grand Tréſorier. Le Comte de Suffolck lui ſuccéde.	p. 74.
	Deſſein du Vicomte de Rocheſter de faire rompre le Mariage du Comte d'Eſſex & d'épouſer la Comteſſe. Overbury ſon Confident s'y oppoſant, il engage le Roi ſous un autre prétexte à l'envoyer à la Tour.	p. 81.
	La Comteſſe d'Eſſex accuſe ſon Mari d'impuiſſance, & demande ſon divorce.	p. 83.
	Le Mariage eſt caſſé.	p. 84.
4. Nov.	Le Vicomte de Rocheſter eſt fait Comte de Sommerſet.	
26. Dec.	Il épouſe la Comteſſe d'Eſſex.	
161$\frac{3}{4}$. Janv.	Overbury eſt empoiſonné dans la Tour par les Ordres du Comte & de la Comteſſe de Sommerſet.	p. 85.
	Mort du Comte de Northampton.	p. 86.
	On empêche les Presbyteriens d'aller s'établir dans la nouvelle Angleterre.	86. & 87.

Créa-

JAQUES I.		Tom. VII.
An. 1613.	Création des Chevaliers Baronnets.	Pag. 88.
	Le Roi hausse la valeur de la Monnoye d'or.	
	Il vend les Dignitez.	p. 89.
	Le Comte de Sommerset lui persuade de convoquer un Parlement.	
1614. 5. Avril.	Le Parlement s'assemble.	
	Au lieu d'accorder de l'argent au Roi, le Parlement examine les griefs.	
Mai.	Il présente une Adresse au Roi.	p. 90.
7. Juin.	Le Roi casse le Parlement.	
	Il fait emprisonner divers Membres.	
	Le Comte de Sommerset est fait Grand Chambellan.	
	Le Roi exige une bénévolence.	p. 91.
15. Juill.	Le Roi de Danemarc rend une seconde visite au Roi & à la Reine.	p. 92.
1. Août.	Il s'en retourne en Danemarc.	
	Ambassade de Moscovie.	
	On projette la ruïne du Favori.	
	Dans cette année Hugues Midleton muni d'un Acte de Parlement, trouva le moyen de faire venir de l'eau de la Province de Hartford dans toutes les places de Londres.	
1615.	George Villers commence à entrer en faveur.	p. 93.
	Le Roi se dégoûte du Comte de Sommerset.	p. 94.
	Il est informé de l'empoisonnement d'Overbury.	p. 98.
15. Sept.	Mort d'Arbelle Stuart à la Tour.	p. 102.
Octobre.	Le Comte, la Comtesse de Sommerset, & leurs complices sont mis en prison.	p. 99.
Novemb.	Les Complices sont condamnez & exécutez.	p. 100.
1616.	George Villers paroit sur le pied de Favori, & devient tout puissant.	p. 103.
Mai.	Le Comte & la Comtesse de Sommerset sont condamnez à la mort. Le Roi leur accorde un répit, leur liberté en 1621., & un Pardon absolu en 1624.	p. 101.
	Différent entre le Roi & les Juges du Royaume sur la Prérogative Royale. Le Conseil décide en faveur du Roi.	p. 103.
	Le Juge Edouard Cook est dépouillé de son Emploi.	p. 104.
	Le Chancelier Ellesmére rend le Grand Sceau au Roi.	p. 105.
	François Bacon est fait Garde du Grand Sceau, & ensuite Chancelier.	
	Le Roi projette le Mariage du Prince avec Marie Infante d'Espagne.	p. 106.
14. Juin.	Le Roi rend les Villes de Hollande hypothequées à Elisabeth.	p. 110.
17. Août.	George Villers est créé Baron de Brandspeck, & Vicomte de Waddon.	p. 114.

JAQUES I.		Tom. VII.
An. 1616.	Le Comte de Suffolck Grand Trésorier est accusé de malversation, & condamné à une amende de 30000. l. sterling.	Pag. 110.
Novemb.	Le Prince Charles est créé Prince de Galles.	p. 105.
161$\frac{6}{7}$.1.Ja.	Villers est fait Comte de Buckingham.	p. 114.
	Marc-Antoine de Dominis Archevêque de Spalato arrive en Angleterre, & y embrasse la Religion Protestante.	
1617.Mai.	Le Roi fait un Voyage en Ecosse.	p. 115.
	Il sappe le Presbyterianisme & mécontente les Ecossois.	p. 117.
Août.	Il retourne en Angleterre.	p. 118.
	Il permet au Peuple de se divertir les fêtes & les Dimanches après le Service divin, & fait un Livre sur ce sujet, qu'il fait lire dans toutes les Eglises.	
	Toute la famille du Favori est avancée.	p. 120.
	Sa Mére étant Catholique favorise ceux de sa Religion, qui se prévalent beaucoup de sa faveur.	
	Le Chevalier Rawleigh retourne sans succès de son Voyage de la Guayana fait en vertu d'une Patente du Roi.	p. 121.
Octobre.	Par les intrigues du Comte de Gondemar Ambassadeur d'Espagne, Rawleigh est décapité en vertu de la Sentence donnée contre lui en 1603.	p. 122.
1618.	Le Roi & le Peuple sont mécontens l'un de l'autre.	p. 123.
	Le Roi signe cinq Articles contenant des Conventions Préliminaires pour le Mariage du Prince son Fils avec l'Infante d'Espagne.	p. 125.
Mai.	Brouilleries en Boheme.	p. 128.
	L'Empereur leve une Armée dans les Païs Bas, sous le Comte de Bucquoy.	
	La Cour d'Espagne amuse Jaques, de peur qu'il ne se mêle des affaires de Bohéme.	
16$\frac{18}{19}$.	Le Comte de Northumberland obtient sa liberté, & sort de la Tour.	p. 129.
2. Mars.	Mort de la Reine.	
	Maladie du Roi.	
19.	Mort de l'Empereur Mathias.	p. 130.
	Ferdinand d'Autriche est proclamé Roi de Bohéme.	
1619. 28. Août.	Il est élu Empereur.	
5. Sept.	Frideric V. Electeur Palatin, gendre du Roi Jaques, est élu Roi de Bohéme.	p. 131.
	Jaques fait ses efforts pour l'engager à se désister de son droit.	p. 132.
	La Cour d'Espagne continue à amuser Jaques au sujet du mariage.	
1620.	Jaques s'entremet inutilement pour procurer la Paix entre l'Empereur & Frideric.	p. 133.
	Philippe III. fait lever une Armée dans les Païs-Bas pour en-	p. 134.

An. 1619. envahir le Palatinat. Jaques s'en formalise, & se laisse amuser par Spinola.

On l'engage avec peine à envoyer 2400. hommes dans le Palatinat, sous la conduite d'Horace de Vere. Pag. 134.

1. Octob. Les 2400. Anglois se joignent aux Troupes des Alliez de Frideric. p. 135.

La Campagne commence tard dans le Palatinat.

L'Electeur de Saxe soumet la Lusace. p. 137.

Le Duc de Baviére se joint à Bucquoy.

8. Nov. Bataille de Prague où l'Armée de Frideric est mise en déroute.

Frideric se sauve en Hollande.

Jaques sollicite inutilement Louïs XIII., en faveur des Huguenots.

Il prend de fausses mesures pour sauver le Palatinat. p. 138.

Il se laisse gouverner par le Comte de Gondemar Ambassadeur d'Espagne. p. 141.

Le Lord Conway est fait Secretaire d'Etat.

Montaigu Grand Tréforier est dépouillé de son emploi, Crawnfield lui succéde.

Mariage du Comte de Buckingham.

Novemb. Le Roi convoque un Parlement pour en tirer de l'argent, sous pretexte de vouloir sauver le Palatinat.

1621. Le Parlement s'assemble. p. 144.

21. Janv. Le Roi harangue le Parlement, il lui donne des leçons, & lui demande de l'argent.

11. Mars. Le Parlement accorde au Roi un secours d'argent. p. 149.

1621. Le Lord Digby est envoyé à Vienne.

Plusieurs Requêtes présentées au Parlement sur les Monopoles.

Le Chancelier Bacon est dépouillé de sa charge par Sentence des Seigneurs. p. 151.

Sentence des Seigneurs contre Michel & Montpesson Monopoleurs. p. 150.

Il se forme en Angleterre deux partis, l'un pour le Roi, l'autre pour le Peuple. p. 152.

4. Juin. Le Roi fait ajourner le Parlement. p. 153.

Les Communes prétendent que le Roi n'a pas le droit d'ajourner le Parlement. Les Seigneurs refusent de concourir avec elles.

Déclaration des Communes touchant le Palatinat, avant l'Ajournement. p. 154.

Juillet. Le Docteur Jean Williams est fait Garde du Grand Sceau.

Le Lord Digby obtient une audience de l'Empereur qui l'amuse. p. 157.

Jaques I.		Tom. VI.
An. 1621.	Le Haut Palatinat est perdu dans cette Campagne, & le Bas Palatinat rudement attaqué.	Pag. 155.
13. Juill.	Mort de l'Archiduc Albert.	p. 157.
	Jaques négocie inutilement pour accommoder les affaires de Frideric son gendre. Il est amusé par l'Empereur & par le Roi d'Espagne.	p. 158.
20. Nov.	Le Parlement se rassemble.	p. 159.
	Le Roi y fait exposer l'état de ses affaires.	
	Les Communes lui présentent une Remontrance sur les griefs du Peuple, dont il est choqué.	p. 160.
3. Dec.	Lettre fort aigre du Roi à l'Orateur des Communes.	p. 165.
	Les Communes présentent au Roi une Adresse pour justifier leur conduite.	p. 166.
11.	Le Roi y fait une réponse par écrit peu satisfaisante.	p. 170.
	Les Communes font une Protestation.	p. 177.
30.	Le Roi fait apporter au Conseil les Regîtres de la Chambre Basse, & y fait biffer la Protestation en sa présence.	p. 178.
162½.6.Jan.	Le Roi casse le Parlement par une Proclamation.	p. 179.
	Plusieurs des Membres sont mis en prison.	p. 180.
	Les Arminiens & les Catholiques se rangent dans le parti du Roi.	p. 187.
	Le Roi perd tout son crédit dans les païs étrangers, où on fait diverses Pasquinades contre lui.	p. 188.
1622.	Il exige de ses Sujets une Benevolence.	
	Abbot Archevêque de Cantorbery tuë un homme par malheur, en tirant sur un daim. Il se retire du Conseil.	
	Le Lord Digby est fait Comte de Bristol, & envoyé à Madrid pour y conclurre le mariage du Prince.	p. 189.
	Gage est envoyé à Rome pour y solliciter la Dispense.	p. 190.
	Tous les Recusans prisonniers sont relâchez.	
	Le Chevalier Richard Weston est envoyé à Bruxelles pour y négocier avec l'Infante Isabelle touchant le Palatinat.	p. 191.
	Heidelberg & Manheim sont pris, Frankendal est assiégé en Novembre.	p. 192.
	Le Roi se laisse amuser par tout & s'abuse lui-même par de fausses mesures.	p. 193.
	Gage arrive de Rome avec les conditions sous lesquelles le Pape offre la dispense.	p. 196.
9. Sept.	Le Roi se détermine à les accepter à peu de chose près.	p. 200.
	Il ordonne au Comte de Bristol de conclurre le Mariage.	
	Le Roi d'Espagne regardant ces conditions comme très-avantageuses à la Religion Catholique, se résout enfin au Mariage.	p. 201.
162⅔.Janv.	Le Duc de Baviére est fait Electeur à la place de l'Electeur Palatin.	p. 203.

Tré-

JAQUES I.		Tom. VII.
1623. 27. Mars.	Tréve de 15. mois concluë pour le Palatinat.	Pag. 203.
	Frankendal est mis en dépôt entre les mains de l'Infante Isabelle.	
	Le Roi accepte toutes les conditions proposées par le Pape sur le mariage.	p. 204.
	Le Comte de Bristol convient de tout avec la Cour d'Espagne, & du tems de la célébration du Mariage. On n'attend plus que la dispense sans avoir néanmoins rien stipulé par rapport au Palatinat, selon l'ordre exprès du Roi.	
	Le Marquis de Buckingham persuade au Prince de Galles d'aller en Espagne, & le Roi a la foiblesse d'y consentir.	p. 205.
17. Fev.	Le Prince part Incognito.	p. 206.
7. Mars.	Il arrive à Madrid.	
	La Dispense se fait attendre.	
19. Mai.	Lettre du Pape Gregoire XV. au Prince.	p. 207.
20. Juin.	Réponse du Prince.	
	Le Pape ajoûte de nouvelles conditions.	p. 209.
	Le Roi accorde tout.	p. 212.
	Il signe les Articles & les envoye à Madrid.	p. 215.
	Mort du Pape Gregoire XV.	p. 220.
6. Août.	Urbain VIII. lui succéde.	p. 221.
	Urbain différe la dispense en attendant la Conversion du Prince de Galles.	
	Le Prince prend la résolution de rompre le Mariage.	p. 222.
	Il se sert d'artifice pour se tirer d'Espagne.	
5. Octob.	Il arrive à Portsmouth.	p. 223
	Le Roi consent à la rupture du Mariage.	p. 225.
	Le Comte de Bristol est rappellé.	p. 226.
	Le Roi convoque un Parlement.	p. 227.
1623/4.	Projet du Mariage du Prince avec la Princesse Henriette-Marie Sœur de Louis XIII. Roi de France.	
19. Fev.	Le Parlement s'assemble.	p. 228.
	Le Duc de Buckingham l'abuse par une fausse Rélation.	p. 231.
	Le Parlement conseille au Roi de rompre le Mariage, & lui promet du secours.	p. 233.
1624.	Disgrace de Crawnfield Comte de Midlessex, malgré le Roi.	p. 240.
	Le Prince & le Duc tiennent le Roi dans la servitude.	p. 241.
	Le Roi conçoit des soupçons contre le Duc.	p. 240.
	Il est contraint de disgracier le Comte de Bristol.	p. 241.
	Négociation pour le Mariage du Prince en France.	p. 242. & 246.
	Conférences secrettes de l'Archevêque d'Ambrun avec le Roi.	p. 243.
10. Nov.	Le Mariage se conclut à Paris.	p. 248.

JAQUES I. Tom. VII.

An. 1624. Le Roi donne une Armée au Comte de Mansfeldt pour aller dans le Palatinat. Pag. 253.

Il demande Frankendal à l'Infante qui l'accorde. Mais il ne peut y envoyer une Garnison, n'ayant pas stipulé le passage par les terres de l'Empire.

Decemb. Le Comte de Mansfeldt s'embarque avec son Armée. La France lui refuse le passage. Son Armée se dissipe. p. 254.

1624/5. Janv. & Fev. Difficultez sur la dispense.

1625, 27. Mars. Mort de Jaques I. p. 255.

CHARLES I.

27. Mars. Charles I. est proclamé dans Londres.

Il convoque un Parlement pour le 17. de Mai, mais qui est prorogé jusqu'au 18. de Juin.

Avril. La Peste commence à se faire sentir à Londres.

1. Mai. La dispense pour le mariage du Roi arrive à Paris.

Le Mariage y est solennisé. p. 268.

7. Funérailles de Jaques I. p. 267.

Ordre pour lever des Troupes.

10. Le Roi accorde le Pardon à dix Prêtres Catholiques condamnez.

24. Le Duc de Buckingham arrive à Paris pour y prendre la nouvelle Reine. p. 268.

12. Juin La Reine s'embarque à Boulogne.

13. Elle arrive à Douvre.

Le Mariage est consommé à Cantorbery.

16. Le Roi & la Reine arrivent à Londres.

La Peste y fait de grands ravages. p. 271.

18. Le Parlement s'assemble. p. 268.

Le Roi demande de l'argent pour la Guerre contre l'Espagne. p. 269.

Les deux Chambres présentent au Roi une Requête contre les Recusans. Le Roi l'approuve. p. 270.

Montaigu est amené à la Barre des Communes pour un Livre qui est déclaré contraire aux Loix. Le Roi en est mécontent. p. 271.

Les Communes accordent au Roi deux subsides. Il les accepte, & en demande davantage.

Le Roi fait une Réponse générale à la Requête contre les Recusans. p. 270.

11. Juillet. Le Parlement est ajourné à Oxford à cause de la Peste. p. 271.

Pendant l'Ajournement, le Roi prête sept Vaisseaux à la France pour s'en servir contre la Rochelle.

1. Août. Le Parlement se rassemble à Oxford. p. 272.

Les

A 1625. Les Communes examinent les griefs. 272.281.
4. Août. Le Roi fait venir les deux Chambres en sa présence, & demande de l'argent. p. 272.
Les Communes se plaignent que le Roi a accordé le Pardon à un Jésuite condamné, le jour après avoir répondu favorablement à leur Requête contre les Recusans, & de quelques autres griefs.
Le Roi répond favorablement à chaque Article particulier de la Requête. p. 274.
9. Le Duc de Buckingham rend compte au Parlement de l'état de la Flotte, & en prend occasion de justifier sa conduite.
10. Message du Roi aux Communes pour les presser de penser au Bill d'argent, & les menace de prendre d'autres mesures.
11. Déclaration des Communes. p. 282.
12. Le Roi casse le Parlement. p. 283.
Septemb. Le Roi fait des emprunts par des ordres sous son Sceau privé.
2. Octob. La Flotte fait voile vers Cadix, sous le commandement d'Edouard Cecil Vicomte de Wimbledon.
30. Coventry est fait Garde du Grand Sceau, à la place de Williams.
Novemb. La Flotte retourne sans avoir rien fait. p. 284.
Decemb. Le Roi convoque un Parlement pour le 8. de Fevrier.
Ordre à ceux qui ont 40. l. sterl. de rente, ou au dessus de venir recevoir l'Ordre de Chevalerie avant le Couronnement du Roi.
162⅚. Le Roi est couronné.
2. Fev. Le Parlement s'assemble. p. 285.
Les Communes examinent les griefs.
Rapport d'un Committé contre le Livre de Montaigu, intitulé, *Appel à César*. p. 287.
7. Mars. Message du Roi aux Communes pour demander de l'argent. p. 288.
Les Seigneurs pressent les Communes sur ce sujet. Elles s'en offensent.
Les Communes examinent la conduite du Duc de Buckingham.
Lettre du Roi à l'Orateur pour presser le secours d'argent.
Message du Roi par Weston, sur le même sujet. p. 289.
Les Communes promettent d'assister le Roi, & disent qu'elles ne doutent point, que le Roi ne veuille recevoir leurs informations sur les griefs. p. 291.
Le Roi accepte l'offre, mais ne veut point de condition. p. 292.
La Chambre décide qu'on peut accuser le Duc sur un bruit public. p. 293.

An. 1626. Le Roi s'en plaint aigrement. Pag. 293

La Chambre des Communes vote d'accorder au Roi trois subsides & trois quinziémes.

28. Mars. Elle continuë à examiner la conduite du Favori.

29. Le Roi fait venir les deux Chambres à Whitehall, & fait faire de grands reproches aux Communes par le Garde du Grand Sceau. p. 294.

Les Communes sont très-mécontentes des expressions du Roi & du Garde de Sceau. p. 295.

Le Duc de Buckingham excuse le Roi dans une Conférence des deux Chambres, & en prend occasion de se justifier lui-méme.

Requête du Comte de Bristol aux Seigneurs, pour être admis au Parlement. p. 306.

31. Le Roi lui envoye sa sommation, avec ordre de n'en faire point usage.

Avril. Remontrance des Communes sur les Discours du Roi & du Garde du Sceau à Whitehall. p. 301.

Ajournement de huit jours, à cause des fêtes de Pâque. p. 305.

Les Communes dressent des Articles d'accusation contre le Duc, & lui font demander s'il a quelque chose à dire.

Les Seigneurs ne lui permettent pas de répondre.

On ajoûte aux Articles d'accusation du Duc, celui de l'emplâtre, & du bruvage donné au Roi Jaques.

Le Roi fait accuser le Comte de Bristol. p. 307.

1. Mai. Le Comte de Bristol délivre aux Seigneurs des Articles d'accusation contre le Duc de Buckingham & le Lord Conway Secretaire d'Etat.

8. Les Communes font porter à la Chambre Haute des Articles d'accusation contre le Duc de Buckingham. Diggs fait le Prologue, & Elliot la Conclusion. Le Roi les fait mettre à la Tour. p. 309.

11. Le Roi se rend à la Chambre des Seigneurs pour justifier le Duc.

Les Communes désirent que le Duc soit mis aux arrêts. p. 310.

Elles témoignent leur mécontentement de l'emprisonnement de leurs Membres.

Le Roi les fait relâcher. p. 311.

15. Brouillerie entre le Roi & la Chambre des Seigneurs au sujet de l'emprisonnement du Comte d'Arundel.

25. La Chambre mécontente s'ajourne jusqu'au 2. de Juin.

28. Mort du Comte de Suffolck. p. 312.

8. Le Roi fait relâcher le Comte d'Arundel.

2 Juin. Le Duc de Buckingham est élu Chancelier de Cambridge, à la place du C. de Suffolck.

Les

1626. Juin. Les Communes s'y oppofent, & le Roi foutient l'élection. Pag. 313.
8. Défenfe du Duc devant les Seigneurs fur les Articles de fon accufation.
9. Meffage du Roi pour preffer le fecours d'argent.
Les Communes préfentent une Requête au Roi touchant les Recufans, & en nomment environ cent tous pourvûs d'emplois publics. p. 314.
Réponfe des Communes au dernier meffage du Roi. p. 315.
Sur l'avis que le Parlement doit être diffous, elles dreffent promptement une Déclaration contre le Duc, & une Remontrance fur le *Tonnage* & *Pondage*. p. 317.
15. Le Roi caffe le Parlement.
Il publie une Déclaration datée du 13. pour juftifier la diffolution du Parlement. p. 324.
Proclamation pour défendre de publier la Déclaration & la Remontrance. p. 331.
Autre pour défendre de prêcher ou d'écrire pour ou contre l'Arminianifme.
Commiffion pour compofer avec les Recufans. p. 332.
Emprunts faits à la Nobleffe.
La Ville de Londres s'excufe de prêter au Roi 100000. l. fterling.
Ordre aux Villes maritimes de fournir des Vaiffeaux. Londres ne peut obtenir aucun rabais.
Ordre du Confeil fur ce fujet.
Le Roi, fous le nom de Bénévolence, exige des Particuliers, les 3. Subfides & 3. Quinziémes qui avoient été votez par les Communes. p. 333.
27. Août. Le Roi de Danemarc eft défait par Tilly.
Le Roi pour affifter le Roi de Danemarc fait des emprunts fur tous les Sujets, par des ordres fous le Sceau privé.
Les Soldats font logez dans les Provinces par billets chez les Particuliers, contre la coutume. p. 335.
Randal Crew, l'un des Juges du Royaume, eft dépouillé de fon emploi pour n'avoir pas voulu prêter au Roi.
Ceux qui refufent de prêter font fort opprimez.
Le Roi rappelle 6000. hommes de Hollande, & les envoye au Roi de Danemarc.
1627. 22. Fev. Sermon de Sibthorp pour autorifer les emprunts. p. 336.
Autre Sermon fur le même fujet, prêché en préfence du Roi par Manwaring.
Le Roi congédie les Domeftiques François de la Reine. p. 339.
Il traite avec le Duc de Rohan.
Le Duc de Buckingham commande une Flotte contre la France, fans aucune Déclaration de Guerre. p. 341.

An. 1627. Les Rochellois lui refusent l'entrée de leur Ville. Pag. 341.
Il fait descente à l'Isle de Rhé & assiége le Fort St. Martin. p. 342.
Plusieurs en Angleterre sont mis en prison pour avoir refusé de prêter au Roi, & entre autres le Chev. Thom. Wentworth. p. 336.
9. Octob. L'Archevêque Abbot est suspendu pour avoir refusé son approbation au Sermon de Sibthorp. p. 337.
9. Nov. Le Duc quitte l'Isle de Rhé avec une grosse perte. p. 342.
Les Rochellois demandent du secours au Roi. p. 343.
162⅞ 19. Ja. Le Roi convoque un Parlement pour le 7. de Mars. p. 344.
Il fait relâcher 75. Prisonniers pour l'affaire des emprunts.
Il envoye des sommations à l'Archevêque, à Williams Ev. de Lincoln, & au Comte de Bristol, qui étoient disgraciez.
17. Mars. Le Parlement s'assemble. Le Roi demande de l'argent.
Ecrit répandu dans le Public, intitulé *Discours hors des portes*. p. 350.
22. Les Communes examinent les griefs.
24. Le Roi les presse sur le subside.
1628. 25. Autre Message sur ce sujet. p. 352.
Les Communes examinent les Libertez de la Nation, & forment divers Votes sur cela. p. 351.
31. Les deux Chambres présentent au Roi une Requête contre les Recusans.
Le Roi répond favorablement à chaque Article.
2. Avril. Les Communes examinent les Propositions du Roi, & puis reviennent aux griefs. p. 352.
3. Message du Roi en faveur du Duc. p. 353.
4. Autre pour presser le secours d'argent.
Les Communes votent d'accorder cinq subsides.
10. Le Roi s'oppose à l'Ajournement pendant les fêtes de Pâque.
11. Le Secretaire Cook presse l'affaire des subsides. p. 354.
12. Autre Message du Roi sur ce sujet.
14. Cook presse encore.
Les deux Chambres présentent au Roi une Requête contre les logemens des Gens de Guerre. p. 356.
Le Roi ne répond rien à la Requête & presse l'affaire des subsides. p. 361.
Débats sur la Loi Martiale jusqu'au 25.
Résolution des Communes de présenter au Roi une Requête de droit, envoyée aux Seigneurs. p. 362.
Discours du Sergeant Ashley sur ce sujet. Les Seigneurs l'envoyent à la Tour.
25. Propositions des Seigneurs touchant la Requête de droit, rejettées par les Communes.

Cook

An. 1628. Cook presse la Chambre d'expédier l'affaire du subside. Pag. 362.
28. Avril. Discours du Garde du Gr. Sceau, pour presser l'affaire des subsides. p. 363.
Committé établi pour dresser le Bill de la Requête de droit.
1. Mai. Le Roi demande qu'on se fie à sa parole. p. 364.
2. Il fait savoir à la Chambre qu'il a dessein de proroger le Parlement. p. 365.
3. Réponse des Communes à divers Messages, qu'elles se fient au Roi, mais non pas à ses Ministres, & qu'elles ne peuvent abandonner les intérêts du Public. p. 366.
Replique du Roi par le Garde du Gr. Sceau qu'elles doivent se fier à sa promesse.
6. Autre Message pour empêcher la Requête de droit.
Vote de la Chambre, qu'une promesse verbale du Roi n'est pas une sûreté suffisante, & ne peut être regardée comme la parole du Roi, n'étant pas faite en Parlement. p. 369.
12. Lettre du Roi où il soutient le droit d'emprisonner sans en exprimer la cause dans l'Ordre. p. 370.
La Chambre n'y fait aucune attention.
17. Les Seigneurs proposent une Clause pour être ajoûtée à la Requête de droit. Elle est rejettée. p. 371.
23. Les Communes font voir que cette Clause détruiroit la Requête. p. 372.
26. Discours du Garde du Sceau dans une Conférence, pour persuader les Communes.
Les Seigneurs conviennent avec les Communes de présenter la Requête sans addition.
Accusation contre Manwaring.
Témoignage d'un Maître de Vaisseau que la Flotte Angloise n'a pas voulu tenter de secourir la Rochelle.
28. Ordre au Comte de Dembigh de secourir la Rochelle.
2. Juin. Le Roi se rend au Parlement & passe la Requête de droit en termes ambigus. p. 376
3. Les Communes n'en sont pas satisfaites. Elles reprenent les griefs.
Sentence contre Manwaring, qui est déclaré incapable de tout emploi Ecclésiastique.
5. Message du Roi aux Communes qu'il prorogera le Parlement le 11., & qu'il leur défend de proposer de nouvelles affaires contre son honneur.
Il ordonne à la Chambre de s'ajourner jusqu'au lendemain. p. 377.
6. L'Orateur porte à la Chambre un Message du Roi plus gracieux.
La Chambre examine un Ordre du Roi de faire venir des for- p. 378.

An. 1628. forces étrangéres dans le Royaume. L'Ordre est produit, & les témoins examinez.

7. Juin. Le Roi se rend au Parlement, & passe la Requête de droit sans limitation. p. 379.

Les Communes examinent une Commission du Roi du dernier de Fevrier pour établir une Accise générale sans la concurrence du Parlement.

Conférence des deux Chambres sur ce sujet.

Débats nouveaux sur le Duc de Buckingham. p. 380.

13. Résolution, que le Duc est la cause de tous les maux du Royaume.

Remontrance contre le Duc.

26. Le Roi se rend au Parlement. Il passe le Bill des subsides, & proroge le Parlement jusqu'au 20. d'Octobre. p. 392.

Proclamation pour supprimer le Sermon de Manwaring condamné par le Parlemenr. p. 394.

Autre pour composer avec les Recusans. p. 395.

16. Juillet. Le Chevalier Richard Weston Catholique, est fait Comte de Portland & Grand Trésorier.

Guillaume Laud est fait Evêque de Londres.

Lettres de Pardon accordées à Montaigu & à Manwaring.

Montaigu est fait Evêque de Chichester, & Manwaring Recteur de Stamford.

23. Août. Le Duc de Buckingham est assassiné par Felton.

24. Montaigu est consacré.

Septemb. La Flotte part de Portsmouth pour secourir la Rochelle.

Le Roi dispose de la Cavalerie qu'il avoit fait lever en Allemagne, en faveur du Roi de Suede & du Duc de Savoye.

Laud en grande faveur.

20. La Flotte Angloise paroit à la vûë de la Rochelle, & n'ose entreprendre de forcer la Digue.

1. Octob. Le Parlement est prorogé jusqu'au 20. Janvier.

20. Prise de la Rochelle.

27. Nov. Felton exécuté.

Vassal, Marchand, emprisonné pour avoir refusé de payer le Tonnage &c. p. 396.

Les Marchandises de Chambers sont saisies pour le même sujet.

1628/9. 20. Ja. Le Parlement se rassemble.

Il trouve que la Requête de droit a été enregîtrée & imprimée par ordre du Roi, avec des additions.

Examen de l'affaire de Rolls pour le Tonnage & Pondage, depuis la Requête de droit.

Le Roi se rend au Parlement. Il dit, qu'il ne leve pas les

droits

CHARLES I.		Tom. VII.
1629. 12. M.	Lettre du Duc de Rohan au Roi.	Pag. 409.
Propositions pour le Gouvernement de l'Eglise présentées au Roi par Laud.
Le Tonnage & Pondage est exigé avec rigueur.
Ordre de fouiller dans les Maisons & dans les Magasins, pour faire payer les droits des marchandises.
27.	Proclamation contre les faux bruits qui se répandent touchant les Parlemens.	p. 421.
Ordre d'armer & d'exercer les Milices.	p. 424.
Divers ordres contre les Recusans mal exécutez.
7. Mars.	Chambers, Marchand, est condamné par la Chambre Etoilée à une amende de 2000. l. st. pour avoir refusé de payer le droit du Tonnage & Pondage.	p. 406.
10.	La Paix avec la France est publiée.	p. 412.
13.	Prêtres relâchez.
24. Juin.	Selden & les autres Membres prisonniers demandent de jouïr du bénéfice de l'*Habeas Corpus*. Ils en sont déboutez par des ordres exprès du Roi.	p. 406.
30.	Le Roi érige en Corporation, les faiseurs d'empois.
Juillet.	Compositions avec les Recusans.
16. Sept.	Le Roi de France jure la Paix.	p. 422.
30. Dec.	Instructions Royales sur le Gouvernement de l'Eglise, conformes aux propositions de Laud.
16$\frac{29}{30}$. 4. Janvier.	Lettre sevére du Conseil au Maire de Chichester sur l'opposition aux logemens des Soldats.
Le Roi résout d'envoyer 6000. hommes au Roi de Suede, sous le nom du Marquis d'Hamilton.	p. 426.
1630. 27. Mai.	Proclamation pour confirmer les titres défectueux.
29.	Naissance du Prince Charles.
31.	Articles jurez par le Roi de Suede entre lui & le Marquis d'Hamilton.
4. Juin.	Procès de Leighton. Sa Sentence ne fut exécutée que le 16. de Novembre.
6. Juillet.	Commission pour composer avec ceux qui ont refusé ou négligé de recevoir l'Ordre de Chevalerie.
5. Nov.	La Paix avec l'Espagne est conclue.	p. 415.
16$\frac{30}{31}$. 16. Janv.	Laud consacre l'Eglise de Ste. Catherine, & célèbre l'Eucharistie avec des cérémonies extraordinaires.	p. 428.
Mars.	Commission au Marquis d'Hamilton pour la levée des Troupes destinées au service du Roi de Suede.
1631. 25. Avril.	Procès & Condamnation du Lord Audley pour des crimes énormes.
Monopole sur les jeux de Cartes.	p. 429.
19. Juil.	Départ du Marquis d'Hamilton.
Taxe imposée pour les gages du Commissaire général des Montres & Revuës.

CHARLES I. Tom. VII.

1631. 7. Sept. Bataille de Leipsick. Pag. 429.

Trois Ministres d'Oxford condamnez pour avoir prêché contre l'Arminianisme.

Procès de Mauleverer pour avoir négligé de prendre l'Ordre de Chevalerie.

1632. 6. Mai. Bernard, Ministre, condamné par la Haute Commission, à la prison, à la suspension, & à 1000. l. st. d'amende, pour avoir prêché contre l'Arminianisme.

10. Juin. Proclamation pour défendre à la petite Noblesse de quitter leurs maisons pour aller résider à Londres.

16. Autre pour défendre de bâtir à Londres sur de nouveaux fondemens.

Mai. La Ville de Londres condamnée à une amende de 1500. marcs pour la mort de Lamb, tué dans une émeute. p. 430

Decemb. Procès & condamnation de Sherfield Recorder de Salisbury, pour avoir cassé dans une Eglise quelques vitres où il y avoit des images, condamné à 500. l. sterl. p. 432.

163.. 11. Mar. Instructions extraordinaires à Thomas Vicomte Wentworth, Président de la Cour d'Yorck, ou Conseil du Nord. p. 434.

1633. 29. Avril. Mort de Sigismond Roi de Pologne.

13. Mai. Le Roi part pour l'Ecosse. p. 435.

15. Juin. Il arrive à Edimbourg.

18. Il y est couronné.

28. Le Parlement d'Ecosse s'assemble.

Le Roi use de quelque violence pour faire passer deux Actes au Parlement, dont le Peuple est très-mécontent. p. 436.

16. Juillet. Il part d'Edimbourg.

Instructions & Serment ordonné par Neal Evêque de Winchester dans la visite des Eglises. p. 438.

6. Août. Laud est fait Archevêque de Cantorbery par la mort d'Abbot. p. 439.

Sentence de la Chambre Etoilée contre des gens qui avoient contrefait le Savon.

Monopole sur le Tabac.

Le Juge Richardson est obligé de revoquer un Décret donné contre les Fêtes de la dédicace des Eglises.

18. Le Roi renouvelle la Proclamation publiée par Jaques I. en faveur des divertissemens du Dimanche.

8. Oct. Le Roi ordonne qu'on fasse le service à la manière de l'Eglise Anglicane dans sa Chapelle d'Edimbourg, & ordonne à son Conseil & aux Juges des Sessions, d'y assister. p. 443.

Diverses Lettres de l'Archevêque de Cantorbery aux Evêques d'Ecosse, sur ce sujet.

6. Nov. Mort de Gustave Adolphe Roi de Suede, tué à la Bataille de Lutzen.

Mort

1632. 19. Nov. Mort de Frideric Electeur Palatin Roi de Boheme. Pag. 443.
Affaire de l'Eglise de St. Grégoire.
Monopole de la Soye. Les faiseurs de Soye érigez en Compagnie.

1634. Fev. Condamnation de Prynn, pour le Livre intitulé *Histrio-Mastix*. p. 446.

Juin. Laud défend aux Eglises Walonnes & Françoises, à l'Eglise Angloise de Rotterdam, & aux Regimens au service des Provinces-Unies, d'employer des Ministres Presbyteriens, & leur ordonne de se conformer à l'Eglise Anglicane.

6. Sept. Bataille de Nordlingue.

16. Oct. Le Ch. Jean Finch est fait Président de la Cour des Communs Plaidoyers, à la place de Robert Heath.

20. Premier Ordre pour la Taxe du *Ship-money*. p. 448.
Instructions pour l'établissement de cette Taxe.
Injonctions de Laud aux Eglises Walonnes & Françoises. p. 450.
Laud fait mettre des Images sur les Vitres de sa Chapelle. p. 451.

Novemb. Plusieurs Pardons accordez à des Recusans.

Mars. Un grand nombre de personnes sont accusées d'avoir contrevenu à la défense de résider à Londres.

Août. Proclamation pour la confirmation des titres défectueux. p. 452.

29. Sept. Guillaume Parr, âgé de 152. à 153. ans, est présenté au Roi. p. 453.

22. Nov. Arrivée de l'Electeur Palatin Charles-Louïs.

28. Dec. Naissance de la Princesse Elisabeth.

1636. 10. Mai. Proclamation pour défendre aux Etrangers de pêcher sur les côtes d'Angleterre ou d'Ecosse. p. 454.

Juin. Le Comte de Northumberland coule à fond diverses barques de Pêcheurs, & disperse les autres. p. 455.

6. Opinion des Juges que les Livres de Burton & de Bastwick sont pleins de trahison.
Different entre l'Archevêque & les deux Universitez sur la visite en qualité d'Archevêque. p. 454.

19. Juill. Commission pour informer des Dépopulations.
Le Roi étend sur tout le Royaume la Taxe du *Ship-money* qui n'avoit été imposée jusqu'alors, que sur les Villes maritimes.

18. Oct. Instructions du Roi aux Evêques d'Ecosse, pour établir en ce Païs-là la Conformité avec l'Eglise Anglicane. p. 475.
La Taxe du *Ship-money* porta dans l'année 1636. 202240. l. sterling.

1637. 14. Fev. Discours du Garde du Grand Sceau aux Juges, pour leur recommander l'affaire du *Ship-money*. p. 456.
Le Roi demande par avance aux Juges leurs opinions sur la Taxe du *Ship-money*.

Pro-

An. 1637. Proclamation pour empêcher les Presbyteriens d'aller s'établir dans les Isles de l'Amerique. Pag. 456.
30. Avril.
1. Mai. Ordre du Conseil pour défendre de les transporter.
11. Juin. Williams Evêque de Lincoln est condamné par la Chambre Etoilée à être suspendu, & mis en prison, & à une amende de 10000. l. sterl. pour avoir corrompu des témoins.
14. Procès de Prynn, Burton & Bastwick.
30. Ils sont condamnez chacun à 5000. l. st. à avoir les oreilles coupées, & les narines fenduës.
23. Juillet. Premier tumulte à Edimbourg, à la lecture de la Liturgie ordonnée par le Roi. p. 477.
18. Oct. Autre tumulte. p. 478.
Diverses Requêtes des Mécontens. p. 479.
7. Dec. Proclamation en Ecosse contre les tumultes. p. 478.
Procès de Hambden à Londres. p. 459.
163⅞. Les Ministres qui refusent de lire le Livre des divertissemens du Dimanche sont persecutez.
Fevrier.
13. Sentence rigoureuse contre Lilburne.
19. Proclamation du Roi en Ecosse. p. 479.
Protestation des Mécontens, érection des Tables. Covenant signé. p. 483.
1638. Le Roi nomme le Marquis d'Hamilton pour son grand Commissaire en Ecosse. p. 489.
16. Mai.
2. Juin. Il arrive à Edimbourg.
Il fait savoir au Roi qu'il doit se désister ou se préparer à la Guerre.
11. Le Roi se résout à la Guerre, & ordonne au Marquis d'amuser les Mécontens.
28. Déclaration du Roi publiée à Edimbourg. p. 490.
Protestation des Mécontens.
6. Juill. Le Marquis va en Angleterre pour y recevoir les ordres du Roi. p. 491.
27. Instructions au Marquis d'Hamilton.
10. Août. Le Marquis de retour trouve les affaires empirées.
19. Défense de transporter aucun Ministre en Amérique sans la permission de l'Archevêque de Cantorbery & de l'Evêque de Londres.
25. Le Marquis d'Hamilton fait un second Voyage à la Cour. p. 492.
9. Sept. Nouvelles Instructions au Marquis, où le Roi céde beaucoup.
Le Roi ordonne aux Ecossois de signer l'ancienne Confession de Foi.
Proclamation où le Roi revoque en termes ambigus ses ordres envoyez en Ecosse.
Protestation des Mécontens. p. 494.

An. 1638. Objections contre le Serment attaché à la Confession de Foi. Pag. 491.

22. Sept. Convocation d'une Assemblée Générale pour le 21. de Novembre 1638, & d'un Parlement pour le 15. de Mai 1639.

30. Oct. Arrivée de Marie de Medicis en Angleterre.

3. Nov. Ordre du Conseil pour éxiger les arrérages du *Ship-money*.

21. L'Assemblée Générale de l'Eglise d'Ecosse commence à Glasgow. p. 494.

27. On y lit un Déclinatoire des Evêques. p. 496.

28. Le Grand Commissaire dissout l'Assemblée.

Elle continuë malgré la dissolution. p. 497.

29. Proclamation pour dissoudre l'Assemblée.

Protestation.

Le Marquis d'Argyle se joint aux Mécontens.

8. Dec. Les Evêques d'Ecosse sont déposez. p. 499.

Proclamation du Roi pour défendre de reconnoître l'autorité de l'Assemblée Générale.

Protestation.

16. Ordre du Conseil qui taxe les Sujets d'Angleterre, chacun à proportion de son revenu, à fournir des Chevaux & des Cavaliers, pour la Guerre d'Ecosse.

1639. 26. Janv. Ordre du Roi à la Noblesse de se trouver à Yorck le 1. d'Avril, chacun avec les Troupes qu'il doit fournir. p. 501.

Divers ordres pour lever des Troupes. p. 502.

10. Fev. Lettre du Vicomte de Strafford Lord Lieutenant d'Irlande au Roi sur les préparatifs de la Guerre d'Ecosse.

11. Lettre de l'Archevêque de Cantorbery au Clergé, pour l'exhorter à contribuer pour la Guerre d'Ecosse.

14. Manifeste des Ecossois répandu en Angleterre. p. 503.

27. Proclamation du Roi pour justifier la Guerre contre l'Ecosse.

1639. 27. Mars. Le Roi part pour le Nord. p. 502.

30. Il arrive à Yorck.

Les Ecossois se saisissent de Dumbarton où on avoit dessein de débarquer des Troupes d'Irlande.

Avril. Ils s'emparent d'Aberdeen.

9. Lettre du Conseil à divers Gentilshommes, où ils sont requis de prêter de l'argent au Roi, selon qu'ils sont taxez.

Proclamation pour revoquer quelques Monopoles, mal exécutée.

29. Le Roi part d'Yorck & se rend à Newcastle.

Mai. On exige un Serment des Ecossois demeurans en Irlande.

31. Le Comte de Holland entre en Ecosse, & y lit une Proclamation du Roi.

3. Juin. Il y rentre avec 4000. hommes, & se retire en hâte. p. 503.

Ordre

An 1639. Ordre du Conseil pour exiger des Ecossois demeurans en Pag. 503.
5. Juin. Angleterre, le même Serment que de ceux d'Irlande.
Le Roi se met sur la défensive. p. 504.
L'Armée d'Ecosse paroit.
6. Les Ecossois proposent la Paix au Roi qui y consent.
11. La Négociation commence.
18. On conclut une Paix ambiguë. p. 506.
Le Roi gagne le Comte de Montross.
6. Août. Lettre du Roi à l'Archevêque de St. André, où il paroit qu'il n'a eu dessein que d'amuser les Ecossois. p. 511.
1. Le Roi arrive à Theobalds.
11. Déclinatoire des Evêques. p. 513.
15. L'Assemblée Générale se tient à Edimbourg.
Le Comte de Traquair Grand Commissaire, consent au Covenant. p. 514.
17. Sept. La Flotte Hollandoise attaque une Flotte Espagnole sur les côtes d'Angleterre & la disperse. p. 522.
10. Nov. Ordre du Roi d'exiger à la rigueur la Taxe du *Ship-money*.
30. Autre semblable du Conseil.
15. Dec. Le Parlement d'Ecosse s'assemble. p. 515.
18. Il est prorogé. p. 518.
Protestation contre la Prorogation.
Le Parlement établit un Committé pour présenter une Requête au Roi, & pour recevoir sa Réponse.
Le Roi refuse de donner audience aux Députez qui lui portent la Requête.
27. Ordre au Grand Amiral de préparer 20. Vaisseaux outre ceux de Londres.
16 39/40. Le Comte de Northumberland est nommé Général, & le p. 521.
14. Fev. Comte de Strafford Lieutenant Général de l'Armée qui doit agir contre l'Ecosse.
Le Lord Guillaume Hamilton âgé de 24. ans est fait Comte de Lanarick.
Le Committé d'Ecosse obtient du Roi la permission de lui envoyer des Députez. p. 518.
10. Les Députez présentent deux Requêtes au Roi.
2. Mars. Ils prient le Roi de permettre que le Parlement se rassemble, & qu'il confirme les Actes de l'Assemblée.
Le Roi les chicane sur ce qu'ils n'ont pas pouvoir de traiter avec lui.
4. Il convoque un Parlement en Anglet. pour le 13. d'Avril. p. 522.
11. La Guerre contre l'Ecosse est résoluë. p. 518.
Déclaration du Roi pour justifier cette seconde Guerre. p. 519.
1640. Il allégue une Lettre écrite au Roi de France par les Mécontens, sans date. p. 520.

An. 1640. Divers ordres aux Villes & aux Provinces pour fournir des Troupes, & le *Coat and Conduct-money*. Pag. 510.
26. Mars.
30. Déclaration contre les Libelles des Ecossois.
L'Irlande accorde 4. subsides au Roi.
7. Avril. Le Chevalier Jean Finch est fait Baron de Forden.
10. Le Roi revoque une seconde fois les Monopoles. p. 524.
11. Le Lord Lawdon l'un des Députez d'Ecosse est envoyé à la Tour.
13. Le Parlement s'assemble.
Le Roi demande de l'argent pour la Guerre d'Ecosse.
16. Plusieurs Requêtes sont présentées aux Communes pour se plaindre des griefs. p. 529.
17. Les Communes les examinent. p. 530.
20. Vote contre Finch Orateur du dernier Parlement.
21. Le Roi fait venir les deux Chambres à Whitehall, & par la bouche du Garde du Sceau, il presse le secours d'argent.
22. La Chambre Basse examine les griefs. p. 532.
27. Les Seigneurs sollicitent les Communes à travailler à l'affaire du subside.
Les Communes votent que c'est une violation de leurs Priviléges.
Elles s'attachent aux griefs.
Il y avoit dans la Chambre 405. Membres.
2. Mai. Le Roi demande par un Message une prompte réponse.
4. Autre Message par lequel il demande 12. subsides pour l'abolition du *Ship-money*. p. 533.
La Chambre délibére jusqu'à six heures du soir, & renvoye l'affaire au lendemain.
5. Le Roi casse le Parlement. p. 534.
Déclaration sur la dissolution. p. 535.
6. Plusieurs Membres sont emprisonnez. p. 534.
7. Le Roi continuë la Convocation. p. 542.
Ordre de poursuivre les Sherifs qui ont négligé d'exiger le *Ship-money*.
11. La Canaille assiége l'Archevêque à Lambeth, & lui fait de grandes menaces.
16. Ordre d'emprisonner ceux qui refusent de payer le *Coat and Conduct-money*.
Quelques Aldermans de Londres sont mis en prison, pour avoir refusé de donner les noms des habitans en état de prêter de l'argent au Roi.
Lettre Circulaire pour obliger au payement du *Ship-money*.
20. Le Conseil établit un Committé pour avoir soin de faire payer cette Taxe.

La

An. 1640. La Convocation finit, après avoir fait 17. Canons, ordonné un nouveau Serment, & accordé un secours d'argent au Roi. Pag. 543.
29. Mai.
31. Ordre au Maire de Londres de fournir 4000. hommes.
1. Juillet. Commissions d'*Array* envoyées a toutes les Provinces.
5. Ordre de poursuivre le Maire & les Aldermans de Londres pour avoir négligé d'exiger la Taxe du *Ship-money*. P. 545.
Il achette tout le poivre à crédit & le revend argent comptant. P. 544.
28. Le Roi se saisit de l'argent de la Tour appartenant aux Marchands, & en garde 40000. l. st. par accommodement en emprunt.
Projet de faire de la Monnoye de cuivre, sans exécution.
20. Août. L'Armée d'Ecosse entre en Angleterre. P. 545.
Elle publie deux Manifestes. P. 547.
23. Le Roi arrive à Yorck.
27. Les Ecossois forcent le passage de la Thyne à Newburn. P. 546.
Ils s'emparent de Newcastle.
29. Le Roi à Northalerton. Il s'en retourne à Yorck.
Toutes les Troupes Angloises se retirent à Yorck.
4. Sept. Les Ecossois demandent la Paix au Roi. P. 548.
7. Le Roi convoque les Pairs à Yorck pour le 24. de Septembre.
9. Requête de 12. Seigneurs au Roi pour le prier de convoquer un Parlement. P. 550.
11. Autre semblable de la Ville de Londres. P. 549.
24. Assemblée des Pairs à Yorck. P. 552.
Le Roi convoque un Parlement pour le 3. de Novembre.
Les Pairs conseillent au Roi de faire la Paix. P. 553.
Ils empruntent sur leur crédit 200000. l. st. de la Ville de Londres. P. 554.
29. Le Roi nomme des Commissaires pour négocier la Paix avec les Ecossois. P. 553.
1. Octob. La Négociation commence à Rippon. P. 554.
16. On convient des Préliminaires pour l'entretien de l'Armée d'Ecosse.
23. On convient de transférer la Négociation de la Paix, de Rippon à Londres. P. 555.
26. Trêve concluë.

To. VIII.
3. Nov. Le Parlement s'assemble. P. 2.
Le Roi demande qu'on pense aux moyens de chasser les Ecossois hors du Royaume. P. 3.
On présente un grand nombre de Requêtes à la Chambre des Communes qui s'attache uniquement à la reparation des griefs. P. 7.

An. 1640. 9. Nov. La Chambre nomme un Committé pour dresser une Remontrance ou Représentation de l'état où se trouve le Royaume. Pag. 14.

11. Les Communes font accuser le Comte de Strafford de haute trahison. Il est mis aux arrêts, & puis envoyé à la Tour. p. 16.

13. Le Comte de Bristol fait aux deux Chambres le rapport de ce qui s'est passé dans le Traité avec l'Ecosse. p. 55.

16. L'Evêque de Lincoln qui étoit en prison, est relâché, & prend sa place au Parlement.

17. Jour de Jeûne. p. 13.

20. Ordre à tous les Membres des Communes de recevoir la Communion. p. 38.

7. Dec. Vote des Communes, que le *Ship-money* est contraire aux Loix. p. 28.

Le Secretaire Windebanck se sauve en France. p. 17.

11. Requête contre les Evêques, contenant 28. griefs, présentée aux Communes par des habitans de Londres. p. 39.

16. Vote que les Canons faits par la derniére Convocation, & la contribution d'argent pour le Roi sont contraires aux Loix. p. 17.

17. Les Commissaires d'Ecosse portent aux Seigneurs une accusation contre l'Archevêque de Cantorbery. p. 18.

18. Les Communes accusent l'Archevêque de trahison. p. 19. 41.

Mathieu Wren Evêque d'Ely est obligé de donner caution.

22. Le Lord Finch, Garde du Grand-Sceau, tâche de se justifier devant les Communes. p. 19.

Il est déclaré Traître. Il se sauve en Hollande.

Trois des Juges sont accusez.

1641. 12. Jan. Requête de Kent contre les Evêques. p. 41.

14. Finch est accusé de trahison.

16. Ordre des Seigneurs, pour que le Service divin se fasse selon les Loix. p. 42.

19. Les Communes envoyent aux Seigneurs un Bill pour établir des Parlemens triennaux.

Quelques Membres qui ont eu part aux Monopoles sont chassez.

23. Requête de quelques Ministres contre les abus du Gouvernement Ecclésiastique.

Affaire de Goodman Prêtre. p. 53.

Les Communes ordonnent d'ôter des Eglises tout ce qui sent l'Idolatrie.

25. Le Roi se rend au Parlement, & propose des restrictions au Bill des Parlemens triennaux. p. 42.

29. Remontrance des deux Chambres au Roi, touchant Goodman. p. 53.

CHARLES I.		To. VIII.
1641. 2. Fev.	Le Roi ne rend point de réponse positive.	Pag. 53.
3.	Résolution de donner 300000. l. sterl. aux Ecossois.	
5.	Ordre de ne faire point d'Ecclésiastiques Juges de paix.	p. 45.
	Message de la Reine, sur la Contribution des Catholiques & sur le Nonce.	p. 54.
10.	Le Roi communique aux Seigneurs le Mariage de la Princesse Marie sa Fille avec le Prince d'Orange.	
12.	Le Juge Berkley est accusé & tiré de son siége pour être mené en prison.	
15.	Le Roi passe l'Acte des Parlemens triennaux.	
26.	Les Seigneurs font ôter des Regitres des Cours de Justice, tous les Actes touchant le *Ship-money*.	p. 29.
	Les Articles d'accusation contre l'Archevêque sont portez aux Seigneurs.	p. 514.
1. Mars.	L'Archevêque Laud est envoyé à la Tour.	
12.	Vote des Communes contre la Séance des Evêques au Parlement.	p. 46.
15.	Articles d'accusation contre Cosins Doyen de Durham.	p. 47.
16.	Requête des deux Chambres au Roi pour le prier d'éloigner les Papistes de la Cour.	
	La Chambre Haute remercie les 12. Seigneurs qui avoient prié le Roi à Yorck par une Requête, de convoquer un Parlement.	
22.	Le Jugement du Comte de Strafford commence.	p. 92.
1641. 19. Avril.	Les Communes envoyent aux Seigneurs un Bill d'*Attainder* contre le Comte de Strafford.	p. 66.
24.	Votes pour abolir le Conseil du Nord ou la Cour d'Yorck.	
	Requête de Londres signée de 40000. personnes contenant leurs griefs & leurs craintes.	
26.	Bill pour imposer des amendes aux Membres de la derniére Convocation.	p. 47.
1. Mai.	Discours du Roi en faveur du Comte de Strafford.	p. 66. 93.
3.	Pym informe les Communes d'un Complot pour séduire l'Armée.	p. 66.
	La Chambre fait une Protestation.	p. 67.
3. & 4.	Attroupemens du Peuple autour de Westminster.	p. 66.
	Lettre du Comte de Strafford au Roi.	p. 96.
	Les Communes examinent le complot pour séduire l'Armée.	p. 69.
8.	Les Seigneurs passent le Bill d'*Attainder* contre le C. de Strafford.	p. 94
10.	Le Roi le passe par Commission, avec un autre Bill pour la continuation de ce Parlement.	p. 96.
11.	Le Roi écrit aux Seigneurs en faveur du C. de Strafford.	
12.	Le Comte de Strafford est décapité.	

Les

CHARLES I. — To. VIII.

1641. 13. Mai. Les Communes expliquent une clause de la Protestation. Pag. 103.

19. Juxon Evêque de Londres se démet de sa Charge de Grand Trésorier. p. 96.

25. Les Douaniers offrent 150000. l. st. pour un Acte d'oubli, leur offre est acceptée. p. 104.

Le Roi nomme le Comte de Leicester Gouverneur d'Irlande.

7. Juin. Les Seigneurs votent que les Evêques continueront à avoir séance au Parlement. p. 49.

9. Les Communes envoyent aux Seigneurs un Bill pour règler la juridiction du Conseil, & pour abolir la Chambre Etoilée. p. 103.

11. Le Roi appelle à la Chambre Haute le Lord Digby fils du Comte de Bristol. p. 104.

14. Wilmot, Pollard, Ashburnham sont emprisonnez. p. 103.

15. Vote des Communes pour l'abolition des Doyens, Chapitres, Chanoines &c. p. 49.

16. On examine les témoins sur le Complot pour séduire l'Armée.

22. Le Roi passe un Bill qui lui accorde le droit de Tonnage & Pondage, pour un tems borné. p. 169.

24. Ordre d'amener le Comte Rosetti Nonce du Pape, à la Barre des Communes. p. 54.

Le Pere Philippe Confesseur de la Reine est accusé.

26. Vote pour abolir la Haute Commission. p. 103.

3. Juill. Acte pour une Capitation passé.

5. Le Roi passe deux Actes pour abolir la Chambre Etoilée, & la Haute Commission. p. 104.

6. Articles d'accusation contre les Juges.

8. Votes sur les emprisonnemens des Membres du Parlement.

20. Mathieu Wren Evêque d'Ely est accusé. p. 103.

23. Le Roi fait le Comte d'Essex Grand Chambellan, à la place du Comte de Pembrook. p. 99.

28. Le Roi communique aux deux Chambres l'engagement qu'il a pris avec le Roi d'Espagne de lui donner 4000. hommes des Troupes d'Irlande. p. 104.

30. Les Seigneurs rejettent le Bill qui ordonne de signer la Protestation. p. 103.

1. Août. Les Communes font accuser les 13. Evêques qui ont assisté à la derniére Convocation.

7. Conclusion de la Paix avec l'Ecosse. 59-106.

10. Le Roi passe les Bills pour règler la Juridiction du Clerc du Marché, contre l'obligation de prendre l'ordre de Chevalerie & autres.

Il part le même jour pour l'Ecosse. p. 107.

Départ

CHARLES I. To. VIII.

An. 1641. Départ de la Reine Marie de Medicis Mére de la Reine. Pag. 107.

17. Août. Les deux Chambres envoyent un Committé en Ecosse.

Votes contre le Monopole du Savon.

26. Autres touchant la Colonie de Londonderry en Irlande.

Autres contre le dessein du Roi de donner les Troupes d'Irlande aux Rois de France ou d'Espagne. p. 105.

1. Sept. Débat dans la Chambre Basse, sur le Livre des Priéres Communes. p. 108.

Votes contre les Images, & autres Innovations.

8. Les Communes font sur ce sujet une Déclaration qu'elles envoyent aux Seigneurs qui n'y font point de réponse.

9. Les Seigneurs envoyent aux Communes leur Vote du 16. de Janvier touchant le Service divin. p. 109.

Les Communes ordonnent que leur Déclaration contre les Innovations sera exécutée dans tout le Royaume.

Les deux Chambres s'ajournent jusqu'au 20. d'Octobre, laissant des Committez pour pourvoir aux affaires pendant l'ajournement. p. 110.

Octobre. Conspiration en Ecosse contre le Marquis d'Hamilton, le Comte d'Argyle, & le Comte de Lanarick.

23. Rebellion d'Irlande. p. 122.

30. Votes sur le Monopole du Savon.

Le Marquis de Hertfort est fait Gouverneur du Prince.

Proclamation des Lords Justices d'Irlande, pour justifier le Roi de la calomnie qu'on répand qu'il a eu part à la rebellion d'Irlande.

22. Nov. La Rémontrance de l'état du Royaume passe dans la Chambre Basse de neuf voix seulement. p. 129.

25. Le Roi arrive d'Ecosse à Londres. p. 130.

27. Il congédie la garde du Parlement.

1. Dec. La Remontrance est présentée au Roi. p. 131.

Protestation des deux Chambres, qu'elles ne consentiront jamais à une tolérance en Irlande. p. 171.

10. Proclamation du Roi pour ordonner de continuer l'usage des Priéres Communes. p. 176.

14. Discours du Roi au Parlement, il propose un accommodement sur le Bill pour enroller des Soldats par force.

Les deux Chambres votent que c'est une violation de leurs Priviléges. p. 177.

23. Requête du Conseil de Londres contre le Colonel Lunsford Lieutenant de la Tour. p. 179.

26. Le Roi ôte à Lunsford le Commandement de la Tour. p. 180.

27. Il en donne le Gouvernement au Comte de Newport.

Tumulte & attroupement du Peuple à Westminster contre les Evêques. p. 182.

1641. 28. Dec. Proclamation contre les tumultes. Pag. 182.
30. Les Evêques présentent au Roi une Protestation. Il l'envoye aux Seigneurs qui l'envoyent aux Communes. p. 186.
Les Communes accusent les Evêques de trahison. Ils sont envoyez à la Tour. p. 188.
31. Acte du Conseil de Londres pour prévenir les tumultes.
1642. 1 Jan. Proclamation du Roi contre les Rebelles d'Irlande. p. 175.
2. Ordre à l'Imprimeur de n'en imprimer que 40. exemplaires, & de les envoyer au Secretaire d'Etat.
3. Le Roi fait accuser le Lord Kimbolton de la Chambre des Seigneurs, & cinq Membres des Communes. p. 192.
4. Le Roi se rend à la Chambre des Communes pour y demander les Membres accusez. p. 195.
5. Les Communes votent que le Roi a violé leurs Privilèges. Elles nomment un Committé pour s'assembler à *Guildhall*, Maison de Ville de Londres, & s'ajournent jusqu'au 11. p. 196.
Le Roi en personne demande au Conseil Commun de Londres les Membres accusez. p. 197.
7. Requête au Roi du Maire & du Conseil Commun, où ils exposent leurs craintes. p. 211.
8. Proclamation pour faire arrêter les Membres accusez. p. 199.
10. Le Roi sort de Londres. p. 200.
11. La Chambre des Communes se rassemble.
12. Le Roi se désiste de sa manière de proceder.
Les Communes accusent le Procureur Général. p. 203.
Rapport fait aux Communes, que le Lord Digby paroit en armes à Kingston sur la Tamise, accompagné d'un grand nombre d'Officiers. p. 207.
Les deux Chambres prenent des précautions pour empêcher que le Roi ne se rende maître de Portsmouth.
Elles envoyent le Chevalier Jean Hotham pour commander à Hull, sans la participation du Roi. p. 208.
13. Les deux Chambres font poser une Garde proche de la Tour.
15. Les Communes demandent que la Lieutenance de la Tour soit ôtée au Chevalier Byron. p. 209.
Les Commissaires d'Ecosse offrent leur Médiation. Le Parlement l'accepte, & le Roi la rejette.
20. Message du Roi aux deux Chambres, où il fait certaines propositions. p. 223.
Réponse des Communes, que pour les mettre en état d'exécuter ce que le Roi souhaite, il faut qu'il remette la Milice entre les mains des deux Chambres.
24. Propositions des Ecossois pour l'envoi de leurs Troupes en Irlande. p. 209.

Ré-

CHARLES I. Tom. VIII.

An. 164½. Réponse du Roi aux Communes, où il semble vouloir accorder ce qu'elles demandent. Pag. 221
28. Janv.

7. Fev. Le Roi nie d'avoir donné des Passeports pour l'Irlande. p. 220

11. Il ôte la Lieutenance de la Tour à Byron, & la donne à Conyers. p. 224

Mars. L'affaire de la Milice qui avoit commencé le 20. de Janvier, est débatuë entre le Roi & les deux Chambres dans ce mois & jusqu'à la fin de Mai. p. 225.

1642. 8. Avril. Le Roi offre d'aller en Irlande. p. 276.

23. Il se présente devant Hull. Hotham lui en refuse l'entrée. p. 283.

28. Les deux Chambres prient le Roi de se désister du dessein d'aller en Irlande. p. 278.

19. Mai. Remontrance des deux Chambres au Roi. p. 289

20. Vote des Communes, que le Roi a dessein de faire la Guerre au Parlement. p. 332

22. Le Roi conclut la Paix avec le Portugal.

2. Juin. Les deux Chambres envoyent 19. Propositions au Roi. Le Roi les rejette. p. 339.

10. Propositions des Communes à ceux qui voudront prêter de l'argent ou de la vaisselle. p. 355.

13. Les Seigneurs qui sont avec le Roi à Yorck s'engagent à lui être fidelles.

15. Les Communes font accuser 9. des Seigneurs absens. p. 354.
Le Roi délivre plusieurs Commissions d'*Array* pour lever des Troupes.

1. Juill. Déclaration des deux Chambres contre les Commissions d'*Array*.

4. Proclamation du Roi touchant la Milice.
Le Roi entreprend le Siége de Hull sans succès. p. 357.

12. Votes pour lever une Armée qui doit être commandée par le Comte d'Essex.

18. Le Parlement défend de publier la Proclamation du Roi sur la Milice.

Com. d'Août. Goring Gouverneur de Portsmouth se déclare pour le Roi.
Le Parlement fait bloquer Portsmouth. p. 358.

8. Les deux Chambres déclarent Traîtres ceux qui assisteront le Roi.

10. Le Maire de Londres est accusé.

12. Sentence contre lui.

18. Goring rend Portsmouth au Parlement.

20. On refuse au Roi l'entrée de Coventry. p. 359.

21. Douvre est surpris pour le Parlement.

22. Le Roi léve son Etendart à Nottingham.

25. Message du Roi au Parlement par le Comte de Southampton, pour proposer la paix. p. 364.

1643. 19. M. Combat de Saltash proche de Stafford. Pag. 388.
Proclamation du Roi pour offrir le Pardon aux Soldats de l'Armée ennemie. p. 419.
20. Réponse du Roi à la Requête de l'Assemblée Générale d'Ecosse.
1643. 1. Avril. Le Marquis d'Ormond bat l'Armée des Irlandois à Ross. p. 449.
3. Le Prince Robert prend Bromigham. p. 419.
4. Remontrance de quelques Officiers d'Irlande au Roi, sur leur misére. p. 449.
15. La Négociation d'Oxford finit sans succès. p. 418.
16. Le Comte d'Essex assiége Reading. p. 419.
21. Le Prince Robert prend Lichfield.
23. Le Roi envoye au Marquis d'Ormond une Commission pour traiter d'une Trêve avec les Rebelles d'Irlande. p. 449.
25. Le Ch. Waller prend Hereford. p. 421.
Combat dans l'Ouest entre Hopton & Chudleigh.
27. Prise de Reading p. 420.
3. Mai. Le Roi ordonne au Marquis d'Ormond de presser la Négociation de la Trêve. p. 450.
5. Ordonnance des deux Chambres pour faire brûler par la main du Bourreau le Livre des divertissemens du Dimanche.
11. Lettre des Lords Justices d'Irlande au Roi, où ils lui représentent le mauvais état des affaires en ce Païs-là faute de secours.
Défaite du Comte de Stamford à Stratton dans l'Ouest, par Hopton. p. 426.
Les Etats d'Ecosse sont convoquez. p. 435.
Le Marquis d'Hamilton est fait Duc du même nom.
Déclaration du Roi envoyée en Ecosse.
20. Le Roi demande réponse aux deux Chambres sur son dernier Message pour la Paix, envoyé d'Oxford.
21. Le Lord Fairfax prend Wakefield d'assaut. p. 432.
23. Les Communes accusent la Reine de trahison. p. 453.
30. Découverte de la Conspiration de Thompkins & de Challonner.
6. Juin. Engagement & Protestation des deux Chambres. p. 455.
12. Convocation d'une Assemblée Ecclesiastique. p. 436.
14. La Reine arrive à Newarck.
16. Déclaration des Communes sur une contribution volontaire pour la Guerre d'Irlande. p. 450.
18. Combat de Chalgrave où Hambden est tué. p. 422.
21. Soulevement en Kent, & Combat à Tumbridge.
22. Le Capitaine Hotham est arrêté. p. 432.
Les Etats d'Ecosse s'assemblent. p. 436.

CHARLES I. Tom. VIII.

1643. 24. Juin. Souscriptions pour la Guerre d'Irlande, avec l'approbation du Roi. Pag. 436.

29. Hull est préservé, & Hotham le Pére arrêté. p. 463.

30. Le Lord Fairfax est défait par le Marquis de Newcastle, à Atherston. p. 432.

1. Juillet. L'Assemblée Ecclésiastique commence. p. 436.

2. Lettre du Roi aux Lords Justices d'Irlande pour hâter la conclusion de la Trêve. p. 450.

5. Combat de Lansdown dans l'Ouest où Waller est victorieux. p. 429.

Exécution de Thomkins & de Chalonner. p. 455.

10. Ordonnance pour mettre en sequestre les biens de l'Archevêque de Cantorbery.

13. Bataille de Roundway où Waller est entiérement défait. p. 430.

Le Roi & la Reine se joignent à Edge-Hill. p. 423.

Gainsborowgh pris pour le Parlement.

Le Comte de Kingston est tué.

17. Le Roi défend tout Commerce avec Londres.

19. Requête de l'Assemblée Ecclésiastique au Parlement.

Protestation solennelle du Roi, en recevant le Sacrement. p. 464.

20. Proclamation du Roi pour défendre d'obéïr aux deux Chambres.

22. Le Prince Robert prend Bristol. p. 424.

25. Déclaration du Parlement sur la conduite du Roi par rapport à l'Irlande. p. 465.

30. Action proche de Gainsborowgh par Cromwel. p. 433.

Août. Le Comte de Newcastle prend Gainsborowgh, & puis Lincoln.

7. Commissaires du Parlement arrivent à Edimbourg. p. 436.

Les Seigneurs envoyent aux Communes des propositions pour la Paix. p. 457.

Les Communes les approuvent. p. 458.

8. Requête de la Ville de Londres contre les Propositions.

Les Communes revoquent leur approbation. p. 457.

9. Tumulte des Femmes à Westminster. p. 459.

10. Le Roi assiége Glocester. p. 425.

15. Plymouth est bloqué. p. 431

18. Le Covenant des deux Nations est arrêté en Ecosse, Proclamation pour lever des Troupes en Ecosse. p. 440.

2. Sept. Le Comte de Newcastle assiége Hull. p. 433.

Il est fait Marquis du même nom.

5. Le Comte d'Essex fait lever au Roi le Siége de Glocester. p. 425.

7. Lettre du Roi aux Lords Justices d'Irlande, pour hâter la Trêve. p. 450.

Sen-

CHARLES I. — Tom. VIII.

1643. 12. Sept. Sentence contre le Juge Berkley. Pag. 473.
15. La Trêve est concluë en Irlande. p. 450.
20 Bataille de Newbury. p. 416.
22. Le Parlement signe le Covenant des deux Nations. p. 440.
24. Le Lord Crawfield est défait à Pool.
25. Exceter se rend au Prince Maurice. p. 431.
Ordonnance pour saisir les revenus du Roi, de la Reine, & du Prince. p. 474.
Proclamation du Roi, qui défend de payer les rentes à ceux qui sont engagez dans la Rebellion.
30. Déclaration du Parlement contre la Trêve d'Irlande. p. 451.
11. Octob. Combat de Horncastle. p. 433.
12. Levée du Siége de Hull. p. 437.
16. Lyme se rend au Comte de Manchester.
17. Le Roi défend tout commerce avec Londres.
18. Ordonnance du Parlement contre les Espions. p. 418.
5. Nov. Retour du Comte de Holland à Londres. p. 474.
11. Ordonnance pour faire un nouveau Grand Sceau. p. 475.
19. Tentative du Roi pour surprendre Glocester, manquée.
Les Troupes Angloises d'Irlande arrivent en Angleterre pour servir le Roi. p. 451.
21. Elles assiégent Hawarden.
24. Lettre de l'Assemblée Ecclésiastique aux Eglises étrangéres, pour justifier le Parlement. p. 479.
27. Kniveton Espion du Roi exécuté.
29. Le Traité entre le Parlement & l'Ecosse est conclu. p. 443.
30. Le nouveau Grand Sceau est délivré aux Commissaires. p. 475.
4. Dec. Prise de Hawarden. p. 451.
22. Le Roi convoque à Oxford un Parlement composé des Membres qui ont abandonné celui de Westminster. p. 480.
25. Le Siége de Plymouth est changé en blocus.
164¾. 19. Jan. L'Armée d'Ecosse part de Barwick pour s'avancer en Angleterre. p. 485.
22. Elle fait sommer Yorck.
Lettre des Seigneurs du Parlement d'Oxford au Conseil d'Ecosse.
26. Votes du Parlement d'Oxford sur l'entrée des Ecossois en Angleterre. p. 484.
3. Fev. Les Ecossois font sommer Newcastle. p. 485.
6. Le Marquis de Newcastle se met à leurs trousses.
7. Discours du Roi au Parlement d'Oxford pour lui demander du secours.
14. Le Roi, avec l'approbation du Parlement d'Oxford, emprunte de l'argent par des ordres du Sceau Privé.
28. L'Armée d'Ecosse passe la Thyne. p. 486.

Mani-

CHARLES. I. Tom. VIII

An. 164¾. 9. Mars. Manifeste des Membres du Parlement d'Oxford sur leur retraite forcée de Westminster. Pag. 483.

12. Votes du Parlement d'Oxford contre l'Armée du Parlement, & contre le nouveau Grand Sceau. p. 484.
Autre du même sur la Paix.
Manifeste du Parlement de Westminster.

18. Réponse des Conservateurs de la Paix en Ecosse, à la Lettre des Seigneurs d'Oxford.

22. Proclamation qui ordonne a tous ceux qui doivent service au Roi, de se rendre auprès de lui le 20. d'Avril.

24. L'Armée d'Ecosse & celle du Marquis de Newcastle sont en présence. p. 486

1644. 26. Ordre du Parlement d'épargner un repas par semaine, & d'en donner la valeur pour soutenir la Guerre. p. 510.

29. Waller bat Hopton proche d'Alford dans l'Ouest. p. 494.

6. Avril. Waller prend Walton, & la Ville de Winchester.

11. Combat de Selby dans le Nord, où Bellassis Gouverneur d'Yorck est battu & fait prisonnier. p. 486.

13. Le Marquis de Newcastle retourne à Yorck.
Un Espion est pendu à Londres. p. 510.
Négociations des Irlandois Protestans, & des Irlandois Papistes auprès du Roi.

16. Le Parlement d'Oxford est prorogé. p. 485.

17. La Reine quitte Oxford & se retire dans l'Ouest.

20. Siége de Lyme dans l'Ouest, par le Prince Maurice.
Yorck est bloqué par l'Armée du Lord Fairfax, & par celle d'Ecosse. p. 487.

1. Mai. Ordonnance pour empêcher l'ajournement des Cours de Justice de Westminster à Oxford.

6. Le Comte de Manchester se rend maître de Lincoln.

7. Massy prend Westbury.
Brouillerie entre les deux Chambres au sujet du Committé des deux Royaumes. p. 511.

8. Massy prend Newham.

9. Secours des Milices de Londres envoyez au Comte d'Essex & au Chevalier Waller.
Ordonnance pour abolir les monumens de l'Idolatrie.

14. Le Roi abandonne Reading & le démolit. p. 495.

15. Le Comte d'Essex & Waller marchent vers Oxford.
Manifeste du Roi adressé aux Eglises étrangéres.

16. Requête de Londres aux Communes pour maintenir le Committé des deux Royaumes. p. 511.

22. Massy prend Beverton,

24. Et Malmesbury.

25. Waller se rend maître d'Abingdon. p. 495.

Ruthwen

CHARLES I. — Tom. VIII.

1644. 27. Mai. Ruthwen Général du Roi est fait Comte de Brainford. Pag. 495.
29. Le Comte d'Essex assiége Oxford. p. 496.
Progrès du Prince Robert en Cheshire. p. 487.
3. Juin. Le Roi se sauve d'Oxford. p. 496.
Le Comte de Manchester se joint aux deux Armées qui bloquent Yorck. p. 488.
Siége d'Yorck.
4. Lettre de l'Assemblée Générale d'Ecosse aux Eglises des Païs-Bas.
5. Massy prend Teuksbury.
6. Le Roi arrive à Worcester. p. 498.
Le Comte d'Essex marche vers l'Ouest, & Waller poursuit le Roi. p. 496.
11. Le Prince Robert prend Leverpool. p. 487.
15. Le Prince Maurice leve le Siége de Lyme. p. 497.
Le Roi se rend à Oxford. p. 498.
16. Naissance de la Princesse Henriette à Exceter. p. 496.
Waymouth se rend au Comte d'Essex. p. 497.
19. Brouillerie entre le Comte d'Essex & le Parlement.
Le Comte d'Essex se rend maître de Dorchester.
Et de Tawnton.
21. Le Roi part d'Oxford, & en tire son Infanterie qu'il y avoit laissée. p. 498.
29. Combat de Copredy où Waller est battu. p. 499.
Ordonnance pour exclurre du Parlement les Membres déserteurs. p. 513.
Le Comte de Leicester se rend à Londres.
30. Le Prince Robert arrive proche d'Yorck. p. 488.
1. Juillet. Le Siége d'Yorck est levé.
Le Roi marche vers l'Ouest. p. 499.
2. Bataille de Marston-moore où le Prince Robert est défait. p. 490.
4. Message du Roi aux deux Chambres pour la Paix, daté d'Evesham. p. 500.
12. Les Milices de Londres qui étoient dans l'Armée de Waller, arrivent à Londres.
Les Etats Généraux offrent leur Médiation au Parlement. p. 513.
15. Capitulation d'Yorck. p. 492.
23. Le Roi fait un Discours aux habitans de Sommerset, à Bath. p. 501.
26. Le Comte d'Essex entre en Cornouaille. p. 502.
Le Roi arrive à Exceter.
Le Comte de Calendar bloque Newcastle.
27. Massy bat le Major Général Myn qui est tué.
6. Août. Lettre du Roi au Comte d'Essex, pour le solliciter à prendre son Parti. p. 503.

CHARLES I. Tom.VIII.

1644. 10. Août. Warham pris pour le Parlement. Pag. 503.
L'Armée Ecossoise fait le Siége de Newcastle.
14. Le Lord Wilmot est arrêté dans l'Armée du Roi.
Le Comte d'Essex se trouve fort pressé en Cornouaille par l'Armée du Roi, & dans une grande extrémité.
1. Sept. Il fait sauver sa Cavalerie. p. 504.
Il abandonne son Infanterie, & se sauve à Plymouth.
Son Infanterie capitule avec le Roi & se retire sans armes.
Victoire de Montrose à Perth en Ecosse.
2. Le Comte d'Essex se rend à Portsmouth pour y recruter son Armée.
L'Electeur Palatin étant arrivé en Angleterre, les deux Chambres le font complimenter. p. 506.
8. Message du Roi aux deux Chambres pour leur offrir la Paix daté de Tavistock. p. 505.
10. Le Roi attaque Plymouth inutilement.
12. Victoire de Montrose à Aberdeen en Ecosse.
17. Le Roi se rend maître de Barnstaple.
18. Les Troupes du Roi sont battuës à Montgommery en Galles.
Le Chevalier Guillaume Fairfax fils aîné du Lord Fairfax est tué.
Requête des Ministres de Londres au Parlement.
26. Massy prend Monmouth.
27. Lettre du Roi à l'Electeur Palatin. p. 506.
30. Le Roi marche vers Londres. Il publie une Proclamation pour ordonner aux habitans des Provinces par où il doit passer, de se rendre auprès de lui, & l'assister. p. 507.
11. Oct. Le Lord Mac-Guire & Mac-Mahon Irlandois, sont jugez & condamnez. p. 514.
14. Les Ecossois somment Newcastle.
23. Newcastle se rend à discrétion. p. 492.
24. Le Parlement défend de faire quartier aux Soldats Irlandois. p. 514.
25. Le Comte de Northampton fait lever le Siége de Bambury. p. 508.
27. Seconde Bataille de Newbury. p. 509.
1. Nov. Meldrum prend Leverpool pour le Parlement.
10. Le Roi retire son Artillerie du Château de Dénington, à la vûë des ennemis. p. 510.
19. Monmouth est repris pour le Roi.
Cromwel accuse le Comte de Manchester devant le Parlement, de n'avoir pas fait son devoir. p. 538.
Le Parlement envoye des Propositions au Roi. 511. & 517.
22. Mac-Mahon est exécuté, & Mac-Guire le 2. de Fevrier suivant.

Pre-

1644. 9. Dec. Premier Vote pour l'Ordonnance *Self-Denying*. Pag. 540.
Résolution de mettre l'Armée sous un nouveau modéle. p. 539.
16. Procès & condamnation des deux Hothams Pére & Fils.
23. Exécution du Chevalier Carew pour avoir voulu livrer Plymouth au Roi.
26. Condamnation de Lestrange, l'exécution est surfise.
1645. 1. Jan. Hotham le Pére est exécuté, & son Fils le lendemain.
10. L'Archevêque de Cantorbery est décapité. p. 535.
15. Les Seigneurs rejettent l'Ordonnance *Self-Denying*. p. 540.
30. La Négociation d'Uxbridge commence. p. 519.
21. Nouveau modéle de l'Armée. Le Chevalier Thomas Fairfax est nommé Général. p. 541.
2. Fev. Victoire de Montrose à Innerlogh.
19. Fairfax est complimenté dans la Chambre des Communes.
1645. 2. Avril. Les Comtes d'Essex, de Denbigh, & de Manchester rendent leurs Commissions au Parlement.
3. Les Seigneurs passent l'Ordonnance *Self-Denying*.
Fairfax travaille à *modéler* l'Armée. p. 543.
4. Montrose est battu à Dundée.
11. Ordonnance pour reformer l'Université de Cambridge.
24. Cromwell défait une Brigade de Cavalerie du Roi à Islip-Bridge.
Windebanck est arquebusé. p. 544.
26. Ordonnance pour défendre de prêcher à ceux qui ne sont pas ordonnez.
28. Fairfax marche vers l'Ouest pour secourir Tawnton.
4. Mai. Il reçoit ordre de retourner sur ses pas.
Il envoye le Colonel Welden avec un Corps, au secours de Tawnton.
Cromwell est repoussé à Farringdon.
7. Le Roi se met en Campagne & marche au secours de Chester assiégé.
12. Le Siége de Tawnton est levé.
17. A l'approche du Roi, le Siége de Chester est levé. Il s'en retourne.
Fairfax reçoit ordre d'assiéger Oxford.
22. Il s'approche de cette Place. p. 545.
30. Le Roi prend Leicester d'assaut. p. 544.
Welden est assiégé dans Tawnton.
4. Juin. Le Roi marche à Harborowgh. p. 545.
5. Fairfax leve le Siége d'Oxford pour marcher au Roi.
Il est repoussé à Borstal.
Cromwell est fait Général de la Cavalerie nonobstant l'Ordonnance *Self-Denying*.

CHARLES I.		Tom. VIII.
1645. 14. Juin.	Bataille de Nazeby où le Roi est mis dans une entiére déroute, & son canon & son bagage sont pris.	Pag. 546.
18.	Fairfax se rend maître de Leicester.	p. 548.
20.	Il marche vers les Provinces de l'Ouest.
25.	Remontrance de l'Eglise d'Ecosse au Roi, présentée à Héreford.
28.	Carlisle se rend aux Ecossois.	p. 552.
2. Juill.	Victoire de Montrose à Alford.
	Autre plus considérable à Kelsithe.
3.	Fairfax arrive à Dorchester.
	Il confére avec les Club-Men.
7.	Siége de Sligo en Irlande où l'Archevêque de Thuam est tué. On trouve dans ses poches, les Négociations secrettes du Roi, pour faire la Paix avec les Rebelles.	p. 564.
8.	Ordonnance pour la levée de 10000. l. st. pour le rachapt des Captifs.
10.	Fairfax bat à Langport le Général Goring.	p. 548.
20.	Assaut donné à Bridgewater.
21.	Prise de Ponfract pour le Parlement.
22.	Prise de Bridgewater.	p. 553.
29.	Prise de Bath.	p. 548.
31.	Siége de Héreford par les Ecossois.	p. 552.
5. Août.	Manifeste du Parlement touchant l'Ambassade des Etats Généraux.
6.	Cromwell met en déroute 4000. *Club-men*.
7.	Vote pour envoyer des Propositions au Roi.
	Articles accordez entre le Comte de Glamorgan muni d'un pouvoir du Roi, & les Rebelles d'Irlande.	561.-563.
15.	Capitulation de Sherborn.
	Ordonnance pour l'exécution du Directoire.
23.	Fairfax assiége Bristol.	p. 548.
24.	Le Roi prend Huntingdon.	p. 553.
27.	Mort du Lord Litleton Garde du Grand Sceau.
6. Sept.	Lesley marche en Ecosse avec un Corps de Cavalerie.
13.	Montrose est défait à Philipshawgh.
	Il se sauve dans les montagnes.
	Exécution de divers Royalistes à Edimbourg.
	Le Prince Robert rend Bristol.
15.	Déclaration du Parlement touchant l'Ambassade des Etats Généraux.
	Les Ecossois levent le Siége de Héreford.	p. 554.
23.	Cromwell se rend maître de Devises.	p. 549.
24.	Le Roi est battu proche de Chester.	p. 554.
	Le Comte de Lichfield est tué.
26.	Cromwell prend le Château de Barklay.	p. 549.

CHARLES I. Tom. VIII.

An. 1645. 28. Sept. Ordonnance pour établir au Comte d'Essex, un revenu de 10000. l. st.
5. Octob. Cromwel prend le Château de Winchester. p. 549.
10. Le Château de Chepstow est pris par Morgan.
Le Lord Digby est battu par le Col. Copley.
Il est défait par Brown, & se sauve en Irlande.
Siége de Chester. p. 554.
14. Basing pris d'assaut. p. 550.
19. Fairfax prend Tiverton.
22. J. Baptiste Rinuccini Nonce du Pape arrive en Irlande.
1. Nov. Défaite du Chevalier Vawghan à Denbigh.
5. Dec. Message du Roi pour la Paix. p. 555.
8. Héreford est surpris pour le Parlement.
15. Autre Message du Roi pour la Paix.
16. Autre avec des Propositions.
Réponse des deux Chambres. p. 556.
29. Autre Message du Roi.
164⁵⁄₆. 7. Jan. Le Conseil d'Irlande remercie le Pape de l'envoi du Nonce.
9. Fairfax enleve un quartier de l'Armée du Prince de Galles à Bewey-Tracy.
13. Réponse des deux Chambres aux Messages du Roi du 26. & 29. de Decembre.
15. Message du Roi aux deux Chambres.
18. Fairfax prend Darmouth d'assaut.
21. Le Parlement nomme le Lord Lisle pour Gouverneur d'Irlande.
24. Replique du Roi aux deux Chambres. p. 557.
27. Blocus d'Exceter. p. 550.
29. Autre Message du Roi. p. 558.
18. Fev. Combat de Torrington où Hopton est défait par Fairfax. p. 551.
20. Ordonnance des deux Chambres pour faire choisir des Anciens dans toutes les Paroisses.
23. Fairfax marche en Cornouaille.
Le Prince de Galles se retire à l'Isle de Scilly.
26. Message du Roi pour la Paix. p. 555.
14. Mars. Hopton capitule avec Fairfax. Ses Troupes sont désarmées. p. 552.
1646. 23. Message du Roi pour la Paix.
31. Votes en cas que le Roi vienne secretement à Londres.
Ordre à tous ceux qui ont porté les armes contre le Parlement de s'éloigner de Londres.
1. Avril. Prise du Château du Dennington.
Ordonnance pour ériger une Cour martiale.
9. Capitulation d'Exceter.
12. Prise de Barnstaple.

An. 1646. Le Parlement fait brûler les Mémoires présentez par les
12. Avril. Commissaires d'Ecosse.
17. Déclaration des deux Chambres, qu'elles maintiendront leur Union avec l'Ecosse & le Gouvernement sur l'ancien pied.
18. Fairfax marche vers Oxford.
26. Prise de Woodstock.
Prise de Bridgenorth.
27. Le Roi sort d'Oxford.
Williams Archevêque d'Yorck prend le Parti du Parlement.
1. Mai. Fairfax devant Oxford.
4. Ordre des deux Chambres de découvrir le Roi s'il est à Londres, sous peine de trahison.
5. Le Roi se rend à l'Armée d'Ecosse. p. 566.
6. Il fait rendre Newarck aux Ecossois. p. 567.
Prise de Bambury.
7. L'Armée d'Ecosse marche vers le Nord avec le Roi.
10. Juin. Message du Roi aux deux Chambres daté de Newcastle.
11. Le Roi ordonne au Duc d'Ormond de rompre la Négociation avec les Rebelles d'Irlande.
Monroe est défait à Benburgh.
24. Oxford se rend par Capitulation.
27. Les Propositions qui doivent être envoyées au Roi sont approuvées par les deux Chambres. p. 569.
29. Déclaration de l'Armée d'Ecosse au sujet de la retraite du Roi. p. 568.
3. Juillet. Le Prince de Galles arrive en France.
6. Vote qu'on n'a plus besoin de l'Armée d'Ecosse.
17. Les deux Chambres donnent audience au Président de Belliévre Ambassadeur de France.
19. Prise de Worcester.
22. Prise de Wallingford.
24. Les Commissaires du Parlement présentent les propositions au Roi à Newcastle. p. 569.
28. Le Duc d'Yorck est mené à St. James.
La Princesse Henriette est emmenée en France.
30. La Paix entre le Roi & les Rebelles d'Irlande est proclamée.
1. Août. Le Roi ne fait aux Propositions des deux Chambres qu'une réponse générale.
9. Le Château de Conway est pris d'assaut.
11. Le Parlement fait rompre le Grand Sceau apporté d'Oxford.
12. Déclaration du Clergé d'Irlande contre la Paix.
Le Nonce est déclaré Général de ce Parti.

Prise

CHARLES I. — To. VIII.

1646. 17. Août. Prise du Château de Ragland. Pag. 569.
Prise du Château de Pendennis.
Conférences pour régler les comptes de l'Armée d'Ecosse. p. 570.
27. On convient à 400000. l. st.
14. Sept. Mort du Comte d'Essex.
Conférences sur la maniére de disposer de la personne du Roi. p. 572.
9. Oct. Ordonnance pour employer les biens des Evêques au payement des dettes publiques.
13. Nov. Monck prisonnier à la Tour signe le Covenant, & prend le Parti du Parlement.
20. Dec. Message du Roi pour demander un Traité personnel. p. 575.
Depuis Octobre jusqu'à Fevrier 1645. Négociations entre le Marquis d'Ormond & les Commissaires du Parlement, pour livrer Dublin au Parlement, infructueuses.
1645. 16. Janv. Le Parlement d'Ecosse notifie à celui d'Angleterre, qu'il consent que le Roi lui soit livré, pour être mené à Holmby.
Déclaration du Parlement d'Ecosse sur ce sujet.
30. Le Roi est livré aux Commissaires du Parlement d'Angleterre, & les Ecossois partent de Newcastle pour l'Ecosse. p. 577.
16. Fev. Le Roi arrive à Holmby.
1647. 30. Mars. Requête votée séditieuse, projettée par quelques Officiers. 579, 580.
1. Avril. Commencement de la brouillerie entre le Parlement & l'Armée. p. 580.
2. Le Major Général Skippon est choisi pour aller commander en Irlande. p. 582.

NB. Le dessein du Parlement étoit de choisir sur toute l'Armée un certain nombre d'Officiers, de Cavaliers & Soldats pour en composer une Armée pour l'Irlande, & les Garnisons d'Angleterre, & de casser le reste de l'Armée. Mais l'Armée ne vouloit point être cassée, & cherchoit des occasions de querelle avec le Parlement, pour en venir à une rupture, ou à un accommodement par lequel elle fût conservée sur pied.

8. La Chambre nomme les Regimens de Cavalerie qui doivent être conservez, & par là mécontente les autres.
9. Vote pour une augmentation de paye aux Officiers & Soldats qui serviront en Irlande.
13. Le Parlement nomme des Commissaires pour aller faire des Propositions à l'Armée sur le service d'Irlande. p. 580.
15. Les Commissaires assemblent les Officiers. Quelques-uns

s'en-

An. 1647. s'engagent pour l'Irlande, d'autres en beaucoup plus grand nombre demandent du tems.

19. Avril. Des Commissaires d'Ecosse pressent le Roi de signer le Covenant.

Grandes oppositions dans l'Armée sur le service d'Irlande. Pag. 581.

27. Vote que l'Armée sera congediée. p. 582.

Requête de 151. Officiers présentée à la Chambre, pour leur justification. p. 581.

30. Skippon présente à la Chambre une Lettre de huit Regimens qui refusent de servir en Irlande. p. 582.

Skippon, Cromwell, Ireton, & Fleetwood sont envoyez à l'Armée, pour lui persuader d'aquiescer aux désirs de la Chambre. p. 583.

1. Mai. Le Lord Lisle retourne d'Irlande.

4. Ordonnance pour changer les Officiers de la Milice de Londres.

8. Grands obstacles dans l'Armée.

Visite de l'Université d'Oxford.

Les Membres Episcopaux sont chassez.

14. La Chambre offre des avantages aux Officiers & Soldats qui voudront s'engager pour l'Irlande.

14. Etablissement des Agitateurs des Regimens.

18. Le Roi répond aux Propositions présentées à Newcastle, avec des restrictions.

Vote que toutes les Troupes qui ne s'engageront pas au service d'Irlande seront congédiées.

21. Ordonnance pour une Indemnité pour l'Armée.

25. Ordre pour congédier l'Armée séparement & par parties.

29. L'Armée n'est pas satisfaite des conditions sous lesquelles on veut la congedier.

La brouillerie entre le Parlement & l'Armée augmente.

1. Juin. La Chambre promet un mois de paye à ceux qui s'engageront pour l'Irlande.

3. Elle fait quelques démarches pour satisfaire l'Armée.

4. Le Roi est enlevé de Holmby, par un Parti de Cavalerie sans aveu. p. 586.

5. Représentation de l'Armée au Général, sur le dessein de la congedier. p. 587.

Engagement de l'Armée pour s'empêcher d'être licenciée. p. 588.

Vote qu'en cassant l'Armée, on lui payera ses arrérages.

6. Requête de la Province d'Essex au Général, de ne point souffrir que l'Armée soit congédiée, & d'empêcher que la tyrannie du Parlement ne se perpetuë.

7. Nouveaux Commissaires envoyez à l'Armée, pour l'appaiser.

Lon-

8. Juin. Londres demande la permission de lever des Troupes pour sa propre défense.
Les deux Chambres font une Ordonnance sur ce sujet.
Le Parlement revoque la Déclaration du 30. Mars sur la premiére Requête des Officiers.
Les fêtes sont abolies.
La Chambre Basse demande un Regiment de Milice pour sa garde.
Vote pour renouveller l'Ordonnance *Self-Denying*. . p. 589.
Le Roi est conduit à Newmarket.
11. L'Armée marche vers Londres. p. 590.
Ordre de lever des Troupes pour la défense du Parlement & de la Ville.
Votes pour tâcher de semer de la Division dans l'Armée.
12. Requête de Norfolck & de Suffolck au Général, contre la tyrannie du Parlement.
13. Ordre de donner un mois de paye à l'Armée pourvû qu'elle n'approche pas davantage de Londres.
14. Déclaration ou Manifeste de l'Armée. Elle désire que le Parlement fixe un tems pour se dissoudre.
15. Requête de la Province de Buckingham au Général, contre la cassation de l'Armée.
16. L'Armée fait accuser de trahison onze Membres des Communes. p. 592.
Le Parlement revoque l'ordre pour la levée des Troupes & sur la Milice de Londres. p. 593.
Requête de la Province de Hartford au Général contre la cassation de l'Armée.
Plaintes de la Province de Glamorgan en Galles, contre le Parlement.
Soulevement en Glamorgan.
23. Remontrance de l'Armée. p. 594.
25. La Chambre refuse de suspendre les onze Membres accusez. p. 595.
26. L'Armée s'avance vers Londres.
Les onze Membres s'absentent du Parlement.
Raisons de l'Armée contre les onze Membres.
Votes pour contenter l'Armée.
30. L'Armée s'éloigne de Londres.
1. Juillet. L'Armée désavouë d'avoir fait aucun Traité secret avec le Roi.
Commissaires nommez pour traiter avec l'Armée. p. 597.
Le Roi est mené à Windsor.
2. La Négociation entre le Parlement & l'Armée commence.
6. L'Armée envoye à la Chambre des Articles particuliers d'accusation contre les onze Membres.

CHARLES. I. Tom. VIII.

1647. 11. Juill. Requête des Apprentifs de Londres fort soumise. Pag. 597.

14. Autre differente des Apprentifs d'un autre parti.

15. Déclaration des Troupes du Nord qu'elles approuvent l'Engagement de l'Armée & concourent avec elle.

20. Les onze Membres accusez obtiennent la permission de s'absenter pour six mois, & même hors du Royaume.

L'Armée demande que la Milice de Londres soit remise sur le pied où elle étoit avant le 4. de Mai. p. 598.

23. Ordonnance pour remettre la Milice de Londres sur l'ancien pied. p. 599.

Engagement contre l'Armée, signé dans Londres par un grand nombre de gens.

Déclaration du Parlement contre l'Engagement. p. 600.

Requête de Londres pour rétablir la Milice, selon l'Ordonnance du 4. Mai.

26. Attroupement du Peuple à Westminster. Le Parlement est forcé à revoquer l'Ordonnance du 23. Juillet touchant la Milice de Londres, la Déclaration contre l'Engagement, & d'ordonner le retour du Roi à Londres. p. 601.

L'Armée s'approche de Londres, où on se met en défense. p. 602.

29. Lettre du Général à la Ville de Londres. p. 603.

30. Les deux Orateurs s'étant absentez avec plusieurs autres Membres, les deux Chambres choisissent des Orateurs. p. 602.

Les Communes votent le retour du Roi, & donnent pouvoir à Londres de nommer un Général, & de lever des Troupes.

31. Préparatifs à Londres pour se défendre contre l'Armée. p. 604.

Manifeste de la Ville de Londres, sur ses différens avec l'Armée. p. 603.

Divers Votes des deux Chambres, pour procurer un accommodement avec le Roi.

Le Parlement fait savoir au Général qu'il n'a pas besoin de son secours.

1. Août. Propositions de l'Armée pour règler le Gouvernement du Royaume. p. 604.

NB. La présentation de ces Propositions fut différée à cause des troubles.

2. Les deux Chambres invitent le Roi à venir à Londres.

L'Armée est à Colebrook proche de Londres.

Lettre de la Ville de Londres au Général.

Déclaration de l'Armée contenant les motifs de sa marche. p. 605.

3. L'Armée arrive à Honslow. p. 607.

La Ville Londres se soumet au Général. p. 608.

Le

An. 1647. Le Roi nie d'avoir eu aucune part aux complots contre
4. Août. l'Armée.
5. L'Armée s'avance jusqu'à Hammersmith.
6. Le Général se rend a Londres, & rétablit les deux Orateurs, avec les Membres qui s'étoient absentez. Pag. 608.

NB. Depuis ce jour-là, le Parlement fut sous la verge de l'Armée.

Le Général est remercié par les deux Chambres.
8. Victoire de Jones contre les Rebelles d'Irlande à Trim.
14. Ordonnance pour justifier la conduite de l'Armée.
Le Général est fait Gouverneur de la Tour.
Procedures contre les auteurs des troubles du 26. de Juillet.
15. Le Roi à Oatlands.
Remontrance de l'Armée pour purger le Parlement de ses Membres corrompus.
21. Ordonnance qui revoque toutes les procedures du Parlement, depuis le 26. de Juillet jusqu'au 6. d'Août.
24. Le Roi est mené à Hamptoncourt. p. 610.
26. Les Communes agréent des Propositions pour faire la Paix.
28. L'Armée offre 6000. hommes d'Infanterie, & 2000. de Cavalerie, pour l'Irlande.
2. Sept. Ordonuance pour établir la Milice de Londres sur le pied de l'Ordonnance du 4. de Mai.
6. Les Commissaires d'Ecosse s'opposent aux Propositions pour la Paix.
7. Le Colonel Hammond est fait Gouverneur de l'Isle de Wight.
Les Commissaires d'Ecosse consentent aux Propositions, avec protestation sur quelques Articles.
Sept Seigneurs & quelques Membres des Communes sont accusez pour avoir fomenté le tumulte du 26. de Juillet.
8. Les Propositions sont présentées au Roi.
12. Le Roi y fait une réponse ambiguë.
23. Résolution de presser encore le Roi de consentir aux Propositions.
24. *Gayre* Maire de Londres est mis à la Tour, pour le tumulte du 26. de Juillet.
7. Oct. Pierre Du Moulin est fait Professeur en Théologie à Oxford.
18. La Chambre Basse envoye aux Seigneurs, 16. Propositions pour être présentées au Roi.
Monsieur de Beliévre prend son Audience de Congé du Roi. Et du Parlement.

An. 1647. Cinq Regimens de Cavalerie présentent des Propositions au Général.

1. Nov. Autres Propositions des mêmes Regimens, de quatre autres, & de sept Regimens d'Infanterie.

9. Ces Propositions sont rejettées par le Conseil de Guerre.

11. Le Roi se sauve de Hamptoncourt & se retire dans l'Isle de Wight. p. 618 p. 619.

13. Victoire en Irlande, remportée par le Lord Inchiquin.

16. Lettre du Roi aux deux Chambres pour demander un Traité personnel. p. 620.

26. Proposition des Seigneurs aux Communes, pour traiter personnellement avec le Roi, moyennant quatre Bills Préliminaires. p. 627.

27. Les Communes y consentent.

1. Dec. Requête de Londres au Parlement reconnoissant que la suprême autorité réside dans les deux Chambres.

Représentation de l'Armée au Parlement.

6. Lettre du Roi aux deux Chambres, demandant un Traité personnel.

14. Commissaires nommez pour présenter les quatre Bills au Roi.

17. Ordonnance sur l'élection du Conseil Commun de Londres.

20. Les Commissaires d'Ecosse protestent contre l'envoi des quatre Bills, voulant qu'on traite sans cela. p. 628.

24. Les quatre Bills sont présentez au Roi.

25. Les Commissaires d'Ecosse font au Roi leur protestation.

Traité secret entre le Roi & les Commissaires d'Ecosse. p. 630.

30. Complot de Burley pour faire sauver le Roi. p. 635.

31. Ordre du Général au Colonel Hammond, de bien garder le Roi, approuvé par la Chambre.

Les Commissaires du Parlement s'en retournent fort mécontens de la Réponse du Roi.

L'Armée déclare qu'elle veut vivre & mourir avec le Parlement.

1647/8. 3. Janv. Votes de ne s'adresser plus au Roi, & de ne recevoir plus de ses messages. p. 636.

11. Déclaration de l'Armée, qu'elle adhérera au Parlement contre le Roi. p. 646.

15. Les Seigneurs concourent au Vote de ne s'adresser plus au Roi. p. 636.

16. Un Regiment de Cavalerie & un d'Infanterie sont placez à Whitehall & à la Meuse pour la garde du Parlement. p. 646.

17. Déclaration de l'Armée qu'elle n'a pas intention d'abolir la Dignité des Pairs comme on l'en accuse.

18. La Chambre Haute relâche six Seigneurs prisonniers, faute de poursuite, & fait un Réglement sur ce sujet.

Com-

CHARLES I. Tom. VIII.

An. 164⅞. Complot contre Glocester. Pag. 646.

24. Janv. Burley qui avoit complotté de faire sauver le Roi de l'Isle de Wight, est condamné à mort.

27. Les onze Membres accusez par l'armée sont déclarez incapables d'avoir séance dans la Chambre.

Convocation du Committé des Etats d'Ecosse pour le 6. de Fevrier.

28. Ordre d'accuser les onze Membres de trahison.

Autre semblable à l'égard des sept Seigneurs accusez.

31. Ordre pour diviser les Provinces en Classes Ecclésiastiques.

2. Fev. Ordre qui fixe le nombre des Domestiques du Roi à 30.

6. Le Committé des Etats d'Ecosse s'assemble.

8. Les Commissaires du Parlement d'Angleterre arrivent à Edimbourg.

Le Committé de l'Assemblée Générale s'assemble.

2. Mars. Poyer Gouverneur du Château de Pembrook refuse de le livrer à Flemming, malgré l'ordre du Général.

Le Parlement d'Ecosse s'assemble. p. 647.

4. Ordonnance pour déclarer Poyer Traître.

7. Déclaration des deux Chambres pour justifier leur conduite à l'égard de l'Ecosse.

11. Le Capitaine Voghan se retire en Ecosse avec sa Compagnie de Cavalerie.

13. Mort du Lord Ferdinand Fairfax pére du Général.

NB. Depuis ce tems-là le Général fut qualifié de Lord.

20. Avis du dessein des Ecossois de surprendre Barwick.

1648. Le Colonel Langhorn se joint au Colonel Poyer en Galles.

31. Soulevement en Galles.

Oppositions du Committé de l'Eglise d'Ecosse au dessein de lever une Armée contre l'Angleterre.

Réponse du Committé du danger.

Protestation de 18. Seigneurs & de 40. autres Membres du Parlement d'Ecosse, contre ce dessein. p. 650.

Avril. Les troubles de Galles augmentent. p. 652.

10. Tumulte à Londres en faveur du Roi. p. 656.

Le Parlement d'Ecosse prend la résolution de lever une Armée.

Le Lord Inchiquin en Irlande se range dans le Parti du Roi.

21. Fuite du Duc d'Yorck qui se retire en Hollande. p. 657.

Le Parlement d'Ecosse se prépare à la Guerre contre l'Angleterre.

23. Information d'Everard d'un Complot de l'Armée contre Londres.

An. 1648. Le Parlement rend à Londres les Chaines qui lui avoient été ôtées, & lui permet de nommer Skippon pour Major Général de la Ville. Pag. 670.

25. Permission au Pr. Philippe de venir voir l'Electeur son Frere.

Mai. Flemming est défait par Poyer en Galles.

Marmaduke Langdale surprend Barwick. p. 657.

3. Demandes du Parlement d'Ecosse.

4. Requête de la Province d'Essex, pour un Traité personnel avec le Roi.

5. Le Parlement déclare que son intention est de maintenir le Covenant des deux Royaumes. p. 671.

Surprise de Carlisle par Musgrave. p. 657.

9. Londres obtient la permission de régler sa propre Milice.

Le Parlement requiert le Général de marcher vers le Nord.

Surprise du Château de Chepstow pour le Roi.

13. L'Armée commence à se mettre en marche vers le Nord.

Les Commissaires de l'Eglise d'Ecosse s'opposent de tout leur pouvoir à la Guerre.

16. Requête tumultueuse de Surrey en faveur du Roi. p. 671.

18. Permission au Prince Philippe Palatin de lever 1000. hommes pour Venise.

20. Le Parlement & la Ville de Londres s'unissent étroitement ensemble. p. 672.

On leve une Armée en Ecosse.

NB. Depuis ce tems-ci, le Parlement commence à se tirer de l'esclavage de l'Armée, prévoyant qu'elle sera obligée de marcher vers le Nord & en Galles.

23. La Ville de Londres obtient que son Recorder & ses Aldermans emprisonnez pour le tumulte du 26. de Juillet, soient relâchez. p. 674.

24. Vote pour traiter avec le Roi à certaines conditions.

Soulevement en Kent. p. 653.

25. Le Château de Chepstow est repris.

26. Les Vaisseaux sous le Commandement de Rensborowgh se revoltent, & se déclarent pour le Roi. p. 658.

29. Le Général marche en Kent. p. 654.

1. Juin. Il défait les soulevez à Maidstone.

3. Les Communes déchargent les onze Membres accusez de tout crime. p. 675.

5. Le Lord Goring un des Chefs des soulevez de Kent est déclaré Rebelle.

Surprise du Château de Ponfract pour le Roi. p. 661.

Les

1648. 6. Juin. Les sept Seigneurs accusez sont déchargez.
Cromwel assiége le Château de Pembrook en Galles.
7. Soulevement dans la Province de Lincoln.
Autre dans la Province d'Essex, appuyé par les Lords Goring, Capel, les Chevaliers Lucas, Lisle &c. Pag. 655.
8. Les Vaisseaux de Portsmouth se soumettent au Comte de Warwick. p. 660.
9. Le Général appaise les troubles de Kent.
10. Il passe dans la Province d'Essex. p. 655.
15. Il y bloque les soulevez dans Colchester.
26. Committé des deux Chambres pour régler la maniére de traiter avec le Roi. p. 675.
27. Requête de Londres pour un Traité personnel avec le Roi. p. 676.
30. Vote des Seigneurs pour revoquer celui du 3. de Janvier touchant les Adresses au Roi, & que les Bills ne seront pas envoyez en Ecosse avant que d'être présentez au Roi.
3. Juillet. Résolution des Communes, que le Roi passera trois Bills, avant qu'on entre en Négociation.
Le Duc de Buckingham, le Comte de Holland, le Comte de Peterborowgh, prenent les armes pour le Roi. 661. & 662.
6. Ils sollicitent la Ville de Londres. p. 662.
Le Prince de Galles va joindre la Flotte revoltée en Hollande. p. 659.
7. Les trois Seigneurs sont déclarez Traîtres. p. 662.
Ils sont défaits proche de Kingston par Levesey.
8. Les Seigneurs désirent qu'on n'insiste point sur les trois Bills. p. 676.
10. Le Duc de Buckingham, & le Comte de Holland sont entiérement défaits, & le Comte de Holland pris. p. 662.
11. Conférence entre un Committé du Parlement, & un Committé de Londres. p. 678.
Le Conseil Commun de Londres fait signer aux habitans un Engagement pour obtenir un Traite personnel avec le Roi.
L'Armée d'Ecosse entre en Angleterre. p. 663.
Le Château de Pembrook se rend.
12. Cromwel se met en marche vers le Nord.
Les Communes insistent sur les trois Bills.
17. Requête de Westminster pour un Traité personnel.
22. Le Parlement fait lever secrettement des Troupes dans Londres, pour n'être pas forcé par le Peuple. Le Maire s'en plaint inutilement. p. 678.
25. Le différend entre les deux Chambres sur les trois Bills, continuë.
26. Le Prince de Galles arrive devant Yarmouth. p. 683.

CHARLES I. Tom. VIII.

1648. 27. Juill. Il publie une Déclaration. Pag. 683.

28. Les Communes se désistent enfin des trois Bills.
On convient de traiter au Château de Carisbrook dans l'Isle de Wight.

29. Le Prince de Galles se rend aux Dunes. p. 686.

2. Août. Envoi de quelques Commissaires au Roi, sur le lieu du Traité.
Mémoire du Major Huntington contre Cromwell, présenté aux Seigneurs.
Le Prince de Galles écrit à la Ville de Londres touchant quelques Vaisseaux qu'il a pris.

8. Il écrit aux Seigneurs sur le Traité.
Requête de Londres, que le Roi soit en liberté pendant la Négociation.
Les Seigneurs prenent le Major Huntington sous leur protection.

10. Le Roi choisit Newport pour le lieu du Traité. Il souhaite qu'il y ait des Députez d'Ecosse. p. 684.
Le Colonel Lilburne Gouverneur de Tinmouth se déclare pour le Roi.

14. Descente du Prince repoussée.

16. Votes des Seigneurs, préparatoires pour le Traité.
Le Comte de Lautherdale porte au Prince une invitation des Etats d'Ecosse pour se rendre en ce païs-là.

17. Les Communes examinent les Votes des Seigneurs,& en approuvent quelques-uns. p. 685.

18. Elles refusent de consentir à l'invitation des Ecossois.

19. Elles votent que si le Roi invite des Ecossois au Traité, ils y seront reçus.
Le Prince menace de represailles si on fait mourir Poyer, Langhorn, & Powell.
L'Armée d'Ecosse sous le Duc d'Hamilton est mise dans une entiére déroute par Cromwell, & le Duc est pris. p. 665.

21. Cromwell marche vers le Nord contre Monroe. p. 689.

27. Prise de Colchester à discretion, par le Général Fairfax. p. 668.

29. Les Chevaliers *Lucas* & *Lisle* sont arquebusez.
Les Flottes du Prince & du Comte de Warwick sont en présence. Le Prince se retire en Hollande.

1. Sept. Cromwel continuë sa marche vers l'Ecosse.

11. Requête des Indépendans pleine de reproches contre le Parlement. p. 687.

13. Départ des Commissaires pour l'Isle de Wight.
Le Prince de Galles à la Haye.

18. La Négociation de Newport commence. p. 686.
Siége de Ponfract. p. 700.

Crom-

CHARLES I. Tom. VIII.

1648. 20 Sept. Cromwel entre en Ecosse. Pag. 690.

Le Général Fairfax arrive à St. Alban avec son Armée.

28. Traité en Ecosse, entre le Marquis d'Argyle, & le Comte de Lanarick & Monroe.

30. Barwick est rendu à Cromwell.

Le Marquis d'Ormond arrive en Irlande.

7. Oct. Le Roi forme des difficultez sur les propositions du Parlement. p. 691.

11. Cromwell s'en retourne en Angleterre.

Carlisle rendu aux Anglois.

18. Cromwell à Newcastle.

Les Régimens commencent à présenter des Requêtes sous prétexte de demander leur paye, & y mêlent d'autres Articles.

21. Message du Roi aux deux Chambres avec ses offres sur l'Episcopat. Il consent à l'abolition des Archevêques & du reste de la Hiérarchie, excepté les Evêques. p. 692.

Le Parlement d'Ecosse condamne la derniére Guerre, & l'Engagement du Duc d'Hamilton.

26. Les offres du Roi sur l'Episcopat & sur le Covenant sont rejettées. p. 693.

29. Rensborowgh est pris & tué à Doncaster par la Garnison de Ponfract.

30. Les offres du Roi touchant les Délinquens sont rejettées.

Requête du Regiment d'Ingoldsby au Général, contre le Traité de Newport.

4. Nov. Le Parlement rappelle de Newport ses Commissaires, excepté six.

Le Prince de Galles a la petite verole à la Haye.

Il donne au Prince Robert le commandement de sa Flotte.

Derniére réponse du Roi touchant l'Episcopat. p. 697.

Lambert part d'Ecosse.

11. L'offre du Roi est rejettée. p. 697.

17. Quelques-uns des Vaisseaux du Prince se rendent au Comte de Warwick.

20. Remontrance des Officiers de l'Armée présentée au Parlement par le Colonel Ewers. p. 700.

21. Le Traité étant presque conclu, le Général Fairfax retire Hammond de l'Isle de Wight, & y envoye Ewers en sa place, avec ordre de bien garder le Roi. p. 703.

Requêtes des Regimens sous Cromwell contre le Traité de Newport, envoyées au Général.

30. L'Armée marche à Londres & publie une Déclaration sur ce sujet. p. 704.

An. 1648. Le Roi eſt transféré au Château de Hurſt, par un détachement de l'Armée. Pag. 703.

2. Dec. Le Général arrive à Whitehall avec quelques Regimens. p. 705.

4. Les Communes déſavouent le tranſport du Roi à Hurſt.

5. A cinq heures du matin, les Communes votent que les conceſſions du Roi peuvent ſervir de fondement à la Paix.

D'autres Regimens arrivent à Londres.

6. Deux Regimens ſont poſtez à la porte du Parlement, & la Garde des Milices eſt congediée.

41. Membres ſont arrêtez.

Propoſitions contre Hollis, Brown &c. ſont préſentées à la Chambre de la part de l'Armée. p. 706.

Cromwell arrive à Londres. p. 707.

7. Il eſt remercié par la Chambre.

On refuſe l'entrée de la Chambre à environ 90. Membres Presbyteriens.

NB. Le Parlement n'eſt plus compoſé que d'Indépendans, d'Anabaptiſtes &c.

11. Repréſentation de l'Armée contenant un Réglement pour être ſouſcrit par tous les Sujets. p. 708.

13. Votes, qu'on ne s'adreſſera plus au Roi, & que le Traité de Newport eſt deshonorable à la Nation.

15. Proteſtation des Membres exclus, déclarée ſéditieuſe.

16. Ordonnance ſur l'élection du Maire & des autres Magiſtrats de Londres.

Le Roi eſt conduit à Windſor. p. 710.

L'acceptation des offres du Roi eſt revoquée.

19. Scarborowgh rendu au Parlement.

Remontrance des Troupes commandées par Lambert.

21. Requête de la Province de Sommerſet pour demander juſtice contre les principaux Délinquens. p. 709.

23. Committé établi pour dreſſer une accuſation contre les principaux Délinquens. p. 710.

La Flotte concourt à la Remontrance de l'Armée.

25. Requête de la Province de Norfolck pour demander juſtice contre le Roi.

Le Marquis d'Ormond conclut la Paix avec les Rebelles d'Irlande, mais Rowen O Neale refuſe de l'accepter.

Requête de la Garniſon de Kingſton ſur Hull, contre le Roi.

Autres Requêtes ſemblables de divers quartiers.

27. Ordre de n'uſer plus de cérémoniel avec le Roi. p. 710.

Pro-

An. 164$\frac{8}{9}$. Projet d'une Ordonnance qui érige une Cour de Justice pour juger le Roi. Pag. 711.
1. Janv.

Les Communes décident que le Roi en faisant la Guerre à son Parlement a commis un crime de trahison.

3. L'Ordonnance & la Décision sont envoyées aux Seigneurs qui les rejettent & s'ajournent pour huit jours. p. 712.

Vote & Resolution des Communes, que le consentement des Seigneurs n'est pas nécessaire.

4. Résolution que le pouvoir suprême réside dans le Peuple, & dans les Communes qui le représentent.

6. L'Ordonnance pour juger le Roi passe.

Lettre des Etats d'Ecosse pour s'opposer au Jugement du Roi.

9. Proclamation par un Héraut pour inviter le Peuple à venir porter des Articles d'accusation contre le Roi.

Requête des Troupes & autres habitans de l'Isle de Wight, que les principaux Délinquens soient punis.

10. Bradshaw est choisi Président de la Cour de Justice.

Requête d'Exceter & d'Oxford contre le Roi.

Autre du Conseil de Londres.

Le Parlement d'Ecosse se déclare pour le Covenant, contre le Jugement du Roi, contre tout changement dans le Gouvernement. Ceux qui ont eu part à la derniére Guerre en sont exclus.

18. Le Général Massy prisonnier à la Tour, se sauve.

19. Le Roi est mené de Windsor au Palais de St. James.

Requête des habitans du Nord de Galles semblable aux autres.

La Cour de Justice s'assemble.

20. Le Roi est conduit devant la Cour. p. 718.

Il refuse de répondre.

22. Mémoire des Commissaires d'Ecosse contre le Jugement du Roi, présenté à la Chambre.

Le Roi est conduit une seconde fois devant la Cour de Justice.

Il refuse de répondre.

Il laisse à la Cour un Mémoire contenant les raisons qu'il a de ne pas reconnoitre son autorité.

23. Il refuse une troisiéme fois de répondre.

25. La Cour examine les témoins contre le Roi.

27. On lui prononce la Sentence de mort. p. 720.

29. On lui permet de voir ses Enfans.

30. Il est décapité.

*Tems de l'*INTERREGNE *ou de la* REPUBLIQUE.

Tom. IX.

An. 1648/9.	Proclamation du Parlement pour défendre de proclamer Charles Stuart communément appellé Prince de Galles.	Pag. 3.
Fevrier.	Le Prince de Galles prend le titre de Roi à la Haye, sous le nom de Charles II.	p. 9.
	Il est proclamé à Edimbourg.	p. 15.
	La Chambre des Communes abolit la Chambre des Seigneurs.	p. 4.
	Elle prend seule le nom de Parlement, elle abolit la Royauté par ses Votes, & s'empare de l'Autorité Souveraine sous le nom de Représentans de la Republique.	p. 4. 5.
9. Mars.	Execution du Duc d'Hamilton, du Comte de Holland, & du Lord Capel.	p. 7.
17.	Acte pour abolir la Royauté & pour changer la Monarchie en République.	
1649. Avr.	Le nouveau Roi donne au Marquis de Montrose une Commission pour faire la Guerre en Ecosse.	p. 18.
3. Mai.	Dorislaüs Agent du Parlement à la Haye y est assassiné par des Ecossois de la suite du Marquis de Montrose.	
	Soulevement des *Levellers* ou Applanisseurs, dissipé.	p. 20.
	Olivier Cromwell est nommé pour Lord Lieutenant d'Irlande.	
21. Juin.	Le Marquis d'Ormond commence le Siége de Dublin.	p. 21.
Juillet.	Cromwell envoye un Secours à Dublin.	
2. Août.	Le Marquis d'Ormond est défait dans une sortie, par Jones Gouverneur de Dublin.	
	Cromwell arrive en Irlande.	p. 22.
	Levée du Siége de Londonderry.	
11. Sept.	Cromwell prend Drogheda d'assaut.	
	Il se rend maître de Kilkenny.	
	Le Roi se retire à l'Isle de Jersey.	
Octobre.	Windram Envoyé d'Ecosse arrive auprès du Roi à Jersey.	
	Le Roi accepte la Proposition de traiter avec les Ecossois, & nomme Breda pour le lieu du Traité.	p. 23.
	Cromwell fait de grands progrès en Irlande.	p. 33.
1649/50. 20. Janv.	Le Roi ordonne à Montrose de hâter son expédition contre l'Ecosse.	p. 23.
11. Mars.	Arrivée des Députez d'Ecosse à Breda.	
	Conférences & Négociation entre le Roi & les Députez d'Ecosse, qui durent jusqu'au mois de Juin.	p. 24.
1650. Avr.	Le Marquis de Montrose arrive en Ecosse.	p. 28.
29.	Il est battu & fait prisonnier.	p. 29.

Il

Republ.		Tom. IX.
1650. 21. Mai.	Il est pendu à Edimbourg.	Pag. 30.
Juin.	Le Traité entre le Roi & l'Ecosse est conclu.	
	Le Roi s'embarque en Hollande pour l'Ecosse.	p. 31.
	Le Parlement résout de faire la Guerre à l'Ecosse.	p. 33.
	Cromwell est rappellé d'Irlande.	
21.	Le Général Fairfax se démet volontairement de son emploi.	p. 34.
	Cromwell est nommé Général.	
	Les Ecossois levent une Armée.	p. 35.
22. Juill.	Cromwell entre en Ecosse.	
Août.	Il trouve de grandes difficultez dans cette Guerre.	
3. Sept.	Bataille de Dumbar, où Cromwell met en déroute l'Armée d'Ecosse.	p. 36.
	Cromwell se rend maître d'Edimbourg & assiége le Château.	p. 37.
Oct. & Nov.	Brouilleries en Ecosse à l'occasion des deux Partis des *Résolutionaires* & des *Protestateurs*.	p. 38.
	Le Roi publie une Déclaration extraordinaire, pour gagner les *Protestateurs*.	p. 39.
	Il se dérobe de St. Johnstown & y est ramené.	p. 40.
Decemb.	Le Château d'Edimbourg se rend à Cromwell.	p. 37.
1650/51. 1. Jan.	Charles II. est couronné en Ecosse.	p. 41.
1651. Mars & Avril.	On léve en Ecosse une nouvelle Armée, où les Hamiltoniens & les Partisans du Roi sont admis.	
Juin.	Le Roi se met à la tête de l'Armée, & se retranche à Torwood.	
Juillet.	Cromwell fait passer son Armée par Mer, dans le Comté de Fyffe, & gagne les derriéres au Roi.	
	Le Roi marche en Angleterre.	p. 42.
6. Août.	Il entre en Angleterre.	
	Cromwell le suit & laisse Monck en Ecosse.	p. 43.
14.	Monck se rend maître de Sterlin.	p. 46.
22.	Le Roi s'arrête à Worcester.	p. 44.
25.	Défaite du Comte de Darby.	
1. Sept.	Monck se rend maître de Dundée en Ecosse.	p. 46.
3.	Bataille de Worcester où le Roi est mis dans une entiére déroute par Cromwell.	p. 45.
	Fuite du Roi.	
15. Oct.	Le Comte de Derby est décapité.	p. 48.
20.	Le Roi arrive heureusement en France, après de grands dangers.	p. 45.
	Prise de Jersey, des Barbades & autres Isles, pour le Parlement.	p. 48.
Novemb.	Acte de Parlement touchant la Navigation, qui donne lieu à la Guerre entre l'Angleterre & la Hollande.	p. 52.
25. Dec.	Ambassade des Etats au Parlement, pour prevenir la Guerre.	

REPUBL.		Tom. IX.
An. 165$\frac{1}{2}$.	Conférences a Londres sur la Paix, inutiles.	Pag. 52.
1652. 17. Mai.	Premiére Bataille Navale entre les Anglois & les Hollandois.	p. 53.
3. Juin.	Les Ambassadeurs des Etats font des efforts inutiles pour appaiser le Parlement.	p. 54
Juillet.	Les Etats rappellent leurs Ambassadeurs.	
2. Août.	Les Etats publient un Manifeste.	
	La Flotte de Tromp est dissipée par la tempête.	
16.	Combat Naval entre Aiskew & de Ruyter.	
	Van Galen bat une Flote Angloise dans la Méditerranée: il est tué dans le Combat.	p. 55.
	Les Anglois font des prises considerables sur les Hollandois.	
1. Dec.	Bataille Navale dans la Manche, entre Blake & Tromp.	
165$\frac{2}{3}$. 28. Fe.	Bataille Navale qui dure trois jours.	
Mars.	Les Etats demandent la Paix.	p. 56.
1653. Avr.	Les Officiers de l'Armée, par la direction de Cromwell, demandent que le Parlement soit dissous.	p. 58.
	Le Parlement refuse de se dissoudre.	
20.	Cromwell de sa seule autorité chasse les Membres de la Chambre, & dissout le Parlement.	p. 59.
Mai.	Il convoque un nouveau Parlement.	p. 61.
2. Juin.	Bataille Navale entre les deux Flottes d'Angleterre & de Hollande.	p. 62.
4. Juillet.	Le nouveau Parlement s'assemble. Cromwell lui remet l'Autorité Souveraine. Ce Parlement est appellé par dérision *Barebone*.	
8. Août.	Bataille Navale, où Tromp est tué.	p. 63.
	La Paix avec les Etats se négocie à Londres.	
12. Dec.	Le Parlement remet la Souveraine autorité à Cromwell & au Conseil des Officiers.	
CROMWELL. PROTECT.	Cromwell est élu Protecteur d'Angleterre, d'Ecosse, & d'Irlande par les Officiers.	p. 64.
16.	Il prête Serment.	
1654. 5. Avril.	Traité de Paix entre Cromwell & les Provinces-Unies.	p. 66.
	Conspirations contre Cromwell.	p. 67.
10. Juill.	D. Pantaleon Sa, Frere de l'Ambassadeur de Portugal, est décapité à Londres.	
	Autres Exécutions.	
	Cromwell convoque un nouveau Parlement.	p. 72.
3. Sept.	Le Parlement s'assemble.	
12.	Les Membres qui refusent de signer un Engagement d'être fidelles au Protecteur, en sont exclus.	p. 73.
165$\frac{4}{5}$. 22. Ja.	Cromwell casse le Parlement.	p. 74.
	Complots contre la personne & contre le Gouvernement de Cromwell.	

Sur-

CROMWELL PROT.

Surprise de Salisbury. p. 75.

165 4/5. 11. Mars. Les Complots sont dissipez.

Cromwell résout la Guerre contre l'Espagne. p. 77.

1655. Avril. Entreprise des Anglois contre la Ville de St. Domingo dans l'Isle d'Hispaniola, manquée. p. 78.

7. Mai. La Flotte Angloise s'empare de la Jamaïque.

23. Oct. Les anciens Traitez entre l'Angleterre & la France sont renouvellez. p. 79.

La Guerre contre l'Espagne continuë.

25. Etablissement des Majors Généraux dans les Provinces.

1656. 26. Juill. Cromwell convoque un nouveau Parlement des trois Nations. p. 81.

7. Sept. Le Parlement s'assemble. Il est bien disposé pour Cromwell.

10. Blake prend deux Vaisseaux Espagnols richement chargez.

165 6/7. Janv. Conspiration de Sindercomb contre Cromwell.

9. Fev. Il est condamné & trouvé mort en prison.

13. Mars. Ligue offensive & défensive continuë entre la France & Cromwell.

1656. 10. Avril. Conspiration des Anabaptistes. Plusieurs sont emprisonnez.

20. Blake brûle six Gallions Espagnols, aux Canaries. Il meurt en s'en retournant.

Mai. Le Roi se retire à Bruges en consequence d'un Traité fait avec le Roi d'Espagne. p. 86.

Le Parlement offre à Cromwell le titre de Roi. p. 85.

8. Cromwell le refuse.

Le Parlement lui confirme le titre de Protecteur.

26. Juin. Cromwell est solennellement inauguré dans la Dignité de Protecteur. p. 87.

Il proroge le Parlement.

Cromwell envoye en France six mille hommes de Troupes auxiliaires.

23. Oct. Prise du Fort de Mardick qui est livré aux Anglois.

Novemb. Lokart est envoyé en France comme Ambassadeur. p. 88.

165 7/8. 20. Janv. Le Parlement se rassemble avec l'addition d'une nouvelle Chambre composée par Cromwell pour tenir lieu de la Chambre des Seigneurs, sous le nom de *l'Autre Chambre*. p. 89.

Cabales des Ennemis de Cromwell.

Le Parlement admet les Membres exclus.

Le Parlement est mal disposé à l'égard de Cromwell. Il dispute l'autorité de l'Autre Chambre. Cromwell la soutient. p. 90.

Le Parlement examine la validité du Gouvernement de Cromwell.

Fevrier. Cromwell casse le Parlement. p. 92.

Lam-

CROMWELL PROT. Lambert & autres Colonels sont cassez. Tom. IX. Pag. 93.
An. 1658. Avril. Henri Cromwell second fils du Protecteur est fait Gouverneur d'Irlande.
Conspirations contre Cromwell.
25. Mai. Condamnation & exécution de Slingsby & de Hewet. p. 94.
Siége de Dunquerque. p. 95.
14. Juin. Bataille des Dunes où les Espagnols sont battus.
25. Prise de Dunquerque. Cette Ville est remise aux Anglois, & Lokart en est fait Gouverneur.
3. Sept. Mort de Cromwell.
4. Richard Cromwell est proclamé Protecteur.
24. Nov. Funérailles d'Olivier Cromwell. p. 105.
Decemb. Richard convoque un Parlement composé de deux Chambres. p. 107. p. 109.
RICHARD PROT. 1658/9 Janv. Projet de Richard pour se rendre maître de l'Armée.
Les principaux Officiers se liguent contre lui. p. 110.
Il se forme à Londres un grand Conseil d'Officiers. p. 111.
Ils présentent une Requête à Richard, qui la rejette.
27. Le Parlement s'assemble.
Fevrier. Débats sur l'Autre Chambre, & sur les Membres Ecossois & Irlandois.
1659. 28. Mars. La question est décidée en faveur des Membres & de l'Autre Chambre.
Acte pour reconnoître Richard en qualité de Protecteur.
6. Avril. Requête des Officiers à Richard, rejettée. p. 112.
Vote des Communes contre les Officiers.
22. Les Officiers forcent Richard à dissoudre le Parlement.
Richard perd tout son crédit. p. 113.
Le Officiers sont maîtres.
Ils choisissent Fleetwood pour Général, & cassent divers Colonels.
8. Mai. Ils rétablissent le Long Parlement, cassé par Cromwell le 20. d'Avril 1653. p. 115.
Ce Parlement est appellé par dérision, *Le Rump*. p. 116.
Les Membres qui en 1649., avoient refusé de signer l'Engagement, en sont encore exclus.
Le nouveau Parlement envoye Clarges à Monck, qui se soumet & reconnoit son autorité.
12. Les Officiers présentent une Requête au Parlement.
Richard Cromwell se soumet au Parlement. p. 119.
Henri Cromwell est rappellé d'Irlande. p. 120.
Juin. Commencement de brouillerie entre le Parlement & l'Armée.
18. Le Parlement continuë la Taxe imposée sur tout le Royaume par le Parlement de l'année 1656. p. 121.

Com-

RICHARD PROT. An. 1659. Complot des Royaliſtes en faveur du Roi, auquel les Presbyteriens donnent les mains. Pag. 121.
Le Roi ſe rend à St. Malo. p. 122.
Les Royaliſtes ſont trahis par Willis.
Juillet. Le Chevalier George Booth s'empare de Cheſter, & publie un Manifeſte, contre le Parlement. p. 123.
Midleton le joint.
Août. Ils ſont défaits par Lambert.
Booth eſt pris & conduit à la Tour.
Septemb. Le Roi ſe met en chemin de St. Malo, pour ſe rendre à Fontarabie afin d'aſſiſter au Traité qui ſe négocie à St. Jean de Luz.
16. Les Officiers de l'Armée de Lambert s'aſſemblent à Darby, & dreſſent une Requête pour le Parlement, qui eſt envoyée à Londres au Conſeil Général des Officiers. p. 124.
Vote du Parlement contre la Requête. p. 125.
5. Octob. Le Grand Conſeil des Officiers fait préſenter une Requête au Parlement. p. 126.
Les Officiers ſoupçonnent le Parlement d'avoir de mauvais deſſeins contre l'Armée. p. 129.
Monck promet au Parlement de le ſoutenir.
10. Réponſe peu ſatisfaiſante du Parlement à la Requête des Officiers.
Lambert marche à Londres.
Procedez vigoureux du Parlement contre les Officiers. p. 130.
13. Lambert empêche le Parlement de s'aſſembler.
Fleetwood met une Garde à Weſtminſter.
Divers Colonels ſont caſſez par le Conſeil Général des Officiers.
Les Officiers éliſent Fleetwood pour leur Général. p. 131.
Ils envoyent Cobbet à Monck pour le gagner.
26. Ils établiſſent un *Committé de Sureté* auquel ils remettent le Gouvernement.
Monck ſe détermine à marcher en Angleterre. p. 133.
Le Committé de ſureté propoſe à Monck de traiter. p. 136.
Monck accepte la Propoſition pour amuſer le Committé. p. 137.
15. Nov. Le Traité entre Monck & le Committé de Sûreté eſt conclu contre l'intention de Monck qui refuſe de le ratifier.
Decemb. Les Membres du Parlement font des efforts pour ſe rétablir.
Le Gouverneur de Portsmouth & Lauſon Vice-Amiral ſe déclarent pour le Parlement contre l'Armée. p. 138.
Le Committé de Sûreté eſt contraint de plier.
26. Le Parlement ſe raſſemble. p. 139.
Lambert eſt arrêté par ſes Soldats, & envoyé à la Tour.

Tom. IX.

16$\frac{59}{60}$. 2 Jan. Monck entre en Angleterre. Pag. 140.

Le Parlement le soupçonne.

Etablissement d'un Conseil d'Etat dont Monck est fait Membre. Tous les Conseillers sont obligez d'abjurer le Roi & la Famille Royale.

Monck reçoit dans sa Marche un grand nombre d'Adresses pour rétablir dans le Parlement les Membres exclus en 1648. p. 141.

Il use d'une grande dissimulation. p. 142.

Il demande qu'on fasse sortir les Troupes de Londres, pour faire place aux siennes, & cela lui est accordé. p. 143.

3. Fev. Il entre dans Londres.

Il se rend au Conseil d'Etat, & refuse de prêter le Serment d'abjuration.

6. Il va au Parlement où il est complimenté par l'Orateur.

8. La Ville de Londres refusant de payer les taxes, le Parlement ordonne à Monck de l'aller châtier. p. 146.

9. Il entre dans la Ville, en enleve les Portes, les Herses & les Chaînes, arrête onze Membres du Conseil Commun, & retourne à Whitehall.

10. Il se repent de ce qu'il a fait. Il écrit une Lettre fort aigre au Parlement, & rentre dans la Cité de Londres. p. 147.

Il se raccommode avec les Magistrats. p. 148.

Lambert s'échappe de la Tour. p. 152.

Il est battu & pris par Ingoldsby. p. 153.

21. Monck retourne à Whitehall où il assemble les Membres exclus, & les fait introduire dans le Parlement par une Garde. p. 149.

Les Membres Indépendans se retirent.

17. Mars. Le Parlement convoque un Parlement libre composé d'une Chambre des Seigneurs, & d'une Chambre des Communes, & se dissout lui-même. p. 150.

Les Republiquains font divers efforts inutiles.

1660. 25. Avril. Le Parlement s'assemble. p. 153.

Il prend la résolution de rappeller le Roi, & de le rétablir. 155. & 156.

8. Mai. Le Roi est proclamé à Londres. p. 156.

Il se rend à la Haye.

16. Il donne audience aux Députez du Parlement. p. 157.

23. Il s'embarque à Scheveling.

26. Il arrive à Douvre.

27. Il fait Monck Chevalier de la Jarretiére.

29. Il arrive à Whitehall.

Le

CHARLES II. Tom IX.

An. 1660. Le Roi établit son Conseil. Pag. 162.

29. Mai. Il donne au Parlement qui s'étoit assemblé le 25. d'Avril, le nom de *Convention*. p. 163.

31. Il change la *Convention* en Parlement, par un Acte, & donne son consentement à 2. autres Actes; l'un pour continuer, pour 3. mois, la Taxe de 70000. l. sterl. par mois; & l'autre pour continuer toutes les Procedures judiciaires.

Les deux Chambres acceptent le Pardon que le Roi avoit offert dans sa Déclaration datée de Breda. p. 164.

6. Juin. Proclamation du Roi pour exclure de l'Acte de Pardon tous ceux des Juges du feu Roi, qui ne se remettroient pas en prison dans quinze jours.

Le Roi accorde à quelques-uns des principaux Républiquains des Lettres de Grace sous le Grand Sceau, qu'ils lui avoient demandées. p. 165.

5. La Ville de Londres donne un Festin au Roi, aux Princes, aux grands Officiers de la Couronne, & au Parlement.

27. Juill. Le Bill d'Indemnité, ou de Pardon, ayant été dressé par les Communes conformément à la Déclaration de Breda, & les Seigneurs voulant y faire quantité d'exceptions, le Roi détermine ces derniers à se conformer à la Déclaration de Breda avec quelques changemens. p. 166.

29. Août. Acte d'Indemnité.

Acte pour confirmer toutes les procedures judiciaires depuis le 1. de Mai 1642. p. 167.

Acte pour la levée d'une Capitation pour le payement de l'Armée & de la Flotte.

Acte pour fixer l'interêt de l'argent à six pour cent.

Acte pour ordonner à perpétuité un jour de Fête & d'Actions de Graces le 29. de Mai.

Discours du Roi au Parlement pour lui représenter ses besoins.

Dons des Communes aux Freres du Roi. p. 168.

Vote de donner au Roi un revenu de 1200000. l. sterl.

13. Sept. Le Roi ajourne le Parlement jusqu'au 6. Novembre, après avoir donné son consentement aux Actes suivans.

Acte pour lever 100000. l. st. pour les besoins du Roi.

Acte pour continuer pour deux mois la Taxe de 70000. l. st. par mois.

Acte pour diriger les Commissaires qui devoient licencier l'Armée, & pour payer une partie de ce qui étoit dû à la Flotte.

Acte pour encourager le Commerce des Draps.

Acte pour encourager la Navigation.

An. 1660. Acte pour rétablir certains Ministres, & pour en confirmer d'autres. Pag. 168.

13. Sept. Le Duc de Glocester meurt de la petite Verole.

Procès des Regicides.

On n'en exécute que dix, savoir, Harrison, Carew, Cook, Peters, Scot, Clement, Scroop, Jones, Haker, Axtel. p. 169.

Proclamation sur la Religion, de mauvais augure pour les Presbyteriens.

Les Evêques sont rétablis.

Les Ministres Presbyteriens refusent les Evêchez & les Bénéfices qu'on leur offre, excepté Raynolds qui accepte l'Evêché de Norwich.

Les Etats des Provinces-Unies envoyent au Roi une Ambassade, & un présent de Tableaux.

Octobre. La Princesse Douairiere d'Orange vient à Londres. p. 170.

2. Nov. La Reine Mere du Roi, la Princesse Henriette sa Fille, & le Prince Edouard arrivent de France.

Mariage de la Princesse Henriette, avec le Duc d'Orleans.

Le Parlement se rassemble.

Il félicite la Reine-Mere sur son heureux retour.

Les Communes donnent 10000. l. st. à chacune des deux Princesses.

Mecontentement de la Reine-Mere au sujet du Mariage du Duc d'Yorck avec la fille du Chancelier.

Le Parlement accorde diverses sommes pour l'Armée.

Le Roi la congedie, à la réserve du Régiment du Général Monck. p. 171.

Il forme, pour sa Garde, deux Régimens, l'un de Cavalerie, & l'autre d'Infanterie, ce qui déplait à bien des gens.

Les Communes confirment la résolution qu'elles avoient prise d'accorder 1200000. l. st. par an au Roi.

Alexandre Popham propose au Roi de lui faire augmenter ses revenus. p. 172.

Le Chancelier s'y oppose.

Les corps d'Olivier Cromwell, d'Ireton, de Bradshaw, de Pride sont déterrez, traînez sur la claye, pendus, & ensuite enterrez sous le Gibet, par ordre du Parlement.

Acte d'*Attainder* contre ces quatre morts, & contre les Juges fugitifs du feu Roi.

Les Communes font accuser de Haute trahison l'Auteur du Livre intitulé *le Long Parlement*.

Conspiration prétendue.

24. Dec. La Princesse d'Orange meurt de la petite Verole. p. 175.

Mort du Comte de Hartfort, créé Duc de Sommerset. p. 176.

Mort

CHARLES II. Tom. IX.

An. 1660. Mort du Docteur Hammond. Pag. 176.

Le Roi ordonne aux Juges Anglois qui gouvernoient l'Ecosse de discontinuer leurs fonctions le 22. d'Août.

Il fait assembler le Committé des Etats d'Ecosse.

Il y crée le Comte de Glencarn Grand Chancelier, le Lord Crawford Grand Tresorier, le Comte de Cassels Juge Général, le Comte de Lautherdale Premier Sécretaire d'Etat, le Général Midleton Grand Commissaire du Roi. p. 177.

Quelques Ministres Ecossois mis en prison pour avoir dressé une Requête sur leurs griefs.

Proclamation du Committé des Etats d'Ecosse, pour défendre les Assemblées illicites & les Ecrits séditieux.

Le Marquis d'Argyle arrêté à Londres, & envoyé en Ecosse pour y être jugé comme criminel de Haute trahison.

Le Roi convoque un Parlement en Ecosse pour le 12. Decembre.

Il déclare par une Proclamation, qu'il laissera à ce Parlement l'examen de la conduite des Ecossois, & qu'il leur accordera un Pardon.

Il nomme le Chevalier Maurice Eustace Chancelier, le Comte d'Orrery, & le Comte de Montraith, pour gouverner l'Irlande en qualité de Lords Justices. p. 178.

29. Dec. Le Roi se rend au Parlement, & donne son consentement à 12. Actes. p. 172.

Discours du Roi au Parlement pour le remercier, lui témoigner son affection, & l'assurer qu'il observera inviolablement l'Acte d'indemnité. p. 173.

Discours du Chancelier. p. 174.

Le Parlement est dissous.

1661. 6. Jan. Quelques Anabaptistes, sous la conduite de Thomas Wenner, se soulevent à Londres. p. 178.

Ils sont pris & exécutez.

Proclamation pour défendre les Conventicules & pour faire prêter les Sermens aux personnes suspectes.

Le nom de *Dissenters*, ou de *Non-Conformistes*, est rendu commun à toutes les Sectes. p. 179.

Le Parlement d'Ecosse casse le *Covenant & Ligue solemnelle*. p. 189.

Il déclare que le pouvoir de la Milice réside dans la seule personne du Roi.

Il déclare infame, déloyal, & contraire aux Loix divines & humaines, l'Acte du 16. Janvier 1647., par lequel le feu Roi avoit été livré aux Anglois.

L'Episcopat est rétabli en Ecosse.

Le Parlement de ce Royaume rétablit le Droit de Patronage,

ge, & fait divers Actes en faveur du Roi, & contre les Presbyteriens.

13. Fev. La Reine de Boheme meurt à Londres. Pag. 195.

1661. 25. Mars. Conferences à la Savoye, entre les Evêques & les Ministres Presbyteriens, pour l'examen de leurs Differens. p. 180.

La Conference est rompue. p. 183.

23. Avril. Couronnement du Roi.

8. Mai. Le Parlement s'assemble.

On l'appelle *Parlement Pensionaire*, parce que plusieurs des Membres tiroient pension de la Cour. p. 184.

Discours du Roi au Parlement, à qui il communique son mariage avec l'Infante de Portugal. p. 186.

Le Chevalier Edouard Turner est nommé Orateur des Communes.

Les Communes ordonnent à leurs Membres, de communier selon la pratique de l'Eglise Anglicane.

20. Le Parlement fait brûler par la main du Bourreau, l'Ecrit intitulé *Covenant & Ligue solemnelle*, & divers Actes contre le feu Roi. p. 187.

28. Le Marquis d'Argyle est décapité à Edimbourg. p. 189.

20. Juillet. Acte pour confirmer l'Acte d'indemnité. p. 187.

Acte pour autoriser le Roi à recevoir de ses Sujets une contribution volontaire pour ses besoins présens.

Acte pour confisquer les biens de 21. Regicides morts, & pour en punir 3. autres, savoir, le Lord Monson, le Chevalier Henri Mildmay, & Robert Wallop.

Ils sont trainez au Gibet sur une claye, la corde au col, & mis en prison pour le reste de leur vie.

30. Le Roi donne son consentement à 9. Actes, entre autres à l'Acte pour la conservation de sa personne & de son Gouvernement, & à un autre pour rétablir les Evêques dans la Chambre des Seigneurs. p. 188.

Le Parlement est ajourné jusqu'au 20. de Novembre.

Convocation du Clergé, qui accorde une Benevolence au Roi.

Les Cavaliers se plaignent de l'ingratitude du Roi. p. 190.

On fait courir des bruits d'une Conspiration, pour rendre odieux les Presbyteriens.

Le Comte de Sandwich retourne de son Expédition contre Alger, sans avoir rien fait.

20. Nov. Le Parlement se rassemble. p. 191.

Discours du Roi au Parlement.

On commence à persécuter les Presbyteriens. p. 192.

Le Parlement prie le Roi d'ordonner à tous les Officiers & Soldats cassez, de se retirer à 20. milles de Londres.

Les



An. 1661. Les Communes accordent au Roi 1200000. l. st. pour ses besoins présens. Pag. 193.

On laisse tomber le Bill pour l'exécution des 19. Regicides qui s'étoient rendus volontairement.

Le Comte de Clarendon, Chancelier, appuïe le bruit d'une Conspiration.

20. Dec. Le Roi consent à un Acte qui lui accorde 1200000. l. st., & à celui des Corporations. p. 194.

Serment ordonné par l'Acte des Corporations.

Le Parlement est ajourné. p. 195.

166½. 10. Janv. Le Parlement se rassemble.

Le Chancelier fait le rapport de la Conspiration.

1. Mars. Discours du Roi aux Communes. p. 197.

1662. Bill contre les Trembleurs.

19. Mai. Le Roi donne son consentement à divers Actes.

Le Parlement est prorogé. p. 198.

Acte d'Uniformité.

Acte pour règler les forces de la Nation. p. 199.

Acte pour l'imposition perpétuelle & annuelle de 2. Shellings sur chaque cheminée. p. 200.

21. La Reine arrive à Portsmouth. p. 201.

Son Mariage avec le Roi, célebré, selon les uns, par l'Evêque de Londres, & selon d'autres, par un Prêtre Catholique.

La Reine Mere arrive en Angleterre.

Négociations avec le Comte d'Estrades, pour la vente de Dunquerque. p. 202.

Octobre. Le Roi vend Dunquerque au Roi de France pour 5. millions. p. 203.

Divers Ecrits publiez à ce sujet.

Le Chancelier Clarendon a beaucoup de part dans cette affaire. p. 204.

Corbet, Okey, & Berkstead tous trois Regicides, sont exécutez à Londres. p. 206.

Le Chevalier Henri Vane, & le Général Lambert, condamnez.

Lambert obtient sa grace. p. 207.

Vane est exécuté.

Deux mille Ministres Presbyteriens quittent leurs Eglises, plutôt que de se soumettre à l'Acte d'Uniformité.

On exécute à la rigueur l'Acte des Corporations. p. 210.

Les murailles de Glocester, de Coventry, de Northampton, de Leicester, & de Tawnton sont abbattues, parce qu'elles avoient été fidéles au Parlement pendant la Guerre.

Con-

CHARLES. II. Tom. IX.

An. 1662. Conspiration découverte. Pag. 210.

Six des Conjurez sont exécutez. p. 211.

Le Vice-Amiral Lawson contraint les Algeriens de faire la Paix.

Le Roi accorde de grands Privileges à Tanger, & en fait un Port libre.

166$\frac{2}{3}$. Janv. Proclamation qui dispense les Presbyteriens de l'Acte d'Uniformité par rapport à certains Articles.

Le Chancelier commence à déchoir de sa faveur. p. 212.

Le Chevalier Bennet, depuis Comte d'Arlington, est fait Secretaire d'Etat, à la place de Nicholas, que le Roi oblige à se démettre de sa Charge.

18. Fev. Le Parlement se rassemble. p. 213.

Discours du Roi pour appuïer sa Proclamation sur l'Acte d'Uniformité, & en faveur des Catholiques.

La Chambre des Communes en est allarmée.

Elle présente une Adresse au Roi contre la Proclamation. p. 214.

Réponse du Roi. p. 216.

Les deux Chambres le prient de chasser du Royaume les Prêtres Romains & les Jesuïtes.

Le Roi promet de les chasser.

Il tient parole, en publiant une Proclamation contre eux, mais elle n'est pas observée. p. 217.

Les Communes accordent au Roi quatre subsides entiers.

La Convocation du Clergé lui en accorde autant.

Le Comte de Bristol accuse le Chancelier de Haute Trahison. 217, 218.

Les Seigneurs rejettent l'accusation. p. 219.

1663. Le Parlement accorde au Duc d'Yorck le revenu des Postes, & le Droit d'accorder les permissions de vendre du Vin. p. 220.

27. Juill. Le Parlement est prorogé.

Le Roi & la Reine font un Voyage dans les Provinces de l'Ouest.

Conspiration des Indépendans découverte.

Juxon, Archevêque de Cantorbery, meurt; Sheldon, Evêque de Londres, lui succede.

166$\frac{3}{4}$. 16. Mars. Le Parlement se rassemble.

L'Acte des Parlemens triennaux est revoqué, à la requisition du Roi. p. 221.

Vote du Parlement contre les Hollandois, au sujet des obstacles qu'ils apportoient au Commerce de l'Angleterre, & pour prier le Roi de faire reparer les torts qu'il en avoit reçus. p. 222.

Le Roi répond conformément aux desirs du Parlement.

Il

CHARLES II. Tom. IX.

An. 1664. Il avoit déja résolu de faire la Guerre aux Hollandois, & ces plaintes n'en étoient que le prétexte. Pag. 223.

17. Mai. Acte contre les Conventicules. p. 226.

Le Parlement est prorogé.

Le Roi demande aux Hollandois, la reparation des dommages.

Ils lui envoyent Monsieur Van Goch en qualité d'Ambassadeur. p. 227.

Londres prête 100000. l. st. au Roi pour la Guerre.

Novemb. Le Duc d'Yorck prend cent-trente Vaisseaux Hollandois chargez de vin & d'eau de vie, avant la Déclaration de Guerre.

Les Etats acceptent la Médiation du Roi de France, mais Charles la refuse. p. 228.

Il tâche en vain de porter la France & l'Espagne à déclarer la Guerre aux Hollandois.

24. Le Parlement se rassemble. p. 229.

Le Roi lui demande de l'argent.

Le Parlement remercie la Ville de Londres.

Les Communes accordent au Roi 2. millions 500. mille l. st. pour la Guerre. p. 230.

Elles s'ajournent.

Le Roi publie une Déclaration pour user de représailles sur les Vaisseaux Hollandois.

1664/5. Les Anglois prennent beaucoup de Vaisseaux aux Hollandois.

Ruyter reprend sur les Anglois, la plupart des Forts qu'ils avoient enlevez aux Hollandois au Cap-Verd & en Guinée; & se saisit de plusieurs de leurs Vaisseaux.

12. Janv. Le Parlement se rassemble. p. 231.

Le Bill d'argent passe.

Le Roi déclare la Guerre aux Etats Généraux.

2. Mars. Le Parlement est prorogé.

Le Clergé se désiste volontairement du Droit de se taxer lui-même en Convocation.

Le Duc d'Yorck se rend sur la Flotte qu'il devoit commander, forte de 107. Vaisseaux de Guerre & 14. Brulots.

Charles tâche de gagner Louis XIV. p. 232.

Les Hollandois en font autant.

Louis XIV. envoye le Duc de Verneuil en Ambassade à Charles, pour tâcher de procurer la Paix entre l'Angleterre & la Hollande.

1665. Mai. Le Duc d'Yorck se met en Mer avec la Flotte Angloise. p. 234.

An. 1665. Il prend quelques Vaisseaux aux Hollandois, & retourne en Angleterre. Pag. 234.

La Peste commence à se faire sentir à Londres. p. 239.

Les Hollandois équipent une Flotte, sous le commandement de Mr. d'Obdam de Wassenaer. p. 234.

13. Juin. Il est battu par la Flotte du Duc d'Yorck: le Vaisseau de Mr. d'Obdam saute en l'air. Le Duc d'Yorck poursuit mal les Hollandois. p. 235.

Le Roi ordonne un jour d'Actions de graces pour cette Victoire, & fait frapper des Médailles à l'honneur du Duc. p. 236.

La Reine Mere s'en retourne en France. p. 237.

Le commandement de la Flotte est donné au Comte de Sandwich.

Ruyter est fait Lieutenant-Amiral-Général de Hollande.

La Flotte Hollandoise de Smirne, & plusieurs Vaisseaux des Indes, se retirent à Berghe en Norwege.

Les Rois de Danemarc & d'Angleterre complotent de se saisir de ces Vaisseaux.

13. Août. Ils manquent leur coup. p. 238.

On ôte le commandement de la Flotte au Comte de Sandwich, & on l'envoye en Ambassade en Espagne.

Ruyter retire les Vaisseaux Hollandois de Berghe; sa Flotte est dissipée par la tempête. p. 239.

La Peste fait de grands ravages à Londres: en moins d'un an, elle y emporte plus de cent-mille personnes.

L'Evêque de Munster fait la Guerre aux Etats.

Il s'empare de plusieurs petites Places en Overissel.

Il essaye inutilement de se rendre maitre de Groningue.

Il se retire, & cherche à faire la Paix.

7. Octob. Le Parlement s'assemble à Oxford, à cause de la Peste.

Les Communes accordent au Roi 1200. mille livres sterl. pour la Guerre. p. 240.

Elles font un présent de 120. mille liv. st. au Duc d'Yorck.

31. Acte des *cinq Milles*, contre les Ministres Non-Conformistes. 240, 241.

Le Parlement est prorogé jusqu'au 20. Fevrier 166⅚. p. 241.

24. Dec. Proclamation rigoureuse en Ecosse contre les Ministres Presbyteriens.

166⅚. 19. Janv. Le Roi de France déclare la Guerre aux Anglois. p. 242.

La Reine fait une fausse couche. p. 243.

1. Fev. Déclaration de Guerre contre la France.

1666. 18. Avril. Le Roi de Danemarc se ligue avec les Etats. p. 242.

L'Evêque de Munster fait sa Paix avec eux.

Le Roi de France differe de secourir les Etats.

Le

An. 1666. Le commandement de la Flotte est donné au Prince Robert, & à Monck, Duc d'Albemarle. Pag. 243.
Mai. Elle se met en Mer. p. 243.
Ordre imprudent du Roi au Prince Robert, d'aller avec une partie de la Flotte combattre le Duc de Beaufort.
Bataille Navale entre le Duc d'Albemarle, & Ruyter, qui dure 4 jours, & où les Anglois ont du dessous. 243, 244.
4. Août. Autre Bataille, où les Hollandois ont du desavantage, par la faute de Tromp. p. 245.
Belle retraite de Ruyter.
Tromp est dépouillé de son emploi.
3. Sept. Incendie épouvantable à Londres, qui dure 3. jours: il est généralement attribué aux Catholiques. p. 245.
Le Duc de Beaufort, avec la Flotte de France, arrive à la Rochelle.
Les Anglois font une descente dans les Isles de Vlie & de Schelling, & y font beaucoup de dommage. p. 245.
Buat, François, décapité à la Haye pour avoir eu des intelligences avec les Anglois.
La Flotte Angloise se poste à l'Isle de Wight. p. 246.
La maladie de Ruyter oblige les Etats à rappeller leur Flotte.
La Flotte de France passe devant l'Isle de Wight sans être attaquée, & retourne en France.
21. Le Parlement s'assemble. p. 249.
Les Communes accordent au Roi 1800. mille liv. sterl.
Adresse du Parlement contre les Catholiques.
Proclamation pour bannir du Royaume les Prêtres & les Jésuites. p. 250.
Soulevement en Ecosse.
Les soulevez sont battus & dispersez.
Decemb. Le Roi presse les Communes de travailler au Bill d'argent.
Plaintes portées aux Communes contre le Lord Mordant. p. 251.
166⅞. 2. Jan. Le Parlement se rassemble.
13. Lettre des Etats au Roi, pour lui offrir d'envoyer leurs Plénipotentiaires à Londres pour traiter de la Paix. p. 253.
Les Communes font accuser le Lord Mordant. p. 251.
18. Acte pour lever une Capitation.
20. Le Roi répond à la Lettre des Etats, & nomme La Haye pour le lieu des Conferences. p. 253.
18. Fev. Le Parlement est prorogé jusqu'au 10. d'Octobre, après avoir passé un Acte pour continuer pour 11. mois la Taxe de 70000. liv. sterl. par mois, & divers Actes pour rebâtir les maisons de Londres. p. 251.
18. Mars. Le Roi choisit Breda pour le lieu des Conferences. p. 253.

CHARLES II. Tom. IX.

1667. 20. Mai. Les Plénipotentiaires d'Angleterre arrivent à Breda. Pag. 254.
Mal-entendu, qui prolonge les Conferences.
Le Roi prétend que les Hollandois lui restituent l'Isle de Poleron, & lui fassent raison de 2. Vaisseaux pris avant le Traité de 1662.
Il se relâche sur Poleron, & insiste sur les 2. Vaisseaux. p. 255.
8. Juin. Ruyter va se poster à l'entrée de la Tamise. p. 256.
10. Van Ghent, détaché par Ruyter, se rend maitre du Fort de Shernefs, brûle divers Vaisseaux, & monte jusqu'à Chatam, où il en brûle encore d'autres.
Consternation dans Londres, & embaras du Roi. p. 257.
Le Roi de France porte la Guerre dans les Païs-Bas. p. 260.
Juillet. Ruyter remet à la voile, prend quelques Vaisseaux devant Torbay, bat les Anglois devant Harwich, & donne la chasse à l'Escadre de Spragh. p. 257.
Les Ambassadeurs d'Angleterre à Breda se relâchent sur l'Article des 2. Vaisseaux.
31. La Paix avec la France & les Etats est signée à Breda.
Mort du Comte de Southampton. p. 263.
24. Août. La Paix est proclamée à Londres & à la Haye. p. 260.
Murmures contre la Cour.
Disgrace du Chancelier. p. 263.
Le Roi donne la Garde du Grand Sceau à Bridgeman.
Septemb. Proclamation contre ceux qui alloient entendre la Messe chez les Ambassadeurs. p. 271.
10. Oct. Le Parlement se rassemble. p. 263.
Adresse des deux Chambres au Roi. p. 264.
Le Roi met la premiere pierre aux fondemens de la Bourse Royale. p. 271.
12. Nov. Les Communes font accuser de Trahison le Comte de Clarendon. p. 265.
Il se retire en France. p. 266.
2. Dec. Il envoye son Apologie aux Seigneurs, qui la communiquent aux Communes. p. 267.
Elle est brûlée par la main du Bourreau. p. 268.
13. Les Seigneurs envoyent aux Communes un Bill pour bannir le Comte de Clarendon.
18. Le Bill passe, & le Roi y consent.
1667. 18. Dec. Le Parlement est prorogé. p. 270.
Mort de Matthieu Wren, Evêque d'Ely, & du fameux Poëte Abraham Cowley, dans cette année 1667. p. 271.
1667/8. 1. Janv. Le Roi prend la résolution de s'unir avec les Etats, pour empêcher Louis XIV. de se rendre maitre des Païs-Bas.
Triple Alliance conclue entre l'Angleterre, la Hollande & la Suede. p. 272.

Le

CHARLES II. Tom. IX.

1667/8. 10. Fevr. Le Parlement se rassemble. p. 274.
Le Roi lui demande de l'argent.
Les Communes examinent les malversations.
Louis XIV. s'empare de la Franche Comté, en moins de 15. jours. p. 276.
24. Avril. Le Roi presse le Bill d'argent. p. 275.
Adresse des Communes au Roi, pour le prier de faire exécuter les Loix contre les Conventicules des Papistes & des Non-Conformistes.
Proclamation sur ce sujet.
Brouillerie entre les deux Chambres, au sujet de l'affaire de Skinner.
2. Mai. Paix d'Aix-la-Chapelle, entre la France & l'Espagne. p. 277.
5. Le Roi passe le Bill d'argent, & ajourne le Parlement jusqu'au 11. d'Août: il l'ajourne encore une seconde fois, & enfin il le proroge jusqu'au 19. d'Octobre 1669. p. 278.
Les Catholiques ont beaucoup de crédit à la Cour. p. 279.
Projet de rendre le Roi absolu.
Pendant l'Eté de cette année, le Roi voyage en divers endroits du Royaume, & visite les Places & les Vaisseaux. p. 280.
Il oblige les Algeriens à faire la Paix.
Le Chevalier Godolphin Ambassadeur en Espagne.
Le Chevalier Montaigu Envoyé, puis Ambassadeur en France.
Le Comte de Carlisle Ambassadeur en Suede.
Le Chevalier Temple Ambassadeur Extraordinaire en Hollande.
Monsieur Colbert est envoyé pour résider en Angleterre en qualité d'Ambassadeur de France.
Mort du Comte de Northumberland, des deux fameux Poëtes Davenant & Denham, & du Chevalier Guillaume Waller, dans cette année 1668.
1668/9. Janv. Le Roi se laisse gagner par la France. p. 281.
13. Mort de George Monck, Duc d'Albemarle: Christophle son fils lui succede. p. 285.
Mars. Arrivée du Prince de Toscane en Angleterre. p. 281.
1669. Le Prince George de Danemarc vient rendre visite au Roi.
9. Juill. Ouverture du Théatre de Sheldon à Oxford.
Le Roi forme le projet de faire comprendre les Presbyteriens dans le Corps de l'Eglise Anglicane, & de procurer une indulgence aux autres Non-Conformistes.
Conference sur ce sujet, entre quelques Ecclésiastiques Episcopaux & Presbyteriens, dans laquelle les Episcopaux se relâchent. p. 282.
L'Archevêque de Cantorbery s'oppose à la réunion. p. 283.

CHARLES II.		Tom. IX.
An. 1669.	Requête des Non-Conformistes au Roi, bien reçue.	Pag. 283.
20. Août.	La Reine Mere du Roi meurt en France.	p. 285.
25. Oct.	Le Parlement se rassemble.	p. 283.
	Le Roi lui demande un secours d'argent, & propose l'Union de l'Angleterre & de l'Ecosse.	
	Les Communes examinent les Comptes publics.	
	Le Chevalier George Carteret chassé de la Chambre pour avoir mal tenu ses Livres.	
Octobre.	Le Parlement d'Ecosse s'assemble.	p. 284.
	Procedures des Communes d'Angleterre contre les Non-Conformistes.	p. 283.
	Elles accordent au Roi 400. mille liv. sterl.	p. 284.
	Le Parlement d'Ecosse étend beaucoup la Supremacie du Roi.	p. 285.
	Il approuve, par un Acte, la levée de la Milice.	
	Le different entre les deux Chambres du Parlement d'Angleterre, au sujet de l'affaire de Skinner, se renouvelle.	p. 284.
11. Dec.	Le Parlement est prorogé jusqu'au 14. Fevrier 1670.	
	Prynn meurt dans cette année 1669.	p. 285.
1669/70. 14. Fev.	Le Parlement se rassemble.	p. 286.
	Le Roi lui demande de l'argent.	
	Grand secours d'argent accordé au Roi.	p. 287.
	Le Roi accommode les deux Chambres.	p. 288.
11. Mars.	Elles présentent au Roi une Adresse contre les Non-Conformistes & les Papistes.	
1670. 11. Avril.	Le Roi consent à divers Actes, entre autres à celui qui supprime les Conventicules.	
11.	Il ajourne le Parlement jusqu'au 24. d'Octobre.	p. 289.
	Charles prend la résolution de se rendre absolu.	p. 290.
	Il établit un Conseil Secret, auquel on donne le nom de *Cabale*.	p. 291.
	Ce Conseil forme le dessein de faire la Guerre aux Etats, afin d'avoir un prétexte pour tenir une Flotte en Mer, & pour lever une Armée de Terre.	p. 294.
	Charles s'unit en secret avec la France.	p. 295.
	Louis XIV. à Dunquerque.	
28. Mai.	La Duchesse d'Orleans vient visiter le Roi son Frere.	
	Elle ménage son Alliance avec la France.	p. 296.
29. Juin.	Elle meurt, après avoir bu un verre d'eau de Chicorée.	
	Charles conclut un Traité secret avec la France.	p. 297.
Septemb.	Le Marêchal de Crequi entre en Lorraine, & s'en rend maitre.	
	Charles refuse d'interceder auprès de Louis XIV. pour le rétablissement du Duc de Lorraine.	
24. Oct.	Le Parlement se rassemble.	
	Les Communes accordent au Roi une grosse somme.	p. 298.

Le

Charles II.		Tom. IX.
An. 1670.	Le Chevalier Temple est rappellé de son Ambassade.	Pag. 298.
Decemb.	Le Prince d'Orange rend visite au Roi son Oncle.	
	Le Parlement est ajourné.	
167½ Janv. fin.	Le Parlement se rassemble.	
14. Fev.	Message du Roi aux Communes pour hâter le Bill d'argent.	p. 299.
	Requête des deux Chambres contre les Papistes.	
	Discours du Lord Lucas contre les Bills d'argent.	p. 302.
	Le Roi fait brûler ce Discours.	p. 303.
6. Mars.	Bills d'argent passez.	
	Brouillerie entre les deux Chambres.	
	Le Parlement est prorogé jusqu'au 4 Fevrier 167½.	p. 304.
1671. 11. Avril.	Mort d'Anne Hide, Duchesse d'Yorck, Fille du Comte de Clarendon, & Mere de Marie & d'Anne, depuis Reines d'Angleterre.	p. 305.
	Le Duc d'Yorck abjure ouvertement la Religion Protestante.	
	Le Roi forme le projet de faire divorce avec la Reine.	
	Un Yacht du Roi veut obliger la Flotte des Etats à baisser le Pavillon.	p. 307.
	Le Roi reçoit de l'argent de France.	p. 308.
28. Mai.	Le Roi de Suede, l'Electeur de Saxe, & le nouveau Duc d'Albemarle sont faits Chevaliers de la Jarretiere.	
	Blud vole la Couronne, le Sceptre & le Globe que l'on garde à la Tour.	
	Le Roi lui pardonne, & lui fait du bien.	p. 309.
	Mort du Général Fairfax & du Comte de Manchester, dans cette année 1671.	p. 310.
167½.	Desseins de la France, de l'Angleterre, de l'Electeur de Cologne & de l'Evêque de Munster, contre la Hollande.	
	Le Roi manque d'argent.	
	Le Chevalier Clifford lui indique un moyen d'en trouver, en lui conseillant de faire fermer l'Echiquier.	
	Le Roi suit ce conseil.	
24. Fev.	Le Prince d'Orange est fait Capitaine-Général & Amiral, par les Etats.	p. 317.
23. Mars.	Charles fait attaquer la Flotte Hollandoise qui revenoit de Smirne, avant que d'avoir déclaré la Guerre; mais sans succès.	p. 312.
	Il fait prendre quatre de leurs Vaisseaux qui revenoient des Indes, & fait saisir tous leurs Vaisseaux Marchands qui se trouvoient dans ses Ports.	
	Les Etats saisissent à leur tour les Vaisseaux Anglois, mais ils les relâchent peu après.	312, 313.
	Le Roi relâche quelques-uns des Vaisseaux Hollandois.	p. 313.
1672. 25. Mars.	Il publie une Déclaration pour la liberté de Conscience.	p. 314.

Dé-

Charles II. Tom. IX.

1672. 27. Mars. Déclaration de Guerre contre les Etats. Pag. 314.
27. Louis XIV. la leur déclare auſſi. p. 316.
Avril. De même que l'Evêque de Munſter. p. 317.
L'Electeur de Cologne ſe joint a la France.
Comm. Mai. Le Roi de France entre en Campagne. p. 318.
Il ſe rend maitre de pluſieurs Places ſur le Rhin, paſſe cette Riviere à la nage, & s'empare de toute la Gueldre, de toutes les Places ſur l'Iſſel, & d'Utrecht.
L'Evêque de Munſter ravage l'Over-Iſſel, & attaque les Provinces de Friſe & de Groningue.
26. Juin. Bataille Navale devant Solsbay, entre Ruyter & les Flottes combinées de France & d'Angleterre, avec un égal avantage.
Le Roi ſuſpend l'exécution de deux Actes de Parlement. p. 319.
Etat déplorable de la Hollande. p. 320.
Le Prince d'Orange eſt fait Stadhouder.
20. Août. Les deux Freres de Witt ſont maſſacrez à la Haye.
Louis XIV. tente inutilement de corrompre le Prince d'Orange.
Charles envoye le Duc de Buckingham & le Comte d'Arlington en Hollande.
Août. Louis retire ſon Armée en Flandre, laiſſe le Duc de Luxembourg à Utrecht, & ſe rend à Paris. p. 321.
9. Nov. Le Parlement eſt prorogé. p. 322.
4. Dec. Le Roi déclare qu'il veut lever de nouvelles Troupes.
Il continue de tenir l'Echiquier fermé.
Demandes de Charles pour la Paix, rejettées par les Etats.
Coventry eſt fait Secretaire d'Etat, & le Comte de Shaftsbury Grand Chancelier.
1672/3. 4. Fev. Le Parlement s'aſſemble. p. 323.
Le Chevalier Jean Charleton eſt fait Orateur des Communes.
Diſcours du Roi au Parlement. p. 324.
Diſcours remarquable du Chancelier. p. 325.
La Chambre des Communes ſe plaint des ordres expédiez par le Chancelier, pour faire remplir les places vacantes de la Chambre. p. 329.
Ces Elections ſont déclarées nulles. p. 330.
5. Les Communes préparent un Bill en faveur des Presbyteriens. p. 334.
Le Parti du Peuple prévaut, dans le Parlement, ſur celui de la Cour. p. 330.
Les Communes votent d'accorder au Roi 1260. mille l. ſt. p. 332.
29. Fev. 3. Mars. Elles lui préſentent deux Adreſſes contre la Déclaration ſur la Liberté de conſcience. 332. 333.

Le

CHARLES II.		Tom. IX.
An. 1673.	Le Roi élude leur demande.	Pag. 333.
	Edouard Seymour est fait Orateur des Communes.	
	Les deux Chambres présentent au Roi une Adresse contre les Papistes.	p. 335.
	Le Roi ayant publié une Proclamation peu satisfaisante sur ce sujet, les Communes prennent de nouvelles mesures pour faire revoquer la Déclaration sur la Liberté de conscience.	
	Embaras du Roi.	
	Son Conseil est divisé.	p. 336.
18. Mars.	Le Roi revoque sa Déclaration, & satisfait le Parlement, qui l'en remercie.	p. 337.
	La Cabale est mécontente du Roi.	
	Le Comte de Shaftsbury quitte son Parti, & se jette dans celui du Peuple.	p. 338.
	Bill du *Test*.	p. 342.
	Autre pour prévenir le Mariage du Duc d'Yorck avec une Princesse Catholique.	
	Les Communes présentent au Roi deux Adresses, concernant les Griefs de l'Angleterre & de l'Irlande.	
1673.	Le Roi promet de redresser les Griefs.	
8. Avril.	Il passe l'Acte d'argent, l'Acte du *Test*, & l'Acte d'Amnistie.	p. 344.
	Il ajourne le Parlement jusqu'au 20. Octobre.	
	Le Duc d'Yorck, le Lord Clifford, & la plupart des Officiers Catholiques, quittent leurs Emplois.	
	Mort du Lord Clifford.	
	Le Prince Robert commande la Flotte.	
12. Mai.	Entreprise de Ruyter, manquée.	
25.	Les Flottes Angloise & Françoise se joignent.	
Juin 7. 14. Août 11.	Trois Batailles Navales, sans Victoire d'aucun des deux côtez.	p. 345.
Juin.	Le Roi de France prend Mastricht.	
	Congrès pour la Paix à Cologne, infructueux.	
29.	Le Chevalier Thomas Osborne est fait Grand Trésorier.	
Septemb.	Le Prince d'Orange prend Naarden.	
Octobre.	Et ensuite Bonn.	
	Projet du Mariage du Duc d'Yorck avec une Princesse de Modene.	p. 346.
20.	Le Parlement se rassemble.	
	Les Communes présentent une Adresse au Roi, contre le Mariage du Duc d'Yorck.	
	Le Roi proroge le Parlement.	
27.	Le Parlement se rassemble.	
	Les Communes s'ajournent jusqu'au 30.	p. 347.

1673. 30. Oct. Elles ordonnent de préparer un Bill, pour établir un *Test général.* Pag. 347.

10. Nov. Les Communes votent de n'accorder plus d'argent au Roi.
Elles le prient d'ordonner un jour de Jeûne. p. 348.

12. Autre Adresse contre le Mariage du Duc d'Yorck.
Elles votent que l'Armée de Terre est à charge à la Nation.

14. Trois autres Votes des Communes, 1. contre l'Alliance avec la France, 2. contre les mauvais Conseillers du Roi, 3. contre le Duc de Lautherdale. p. 349.
Le Roi proroge le Parlement jusqu'au 7. Janvier 1674.
Le Roi dépouille le Comte de Shaftsbury de sa Charge, & donne le Sceau au Chevalier Finch.
Proclamation contre les Recusans.

21. Le Mariage du Duc d'Yorck est consommé.
Le Roi de France abandonne tout ce qu'il avoit conquis dans les sept Provinces, excepté Mastricht & Grave. p. 345.

167¾. 7. Jan. Le Parlement se rassemble. p. 349.
Il forme le dessein de rétablir le Gouvernement dans son ordre naturel. p. 351.
Adresse des Seigneurs, pour prier le Roi de faire éloigner les Papistes de Londres pendant la tenue du Parlement.

14. Proclamation conforme.

15. Adresse des deux Chambres pour un jour de Jeûne. p. 352.
Les Communes votent, que la Chambre travaillera premierement à la reparation des Griefs, à la fureté de la Religion & des Libertez, & à l'éloignement des mauvais Conseillers d'auprès du Roi.
Elles prient le Roi d'ordonner que les Milices de tout le Royaume se tiennent prêtes au premier avis.
Le Roi leur répond d'une maniere générale.
Vote contre le Duc de Lautherdale.
Les Communes examinent le Duc de Buckingham, & font un Vote contre lui. p. 353.
Elles font accuser le Comte d'Arlington. p. 354.
Elles travaillent au Bill du *Test général.*
Les Etats font des offres au Roi pour la Paix. p. 355.
Ils autorisent l'Ambassadeur d'Espagne à Londres.

3. Fev. Le Roi demande l'avis du Parlement, qui lui conseille de faire la Paix. p. 356.
Les Communes continuent d'examiner les Griefs.

21. Le Roi communique au Parlement la conclusion de la Paix, & demande de l'argent.
Les Communes continuent l'examen des Griefs. p. 357.

24. Le Roi proroge le Parlement.

La

CHARLES II. — Tom. IX.

1673/4. 28. Fev. La Paix est proclamée. Pag. 357.

Le Roi offre sa Médiation à la France & aux Etats, qui l'acceptent, & la font accepter à leurs Alliez. 358, 359.

Le Roi reçoit de la France une pension annuelle de cent mille livres sterling. p. 359.

1674. Les Catholiques sollicitent le Roi de casser le Parlement.

Le Roi refuse de le faire.

Septept. Le Comte d'Arlington est fait Grand Chambellan. p. 360.

Le Chevalier Joseph Williamson est fait Secretaire d'Etat.

Le Duc de Buckingham perd son crédit.

Mort du Comte de Clarendon, à Rouen.

Mort du Poëte Milton, dans cette année 1674.

1674/5. Janv. On convient de traiter de la Paix à Nimegue. p. 368.

Osborne, Grand Trésorier, est fait Comte de Danby. p. 361.

Le Comte d'Arlington fait un Voyage inutile à la Haye, pour engager le Prince d'Orange à entrer dans les mesures de la Cour.

Il perd entierement son crédit.

1675. 13. Avril. Le Parlement se rassemble. p. 362.

Les Communes travaillent à un Bill contre les Prêtres Romains. p. 363.

Elles présentent au Roi une Adresse, pour le prier d'éloigner le Duc de Lautherdale: le Roi le refuse.

Elles examinent la conduite du Comte de Danby. p. 364.

Elles prient le Roi de rappeller ses Troupes de France, & d'empêcher ses Sujets de s'engager à l'avenir dans ce service.

Le Roi refuse le premier article, & accorde le second.

Les Seigneurs, craignant que les Communes n'aillent trop loin dans le changement du Gouvernement, portent un Bill intitulé: *Acte pour prévenir les dangers de la part des personnes mal-intentionnées pour le Gouvernement*. p. 365.

Ce Bill cause de grands débats dans la Chambre Haute.

Il passe. p. 366.

Mai. Le Prince de Newbourg arrive en Angleterre. p. 371.

Les Communes votent d'accorder au Roi 300. mille liv. st. & d'appliquer à l'entretien de la Flotte le revenu du *Tonnage & Pondage*. p. 367.

Les deux Chambres se brouillent au sujet de l'affaire de Sherley & de Flagg, & du Lord Mohun.

9. Juin. Le Roi proroge le Parlement jusqu'au 10. d'Octobre.

La Duchesse de Mazarin se refugie en Angleterre. p. 371.

Le Maréchal de Turenne est tué d'un coup de canon. p. 368.

Les Alliez reprennent Treves.

13. Oct. Le Parlement se rassemble: le Roi lui demande de l'argent.

Charles II. | Tom. IX.

An. 1675. Les Communes reprennent les Bills interrompus. Pag. 368.
Elles examinent les Comptes Publics. p. 369.
Elles votent d'accorder au Roi 300. mille liv. sterling pour bâtir 20. Vaisseaux, & que le revenu du *Tonnage & Pondage* sera employé pour la Flotte.
Elles ordonnent de préparer un Bill sur le Commerce entre l'Angleterre & la France.
Elles prennent la résolution d'obliger tous leurs Membres à jurer qu'ils n'ont rien reçu de la Cour depuis le 1. de Janvier 1672.
Plaintes portées à la Chambre contre l'Attentat du Jésuite St. Germain. Proclamation contre lui. p. 370.
Le Duc de Buckingham porte un Bill pour soulager les Presbyteriens.
La querelle entre les deux Chambres se renouvelle.
22. Nov. Le Roi proroge le Parlement jusqu'au 15. de Fevrier 1677. p. 371.
19. Dec. Le Lord Finch est fait Grand Chancelier.
Mort de Lightfoot, de Willis, & de Whitelock, dans cette année 1675.
1675. Proclamation qui supprime les Caffez.
Autre contre les Libelles. p. 372.
Mai. Le Roi de France prend Condé & Bouchain.
Juin. Il reprend le chemin de Paris, & laisse le commandement de son Armée au Comte de Schomberg.
Juillet. Le Prince d'Orange assiege Mastricht.
Le Comte de Schomberg se rend maitre d'Aire: il marche au secours de Mastricht, & en fait lever le Siege.
Charles tâche d'engager les Etats à faire la Paix avec la France sans leurs Alliez.
Le Prince d'Orange s'y oppose. p. 373.
Les Capres François molestent les Anglois, ce qui anime fort ces derniers contre la France.
Proclamation qui défend d'aller à la Messe chez la Reine & chez les Ambassadeurs.
Le Comte de Bristol meurt, dans cette année 1676. p. 374.
1675. 15. Fev. Le Parlement se rassemble.
Le Duc de Buckingham entreprend de prouver que le Parlement est dissous par la derniere prorogation de 15. mois. p. 375.
Il est appuyé par les Comtes de Salisbury, de Shaftsbury, & par le Lord Wharton. p. 376.
On les envoye tous quatre à la Tour. Shaftsbury y demeure prisonnier.
Les Communes votent d'accorder au Roi 580000. livres sterl. pour bâtir 30. Vaisseaux, & continuent pour 3. ans l'Imposition additionelle sur la Biere.

Louis

1677. 17. Mars. Louis XIV. prend Valenciennes & Cambrai. Pag. 377.
Les Communes présentent une Adresse au Roi contre la France. p. 376.
1677. Le Roi y répond d'une maniere générale.
28. Elles lui présentent une seconde Adresse sur le même sujet.
9. Avril. Le Roi y répond, & demande de l'argent pour faire des préparatifs.
Le Prince d'Orange est battu à Montcassel par le Duc d'Orleans. p. 377.
Les Communes informent le Roi par une Adresse, qu'elles lui destinent 200. mille liv. sterl. p. 376.
Le Roi en demande 600. mille.
16. Il passe divers Actes. p. 377.
Le Parlement est ajourné jusqu'au 21. de Mai.
20. La Citadelle de Cambrai & St. Omer se rendent par Capitulation.
Quoique le Roi n'eût pas dessein de faire la Guerre à la France, il se sert de ce prétexte pour tirer de l'argent du Parlement. p. 378.
21. Mai. Le Parlement se rassemble.
Le Roi presse le Bill d'argent.
Les Communes se défient du Roi, & le Roi feint de se défier des Communes.
Il leur fait un Discours obscur. p. 379.
Grands débats dans la Chambre Basse, à l'occasion de ce Discours. p. 380.
26. Adresse des Communes au Roi, pour le presser d'agir contre la France.
28. Le Roi s'en plaint, & ajourne le Parlement jusqu'au 10. de Juillet. p. 381.
Il tâche d'engager le Prince d'Orange & les Etats, à faire une Paix séparée avec la France. p. 382.
Le Chevalier Temple ayant refusé cette Commission, Mr. Hyde est envoyé à la Haye pour cette Négociation.
19. Octob. Le Prince d'Orange se rend en Angleterre, pour demander en Mariage la Princesse Marie, Fille aînée du Duc d'Yorck. p. 383.
Le Roi veut l'obliger à traiter de la Paix, avant que de conclure le Mariage: mais le Prince tient bon. p. 384.
Le Roi se rend, & le Mariage est conclu.
29. Londres donne un Festin à toute la Cour, à l'occasion de ce Mariage.
4. Nov. Le Mariage est consommé.
Le Roi & le Prince d'Orange conviennent d'un Plan pour la Paix, qui est communiqué au Roi de France.

An. 1677. Le Prince & la Princesse d'Orange vont en Hollande. Pag. 384.
3. Dec. L'Ajournement du Parlement est prolongé jusqu'au 4. d'Avril.
Le Roi se laisse gagner par la France, & abandonne le Plan dont il étoit convenu pour la Paix. p. 385.
Il négocie secretement avec la France.
167$\frac{7}{8}$. 15. Janv. Le Roi rassemble le Parlement, & l'ajourne jusqu'au 28.
16. Il conclud une Ligue défensive avec la Hollande. p. 387.
28. Le Parlement se rassemble. p. 388.
Discours du Roi au Parlement, dans lequel il tâche d'insinuer, que la Guerre contre la France est une suite de la Ligue avec la Hollande, & demande de l'argent.
Les Communes lui font entendre, par une Adresse, qu'elles veulent le voir agir contre la France, avant que de lui accorder des secours. p. 390.
Le Roi élude la demande des Communes. p. 391.
Elles votent, que le Traité avec la Hollande ne répond point à ce qu'elles avoient desiré du Roi.
Elles prennent la résolution de lui accorder un secours, mais avec beaucoup de limitations. p. 392.
Le Comte Shaftsbury est relâché.
Mars. Louis XIV. s'empare de Gand & d'Ipres.
Bill pour lever une Capitation.
14. Les Communes prient le Roi de déclarer la Guerre à la France.
20. Le Roi passe le Bill de la Capitation, & ajourne le Parlement jusqu'au 11. d'Avril.
1678. 11. Avril. Le Parlement se rassemble, & est ajourné jusqu'au 19.
19. Le Parlement se rassemble.
Le Roi informe les deux Chambres du dessein des Hollandois de faire une Paix séparée, & leur demande leur avis. 392. 393.
Les Communes lui conseillent d'agir efficacement contre la France, & forment un Vote sur l'insuffisance de l'Alliance conclue avec la Hollande. p. 393.
Le Roi en est mécontent.
Mai. Les Communes se plaignent des réponses du Roi à leurs Adresses, & lui demandent l'éloignement de ceux qui lui ont conseillé d'y répondre de cette maniere, & en particulier, du Duc de Lautherdale.
Le Roi leur répond avec aigreur.
13. Il proroge le Parlement jusqu'au 23. de Mai.
Les Etats envoyent Mr. van Leeuwen au Roi, pour lui signifier, qu'à moins qu'il ne déclare la Guerre à la France, ils sont disposez à faire la Paix.
Le Roi se détermine à prendre l'argent que la France lui offre.

CHARLES. II. Tom. IX.

1678. 27. Sept. Le Conseil examine l'affaire de la Conspiration. 409-410.

28. Tongue, Oates & Kirkby sont examinez, & le Conseil pourvoit à la fureté des deux premiers. p. 410.

Octobre. Plusieurs Jésuites sont arrêtez.

Godfrey est assassiné.

On en accuse les Catholiques.

Le Grand Trésorier communique la Conspiration au Conseil. p. 412.

Le Roi tâche de la cacher au Parlement.

21. Le Parlement se rassemble. Discours du Roi.

Le Comte de Danby communique aux Communes le Narré d'Oates, contre l'ordre du Roi. p. 413.

Les Communes le communiquent aux Seigneurs.

22. Les deux Chambres présentent trois Adresses au Roi: la premiere, pour le prier d'ordonner un jour de Jeûne: la 413, 414.
23. seconde, pour demander que les Papistes Recusans soient obligez de sortir de Londres: la troisieme, pour prier le
24. Roi de donner des ordres pour empêcher les personnes inconnues d'approcher de S. M.

Oates est examiné par les Communes. p. 414.

On arrête 26. Complices, entre autres, les Lords Powis, Stafford, Arundel de Wardour, Petre, Bellasis, & le Chevalier Henri Tichburne, Baronnet, tous Catholiques. p. 416.

31. Les Communes votent, qu'il y a une horrible Conspiration des Papistes Recusans, pour assassiner le Roi, pour renverser le Gouvernement, & pour détruire la Religion Protestante. p. 415.

Les Seigneurs concourent à ce Vote.

Proclamation du Roi contre les Papistes. p. 416.

Autre pour découvrir les nouveaux Convertis qui se trouveroient parmi ses Gardes.

4. Nov. Proposition faite dans la Chambre Basse, de prier le Roi d'éloigner le Duc d'Yorck, remise à un autre jour. p. 417.

6. Bedloe est conduit à Londres. p. 418.

7. & 12. Il est examiné deux fois par les Seigneurs.

9. Discours du Roi aux deux Chambres, pour détourner les Communes de leur dessein contre le Duc d'Yorck. p. 417.

12. Proclamation qui ordonne aux Papistes Recusans de ne se pas éloigner plus de cinq milles de leurs maisons. p. 419.

Adresses des Communes, pour prier le Roi de faire prêter le Serment d'Allegeance & celui de Supremacie, à tous les Domestiques de la Cour.

Le Roi l'accorde, à l'exception des Domestiques de la Reine & de la Duchesse d'Yorck. 419, 420.

Les Communes insistent. p. 420.

Le

CHARLES II. Tom. IX.

1678. 18. Nov. Le Chevalier Williamson, Secretaire d'Etat, est envoyé à la Tour par les Communes, pour avoir contresigné des Commissions pour des Officiers Papistes. Pag. 410.

Le Roi l'en tire.

Adresse des Communes au Roi, pour justifier leur procedé.

Le Roi promet de revoquer toutes les Commissions données à des Officiers Papistes.

Le Bill pour rendre les Papistes incapables d'avoir Séance au Parlement, passe dans les deux Chambres. p. 421.

Proclamation contre les Prêtres & les Jésuites.

Le Roi demande aux Communes, ou qu'elles lui accordent de l'argent pour payer les Troupes de Flandre, ou qu'elles les congédient.

Résolution des Communes, de congédier toutes les Troupes levées depuis le 29. de Septembre 1677.

27. Jugement d'Edouard Coleman, Secretaire du Duc d'Yorck, au sujet de la Conspiration. 421-428.

Il est condamné pour Trahison. p. 428.

Proclamation du Roi pour encourager la découverte de la Conspiration. p. 429.

30. Le Roi passe les Bills contre la Séance des Papistes au Parlement, & pour congédier les Troupes; & rejette le Bill pour tenir sur pied la troisieme partie de la Milice. p. 421.

3. Dec. Coleman est exécuté sans rien avouer. p. 428.

Oates & Bedloe accusent la Reine d'avoir trempé dans la Conspiration. p. 429.

Le Roi arrête l'Accusation.

Adresse des Communes contre la Reine.

6. Les Communes font accuser de Haute Trahison les cinq Lords qui étoient à la Tour.

17. Jugement de Guillaume Ireland, Thomas Pickering, Jean Grove, tous Jésuites. 429-432.

Ils sont condamnez.

Affaire du Comte de Danby. 434-435.

21. Il est accusé de Haute Trahison par les Communes. p. 436.

Miles Prance est arrêté pour le Meurtre de Godfrey. p. 437.

Il nie tout, est mis en prison, examiné, & avoue tout. 438-440.

30. Le Roi proroge le Parlement jusqu'au 4. de Fevrier. p. 436.

Le Comte de Sunderland est fait Secretaire d'Etat. p. 437.

1678/9. Janv. Le Comte de Danby est dépouillé de sa Charge de Grand Trésorier.

Prance se dédit devant le Roi. p. 441.

Il se dédit encore, & puis avoue tout. p. 442.

Sa déposition sur le meurtre de Godfrey. p. 444.

Proclamations contre les Catholiques. p. 446.

An. 1678. Etienne Dugdale accuse divers Jésuites. Pag. 446.
24. Le Roi casse le Parlement, & en convoque un autre pour le 6. de Mars.
Ireland & Grove sont exécutez sans rien avouer. p. 432.
25. Ordres du Roi pour les nouvelles Elections. p. 448.
10. Fev. Jugement de Berry, Green & Hill, accusez du meurtre de Godfrey. 448-452.
p. 452.
21. Ils sont condamnez.
Green & Hill sont exécutez, sans rien avouer.
28. Le Roi écrit au Duc d'Yorck, pour l'engager à quitter le Royaume.
3. Mars. Le Duc se retire à Bruxelles. p. 453.
6. Le Parlement s'assemble.
Le Roi fait un Discours aux deux Chambres, sur son affection aux Loix & à la Religion, & demande de l'argent.
6-13. Differend entre le Roi & les Communes, au sujet d'Edouard Seymour leur Orateur.
13. Le Roi proroge le Parlement depuis le 13. jusqu'au 15.
15. Le Parlement se rassemble.
Les Communes choisissent pour leur Orateur Mr. Gregory, qui est approuvé du Roi.
20. Etablissement du *Committé du Secret.* p. 454.
Les Communes renouvellent l'affaire du Comte de Danby.
21. Elles examinent Tongue, Oates, Bedloe & Everard.
Adresses des Communes au Roi, en faveur de Bedloe.
Vote des Communes sur la Conspiration.
Les Seigneurs y concourent.
Les deux Chambres obtiennent un jour de Jeûne pour le 11. d'Avril.
22. Les Communes ordonnent de préparer un Bill pour prévenir les dangers causez par l'accroissement du Papisme. p. 455.
Procedez du Roi en faveur du Comte de Danby, & procedez contraires des Communes.
1679. Discours du Comte de Shaftsbury contre le Papisme. p. 457.
Le Comte de Danby s'absente.
3. Avril. L'Accusation contre les Seigneurs prisonniers à la Tour, est portée à la Chambre Haute.
Bill contre le Comte de Danby, pour l'obliger à se remettre entre les mains de la Justice.
Le Bille passe à la Chambre Haute.
Le Comte se rend prisonnier, & est envoyé à la Tour.
Le Roi forme un nouveau Conseil, dans lequel il admet les Comtes de Shaftsbury & d'Essex. p. 458.
Il en fait part au Parlement.
La Chambre des Communes en reçoit la nouvelle avec froideur.

Des-

An. 1679. Dessein de brûler Londres, découvert. Pag. 460.
Vote des Communes contre le Duc d'Yorck, au sujet de sa Religion. p. 461.
25. Le Comte de Danby est amené à la Barre des Seigneurs.
Il présente ses Lettres de Pardon, & est renvoyé à la Tour.
30. Le Roi presse le Parlement sur l'affaire de la Conspiration, sur le licenciement de l'Armée, & sur l'entretien de la Flotte.
Il fait offrir, par son Chancelier, des conditions sur la succession du Duc d'Yorck. p. 462.
Les Communes n'en sont pas contentes. p. 463.
2. Mai. Sharp, Archevêque de S. André en Ecosse, est assassiné. p. 469.
5. Les Communes pressent les Seigneurs de faire juger le Comte de Danby. p. 465.
Elles présentent au Roi une Adresse contre le Duc de Lauderdale. p. 466.
9. Pickering est exécuté.
Les Communes accordent au Roi 206462. liv. sterl. pour congédier l'Armée.
Differend entre les deux Chambres, à l'occasion du Comte de Danby.
Les Communes prient le Roi de faire armer les Milices de Londres, de Westminster, de Middlessex & de Surrey. p. 467.
Elles portent un Bill pour rendre le Duc d'Yorck incapable de succeder à la Couronne.
Differend entre les deux Chambres, sur le droit des Evêques d'assister au Jugement des cinq Seigneurs prisonniers.
15. Le *Bill d'Exclusion*, contre le Duc d'Yorck, est lu dans la Chambre Basse. p. 468.
20. Il y est lu une seconde fois, & referé à l'examen de toute la Chambre en Grand Committé.
Les Communes examinent les Membres pensionaires du dernier Parlement.
27. Le Roi proroge le Parlement jusqu'au 14. d'Août. p. 469.
28. Exécution de Berry. p. 452.
Quelques Presbyteriens d'Ecosse se soulevent, & se saisissent de Glasgow & de quelques autres Villes. p. 469.
13. Juin. Jugement de Thomas Whitebread, de Guillaume Harcourt, de Jean Fenwick, de Jean Gawen & d'Antoine Turner, Jésuites. 470-474.
Ils sont déclarez coupables de Haute Trahison. p. 474.
14. Jugement de Richard Langhorn, Catholique Romain, Avocat du Temple. 474-476.
Il est déclaré coupable. p. 476.

CHARLES II. Tom. IX.

1679. 18. Juin. Wakeman, Marshal, Korker, & Rumley sont absous par les Jurez. Pag. 480.

20. Les cinq Jésuites sont exécutez sans rien avouer. p. 476.

22. Le Duc de Monmouth défait les Rebelles d'Ecosse. p. 470.

10. Juill. Le Roi casse le Parlement, & en convoque un autre pour le 17. d'Octobre. p. 480.

14. Langhorn est exécuté. p. 476.

Août, fin. Maladie du Roi. p. 480.

2. Sept. Le Duc d'Yorck revient à la Cour. p. 481.

Le Duc de Monmouth est exilé en Hollande.

Le Comte de Shaftsbury est dépouillé de son Emploi de Président du Conseil.

Le Duc d'Yorck va demeurer en Ecosse.

15. Oct. Le Roi, contre l'avis de son Conseil, proroge le Parlement.

Plusieurs des Conseillers Privez rendent leurs Commissions au Roi, & d'autres s'absentent du Conseil. p. 482.

Fin. *Conspiration du Tonneau à farine*, inventée.

Dangerfield est employé pour la faire valoir. p. 483.

27. Il est examiné en présence du Roi & du Conseil, & envoyé en prison.

Il découvre la fraude.

La Comtesse de Powis, une des Actrices de la prétendue Conspiration, accusée d'avoir voulu faire tuer le Roi, est mise à la Tour.

Thomas Hobbes, âgé de 91. an, meurt dans cette année 1679. p. 484.

1679/80. Janv. Plusieurs Provinces & Communautez présentent des Adresses au Roi, pour le prier d'assembler le Parlement le 26. de Janvier.

26. Le Roi assemble le Parlement, & le proroge jusqu'au 15. d'Avril. p. 485.

24. Fev. Le Duc d'Yorck retourne à la Cour.

Il se forme deux Partis, sous le nom d'*Abborrans* & d'*Adresseurs*, ou de *Torys* & de *Whiggs*.

1680. Avril. Le Comte de Shaftsbury répand le bruit que le Duc de Montmouth est légitime. p. 486.

26. Le Roi dissipe ce bruit.

Juin. Les Complices de la *Conspiration du Tonneau à farine* sont absous. p. 487.

20. Août. Bedloe meurt, après avoir, dans son lit de mort, chargé le Duc d'Yorck d'avoir été engagé dans la Conspiration Papiste : mais il le disculpe sur le dessein de faire mourir le Roi.

Le Duc de Monmouth retourne en Angleterre, & tâche de se faire des Partisans dans les Provinces. p. 489.

Le

CHARLES II. — Tom. IX.

1680. Oct. Le Duc d'Yorck est accusé publiquement d'être Papiste. Pag. 489.
20. Le Roi le renvoye en Ecosse. p. 490.
21. Le Parlement s'assemble.
Les Communes chassent les Membres *Abhorrans* de leur Chambre. p. 491.
Elles présentent au Roi une Adresse contre le Juge Jeffreys.
Elles reprennent l'affaire de la *Conspiration Papiste*.
Tongue meurt.
2. Nov. Votes des Communes pour l'Exclusion du Duc d'Yorck. p. 492.
Le Bill d'Exclusion est lu. p. 493.
Le Roi envoye deux Messages à la Chambre Basse, pour tâcher d'interrompre ses déliberations sur le Bill d'Exclusion. p. 499.
Le Bill passe à la Chambre Basse. p. 498.
13. Remontrance des Communes au Roi, en 18. Articles, sur le danger où se trouvoit le Royaume par rapport au Papisme. p. 500.
15. Le Bill d'Exclusion est envoyé aux Seigneurs, qui le rejettent. p. 502.
30. Jugement du Vicomte de Stafford. 502-504.
Il est condamné. p. 505.
15. Dec. Discours du Roi au Parlement, sur ses Alliances avec l'Espagne & la Hollande, sur Tanger, la Religion & le Droit de Succession.
Votes des Communes contre les Papistes. 505-506.
Elles votent une Association. p. 506.
Adresse des Communes au Roi, en réponse à son Discours.
Les Catholiques tâchent de semer la division entre les Protestans. p. 507.
Les Communes protegent les Presbyteriens.
21. Bill en leur faveur, qui passe aux deux Chambres, & qui ne se trouve plus lorsqu'il s'agit de le présenter au Roi. p. 508.
29. Le Vicomte de Stafford est exécuté sans rien avouer. p. 505.
Vote des Communes, qui défend aux Membres d'accepter aucun Emploi, ou même la simple promesse d'un Emploi de la Couronne, sans la permission de la Chambre. p. 508.
168⁰⁄₁. Janv. Réponse du Roi à l'Adresse des Communes. p. 509.
Vote des Seigneurs, sur la Conspiration d'Irlande, approuvé par les Communes, qui y font une addition.
Résolutions des Communes sur la réponse du Roi. p. 510.
Elles prient le Roi d'éloigner le Comte d'Halifax, Laurent Hyde, & les Comtes de Worcester, de Clarendon & de Feversham.
Vote de la Chambre Basse contre ceux qui prêteront de l'argent par anticipation sur les revenus du Roi.

CHARLES II. Tom. IX.

163?. Janv. On sollicite en vain le Roi, d'abandonner le Duc d'Yorck. Pag. 510.
10. Votes des Communes contre la prorogation du Parlement, & en faveur des Non-Conformistes Protestans. p. 511.
Le Roi proroge le Parlement.
18. Il le casse.
Il en convoque un autre à Oxford, pour le 21. de Mars.
Il fait divers changemens dans le Conseil, & parmi les Juges. p. 512.
14. Fev. Londres choisit pour Députez au Parlement, les mêmes personnes qu l'avoient été au Parlement précedent.
Presque toutes les Communautez du Royaume en font de même.
Le Comte d'Essex, à la tête de 16. Seigneurs, présente une Adresse au Roi pour le prier d'assembler le Parlement à Westminster. p. 513.
Le Roi ne leur répond rien.
Fitz-Harris veut persuader à Everard, d'écrire un Libelle contre le Roi. p. 514
Il est mis dans la prison de Newgate.
Le Roi l'en tire, & le fait mettre à la Tour. p. 515.
Mars. Le Roi se rend à Oxford avant l'ouverture du Parlement. p. 516.
21. Le Parlement s'assemble à Oxford.
Discours du Roi à l'ouverture du Parlement.
24. Résolution des Communes, de faire imprimer leurs Votes. p. 518.
Autre, de porter un Bill d'*Exclusion* contre le Duc d'Yorck.
1681. La Chambre Basse examine l'affaire de Fitz-Harris. p. 519.
26. Elle examine les expédiens proposez pour prévenir le Bill d'Exclusion.
Elle les rejette, & ordonne de porter le Bill. p. 520.
Differend entre les deux Chambres, au sujet de Fitz-Harris.
28. Le Bill d'Exclusion est lu dans la Chambre Basse.
Le Roi casse le Parlement.
Il gouverne avec un pouvoir absolu. p. 521.
Il publie une Déclaration sur la dissolution des deux derniers Parlemens. p. 523.
Avril. Le Duc de Richemond est fait Chevalier de la Jarretiere; Mr. Laurent Hyde, Vicomte de Kenelworth; & le Chancelier Finch, Comte de Nottingham. p. 525.
Juin. Exécution de Fitz-Harris & d'Olivier Plunket.
Juill. comm. Le Comte de Shaftsbury est mis à la Tour, de même que Rouse, Hayns, White, & Colledge, ou le Menuisier Protestant.
Le Menuisier Colledge est absous par le Grand Juré. p. 526.
Il est traduit à Oxford, jugé, condamné & exécuté. 526. 527.
Titus Oates est chassé de Whitehall. p. 527.

1681. 28. Juill. Le Duc d'Yorck, en qualité de Grand Commissaire du Roi, tient un Parlement en Ecosse. Pag. 528.

Ce Parlement passe divers Actes en faveur du Roi & de la Royauté.

Il ordonne un Serment du *Test*.

Le Comte d'Argyle le refuse.

Il est mis en prison & condamné à mort. p. 529.

Il se sauve en Hollande.

29. Oct. Le Chevalier Jean Moore, Partisan de la Cour, est élu Maire de Londres.

24. Nov. Le Comte de Shaftsbury est absous par le Grand Juré.

Feux de joye dans Londres à cette occasion.

168½. On persécute les Non-Conformistes.

Le Dogme de l'Obeïssance Passive est prêché avec excès.

Mars. comm. Le Duc d'Yorck revient en Angleterre. p. 530.

1682. Mai. Il retourne en Ecosse par Mer, & court risque de périr.

Il revient encore en Angleterre, & y est en grand crédit auprès du Roi.

Juin. Le Maire & les Sherifs de Londres sont élus du Parti du Roi. p. 532.

Juillet. Le Comte de Shaftsbury se sauve en Hollande, & y meurt.

17. Nov. Le Maire & les Sherifs de Londres défendent de brûler la figure du Pape. p. 533.

L'Alderman Pilkinton, sur une accusation *de Scandalis Magnatum*, intentée par le Duc d'Yorck, est condamné à une amende de cent-mille liv. sterl. envers ce Duc.

1682.

Mr. Thyn, assassiné par le Comte de Coningsmarck.

Le Roi reçoit deux Ambassades, l'une du Roi de Fez & de Maroc, & l'autre du Roi de Bantam dans l'Isle de Java.

Mort du Prince Robert, du Duc de Lautherdale & du Chancelier Finch Comte de Nottingham.

Le Duc d'Ormond est fait Duc du même nom en Angleterre.

Le Comte de Sunderland est rétabli dans la Charge de Secretaire d'Etat.

168⅔. Le Roi va à Newmarket. p. 534.

Un Incendie l'oblige de s'en retourner à Londres. p. 535.

Quatorze Aldermans ou Citoyens de Londres sont condamnez à de grosses amendes.

Le Roi fait signifier à la Ville de Londres, un *Quo Warranto* contre sa Chartre.

La Ville est condamnée à perdre ses Privileges. p. 536.

Elle se soumet à la volonté du Roi.

Le Roi offre de lui rendre sa Chartre, sous certaines conditions.

La

CHARLES II. — Tom. IX.

An. 1683.	La Ville les accepte.	Pag. 537.
12. Juin.	*Conspiration Protestante*, ou *de la Rye*, découverte par Josias & Jean Keeling, Freres.	537-538.
	Le Roi publie une Proclamation pour faire arrêter le Colonel Jean Rumsey, le Ministre Richard Rumbald, Richard Nelthorp, Edouard Wade, Richard Godenowgh, le Capitaine Walcot, Guillaume Tompson, Jaques Burton & Guillaume Hone, accusez.	p. 538.
28.	Autre Proclamation pour faire arrêter le Duc de Monmouth, le Lord Gray, le Chevalier Thomas Armstrong, & le Ministre Robert Ferguson.	p. 539.
	Le Roi fait arrêter le Comte d'Essex, le Lord Russel, & quelques autres.	
9. Juillet.	Siege de Vienne, par le Grand-Visir Cara-Mustapha.	p. 556.
12.	Jugement de Walcot.	539-540.
	Il est condamné.	p. 540.
	Jugement du Lord Russel.	541-544.
	Il est condamné.	p. 544.
	Le Comte d'Essex est trouvé mort dans la Tour, ayant la gorge coupée.	
	Le Roi & le Duc d'Yorck sont soupçonnez de ce meurtre.	
21.	Décret de l'Université d'Oxford, en faveur du Pouvoir Royal.	p. 548.
22.	Walcot, Hone & Rowse sont exécutez.	p. 545.
23.	Exécution du Lord Russel.	
	Jugement & condamnation du Colonel Algernon Sidney.	546-548.
2. Sept.	Le Roi de Pologne fait lever le Siege de Vienne.	p. 556.
28.	Mariage de la Princesse Anne, seconde Fille du Duc d'Yorck, avec le Prince George de Danemarc.	p. 552.
Octobre.	Le Roi fait enregîtrer le Jugement rendu sur le *Quo Warranto* de la Ville de Londres, & nomme un Maire & quelques autres Magistrats.	p. 553.
	Le Duc de Monmouth se reconcilie avec le Roi son Pere.	
	Le Roi lui fait expédier un Acte de Pardon.	p. 554.
	Il exige du Duc qu'il lui écrive une Lettre pour appuyer la condamnation du Lord Russel & du Colonel Sidney.	
	Le Duc l'écrit, s'en repent, & redemande sa Lettre.	p. 555.
Dec. comm.	Il est banni.	
	Forte gelée, qui dure jusqu'au 15. de Fevrier 1684.	
7.	Le Colonel Sidney est décapité.	p. 548.
	Le Roi fait démolir Tanger, dans cette année.	
1683/4.	Le Comte de Danby, & les Seigneurs Papistes prisonniers à la Tour, sont élargis.	p. 557.

Mr.

CHARLES II. — Tom. IX.

An. 168¾. Mr. Hambden, accusé d'avoir été un des principaux Complices de la derniere Conspiration, est condamné à une amende de 40. mille liv. sterl. Pag. 558.

Dutton Colt est condamné à 100. mille liv. sterl. d'amende envers le Duc d'Yorck. p. 559.

Titus Oates est condamné à une pareille amende envers le Duc, pour avoir dit que ce Prince étoit un Traitre.

Il est accusé de parjure.

1684. 20. Juin. Jaques Halloway & le Chevalier Thomas Armstrong sont exécutez pour la derniere Conspiration.

Le Roi se fait livrer les Chartres des principales Communautez. p. 560.

Octobre. Il fait la revue de ses Troupes. p. 561.

Decemb. Il casse la Commission établie pour la distribution des Bénéfices.

La Societé des Marchands Allemans érige une Statue de marbre au Roi. p. 562.

168⅘. Le Roi publie une Déclaration, pour remercier les Communautez de lui avoir livré leurs Chartres.

[illegible]. Fevrier. Il meurt. p. 563.

JAQUES II.

Tom. X.

JAQUES II. Le Duc d'Yorck est proclamé Roi, sous le nom de Jaques II. Pag. 1.

Il assemble le Conseil, & lui fait un Discours, rempli de belles promesses.

7. Il publie une Proclamation par laquelle il confirme chacun dans ses Emplois, & ordonne l'exécution des ordres du feu Roi. p. 2.

9. Il va publiquement à la Messe. p. 3.

Il ordonne la continuation des droits des Douanes & des Accises, de sa seule autorité.

Il publie, & fait attester par le Prêtre Huldeston, que Charles II. est mort Catholique.

14. Funerailles de Charles II. p. 4.

16. Le Comte de Rochester est fait Grand Trésorier; le Comte de Clarendon, Garde du Sceau Privé; & le Marquis d'Hallifax, Président du Conseil.

Adresses remarquables des Avocats du Temple, de la Province de Suffolck, & des Quakers ou Trembleurs. p. 5.

1685. Avril. Le Roi rappelle le Duc d'Ormond de sa Vice-Royauté d'Irlande, & nomme deux Lords Justices pour gouverner ce Royaume. p. 35.

Jacques II. | Tom. X

An. 1685. Le Roi forme un nouveau Conseil Privé en Irlande, & le remplit, pour la plûpart, de Catholiques. Pag. 35.

Ce Conseil fait mettre en prison quantité de Protestans accusez d'avoir eu part à la Conspiration de *la Rye*, ou d'avoir eu des intelligences avec le Duc de Monmouth. p. 36.

23. Avril. Couronnement du Roi & de la Reine p. 5.

La Couronne se trouve trop petite pour la tête du Roi.

Des carreaux de vitre, où étoient peintes les Armes du Roi, tombent & se cassent, sans que le reste de la vitre soit endommagé. p. 6.

Le Parlement d'Ecosse s'assemble à Edimbourg, & passe quelques Actes sur la Religion, les Loix du Royaume, les Accises, &c.

Le Duc de Queensbury, Grand Commissaire du Roi en Ecosse.

Le Comte d'Argyle persuade au Duc de Monmouth de faire une invasion en Angleterre. p. 18.

5. Mai. Le Comte part de Hollande, arrive devant l'Isle d'Orkney, & y est mal reçu. p. 19.

Il met à la voile, & va débarquer à Dunstafnage.

Il publie deux Manifestes.

Le Parlement d'Ecosse passe un Acte pour obliger tous les Sujets à prêter de nouveau le Serment de fidelité au Roi.

8. & 9. Jugement de Titus Oates. p. 7.

Il est condamné à une amende, à être déposé de la Cléricature, à être fouëtté deux fois dans trois jours, à être mis au pilori 5. fois par an sa vie durant, & à une prison perpétuelle. 9. & 10.

La Sentence est exécutée avec beaucoup de rigueur. p. 10.

Dangerfield est condamné à une amende de 5000. liv. sterl. & à être fouëtté deux jours de suite. p. 11.

Il est tué par Robert Frances.

Jugement du Ministre Baxter. 11. & 12.

Il est condamné à 500. marcs d'amende. p. 12.

19. Le Parlement s'assemble.

22. Discours du Roi au Parlement, dans lequel il promet de maintenir la Religion & les Libertez, & leur parle de ses revenus, & de la descente du Marquis d'Argyle en Ecosse. p. 13.

Les deux Chambres remercient le Roi de sa Harangue. p. 15.

Les Communes lui accordent tous les revenus du feu Roi, sa vie durant. 15. & 16.

24. Le Duc de Monmouth part du Texel. p. 23.

Le

An. 1685. Le Comte de Danby, & les Seigneurs Papistes élargis sous caution, sont déchargez. Pag. 16.

La Chambre Haute passe un Bill pour annuller la Sentence de mort donnée contre le Vicomte de Stafford en 1680.

Protestation de quelques Seigneurs contre ce Bill. p. 17.

Le Parlement d'Ecosse accorde au Roi un revenu de 260 mille liv. sterling, passe un Acte contre le Covenant de 1638., & deux autres Actes favorables au Pouvoir Royal. p. 44.

Le Parlement d'Angleterre vote qu'il assistera le Roi contre le Comte d'Argyle & ses adherans. p. 19.

Votes du Committé de Religion contre les Presbyteriens, rejettez par la Chambre Basse.

Discours de l'Orateur au Roi, en lui présentant le Bill du Revenu. p. 20.

Discours du Roi, après avoir passé l'Acte du Revenu, qui commence à faire connoitre ses intentions.

Le Comte d'Argyle assemble 3000. hommes, & établit son Camp dans l'Isle de Boot. p. 22.

Il est poursuivi, & marche dans la Province d'Argyle, & de là dans celle de Dumbarton.

Les Troupes du Roi prennent le Château d'Ellensgrog, qu'il avoit fait fortifier, & où il avoit mis ses armes, ses munitions & son canon.

17. Juin. Il est obligé de s'enfuir, & de se cacher dans l'eau. p. 23.

Il est pris par un Païsan, & mené à Edimbourg.

Il est décapité.

11. Juin. Le Duc de Monmouth arrive à Lyme.

Il publie un Manifeste contre le Roi.

14. Il assemble jusqu'à 2000. hommes. p. 25.

15. Il marche à Axminster.

16. Acte d'*Attainder* contre lui. p. 24.

18. Il arrive à Taunton. p. 25.

Son Armée s'augmente considerablement.

20. Il se fait proclamer Roi dans Taunton, sous le nom de Jaques II. p. 25.

Il publie trois Proclamations, contre le Roi, le Parlement, & le Duc d'Albemarle. 25. & 26.

21. Il marche à Bridgewater, & s'y fait proclamer Roi. p. 26.

Il marche vers Bristol.

Il se retire à Bridgewater, sur la nouvelle de l'approche de l'Armée du Roi.

Il apprend la nouvelle de la défaite du Comte d'Argyle.

An. 1685. Le Prince d'Orange offre au Roi d'aller commander son Armée: le Roi rejette cette offre. Pag. 26.
Le Comte de Feversham est fait Général des Troupes du Roi. p. 27.
Il se poste à Sedgemore, près de Bridgewater.
27. Divers Actes passez à l'avantage du Roi. p. 24.
2. Juillet. Le Parlement est ajourné jusqu'au 14. d'Août.
6. Le Duc de Monmouth attaque l'Armée du Roi, & est défait. p. 27.
Il est obligé de s'enfuir à pied. p. 28.
Il se cache dans un fossé, est pris & mené à Londres.
Il écrit au Roi, qui consent à le voir.
Le Roi lui refuse sa grace.
15. Les Docteurs Tennisson & Hooper obtiennent de lui une Déclaration par écrit, que le Roi son Pere n'avoit jamais contracté Mariage avec sa Mere. p. 29.
Il est décapité.
Le Roi désarme les Protestans d'Irlande. p. 36.
Il remplit l'Armée de ce Royaume, d'Officiers & de Soldats Catholiques.
Le Colonel Richard Talbot est employé pour cela.
Le Roi fait expédier au Premier Juge Jeffreys, une Commission d'*Oyer & Terminer*, pour aller dans l'Ouest faire le Procès aux coupables de la derniere Rebellion, & le fait accompagner par le Major Général Kirck, avec un Corps de Troupes. p. 29.
Ils exécutent leur Commission avec une barbarie horrible. 30. & 31.
Elisabeth Gaunt est brûlée à Londres. p. 31.
21. Oct. Diverses autres exécutions, entre autres de l'Alderman Cornish & du Chirurgien Bateman. p. 32.
Le Roi entreprend de se rendre absolu, & d'établir la Religion Catholique. p. 35.
9. Nov. Le Parlement se rassemble. p. 37.
Le Roi fait un Discours au Parlement, pour justifier l'augmentation des Troupes, & l'admission des Officiers Catholiques dans l'Armée.
Les Pairs remercient le Roi de sa Harangue. p. 38.
12. Les Communes different, & examinent la Harangue. 38. & 39.
Elles votent d'accorder au Roi un secours de 700. mille liv. sterl. p. 40.
Adresse des Communes au Roi sur les Officiers Papistes. p. 41.
17. Le Roi leur témoigne par sa réponse, qu'il n'en est pas content. p. 42.
Elles préparent un Bill pour exempter les Officiers Papistes p. 43.
des

An. 1685. des peines qu'ils avoient encourues, & un autre pour permettre au Roi d'en nommer tel nombre qu'il lui plairoit pour servir dans l'Armée.

Requête du Lord Delamere & du Comte de Stamford, prisonniers, aux Seigneurs. Pag. 43.

20. Le Roi proroge le Parlement jusqu'au 10. de Fevrier.

Decemb. Le Lord Delamere est absous. p. 44.

Le Comte de Stamford est élargi sous caution.

Le Colonel Richard Talbot est fait Comte de Tyrconnel, & Lieutenant Général de l'Armée d'Irlande. p. 37.

Le Comte de Clarendon est fait Viceroi d'Irlande.

Le Comte de Mulgrave est fait Chambellan de la Maison du Roi. p. 44.

Le Comte de Sunderland est fait Secretaire d'Etat.

Mort du Comte d'Arlington, & du Chevalier Jean Marsham, dans cette année 1685.

1686. 29. Avril. Le Parlement d'Ecosse s'assemble. p. 45.

Le Roi lui recommande ses Sujets Catholiques.

Le Bill en faveur des Catholiques d'Ecosse ne passe point. p. 46.

Le Parlement d'Ecosse est prorogé.

Le Comte de Tyrconnel continue de remplir l'Armée d'Irlande de Catholiques.

Ses procedez obligent un grand nombre de Protestans Anglois à quitter l'Irlande, & les Marchands d'Angleterre, à retirer leurs effets.

Cartwright est fait Evêque de Chester, pour avoir prêché conformément aux vües du Roi. p. 47.

Le Roi ne souffre dans les Cours de Justice, que des gens à sa dévotion.

Il admet quatre Catholiques dans le Conseil Privé.

Les Juges décident que le Roi a le pouvoir de dispenser des Loix. p. 48.

Les Catholiques exercent publiquement leur Religion dans tout le Royaume.

Quatre Evêques Catholiques sont sacrez dans la Chapelle du Roi, & envoyez dans leurs Dioceses sous le titre de Vicaires Apostoliques.

Grand nombre de Prêtres & de Moines en Angleterre.

Tous les Emplois sont donnez aux Catholiques, ou à ceux qu'on regardoit comme pouvant aisément le devenir.

Le Roi défend de prêcher la Controverse. p. 49.

Plusieurs Ecclésiastiques refusent d'obeïr.

Jaques II. Tom. X

An. 1686. Le Roi érige une Cour ou Commission pour les affaires Ecclésiastiques, dans laquelle plusieurs Catholiques sont admis. Pag. 49.

Août 4 & 9. L'Evêque de Londres est cité devant cette Cour, pour n'avoir pas voulu suspendre le Docteur Sharp sans connoissance de cause. p. 51.

L'Evêque est suspendu.

Le Ministre Johnson écrit à l'Armée, pour l'exhorter à ne pas contribuer au dessein de détruire la Religion & le Gouvernement.

Il est dégradé, mis trois fois au Pilori, fouëtté, & condamné à 500. marcs d'amende. p. 52.

L'Orfevre Miles Prance, accusé de parjure au sujet du meurtre de Godfrey, s'avoue coupable, & obtient par cet aveu un adoucissement à sa Sentence.

Le Roi travaille à faire des Prosélytes.

Le Comte de Sunderland se fait Catholique.

Les Comtes de Rochester & de Clarendon refusent de changer de Religion, & en sont punis par la perte de leurs Charges. 52. & 53.

Le Roi envoye le Comte de Castelmaine en Ambassade au Pape. p. 53.

Il en est mal reçu.

Le Roi ôte les Emplois aux Protestans, pour les donner à des Catholiques. p. 54.

1687. Le Parlement, qui devoit s'assembler le 15. de Fevrier, est prorogé. p. 57.

Le Roi envoye en Ecosse une Déclaration pour la Liberté de Conscience.

Le Conseil d'Ecosse la fait publier. p. 59.

1687. 4. Avril. Le Roi en publie une semblable en Angleterre.

Les Non-Conformistes l'en remercient par des Adresses. p. 60.

Les Protestans ne donnent point dans les pieges que le Roi leur tend pour les brouiller ensemble, & s'unissent au contraire pour leur commun interêt. 60. & 61

Crew Evêque de Durham, Barlow de Lincoln, Cartwright de Chester, Wood de Lichfield & Coventry, Watson de S. David, & Parker d'Oxford, se rangent dans le Parti de la Cour. p. 61.

Le Roi ordonne à l'Université de Cambridge, de recevoir un Moine Benedictin nommé Alban Francis, Maitre és Arts. p. 62.

L'Université s'en défend.

Le Vice-Chancelier de l'Université est dépouillé de son Emploi.

Le

JAQUES II. Tom. X.

1687. Avril. Le Roi veut faire élire Antoine Farmer, Président du College de la Magdeleine d'Oxford. Pag. 62.

13. Les Membres du College élisent le Docteur Howgh, malgré les ordres du Roi. p. 63.

6. Juin. Ils sont obligez de comparoitre devant la Cour Ecclésiastique.

12. Le Président est dépouillé de son Emploi, & le Vice-Président avec un autre Membre du College, sont suspendus.

Depuis le mois de Juin, jusqu'à la fin d'Octobre. Le Roi se désiste de son Mandat en faveur de Farmer, & en donne un autre en faveur de Parker Evêque d'Oxford.

Les Membres refusent encore d'obeïr.

Le Roi fait visiter le College, dont les Membres sont maltraitez & chassez. 63. & 64.

On remplit leurs places par des Catholiques. p. 64.

Avril. Le Roi continue à favoriser la Religion Catholique, en tâchant de faire des Prosélytes, & en ne donnant les Charges qu'à des Catholiques.

Le Parlement, qui devoit s'assembler le 28. d'Avril, est prorogé jusqu'au 22. de Novembre. p. 66.

11. Juin. Adresse flateuse présentée au Roi par la Societé des Avocats du Temple. p. 65.

2. Juillet. Le Roi casse le Parlement. p. 66.

Il fait expédier des *Quo Warrantos* contre diverses Communautez. p. 67.

Il fait tous ses efforts pour faire élire des Députez qui lui soient favorables.

Closettings, ou Conferences du Cabinet, tenus dans cette vue.

Le Roi fait un Voyage pour gagner le Peuple.

3. Ferdinand Dada, Nonce du Pape, fait son Entrée publique à Windsor. p. 68.

11. Nov. Le P. Edouard Petre, ou Peters, Jésuite & Confesseur du Roi, est fait Conseiller Privé. p. 69.

Le Roi reçoit favorablement les Refugiez de France.

Mort du Duc de Buckingham, & du Chevalier Guillaume Petty, dans cette année 1687.

1687. 2. Janv. Proclamation du Roi pour notifier la grossesse de la Reine, & pour ordonner d'en rendre graces à Dieu. p. 70.

On conçoit des soupçons sur cette grossesse.

Les Jésuites publient que la Reine accouchera certainement d'un Prince, & que sa conception est miraculeuse. 70. & 71.

Le Roi défend les Livres de Controverse. p. 71.

Ii

JAQUES. II. Tom. X.

An. 1684. Il fait sonder les sentimens du Prince & de la Princesse d'Orange, sur l'Abolition du *Test* & des Loix Pénales contre les Catholiques. Pag. 72.

Commerce de Lettres entre Messieurs Stuart & Fagel sur ce sujet. 72-73.

Le Roi donne des Commissions pour lever de nouvelles Troupes, & pour augmenter la Flotte. p. 73.

17. Il demande aux Etats, les six Régimens Anglois & Ecossois qui étoient à leur service.

Les Etats s'en excusent. 73-74.

Le Roi rappelle, par une Proclamation, tous ses Sujets qui étoient au service des Etats: peu d'entre eux obeïssent. p. 74.

2. Mars. Autre Proclamation du Roi, qui défend à tous ses Sujets d'entrer au service d'une Puissance étrangere. p. 73.

1688. 27. Avril. Seconde Proclamation pour la Liberté de Conscience. p. 74.

Le Roi ordonne aux Evêques, de la faire lire dans les Eglises. p. 76.

Quelques Evêques s'assemblent pour déliberer sur cet ordre.

18. Mai. Ils présentent une Requête au Roi. p. 77.

Le Roi en est fort choqué. p. 78.

Les Evêques sont citez devant le Conseil. p. 79.

8. Juin. Ils comparoissent. p. 80.

Ils sont envoyez à la Tour.

10. La Reine accouche d'un Prince.

Soupçons sur ce sujet. 80-96.

Les uns croyent que la Reine n'étoit point enceinte, & que l'Enfant étoit supposé; d'autres, qu'elle fut véritablement enceinte, mais qu'ayant fait une fausse couche, elle fit supposer un Enfant à sa place, lequel étant mort, de même qu'un second, elle en fit supposer un troisieme; d'autres enfin, croyent que la Reine étoit réellement enceinte, & que le Prince est véritablement son Fils. 81-82.

Le Roi fait venir des Troupes d'Irlande, & met dans les Régimens Anglois, un grand nombre d'Officiers Irlandois & Catholiques. p. 97.

Adresse flateuse de la Ville de Carlisle.

15. Les sept Evêques comparoissent devant la Cour du Banc du Roi, & obtiennent un délai.

Ils sont relâchez sous caution.

29. Ils comparoissent encore.

30. Ils sont absous. p. 98.

Gran-

Jaques II. | Tom. X.

An. 1688. Grandes réjouïssances à Londres, dans l'Armée, & dans tout le Royaume, à cette occasion. Pag. 98.

Le Régiment de Lichfield refuse de concourir à la revocation du *Test* & des Loix Pénales. p. 99.

Le Roi remplit les Places vacantes des Soldats, par des Irlandois Papistes.

Il y trouve de l'opposition, aussi bien que sur la Flotte.

Les Evêques de Durham, de Chester & de Rochester, font lire la Déclaration pour la Liberté de Conscience. p. 100.

Adresse des Ministres de Chester, au sujet de cette lecture.

12. Juill. & 15. Sept. Ordres de la Cour Ecclésiastique, de lui envoyer une Liste des Eglises où la Déclaration avoit été lue, & de celles où on avoit négligé de la lire, mal exécutez.

L'Evêque de Rochester se retire de la Commission Ecclésiastique, & en écrit les raisons à ses Confreres.

Les Anglicans & les Presbyteriens, ou les *Torys* & les *Whiggs*, s'unissent pour s'opposer au Roi. p. 103.

Les principaux des deux Partis prennent la résolution d'appeller le Prince d'Orange. 104. 105.

Plusieurs Seigneurs vont le trouver. p. 105.

Ils s'adressent aux Etats Généraux, qui leur répondent favorablement. p. 106.

Le Prince d'Orange fait des préparatifs pour passer en Angleterre avec un Corps de Troupes. p. 107.

Le Roi néglige les avis qu'on lui donne des préparatifs du Prince.

24. Août. Il déclare qu'il assemblera un Parlement. p. 108.

25. Il refuse le secours que la France lui offre.

Il fait un nouveau Traité d'Alliance avec cette Cour.

Réponse peu satisfaisante des Etats, au Mémoire que le Roi leur avoit fait présenter pour leur demander la raison de leurs armemens. 108, 109.

Le Roi prend quelques précautions. p. 109.

Il desavoue le Mémoire présenté aux Etats par le Comte d'Avaux, pour les menacer de la part de la France.

21. Sept. Il publie une Proclamation sur les Elections au prochain Parlement. p. 110.

Il rejette la Proposition de l'Ambassadeur de France, de prier Louis XIV. de porter la Guerre en Hollande. p. 111.

Il nomme le Comte de Feversham Général de son Armée.

Il desavoue, auprès des Etats, son Traité avec la France.

JAQUES II. | Tom. X.

An. 1688. Le Prince d'Orange ne cache plus ses desseins. Pag. 111.
Le Roi se trouve embarassé, & consulte les Evêques sur le Parti qu'il y a à prendre. p. 112.
28. Il publie une Proclamation pour notifier l'invasion prochaine.
1. Oct. Le Prince d'Orange publie un Manifeste. p. 121.
Les Etats Généraux publient une Résolution prise dans leur Assemblée, contenant les raisons qui les avoient engagez à prêter leurs Troupes & leurs Vaisseaux au Prince d'Orange. p. 123.
2. Le Roi rétablit l'Evêque de Londres, nomme un nouveau Maire, & promet à la Ville de lui rendre sa Chartre. p. 113.
Il publie une Amnistie, avec quelques exceptions.
3. Les Evêques présentent au Roi le résultat de leurs Conferences au sujet des Conseils qu'il leur avoit demandez. 113, 114.
Le Roi en exécute la plus grande partie. p. 115.
Son procedé au sujet du College de la Madeleine, donne lieu à de nouveaux soupçons.
Il augmente le nombre de ses Troupes, & prend quelques précautions contre l'invasion. 115, 116.
Il fait fermer toutes les Chapelles Catholiques. p. 116.
Baptême du Prince de Galles.
On publie en Hollande un Ecrit contre la Naissance du Prince de Galles, intitulé, *Mémoire des Anglois Protestans, présenté à Leurs Altesses le Prince & la Princesse d'Orange.*
19. Le Prince d'Orange met en Mer avec sa Flotte: elle est dispersée par la Tempête. 124, 125.
22. Le Roi, à l'occasion de cet Ecrit, assemble un grand Conseil, pour y prouver la Naissance du Prince de Galles: les Témoins en faveur de cette Naissance y sont examinez, & leurs Dépositions enregîtrées. 117-120.
28. Le Comte de Sunderland est dépouillé de ses Emplois. p. 120.
Le Roi accorde diverses Lettres de Pardon. p. 121.
Le Roi, sur une fausse nouvelle de la perte de la Flotte du Prince, revoque quelques-uns de ses Actes de Grace. p. 125.
Les Evêques s'excusent de desavouer publiquement le Manifeste du Prince.
Le Roi le publie, avec des Remarques. p. 126.
Le Prince d'Orange écrit à l'Armée du Roi, & l'Amiral Herbert à la Flotte Angloise, pour les dissuader de soutenir le Roi.

La

Jaques II. | Tom. X.

An. 1688. La Flotte est mal disposée pour le Roi. Pag. 126.

1. Nov. Second départ du Prince d'Orange. p. 127.

3. Il s'arrête entre Calais & Douvre, & y tient Conseil de Guerre.

5. Il débarque à Torbay, & y met ses Troupes à terre. p. 128.

6. Il marche vers Exceter.

Le Roi donne ses ordres pour assembler son Armée à Salisbury. p. 129.

Il fait paroitre de la fermeté, à la nouvelle de l'arrivée du Prince.

Il déclare publiquement, qu'il regardera comme ses ennemis, ceux qui lui proposeront un accommodement. p. 130.

Le Prince arrive à Exceter, & y demeure 9. jours, sans qu'aucune personne de considération le vienne joindre.

Le dixieme jour, plusieurs des principaux Gentilshommes du Païs se rendent auprès de lui, & y dressent une Association, qui est signée en divers endroits du Royaume, par un grand nombre de personnes. p. 131.

Le Prince marche vers Salisbury.

Désertions dans l'Armée du Roi.

Le Lord Cornbury prend le parti du Prince, & lui amene 4. Régimens.

Plusieurs Seigneurs prennent les armes en divers endroits, & se déclarent pour le Prince. 131 132.

Réponse du Roi à quelques Seigneurs qui lui demandoient un Parlement libre. p. 132.

Il craint d'être livré au Prince d'Orange.

17. Il part pour l'Armée, & laisse à Londres un Conseil Papiste.

19. Il arrive à Salisbury où étoit l'Armée.

Il est surpris, en y arrivant, d'un saignement de nez, qui le reprend encore le lendemain. p. 133.

Les principaux Officiers de son Armée lui déclarent qu'ils ne peuvent le servir contre le Prince.

Plusieurs Officiers de considération l'abandonnent.

Le Lord Churchill (depuis Duc de Marlborough) le quitte, & lui écrit sur sa défection.

Le Roi retourne à Londres. p. 134.

Il offre un Pardon à ceux qui quitteront le Parti du Prince.

Le Prince George le quitte, & va trouver le Prince d'Orange.

Le Prince d'Orange arrive à Sherborne.

Il fait son entrée à Salisbury. p. 135.

JAQUES II. Tom. X.

An. 1688. Le Comte de Bath se rend maitre de Plymouth, & la Flotte Hollandoise se met en sureté dans ce Port. Pag. 135.

Le Comte de Shrewsbury, & le Chevalier Jean Guyse, s'emparent de Bristol.

Le Comte de Danby se rend maitre d'Yorck.

Le Colonel Copley se saisit de Hull.

Le Comte de Devonshire, à la tête d'un grand nombre de Gentilshommes de la Province de Darby, se déclare pour un Parlement libre.

La Ville & la Province d'Yorck, la Ville de Barwick, & la Noblesse de la Province de Nottingham, suivent cet exemple.

Autres Déclarations en faveur du Prince.

Cinq Députez d'Ecosse viennent lui demander la convocation d'un Parlement libre dans ce Royaume.

La Princesse de Danemarc quitte le Roi son Pere, & va trouver le Prince George son Epoux. p. 136.

Elle écrit au Roi pour justifier cette démarche.

L'embaras où le Roi se trouve, l'oblige à consulter les Seigneurs Protestans. p. 137.

Le Roi, conformément à l'avis de ces Seigneurs, déclare par une Proclamation, qu'il assemblera un Parlement entierement libre. p. 138.

28. Fausse Déclaration publiée sous le nom du Prince, au sujet des Catholiques. p. 139.

2. Dec. Le Roi envoye 3. Commissaires au Prince, pour traiter. p. 138.

Le Roi trouve les propositions du Prince fort moderées, & assemble un Conseil de tous les Seigneurs qui se trouvoient à Londres, pour en déliberer. 140, 141.

Il remet la décision au jour suivant.

Il se laisse gagner par ses Conseillers Catholiques & par la Reine, & promet de la suivre en France. 141, 142.

10. La Reine part de Londres, & se rend à Versailles. 142, 143.

11. Le Roi part déguisé de Whitehall, pour s'aller embarquer. p. 143.

Les Seigneurs qui étoient à Londres, & les Magistrats, font savoir au Prince la résolution qu'ils avoient prise de lui adherer. p. 144.

Le Conseil Commun de Londres invite le Prince à se rendre dans cette Ville.

La Canaille de Londres abbat les Chapelles Catholiques.

Le Chancelier Jeffreys est arrêté en voulant se sauver, & maltraité par la populace.

Il est conduit à la Tour, & y meurt.

Le Comte de Feversham congédie l'Armée, par ordre du Roi. p. 145.

Quel-

An. 1688. Quelques excès commis par des Soldats Irlandois, causent dans Londres une terreur panique, qui se répand dans tout le Royaume. Pag. 145.

Le Prince & les Seigneurs prennent soin de rassembler l'Armée du Roi, de peur qu'elle ne commette du desordre.

Le Roi est arrêté à Feversham, étant déja embarqué. p. 146.

16. Il retourne à Londres, & y est reçu avec de grandes acclamations. p. 147.

Il donne un Ordre favorable aux Catholiques.

Il envoye le Comte de Feversham au Prince, qui le fait arrêter.

Les Troupes du Prince s'emparent de S. James & de Whitehall. p. 148.

Il fait prier le Roi de se retirer à Ham. p. 149.

Le Roi obtient la liberté d'aller à Rochester, & s'y retire.

Le Prince arrive à S. James.

La Canaille de Londres insulte les Maisons des Catholiques, & celles des Ambassadeurs.

Le Prince assemble les Seigneurs, pour consulter sur les moyens de convoquer un Parlement libre. p. 150.

Les Seigneurs le remercient.

Les Evêques refusent de signer l'Association.

23. Le Roi s'embarque, & se sauve en France. p. 151.

Il laisse, en partant, un Ecrit sur sa table.

INTERREGNE.

INTERREGNE. Les Seigneurs prennent l'administration du Gouvernement. p. 154.

25. Ils prient le Prince d'Orange de s'en charger, & d'assembler une *Convention.* p. 155.

Ils ordonnent aux Papistes, de se retirer à 5. milles de Londres.

26. Le Prince assemble les Membres des Parlemens tenus sous Charles II., & leur demande leurs avis. p. 156.

Ils le prient de se charger du Gouvernement, & de convoquer une Convention pour le 22. de Janvier.

Le Prince envoye ordre à Mr. Barillon, Ambassadeur de France, de sortir d'Angleterre dans 24. heures.

30. Le Prince communie dans l'Eglise Anglicane. p. 157.

31. Il publie une Proclamation pour la continuation des Emplois jusqu'à la Convention.

Il rend visite à la Reine Douairiere, & lui accorde la liberté du Comte de Feversham.

INTERREGNE. Tom. XI

1688/9. Janvier. Le Grand Chancelier d'Ecosse resigne le Sceau, & se retire hors d'Edimbourg. Pag. 158.

Les Evêques d'Ecosse sont obligez de s'enfuir.

Les Presbyteriens ont le dessus en Ecosse.

Le Prince assemble les Gentilshommes Ecossois qui se trouvoient à Londres, & leur demande leurs avis.

Ils le prient de se charger du Gouvernement de l'Ecosse, & de convoquer les Etats pour le 14. de Mars.

Le Prince écrit au Comte de Tyrconnel, Gouverneur d'Irlande, pour le sommer de se soumettre à ce qui seroit réglé en Angleterre. p. 159.

Le Prince emprunte 200. mille liv. sterl. de la Ville de Londres.

Il paye les Arrerages de l'Armée Angloise, y fait une reforme, & la remplit de Protestans.

L'Archevêque de Cantorbery, & huit Evêques, vont visiter le Prince, & signent l'Association.

Quatre-vingt-dix Ministres Presbyteriens vont complimenter le Prince.

Les Elections pour la *Convention* se font avec beaucoup de liberté.

22. La Convention s'assemble : Lettre du Prince à la Convention. p. 160.

Les deux Chambres reconnoissent, qu'après Dieu, la Nation est redevable au Prince de sa délivrance, approuvent son Administration, & le prient de continuer. p. 161.

Elles ordonnent un jour d'Actions de graces ; & les Seigneurs ordonnent de prier ce jour-là pour le Prince.

Le Roi Jaques écrit à ses Conseillers, & aux deux Chambres de la Convention, qui refusent d'ouvrir ses Lettres.

28. La Chambre des Communes se rassemble.

Elle vote, que *le Roi Jaques a abdiqué la Couronne*, que par là *le Trône est vacant*, & *qu'un Royaume Protestant ne sauroit s'accorder avec le Gouvernement d'un Roi Papiste*. p. 162.

29. La Chambre Haute examine le Vote des Communes.

On y propose une Régence, qui est rejettée.

30. On y examine la Question, *S'il y a un Contract original entre le Roi & le Peuple*. L'affirmative l'emporte. p. 164.

31. Le mot d'*abdiqué* y est rejetté, & celui de *déserté* mis à la place.

On y décide que le Trône ne peut jamais être vacant.

1. Fev. Quarante Seigneurs protestent contre cette décision.

On rejette dans la Chambre Haute, la Proposition de mettre le Prince & la Princesse d'Orange sur le Trône. p. 165.

Le

INTERREGNE. Tom. X.

An. 1685. Le Prince empêche qu'on ne présente aux Seigneurs une Adresse pour demander que lui & la Princesse fussent déclarez Roi & Reine. Pag. 165.

2. Les Seigneurs communiquent aux Communes les amendemens qu'ils avoient faits à leur Vote. p. 166.

Conference sur ce sujet entre les deux Chambres, inutile.

Seconde Conference, qui se termine par le concours des Seigneurs au Vote des Communes, *Que le Roi Jaques avoit abdiqué le Gouvernement, & que par là le Trône étoit devenu vacant.* 166-190.

Débats sur la maniere de remplir le Trône vacant. p. 190.

Le Comte de Danby envoye un Exprès à la Princesse, pour lui proposer de la faire seule Reine: elle refuse. p. 191.

Les deux Chambres votent, chacune à part, que le Prince & la Princesse seront Roi & Reine.

On fait un changement dans le Serment des Sujets.

12. La Princesse arrive à Londres.

13. La Convention offre solemnellement la Couronne au Prince & à la Princesse, après avoir fait lire une Déclaration. p. 192.

Le Prince accepte la Couronne, pour lui-même & pour la Princesse. p. 195.

Ils sont proclamez Roi & Reine, sous les noms de *Guillaume* & *Marie*.

FIN DES FASTES D'ANGLETERRE.

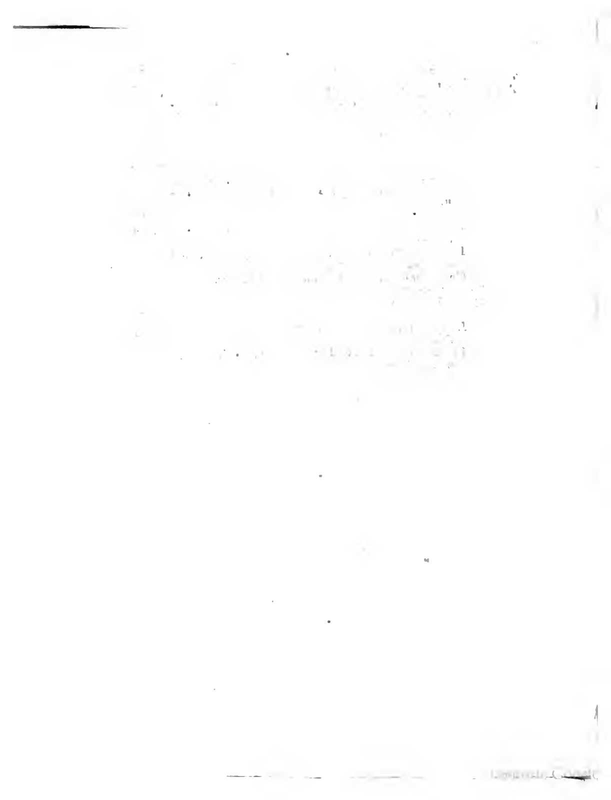


TABLE DES MATIERES

DE

L'HISTOIRE D'ANGLETERRE.

Les Lettres *a, b, c, d, e, f, g, h, i, k,*
désignent les Tomes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.
Les Chiffres marquent les pages.

A.

que

Al-

B.

Bat-

C.

peut

Carti-

Char-

munes

D.

Dan-

Prôné

Y a

Traité

Ellwys

Hou-

Graunt,

Part

Plan-

En

d'Es-

E

Huf.

I.

la:

Jouge

Ivry,

L.

Lou-

M.

Mar-

Me-

Noms:

O.

Osred,

P.

Petre.

Fait

Pru.

Q.

R.

ne

Rovere

S.

T.

V.

main

Willis :

Xain-

X.

Y.

Z.

FIN.

